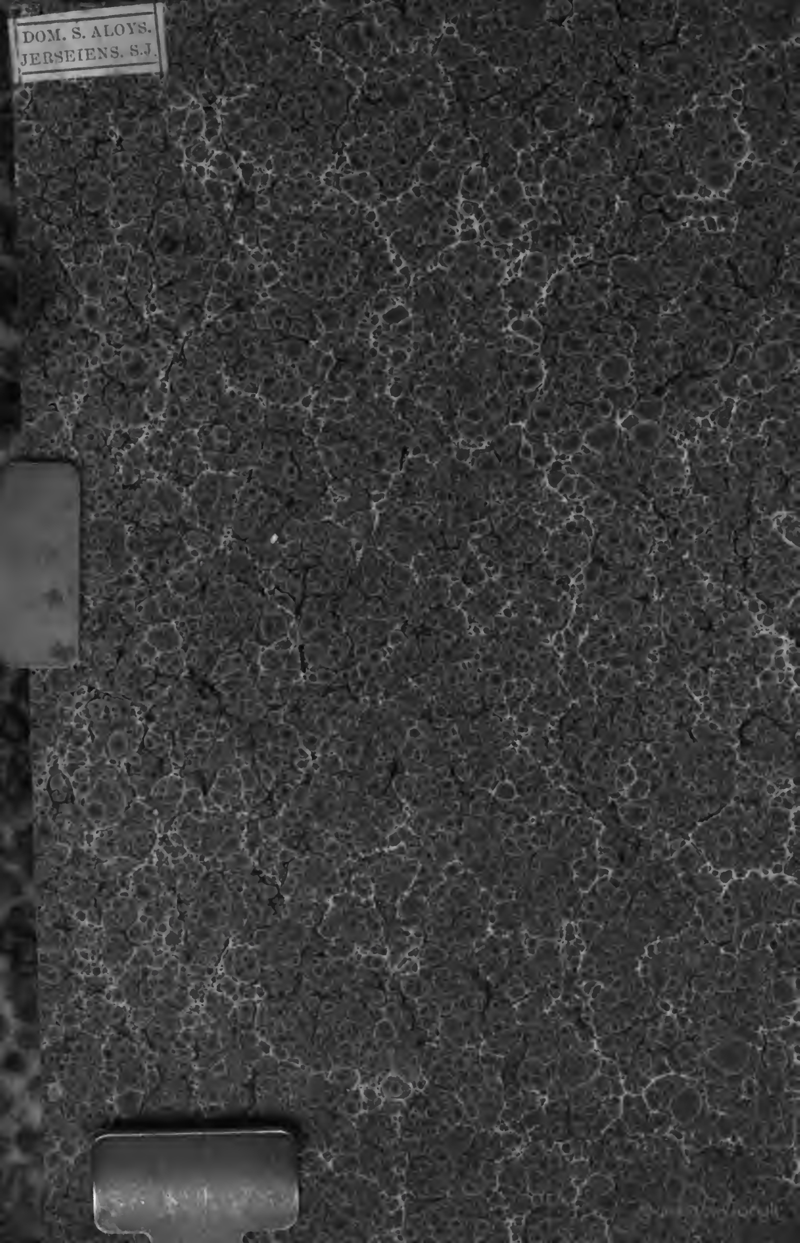



DOM. S. ALOYS.
JERSEIENS. S.J.

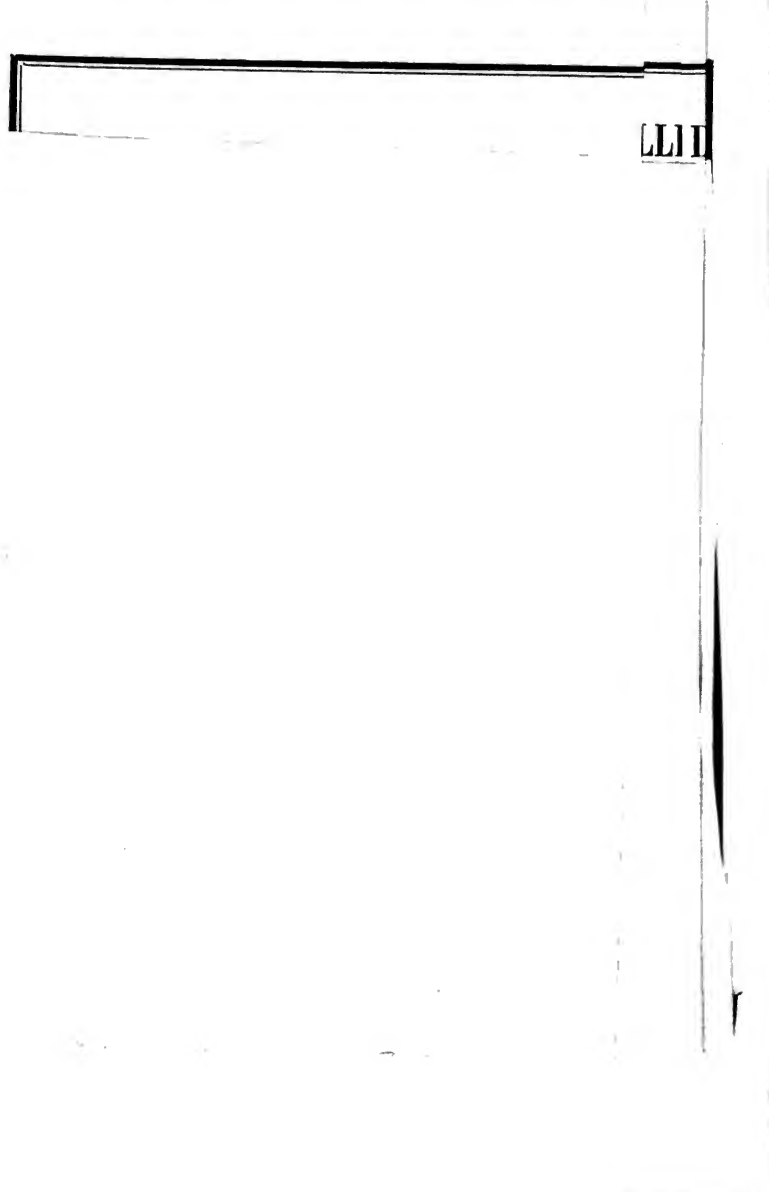
HISTOIRE

DE

LA BELGIQUE.



période. On sait maintenant que la conquête de la Belgique ét



PRÉFACE.

En publiant la troisième édition de cet ouvrage, je me suis efforcé de le mettre au niveau des progrès qu'a faits depuis dix années l'histoire du pays. Mais je n'en ai pas beaucoup altéré la forme, persuadé que le récit le plus simple est préférable dans un livre d'usage général à un appareil d'érudition qui ne peut avoir de valeur dès que l'on n'entre pas à fond dans le développement des faits.

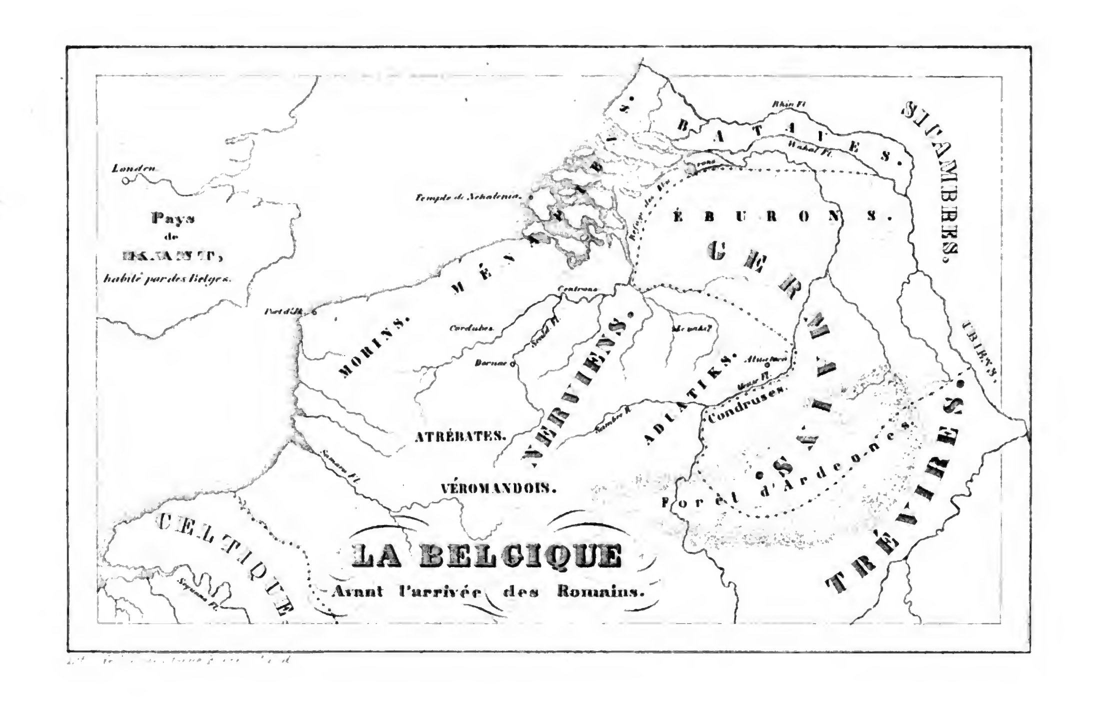
Pour les époques modernes, les documents nouveaux étaient assez abondants ; toutefois ils ne m'ont guère fourni que des détails à modifier. Si quelque ombre a été répandue dans ces derniers temps sur la figure de Charles-Quint, ce sont les faiblesses de l'homme, et non les fautes du prince, qu'on a pu reconnaitre. Les révélations historiques ont été plus défavorables à Philippe II, mais sans rendre douteuse cette force de l'intelligence et de la volonté qui le distinguait des hommes ordinaires. Albert et Isabelle ont conservé leurs traits antiques, et les tentatives récentes ne les ont fait ni déchoir ni grandir. Le secret des guerres d'invasion de Louis XIV, dévoilé par M. Mignet, semble seul répandre un nouveau jour sur l'histoire politique de cette période. On sait maintenant que la conquête de la Belgique était

le but principal de son ambition et de ses efforts. La France croyait alors avoir besoin de couvrir ainsi ses frontières et sa capitale : depuis elle les a fortifiées.

Les changements ont été plus nombreux dans les premières parties de l'ouvrage. Je les justifierai, j'espère, par la publication prochaine d'une Histoire générale de la Belgique avant les ducs de Bourgogne, travail auquel tous mes efforts ont été consacrés depuis près de dix ans, et dont l'étendue, quatre fois plus forte que celle de ce livre, m'a permis de traiter assez complétement des points qui pouvaient à peine être indiqués ici. En attendant qu'il ait vu le jour, on trouvera les preuves essentielles de la plupart de mes assertions dans les deux volumes que j'ai déjà consacrés aux *Mœurs des Belges*.

J'aurais pu rendre ma tâche et celle du lecteur plus faciles, en séparant davantage l'histoire des différentes provinces, comme on le fait ordinairement. Mais les conseils que la critique a bien voulu me donner à ce sujet ne m'ont pas encore converti. Isoler les provinces, c'est détruire la patrie commune : comme historien, je crois sérieusement à son existence; comme auteur d'un livre qui est devenu classique dans quelques établissements d'instruction, je me suis fait un devoir d'accoutumer, autant qu'il était en moi, la jeunesse belge à embrasser du même regard l'ensemble du pays. C'est une habitude que son esprit a besoin de contracter : c'est aussi un hommage rendu à la vérité historique. A mesure que la science des institutions et des mœurs nationales sera plus approfondie, l'unité d'origine, de caractère et de civilisation des différentes tribus belges deviendra plus frappante, tandis qu'on attachera moins de signification au hasard des anciennes divisions politiques. Mes derniers travaux sur l'histoire de nos communes m'ont complétement démontré leur parenté intime, sans distinction de cités flamandes ou wallonnes. Les mêmes affinités se révèlent à chaque pas dans

l'étude de nos usages, de nos monuments, de nos arts. Les vieilles causes de division et de déchirement qui ont longtemps morcelé la Belgique étaient nées de la tyrannie étrangère ou du partage de la domination seigneuriale : les liens qui l'ont unie sont l'œuvre de la nature, et l'histoire ne doit pas les voiler.


LA BELGIQUE
Avant l'arrivée des Romains.
SICAMBRES.
BATAVES.
Rhin Fl.
Wahal Fl.
ÉBURONS.
GERMAINS.
TRÊVIRES.
Forêt d'Ardennes.
Condruses.
ADUATIKS.
Atuatuca
NERVIENS.
MORINS.
MÉNAPIENS.
ATRÉBATES.
VÉROMANDOIS.
CELTIQUE
Temple de Nehalenia.
Centrone
Cordubes
Bornae
Samara Fl.
Sequana Fl.
London
Pays
de
habité par des Belges.

CHAPITRE II.

Expéditions de César en Belgique.

Les premiers âges de l'histoire des Belges sont couverts d'un voile, comme l'enfance de tous les peuples : l'obscurité ne cesse qu'à l'époque où les armées de Rome pénétrèrent jusqu'à eux.

Les Romains, déjà maîtres de la plus grande partie du monde civilisé, avaient commencé, 120 ans avant J.-C., à étendre leur puissance au nord des Alpes. Leurs soldats, couverts de fer, admirablement exercés et disciplinés, et conduits par des chefs d'une rare intelligence, avaient eu peu de peine à vaincre quelques-uns des peuples à demi barbares de la Gaule. Cinquante-neuf ans avant notre ère, ils portèrent leur armée à huit légions, ce qui faisait, avec les auxiliaires, plus de 80,000 hommes, et ils en donnèrent le commandement à Jules César. Celui-ci voulut soumettre la Gaule entière, pour se rendre ensuite maître de Rome elle-même.

Après avoir remporté plusieurs grandes victoires, et battu les Belges des bords de la Seine, il entra sur le territoire des Nerviens, et vint camper avec six légions au sommet d'une colline située sur la rive droite de la Sambre (on croit que c'est près du village de Presle). Quelques guerriers s'étant montrés à l'autre bord, il envoya contre eux sa cavalerie et ses troupes légères, tandis que le reste de ses soldats fortifiait le camp. Mais derrière les bois de la rive gauche était rassemblée l'armée entière des Nerviens, auxquels s'étaient joints deux peuples qui habitaient au midi de la Belgique actuelle, les Atrébates et les Véromandois. A l'approche des cavaliers, tous s'élancent en avant, les soldats de César sont mis en fuite, et les Belges, conduits par le Nervien Boduognat, passent hardiment la Sambre, gravissent la colline au pas de course et fondent sur les légions étonnées. Les Atrébates et

les Véromandois, chargés d'attaquer le centre et la gauche, reculèrent bientôt devant la ligne de fer des Romains; mais les Nerviens, donnant sur la droite de l'ennemi, enfoncèrent les deux légions qui leur faisaient face et pénétrèrent dans le camp. Alors César, saisissant un bouclier, fut obligé de payer de sa personne, et courut le plus grand péril. Mais l'arrivée de deux nouvelles légions, et l'effort réuni de toutes contre les Nerviens, mal soutenus par leurs alliés, décidèrent enfin la victoire en sa faveur. Les Belges se firent tuer sans cesser de combattre, et sans vouloir faire un pas en arrière. Après cette défaite sanglante, mais glorieuse, où tous leurs chefs, à l'exception de trois, avaient trouvé la mort, ils acceptèrent l'alliance de Rome et s'engagèrent à ne plus combattre contre elle.

Les Aduatiques étaient en marche pour se joindre aux Nerviens. A la nouvelle de la victoire de César, ils reculèrent; mais il les poursuivit jusque dans l'intérieur de leur pays. Une grande partie de la nation s'était réfugiée dans une place forte dont on ignore la situation, et qui, construite sur une hauteur escarpée, n'était accessible que d'un seul côté : les Romains l'assiégèrent. Leur expérience et l'art de leurs chefs l'emportant sur la force et la valeur aveugle des Belges, la ville fut bientôt forcée, et César, sous prétexte d'une attaque déloyale tentée par les Aduatiques, fit vendre comme esclaves les prisonniers de tout âge et de tout sexe : il y en avait cinquante-sept mille.

Ainsi succombèrent, l'un après l'autre (l'an 57 av. J.-C.), les deux grands peuples du midi de la Belgique. L'année suivante, César marcha contre les Ménapiens. Ceux-ci étaient ligués avec les Morins qui habitaient la côte à l'ouest de nos frontières. Le Romain les attaqua vers la fin de l'été, croyant pouvoir en venir aisément à bout. Mais les Belges, au lieu d'engager un combat imprudent, se tinrent sur la défensive derrière les bois qui couvraient la plaine du côté de l'occident. L'ennemi voulut alors raser ou du moins percer ces bois. Les légionnaires s'armèrent de haches; mais les flèches des Ménapiens et leurs attaques subites interrompaient à chaque instant les travailleurs. Le soldat pesamment armé avait du désavantage dans ce genre d'escarmouches, et l'approche de la saison des pluies décida la retraite des Romains. Toutefois ils furent plus heureux

contre les Morins, l'année suivante. Les Ménapiens seuls se montrèrent indomptables, et César ne réussit qu'à leur brûler quelques villages abandonnés; triste avantage, qui ne lui donnait pas même l'honneur de la lutte.

Cette résistance opiniâtre des habitants des basses terres fut bientôt suivie de tentatives secrètes de plusieurs chefs belges et gaulois, pour réunir leurs peuples contre l'étranger. Le projet fut formé par Indutiomar, un des chefs des Trévires; mais la première attaque fut tentée par les Éburons, petit peuple des bords de la Meuse, tributaire des Aduatiques avant leur défaite, et dont le nom était encore obscur parmi les Belges. Ils étaient conduits par un de leurs deux rois, l'intrépide Ambiorix, dont l'audace et la constance ont éternisé le souvenir, quoiqu'il n'ait eu d'autre historien que César, qui fut pour lui un ennemi acharné et peut-être un écrivain déloyal. Le conquérant avait distribué son armée en quartiers d'hiver, par une année de disette (54 av. J.-C.). Une légion et la moitié d'une autre vinrent camper chez les Éburons (probablement à Tongres). Ambiorix, que les Romains ont voulu accuser de ruse et de perfidie, surprit tout à coup leurs fourrageurs, menaça leur camp, et ne pouvant l'enlever de vive force, eut l'adresse de persuader aux lieutenants de César d'en sortir d'eux-mêmes pour aller rejoindre un autre corps d'armée. Ce fut leur perte. Les Éburons taillèrent en pièces leurs soldats, et ceux qui purent regagner le camp s'entre-tuèrent eux-mêmes pour ne pas tomber dans les mains de l'ennemi. Après cette victoire, Ambiorix passe chez les Aduatiques, puis chez les Nerviens, les soulève et les conduit à l'attaque d'un second camp situé du côté de la Sambre, et commandé par Quintus Cicéron. C'en était fait de ce deuxième corps, sans la trahison d'un Nervien qui fit avertir César. Le Romain accourut avec quelques légions, dégagea ses troupes assiégées, et eut bientôt détaché de la ligue les Nerviens et les Aduatiques. D'un autre côté, Indutiomar avait péri et les Trévires s'étaient soumis. Il ne restait rien à Ambiorix de son succès que sa renommée et la haine de son ennemi.

Cette haine était violente et implacable. Le conquérant avait perdu une légion et demie, et ce sanglant échec avait failli renverser sa puissance. Il voulut effrayer les Belges par un

exemple, et pour s'assurer sa proie. il s'avança d'abord jusque dans les marécages des Ménapiens, les menaçant d'une guerre d'extermination, s'ils donnaient asile à son adversaire, tandis qu'il leur offrait la paix à la seule condition de le repousser. Le traité fut conclu, et les peuples qui bordaient le Rhin ayant été également effrayés par des démonstrations militaires, ou gagnés par des alliances avantageuses, César crut qu'il était temps de marcher contre Ambiorix, désormais complètement isolé et qui semblait ne pouvoir échapper à son ressentiment. Il l'enveloppa de toutes parts à la tête de neuf légions. Le Belge, loin de perdre courage à l'approche de ces forces inégales, fit cacher dans les marais tout ce qui ne pouvait pas combattre, et laissa les Romains ravager la plaine; mais il leur en coûta tant de monde quand ils voulurent le poursuivre dans les bois et parmi les inondations, que le conquérant étonné fit publier chez tous les peuples d'alentour qu'il donnait les Éburons et leurs dépouilles à quiconque voudrait les prendre. Cet appel honteux et féroce amena seulement deux mille cavaliers germains, qui, ne cherchant que le pillage, attaquèrent les bagages de César lui-même, lui tuèrent un millier de soldats, et faillirent prendre son camp. Pour Ambiorix, suivi de quelques cavaliers d'élite, il évita constamment les attaques de l'ennemi, sans s'écarter jamais que d'une faible distance; et le Romain, trompé dans sa vengeance, se retira enfin en accusant la fortune.

Là se bornèrent les expéditions de César en Belgique, expéditions à la suite desquelles il écrivit que les Belges étaient le peuple le plus brave de la Gaule. Quoiqu'une partie de cet éloge appartienne aux nations qui s'étendaient jusqu'à la Seine, c'était sans comparaison sur le sol de la Belgique actuelle que la résistance avait été le plus ferme et le plus glorieuse.


TRINOBANTES.
Londinium.
CANTII.
CANINEFATES.
BATAVI.
GERMANIA 2ª.
TOXANDRI.
GUGERNI.
UBII.
MENAPII.
MORINI.
NERVII.
TUNGRI.
Condrusi.
Clientes Nerviorum.
ATREBATES.
Carbonaria Silva.
BELGICA 2ª.
AMBIANI.
VEROMANDUI.
Arduenna Silva.
TREVERI.
LUGDUNENSIS 2ª.
BELGICA 1ª.
LA BELGIQUE
sous la domination des Romains.

CHAPITRE III.

La Belgique sous la domination des Romains.

Avant de retourner en Italie, César avait complètement soumis une grande partie de la Gaule; d'autres généraux lui succédèrent dans ce pays et y étendirent l'influence romaine, jusqu'à ce que, sous l'empereur Auguste, tous les Gaulois, parmi lesquels on comprenait les Belges, acceptèrent définitivement l'alliance ou plutôt la domination de Rome. Ce fut à peu près 27 ans avant J.-C. que fut conclu cet arrangement, qui fit de la Gaule une partie de l'empire romain.

Si ce traité détruisit l'indépendance des peuples de la Belgique, il servit du moins à hâter le moment de leur civilisation. Déjà le voisinage et le contact des Gaulois avaient appris à ces hommes du Nord à connaître les richesses et les arts des nations policées. Mais l'influence des Romains, qui étaient au faîte de leur grandeur, devait produire une révolution complète dans un pays jusqu'alors à demi sauvage. Ils y portèrent à la fois leur gouvernement, leurs lois, leur manière de vivre, et tout l'ordre de choses établi parmi eux. A l'arrivée de César, les Belges conservaient encore les usages que leurs ancêtres avaient apportés de Germanie; mais depuis cette époque, leur transformation fut rapide. Nous en indiquerons les principaux traits.

Le célèbre Agrippa fut le premier gouverneur des contrées acquises par Auguste. La Belgique lui dut la construction de grandes routes qui, partant du pays des Nerviens, se dirigeaient vers l'intérieur de la Gaule, vers la Manche et vers les bords du Rhin. Il y forma aussi une nouvelle nation des débris des Éburons et des Aduatiques, auxquels il joignit les tribus voisines de l'Ardenne, jusque-là vassales des Trévires. Ces populations ainsi réunies et mêlées ensemble, ayant la même

origine et les mêmes mœurs, leur alliance augmenta leur force et leur prospérité. Elles prirent le nom de Tongres, que conserve encore aujourd'hui leur capitale, autrefois appelée *Aduatuca*.

Dans leurs efforts pour donner à ces nouvelles provinces une organisation régulière, les successeurs d'Agrippa imitèrent sa prudence en ménageant les peuples belges, qui se montrèrent bientôt assez attachés à Rome pour la servir avec zèle contre les Germains. Les Nerviens surtout furent traités de la manière la plus favorable. Jouissant du titre d'alliés libres, ils conservèrent à l'intérieur toute leur indépendance, tandis que la paix et la circulation ouverte à travers leur pays, les entraînaient rapidement dans la voie de la civilisation. Leur capitale Bavai, située un peu au midi de nos frontières actuelles, prit la forme d'une ville italienne, et eut ses monuments dont il subsiste encore quelques débris. Peu à peu le gros de la nation adopta les mœurs et la langue des Romains, qui s'étaient répandues dans la Gaule. Cependant ils ne perdirent pas le souvenir de leur origine germanique, et ils se vantaient encore cent ans après J.-C. d'être d'une autre race que les Gaulois.

Les Tongres, moins privilégiés que leurs voisins sous le rapport de la liberté, paraissent avoir été tenus de fournir beaucoup de soldats à l'empire. Mais pour un peuple jeune et belliqueux, cette obligation ne semblait pas trop pesante. Les cohortes tongriennes, dont la valeur est souvent louée par les anciens, obéissaient à des chefs nationaux qu'elles choisissaient elles-mêmes. Ceux des soldats qui servaient dans les corps romains étaient souvent appelés à faire partie de la garde des empereurs, et les débris des vieux tombeaux de Rome offrent encore les noms d'une foule de Tongres choisis pour ce service d'honneur. On peut juger de la prospérité à laquelle parvint le pays par les vestiges de son ancienne capitale, beaucoup plus considérable que la ville actuelle. Des noms d'autres villes et des traces de routes antiques, montrent que les deux bords de la Meuse furent complètement défrichés et cultivés du temps des Romains. Là aussi se répandit la langue latine : car si le dialecte flamand règne aujourd'hui dans une partie de l'espace jadis occupé par eux, c'est que

de nouvelles populations s'y fixèrent plus tard, lors de la décadence et de la chute de l'empire.

Cette adoption du latin dans la Belgique méridionale n'est pas un fait qui doive nous surprendre. Non-seulement la domination des Romains fut de longue durée, puisqu'elle se prolongea pendant cinq siècles, mais encore leur idiome était le seul qui pût répondre aux nouveaux besoins du pays. En effet, les lois, les habitudes, les arts, le luxe et la civilisation qu'ils avaient apportés aux Belges, étaient des choses aussi étrangères à l'ancienne langue qu'aux anciens habitants. Non-seulement il fallait parler latin pour être compris des gouverneurs et de leurs officiers, et de tous ceux qui possédaient le pouvoir, mais encore on ne pouvait guère exprimer dans un dialecte germanique toutes ces nouvelles idées qu'on tenait de Rome. Ajoutons que les Gaulois et les Belges n'avaient pas d'alphabet à eux, et ne faisaient usage que de lettres latines, comme on le voit par leurs plus anciennes monnaies. Il paraît donc que leurs langues nationales ne s'écrivaient point, et par conséquent ils étaient forcés de recourir à celle des Romains pour toute espèce d'actes et de correspondances. Ainsi, ces nations si brusquement arrachées à la barbarie, se trouvèrent entraînées d'une manière irrésistible à changer d'idiome, et adoptèrent le latin. Mais comme ce latin était celui de la Gaule, mêlé de termes étrangers à l'Italie, il en résulta qu'il n'y eut pas même de différence de dialecte entre les Belges du sud et les Gaulois, quoique les langues de leurs pères eussent été tout à fait distinctes. (C'est ce même latin de la Gaule qui, en se corrompant plus tard, a formé le français, dont le patois wallon n'est qu'une forme antique et grossière.)

Les habitants des terres basses de la Belgique septentrionale éprouvèrent moins directement l'action du régime romain. Protégés par les eaux, par les bois, par l'accès difficile de leur pays, ils restèrent abandonnés à eux-mêmes, comme le prouve l'absence de monuments, de routes, de villes romaines dans tout l'intérieur de la plaine (à l'exception de la voie vers l'Angleterre, qui passait à Menin et à Wervicq, sur les limites de la Ménapie). Leur commerce ne fut point entravé par leurs nouveaux maîtres, puisqu'on les laissa continuer à fabriquer du sel, ce qui était contraire au monopole que le fisc exerçait sur

cette matière dans tout le reste de l'empire. Profitant de la liberté de communication qu'avait ouverte la conquête de la Gaule, ces hommes industrieux étendirent leur trafic jusque dans l'Italie; on les vit, comme les Morins, leurs voisins et leurs alliés, conduire à travers les défilés des Alpes, les oies de leurs marais, et rapporter du Midi des arbres inconnus dans leur patrie. De ce nombre fut le platane, qu'ils acclimatèrent.

Il est difficile de reconnaître jusqu'à quel point l'exemple et le contact des Romains purent modifier les institutions primitives de ces Belges du Nord. Ils avaient reçu de leurs ancêtres des habitudes de liberté qui n'étaient tempérées que par des lois très-simples, et l'étendue de la région qu'ils occupaient leur permettait de se partager également les champs à cultiver. De là résultait un état de choses où l'ordre public reposait sur l'association de tous les habitants d'un même canton : leurs travaux étaient communs et leurs droits égaux. Peut-être ce vieux système germanique s'altéra-t-il à mesure que les Ménapiens subirent l'influence latine; cependant il en existait encore quelques vestiges dans les coutumes qui se conservaient parmi les populations du littoral au moyen âge.

Le grand nombre d'objets antiques découverts dans plusieurs localités, prouve que les arts et les mœurs des Romains devinrent de plus en plus familiers aux tribus maritimes; cependant les noms mêmes des plus anciens centres d'habitation n'offrent jamais la moindre trace de mots latins.[1] On y reconnaît au contraire des racines flamandes, preuve certaine que les habitants avaient conservé la langue de leurs pères et de leur pays. Rome leur demanda quelquefois des soldats, et alors les boucliers des légions ménapiennes gardèrent pour empreinte la Guivre ou le Dragon, emblème des troupes germaniques. Sur un de ces boucliers, le lion est joint au dragon, de même qu'on les retrouve sur le plus ancien sceau de Flandre.

La découverte d'un temple antique à l'embouchure de l'Escaut, dans l'île de Walcheren, nous fournit quelques indications curieuses sur les usages de cette partie des Belges. La statue de

[1] Une inscription latine, trouvée dans le Brabant septentrional, parle de la *Dea Sandraudiga*, ou déesse de Santroden : c'est encore le nom flamand du village, et il signifie : *sables défrichés*.

la déesse que l'on y adorait sous le nom de Nehalennia, était revêtue du costume que gardent encore les paysannes de Flandre, une coiffe plate et une grande mante agraffée sur la poitrine. Sur un bas-relief se trouve un chasseur portant un pantalon court et une veste ronde. Ailleurs l'on distingue un vieillard coiffé d'une toque; et un dernier fragment de sculpture offre un Hercule nu, tenant en main une massue garnie de plusieurs rangs de pointes, arme bien connue de nos aïeux et dont leurs lois proscrivirent l'emploi.

En général, les historiens ont laissé dans l'obscurité les événements comme les hommes des trois premiers siècles de la domination romaine dans notre pays : c'est le signe de la paix dont jouissait la Belgique, et qui était si nécessaire à sa jeune civilisation. Quelquefois seulement, on rencontre des chefs ou des soldats nerviens ou tongres, cités pour une action d'énergie dans ces luttes qui se multipliaient au cœur de l'empire, plus encore que sur les frontières, à mesure que Rome vieillissait. Le sang de la race belge n'avait pas changé; mais il coulait pour des causes étrangères.

Le paganisme latin, introduit après la conquête romaine, a laissé à la surface du pays des traces incontestables de son existence. Mais on ne peut guère supposer qu'il eut exercé une grande influence sur l'esprit des populations de cette époque. Accoutumées à révérer un certain nombre d'idoles, elles acceptaient sans beaucoup de difficulté des changements de noms et de dogmes, qui n'étaient guère que des modifications de la croyance commune.

Il n'en fut pas de même à l'apparition du christianisme. L'immense révolution que ses doctrines venaient d'opérer dans les idées des nations, dut surprendre ces populations septentrionales, dont la culture intellectuelle était encore récente et imparfaite. Aussi n'est-ce que bien tard que nous voyons tomber les idoles des Belges devant les autels du Dieu unique. Les premiers apôtres du pays ne paraissent que vers l'an 250 : ce sont saint Piat, chez les Nerviens, saint Euchaire, chez les Tongres. Mais on ne sait que très-peu de chose des efforts et des succès de ces apôtres de la Belgique et de leurs premiers compagnons. Il semble même qu'ils ne dépassèrent point les terres hautes, et que les habitants de la plaine demeurèrent encore païens,

quoique saint Victricius, évêque de Rouen, eût porté la lumière de l'Évangile jusqu'aux rivages des Morins, du côté de Boulogne et de Calais.

Malheureusement cette conversion tardive et incomplète ne put porter alors les fruits qu'elle semblait promettre : car il s'accomplissait peu à peu une sorte de désorganisation sociale chez tous les peuples soumis à l'empire romain, et le moment approchait où, réduits à un état de faiblesse extrême, ils allaient devenir la proie des barbares. Dès le troisième siècle de l'ère chrétienne, l'histoire nous signale dans la Gaule un décroissement rapide de la population, phénomène qui paraît s'être surtout manifesté dans le midi de la Belgique. Du temps de César, les Nerviens comptaient au moins 300,000 têtes sur un territoire d'environ quatre cents lieues carrées. Mais sous la domination des Romains, la Nervie n'offre plus que de vastes déserts, où d'époque en époque nous voyons les empereurs transporter des essaims germaniques, sans que le vide paraisse se combler. Ce phénomène étrange, dont l'exemple se reproduisit dans la plus grande partie de la Gaule, semble avoir eu pour cause principale l'état servile des cultivateurs sous la loi romaine. Les uns étaient des colons attachés à la glèbe, dont la condition était si misérable qu'on en voyait partout dépérir l'espèce; les autres, des esclaves travaillant sous le fouet de leurs gardiens.

L'introduction des usages étrangers devint donc funeste aux populations agricoles, c'est-à-dire à l'élément le plus vital de ces vieilles nations, dans les parties de la Belgique où la domination romaine fut complète. Cette race d'hommes libres, forte et fière, qui cultivait jadis en commun les terres du village, avait disparu avec la communauté primitive. Nous ignorons, il est vrai, quand le système latin s'était substitué à l'usage germanique, et comment la masse du peuple était ainsi tombée dans une situation qui devint de plus en plus déplorable; mais les effets de cet état de choses nous sont fidèlement dépeints par un auteur du quatrième siècle (le prêtre Salvien), qui nous montre les colons belges tendant les bras aux barbares comme à des libérateurs, tant la rigueur de leurs maîtres avait aggravé leur dépendance et leur misère. La population urbaine, d'abord favorablement traitée par le gouvernement, finit par éprouver elle-même une oppression affreuse. La rapacité du fisc ayant dévoré peu à peu

les ressources de la classe moyenne, il ne resta plus dans les cités qu'un petit nombre de riches, seuls maîtres du pouvoir et de la fortune publique. La foule des habitants, réduite à l'état de prolétaires, rampait aux pieds de ce patriciat sans cœur et sans entrailles, qui n'avait plus de force que pour consacrer au plaisir les restes d'une existence épuisée et d'un sang appauvri.

En effet, la corruption des mœurs, ce fléau qui ronge les sociétés mourantes, avait imprimé au caractère romain une dégradation qui devint presque générale. Les vertus étaient éteintes, et le courage même finit par disparaître chez ce peuple-roi qui avait été si longtemps invincible. Sans doute la vieille énergie des populations belges dut résister d'abord aux influences fatales qui menaçaient de les abâtardir ; mais au quatrième et au cinquième siècle de notre ère, les invasions des barbares n'éprouvèrent pas plus de résistance dans la Belgique romaine que dans les autres provinces de l'empire. Partout les murailles des villes furent à peu près le seul obstacle qui arrêta les hordes ennemies quand elles eurent vaincu ou évité les légions. A peine les habitants osaient-ils quelquefois se défendre du haut des remparts, jamais en rase campagne. Ainsi se justifiait la pensée de leurs ancêtres, qui avaient prévu qu'un changement de mœurs ferait dégénérer la nation.

CHAPITRE IV.

Origine des Francs, leurs progrès et leur domination.

Après la soumission des Gaules, le Rhin était devenu la barrière de l'empire romain contre les nations belliqueuses de la Germanie. Une armée nombreuse était sans cesse campée le long du fleuve, ou postée dans les places de guerre qui l'avoisinaient, et, malgré la valeur sauvage des Germains, l'avantage demeurait ordinairement aux légions impériales dans leurs fréquentes luttes contre les peuples d'alentour. Peu à peu les tribus qui avoisinaient le Rhin furent détruites ou subjuguées l'une après l'autre; et il se forma de leurs débris comme une population vassale, soumise aux vainqueurs qui la traitaient durement. Mais cette soumission était l'œuvre de la force, et la force seule pouvait la maintenir. Dès que Rome parut s'affaiblir au dedans et au dehors, ces rudes vassaux relevèrent la tête, et brisant le joug, ils se liguèrent entre eux sous le nom de Francs, qui veut dire libres.

Ce fut vers l'an 240 de notre ère que se forma cette ligue; et peu d'années après, une tribu des Francs vint chercher une demeure en Belgique. C'étaient ceux que l'on appelait Saliens, parce que les Romains leur avaient assigné pour séjour les bords de la Sala (l'Yssel). Ils avaient été fameux dès le temps de César sous le nom de Sicambres; mais déchus depuis longtemps de leur ancienne grandeur, il semble qu'ils n'osèrent pas attaquer les Belges, puisqu'ils se contentèrent de prendre pour asile la partie la plus pauvre du pays, celle qui de nos jours est encore entièrement inculte. En effet, le point où ils se fixèrent fut la grande plaine aride et sablonneuse de la Campine et du Brabant hollandais, que les Romains avaient nommée Taxandrie, peut-être parce qu'il y croissait une grande quantité d'ifs (*taxi*). Cette contrée ingrate appartenait aux Ménapiens et aux peuplades qui leur étaient alliées; mais sa stérilité en rendait sans doute

une grande partie déserte. On ne sait pas si les Francs la conquirent à main armée, ou s'ils y furent admis par ces tribus maritimes; mais il est probable que dès lors les deux populations devinrent alliées : car on les trouve dans la suite en bonne intelligence.

Avant cet établissement dans la Belgique, les Francs s'étaient rendus redoutables aux Romains, par des incursions aussi rapides que terribles dans les provinces frontières. Légers à la course et intrépides au combat, armés de javelots et de haches à double tranchant, qu'ils lançaient avec une effrayante dextérité, leurs guerriers étaient également avides de dangers et de butin. Mais quand l'arrivée des Saliens dans la Taxandrie leur eut, pour ainsi dire, ouvert la route des mers, alors s'exerçant à un nouveau genre d'attaque et de pillage, ils devinrent les plus hardis et les plus terribles des pirates. Soit que des Ménapiens du littoral leur servissent de pilotes, soit que leur audace aventureuse dédaignât les secours de l'expérience, on les vit couvrir la Manche et l'Océan de légères embarcations, pousser jusqu'en Espagne, où ils surprirent et saccagèrent des villes, et traverser même la Méditerranée dans toute sa largeur, pour tromper la vengeance de l'empereur Probus, qui avait cru retenir une de leurs bandes prisonnière sur les bords de la Mer-Noire.

Pour réprimer enfin ces expéditions audacieuses, les princes qui gouvernaient alors l'empire firent équiper à Boulogne une grande flotte qui devait croiser tout le long de la Manche, et ce fut un Ménapien qui en reçut le commandement. Il se nommait Carausius, et avait navigué depuis son enfance dans ces parages. Une partie des pirates tomba bientôt entre ses mains; mais quelques-uns lui avaient encore échappé, et c'en était assez pour qu'on le soupçonnât d'intelligence avec ces Francs dont le pays touchait au sien. La colère du marin fut violente et ne connut plus de bornes. Prévenant sa condamnation par une révolte, il se fit proclamer empereur par ses matelots, s'empara de la Grande-Bretagne, et fit alliance avec les Francs qu'il avait combattus (vers l'an 287). Il se mit à leur tête pour conquérir ce que l'on appelait alors l'île des Bataves, c'est-à-dire le pays situé entre l'embouchure de la Meuse et celle du Vieux-Rhin. Les Bataves, anciens alliés de Rome, furent chassés ou détruits : les Saliens prirent leur place dans cette contrée fertile, et ainsi

se trouva forcée à son extrémité cette longue ligne du Rhin, qui avait servi de barrière à la Germanie et de frontière au monde romain.

Carausius eut à combattre les princes qui se partageaient alors l'autorité dans le reste de l'empire; mais on ne put lui arracher la Grande-Bretagne, où il se soutint pendant six ans, jusqu'à ce qu'il fût assassiné par un traître. Les Saliens, ses alliés, après des combats douteux, avaient fait leur paix avec les empereurs, en achetant par une soumission apparente la paisible possession du sol qu'ils avaient conquis. Constantin, qui monta sur le trône vers cette époque, rétablit complètement la paix des Gaules, et fit trembler les Francs d'outre-Rhin, dont les incursions s'étendaient souvent jusque dans la Belgique. Mais ce ne fut pas sans s'appuyer quelquefois sur une partie de ces peuples belliqueux qu'il parvint à triompher des autres. Il obtint le même succès dans ses luttes contre les rivaux qui partageaient avec lui le pouvoir impérial, et il consacra ses victoires par la protection qu'il accorda au christianisme jusqu'alors persécuté. C'est à dater de son règne que Rome eut des princes chrétiens.

Constantin avait réuni et réorganisé l'empire : ses fils, faibles et divisés entre eux, ne surent pas conserver l'héritage de leur père. Ses vieilles troupes périrent dans les guerres civiles; la Gaule fut de nouveau envahie par les barbares, et ils semblaient près de s'en rendre maîtres, quand Julien l'Apostat fut chargé du commandement de cette province. Il repoussa les Allemands, et sut imposer aux tribus franques par un mélange d'audace et de fermeté. Toutefois il laissa ces dernières en possession des cantons qu'elles habitaient, et les y soutint même contre d'autres nations germaniques (vers l'an 358). Bientôt après, Valentinien, l'un de ses successeurs, vint résider à Trèves, pour être mieux à portée de défendre les bords du Rhin (365). Cette mesure fut salutaire aux Belges, qui jouirent d'un dernier intervalle de paix, depuis ce moment jusqu'au débordement général des barbares.

Ce fléau, dont l'empire était menacé depuis si longtemps, éclata enfin dans les derniers mois de l'an 406. Des hordes tartares, les Huns, avaient envahi l'est de l'Europe, et refoulaient devant elles les nations de la Germanie orientale. Ce fut comme un torrent qui vint inonder la Gaule. Les troupes romaines avaient été éloignées par les guerres civiles. Les Gaulois et ceux

des Belges qu'avait amollis une civilisation corrompue, n'opposèrent presque point de résistance. Les Francs seuls défendirent avec énergie les bords du Rhin, devenus leur patrimoine, et tour à tour vainqueurs et vaincus, ils firent payer cher à l'ennemi le passage du fleuve et le ravage de leurs terres. De grands essaims de barbares, dont les Vandales formaient le corps principal, revinrent à plusieurs reprises dans nos contrées, et quand ils s'acheminèrent enfin vers l'Espagne, il ne restait plus des deux principales cités de la Belgique méridionale, Tongres et Bavai, que des ruines. Presque toutes les autres villes avaient été pillées ou détruites, les campagnes dévastées; enfin, le désastre fut si complet que des Tongres et des Nerviens, naguère si puissants, il ne resta plus qu'une population dispersée, dont les magistrats et les pontifes se réfugièrent derrière la Meuse et l'Escaut, à Maestricht et à Tournai.

C'en était fait pour longtemps de ces nations latinisées, qui n'avaient plus la force de maintenir leur indépendance. La Belgique devait appartenir désormais aux peuples qui représentaient l'élément germanique. Ce furent les Francs qui en devinrent maîtres après le départ des essaims étrangers. On les vit bientôt, favorisés par l'affaiblissement de leurs voisins, s'établir dans les champs fertiles des Tongres (dont les hautes terres reçurent d'eux le nom de Hasbagne), puis occuper sans résistance le pays dépeuplé des Nerviens, où leur roi Clodion établit si bien sa puissance, que Tournai même tomba entre ses mains (en 442). Ce prince, le premier de leurs souverains dont l'existence soit certaine (car les chefs dont l'histoire parle avant lui ne méritent pas le nom de rois), ne jouit que quelques années de ses conquêtes. Mais Mérovée, qui lui succéda, eut la gloire de résister avec succès à une nouvelle invasion des barbares, dirigée par le fameux Attila, surnommé le Fléau de Dieu.

Ce khan des Huns, aussi redoutable par son génie que par la puissance des hordes qu'il commandait, paraît avoir alors pénétré en Belgique. Il dévasta le pays si complètement, que jusqu'au bord de la mer, dans la partie la plus reculée des Flandres, la tradition a conservé le souvenir de son funeste passage. Mais Mérovée et les guerriers francs se réunirent contre lui aux forces rassemblées dans la Gaule. Une bataille décisive se livra dans les plaines de Châlons, l'an 451 de notre ère. D'un côté se ran-

geaient les Huns et vingt peuples vassaux, dont les rois étaient groupés aux pieds d'Attila, de l'autre le Romain Aétius avec le reste des légions gauloises, le vieux roi wisigoth Théodoric avec l'élite de ses troupes, et le chef des Francs suivi de sa nation. La mêlée fut générale et dura la journée entière; mais le soir, le Tartare plia, laissant la plaine couverte de cadavres. La renommée porta le nombre des morts à trois cent mille, et l'honneur du combat fut pour les alliés des Romains, car les légions n'avaient pas même donné.

Après cette victoire, l'ascendant de la race franque fut plus puissant que jamais dans tout le nord de la Gaule. La Belgique avait vu ses peuples accablés; l'empire, plus déchiré que jamais, touchait au moment de sa chute. Il n'y avait que les Francs qui eussent grandi au milieu des orages. Leur énergie s'était trouvée supérieure aux dangers, et leurs succès avaient accru leurs ressources. Maîtres désormais d'un territoire vaste et fertile, dont, suivant l'usage germanique, leurs serfs partageaient la culture, les pertes d'hommes que leur causait la guerre disparaissaient au sein du bien-être dont jouissait la nation. Leurs guerriers, richement vêtus, munis d'armes excellentes, montés sur des chevaux de prix, offraient l'image de l'opulence, aussi bien que de la bravoure. Chaque jour voyait s'étendre leurs domaines, et les villes voisines de la Belgique, Boulogne et Cambrai à l'ouest, Cologne du côté opposé, devinrent peu à peu de petites principautés franques, dont nous ne connaissons qu'imparfaitement l'origine. La race victorieuse puisait sa force dans ses succès, et la force était un droit pour chaque troupe de guerriers qui venait camper sur ces ruines d'un empire mourant. Ainsi se préparaient la conquête totale de la Gaule, et la transformation des conquérants en seigneurs.

Ce fut le petit-fils de Mérovée qui porta le dernier coup. Il se nommait Clovis, résidait à Tournai, et commandait à la tribu des Saliens. Il avait vingt ans quand il commença le cours de ses conquêtes (en 486). A trente et un ans, maître de tous les pays situés au nord de la Loire, il reçut le baptême de la main de saint Remi (en 497) : « Courbe la tête, fier Sicambre! » lui dit le vénérable pontife, en l'admettant dans le temple. La mission du guerrier barbare était finie; la tâche plus difficile des rois allait commencer pour la race Mérovingienne.

DEUXIÈME PÉRIODE.

LA BELGIQUE SOUS LES SOUVERAINS FRANCS.

CHAPITRE PREMIER.

État de la Belgique sous les premiers rois Mérovingiens.

Quoique les Francs ne fussent pas tout à fait étrangers à la civilisation, après avoir vécu si longtemps en contact avec les Romains, ils n'organisèrent d'abord que d'une manière imparfaite et barbare le vaste empire que la victoire venait de leur livrer. Dans les premiers moments qui suivirent la conquête de la Gaule, les diverses provinces restèrent comme abandonnées à elles-mêmes, chaque population suivant ses vieilles lois et vivant de sa propre vie, à côté des nouveaux maîtres dont elle avait reconnu la souveraineté.

Une circonscription nouvelle s'établit dans l'intérieur de la Belgique sous la domination franque : elle tenait le milieu entre la division primitive et l'ordre actuel. Le long de la côte, on nommait encore *Mempisque* l'ancien pays des Ménapiens, dont un seul canton (autour de Bruges) était appelé *Flandres*. Dans la Belgique austrasienne, le plateau d'où descendent la Sambre et la Haine, empruntait à la seconde de ces rivières le nom de *Hainaut*. L'on désignait par le mot de *Brabant* une autre contrée (*pagus*), formée des basses terres au midi de l'Escaut et du Rupel. A l'est du Hainaut et du Brabant, les hauteurs jadis occupées par les Tongres, entre la Senne, le Demer et la Meuse,

et qui font partie aujourd'hui de diverses provinces (Brabant, Limbourg, Liége et Namur), composaient le pays de *Hasbagne*, dont une fraction seulement a gardé le nom de Hesbaye. Entre la Hasbagne et l'Ardenne, la vallée solitaire de *Liuga* n'offrait encore que des bois et des prairies, au milieu desquels devait bientôt s'élever Liége. Namur était un château fort qui dominait un petit district appelé *Lomme*. La *Taxandrie* conservait son antique désignation; mais le canton qui longeait la rive droite de l'Escaut, et où se trouvait Anvers, avait un nom particulier : c'était le pays de *Ryen*.

A cette époque subsistait encore une partie des forêts dont nos provinces étaient bordées avant l'invasion romaine; au midi de la Meuse, l'Ardenne n'avait presque rien perdu de son aspect inculte et sombre; à l'ouest de ce fleuve régnaient d'autres grands bois appelés alors Forêt-Charbonnière, et si sauvages, que les ours s'y étaient multipliés. Au nord de cette ancienne barrière, la contrée fertile possédée naguère par les Nerviens et les Tongres, semble avoir formé le domaine des familles franques qui étaient demeurées en Belgique après la conquête de la Gaule. Là s'élevaient leurs demeures, entourées des cabanes de leurs serfs et des bâtiments nécessaires à la culture des champs. C'étaient comme de petites seigneuries, dont le chef appartenait à la race victorieuse, tandis que les vassaux sortaient pour la plupart du sang des Belges méridionaux, puisque la langue que ces derniers avaient appris à parler est à peu près la seule qui se soit conservée dans cette région. Mais les institutions et les mœurs des conquérants étaient toutes germaniques, et l'état de choses qu'ils maintenaient dans leurs vastes possessions devait y entretenir ou y ramener, comme on le verra plus loin, les formes grossières d'une société barbare.

La partie de l'ancienne population qui était restée libre se groupait en général dans le peu de villes encore debout, et là, plus forte parce qu'elle était plus compacte, elle gardait ses coutumes romaines, et se serrait autour de ses chefs religieux, qui, en l'absence d'une administration régulière, devenaient aussi ses magistrats et ses défenseurs. Il est vrai que ceux des seigneurs francs dont la puissance s'étendit dans la suite avec les possessions, finirent par engloutir dans leurs domaines les plus faibles de ces villes; mais les plus puissantes d'entre elles,

Tournai et Maestricht (où se fixèrent les évêques des Nerviens et des Tongres), échappèrent à la domination des familles seigneuriales, et conservèrent quelque reste de leur organisation primitive. Cependant la prépondérance des Francs, qui possédaient la plus grande partie du sol, et entre les mains desquels se trouvait le pouvoir, étouffait peu à peu cette indépendance des cités dont les droits n'étaient pas assez soutenus par la force. La Belgique romane, c'est-à-dire celle qu'on appela depuis wallonne, était vaincue comme la Gaule dont elle avait partagé la civilisation.

Il n'en était pas tout à fait de même des contrées maritimes. Là se trouvaient répandues des populations germaniques, aussi guerrières que les Francs. Ce n'étaient pas seulement les Ménapiens, mais encore plusieurs autres tribus qui s'étaient avancées le long du littoral à la suite des Saliens, quelquefois même en les repoussant devant elles. Dès le quatrième siècle, toute cette côte avait reçu divers essaims de race saxonne, et dans l'âge suivant, elle était considérée comme faisant partie de la Frise, qui s'étendait jusqu'auprès de Bruges. Ainsi s'était accru, avec le nombre des habitants, celui des cantons en culture. La Campine était occupée par les peuplades au type et au costume saxon, dont la postérité y subsiste encore. Dans l'ouest du pays, le *Mempiscus* ou territoire ménapien, se subdivisait en plusieurs districts qui semblent avoir eu pour chefs-lieux de véritables villes. Telles étaient Courtrai, dont l'existence historique date du temps des Romains; Gand et Bruges, dont la population était déjà importante au septième siècle. De l'autre côté de l'Escaut, Anvers offrait encore un lieu de commerce, cité dans la suite comme un port fameux. La quantité de villages dont les Flandres se couvraient, et qui est prouvée par les chartes des siècles suivants, égalait presque le nombre actuel, au moins dans plusieurs parties de la contrée. On peut croire que ces plaines occidentales avaient aussi servi de refuge à quelques populations nouvelles, et le pays de Waes, par exemple, qui était alors aussi aride que la Campine, paraît avoir été peuplé par la même race d'hommes.

L'aspect général de cette partie de la Belgique se trouvait donc entièrement changé; mais les conquêtes du travail y étaient encore plus frappantes que l'accroissement de la popu-

lation. Les eaux intérieures étaient déjà contenues et avaient leurs bornes fixes; les flots de la mer étaient arrêtés par des digues (quoique bien en deçà du rivage actuel, puisque celle qui protégeait Bruges au nord se trouve aujourd'hui à plus de deux lieues dans l'intérieur des terres); les terrains stériles étaient les seuls que couvrissent encore de grandes forêts. Il est vrai que des habitudes violentes régnaient encore parmi les habitants des cantons maritimes, à la fois cultivateurs et guerriers comme les Germains du nord; mais c'était la conséquence de la liberté qu'ils conservaient. Un des monuments les plus curieux de cette époque (la vie de saint Liévin) nous les montre bien vêtus et bien armés, jouissant d'une grande richesse agricole, mais ne reconnaissant aucune loi que leurs propres usages. On ne sait pas s'ils avaient été soumis par les successeurs de Clovis; mais ceux même qui ne s'unirent jamais aux Frisons, subissaient à peine l'action des lois ou des armes franques : car les saints hommes qui leur portèrent la lumière de l'Évangile, dans le cours du septième siècle, éprouvèrent que les ordres des rois n'avaient point d'empire au nord de l'Escaut, et que les habitants du pays ne reconnaissaient aucune autorité étrangère. La lenteur même avec laquelle les populations du littoral se convertirent au christianisme (cent cinquante ans après les Francs), est encore une preuve du peu d'empire qu'avait sur elles la race conquérante.

Ce ne fut que de 630 à 650 que s'accomplit enfin cette conversion. Saint Éleuthère, évêque de Tournai, l'avait tentée un siècle plus tôt, mais sans pouvoir même obtenir accès dans le pays. Les premiers efforts couronnés de quelque succès, furent ceux de saint Amand, religieux bénédictin, qui reçut l'épiscopat pour porter la foi chez les idolâtres. Cet apôtre des Flandres eut besoin de la plus grande persévérance pour remplir sa pieuse mission. Repoussé une première fois, il revint à la charge avec des lettres du roi franc Dagobert qui enjoignaient aux habitants de devenir chrétiens; mais ceux de Gand, auxquels il s'adressa, répondirent à cet ordre par des violences qui mirent ses jours en danger. Toutefois la renommée de sa vertu et de sa sainteté obtint enfin ce que n'avait pu faire le pouvoir royal. Les Gantois l'accueillirent,

brisèrent l'idole qu'ils adoraient (Mercure, dit-on), et bâtirent le monastère de Saint-Pierre, sur une hauteur qui dominait leur ville (630). Le saint passa ensuite à Anvers, où son enseignement ne fut pas moins efficace. Peu après (646), le littoral fut parcouru par saint Éloi, qui d'orfèvre était devenu trésorier de Dagobert, et qui venait d'embrasser le sacerdoce. La Flandre occidentale, Bruges, la Zélande et Anvers, devinrent le théâtre de ses travaux. Une foule d'hommes moins illustres, mais d'un zèle ardent et d'une foi sincère, achevèrent l'œuvre ainsi commencée, prodiguant pour son succès leurs efforts, leurs biens, leur vie. Aussi la destruction de l'idolâtrie fut-elle alors soudaine et complète, et on vit s'affaiblir depuis ce moment la barrière que la diversité de mœurs et de coutumes, plus encore que la différence de langage, avait mise entre les Belges du nord et ceux du midi.

CHAPITRE II.

Administration du pays. — Affaiblissement de la royauté. — Développement de l'esprit religieux.

A mesure que le temps consolidait la domination des Francs sur la Gaule, l'organisation politique devenait sinon très-régulière, du moins assez uniforme. Chaque province, grande ou petite, était appelée un pays (*pagus* ou *gau*), et chaque pays avait un chef revêtu du titre de comte (ou *grave*), et auquel étaient confiés le commandement des troupes et l'administration de la justice. Si les circonstances l'exigeaient, plusieurs provinces et plusieurs comtes étaient placés sous les ordres d'un seul duc, dont l'autorité plus étendue n'était subordonnée qu'à celle du souverain. Là se bornait à peu près la hiérarchie régulière des pouvoirs, moins étendue que chez plusieurs peuples barbares. Quant aux ressources dont ces chefs provinciaux disposaient pour le maintien de l'ordre, elles consistaient dans la possession de grandes terres appelées bénéfices, dont la couronne avait la propriété, mais dont l'usufruit était donné au comte ou au duc. Les simples guerriers recevaient à leur tour de celui-ci quelque part de ces vastes domaines : c'était leur solde et la récompense de leurs services. Ils la perdaient quand ils cessaient de marcher sous lui, comme lui quand son emploi lui était ôté : la jouissance du bénéfice ne représentait qu'un salaire.

Cet ordre de choses divisait la race conquérante elle-même en deux classes : ceux qui relevaient du roi, et ceux qui tenaient leur terre des premiers. Ceux-là étaient appelés les grands, les anciens, les seigneurs; ceux-ci les mineurs et les petites gens. Les grands semblent n'avoir formé en Belgique qu'un très-petit nombre de familles en possession de bénéfices et riches d'ailleurs en vastes propriétés. Les simples guerriers

se groupaient autour de ces maisons que l'on pouvait appeler régnantes, et dont ils faisaient la force par leur courage et leur dévouement : dans leurs idées germaniques, c'était plutôt pour eux un honneur qu'une tâche de tenir leurs biens du chef auquel ils s'étaient « recommandés ». Or, ces simples guerriers se trouvaient bien plus nombreux dans nos provinces qu'ailleurs; car les unes étaient l'ancienne demeure des Francs, et leur race y restait plus condensée que dans les contrées nouvellement conquises; les autres, peuplées de tribus à peine vassales, offraient autant de soldats que d'hommes libres. Ainsi les familles seigneuriales qui étaient demeurées en Belgique semblaient appelées à dominer sur la monarchie tout entière, comme il arriva bientôt après.

Ces grandes maisons, tout en reconnaissant la suprématie des rois, ne leur obéissaient qu'à demi, et conservaient les habitudes d'indépendance des temps primitifs. Les seigneurs étaient les « fidèles » du prince, qui ne faisait rien sans leur conseil et leur appui. Leur pouvoir, fondé sur l'épée et soutenu par la violence, devint de plus en plus formidable à mesure que s'affaiblit l'autorité des monarques. Dans l'intérieur de la France, où les grandes villes étaient plus nombreuses, l'influence des évêques balançait ordinairement celle des chefs militaires, et maintenait jusqu'à un certain point l'ordre intérieur et la souveraineté royale. Mais les deux cités épiscopales que possédait la Belgique étaient comme isolées au milieu des domaines des grands. Cependant Tournai semble avoir vigoureusement maintenu sa liberté intérieure. Les habitants de cette ville, ayant soutenu un siége pour défendre le roi Chilpéric, qui s'était réfugié dans leurs murs en 575, le monarque reconnaissant les affranchit presque entièrement de sa juridiction, et transporta presque tous ses droits à leur évêque Chrasmer et aux successeurs de ce prélat.

Les descendants de Clovis avaient d'abord conservé le caractère guerrier de leur race, et regardé comme leur plus beau privilége celui de conduire leurs armées. Mais depuis la seconde moitié du septième siècle, ils s'effacèrent en quelque sorte, éclipsés par les maires du palais. Ceux que l'on nommait ainsi étaient les officiers royaux chargés de gouverner la maison des princes (*major-domûs*), et auxquels l'administration de leurs

domaines donnait la direction de toutes les affaires. On choisissait ordinairement pour ce poste les plus puissants et les plus célèbres des ducs, tandis que les rois étaient souvent jeunes, faibles, sans expérience. Il était donc pour ainsi dire impossible que les maires ne finissent point par prendre l'ascendant sur leurs propres souverains. Tel fut le spectacle qu'offrit en effet, pendant un siècle, la cour des derniers Mérovingiens, que l'indignation publique appela les rois fainéants.

Aux désordres que produisait la faiblesse du pouvoir, se joignait ordinairement la division du royaume entre plusieurs souverains. Il y avait presque toujours plusieurs rois et plusieurs maires du palais (ordinairement deux). C'est que les Mérovingiens n'eurent jamais l'idée de l'unité de la monarchie. A l'approche de la mort, chaque prince partageait ses états entre tous ses fils, lesquels divisaient le pays comme un domaine et les populations comme des propriétés. Dans ces partages sans cesse renouvelés, et qui étaient des causes permanentes de discorde et de crimes, la Belgique se trouvait toujours fractionnée; car l'Escaut était regardé comme la limite naturelle de deux royaumes différents : l'un, appelé Neustrie (ou terre nouvelle), s'étendait depuis la rive gauche du fleuve jusque vers l'Océan; l'autre, appelé Austrasie (ce qui veut dire terre orientale), commençait à la rive droite et se prolongeait jusqu'au delà du Rhin. Souvent les guerres des rois interrompaient toute communication entre les deux pays, arrêtant leur commerce naturel, et étouffant sous les rivalités politiques les premiers germes d'alliance et d'union.

Les fondations religieuses qui se firent à cette époque (vers l'an 650) dans toute la Belgique furent immenses. On remarque en général que c'étaient des Francs des terres hautes, appartenant à des races royales ou héroïques, qui vouaient ainsi leur fortune et leur existence à Dieu, avec la même ardeur et le même entraînement qu'ils avaient portés sur les champs de bataille. Tels étaient saint Bavon, qui dota les deux principales abbayes de Gand (dont l'une garda son nom); saint Trond, qui fonda celles de *Sarcinium* (également appelée Saint-Trond, d'après lui) et d'Eeckhoute, dans la Flandre occidentale; saint Landelin, qui bâtit celle de Lobbes; saint Vincent, qui éleva celle de Soignies, etc. Les femmes déployèrent le même zèle

et la même générosité. Sainte Gertrude, sainte Begge, sa sœur, leur mère Iduberge, veuve de Pépin de Landen, et leurs cousines sainte Waudru et sainte Aldegonde, qui étaient toutes du sang le plus noble et du rang le plus élevé, consacrèrent leurs richesses à bâtir ou à doter des monastères, dont plusieurs devinrent le berceau de villes considérables (Mons, Nivelles, Maubeuge, Gertruidenberg). Ainsi les descendants de cette race guerrière, qui avait fondé sur l'épée la monarchie de Clovis, se sentaient entraînés par une impulsion puissante vers ces doctrines religieuses longtemps étrangères à leur intelligence et à leur cœur. C'était pour le pays un nouvel élément de civilisation; mais la France entière en éprouva bientôt les effets, puisque ces mêmes familles, établies dans nos provinces et qui manifestaient ces tendances chrétiennes au sein de leur puissance et de leur grandeur militaire, ne devaient pas tarder à dominer sur tout le royaume. Elles y créèrent, avec leurs idées nouvelles, un ordre social dont nous admirons encore la grandeur, et qui changea la face de la Belgique et de l'Europe.

CHAPITRE III.

Origine et grandeur de la famille Carlovingienne en Belgique.

Pendant les premiers âges de la monarchie franque, les provinces du nord furent tour à tour menacées par les Saxons, qui étaient la principale race de la Basse-Allemagne, et par la ligue frisonne, formée des diverses tribus qui occupaient le littoral depuis le Weser jusqu'à la bouche la plus occidentale de l'Escaut. Ces dernières, comme on l'a déjà vu, possédaient une partie de la côte belge, et il existait une profonde animosité entre elles et les Francs de la frontière, qu'elles semblent avoir d'abord fait reculer jusque dans l'intérieur du pays.

Au milieu des discordes civiles qui désolaient l'état et qui armaient les Mérovingiens les uns contre les autres, on ne voit pas qu'un seul des rois francs ait marché vers le Nord pour repousser ces voisins redoutables. Nos provinces, séparées du reste du royaume par l'Ardenne et la Forêt-Charbonnière, étaient comme abandonnées à elles-mêmes, et si elles ne succombèrent pas sous les attaques des Frisons, ce fut parce que leurs propres forces leur suffirent pour se défendre. Aucun historien ne nous a transmis le récit des combats dont les côtes de la Belgique furent alors le théâtre; nous savons seulement que les Francs et les indigènes reconquirent, vers 620, tout ce que les étrangers avaient envahi en deçà de la Meuse et du Rhin. Cette glorieuse réaction semble avoir été l'œuvre d'un guerrier célèbre qui tint depuis lors le premier rang parmi les grands d'Austrasie. C'était un chef d'origine franque, né dans la Hasbagne, où sa famille possédait de vastes domaines, allié de près aux grandes maisons du Hainaut et du Brabant, et qui conservait encore les mœurs et la langue de ses ancêtres germaniques (un vieux biographe l'appelle Teuton de sang et de langage). Il avait nom Pépin, et fut surnommé de Landen, parce que la terre où il résidait se trouvait dans cet endroit

(au sud-est de Tirlemont). Avant lui, son père Carloman avait déjà commandé sur cette frontière avec le titre de duc; mais on ne sait rien de ses faits d'armes. Pépin, héritier de son rang comme de ses possessions, sut faire reculer les Frisons jusque derrière la Meuse et le Wahal, qui leur servirent alors de limites. Ce fut, disent les contemporains, un duc glorieux et invincible : tout lui obéit depuis les bouches de la Meuse jusqu'à la Forêt-Charbonnière; et son gouvernement juste lui acquit l'amour et le respect des peuples que son glaive avait défendus. Aussi voyons-nous que l'affection des Belges austrasiens passa de lui à sa famille, et que leur dévouement ne lui manqua jamais.

L'immensité des domaines que sa naissance, son titre et ses victoires mettaient à sa disposition, serait presque incroyable aujourd'hui, si l'on n'en possédait la preuve; car les fondations religieuses faites plus tard avec quelques parcelles de son héritage formeraient seules une fortune royale. Probablement il avait gardé pour lui et ses compagnons d'armes ce qu'il avait conquis sans le secours du monarque. Tel était le vieil usage des chefs germains dont le duc austrasien offrait encore le type fidèle. C'était un guerrier de mœurs simples et antiques, mais dont l'âme était forte et pure, et qui, malgré son ignorance, ne se trouva jamais au-dessous de sa haute fortune. Après être sorti avec gloire de l'épreuve des batailles, il fut appelé au gouvernement de la monarchie par le choix de Clotaire II, roi de toute la France, qui le prit pour maire du palais. Le rude Franc de Hasbagne était mal préparé à cette tâche délicate, et ses mains auraient tenu plus aisément une épée que les rênes d'un état. Il eut besoin de recourir à l'aide des évêques de Metz et de Cologne pour surmonter les difficultés que lui offraient les affaires; mais, avec l'assistance de leurs lumières, il trouva dans sa propre énergie, dans une conduite toujours ferme et loyale, et dans un sentiment profond de ses devoirs, la force de gouverner avec succès, et son administration rétablit l'ordre à l'intérieur et l'honneur au dehors. Le monarque le désigna ensuite, conjointement avec saint Arnould, évêque de Metz, pour servir de ministre et de guide à son fils Dagobert, qui allait régner en Austrasie (625). On vit alors le brave chef, aussi grand dans le palais que sur le champ de bataille, oser censurer tout haut

son jeune roi qui se laissait égarer par la fougue des passions. Dagobert l'écouta, revint de ses fautes, et, honorant à son tour ce grand caractère, il confia lui-même au duc, déjà vieux, la tutelle de son propre fils appelé Sigebert (640). Pépin vécut encore assez longtemps pour voir ce nouveau pupille recevoir la couronne d'Austrasie (645). Il l'assura sur sa tête par des mesures pleines de sagesse, et ferma les yeux après avoir accompli cette dernière œuvre (647). Sa mémoire a été révérée par les anciens Belges comme celle d'un saint, et le même hommage fut rendu à sa femme et à ses deux filles, Gertrude et Begge, que l'Église a reconnues comme saintes. Tout avait été pur et sans tache dans la maison du noble Hasbanais comme dans son cœur.

Quoique l'hérédité des titres et des bénéfices ne fût point encore consacrée, elle existait déjà en réalité pour les maisons prépondérantes; et, après la mort du vieux chef, ses dignités, comme le reste de son héritage, passèrent à son fils. Celui-ci se nommait Grimoald, et l'éclat du nom de son père, l'affection des peuples, la reconnaissance royale, tout faisait de lui le premier des chefs austrasiens. Il gouverna dix ans les états de Sigebert, régnant à sa place sous le titre de maire du palais. Les villes de Stavelot et de Malmédy doivent leur origine aux monastères qu'il fonda alors sur ses propres domaines; et si la paix rendit son administration stérile pour les historiens, la contrée n'eut à déplorer aucun des fléaux des gouvernements lâches ou tyranniques. Mais une occasion fatale vint réveiller dans le cœur du maire du palais l'ambition et l'avidité mal étouffée du Franc. Sigebert mourant lui confia la garde de son fils encore en bas âge, quoique cet enfant se trouvât le seul obstacle entre le trône et le fils unique de Grimoald, jadis adopté par le monarque et appelé ainsi à sa succession à défaut d'héritier naturel. Il aurait fallu plus de grandeur d'âme et de vertu que l'on n'en devait attendre d'un guerrier de cette époque barbare, pour que le Hasbanais respectât les droits de cet enfant placé entre ses mains et dont la perte lui promettait un sceptre. Sa loyauté ne fut pas à l'épreuve d'une pareille tentation, et, faisant disparaître l'héritier légitime (qui fut secrètement envoyé en Écosse), ce fut à son propre enfant qu'il réserva la couronne. C'était une lâche perfidie; une autre trahison vint l'en punir.

Clovis, roi de Neustrie, attira le coupable à Paris par les plus flatteuses invitations, et, le tenant en son pouvoir, le fit périr dans un cachot, ainsi que son fils (658).

Ce double meurtre, dont les circonstances sont entourées de quelque mystère, éteignait la race de Pépin dans sa descendance masculine. Mais sa fille sainte Begge épousa un fils de saint Arnould, duc du pays de Moselle et ensuite évêque de Metz. De ce mariage naquit une nouvelle famille, qui, héritant des biens et des titres de la maison hasbanaise (« dix fois plus grande que celle de Moselle, » dit un ancien auteur), adopta aussi les noms de Pépin et de Carloman, à l'exclusion de ceux d'Arnould et de son fils Anségise. Celui-ci cependant sortait d'un sang illustre, comptant parmi ses aïeux un empereur et des rois francs; mais pour s'assurer l'affection des populations belliqueuses de l'Austrasie septentrionale, il fallait que ses fils parussent se naturaliser sur le sol belge, et nous les voyons en effet s'identifier si bien avec les familles indigènes que l'idiome germanique, conservé dans nos provinces septentrionales, devint leur langue maternelle.

Ainsi fut continuée la maison qu'avaient élevée si haut les victoires de Pépin, et quoique la contrée où s'étendaient ses domaines et son autorité fît encore partie de la monarchie franque, ce fut depuis lors comme un état indépendant qui s'étendait de l'Escaut à la Moselle, embrassant presque toute la Belgique moderne (excepté les Flandres), et gouverné par cette dynastie hasbanaise qui ne tarda pas à se déclarer rivale des Mérovingiens. Sous le nom d'Austrasiens, c'étaient les peuples de nos provinces qui se groupaient autour d'un chef commun; les vassaux et les compagnons d'armes de ces Pépins et de ces Charles, qui devaient conquérir par degrés la France et l'ouest de l'Europe, sortaient de la Belgique actuelle, et y ont laissé leurs descendants; la race Carlovingienne (c'est le nom que lui donna la postérité) porta sur le trône les idées, les usages, les mœurs de notre pays; et quand sa grandeur s'écroula, ce furent encore des maisons sorties d'elle (par les femmes), et qui tenaient leur puissance de la sienne, qui régnèrent dans nos provinces sous les titres de ducs et de comtes. L'histoire de cette grande famille est donc si étroitement liée à la nôtre qu'on ne peut les séparer.

Anségise hérita de tous les biens et de toutes les dignités de Grimoald, sans que les Mérovingiens eussent la volonté ou la force de les lui disputer. Il leur resta soumis, prenant peu de part aux affaires de la monarchie, et jouissant en paix de sa grandeur. Mais il n'en fut pas de même de son fils Pépin, surnommé d'Héristal (parce qu'il résidait en cet endroit, situé près de Liége). Ce jeune chef eut à peine hérité des domaines de sa famille (685), qu'il se montra hostile à la maison royale, soit par ambition, soit par ressentiment du meurtre de son oncle, dont il fit porter le nom à l'un de ses fils. Il s'unit avec un seigneur du nom de Martin, prit conjointement avec lui le titre nouveau de duc d'Austrasie, et souleva la contrée contre le roi Thierry de Neustrie, qui gouvernait alors la France tout entière. L'entreprise était téméraire, et elle échoua d'abord de la manière la plus complète. Les forces royales livrèrent bataille aux révoltés, médiocrement soutenus par les Austrasiens : le compagnon de Pépin fut tué, et lui-même mis en fuite. Mais le jeune duc, déployant dès lors cette énergie qui devait le rendre si redoutable et que rien ne put jamais fléchir, ne se découragea pas de cette défaite, et se replia sur les provinces belges, où les races franques des hautes terres, et les populations germaniques de la plaine, réunies depuis longtemps sous le gouvernement de sa maison, présentaient une masse compacte et redoutable. Après y être resté trois ans, il recommença la lutte en 691, livra bataille à ses adversaires à Testry (près de St.-Quentin), les mit en déroute et s'empara de Thierry. Mais quand il se vit maître du roi, soit qu'il n'en voulût qu'à ceux qui le guidaient, soit qu'il n'osât pousser plus loin sa vengeance, il se contenta de s'imposer à lui comme maire du palais, se réservant sous ce titre toute la puissance réelle. Peut-être en effet était-ce une nécessité que le pouvoir fût exercé par des mains plus fortes que celles du prince mérovingien; mais cet asservissement de la royauté, qui devint durable, détruisit toute autre suprématie que celle de la force. Depuis lors le chef victorieux fut le véritable souverain de la France, et pendant vingt-trois années que dura son gouvernement, il déploya la même fermeté pour faire respecter son autorité au dedans que pour écraser les ennemis au dehors. Parmi

ceux qu'il alla chercher en Allemagne furent encore les Frisons, qu'il fit reculer depuis les bords de la Meuse jusqu'au Vieux-Rhin, mais non sans rencontrer une résistance énergique dans leur roi Radbod, qui revint plusieurs fois au combat et vendit cher sa défaite. Utrecht devint alors la ville frontière du côté du nord, et le berceau du christianisme dans la Frise.

Mais cette grandeur et ces triomphes de Pépin d'Héristal, légitimés par la fortune, ne laissèrent pas que de conserver un caractère de désordre et de violence, et le guerrier dont l'orgueil ou le ressentiment n'avait pas respecté le trône, ne sut pas soumettre ses passions au frein des lois. La Belgique, où il aimait à résider, le vit repousser son épouse Plectrude, pour donner sa place à une concubine, qui régnait dans sa maison, et qu'il faisait asseoir à sa table à la face des principaux du pays. Saint Lambert, évêque de Maestricht, avait osé lui adresser à ce sujet de vertueuses représentations; mais il fut massacré à Liége (698) par le frère de cette femme, et ce meurtre demeura impuni. Un autre assassin tua peu après un fils de Pépin lui-même. On dirait que l'ivresse du succès avait déchaîné les passions de ces hommes encore à demi barbares, qui avaient fait un sceptre de l'épée, et qui ne croyaient plus qu'en elle.

Pépin mourut en 714, laissant trois petits-fils à peine sortis de l'enfance, et dont sa veuve Plectrude prit la tutelle. La domination de sa famille était si bien établie, que dans les premiers moments qui suivirent sa mort, les Neustriens comme les Austrasiens restèrent soumis à celle qui avait été son épouse. On savait pourtant qu'à son lit de mort il avait désigné pour successeur un fils qu'il avait eu de sa concubine, et qui devint célèbre plus tard sous le nom de Charles Martel. Mais ce choix, qui paraissait honteux, ne trouva d'abord aucun appui, et Charles fut même emprisonné à Cologne, ville que Plectrude avait choisie pour résidence.

Cependant l'audace et la fortune du chef qui venait de mourir, lui avaient fait des ennemis trop redoutables, pour qu'une femme pût conserver longtemps son héritage. Bientôt l'Austrasie, qui lui restait fidèle, fut menacée d'une double attaque : d'une part se levèrent les Neustriens, de l'autre les Frisons. C'était une guerre de deux peuples contre une seule maison sans chef et

sans défenseur. Les troupes de Neustrie traversèrent l'Ardenne et vinrent ravager la Belgique : l'indomptable Radbod remonta le Rhin jusque sous les murs de Cologne. C'en était fait de cette famille naguère si puissante, si Charles, quoique bien jeune encore, ne se fût échappé de sa prison pour rassembler les débris du parti austrasien. Une première armée qu'il réunit attaqua les Frisons et fut taillée en pièces; à peine une poignée de braves put-elle échapper au massacre. Mais Radbod s'étant retiré après sa victoire, les vaincus reprirent courage. N'ayant plus à redouter que les Neustriens, ils se jetèrent dans l'Ardenne, où ils firent une guerre d'abord de partis et de surprises, puis de combats sérieux; et leur nombre s'accrut assez pour que, la troisième année (717), Charles pût livrer une bataille rangée aux Neustriens, qui furent mis en fuite.

Le jeune chef ayant ainsi reconquis à la pointe de l'épée l'héritage paternel, personne ne lui en disputa plus la possession. Il fut donc, comme Pépin, duc et maire du palais, sous des rois faibles et obscurs, souvent créés par lui-même. Mais ces fantômes de souverains, quelque impuissants qu'ils fussent, semblaient encore rendre douteux l'avenir de la maison austrasienne. Charles prodigua son sang pendant vingt années pour acquérir, à force de gloire, le droit de les anéantir.

Il serait impossible d'énumérer ici la suite de guerres qui remplirent ces vingt années. La puissance des Francs à l'est du Rhin était mal établie, et n'embrassait qu'une région de peu d'étendue : le nouveau duc la porta jusqu'à l'Elbe et au Danube. Au midi, les derniers rois mérovingiens avaient la Loire pour frontière : lui, atteignit les Pyrénées et les bouches du Rhône. Dans toutes ces expéditions, la fortune fut fidèle à son courage et à son génie militaire; mais chaque guerre nouvelle demandait de nouvelles forces, et l'appât du butin ne suffisait pas toujours à l'avidité des chefs et des soldats. Charles, dans les besoins où le jetaient ses entreprises continuelles, ne trouva bientôt plus d'autre proie à livrer à ses gens de guerre que les domaines de l'Église. On le vit donner à ces hommes de fer et de sang, des évêchés et des abbayes : non qu'il manquât lui-même d'un certain zèle pour la religion (car il protégea saint Willebrod et saint Boniface, apôtres de la Frise et de l'Allemagne); mais la conquête violente du pouvoir l'entraînait malgré lui à toutes les fatales

conséquences d'une grandeur fondée sur les armes et qui ne se soutient que par elles.

Le grand titre de gloire de Charles aux yeux de l'Europe, fut une victoire décisive sur les Sarrasins (en 732). Maîtresses de l'Espagne, et d'abord appelées dans le midi de la France par le souverain qui y dominait (Eude, duc d'Aquitaine), ces hordes venues d'Afrique avaient pénétré jusqu'à la Loire, et forcèrent celui même qui avait compté sur leur appui à implorer contre elles le secours des armes franques. Charles se rendit aux prières d'Eude, marcha contre les barbares, les rencontra près de Poitiers, et, après une bataille qui dura presque tout un jour, comme celle où les Francs avaient combattu Attila, les Sarrasins reculèrent. La moitié de leur armée resta couchée sur la plaine où le combat s'était livré, et la voix populaire porta le nombre des cadavres à plus de trois cent mille. Le vainqueur reçut le surnom de *Martel* (massue ou marteau), qui dans le langage pittoresque des camps exprimait fidèlement la force des coups qu'avait portés à l'ennemi sa redoutable épée.

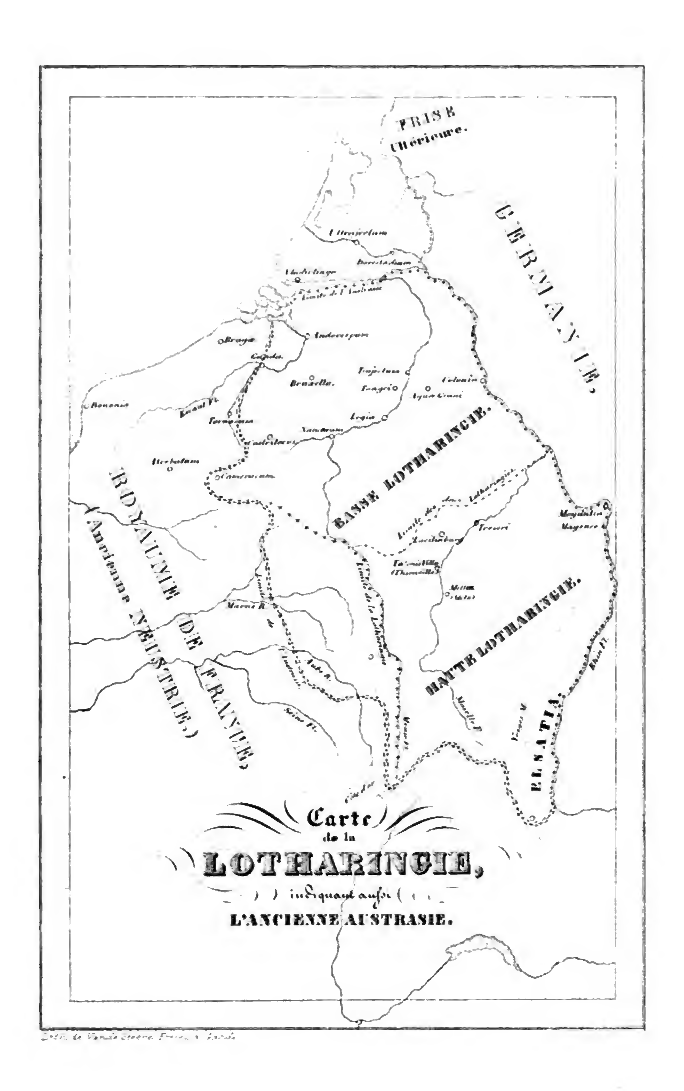
Charles Martel mourut en 741, après avoir osé, dans ses dernières années, se passer enfin d'un vain simulacre de roi, et gouverner sous le titre de duc des Francs. Mais ses deux fils, Carloman et Pépin, surnommé le Bref, ne crurent pas pouvoir encore suivre cet exemple. Ce ne fut que dix ans plus tard (en 751), et lorsque le pieux Carloman eut quitté son palais pour entrer dans un cloître, que le dernier des Mérovingiens descendit du trône pour faire place à Pépin. Ce prince fut proclamé roi à Soissons dans une assemblée générale des Francs. Saint Boniface, légat du pape Zacharie, sacra le nouveau monarque; celui qui possède le pouvoir, avait dit le souverain pontife, peut bien en prendre aussi le titre.

CHAPITRE IV.

Rois et empereurs Carlovingiens. — Royaume de Lorraine. — Origine des Maisons de Hainaut et de Flandre.

Des historiens français ont remarqué avec raison, que l'élévation de la deuxième race avait été comme une seconde conquête de la France par des hommes du Nord; et en effet, partout où avait porté l'épée de Charles Martel, il avait établi comme maîtres plutôt que comme magistrats des ducs, des comtes, et quelquefois même des évêques, tirés des rangs de ses compagnons d'armes, et qui offraient le type encore rude et grossier des vieux Francs de nos provinces. Mais c'étaient là les résultats de la lutte et de la violence : dès que la nouvelle dynastie fut montée sur le trône, elle s'attacha à faire disparaître l'oppression et l'anarchie, et ce fut à ses sages efforts que la France dut l'établissement définitif des principes et des institutions sur lesquels se fondèrent depuis tous les états européens.

Pépin, auquel échut le commencement de cette grande tâche, avait le cœur et le bras d'un guerrier. On raconte que voyant d'autres chefs, naguère ses égaux, témoigner quelque jalousie de son élévation, il saisit le moment où ils assistaient à un combat d'animaux féroces pour faire l'épreuve publique de leur courage et du sien. Il demanda tout haut qui oserait attaquer un lion lâché dans l'arène et qui venait de terrasser un taureau. Personne ne se sentant assez d'audace, le fils de Charles Martel sauta dans la lice le sabre à la main, et n'en sortit qu'avec la tête du lion. Ce n'était pas une vaine témérité; les hommes sur lesquels il régnait avaient besoin de respecter dans leur prince l'intrépidité du soldat avant celle du monarque, et la petitesse de la taille de Pépin eût été dans les camps une cause de mépris, si l'on eût pu douter du poids de son épée.



Digitized by Google

Mais le nouveau roi avait une mission plus grande, et qu'il comprit; il devait fonder une dynastie par d'autres moyens que ceux de la conquête. L'affection et le respect populaires lui parurent les vrais appuis du trône, soit que son esprit sage eût compris cette vérité, soit qu'il la trouvât écrite dans les souvenirs de sa famille. Il se montra juste et modéré, accessible et sans hauteur, clément et sans désir de la vengeance. Ce fut ainsi qu'il légitima aux yeux des peuples le pouvoir qu'il s'était approprié. Les circonstances le servirent également sous ce rapport, en amenant en France le pape Étienne II, persécuté en Italie par les Lombards. Pépin se fit sacrer par lui d'une manière plus solennelle que par saint Boniface (754), et cette fois l'onction sainte fut également donnée à sa femme Bertrade et à ses deux fils. Il marcha ensuite contre les Lombards et les contraignit à respecter l'indépendance du pontife. Les dernières années de sa vie furent consacrées à soumettre les provinces de France situées au midi de la Loire, qui s'étaient soustraites à l'obéissance des rois précédents. Il mourut en 768.

Des deux fils qu'il laissait, nommés Charles et Carloman, le plus jeune ne lui survécut que de trois années, et cette fin précoce réunit toute la monarchie sous l'autorité de Charles (771), comme si la fortune eût voulu assurer sa grandeur. Ce jeune prince était probablement né en Belgique[1], et paraît y avoir passé ses premières années; aussi aima-t-il toujours à y résider. Il avait, comme tous ceux de sa famille, le génie des combats et celui du commandement; mais sa gloire éclipsa celle de ses ancêtres eux-mêmes, et c'est en sa mémoire que cette race royale a reçu le nom de Carlovingiens. Pendant quarante-six ans que dura son règne (de 768 à 814), il écrasa tout ce qui osa lutter contre lui : à l'est, il soumit les Saxons (après trente-trois ans de guerre) et porta son empire jusqu'à l'Elbe

[1] Sa naissance fut tenue secrète, ce qui dément les assertions puériles de ceux qui prétendent en avoir trouvé le lieu précis. « *De cujus nativitate et infantiâ vel etiam pueritiâ, quia neque scriptis usquam aliquid declaratum est, neque quisquam modo superesse invenitur qui horum se dicat habere notitiam, scribere ineptum.* »

EINHARDUS, *in vitâ Car. Magni*, c. 4.

et au Danube; au midi, il conquit l'Italie; à l'ouest, il pénétra jusqu'en Espagne. Mais quoiqu'il marchât toujours le premier à la tête de ses armées, et que les contemporains nous le peignent comme un géant sur le champ de bataille, son courage et ses triomphes sont ses moindres titres aux yeux de la postérité. Ce qui justifie surtout le nom de Charlemagne (ou Charles le Grand) que lui ont donné tous les siècles, c'est que le guerrier dont l'épée fit trembler l'Europe fut aussi le législateur des peuples. C'était à lui qu'il était réservé de mettre enfin un terme à l'anarchie politique et sociale qui régnait depuis la chute de l'empire romain. Dans tout l'Ouest (France, Angleterre, Italie, Espagne), les nations germaniques, avec leurs coutumes barbares, étaient mêlées aux anciens sujets de Rome qui gardaient les débris de leurs lois et de leur civilisation. Entre ces diverses races et leurs idées incompatibles, aucune fusion n'avait eu lieu : il n'y avait nulle part d'unité nationale, mais partout se heurtaient des populations différentes, dont la plus vigoureuse pesait sur les autres sans se fondre parmi elles. Charlemagne eut la gloire d'imposer des lois générales et un ordre uniforme à cette société plongée dans le chaos.

Pour y parvenir, il fallut soumettre à une règle commune non-seulement les lois, mais encore les idées de ces nations différentes d'âge, de caractère, de civilisation; car aucune puissance n'eût fait respecter un code contraire à l'opinion des masses et aux habitudes anarchiques des conquérants. Dès les premiers temps de la monarchie, l'on avait reconnu que le christianisme seul pouvait offrir cette règle, et faire plier sous les mêmes préceptes les Romains et les barbares, les vaincus et les vainqueurs. Mais, quoique convertis depuis deux siècles, les Francs n'étaient point encore façonnés à des mœurs et à des coutumes chrétiennes. Charlemagne fut le premier qui vainquit leur résistance, et qui sut faire régner des lois conformes par leurs principes aux maximes de la religion, et applicables par leurs formes à des peuples encore dans l'enfance. Cette législation, œuvre d'un demi-siècle d'efforts, se trouva si bien appropriée aux besoins de l'Europe qu'elle s'y généralisa au milieu de tous les orages, et devint l'élément de la civilisation moderne.

Le code des lois de Charlemagne ne fut pas composé en

une fois et promulgué d'un seul coup. Il se forma des décrets que le roi guerrier faisait adopter dans l'assemblée de ses fidèles (les Francs, le clergé et les hommes de toute race admis au service royal), au retour de ses expéditions de l'Est ou du Midi. Chaque année il ajoutait quelques pierres à son édifice, et au milieu des luttes de toute espèce où il se voyait entraîné, il ne fallait pas moins que sa main puissante pour élever et soutenir un pareil monument. Toujours occupé de son œuvre, dirigeant lui-même les chefs qu'il envoyait à chaque province, présidant au choix des juges et des évêques, il montrait un dévouement infatigable et une vigilance à laquelle rien n'échappait. Grâce à cette force de caractère, plus encore qu'à son génie et à son pouvoir, il fixa les bases de la société nouvelle dans l'esprit et dans les habitudes des peuples, en même temps que dans leurs institutions.

Il s'occupa avec autant de zèle de réformer l'organisation intérieure de la monarchie, et quoique cette partie de ses grandes créations dût être la moins durable (l'anarchie ayant éclaté de nouveau après lui), elle méritait les mêmes éloges. Deux points surtout améliorèrent le système jusqu'alors établi : ce furent les inspections annuelles des provinces par des comtes et des évêques, et l'institution des juges locaux appelés échevins (*scabini*). L'inspection annuelle régularisait le gouvernement des comtes provinciaux, prévenait leur tyrannie ou leur inaction, assurait l'ordre général. Pour les échevins, c'est-à-dire les juges établis dans chaque canton, leur institution avait pour but l'ordre local, et elle devint plus tard un élément de liberté, partout où elle put résister aux envahissements des pouvoirs supérieurs.

Dans l'administration des domaines qui faisaient la richesse des rois, Charles se montra non-seulement agriculteur intelligent, mais déjà initié à plusieurs industries. Les familles attachées à la culture de ses terres devaient, comme les populations agricoles des Flandres, associer les travaux du laboureur à ceux du fabricant d'étoffes, et il semble avoir pris cette idée en Belgique, car au lieu de l'huile nécessaire pour la préparation des laines, mais inconnue dans le Nord, il faisait employer le saindoux. C'était également la culture belge qu'il imposait à ses fermiers; car nous avons encore les réclamations que firent ceux de France contre l'emploi de la marne

auquel il les avait assujettis. Ainsi l'on reconnait partout dans le maître et le législateur de l'Europe, l'héritier du vieux Pépin de Landen et l'habitant de notre pays.

Ses efforts pour hâter la civilisation de ses sujets ne se bornèrent pas à la législation; il appela de toutes parts les savants, dota les écoles, encouragea l'étude et fit de l'instruction un titre aux emplois. Il avait même projeté la composition d'une grammaire dans le dialecte des Francs (la langue des provinces où il avait été élevé en Belgique), et il avait voulu enrichir leur idiome de plusieurs noms qui lui manquaient. Il désirait aussi recueillir les chants nationaux qui leur servaient de chroniques et d'histoire. Malheureusement il ne put faire lui-même ce travail, que négligèrent les doctes de sa cour, étrangers à nos contrées.

Charlemagne conservait au milieu de sa grandeur les mœurs simples de sa race : ses filles tissaient des vêtements pour lui, comme les sœurs d'Alexandre, et son épouse gouvernait sa maison en mère de famille. Après ses campagnes lointaines, il aimait à revenir passer la morte-saison de Noël à Pâques sur ses propriétés héréditaires, où il amenait avec lui quelques comtes et quelques évêques ses conseillers. On ne le vit rien changer dans ses usages, quand il eut été proclamé empereur (800) par le pape Léon III qu'il avait secouru, et qui eut l'heureuse pensée de rétablir pour lui ce titre fameux. La vieillesse même l'affaiblit sans l'amollir. Il mourut à 72 ans, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, l'an 814.

Cet homme prodigieux, qui avait rempli son siècle de sa grandeur, eut des héritiers, mais qui ne succédèrent qu'à ses états, et dans lesquels on ne reconnait rien de lui, comme s'il avait épuisé toute la force et toute la vie de sa race. En lui cessa cette longue suite de chefs glorieux qui étaient sortis de la maison hasbanaise; depuis lors elle déchut, et nous ne voyons plus dans l'histoire du siècle suivant que des noms de rois sans œuvres royales. Son fils Louis, surnommé le Débonnaire, qui lui succéda, gouverna pendant vingt-six années, mais sans force et sans dignité, et fut fait prisonnier par ses propres enfants armés contre lui. Après sa mort (840), ils se battirent entre eux, et finirent par diviser la monarchie.

Le partage eut lieu en 843. Il y avait trois princes, appelés

Lothaire, Louis et Charles, et l'on fit trois états. La France au sud et à l'ouest de l'Escaut (comprenant toute l'ancienne Neustrie), fut donnée à Charles, surnommé le Chauve; le pays situé entre l'Escaut et le Rhin (comprenant toute l'ancienne Austrasie), fut attribué à Lothaire, qui reçut en outre l'Italie et la Provence; les provinces à l'est du Rhin composèrent la part de Louis, appelé depuis le Germanique. Cette division, « faite par les hommes sages des divers partis, » servit de base à presque tous les arrangements territoriaux conclus dans la suite. La vieille ligne de séparation entre la Neustrie et l'Austrasie, se trouva donc renouvelée pour longtemps encore, et l'Escaut resta pendant plusieurs siècles comme la barrière de deux empires différents.

Lothaire Ier, qui portait le titre d'empereur, régna encore douze ans après le partage, et divisa lui-même son héritage entre ses trois fils, de manière à donner un royaume à chacun d'eux. Il laissa l'Italie à l'aîné, la Provence au second, et les provinces situées entre l'Escaut et le Rhin à Lothaire II, qui était le plus jeune. Ce dernier prince fut ainsi appelé à régner sur la plus grande partie de la Belgique. Ce fut même de son nom que se forma celui de *Lotharingie* qui fut donné à ses états, et qui se changea plus tard en ceux de Lorraine et de Lothier. Ainsi la vieille dénomination d'Austrasie disparut entièrement. Mais Lothaire II ne méritait pas l'honneur d'attacher son souvenir à la contrée dont il était devenu le souverain. Son caractère était faible, sa conduite désordonnée, et il ne fit usage du pouvoir que pour s'abandonner à une passion criminelle qui attira sur lui les censures de l'Église et le mépris de ses sujets. Il mourut jeune (869), et son héritage fut aussitôt envahi par ses oncles, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Celui-ci parvint un moment à se saisir de presque toute la Lotharingie (870). Mais après sa mort, ses successeurs ne purent tenir tête à Louis de Saxe, fils de Louis le Germanique. Les rois de France renoncèrent donc à cette vaste région, qui depuis lors resta comme annexée à l'Allemagne (880).

Au milieu de ces secousses et de ces déchirements, la puissance royale s'était rapidement affaiblie. L'anarchie avait remplacé l'administration régulière et forte de Charlemagne. Chaque famille riche en terres et en vassaux se rendait à peu près indépendante des souverains, et semblait régner dans les cantons où

se trouvaient ses domaines. Les propriétés de la race Carlovingienne avaient été successivement aliénées en faveur des vassaux puissants. Ceux-ci obtinrent bientôt l'hérédité de leurs bénéfices (appelés alors fiefs) et le droit de faire la guerre pour leur propre compte. Depuis ce moment, le sort des populations dépendit peu de leurs souverains, toujours éloignés; l'influence réelle appartint aux grands du pays, qui, sous le titre de seigneurs, de comtes et quelquefois de ducs, finirent par gouverner partout en maîtres. Mais heureusement pour la Belgique, il s'y était déjà élevé deux maisons principales qui devaient éclipser toutes les autres, et empêcher jusqu'à un certain point le morcellement total de la contrée.

Voici quelle fut leur origine.

L'empereur Lothaire, dès que l'Austrasie lui avait été attribuée, avait eu à son service les fils de ces vieux chefs qui avaient blanchi sous Charlemagne. L'un d'eux, appelé Giselbert, fut aimé de sa fille Ermengarde, et se retira avec elle auprès de Charles le Chauve, qui protégea les fugitifs (846). Lothaire, longtemps implacable, s'apaisa enfin, cédant aux prières de ses fils.[1] Alors Giselbert put retourner dans ses domaines, situés au nord du Demer (c'était le comté de Mansuarie, qui se trouvait du côté de Diest). Sans doute sa noble épouse reçut en même temps un apanage digne de sa naissance; car ses fils possédèrent dans la suite la plus grande partie du Brabant, de la Hasbagne et du Hainaut.

Dix-huit ans plus tard, une alliance semblable assura la main d'une princesse française au comte Baudouin, chef du pagus de Flandre. Charles le Chauve avait donné sa fille Judith à un roi d'Angleterre, et après la mort de ce premier époux, il la

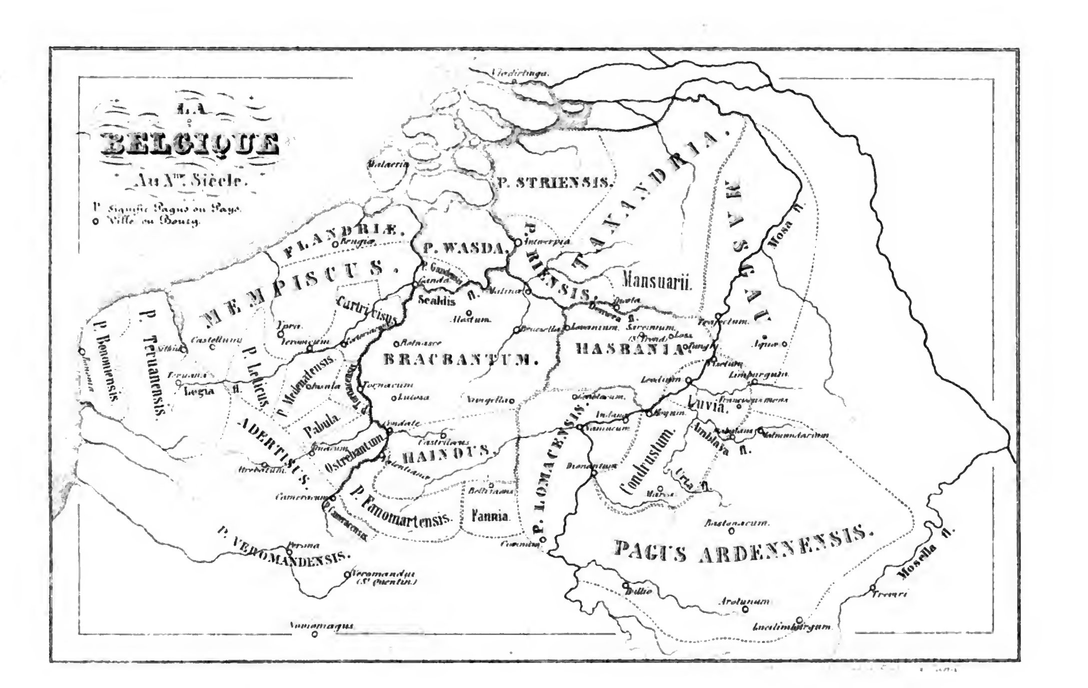
[1] Ce mariage, qui devait avoir des résultats si importants pour la Belgique, fut un des événements politiques de l'époque. « *Gisalbertus, vassallus Karoli, filiam Hlotharii imperatoris rapuit et in Aquitaniam profectus in conjugium accepit. Hludovicus... cum Karolo... publicè contestatus est suæ non fuisse voluntatis quod Gisalbertus filiæ Hlotarii jungeretur.*

» *Hludovicus legatos ad fratrem suum Hlotharium in Theodonis villâ placitum habentem, pro Gisalberto qui eodem anno ad fidem ejus venerat, reconciliationis gratia direxit.* »

ANNALES FULDENSES, *annis* 846 *et* 848.

promit à son successeur. Mais la princesse, qui répugnait à ce nouveau mariage, fut enlevée les armes à la main par le seigneur flamand. Celui-ci, menacé de la vengeance du roi, trouva à son tour un refuge chez Lothaire II. Le pape Nicolas, que les jeunes époux allèrent implorer, s'intéressa en leur faveur, et Charles, se réconciliant avec le ravisseur, lui accorda le gouvernement de toute la région située entre l'Escaut et la Canche (864). Ce pays forma depuis lors un seul et même comté ou marquisat, dont héritèrent les descendants de Baudouin et de Judith.

Ainsi naquirent, du sang des Belges mêlé à celui des Carlovingiens, les deux grandes familles princières de la Belgique : ce fut à elles depuis ce temps que se rattachèrent surtout les destinées de nos provinces.


LA
BELGIQUE
Au Xme. Siècle.
P. Signifie Pagus ou Pays.
Ville ou Bourg.
FLANDRIÆ.
MEMPISCUS.
P. WASDA.
P. STRIENSIS.
TAXANDRIA.
MASGAU.
P. RIENSIS.
Mansuarii.
Scaldis fl.
BRACBANTUM.
HASBANIA.
Mosa fl.
Luvia.
Condrustum.
P. LOMACENSIS.
HAINDUS.
Pannia.
P. Famomartensis.
PAGUS ARDENNENSIS.
Mosella fl.
P. Bononiensis.
P. Teruanensis.
P. Leticus.
P. Medenatensis.
Pabula.
ADERTISUS.
Ostrebantum.
Curtricisus.
P. VEROMANDENSIS.
Antwerpia
Malinas
Brucella
Lovanium
Treveri

TROISIÈME PÉRIODE.

LA BELGIQUE DIVISÉE EN FLANDRE ET EN LORRAINE.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire du comté de Flandre jusqu'à son extension sur la rive droite de l'Escaut (864 à 1007).

Les contrées dont Baudouin avait reçu le gouvernement, et qui furent appelées d'abord le marquisat des Flandres, dépassaient à l'ouest et au midi les limites actuelles de la Belgique, et comprenaient la partie la plus septentrionale de la France (presque tout ce qui forme aujourd'hui les départements du Nord et du Pas-de-Calais). Ce vaste espace renfermait plusieurs pays différents : le vieux territoire des Atrébates, avec Arras sa capitale; celui des anciens Morins, avec son port célèbre de Boulogne; le Mempisque et les divers cantons qui s'y rattachaient sur l'Escaut et la Lys; enfin au nord-est le pagus de Flandre, dont Bruges était la grande ville. Ce dernier canton était le moins important par lui-même, et l'on croit qu'il tirait son nom du mot composé *Vlae-land* [1], qui signifie pays inondé. Cependant ce fut la dénomination de comte ou marquis de Flandre que prirent Baudouin et ses successeurs, sans doute

[1] On peut aussi donner au nom de Flamands la signification de fugitifs; mais il est peu probable qu'un peuple eût adopté ce titre.

parce que c'était là le berceau de leur souveraineté. L'on sait en effet que leurs ancêtres avaient commandé depuis longtemps dans ce district, soit sous le titre de comtes, comme l'indique l'histoire, soit sous celui de forestiers de Flandre que leur donnent nos traditions (le mot *forestum,* qui veut dire domaine, s'appliquait quelquefois à des provinces entières, comme au pays de Waes; et le forestier était celui qui les gouvernait pour le prince). Nos chroniqueurs comptaient six générations de chefs de cette race avant l'époux de Judith, ce qui ferait remonter l'origine de leur grandeur au temps où les Frisons avaient été refoulés de nos provinces par les ancêtres des Carlovingiens. Ce qui paraît certain, c'est que la puissance et la renommée de Baudouin étaient déjà bien établies avant son mariage; il avait mérité le surnom de Bras de Fer en défendant la côte contre les Normands [1], et le pape, en intervenant pour lui auprès de Charles le Chauve, le peignait comme un chef qu'il serait dangereux de pousser à la défection.

La partie méridionale de ses nouveaux états était, comme nos terres hautes, une contrée de langue gallicane, où la conquête franque avait établi son régime tout seigneurial; mais l'autre partie, plus vaste et plus importante, la plaine des Flandres, était de langue germanique, et, comme nous l'avons vu, la domination des Francs n'y avait presque pas pénétré. Cette plaine, déjà très-peuplée (les actes de l'époque en font foi), voyait fleurir, à l'abri de ses fleuves et de ses dernières forêts, une civilisation intérieure dont les siècles précédents nous ont laissé distinguer les traits principaux.

Charlemagne avait fait équiper à Gand une flottille de guerre, et son fils avait publié un décret sur la fabrication du sel avec le sable de nos côtes. L'art de cuire des briques s'était perfectionné dans ces terres basses où la pierre manquait, et y

[1] Un système régulier de défense avait été organisé sur toute la côte par Charlemagne. « *Molitus est* (*K. M.*) *classem contra bellum Nordmannicum, ædificatis ad hoc navibus juxta flumina, quæ de Galliâ et de Germaniâ septentrionalem influunt Oceanum. — Per omnes portus et ostia fluminum, quâ naves recipi posse videbantur, stationibus et excubiis dispositis.* »

Einhardus, *v. K. M.*, c. 17.

avait rendu les constructions faciles. Mais ce qui paraît surtout digne de remarque, ce sont les indices d'associations populaires qui se montraient déjà dans ces contrées.

Les serfs, qui formaient la masse de la population, se liaient entre eux par serment, de manière à établir comme de petites associations armées, qui tenaient tête à l'injustice et à l'oppression, et les chefs indigènes s'unissaient quelquefois eux-mêmes à ces groupes plébéiens. Ces associations étaient appelées *Gildes*, nom que portent encore en flamand les confréries et les corps de métier; et aux époques suivantes, nous les voyons former comme la base des communes. Leur origine semble remonter au delà des temps historiques : leur organisation primitive rassemblait alternativement les associés autour du même autel et de la même table; ils se prêtaient un secours mutuel en cas de ruine, de naufrage ou d'incendie, dispositions protectrices et pour ainsi dire fraternelles, dont il subsiste encore quelque reste dans les usages de nos métiers.

C'était donc une population pleine de vie et de force que celle de ces plaines de Flandre. Baudouin, né parmi elle, et dont les successeurs s'intitulèrent quelquefois ducs de la France maritime, s'occupa surtout de la défendre contre les Normands, dont les flottes menaçaient alors toutes les contrées voisines de l'Océan. La Norwége et le Danemarck semblaient surchargés d'hommes hardis et robustes, aussi braves soldats qu'habiles marins, et qui formaient sans contredit la race la plus formidable qui eût encore débordé sur l'ouest de l'Europe. Fléau de l'Angleterre, dont ils conquirent une partie, leurs flottes côtoyaient en passant les rivages de Flandre, chaque fois qu'elles allaient au butin dans la mer occidentale : mais les soldats du Bras de Fer et sa renommée gardaient nos côtes, et les pirates n'osèrent y débarquer sous son règne.

Il mourut en 878, laissant pour successeur un fils appelé comme lui, et surnommé le Chauve, en mémoire de son aïeul maternel. Mais ce fils était encore mineur, et ce fut une circonstance fatale au comté. Les Normands l'envahirent. Il semble que le fameux Rollon, qui conquit plus tard en France le duché de Normandie, était à la tête d'une des expéditions dont les ravages s'étendirent sur les deux bords de l'Escaut, vers l'an 880. Gand fut pris par la flottille des ennemis, qui remon-

tèrent le fleuve jusqu'à Tournai et à Condé, sans qu'aucune place pût tenir contre eux. Ils saccagèrent la plupart des villes même de l'intérieur, et ne se rembarquèrent que chargés de butin. On eût dit qu'avec Baudouin Ier la Flandre avait perdu tout ce qui avait fait sa puissance.

Toutefois son fils ne se montra pas indigne de le remplacer, dès qu'il eut atteint l'âge viril. Les Normands, épuisés par leurs propres victoires, s'affaiblissaient graduellement. Il repoussa bientôt leurs attaques, et mit ses soins à réparer les maux qu'ils avaient causés. Il reconstruisit et fortifia d'une manière plus complète les places ruinées par eux, et divisa le pays en châtellenies, c'est-à-dire en districts militaires, au centre desquels s'élevaient des *bourgs* ou citadelles qui devaient servir de rempart à la contrée. Ypres, Courtrai, Bergues, Gand et Bruges furent les principales de ces châtellenies, dont le nombre s'accrut dans la suite à mesure que la puissance des comtes se raffermit.

Une autre institution, attribuée à Baudouin II, fut celle des douze pairs de Flandre. On désignait sous ce titre douze des principaux seigneurs qui formaient le conseil du comte et tenaient le premier rang après lui. Cette dignité était héréditaire, comme celle de châtelain et les autres grands offices du comté. Elle releva l'éclat de la cour et de la noblesse de Flandre, et nos historiens remarquent que depuis lors le château des comtes offrit l'image des palais des rois. Les vassaux de Baudouin, fiers de servir un pareil chef, montraient une sorte de fanatisme pour la personne et pour l'honneur de leur prince. L'un d'eux, Winemar de Lillers, massacra (en l'an 900) le vénérable Foulque, archevêque de Rheims, qui avait retiré des mains du prince flamand les riches abbayes de Saint-Bertin et de Saint-Vast. Un autre se chargea d'égorger le comte Herbert de Vermandois, qui avait vaincu et tué Rodolphe de Cambrai, deuxième fils de Baudouin Bras de Fer. Ces vengeances horribles étaient alors presque légitimées par les habitudes farouches des races militaires, qui faisaient consister le déshonneur dans l'impunité des outrages; et peut-être le contact des guerriers normands, dont plusieurs finirent par s'établir en Flandre comme vassaux du comte, avait-il donné une nouvelle force à ces idées barbares.

Baudouin le Chauve épousa Eltrude, fille d'Alfred le Grand, et cette deuxième alliance royale sembla confirmer la souveraineté de la maison de Flandre. Il régna quarante ans, redouté de ses voisins, et accusé de violence par l'Église dont il n'avait pas ménagé les domaines; mais assez puissant et assez ferme pour faire respecter ses droits même par le roi de France, malgré quelques avantages que ce dernier avait obtenus sur lui dans une guerre de peu de durée. Il mourut en 918, laissant le trône à son fils Arnould, que l'histoire a surnommé le Vieux.

C'était l'époque où les rois Carlovingiens, qui avaient rapidement dégénéré, tombaient dans la même impuissance que ceux de la première dynastie. Charles le Simple, qui régnait alors en France, tenait le sceptre d'une main si faible que ses grands vassaux, perpétuellement armés les uns contre les autres, ou tous contre lui, livraient le royaume à l'anarchie et à la guerre civile. Arnould, entraîné de bonne heure dans ces luttes intestines, soutint de ses soldats et de son épée la cause du malheureux monarque, dont il était le parent; et chaque fois qu'une armée royale marcha contre les grands de Bourgogne ou de Neustrie, la bannière de Flandre y flotta la première. Mais ces expéditions, quoique meurtrières et sans fruit, nuisirent peu à ses états, le théâtre de la guerre étant éloigné. Victorieux ou vaincus, les seigneurs rentraient dans leurs terres après avoir chevauché pendant deux ou trois mois; le peuple ne prenait aucune part aux entreprises.

Des hostilités d'une nature plus menaçante éclatèrent, vers l'an 941, entre le comte et le duc Guillaume de Normandie. Les Flamands s'étaient emparés de Montreuil et avaient étendu leur domination au midi de la Canche; les Normands les repoussèrent et rendirent la ville à son ancien seigneur. Mais Arnould ne renonça point à ses projets, et il finit en effet par reprendre Montreuil et par soumettre le pays environnant jusqu'à la Somme. Il y eut donc plusieurs rencontres entre les troupes des deux pays, et la guerre allait devenir sérieuse sans la mort de Guillaume, qui fut assassiné pendant une trêve et au sortir d'un entretien avec le comte de Flandre. Ce meurtre fut commis par Baudouin le Bref, neveu d'Arnould et fils de Rodolphe de Cambrai, dont le père avait été tué par

le duc normand. C'était la vengeance qui avait armé l'assassin; mais l'avantage que le comte trouvait à cette mort le fit regarder comme l'auteur secret du crime.

Quelques années après, Charles le Simple, roi de France, ayant été fait prisonnier par ses vassaux rebelles, Arnould implora pour lui l'assistance d'Othon le Grand, qui régnait alors sur l'Allemagne et la Lorraine. Othon, dont la sœur avait épousé le roi captif, marcha à son secours avec quatre-vingt-deux bannières allemandes ou belges, traversa toute la France, et vint mettre le siége devant la ville de Rouen où s'étaient enfermés ses adversaires (946). Mais ayant trouvé là une résistance opiniâtre, il s'irrita contre le prince flamand qui l'avait engagé à cette expédition. Celui-ci, menacé d'être livré aux Normands, se retira dans ses états, et l'armée impériale, quittant le siége de Rouen, le poursuivit jusqu'en Flandre, comme pour couvrir sous l'apparence d'une guerre nouvelle la honte de l'échec qu'il venait d'essuyer. Une partie du pays fut ravagée. Othon s'arrêta vis-à-vis de Gand, et y construisit une forteresse qui devait servir de place d'armes aux forces de l'empire sur cette frontière. Ce fut le célèbre château de Gand, qui était situé en face de la ville et dont les châtelains commandaient au pays de Waes et aux îles de Zélande. [1] L'empereur fit creuser ou approfondir un canal qui devait servir de frontière à ses états de ce côté, et confia le commandement du château, avec le titre de comte, à un prince saxon du nom de Wichman, issu de la race ducale des *Billung*.

Arnould, surpris par cette invasion inattendue d'un allié dont il avait épousé la cause, n'avait pu préserver la Flandre des ravages de l'armée impériale. Mais ce revers lui servit de leçon, et depuis lors ce prince, qui avait toujours combattu

[1] Othon s'appropriait ainsi les cantons situés à l'ouest de l'Escaut, depuis Gand jusqu'à l'embouchure du fleuve, et nos chroniques lui attribuent la conquête de cette contrée; mais des chartes antérieures prouvent que tous ces parages avaient déjà appartenu à l'Austrasie et à la Lorraine, et il est probable que l'ancienne limite de la Flandre et de l'empire de ce côté, avait été une branche occidentale de l'Escaut, aujourd'hui desséchée, qui coulait à peu près dans la même direction que le canal moderne de Terneuzen.

pour la dynastie Carlovingienne, ne s'occupa plus que du repos et du bonheur de son peuple. Il repoussa vigoureusement, l'année suivante (947), les grands vassaux de France qui croyaient pouvoir l'écraser à leur tour, et s'unit étroitement d'une part avec les comtes de Cambrai et de Valenciennes, ses cousins, de l'autre avec le comte Wichman lui-même, auquel il donna sa fille en mariage. Ainsi appuyé, il se maintint dans un état d'indépendance, consacrant ses soins à la prospérité du pays. Il prenait le titre d'*Arnould le Grand*[1], *par la miséricorde de Dieu, marquis des Flandres*. C'était afficher les prétentions d'un souverain; mais au milieu du déchirement de la monarchie, à peine pouvait-on voir là une usurpation.

Dans l'automne de sa vie, il voulut se retirer du gouvernement, et remit l'autorité à son fils Baudouin III (958). Celui-ci ne régna que trois ans; mais son administration fut marquée par des institutions utiles. Il établit des foires et des marchés qu'il soumit à des règlements regardés à cette époque comme des modèles de sagesse, mais dont nous ne trouvons plus que des débris méconnaissables dans nos vieux chroniqueurs. Il protégea aussi la fabrication du drap, déjà florissante et qui devait devenir la plus considérable de l'Europe au siècle suivant. L'on voit que la richesse du pays, interrompue un moment par les invasions normandes, s'était développée de nouveau à l'abri de la paix intérieure dont la Flandre jouissait depuis quatre-vingts ans, tandis que la guerre désolait toutes les contrées environnantes.

La mort prématurée de Baudouin III (961) força le vieux comte Arnould à reprendre les rênes de l'état. L'année suivante, il s'aboucha avec Lothaire, roi de France, et consentit à faire hommage pour la Flandre, rentrant ainsi dans le devoir de vassal aussitôt que la couronne reprenait son autorité. Il avait

[1] Ce nom de Grand, qu'Arnould prenait lui-même, se rapportait à son pouvoir, et non, comme on l'a dit quelquefois, à ses vertus et aux restitutions de domaines que le clergé obtint de lui après qu'il eut cessé de défendre la cause royale. En général, les besoins des comtes pendant la guerre les entraînaient souvent à dépouiller l'Église : ils rendaient ensuite, en tout ou en partie, ce qu'ils avaient enlevé, dès que la prospérité publique enrichissait leur trésor.

été attaché de cœur pendant toute sa vie à la cause royale, et peut-être craignait-il dans sa vieillesse pour son petit-fils Arnould le Jeune, qu'il allait laisser mineur et orphelin.

En effet, à peine le vieillard eut-il fermé les yeux (964), que la faiblesse de l'enfant sembla réveiller la haine de ses ennemis. Hugues Capet, comte de Paris, le chef de ces grands vassaux qu'Arnould avait si longtemps combattus, gouvernait déjà sous le nom du roi Lothaire. Il attaqua les états du jeune prince et lui enleva plusieurs villes de l'Artois, ainsi que les comtés de Guines, de Boulogne et de Saint-Pol, apanage donné jadis à un fils cadet de Baudouin le Chauve, mais qui devait faire retour à la Flandre. Toutefois Arnould II, parvenu à l'âge viril, reconquit les places qu'on lui avait enlevées, et fit prêter hommage aux comtes de Boulogne et des villes voisines. Fidèle aux traditions de sa famille, il se déclara l'adversaire des vassaux révoltés, et ne voulut point reconnaître Hugues Capet, quand celui-ci eut mis la couronne sur sa tête (987). Mais l'armée de France ayant marché contre lui l'année suivante, son orgueil et sa fermeté l'abandonnèrent. Il n'essaya pas même de défendre son comté, et recourut à l'intervention du duc de Normandie pour obtenir la paix en se soumettant. Arnould le Jeune survécut peu à cette humiliation. Il mourut en 988, après avoir avili aux yeux de ses sujets la dignité de comte de Flandre, jusque-là si noblement soutenue. Aussi vit-on après sa mort Eilbode, châtelain de Courtrai, et quelques autres seigneurs puissants, lever l'étendard de l'indépendance, méprisant les droits héréditaires de son fils Baudouin IV, surnommé plus tard le Barbu.

Ces funestes auspices, sous lesquels s'ouvrit le nouveau règne, semblaient menacer l'existence même du comté. Des voisins hostiles, des seigneurs rebelles, un prince encore enfant, tel était le sombre aspect des affaires à l'avénement de Baudouin.

Mais l'attachement du pays à la famille de ses comtes sauva tout. Les villes et les nobles se déclarèrent presque unanimement (excepté Courtrai) contre les auteurs de la révolte. On les combattit, et quand Baudouin fut arrivé à l'âge où l'on commande, il n'eut plus qu'à pardonner. Mais ce jeune prince, dont le caractère était mâle et l'esprit entreprenant, ne se contenta pas de jouir du trône qui lui avait été conservé; il voulut

l'affermir. « Ses trésors infinis (c'est l'expression employée dans son épitaphe) lui servirent à nourrir des armées, » en multipliant les fiefs de chevalier par tout le pays, et en mettant sous les ordres de ses hommes d'armes les habitants des villages, dès lors habiles à manier l'arc et la pique, et qui devinrent une milice formidable. Les auteurs de cette époque n'ajoutent aucun détail; mais on voit, dès le siècle suivant, la gendarmerie flamande prendre le premier rang dans les armées de l'Europe, et les habitants des villes et des campagnes former des bataillons de piquiers qui bravaient l'effort de la cavalerie étrangère. Ainsi l'organisation militaire, qui était dans les habitudes germaniques des populations, avait reçu un développement vaste et régulier, inconnu jusqu'alors dans les monarchies européennes.

Baudouin IV utilisa lui-même ces forces qu'il avait multipliées. Mécontent du comte Arnould de Valenciennes, son cousin, il lui prit sa capitale et son comté, sans craindre la vengeance de l'empereur et du roi de France, auxquels la ville et son territoire appartenaient par moitié. La tempête ne se fit pas attendre. L'empereur Henri II, suivi de ses troupes allemandes, le roi Robert I[er] avec une armée française, et le duc Richard de Normandie à la tête de ses guerriers, vinrent former le siége de la place sur les deux rives de l'Escaut. Leurs préparatifs avaient été immenses, et leurs efforts furent opiniâtres. Mais le comte de Flandre, qui défendait lui-même sa conquête, fit face de tous côtés, repoussa les attaques des trois princes, et les contraignit enfin à la retraite (1005).

Il faillit être moins heureux l'année suivante, l'empereur étant venu fondre sur Gand tandis que les Flamands attaquaient Cambrai. Les troupes impériales ravagèrent les campagnes, et plusieurs nobles du pays, qui avaient couru aux armes, furent vaincus et faits prisonniers. Mais la ville de Gand, que menaçait l'armée ennemie, lui résista si vigoureusement que Henri II leva le siége. Il avait perdu deux de ses proches dans un assaut inutile : toutefois le butin et les prisonniers qu'il emmenait lui donnaient l'apparence de la victoire, et Baudouin parut le reconnaître, en allant lui demander la paix dans son palais d'Aix-la-Chapelle. La suite montra seule lequel des deux l'avait réellement emporté.

En effet, à peine le Flamand eut-il fait acte de soumission, que le monarque lui donna comme fief cette même ville de Valenciennes dont la possession avait allumé la guerre (1007). Il y joignit immédiatement, ou un peu plus tard, le château impérial de Gand, avec tout le pays qui en dépendait le long de l'Escaut et jusqu'aux îles même de Zélande. Était-ce une marque d'estime pour le caractère généreux du comte, qui avait voulu racheter ses captifs en rendant sa conquête? Quelques écrivains l'affirment; mais il est plus vraisemblable que les choses avaient été réglées d'avance, et que Henri achetait à ce prix la soumission de Baudouin et ses services à venir.

Cette extension territoriale, obtenue par les comtes de Flandre, vers l'an 1007, mais dont certains auteurs reculent l'époque de quelques années, changeait leur situation politique. Leurs états, jusqu'alors compris dans le royaume de France, s'étendaient maintenant au delà, et leurs conquêtes sur l'empire germanique leur donnaient pour l'avenir une position intermédiaire entre les deux grandes monarchies européennes, et cette position semblait devoir conduire naturellement à l'indépendance et à la neutralité. Ce fut également l'origine des relations politiques qui s'établirent depuis lors entre la Flandre et les autres provinces belges dont elle avait été jusque-là séparée par l'Escaut. Baudouin le Barbu venait de franchir le premier cette barrière; nous verrons bientôt son fils, Baudouin de Lille, porter ses armes au cœur de la Lorraine.

Cent quarante ans s'étaient écoulés alors depuis l'avénement du premier comte, et l'antique apanage de Judith était devenu pendant cet intervalle non pas seulement une contrée riche et prospère, mais un état stable et puissant. Depuis cinq générations, le pays s'était maintenu dans son étendue et dans sa force, et les habitants s'étaient accoutumés à posséder un souverain et une patrie. Grâce à un concours heureux de circonstances, la Flandre n'avait jamais été ni morcelée par des partages, ni déchirée par des guerres civiles, ni livrée à l'anarchie militaire à laquelle étaient en proie les régions environnantes. L'énergie et la bonne fortune de ses princes, en conservant intact l'héritage de Baudouin Bras de Fer, avaient rendu faciles les progrès intérieurs de la civilisation. Les villes s'étaient multipliées en raison de l'accroissement de l'industrie

et du commerce, et un auteur anglais du onzième siècle nous apprend que Bruges était dès lors « un port merveilleusement renommé pour la multitude des marchands qui s'y trouvaient, et pour l'abondance de tout ce que le monde renfermait de choses précieuses. » Dès le commencement du onzième siècle, les échevins de cette vieille cité jouissaient de priviléges considérables, et il n'y a pas de doute que la population des autres villes n'eût obtenu des droits analogues. Une législation régulière commençait déjà à s'établir sous le règne de Baudouin V. Dans les vestiges imparfaits qu'en possède l'histoire, l'on voit que l'autorité des comtes imposait un frein à l'humeur indépendante d'une noblesse guerrière, accoutumée à venger elle-même ses injures. De tout temps, dit un vieil écrivain, les princes flamands avaient su empêcher que le paysan ne souffrît des querelles des seigneurs. La population avait sensiblement augmenté. Un fait remarquable nous permet d'apprécier la force de l'organisation militaire que lui avaient donnée ses souverains : c'est que les Normands, qui ravageaient encore quelquefois les bords du Rhin, et qui étaient le fléau perpétuel de l'Angleterre, n'osaient plus descendre sur les côtes flamandes. Ainsi se développaient à la fois la richesse du pays et la liberté du peuple, ces deux grands éléments de prospérité que la Flandre posséda longtemps avant la plupart des contrées voisines.



CHAPITRE II.

Formation du duché de Lorraine. — Régnier au long Col et Giselbert (846 à 936).

Tandis que le comté de Flandre acquérait de jour en jour plus de puissance et de stabilité, le reste de la Belgique prenait une forme et une organisation durables. On a déjà vu que sous Lothaire II, tout le pays situé entre l'Escaut et le Rhin avait reçu le nom de Lorraine (855). Ce nom resta en usage même après la mort de ce prince, et quand ses états, d'abord occupés un moment par Charles le Chauve, furent enfin tombés au pouvoir des souverains germaniques (880). La Lorraine appartint depuis lors à l'empire allemand, dont elle formait la frontière du côté de l'ouest. Mais dans l'éloignement où elle se trouvait du centre de cet empire, elle restait le plus souvent comme abandonnée à elle-même, et livrée au désordre et à l'anarchie. Quelquefois aussi les rivalités des chefs et la guerre civile y étaient entretenues par l'ambition jalouse des rois de France. Telles furent les causes qui ralentirent longtemps dans cette contrée les progrès de la civilisation et le développement des institutions sociales.

La Lorraine septentrionale, qui se trouvait comprise dans les limites actuelles de la Belgique, et qui fut nommée plus tard Basse-Lorraine, renfermait deux populations distinctes : l'une de langue flamande, l'autre de langue romane ou wallonne. L'idiome flamand régnait dans tout le pays où il est encore en usage de nos jours (au nord d'une ligne qui partirait des bords de l'Escaut, un peu au-dessous de Tournai, pour aboutir aux bords de la Meuse, un peu au-dessous de Liége). Les bruyères, les marécages et les forêts couvraient la plus grande partie de cette plaine, et y prolongeaient la barbarie et même le paga-

nisme; mais les cantons fertiles, situés au midi du Rupel et des Nèthes et sur la rive droite de l'Escaut, possédaient déjà deux villes assez remarquables, Anvers et Louvain. On ne peut guère douter qu'elles ne dussent leur importance à la navigation et au tissage des étoffes de laine; car les villes voisines, aussi bien en Frise qu'en Flandre, tiraient toute leur prospérité de cette double source. [1] Les mœurs des habitants étaient restées germaniques, et l'usage des armes leur assurait une certaine liberté. En général, l'on retrouva plus tard en Brabant les coutumes et les institutions que nous avons déjà signalées en Flandre; ainsi la domination des Francs avait peu changé dans ces parages le caractère, les habitudes et le sort de la population.

Il n'en était pas de même dans les contrées de langue wallonne. La race indigène, après avoir été façonnée à la civilisation des Romains, restait sans défense contre l'oppression. Traitée en étrangère par les conquérants, dont elle avait perdu les usages, elle tombait dans la même servitude que les peuples de la Gaule. Les villes se trouvaient réduites à un état d'insignifiance et de pauvreté, auquel Liége seule put échapper par l'influence de ses évêques (Tournai perdit les siens à partir des invasions normandes). La population rurale, complètement désarmée, pliait sous le joug des maisons franques. Chacun des côteaux qui s'élèvent par étage le long de la Sambre et de la Meuse, portait sur sa crête quelque tour où résidait une famille seigneuriale environnée de ses gens de guerre, ou, comme on disait alors, de ses fidèles. A cette classe puissante appartenait la domination. Ces hommes libres (c'était le titre que prenaient encore les nobles) avaient reçu des petits-fils de Charlemagne les débris des vastes domaines de la couronne, prodigués surtout avec profusion par Charles le Chauve, en 870 : la guerre civile et l'anarchie firent encore passer dans leurs mains une grande partie des propriétés de l'Église. De là naquit la prépondérance

[1] L'histoire nous montre en effet, vers l'an 635, une caravane de marchands belges, partis des bords de la Senne pour trafiquer chez les peuples slaves qui habitaient la vallée du Danube. Un de ces marchands, qui devaient être aussi préparés à combattre qu'à commercer, s'étant signalé par sa valeur dans ces pays lointains, fut choisi pour souverain par les indigènes. Il se nommait Samon, et eut un règne glorieux, pendant lequel il battit plusieurs fois les armées des Francs.

de cette fière aristocratie, que les historiens de l'époque appellent les grands ou les comtes de Lorraine, redoutables héritiers des compagnons de Pépin et de Charles Martel, et qui semblaient avoir appris d'eux à ne dépendre que de leur épée.

A la tête de ces grands de Lorraine se trouvait une maison alliée à la race Carlovingienne : c'étaient les descendants de ce Giselbert, comte de Mansuarie, qui avait épousé Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire. Leur naissance illustre, leurs grands domaines, qui s'étendaient le long de la Meuse, de la Sambre et du Demer, et une énergie de caractère, puisée peut-être dans l'orgueil du sang, les mettaient au-dessus de la foule des petits seigneurs issus des vassaux de Pépin et de Charles Martel, et cette noble famille parut d'abord destinée à obtenir une souveraineté durable.[1] Mais elle ne conserva ce rôle glorieux que sous ses premiers chefs, Régnier au long Col et Giselbert II.

Régnier au long Col, fils d'Ermengarde, apparaît d'abord vers l'an 880, sous le titre de duc de Hasbagne et de Hainaut. C'était l'époque des invasions normandes. Il combattit vaillamment contre le fameux Rollon, d'abord dans l'île de Walcheren, où les ennemis étaient descendus, puis dans le Hainaut même, où ils pénétrèrent en remontant l'Escaut. Régnier tomba dans leurs mains après une mêlée sanglante, et les Normands exigèrent pour la rançon d'un chef de cette importance la restitution de tous leurs prisonniers et le payement d'une somme si considérable, que pour la compléter il fallut réunir au trésor du duc tout l'or des églises; mais quand ces richesses eurent été portées à Rollon, il en offrit la moitié au noble captif, et lui demanda son amitié comme celle d'un héros. Tel est du moins le récit des historiens normands, dont les écrits ont une couleur romanesque; nos chroniques disent que les ennemis furent vaincus dans la Forêt-Charbonnière, et forcés à regagner leurs vaisseaux.

Toutefois les provinces lorraines ne furent pas délivrées des Normands par le traité conclu avec Rollon ou par sa défaite. Ils reparurent en 882, et, remontant la Meuse, ils prirent

[1] Nos historiens appellent les descendants de Giselbert et d'Ermengarde « la Maison de Hainaut », parce que cette province fut longtemps leur domaine. Nous emploierons aussi cette expression, puisque l'usage l'a consacrée.

Maestricht et Liége, puis se répandirent dans toutes les contrées environnantes, et ravagèrent Tongres, Trèves, Metz et Bonn. L'on s'étonne en voyant avec quelle rapidité tombaient devant eux les places les mieux fortifiées. L'ascendant de leurs armes semblait irrésistible : non que le courage manquât aux guerriers lorrains; mais leurs ennemis l'emportaient par la science militaire, opposant le calme et l'habileté à une valeur impétueuse, mais imprudente. Chaque fois que les comtes du pays venaient leur offrir le combat, les hommes du Nord se retranchaient avec soin, tandis que leurs adversaires fondaient sur eux sans précaution, et se faisaient tailler en pièces au pied de leurs palissades.

Le nombre de ces guerriers, qui débordaient de Norwége et de Danemarck dans nos provinces, paraît à peine croyable. Ils inondaient la contrée, et semblaient vouloir en prendre possession d'une manière permanente. Une de leurs armées, remontant du Rupel dans la Dyle, fit de Louvain son port et sa place d'armes, et pendant plusieurs années, ce fut de là que partirent les expéditions qui allaient ravager tantôt les provinces voisines, tantôt les côtes de France; mais qui revenaient toujours hiverner en Brabant. La Belgique implorait en vain le secours des rois de France et des empereurs, trop indifférents ou trop timides pour mériter son obéissance en la protégeant. Ce ne fut qu'en 891 que l'empereur Arnould, dans la troisième année de son règne, vint se joindre aux Lorrains avec les troupes de Bavière et de Saxe. L'armée réunie marcha contre les Normands, qui avaient déjà passé la Meuse, mais qui se replièrent sur Louvain pour combattre, selon leur coutume, à l'abri de leurs retranchements. Les impériaux, avec leur témérité ordinaire, acceptèrent ce champ de bataille, et ne pouvant faire usage de leurs chevaux pour franchir les marais et les remparts qui couvraient le camp ennemi, les comtes et l'empereur lui-même mirent pied à terre pour marcher à l'assaut la hache à la main. Cet excès d'audace, qui semblait devoir causer leur défaite, eut cette fois un heureux succès. Les retranchements furent forcés, l'ennemi taillé en pièces, et la Lorraine délivrée pour toujours sinon des incursions normandes, du moins du danger d'une invasion sérieuse.

Cette victoire, à laquelle tout indique que Régnier au long

Col prit part avec les hommes du Hainaut et de la Hasbagne, rendit quelque repos à la contrée; mais pour faire régner la paix et le bon ordre dans un pays que se partageaient tant de maisons puissantes, il aurait fallu y établir un chef suprême. L'empereur le comprit, et ne pouvant résider hors de l'Allemagne, il voulut donner aux Lorrains un prince qui les gouvernât. Ce fut un de ses fils, qui portait le nom slave de Zuentibold. Il le fit reconnaître pour roi de Lorraine, et lui céda solennellement cette grande province en 896. Mais le sceptre qu'il venait de lui confier exigeait une main plus ferme que celle d'un jeune homme.

Le nouveau roi vint résider en Lorraine, et Régnier fut d'abord pour lui, selon les auteurs contemporains, « un conseiller unique et très-fidèle. » Toutefois le dévouement de ce puissant vassal ne fut pas entièrement désintéressé, et nous voyons qu'il sut obtenir du roi la donation de l'opulente abbaye de Saint-Servais de Maestricht, déjà conférée par l'empereur Arnould à l'archevêque de Trèves. Zuentibold rétracta bientôt cet acte injuste; mais alors le Lorrain résista, et s'étant attiré la colère du prince, il prit les armes et se jeta dans une place forte.[1] La guerre se trouva ainsi déclarée entre le duc et le roi. Celui-ci conduisit son armée au siége de la ville; mais ses troupes furent battues, et le fier Régnier, passant en France, alla offrir au roi Charles le Simple la souveraineté de la Lorraine. Charles et Zuentibold étaient près d'en venir aux mains, lorsque les grands du pays intervinrent. Un arrangement fut conclu, par lequel toutes les provinces entre la Meuse et l'Escaut (et par conséquent les gouvernements de Régnier) furent cédées au prince français, qui rétablit le duc dans ses domaines (899). Zuentibold se vit donc dépouillé au profit de son vassal : profondément humilié, il voulut recommencer la guerre l'année suivante; mais il échoua dans une seconde tentative de siége, et plusieurs autres grands vassaux s'étant levés contre lui, il trouva la mort dans un combat (900). Il semble que les évêques et les villes étaient portés pour ce malheureux

[1] Cette forteresse, appelée Durfos, était sur la Haute-Meuse, dans le comté de Bourgogne ou aux environs. (Flodoard, *ad. ann.* 929 *et* 931.) C'est donc à tort qu'on l'a cherchée à Dordrecht et à Delft.

prince, trop maltraité après sa chute : il voulait le bien, et n'eut guère d'autre tort que d'être le plus faible.

Les seigneurs victorieux choisirent alors pour souverain un autre fils d'Arnould, Louis l'Enfant, qui régnait déjà sur l'Allemagne. Mais ce prince, dont le gouvernement sans force fut purement nominal, laissa aux vassaux l'autorité réelle. Ceux-ci en profitèrent pour s'approprier entièrement les biens qu'ils tenaient en bénéfice; et quand Louis fut mort, ils traitèrent avec Charles le Simple, roi de France, lui demandant de rendre héréditaires dans leurs familles, leurs titres et leurs dignités, aussi bien que leurs domaines (911). Cette concession, déjà à moitié accordée par Charles le Chauve, en 877, fut alors complètement ratifiée, et l'on vit commencer en Lorraine ce système d'hérédité des rangs et des fiefs qui devint général en Europe, et constitua la féodalité.

Le motif pour lequel les Lorrains se rangèrent en cette occasion sous un prince de la maison de France, mérite d'être remarqué : c'était que le nouvel empereur d'Allemagne, Conrad de Franconie, ne sortait pas du sang carlovingien. L'orgueil national des guerriers d'Austrasie était blessé du choix que les Allemands avaient fait dans une autre province, et ils rompirent avec l'empire plutôt que d'obéir à des étrangers. Régnier était encore à la tête des grands du pays dans cette nouvelle révolution, et Charles le Simple lui donna pour prix de la couronne le titre de duc de Lorraine. C'était créer pour sa famille une sorte de vice-royauté perpétuelle, puisque l'hérédité des emplois venait d'être proclamée : le monarque y joignit les débris de ses domaines dans nos provinces, et les palais même d'Héristal et de Jupille, séjours favoris des Carlovingiens, devinrent des seigneuries personnelles du nouveau duc. La faiblesse du souverain faisait plus pour un sujet puissant que la victoire n'avait fait pour ses ancêtres.

Régnier au long Col jouit pendant quelques années de cette espèce de souveraineté. A sa mort (en 916), le duché passa à Giselbert, son fils aîné; les deux autres, nommés Régnier et Lambert, eurent les comtés de Hainaut et de Louvain. Ce partage des domaines de la famille entre trois branches diverses fut la première cause de sa décadence.

Giselbert, jeune et ardent, le guerrier le plus hardi et le

prince le plus remuant de son époque, ne fut pas plutôt en possession de l'héritage paternel, qu'il se mit en rivalité avec le roi que son père avait appelé au trône. Il voulut prendre les armes; mais les autres grands, peut-être jaloux de sa puissance, l'abandonnèrent complètement et le réduisirent à se réfugier auprès de l'empereur. C'était alors Henri de Saxe, nouvellement élu, et auquel le fugitif eut bientôt persuadé de ressaisir la Lorraine. La guerre éclata donc, non-seulement de monarque à monarque, mais de seigneurs à seigneurs, les chefs lorrains s'étant divisés en deux partis. Mais après quelques années de lutte, le faible Charles céda (923). L'empereur redevint souverain du pays par l'intervention de la même famille qui avait présidé à la défection, et Giselbert reçut de lui le même titre et le même pouvoir qu'il avait tenus d'abord de son rival.

Toutefois l'autorité et les forces du jeune duc ne furent pas suffisantes pour dompter les grands vassaux placés sous sa juridiction, et ayant voulu châtier un seigneur de Bourgogne coupable d'assassinat, il vit s'opposer à lui son propre frère, Régnier de Hainaut, ainsi que le comte Béranger, qui possédait le château et le pays de Namur. Forcé de traiter avec eux après avoir été pris par Béranger, il rompit bientôt après avec l'empereur, et à cette occasion les historiens de l'époque l'accusent de perfidie et d'insatiabilité; reproches excessifs peut-être, si l'on considère l'état du pays et les habitudes d'indépendance de ces chefs austrasiens. Avoir été mal soutenu par le monarque, ou contrarié dans l'exercice d'un pouvoir limité, devenait un sujet de renoncer à son service, et en faisait presque une obligation d'honneur. Ces idées, encore vivantes dans les poëmes chevaleresques où figurent les anciens héros de la Lorraine, étaient si générales alors que Henri lui-même ne nourrit aucun ressentiment contre le duc, pour avoir affecté pendant quatre ans une entière souveraineté dans ses états; et Giselbert lui ayant été livré par un traître (929), il le traita noblement, lui laissa son titre et lui donna sa fille en mariage.

Désarmé par ses bienfaits et enchaîné par les liens du sang, le prince belge fut depuis lors un vassal fidèle, jusqu'à ce que la mort de Henri II vînt le dégager (936). Ce monarque

laissait pour successeur son fils Othon, surnommé depuis le Grand, à l'obéissance duquel le duc ne voulut pas se soumettre, espérant lui arracher la cession absolue de la Lorraine. La guerre éclata donc entre les deux beaux-frères, et Giselbert, tour à tour victorieux et vaincu, venait de porter le ravage sur la rive droite du Rhin, lorsque les impériaux le surprirent près du fleuve, dans les flots duquel il trouva la mort (939). Avec lui s'éteignit la pensée et le dessein de former une souveraineté indépendante des pays situés entre le Rhin et l'Escaut, et toute cette vaste contrée, qui n'eut plus de chef indigène, resta pour longtemps sans autres maîtres que les empereurs.

CHAPITRE III.

Gouvernement de saint Brunon. — Lutte des Maisons de Hainaut et d'Ardenne, jusqu'à leur première alliance (939 à 1015).

La fin tragique du duc de Lorraine ayant ramené le pays à l'obéissance, Othon le Grand fut reconnu par nos provinces. Il laissa le duché au jeune Henri, fils de Giselbert, et souffrit qu'Othon de Verdun, ancien ami et compagnon d'armes du mort, gouvernât le pays au nom de cet enfant et du choix des Lorrains eux-mêmes. Mais le pupille et le tuteur étant venus à mourir presque en même temps (943), il ne voulut point accorder l'autorité ducale à un neveu de Giselbert qui avait pris part à sa dernière révolte. C'était Régnier III, prince jeune et vaillant, dont le Hainaut formait l'apanage. A sa place il nomma pour gouverner la Lorraine le duc Conrad de Franconie, guerrier célèbre, dont il fit son gendre et sur la fidélité duquel il croyait pouvoir compter.

Mais on eût dit qu'il y avait dans ce titre de duc de Lorraine comme un germe contagieux d'indépendance et de révolte. Conrad, après l'avoir porté quelques années, entra dans une conspiration contre son beau-père. Alors il fut attaqué à son tour comme rebelle par Régnier de Hainaut, suivi de ses parents et des alliés de sa famille (953). Deux batailles furent livrées, la première indécise, la seconde complètement gagnée par le comte. Le duc, fugitif et désespéré, alla chercher de nouveaux ennemis à la Lorraine dans les Huns. C'étaient des hordes d'origine tartare, qui s'étaient avancées depuis quelque temps dans le midi de l'Allemagne. Il les conduisit jusqu'en Belgique, et elles ravagèrent quelques provinces, parmi lesquelles le Hainaut paraît avoir le plus souffert (954). Mais repoussées du Cambrésis et de la Flandre, elles repassèrent le Rhin et furent battues complètement en Westphalie l'année

suivante. Conrad, qui était retourné au parti de l'empereur, périt dans la mêlée.

Régnier de Hainaut avait espéré que cette fois du moins le monarque l'investirait du duché de Lorraine, héritage de ses pères. Mais Othon avait conçu la pensée de soumettre cette contrée indocile, et il ne voulut la confier qu'à son propre frère, saint Brunon, archevêque de Cologne (ce fut le premier exemple de fonctions de ce genre remplies par un ecclésiastique). Il nomma duc ce prélat, dont la haute naissance était encore relevée par une intelligence vaste et un caractère ferme; et le surnom de Grand, que nos historiens ont donné à saint Brunon, prouve qu'il ne s'était pas trompé dans son choix. Bientôt le nouveau gouverneur donna la mesure de son adresse et de son énergie. Le comte Régnier, furieux d'avoir été frustré dans ses espérances, rassemblait des guerriers et se fortifiait dans ses places. Il donna prise à de justes reproches en refusant de rendre le douaire de la princesse Gerberge, veuve de Giselbert; et quand l'évêque fit marcher ses soldats, le comte réunit ses alliés. Mais tout à coup parut le roi de France, qui avait épousé Gerberge, et avec lequel le prélat s'était entendu sous main. Comme il amenait une seconde armée, la partie cessait d'être égale, et Régnier III céda. Il se livra donc, fut jugé, déclaré coupable et envoyé captif en Allemagne, où il mourut peu après (960). On saisit ses domaines, et ses deux fils, Régnier IV et Lambert, se réfugièrent à la cour de France.

Saint Brunon gouverna la Lorraine avec sagesse et fermeté. Un auteur de cette époque lui attribue la gloire d'avoir entièrement transformé les indomptables Lorrains, et sans adopter cet éloge dans toute son étendue, on peut dater du temps de son administration le retour du pays vers l'ordre. Il s'opposa à la construction des châteaux forts qui mettaient les grands à l'abri de son autorité; il rendit quelque importance au commerce en purgeant les routes de bandits et de pillards; il favorisa les villes et les évêques contre le pouvoir des comtes; en un mot, il n'épargna aucun effort pour donner au pays sous ses ordres un gouvernement régulier. Mais ses conseillers même lui résistèrent quand il voulut toucher à leur fière indépendance. Immond de Chèvremont et Robert de

Namur, deux de ces bâtisseurs de châteaux qu'il avait à cœur de réprimer, lui tinrent tête et vainquirent ses troupes qu'il ne pouvait pas conduire lui-même au combat. Alors il voulut diviser son duché, et mettre à la tête de chaque district un vassal fidèle qui aurait le titre de duc et le commandement militaire. D'après ce plan, il partagea la Lorraine en deux moitiés : la Haute-Lorraine, qui comprenait les comtés situés au sud de la Moselle, et la Basse-Lorraine, qui s'étendait entre l'Escaut, la Moselle et le Rhin. Cette séparation fut durable, et devint le principe de la division ultérieure du pays. Mais l'archevêque vécut trop peu pour consolider l'ordre qu'il avait commencé à établir. Il mourut encore jeune, mais déjà épuisé par les fatigues (965), et Othon le Grand le suivit de près au tombeau, sans lui avoir donné de successeur.

Après la mort de saint Brunon, le duché resta vacant pendant plusieurs années. L'occasion parut favorable aux princes de la maison de Hainaut, Régnier IV et Lambert, pour rentrer en possession de leur héritage. Le roi de France, qui leur avait donné asile, s'intéressait à leur cause, et ils avaient en Lorraine des parents et des amis qui s'armèrent pour les soutenir. Ils rentrèrent donc dans les états de leur père (en 973), et deux comtes, qui avaient obtenu le gouvernement du Hainaut, périrent en les combattant. Toutefois le succès de l'entreprise fut incomplet : ils n'avaient pu s'emparer d'aucune ville, et l'empereur Othon II leur opposa bientôt le chef d'une autre maison, à laquelle l'avenir réservait de grandes destinées. C'était Godefroid II, comte d'Ardenne et de Verdun.

Les premiers comtes d'Ardenne, dont l'origine est peu connue, avaient leurs domaines sur les bords de l'Ourthe et de la Sure. Cette famille s'agrandit rapidement vers le milieu du dixième siècle, et comptait alors pour chefs trois frères illustres : Fréderic, comte de Bar, et plus tard duc de Haute-Lorraine (959); Sigefroid, premier comte de Luxembourg (963); et Godefroid Ier, comte d'Ardenne et de Verdun. [1] Le fils de ce dernier était l'adversaire le plus redoutable que pût choisir l'empereur pour tenir tête aux descendants de Régnier au long Col. Godefroid II, qui

[1] Nos historiens le font aussi duc de Basse-Lorraine sous saint Brunon ; mais c'est un point difficile à éclaircir.

nous est dépeint par les auteurs de son époque comme le type de la loyauté et de la grandeur d'âme, joignait à ces vertus un courage éclatant, qualité commune à tous ceux de sa race. Ses possessions étaient considérables; car elles comprenaient, outre son patrimoine, la forteresse et le comté d'Ecnham (le pays situé entre l'Escaut et la Dendre), que lui avait apportés en mariage Mathilde de Saxe, veuve de Baudouin III, comte de Flandre. Il accepta sans crainte le gouvernement du Hainaut, après la première expédition de Régnier et de Lambert (975), et réussit à conserver cette province malgré leurs nouveaux efforts. Ce fut en vain que Hugues Capet lui-même, qui avait donné sa fille au jeune Régnier, entreprit une seconde campagne, promettant au roi de France la conquête de la Lorraine (976). Soutenu par les forces des évêchés de Liége et de Cambrai, Godefroid ne craignit pas de faire tête à ce formidable ennemi; et après une bataille dont l'issue resta indécise, les Français furent contraints à reculer.

Cependant Othon II, craignant que la lutte ne recommençât, eut recours aux négociations. Il offrit la Lorraine à Charles de France, frère du roi, pourvu que ce prince consentît à relever de lui (976). Les deux monarques convinrent, après de longues contestations, que Charles recevrait le duché comme vassal de l'empereur, et que le roi renoncerait à tout dessein de conquête, ainsi qu'au rétablissement des princes de Hainaut.

Régnier et Lambert parurent donc abandonnés, et Godefroid se maintint en possession de leur héritage. Mais Hugues Capet épiait l'occasion de prendre sa revanche. Elle se présenta bientôt après; car l'empereur mourut en 984, ne laissant qu'un fils en bas âge. Aussitôt une armée française alla assaillir Verdun, et le comte, qui s'était jeté dans la place avec une poignée de soldats, fut fait prisonnier dans une sortie. Alors Hugues retint son captif dans une forteresse, refusant toute autre rançon que la restitution du Hainaut à Régnier IV. Godefroid résista pendant deux années, encourageant par ses lettres sa femme et ses fils à rester fidèles à l'empire, sans s'inquiéter pour lui. Mais il fallut céder, et en 986, le prisonnier se racheta au prix fixé par son adversaire.

Ce fut ainsi que le Hainaut retourna enfin aux descendants de ses princes. La même révolution s'accomplit dans la partie

du Brabant qu'avait possédée cette maison : car tandis que Régnier le Jeune rentrait à Mons, son frère Lambert fut appelé à Louvain par les habitants de cette ville, dévoués à la famille de leurs anciens seigneurs, et qui venaient de chasser le comte que l'empereur leur avait imposé (c'était saint Ansfride, comte de Huy, et plus tard évêque d'Utrecht). La race de Régnier au long Col se rétablit donc à la fois dans ces deux provinces; mais ce fut d'abord sans beaucoup d'éclat. Pour Godefroid, sorti de prison, il vint habiter son château d'Eenham : quoiqu'il eût succombé dans une lutte devenue trop inégale, sa gloire ne fut point ternie par le surnom de Captif qu'il conserva depuis son emprisonnement. On peut juger de l'étendue des domaines qu'il possédait encore par l'héritage qu'il laissait à ses trois fils. Godefroid III, qui était l'aîné, fut comte d'Ardenne et de Verdun; le deuxième, nommé Gothelon, eut le comté d'Anvers, cité alors pour la première fois comme province distincte; et Herman, le troisième, reçut Eenham avec la partie impériale du comté de Valenciennes.

A côté de vassaux si puissants, le nouveau duc de Lorraine, Charles de France, ne pouvait guère exercer qu'une autorité nominale. Il ne fut même point reconnu par la Haute-Lorraine, qui se détacha alors entièrement du reste de la province (elle prit le nom de duché de Mosellane). Ce prince indolent ne fit aucune tentative pour arrêter cette défection. Sorti du sang carlovingien, mais mou et sans énergie comme les autres rejetons de cette race qui s'éteignait, il fut pour la Basse-Lorraine un duc fainéant. Bruxelles, qu'on croit n'avoir été jusque-là qu'un bourg, devint sa résidence favorite, et s'y étant fait construire un palais, il s'adonnait au plaisir de la chasse dans la région boisée d'alentour. Cependant, après la mort du dernier roi de France (987), il parut retrouver un moment d'énergie pour disputer le trône à Hugues Capet. Les Lorrains lui fournirent une armée avec laquelle il prit Laon et battit deux fois son rival. Mais au milieu de ses succès, il se laissa livrer par l'évêque de Laon à Hugues Capet, qui le garda prisonnier (989). Son fils, appelé Othon, et qui fut le dernier des Carlovingiens, lui succéda comme duc de Lorraine et s'éteignit bientôt obscurément (1005). Alors recommença la lutte

des maisons de Hainaut et d'Ardenne, qui se disputèrent son héritage.

Le titre de duc semblait devoir passer à Lambert de Louvain, époux de la sœur aînée d'Othon (la cadette avait épousé le comte Albert de Namur). Mais le choix impérial tomba sur le jeune comte Godefroid III, dont le père avait si fidèlement soutenu la cause des empereurs. Une partie des seigneurs lorrains en furent offensés : car le monarque semblait avoir méconnu le grand principe d'hérédité sur lequel reposait la propriété des fiefs et des titres. C'était une question d'indépendance, et une foule de chefs, animés par Lambert de Louvain et par son neveu, Régnier V de Hainaut, s'unirent pour résister au nouveau duc (1006). Toutefois Henri II, qui était alors empereur (c'est celui que l'Église a mis au nombre des saints), comprima la révolte en paraissant tout à coup en Lorraine avec une nombreuse armée. Tout plia devant lui. Le seul Baudouin IV, comte de Flandre, osa dans ce moment même braver les armes impériales, qui reçurent un double échec devant les murs de Valenciennes et de Gand (1006 et 1007) ; mais il combattait pour des intérêts différents, et se réconcilia bientôt avec le monarque.[1] Les chefs lorrains dissimulèrent donc leur ressentiment, sans renoncer à ressaisir plus tard par les armes les priviléges que les armes avaient donnés à leurs pères.

Lambert, quoique déjà vieux, était le chef et l'âme de leur ligue. Petit-neveu de l'ancien duc Giselbert, ce comte semblait avoir hérité de toute l'audace de son grand-oncle. On a vu qu'il avait occupé le comté de Louvain (depuis l'an 977 ou à peu près) sans autre appui que celui des populations portées pour la race de leurs chefs, et favorables à celui qui avait été opprimé. Il avait hérité ensuite des domaines du duc Othon, son beau-frère. Ce n'était guère que le comté de Bruxelles, « ce coin de la Lorraine, où, selon l'expression d'un prélat de l'époque, les derniers Carlovingiens se contentaient de trouver un asile obscur. » Mais l'événement montra que les comtés de Bruxelles et de Louvain, réunis dans la main d'un prince courageux, formaient déjà une puissance

[1] Voyez page 67.

redoutable : car Godefroid étant venu attaquer Lambert en 1012, pour le déposséder de ces deux villes, fut repoussé de Louvain avec une grande perte.

Le comte victorieux aspirait à conquérir le duché ; mais il n'osait pas encore laisser éclater ses projets. Il s'était ligué secrètement avec quelques seigneurs des contrées rhénanes, qui attaquèrent le duc dans le midi de la province, et l'obligèrent à porter toutes ses forces de ce côté. Lambert, pendant ce temps, tourna ses armes contre l'évêque de Liége, qui se trouvait dès lors un des grands vassaux de l'empire par l'extension graduelle des domaines de son église. Dans les guerres de cette époque, les évêques qui possédaient quelque puissance se tenaient presque toujours sous la bannière du souverain, leur cause étant au fond la même : en effet, ils n'étaient pas moins hostiles que lui à cette indépendance militaire des comtes, qui, mettant la violence à la place des lois, exposait les populations à la tyrannie et les églises à la spoliation. Hommes de paix par la nature même de leur autorité, le règne du sceptre leur convenait seul et non celui des armes, auquel tendaient toujours les maisons guerrières. Il résultait de là que, quel que fût le caractère personnel d'un évêque, sa politique devait consister à donner appui au souverain contre les vassaux, c'est-à-dire à l'ordre contre l'anarchie.

Le comte de Louvain, ayant résolu d'attaquer d'abord le prélat liégeois, prit pour prétexte des hostilités une forteresse que celui-ci faisait construire au bord de la Gette (à Hougarde), sur la lisière de ses états. Il entra en campagne (1013), et l'évêque envoya ses forces au secours de la place menacée. Herman, frère de Godefroid, et le jeune Robert, comte de Namur, s'étaient joints aux Liégeois, qui dans le premier engagement parurent avoir quelque avantage; mais tout à coup Robert passa dans les rangs du comte, son oncle maternel, et les soldats de l'évêché furent mis en déroute. La mêlée avait été sanglante, et la bataille de Hougarde resta célèbre dans les traditions de la contrée. Le vainqueur offrit ensuite la paix à l'évêque : il ne voulait que le détacher du parti ennemi (1014).

Pendant ce temps, le duc Godefroid avait enfin accablé ses

adversaires dans le midi de la province. Après avoir remporté là une victoire glorieuse et décisive, il marcha sur le Brabant pour prévenir de nouveaux succès de Lambert. Mais comme il s'avançait vers cette province, croyant n'avoir affaire qu'aux comtes de Louvain et de Namur, il apprit que Régnier de Hainaut venait de se joindre à eux, ce qui leur donnait la supériorité numérique. Alors le duc tourna vers le Hainaut, et y porta le ravage dans l'espoir de séparer ses adversaires. Mais les trois comtes, sans se désunir et sans précipiter leur marche, le suivirent pas à pas, l'acculèrent à la Sambre, puis à la Meuse, et le forcèrent d'accepter le combat près de Florennes, à une distance égale des deux rivières.

Ce fut le 12 septembre 1015 que se livra cette bataille, qui devait fixer le sort des deux maisons d'Ardenne et de Hainaut. Godefroid III était le plus faible et n'avait avec lui que son frère Herman. Dans les premières attaques, ils furent repoussés et perdirent du terrain. Lambert commandait l'armée ennemie. Quoique déjà septuagénaire, il combattait au centre, faisant tout plier devant lui. Il portait, suivant nos chroniqueurs, un scapulaire garni de reliques, qui, fixé sur son armure, devait le rendre invulnérable. Godefroid et lui se chargèrent au moment où la victoire semblait déclarée en sa faveur. Mais tout à coup le scapulaire se détacha et les lances percèrent la cuirasse. On vit tomber le vieux comte de Louvain, et bientôt après celui de Namur. Alors Régnier de Hainaut fit sonner la retraite. Huit cents hommes d'armes étaient restés sur le champ de bataille.

Le résultat de cette journée fut la pacification du pays, et ce résultat devint durable, parce que le vainqueur n'abusa point de sa supériorité. Les deux princesses pour les droits desquelles les comtes avaient pris les armes, Gerberge, veuve de Lambert de Louvain, et Ermengarde, mère de Robert de Namur, furent elles-mêmes les médiatrices du traité. Il fut convenu que chaque famille garderait les comtés qu'elle possédait, le titre et le pouvoir de duc restant à Godefroid. Les évêques de Liége et de Cambrai intervinrent à cet arrangement, et il fut consolidé par une alliance entre les deux maisons rivales, Herman ayant donné en mariage à Régnier sa fille unique Mathilde, héritière de ses comtés d'Eenham et de Valenciennes.

Ainsi l'orage qui grondait depuis si longtemps, et que n'eût pu dissiper une seule victoire, fut entièrement apaisé par des mesures de sagesse et de conciliation. Il ne resta pas même de levain de discorde entre les familles victorieuses et vaincues, les concessions ayant été mutuelles, et les liens du sang, qui se multiplièrent bientôt après, ayant effacé toute pensée de vengeance. Godefroid, qui avait déployé de la modération après son triomphe, reçut à juste titre le surnom de Pacifique.

Cependant la paix de Florennes consacrait aussi pour l'avenir les droits des différents seigneurs qui se partageaient la contrée, et qu'il ne fut plus au pouvoir des ducs de ramener sous leur obéissance. Ainsi la Lorraine se morcelait de plus en plus, et l'unité de gouvernement y devenait un vain mot. Cette vaste province était désormais condamnée à former plusieurs petits états.

CHAPITRE IV.

État de la Lorraine sous les ducs Godefroid III et Gothelon (1015 à 1043).

Trente années de paix intérieure, à peine troublées par quelques expéditions au dehors, suivirent l'alliance des maisons d'Ardenne et de Hainaut, et consolidèrent la domination de chaque famille dans les états qui lui étaient échus. Godefroid et son frère Gothelon, qui fut bientôt son successeur, exercèrent le pouvoir de ducs, sans inquiéter les comtes dans le gouvernement de leurs provinces, et ceux-ci, de leur côté, ne s'occupèrent plus que d'affermir leur souveraineté locale. Il ne s'éleva donc plus de luttes entre les grands vassaux de Lorraine et les représentants de l'empereur; mais peut-être l'autorité souveraine s'affaiblit-elle encore par cette tolérance mutuelle des différents chefs, devenus tous alliés et parents.

Avec le vieux Lambert, tué à Florennes, parut s'être éteint l'esprit remuant et inquiet des chefs de cette puissante race. Les états qu'il avait possédés, et qui répondaient assez exactement au Brabant actuel, échurent à ses fils Henri et Lambert III, qui les gouvernèrent l'un après l'autre sous le titre de comtes de Louvain. Henri, qui était l'aîné, régna pendant vingt-trois ans, sans tirer une seule fois l'épée contre les princes voisins; Lambert, le plus jeune, se rendit célèbre par des fondations pieuses et par l'agrandissement de la ville de Bruxelles, qu'il entoura d'une enceinte fortifiée (1050). Ce dernier avait épousé une nièce de Godefroid, Ode, fille de Gothelon; ainsi le sang des deux maisons naguère ennemies se réunit et se mêla dans ses descendants.

Quant à la branche de cette famille qui régnait en Hainaut, elle devait bientôt s'éteindre, Régnier V n'ayant eu qu'une fille de son mariage avec Mathilde d'Eenham. Les efforts de ce prince, pendant un règne assez long (il mourut vers 1040), tendirent

seulement à jouir en maître de ses vastes domaines. Il se fit accorder par l'empereur l'abbaye de Ste.-Waudru, d'où dépendait la ville de Mons, et transigea ensuite avec les chanoinesses de ce monastère, qui lui cédèrent en partie les droits d'abbé. Ce fut depuis lors que cette ville devint la principale résidence des comtes de Hainaut, qui avaient habité jusque-là le château et l'ancien bourg d'Hornu, où ils rendaient justice à leurs vassaux en plein air et au pied de grands chênes, selon l'usage seigneurial.

La maison de Namur, qui avait pris part aux luttes précédentes, et que l'on avait vue toujours prête à résister aux ducs de Lorraine depuis le temps de Giselbert, parut aussi entrer franchement dans les idées pacifiques qui avaient dicté le traité de Florennes. Cette noble famille remontait au neuvième siècle, et avait pour domaine le pays de Lomme, situé sur les deux bords de la Sambre, près de son embouchure. Elle s'était agrandie vers 990 par le mariage d'Albert Ier avec Ermengarde, fille cadette de Charles de France, qui lui avait apporté en dot les cantons situés à l'est de la Meuse, entre Huy et Dinant. Ce fut alors que la ville de Namur, jusque-là resserrée au pied de la forteresse, s'étendit jusque sur l'autre rive de la Sambre, et jeta un pont sur la Meuse. La paix de 1015 assura encore à Ermengarde quelques indemnités territoriales pour les droits de ses enfants au duché de Lorraine. Son fils Albert II, frère de ce Robert qui était resté sur le champ de bataille de Florennes, épousa Régelinde, fille de Gothelon et nièce de Godefroid, laquelle reçut pour apanage une partie du pays de Bouillon. Ces accroissements successifs mirent les comtes de Namur au niveau de ceux de Hainaut et de Louvain, et satisfait de la position où il se trouvait placé, Albert fut désormais pour les ducs un allié fidèle.

Une autre principauté s'accroissait encore plus rapidement à cette époque : c'était l'évêché de Liége qui commençait à former un état distinct. La ville, qui donnait son nom à cet évêché, n'avait été longtemps qu'un simple village, appelé *Liuga*, comme la vallée où il s'élevait. Après le meurtre de saint Lambert, qui y fut assassiné (698), saint Hubert, son successeur au siége de Tongres, fit de Liége une ville, y transporta sa résidence (720) et l'enrichit par ses donations. Bientôt les domaines de son église

s'étendirent sur les deux bords de la Meuse, grâce à la générosité du saint prélat et par les fondations de la famille Carlovingienne. L'empereur Arnould et ses fils, Zuentibold et Louis, accrurent encore ses possessions (vers l'an 900) par leur munificence envers les évêques Francon et Étienne, auxquels ils conférèrent les riches abbayes de Lobbes et de Fosses, dans le Hainaut et dans le pays de Namur, ainsi que la seigneurie de la ville de Maestricht. Mais ce fut surtout sous le gouvernement du célèbre Notger que la puissance de l'évêché devint considérable (972 à 1008). Ce prélat, né en Allemagne et cher à l'empereur Othon II, dont il éleva le fils, obtint du monarque la reconnaissance et la confirmation de tous les droits de ses prédécesseurs sur Lobbes, Saint-Hubert, Gembloux, Fosses, Tongres, Maestricht et Malines. Il y joignit le comté d'Huy, donné par saint Ansfride et par l'empereur Othon III, et celui de Brugeron, dont Tirlemont était le chef-lieu. Doué d'un caractère entreprenant et d'une volonté énergique, il rasa les châteaux des petits seigneurs environnants, détruisit des bandes de maraudeurs qui vivaient de rapines et d'extorsions, rétablit le règne des lois et de la justice, doubla l'étendue de la ville et rebâtit l'église cathédrale. Baudry II, son successeur, était de la maison des comtes de Looz, qui possédaient Hasselt et toute la contrée au nord et à l'est de cette ville; il fit transférer à son église les domaines de sa famille (1016). Enfin, en 1040, l'empereur Henri III donna à l'évêque Nithard la partie de l'antique Hasbagne qui a gardé le nom de Hesbaye, et qui comprenait tout le pays au nord de Liége, jusqu'à Saint-Trond. Parvenu à ce degré d'extension, l'évêché de Liége, qui pouvait armer mille chevaliers, l'emportait de beaucoup sur chacun des comtés voisins, et les prélats qui occupaient ce siége se trouvaient les princes les plus puissants de la contrée après les ducs. La nature pacifique et civilisatrice de leur autorité, et les vertus qui rendirent célèbres plusieurs d'entre eux, ne contribuèrent pas moins que cette grande puissance à faire de leur capitale une des cités les plus heureuses et les plus florissantes de cette époque.

La paix dont jouissait la Lorraine sous le gouvernement doux et calme de Godefroid, était favorable au développement des jeunes états qui commençaient à se former ainsi dans cette province. Une seule fois le duc reprit encore les armes (1018), et

ce fut alors pour affranchir les villes du Rhin et de la Meuse du tribut qu'imposait à leurs vassaux le comte Thierry de Frise. Ce jeune prince, que l'on peut regarder comme le fondateur du comté de Hollande, descendait en ligne féminine des comtes impériaux de Gand, et ses domaines s'étendaient le long des rivages de l'Escaut et de la Meuse. Dans ces contrées maritimes, où le pouvoir du souverain se faisait à peine ressentir, ses pères avaient guerroyé depuis longtemps contre les Frisons, et bâti la forteresse de Fladirting ou Flandeberg, berceau de leur puissance. Lui osa tenir tête au redoutable évêque d'Utrecht, et s'empara d'une île située au milieu de la Meuse (c'est aujourd'hui l'emplacement de Dordrecht). Il y construisit un château qui commandait le passage, et d'où ses soldats levaient un impôt sur tous les navires qui remontaient ou descendaient la Meuse. L'évêque se plaignit, et Godefroid rassembla les forces de son duché pour réprimer les exactions du comte. Mais son armée, quoique considérable, fut attaquée et mise en fuite avec un grand carnage par les Frisons de Thierry, embusqués dans un poste avantageux. Le duc lui-même fut fait prisonnier. Cependant le vainqueur le traita bien, et eut l'adresse de se servir de lui comme d'un médiateur pour obtenir le pardon impérial à des conditions favorables. Ce fut de cette époque que data la puissance des comtes de Hollande. Godefroid mourut quelque temps après (1023), laissant le duché à son frère Gothelon, jusque-là comte d'Anvers.

La politique de ce nouveau duc fut aussi conciliante que celle de son frère, et la fortune le favorisa davantage. Son élévation au commandement coïncidait avec l'élection de l'empereur Conrad, auquel il parut un moment vouloir résister. Mais ce prince ayant consenti à traiter avec les comtes lorrains et à leur accorder des concessions, Gothelon devint son partisan et son appui le plus fidèle. Il reçut de lui en 1034 le duché de Haute-Lorraine, ce qui réunit les deux contrées sous son pouvoir. Trois ans plus tard, il paya ce bienfait en repoussant avec ses Lorrains l'invasion du comte Eudes de Champagne, qui avait réuni une puissante armée de Français et de Bourguignons pour conquérir le royaume de Bourgogne, dont il se disait l'héritier. Le duc alla au-devant de lui, le rencontra près de Bar, dans un lieu nommé Hofnol, et lui livra une bataille

qui fut des plus sanglantes (23 novembre 1037). Les comtes de Louvain et de Namur accompagnaient Gothelon avec une foule de seigneurs belges, et faillirent succomber sous la supériorité numérique de leurs adversaires; mais ils furent dégagés par l'évêque de Metz et les troupes de Haute-Lorraine, qui arrivèrent à leur secours. Albert de Namur tenait tête au Champenois, qui fut tué; lui-même resta pour mort sur le champ de bataille. Henri de Louvain fit prisonnier de sa propre main un des généraux ennemis; Godefroid, fils aîné de Gothelon, avait donné l'exemple d'une valeur merveilleuse. Il garda le surnom de Courageux; son père reçut celui de Grand, moins pour cette victoire qu'à cause du respect qu'avaient inspiré ses vertus.

Le règne de Gothelon se termina en 1043. Il laissait trois fils : Godefroid IV, l'aîné, reçut le duché de Basse-Lorraine; Gothelon II, le second, eut l'autre moitié de ce pays; Fréderic, le troisième, embrassa la carrière de l'Église et devint plus tard souverain pontife, sous le nom d'Étienne IX. Jamais la gloire et la fortune de cette grande race n'avaient été portées si haut.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Des Maisons de Hainaut, de Flandre et d'Ardenne, depuis leur origine jusqu'au milieu du dixième siècle. [1]

Maison de Hainaut.

Gislebert (de Maasuarie). † 846.
Régnier au long Col. † 916.

(Comtes de Hainaut.) — (Comtes de Louvain.)

Gislebert II. † 959. — Régnier II. † 952. — Lambert Ier.

Régnier III. † 960.

Régnier IV. † 1013. — Lambert II. † 1015.

Régnier V. † 1036. — Henri Ier. † 1038. — Lambert III. † 1063.

Richilde. — Henri II.

Maison de Flandre.

Baudouin Bras de Fer. † 878.
Baudouin le Chauve. † 918.
Arnould le Grand. † 964.
Baudouin III. (Premier mari de Mathilde de Saxe.)
Arnould le Jeune. † 988.
Baudouin IV (le Barbu). † 1036.
Baudouin V (de Lille). † 1067.

Maison d'Ardenne.

Wigeric. † 916.
Godefroid Ier (frère de Sigefroid, premier comte de Luxembourg). † 964.
Godefroid II. (Deuxième mari de Mathilde de Saxe.)

Godefroid III (le Pacifique). † 1023. — Gothelon Ier. † 1043.

Godefroid IV (le Courageux). † 1069. — Gothelon II (le Fainéant). † 1047.

[1] Nous avons omis quelques branches et quelques noms qu'il était inutile de reproduire ici.

CHAPITRE V.

Premiers rapprochements entre la Lorraine et la Flandre. — Godefroid le Courageux et Baudouin de Lille (1036 à 1069).

Le moment était venu où la Flandre et la Lorraine, jusque-là presque entièrement séparées, allaient voir se former entre elles de nouveaux rapports et de nouveaux liens : pour en suivre le développement, il est nécessaire de se rappeler la situation respective des deux pays et des familles qui les gouvernaient.[1]

Aussi longtemps que les comtes de Flandre n'avaient relevé que des rois de France, ils avaient dû être des étrangers pour les seigneurs lorrains, et ils n'avaient pris aucune part ni à leurs intérêts ni à leurs querelles. Mais après que le comte Baudouin IV se fût rendu maître de Valenciennes et eût obtenu le château impérial de Gand avec ses vastes dépendances, ce prince demeura vassal de l'empereur pour ses nouvelles possessions, et dès lors il eut les mêmes relations avec l'empire que les comtes de Hainaut et de Louvain. Il ne pouvait donc plus à l'avenir rester indifférent aux affaires de Lorraine, et sa puissance devait bientôt l'y rendre formidable, soit pour le souverain lui-même, soit pour le duc qui commandait en son nom. Heureusement Baudouin le Barbu, qui avait déployé tant d'énergie au commencement de son règne, ne songea ensuite qu'à jouir en paix de sa grandeur. Il était d'ailleurs proche parent des ducs Godefroid III et Gothelon Ier, ayant eu pour aïeule Mathilde de Saxe, mère de ces deux princes. Il ne chercha donc point à exercer en Lorraine une influence dangereuse et menaçante. C'était son fils, Baudouin de Lille[2], qui devait le premier porter ses armes au delà de l'Escaut.

[1] Voyez le Tableau généalogique.

[2] On croit qu'il était né dans cette ville. Il l'agrandit et en fit sa résidence ordinaire.

Ce prince, le plus célèbre de tous ceux de son époque, avait paru destiné dans sa jeunesse à devenir le fléau de sa maison dont il fut l'honneur. Marié à une princesse du sang royal de France (Adèle, fille de Robert Ier), l'orgueil et l'ambition l'avaient rendu indocile à son vieux père, et celui-ci, abandonné d'une partie de ses vassaux, avait cherché un refuge chez Robert de Normandie (1029). Robert intervint : il réconcilia le père et le fils, et la bonne intelligence entre eux fut cimentée l'année suivante dans une assemblée générale des principaux de Flandre, qui fut tenue à Audenarde, pour y jurer la paix. On remarqua dans cette assemblée qu'entre toutes les reliques de Flandre, qui avaient été apportées là pour rendre le serment plus solennel, la première place fut donnée aux restes de saint Gérulphe, parce que c'était le seul qui fût un saint flamand. Ainsi éclatait en toutes choses l'esprit de nationalité d'un peuple jeune et fier qui commençait à prendre le sentiment de sa puissance.

Baudouin de Lille, devenu comte de Flandre après la mort de son père (1036), ne tarda pas à s'engager dans une guerre contre Thierry IV, comte de Frise, ou plutôt de Hollande, qui lui disputait la souveraineté sur les îles zélandaises. Victorieux dans une expédition qu'il avait entreprise contre ce prince (1045), il reçut bientôt après un message du jeune duc Godefroid IV, son cousin, qui l'engageait à se liguer avec lui contre l'empereur Henri III. Il s'agissait d'une révolte ouverte, et déjà Godefroid y était déterminé. Depuis la mort de son père, il s'était plaint hautement de n'avoir obtenu que la Basse-Lorraine, tandis que le reste du pays (le duché de Mosellane) était accordé à son frère Gothelon, que nos historiens ont surnommé le Fainéant. Sa première pensée avait été de s'emparer aussitôt de toute la province; mais abandonné par les comtes lorrains, il ne lui était resté d'autre ressource que de se livrer lui-même au monarque. Celui-ci le retint prisonnier pendant un an, et lui refusa ensuite l'héritage de son frère qui était venu à mourir (1046). La Haute-Lorraine fut donnée au comte Albert d'Alsace. Alors le duc exaspéré ne songea plus qu'à prendre les armes. Ce fut inutilement qu'il s'adressa à la plupart de ses proches pour demander leur secours. Mais Baudouin de Lille n'hésita pas à faire une alliance étroite avec

lui, et bientôt après, Thierry de Frise lui-même, menacé alors par l'empereur à cause de ses empiètements sur l'évêché d'Utrecht, entra dans la ligue. Un autre prince voisin, le comte Herman de Saxe, qui avait épousé Richilde, fille de Régnier V, et unique héritière du Hainaut, penchait pour le même parti; mais les représentations de sa femme et l'approche d'une armée impériale, le firent changer de résolution.

Prévenu à temps de l'orage qui se formait, Henri III était entré en Basse-Lorraine avec de grandes forces (1047). Il s'attaqua d'abord au comte frison; mais celui-ci sut arrêter sa flotte dans les parages difficiles de la Meuse. Pendant ce temps, Godefroid rassemblait des troupes sans se déclarer; pour Baudouin, il n'hésita pas, et, passant l'Escaut, il envahit le comté d'Eenham, héritage de Richilde, prit et rasa la forteresse qui le défendait, et attendit de pied ferme l'armée impériale qui s'avançait contre lui. Ce fut du côté de Douai que les Allemands essayèrent de pénétrer dans la Flandre; mais ils se trouvèrent arrêtés par des fossés et des retranchements, derrière lesquels ils rencontrèrent toujours les soldats du comte. En même temps l'on apprit que Godefroid était entré en campagne, et que Thierry venait de battre la flotte ennemie. L'empereur, qui pouvait être enveloppé, fut contraint de songer à la retraite; les trois princes le poursuivirent jusqu'à Nimègue, prirent cette ville et brûlèrent le palais qu'y avait bâti Charlemagne. Après ce succès ils se séparèrent. Le Flamand alla attaquer le château impérial de Gand, qui était retombé entre les mains du monarque (peut-être à la mort de Baudouin le Barbu), et dont il se rendit maître après un long siége; Godefroid traversa l'Ardenne et pénétra dans le comté de Verdun, l'antique domaine de ses pères, que Henri lui avait arraché. La ville lui ayant opposé quelque résistance, il se laissa entraîner par sa colère jusqu'à mettre le feu aux maisons et à l'église cathédrale; mais le lendemain, on vit ce vainqueur farouche venir s'agenouiller pieds nus et en pleurant sous les voûtes à demi renversées de ce temple que ses ancêtres avaient enrichi et qu'il venait d'incendier. Un cœur généreux et accessible aux nobles émotions battait encore sous la cuirasse du guerrier féodal.

L'année suivante, le nouveau duc de Haute-Lorraine,

Albert d'Alsace, vint à son tour assaillir le chef rebelle, tandis que Baudouin se trouvait retenu dans le Cambrésis. Godefroid, quoiqu'il eût alors peu de troupes, ne pouvait consentir à reculer devant son heureux rival : il l'observa, saisit le moment où ses forces étaient divisées, et lui offrant brusquement le combat, il le tua de sa propre main (1048).. Rassasié de vengeance après cette victoire, il prêta l'oreille aux représentations du pape Léon IX, qui était venu en Lorraine pour rétablir la paix. Il se soumit à l'empereur qui lui laissa ses domaines, en le dépouillant du rang ducal (1049). Mais le souverain pontife trouva le comte flamand plus difficile à fléchir : rien ne put le résoudre à céder ce qu'il avait conquis; et s'il finit par faire sa soumission à Henri III, ce ne fut qu'à condition de tenir en fief, outre le château de Gand, tout le comté d'Eenham. Il céda seulement au comte de Hainaut, en guise d'échange, quelques cantons qui dépendaient de Valenciennes et où l'on parlait français.

Ainsi se termina la première lutte de Baudouin et de Godefroid contre la puissance impériale. Le duc dépouillé demeura quelques années en repos, et son titre fut donné à son cousin, Fréderic de Luxembourg. C'était un prince guerrier, et puissant au midi de la Meuse, mais qui n'avait pas assez de forces pour imposer aux grands vassaux du nord; et l'occasion d'un nouvel agrandissement s'étant encore offerte à Baudouin, celui-ci n'hésita pas à en profiter, quelque déplaisir qu'elle pût donner au monarque et à son lieutenant.

Après douze ans de mariage avec le comte Herman de Saxe, Richilde de Hainaut était devenue veuve (en 1051), et n'avait qu'un seul fils, maladif et contrefait. Le Flamand, dont les états touchaient à ceux de cette princesse, lui fait offrir la main de son fils aîné, et sans attendre une réponse formelle, il entre dans le Hainaut à main armée, pousse jusqu'à Mons et bloque la ville. Richilde, qui n'avait hésité que dans la crainte du ressentiment de l'empereur, cède aussitôt à cette apparence de contrainte, et le mariage se conclut à la vue et de l'aveu de tous les seigneurs de Flandre et de Hainaut. Pour assurer la réunion durable des deux provinces, il fut stipulé que le fils du premier lit serait destiné à l'Église, ce qui eut lieu. Ainsi le Hainaut comme la Flandre devait

appartenir un jour au prince qui naîtrait de cette alliance. Mais en même temps une nouvelle tempête se formait; car Henri III, mécontent de cette union dangereuse, vint attaquer la Flandre (1053 et 1054), ne se déconcerta point du peu de succès de ses premiers efforts, et finit par pénétrer avec une armée allemande jusque sous les murs de Lille. Ses soldats ravagèrent les campagnes, Tournai fut pris et pillé; mais Baudouin ne céda pas.

Une singulière fatalité rendit bientôt au comte flamand son allié Godefroid. Ce duc dépouillé se trouvait alors en Italie, où il avait marché sous la bannière de l'empire comme simple vassal. Dans cet abaissement de sa fortune, il rencontra en Lombardie sa cousine Béatrice de Haute-Lorraine, devenue marquise de Toscane, et que la mort de son époux avait laissée la princesse la plus riche et la plus puissante de l'Europe. Le contraste de leur situation était grand; mais Béatrice avait été pupille de Gothelon et familière avec Godefroid aux jours de sa prospérité : elle se rappela ses souvenirs d'enfance et offrit sa main au guerrier malheureux. C'était lui rendre plus qu'il n'avait perdu. Henri s'en irrita et persécuta les deux époux, qui protestaient en vain de leur soumission. Béatrice crut l'apaiser en allant se justifier à ses pieds : elle fut retenue captive, et son époux désespéré revint en Lorraine, cherchant alors en effet à renouveler la guerre contre l'empereur (1055).

Il trouva Baudouin encore sous les armes, et aux prises avec le duc Fréderic de Luxembourg, qui se tenait à Anvers, dont il avait fait sa forteresse et son refuge. Ces deux princes coururent l'y assiéger; mais les comtes lorrains marchèrent au secours de la place, et obligèrent les assaillants à faire retraite. Toutefois l'issue de la guerre restait incertaine, lorsque Henri mourut (1056). Sa veuve, l'impératrice Agnès, devenue régente, fit offrir aux deux chefs des conditions équitables : elle consentait à ratifier le mariage de Richilde, et à laisser Baudouin en possession de tout ce qu'il avait conquis; Godefroid devait recevoir, avec la liberté de son épouse, la survivance du duché de Basse-Lorraine, le duc Fréderic étant déjà vieux et n'ayant point de fils. Ces conventions furent sanctionnées dans une diète solennelle tenue à Cologne, en présence

du pape Victor II : elles ramenèrent dans nos contrées la paix et la sécurité.

Après cet arrangement, Godefroid se retira en Italie avec Béatrice, et ce prince, qui avait joué un rôle si brillant dans la lutte, devint comme étranger à nos provinces, gouvernées par leurs comtes sous le patronage nominal de Fréderic. Ce ne fut que neuf ans après que lui échut enfin le duché; mais il était retenu dans ses états du Midi, et ne revint en Basse-Lorraine (en 1069) que pour y mourir. Quant à Baudouin de Lille, il déposa l'épée, et sut mériter alors les noms de Débonnaire et de Pieux, après avoir montré tant d'audace et d'énergie sur le champ de bataille. Sa vieillesse reçut un nouvel éclat par la sagesse et la fermeté avec lesquelles il gouverna la France comme tuteur du jeune roi Philippe Ier. Appelé à ces hautes fonctions par la confiance du roi mourant (Henri Ier), il les remplit pendant six années (1061 à 1067), et sut maintenir ou rétablir l'ordre, soumettre les provinces méridionales révoltées, administrer avec justice et prévoyance. Son propre gendre, Guillaume de Normandie, ayant eu recours à lui pour être soutenu dans l'expédition qu'il préparait pour conquérir l'Angleterre (1066), Baudouin, quoiqu'il portât un vif intérêt à son entreprise, et qu'il lui eût donné, comme comte de Flandre, des vaisseaux et des soldats, eut la loyauté de lui refuser, comme régent, le secours de la France, parce que l'agrandissement des ducs de Normandie était contraire à l'intérêt de la couronne. Lui-même s'abstint constamment de tirer avantage de sa position royale en faveur de sa puissance personnelle; et à la majorité de Philippe, il ne voulut d'autre récompense que le choix de son fils aîné, Baudouin de Mons, comme parrain d'armes du jeune roi, qui reçut de sa main l'accolade de chevalier. Le comte mourut la même année (1067), après avoir vu son second fils, Robert le Frison, devenu régent de Hollande, et son gendre, Guillaume de Normandie, roi d'Angleterre.

CHAPITRE VI.

Séparation de la Maison de Flandre en deux branches, sous Robert le Frison. — Règne de ce prince (1067 à 1093).

Après la mort de Baudouin de Lille et de Godefroid le Courageux, leur grandeur sembla se perpétuer dans leurs fils, et les autres chefs belges restèrent en quelque sorte effacés par eux, laissant dominer dans tout le pays l'influence du duc de Basse-Lorraine et celle du comte de Frandre.

Baudouin avait laissé deux fils. L'aîné, qui s'appelait comme lui, est nommé par nos historiens Baudouin de Mons, parce qu'il habitait cette ville depuis son mariage avec Richilde. Il hérita de la Flandre entière, excepté les fiefs impériaux (les comtés d'Eenham et de Gand), dont son frère cadet fut investi; et quoique d'une santé faible, il gouverna cette province et le Hainaut d'une main si ferme, que « les voyageurs purent marcher sans armes et les habitants laisser leurs maisons ouvertes. » Mais son règne ne fut que de trois ans; et se sentant dépérir après ce court intervalle, il réunit à Audenarde les principaux des deux comtés pour leur recommander ses fils encore mineurs, et assurer le repos du pays après sa mort (1070). Il ne voulut point laisser à Richilde la régence de Flandre et la tutelle de son fils aîné : une princesse nourrie dans des idées exclusivement féodales aurait été impropre à gouverner ce pays, où la liberté et la civilisation avaient déjà jeté de si fortes racines. Ce fut Robert de Flandre, son propre frère, qu'il nomma régent et tuteur. Quant à sa veuve, son pouvoir devait se borner au gouvernement du Hainaut.

Mais le comte Robert, surnommé dès lors le Frison, ne se trouvait point en Flandre. Célèbre de bonne heure par un courage aventureux, il avait tenté autrefois des expéditions sur les côtes d'Espagne et de Frise, et avait fini par épouser

dans ce dernier pays la comtesse Gertrude, veuve de Florent Ier. Ce mariage, conclu vers l'an 1063, l'avait rendu régent du comté de Hollande, qui formait la partie méridionale de la Frise, et tuteur des jeunes enfants de son prédécesseur. Tel était le motif qui le retenait de l'autre côté de la Meuse; car il fallait défendre les domaines et soutenir les droits de ses pupilles d'une part contre les Frisons du nord, peuple libre et guerrier que les comtes n'avaient pu soumettre, de l'autre contre l'évêque d'Utrecht, successivement dépouillé par Thierry III et par Thierry IV, et qui prétendait ressaisir les biens arrachés à son église. Robert fut victorieux des deux côtés; mais alors le prélat, se voyant le plus faible, eut l'adresse d'armer en sa faveur le duc de Basse-Lorraine, en lui cédant toutes ses prétentions sur les contrées en litige. Par cette donation, il suscita au prince flamand un adversaire capable de lui tenir tête et dont l'inimitié devait durer autant que la vie.

Le titre de duc appartenait alors à Godefroid le Bossu, fils unique et successeur de Godefroid le Courageux. C'était un prince d'un esprit aussi élevé et d'un caractère aussi intrépide que son corps était faible et contrefait. Soit qu'il fût touché de l'importance des offres de l'évêque ou de la justice de sa cause, il rassembla une grande armée, attaqua les Frisons (c'était encore sous ce nom que l'on désignait les Hollandais), et obtint une victoire si complète que Robert, voyant toutes ses forces détruites, fut contraint de s'embarquer pour la Flandre, avec sa femme et ses enfants. Mais avant qu'il n'y fût arrivé, Richilde s'était déjà emparée de la régence et avait confisqué, « par voie de précaution, » l'apanage de son beau-frère. Le comte réclama en vain : la fière princesse lui fit dire que l'épée déciderait entre eux. Elle s'était assuré l'appui du roi de France par l'offre d'une somme d'argent, et elle venait d'épouser en troisièmes noces un guerrier illustre, Guillaume, fils d'Osbern, le plus fameux de ces Normands qui avaient conquis l'Angleterre. La partie semblait donc trop inégale pour que Robert conservât quelque espérance.

Mais la renommée que ce prince avait obtenue, son bon droit et son malheur, lui acquirent la sympathie des populations déjà irritées contre la régente, qui croyait pouvoir les charger

arbitrairement d'impôts et de tailles. Les villes d'Ypres, de Gand et de Bruges envoyèrent représenter à la comtesse que la justice étant contre elle, il paraissait convenable qu'elle se retirât du pays. Les députés d'Ypres, qui arrivèrent les premiers, s'acquittèrent de leur mission avec une confiance qui leur devint fatale. Richilde furieuse leur fit couper la tête, et ceux des deux autres villes n'eurent que le temps de s'échapper. Mais alors le peuple et la noblesse se levèrent tous à la fois, et coururent aux armes. Les villes et les villages de langue flamande se déclarèrent unanimement pour le Frison [1], tandis que la Flandre gallicane, où les habitudes de liberté étaient moins anciennes et moins puissantes, restait soumise à la comtesse. On en vint aux mains, et les Flamingants l'emportèrent. Mais la régente arma toute la noblesse de Hainaut, et fut soutenue par le roi de France, à la tête de forces assez considérables pour assurer la perte de Robert. Lui toutefois, sans se laisser abattre par la supériorité de ses adversaires, réunit les milices du pays et alla camper sur la montagne de Cassel, poste favorable à ses fantassins, et où les cavaliers ennemis ne pouvaient l'attaquer qu'avec désavantage. Là il attendit de pied ferme les troupes du roi et de la comtesse, qui ne tardèrent pas à l'y assaillir (22 et 23 février 1071). Le premier jour les Flamands eurent le dessus, et Richilde, qui animait ses soldats de la voix et de l'exemple, tomba dans les mains des vainqueurs; mais Robert ayant poursuivi le roi jusqu'aux portes de Saint-Omer, se trouva entouré lui-même, et fut fait prisonnier à son tour. Dès le même soir on échangea les deux captifs, et la bataille recommença le lendemain. Les Français, plus nombreux et animés par le ressentiment de leur défaite, firent plier l'aile droite des Flamands et parvinrent jusqu'au pied des murs de Cassel: mais là ils furent arrêtés par Robert, percés de flèches qui pleuvaient sur eux de toutes parts, repoussés enfin et mis en fuite avec un grand carnage. Les troupes du Hainaut

[1] Audenarde seule prit parti pour la comtesse. Les villes qui combattirent pour Robert furent : Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, Harlebeke, Cassel, Furnes, Bergues, Bourbourg, Rousselaere, Thourout, Oudenburg et Aerdenburg.

combattaient au bas de la montagne, et leur résistance fut plus opiniâtre. Guillaume, fils d'Osbern, et le jeune comte Arnould, fils aîné de Richilde, âgé de dix-sept ans, donnaient l'exemple à leurs chevaliers. La comtesse elle-même parcourait les rangs de ses guerriers, et partageait tous leurs périls; mais la valeur et la fortune de son rival l'emportèrent. Elle vit tomber son époux, et n'eut que le temps d'échapper elle-même au vainqueur. Son fils, après avoir combattu en héros, avait trouvé le trépas dans les rangs ennemis. Il fut pleuré des Flamands, et le chevalier dont le fer l'avait atteint éprouva tant de remords qu'il se jeta dans un cloître; les fureurs de Richilde n'ôtaient rien à la pitié du peuple pour Arnould le Malheureux.

Après la victoire de Cassel, Robert le Frison fut reconnu pour souverain par toute la Flandre. Le roi avait rassemblé une seconde armée pour le combattre; mais Robert s'était ménagé auprès de lui un ami puissant dans la personne d'Eustache, comte de Boulogne (beau-frère de Godefroid le Bossu, et père de Godefroid de Bouillon). Ce seigneur avait été fait prisonnier par les Flamands à la bataille de Cassel, et devait sa liberté à la générosité du vainqueur. Il usa de son influence sur le monarque pour le détourner de ses projets de vengeance. Richilde se vit donc abandonnée de la France, et les forces du Hainaut n'étaient pas assez considérables pour qu'elle pût tenter seule la conquête de la grande et opulente province qu'elle venait de perdre. Toutefois cette princesse et le fils qui lui restait, appelé Baudouin, renouvelèrent la guerre les années suivantes, après avoir acheté le secours de l'évêque de Liége, en se reconnaissant vassaux de son église. Mais le Flamand l'emporta encore, et, après plusieurs tentatives malheureuses, suivies de défaites sanglantes, Baudouin se contenta d'une indemnité en argent, laissant à son oncle le comté dont il s'était rendu maître (1076). Ainsi la Flandre et le Hainaut se trouvèrent de nouveau séparés, et gouvernés par des princes d'autant moins unis qu'ils étaient plus proches parents. Le fils de Richilde n'eut d'autre part dans l'héritage paternel que la ville de Douai, que son successeur ne put pas même conserver.

Le triomphe de Robert le Frison avait été complet, et son

pouvoir fut bientôt consolidé. Le seul prince qui eût pu prêter un secours efficace au jeune Baudouin était Godefroid le Bossu; mais ce dernier avait été appelé en Allemagne, où l'empereur Henri IV, engagé dans une guerre civile, avait le plus grand besoin de son secours. Le jeune duc ne voulut pas l'abandonner, et après avoir établi l'ordre dans ses états, il conduisit toutes ses forces sous les drapeaux du monarque dont il fut le plus ferme appui. Sa valeur, sa magnificence et la beauté de ses troupes, lui acquirent l'admiration de l'Allemagne et l'affection de Henri; mais quand il apprit que Robert s'affermissait sur le trône de Flandre, et venait de marier sa belle-fille, Berthe de Frise, au roi de France, il prévit un orage et se hâta de revenir en Lorraine.

Déjà en effet le Frison, dont le courage semblait infatigable, se disposait à reconquérir l'héritage du jeune Thierry V, son pupille. Il préparait une flotte et une armée, et son beau-frère, Guillaume le Conquérant, lui avait envoyé des secours pour cette expédition. Godefroid se tint prêt à lui faire tête, avec l'appui des évêques et des comtes de Lorraine. Une guerre générale devenait inévitable : un meurtre la prévint. Le duc, qui s'était rendu en Hollande, s'écarta de sa suite pour satisfaire un besoin; il fut aperçu par un ancien cuisinier du comte Florent, et cet homme lui porta un coup de fourche dont il mourut sept jours après (26 février 1076). Quelques écrivains soupçonnent Robert d'avoir ordonné cet assassinat; mais ce soupçon ne paraît justifié ni par les circonstances, ni par le caractère du comte.

Godefroid n'ayant point eu de successeur immédiat, il fut aisé à l'armée anglo-flamande du jeune Thierry de reconquérir la Hollande. La lutte se termina donc sans beaucoup d'efforts, mais peu s'en fallut que les discordes civiles ne compromissent quelque temps après la paix de la Flandre. Robert, quoique personnellement religieux, se ressouvenait de ses guerres contre l'évêque d'Utrecht, et il faisait peser une main de fer sur le clergé de ses états. Il exigeait des prêtres les mêmes impôts que des serfs, et il voulait élever un candidat de son choix à l'évêché de Térouenne. Il en résulta des émeutes, des haines intestines, et la formation d'un parti puissant, qui regardait le comte comme un usurpateur et qui favorisait les prétentions

mal éteintes de Baudouin de Hainaut. Celui-ci reprit alors les armes, et, quoique trop faible pour envahir les états de son oncle, il cherchait sans cesse à y répandre l'alarme et le désordre. Toute la fermeté de Robert suffit à peine pour dissiper ce nouvel orage. Heureusement le pape Grégoire VII, qui avait adressé les plus vifs reproches au comte sans réussir à l'émouvoir, confia le soin des affaires de Flandre à saint Arnould, évêque de Noyon et de Tournai. Ce prélat se fit respecter et aimer de Robert, auquel il sut tenir tête avec dignité. Il calma les esprits, réconcilia les partis opposés, et finit par amener l'oncle et le neveu à conclure une paix durable (1085). Il paraît qu'il avait fait naître dans l'âme du Frison l'idée d'un pèlerinage à la Terre-Sainte, et que tout d'un coup l'esprit chevaleresque des gentilshommes flamands avait adopté ce projet avec une ardeur semblable à celle qui produisit bientôt après les croisades.

L'on vit donc, en 1086 (dix ans avant Godefroid de Bouillon), Robert, déjà dans l'automne de sa vie, entreprendre le voyage de Jérusalem, avec les principaux seigneurs de Flandre. Son absence dura trois ans, et nos chroniques rapportent que ce fier pèlerin repoussa toujours avec la lance et l'épée les humiliations que les infidèles faisaient subir aux chrétiens qui visitaient les saints lieux. Ce qui semble prouver la vérité de ce récit, c'est que les historiens grecs font mention de l'arrivée des chevaliers belges à la cour de Constantinople, pendant la troisième année (1088). L'empereur Alexis, frappé de leur apparence guerrière, demanda au comte s'il pourrait lui fournir de pareils soldats. Robert lui promit un corps de troupes auxiliaires, et tint parole. Cinq cents cavaliers flamands se rendirent à Constantinople l'année suivante, amenant avec eux cent cinquante chevaux, que le comte offrait à l'empereur. Ils passèrent ensuite en Asie et furent opposés aux Turcs. On ignore le reste de leur histoire. Pour Robert le Frison, il vécut encore quatre ans après son retour de la Terre-Sainte, et mourut de mort subite dans cette ville de Cassel, où il avait gagné à la pointe de l'épée la couronne de comte (1093).

CHAPITRE VII.

Godefroid de Bouillon. — La première croisade (1076 à 1100).

Robert le Frison avait légué ses états à un fils digne de le remplacer, et qui devint célèbre plus tard sous le nom de Robert de Jérusalem. Son ancien rival, Godefroid le Bossu, avait été moins heureux. Il ne laissait point d'enfants, et en lui s'éteignait la maison des ducs de Basse-Lorraine. Cependant une autre figure héroïque vint encore jeter son éclat sur le tombeau de cette grande race et sur la chute de ce pouvoir mourant.

Godefroid avait adopté, dans les dernières années de sa vie, un fils de sa sœur Ida, mariée à Eustache, comte de Boulogne (c'était celui que Robert avait fait prisonnier à la bataille de Cassel). Mais à la mort du duc, l'empereur n'eut pas égard à cette adoption, et le jeune héritier, qui n'avait encore que dix-sept ans, vit la volonté de son oncle méconnue et sa succession morcelée (1076). L'évêque de Verdun s'empara de cette ville, antique patrimoine de la maison d'Ardenne; Albert de Namur, qui s'était ligué avec lui, fit revivre d'anciens droits sur le duché de Bouillon, et vint attaquer ce château où Ida s'était retirée avec son fils. Mais celui-ci, qui porta depuis lors le nom de Godefroid de Bouillon, défendit lui-même cette forteresse avec une énergie au-dessus de son âge. Il repoussa les assaillants, et trouva bientôt un puissant protecteur dans l'évêque Henri de Liége, dont la famille était alliée à la sienne. L'intervention de ce prélat illustre força le Namurois à se désister de son entreprise, et le jeune prince, auquel demeurèrent la seigneurie de Bouillon et le comté d'Anvers, put espérer de recouvrer un jour la dignité ducale, qui avait été si longtemps héréditaire dans sa maison.

La route qu'il choisit pour y parvenir fut digne du sang dont il descendait. A peine sorti de l'adolescence, il alla chercher la

renommée sous les drapeaux de l'empereur, quoique ce prince l'eût dépouillé du titre de duc au profit de son fils Conrad. Jamais Henri IV n'avait eu plus besoin de défenseurs fidèles, menacé qu'il était sur son trône par la révolte du duc Rodolphe de Souabe. Une partie de l'Allemagne favorisait ce redoutable compétiteur. Godefroid se distingua bientôt parmi ceux qui soutenaient la cause du monarque. Il déploya dans toutes les rencontres une valeur si brillante, que le jour où les deux partis en vinrent à une bataille décisive, ce fut à lui que les autres chefs cédèrent l'honneur de porter l'étendard impérial. La fortune semblait balancer entre les deux armées, lorsque l'intrépide jeune homme abattit et blessa mortellement Rodolphe avec le fer même de l'étendard qui lui avait été confié (1080). De nouveaux exploits ajoutèrent à sa gloire dans les guerres d'Italie où il accompagna l'empereur; bientôt Conrad, qui s'était révolté, perdit la dignité de duc de Lorraine, et Henri ne fit que s'acquitter envers le héros de son parti, en restituant alors à Godefroid le rang de ses ancêtres (1089).

Malheureusement pour la Belgique, ce jeune prince, dont l'étoile se levait avec tant d'éclat, ne devait lui être conservé qu'un moment. Godefroid de Bouillon, en qui semblait revivre le caractère à la fois calme et fier, religieux et intrépide des premiers ducs de sa race, fit plier sous son ascendant l'indépendance orgueilleuse des grands de Lorraine. Il devint l'arbitre des comtes dans leurs difficultés entre eux et avec Otbert, évêque de Liége, qui avait irrité ses voisins et soulevé contre lui jusqu'à une partie de son propre clergé. Lui-même eut la sagesse de renoncer aux prétentions que son oncle avait fait valoir sur la Hollande, et qui l'avaient rendu ennemi de Robert le Frison. Il se contenta des domaines héréditaires de sa famille et de son comté de Verdun, que ses adversaires lui avaient abandonné dès son retour en Belgique. D'une autre part, il avait renoncé à Boulogne et à son héritage paternel, qu'il céda à son frère Eustache, ne croyant pas que l'honneur lui permît d'être à la fois vassal de l'empereur et du roi de France. Toute sa conduite offrit la même loyauté et le même désintéressement. Mais si des expéditions lointaines avaient illustré sa jeunesse, la fortune réservait à son âge mûr l'exécution d'une entreprise plus grande et plus aventureuse encore, qui devait attacher à son nom le respect de

l'Europe. L'heure des croisades était venue, et Jérusalem attendait un roi belge.

Depuis longtemps l'habitude des pèlerinages, soit comme œuvre pieuse, soit comme punition de fautes graves, s'était introduite parmi les chrétiens d'Occident; et nous avons déjà vu Robert le Frison consacrer trois années à la visite des saints lieux. Mais le fanatisme des Turcs Seljoucides, race de conquérants barbares qui venaient d'envahir la Syrie et les contrées voisines, exposait les pèlerins à des outrages et à des cruautés sans nombre. Un de ces pieux voyageurs ressentit une juste indignation des souffrances de ses frères. C'était un religieux de Picardie, appelé l'ermite Pierre, homme d'une naissance obscure, mais doué de cette éloquence du cœur qui remue les peuples. Il prêcha aux grands et aux petits la délivrance du Saint-Sépulcre, et tous lui répondirent par un cri unanime : Dieu le veut! Le pape Urbain II proclama la croisade dans les conciles de Plaisance et de Clermont (1094 et 1095), et l'Europe chrétienne se disposa à la conquête de la Palestine.

Des masses confuses et tumultueuses de peuple se mirent en mouvement les premières, sous la conduite de l'ermite et de chefs obscurs. Mais il se forma aussi de véritables armées, composées de gens de guerre et commandées par des princes qui avaient assez d'enthousiasme religieux pour partager l'élan populaire, et assez de puissance, de sagesse et de valeur pour accomplir la conquête si hardiment projetée. Aucun pays de l'Europe ne fournit à ces armées autant de soldats que les provinces belges; aucun ne leur donna des chefs aussi glorieux. Godefroid de Bouillon fut le premier. Consacrant ses biens comme sa vie à cette noble entreprise, il vendit son château de Bouillon à l'évêque Otbert, engagea quelques autres domaines, et consacra le prix de son patrimoine à équiper des soldats. Avec lui partirent ses frères Baudouin et Eustache de Boulogne, ainsi que le comte Baudouin de Hainaut et la fleur de la chevalerie lorraine. Ils traversèrent lentement l'Allemagne et la Hongrie, et se dirigèrent vers Constantinople. Robert de Flandre, appelé depuis Robert de Jérusalem, conduisit également à la croisade un corps nombreux, composé de l'élite de ses gentilshommes. Ce comte était le fils et le successeur du Frison, et il avait déjà montré toute son audace en dédaignant de faire hommage à l'empereur pour les

terres qu'il tenait sur la rive droite de l'Escaut. A lui se joignirent trois autres princes avec leurs troupes, Robert, duc de Normandie (son cousin-germain), Étienne, comte de Blois, et Hugues le Grand, frère du roi de France. Ils se dirigèrent à travers la France vers l'Italie où ils comptaient s'embarquer; mais le gros de l'armée n'osa affronter la mer dans la mauvaise saison; et la hardiesse des Flamands, qui passèrent seuls sur la côte d'Asie, fut considérée par les autres comme une heureuse témérité.

Toutes les troupes croisées se rejoignirent successivement à Constantinople, d'où elles prirent l'année suivante (1097) le chemin de Jérusalem, à travers l'Asie-Mineure. Pendant cette campagne, elles conquirent la place importante de Nicée, battirent une grande armée turque, et parvinrent jusqu'à Antioche. Godefroid, qui s'était signalé par des prodiges de bravoure, devint doublement cher aux soldats quand on l'eut vu attaquer seul un ours furieux, pour sauver un de ses compagnons d'armes déjà blessé. Lui-même faillit périr sous les griffes du monstre et resta longtemps malade de ses blessures. Les historiens des croisades se sont complu à citer des traits de sa force et de son courage : ses flèches perçaient cuirasses et boucliers, et son sabre, si nous en croyons tous les contemporains, partagea en deux un cavalier turc qui fut fendu depuis la tête jusqu'à la ceinture.[1] Nos chroniqueurs parlent un peu moins de Robert de Flandre; mais ce fut celui des croisés dont les Orientaux admirèrent le plus le courage souvent téméraire. Dans leur langage poétique, les Grecs l'appelaient « le fils de saint Georges, » et les mahométans « la lance et l'épée des chrétiens. » A côté de ce prince chevauchait, les armes à la main, dit-on, sa sœur Gertrude, veuve de Henri de Brabant. Baudouin de Hainaut, leur cousin, avait figuré parmi les chefs les plus braves; mais ayant été député plus tard vers l'empereur Alexis, il fut surpris par des cavaliers turcs, et

[1] L'extrême douceur de caractère de Godefroid lui avait concilié l'affection générale; mais les autres Lorrains et Flamands étaient en général odieux aux Normands, aux Italiens et à tous les Méridionaux, à cause de plusieurs querelles de ces derniers contre les guerriers belges. Le fameux Tancrède, ce héros des historiens, avait attaqué avec ses Normands une troupe flamande commandée par Baudouin, frère de Godefroid; mais il fut repoussé avec honte. Ces animosités ont influé sur le récit des écrivains.

périt d'une mort ignorée. L'autre Baudouin, frère de Godefroid, se détachant de l'armée avec un corps de troupes belges, passa l'Euphrate et conquit la ville d'Édesse, qui devint ainsi une principauté chrétienne. Il avait parmi ses soldats des marins flamands qu'il avait rencontrés vivant de pirateries sur les côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure, et dont la flotte avait été depuis dix ans la terreur de la Méditerranée.

La seconde campagne (1098) fut signalée par le siége d'Antioche et par une nouvelle victoire sur les Turcs. L'armée avait souffert de la famine, et presque tous les chevaliers combattaient à pied ; mais l'on approchait du but de l'expédition, et cette pensée redoublait l'ardeur des chefs.

Les croisés étaient encore au nombre de soixante mille la troisième année. Ils arrivèrent enfin devant Jérusalem, dont les Égyptiens se trouvaient alors maîtres, et, après avoir fait d'immenses préparatifs, ils donnèrent un premier assaut à la ville le 14 juillet. Ils attaquaient sur plusieurs points, et poussaient vers la muraille de grandes tours de bois qui portaient leurs guerriers les plus intrépides, prêts à sauter sur les remparts de la place. Mais l'ennemi se défendit vaillamment et ne put être forcé. Ce ne fut que le lendemain (le vendredi 15 juillet 1099) qu'ils parvinrent à pénétrer dans la cité sainte. Ceux qui s'élancèrent les premiers de la tour roulante de Godefroid sur la muraille, furent deux chevaliers de Tournai. Ils étaient frères et se nommaient Léthalde et Engelbert. Godefroid les suivit immédiatement et entra le troisième dans la ville. Presque au même instant, les deux Robert (le Normand et le Flamand) y pénétraient d'un autre côté avec le célèbre Tancrède. Les chrétiens l'emportaient, et il ne restait plus aux mahométans qu'à mourir.

Après la victoire, le conseil des princes s'assembla pour donner un souverain à la Terre-Sainte. Robert de Flandre prit la parole le premier, et montra tant de sagesse en peignant la situation du nouveau royaume et les qualités nécessaires à son chef, que les seigneurs lui offrirent aussitôt la couronne. Mais il la refusa, protestant qu'il ne désirait qu'un heureux retour dans sa patrie. Le choix tomba ensuite sur l'autre Robert, qui s'en défendit également. Alors on résolut de sonder l'opinion de l'armée, et elle se trouva unanimement favorable

à Godefroid, qui consentit à son élection sans l'avoir désirée. C'était accepter avec la couronne un exil perpétuel; mais ce généreux prince ne s'était pas consacré à demi à la cause chrétienne, et il accepta le devoir de garder Jérusalem après avoir accompli son vœu de la conquérir.

Les croisés, avant de se séparer, remportèrent encore une grande victoire sur les musulmans d'Égypte et de Syrie, qui avaient réuni leurs forces pour reprendre la ville sainte. Ayant ainsi assuré sa conquête, l'armée ne songea plus qu'à retourner en Europe. Les deux princes français (Hugues le Grand et Étienne de Blois) l'avaient abandonnée l'année précédente, découragés par les fatigues et les souffrances; d'autres restèrent en Orient (le comte de Provence et le prince de Tarente); le duc Robert s'arrêta en Italie; Robert de Flandre fut presque le seul des principaux chefs de l'expédition qui ramena ses compagnons d'armes dans leurs foyers. Avec lui revinrent tous les Belges, et leur route à travers l'Europe offrit l'image d'un triomphe continuel. Tel était l'enthousiasme qu'inspirait l'aspect des croisés victorieux, que le mépris public contraignit Hugues le Grand et Étienne de Blois, qui les avaient délaissés, à retourner en Orient, où tous deux périrent sans avoir pu laver leur honte. Pressés par le désir de revoir leur patrie, plusieurs de ceux qui revenaient en Belgique devancèrent la nouvelle de leur retour. De ce nombre furent les croisés bruxellois, qui arrivèrent à l'improviste, le 19 janvier 1100, et dont l'aspect causa tant de joie qu'une fête annuelle, appelée « le samedi des dames, » en renouvela longtemps le souvenir. L'ermite Pierre était revenu avec les Lorrains; il fonda un couvent à Huy et y passa le reste de ses jours dans la retraite, consacrant à la prière cette voix puissante qui avait remué le monde.

Godefroid, avec lequel étaient demeurés trois cents chevaliers, acheva de soumettre les villes mahométanes de la Terre-Sainte, et organisa régulièrement son royaume; mais il ne voulut point porter lui-même le nom de roi, se déclara vassal du chef de l'Église, et prit le simple titre d'*avoué et défenseur du Saint-Sépulcre*. Ce prince, dont la modestie et la simplicité égalaient la valeur, s'était fait respecter des peuples orientaux, et son règne s'annonçait sous les plus glorieux auspices, lorsqu'une maladie subite vint l'enlever dès la seconde année (1100).

Comme il ne laissait point d'enfants, sa mort éteignait tous les droits qu'une longue possession avait assurés à la maison des ducs de Basse-Lorraine[1], et il ne devait s'élever personne après lui qui possédât avec ce titre assez de pouvoir et de force pour faire revivre même la simple image de l'ancienne autorité ducale.

L'époque était donc venue où les comtes lorrains, n'ayant plus de chef, allaient jouir d'une indépendance presque entière : car la souveraineté des empereurs sur ces provinces éloignées devait s'affaiblir de jour en jour, et finir par n'être plus qu'un vain nom, dès qu'il n'existait plus de lieutenant du monarque investi d'une partie de sa puissance, et assez fort pour la faire respecter.

[1] Les frères de Godefroid de Bouillon ne furent point appelés à lui succéder, étant de la maison de Boulogne, et non de celle d'Ardenne, dans laquelle il était entré par adoption. Au reste, le droit d'hérédité, auquel avaient toujours prétendu les ducs de Lorraine, n'avait jamais été reconnu par les empereurs.

CHAPITRE VIII.

État de la Flandre et de la Lorraine dans le cours du onzième siècle. — Tribunal de la Paix de Lorraine.

Avant d'aborder le récit des événements de la période suivante, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'état auquel étaient parvenues la civilisation et la richesse du pays pendant le cours du onzième siècle.

Nous donnerons à la Flandre la première place dans ce tableau, en raison des progrès plus rapides de cette province, qui avait eu le moins à souffrir de la guerre et de l'anarchie. Aucun peuple européen ne se trouvait à cette époque dans une situation plus honorable et plus prospère que celle des Flamands. Le pays avait fait avec gloire l'épreuve de ses forces contre l'empire et contre la France, et la réputation de ses guerriers était répandue dans toutes les contrées voisines. Les efforts et le génie de ses laborieux habitants leur avaient acquis la même supériorité dans les arts de la paix. Non-seulement la population de cette province était adonnée aux travaux utiles, mais elle se faisait remarquer par un caractère d'intelligence et d'énergie qu'un auteur anglais a fidèlement dépeint. « C'est, dit-il, une race d'hommes robustes et courageux, très-versés dans la fabrication des étoffes et dans les divers genres de commerce, hardis à s'enrichir au prix de tous les efforts et à travers tous les dangers, tant sur terre que sur mer; excellant tour à tour, et suivant l'occasion, à manier les armes ou à conduire la charrue.... un peuple heureux et brave. » Un autre écrivain de cette époque affirme que l'art de tisser le drap est « naturel aux Flamands. » L'opulence du pays croissait de jour en jour, et déjà elle inspirait au peuple une sorte de dédain pour les nations moins avancées. Ainsi

Robert le Frison, après ses expéditions en Hollande, avait été appelé, par les partisans de Richilde, un misérable voleur de vaches.

Les progrès de l'organisation répondaient à ceux de la richesse publique. Les vieilles coutumes qui avaient servi de base au gouvernement de la Flandre, venaient d'être remplacées par une sorte de charte nationale : c'étaient les lois portées de commun accord par le comte et les principaux du pays dans les assemblées solennelles d'Audenarde (1030 et 1063). Ces lois, qui prirent le nom de Paix, comme la plupart des constitutions anciennes, assuraient les libertés des nobles et des vilains, déterminaient les droits et les devoirs du prince, et fixaient le châtiment des crimes. Il nous en reste un fragment, qui accorde aux paysans comme aux seigneurs un droit précieux : celui d'être déchargés de toute accusation, si douze de leurs pairs les déclaraient innocents (c'est au fond le principe de l'institution du jury). La noblesse devait service au comte hors du pays pendant un temps limité, et ne pouvait élever de châteaux sans sa permission. Déjà même les guerres privées et les vengeances de famille, ces coutumes germaniques chères aux races seigneuriales, étaient proscrites par la loi, quoique l'usage général les autorisât encore entre les nobles, et surtout le long de la côte. Le principe admis pour la punition des coupables était celui du talion; mais dans les cas les moins graves, la peine se transformait en amende pécuniaire.

On possède une loi municipale donnée par Baudouin de Mons, en 1068 : c'est celle de la ville de Grammont, fondée par ce prince. Là sont exprimées les garanties ordinaires dont jouissaient les bourgeois : car cette charte n'indique pas une législation nouvelle introduite dans le comté; c'est simplement l'application du droit commun des villes à une localité qui n'en avait pas encore joui. La justice était rendue par les échevins; les habitants devaient service militaire au comte, et ne lui payaient que certaines redevances fixes et invariables; et quelquefois des franchises étaient accordées à ceux qui s'occupaient du commerce et du transport des marchandises. Le nom de commune, si fameux un peu plus tard, ne paraît pas encore dans les monuments de cette époque : c'est sous celui

de *Gilde* que l'on y trouve quelquefois désigné le corps de la bourgeoisie.

A côté de ce développement rapide des ressources, des institutions et des forces de la Flandre, les provinces lorraines offraient le spectacle d'une lutte plus longue et plus inégale contre la servitude et la barbarie. C'était surtout dans la région située au midi de la Meuse que les progrès avaient été lents et insensibles. A l'exception de l'évêché de Liége, le reste de ce pays offrait à peine quelques villes dignes de ce nom. Les châteaux seuls avaient de l'importance, et le régime féodal régnait là dans sa plus grande simplicité. La contrée tout entière formait comme un grand domaine seigneurial, dont les abbayes possédaient quelque part, et dont le reste se divisait entre divers comtes, issus presque tous de l'antique maison d'Ardenne. Le comté de Luxembourg, tel qu'il existait alors, comprenait les terres situées entre l'Ourthe et la Moselle. Ses princes, dont la famille avait contracté d'illustres alliances, passaient pour riches et puissants. Guerriers valeureux et voisins redoutables, ils vivaient dans une sorte d'inimitié héréditaire avec les archevêques de Trèves, dont les possessions touchaient aux leurs, et auxquels ils disputaient le gouvernement des abbayes environnantes. Arlon, la Roche et Durbuy formaient trois autres comtés indépendants, dont l'étendue se bornait à un rayon de quelques lieues dans une contrée en partie stérile. Une cinquième principauté se composait de la ville et du territoire de Limbourg, sur la frontière actuelle de la Prusse rhénane. Ce pays, dont une de nos provinces garde le nom, ne s'étendait guère qu'à l'est de la Meuse, du côté de Daelhem et de Fauquemont. Il avait été l'apanage du fils aîné de Sigefroid de Luxembourg (Fréderic de Limbourg, nommé duc de Basse-Lorraine en 1055), et il forma depuis lors un comté à part, qui devint de plus en plus considérable. Le château de Limbourg, qui lui servit de centre et de place d'armes, fut bâti vers 1070 par Waleran, gendre de Fréderic. Mais l'histoire de la contrée à cette époque se borne au nom de ses seigneurs et au récit de quelques expéditions guerrières qui avaient pour but leur intérêt.

Les régions plus centrales offraient déjà plus de signes d'accroissement. Namur, qui prenait de l'importance comme ville

et comme seigneurie, était gouverné par Albert III, prince entreprenant, qui étendit un moment sa domination jusque sur le comté de Verdun. Le Hainaut, où Baudouin de Mons avait fait régner un ordre rigoureux, voyait Richilde, et ensuite son fils Baudouin II, imiter la splendeur de la cour de Flandre. Cette princesse créa dans son comté douze pairies et plusieurs offices héréditaires qui, en relevant l'éclat des familles seigneuriales, les rattachaient plus fortement au souverain. Des fondations pieuses, auxquelles elle consacra ses dernières années, expièrent la violence dont son règne avait été empreint, et rendirent respectable sa mémoire (elle mourut en 1086). Quoique inférieur en force à Robert le Frison, Baudouin II avait trouvé dans la fidélité de ses vassaux les moyens de lui tenir tête pendant une longue lutte. Le pays pouvait attendre du règne d'une nouvelle dynastie l'organisation qui lui manquait encore.

Quoique l'histoire d'Anvers à cette époque soit presque inconnue, son château fortifié lui donnait de l'importance, et nous trouvons ses marins au nombre de ceux que les croisés rencontrèrent dans l'Orient. Malines possédait aussi quelque commerce, et la draperie commençait à fleurir à Louvain. Les comtes de cette dernière cité avaient dès lors réuni en un seul état leurs diverses seigneuries, sous le nom de « pays brabançon. » La construction de l'ancien mur de Bruxelles date aussi de cette époque, et atteste la puissance que commençait à prendre la capitale à venir du Brabant et de la Belgique. Il est à regretter que les témoignages historiques sur l'industrie des villes et sur leurs institutions, nous manquent presque entièrement. En général, le Brabant était plus avancé que le Hainaut, comme le prouvent les chartes de l'époque suivante. Cependant Valenciennes, qui se trouvait réunie à cette dernière province depuis l'an 1038 (par suite d'un arrangement à l'amiable entre la comtesse Richilde et le comte de Flandre), était déjà une ville opulente et très-peuplée. Il en était de même de Tournai, que Baudouin de Mons avait également rattaché au Hainaut, en 1056. Le commerce y florissait, et les habitants y jouissaient d'anciens priviléges qui leur assuraient déjà une sage liberté. Toutefois les évêques de cette ville continuaient à faire leur résidence à Noyon, depuis l'époque où les ravages des Normands les avaient forcés à y chercher un refuge.

Mais la principale cité des provinces lorraines était sans contredit celle de Liége, qui se trouvait à la fois la capitale d'un état puissant et le centre d'un commerce considérable. Les marchands liégeois jouissaient de priviléges particuliers à Londres, dès les premières années du onzième siècle, ce qui prouve quelle extension avait prise leur industrie. La richesse et la force de la bourgeoisie s'étaient rapidement accrues, et l'agrandissement de la ville offrait la marque visible de sa prospérité. Déjà le vertueux évêque Réginard l'avait dotée d'un grand pont de pierre qui liait entre elles les deux rives de la Meuse. Wazon, l'un de ses successeurs, célèbre par la douceur de son gouvernement et par la charité sans bornes qu'il déploya pendant une affreuse disette, eut assez de confiance dans ses braves vassaux de Liége et de l'évêché, pour se préparer à les conduire contre l'armée du roi Henri de France, qui menaçait d'envahir la Lorraine, pendant les troubles causés par la révolte de Godefroid le Courageux (1046). « Sachez, lui écrivit-il, que les forces de Mayence, de Cologne, de Liége et de plusieurs autres villes vous tiendront tête. » A diverses reprises, la milice liégeoise marcha contre les comtes de Hollande qui entravaient la navigation de la Meuse et du Rhin, et contre lesquels les évêques ne se lassaient point de lutter pour l'intérêt commercial du pays. Ces princes ecclésiastiques, sur lesquels les idées féodales de l'époque exerçaient moins d'empire, semblaient comprendre mieux que les autres l'importance de la prospérité intérieure et le besoin d'un ordre politique régulier.

Parmi les bienfaits que la cité avait reçus de ses prélats, il faut mettre au premier rang les nombreuses et florissantes écoles qu'ils y avaient établies, et qui faisaient de Liége, depuis le dixième siècle, un des principaux foyers de lumière et de science. Ces écoles, consacrées à l'enseignement de la littérature sacrée et profane, étaient attachées aux églises de Saint-Lambert et de Saint-Barthélemy, et à l'abbaye de Saint-Laurent. Il en sortit une foule d'hommes distingués, qui répandirent l'instruction dans les contrées environnantes. Plusieurs monastères, et surtout celui de Lobbes, eurent leurs maîtres célèbres et leurs écrivains dignes d'intérêt. Les écoles de Tournai, qui fleurirent un peu plus tard, jouirent d'une merveilleuse renommée sous la direction du fameux Odon d'Orléans, qui devint évêque de

Cambrai (vers l'an 1100). Le progrès des connaissances préparait celui des institutions, et de nouvelles idées disposaient l'intelligence des peuples à un rôle plus élevé.

Il semblerait que ces nouveaux éléments de civilisation, et le zèle que montrait le clergé à introduire dans les mœurs et dans les lois les grandes notions de droit que reconnaissait l'Église, auraient dû effacer bientôt les coutumes barbares qui rendaient encore la législation de cette époque également brutale et impuissante. Mais il restait de nombreux obstacles à surmonter, et le plus redoutable était l'état d'anarchie qu'entretenait dans les campagnes la domination seigneuriale. Non-seulement les divers comtes, mais encore les plus petits seigneurs jouissaient d'une indépendance presque absolue dans l'étendue de leurs domaines. Le privilége qu'ils avaient conservé ou acquis de se faire la guerre entre eux, légitimait toute espèce de violences. De là un désordre universel, au milieu duquel la force prenait à chaque instant la place du droit, et qui faisait retomber les populations dans la barbarie. Les grandes maisons religieuses, dont les possessions formaient comme des seigneuries indépendantes, gouvernées plus régulièrement que le reste du pays, se trouvaient opprimées par les chefs militaires qu'elles étaient forcées de choisir pour les protéger (sous les noms d'avoués ou de défenseurs), et qui s'en rendaient les maîtres. Les villes du second ordre, tombées au pouvoir de diverses familles puissantes, étaient gouvernées comme de simples domaines. Les chroniques de cette époque sont pleines d'exemples de la faiblesse et de l'oppression des classes pacifiques. Tantôt ce sont des monastères assaillis à main armée et dépouillés de leurs biens pour agrandir les possessions d'un voisin avide; tantôt des populations entières fuyant à l'approche d'un chef redouté et se barricadant dans les églises, comme au temps des invasions normandes. Rien de plus commun que de pareils traits dans les chroniques du Hainaut, avant que cette province fût échue à des princes de la maison de Flandre. Dans le Luxembourg, les comtes eux-mêmes donnèrent l'exemple de l'usurpation et de la violence, et l'on vit, en 1057, Conrad Ier s'embusquer sur le passage du vieil archevêque Eberhard, qui faisait la visite de son diocèse, fondre tout à coup sur le malheureux prélat, disperser ou massacrer sa faible suite, le dépouiller des vête-

ments pontificaux et l'enfermer dans les prisons de sa forteresse, d'où il ne le laissa sortir qu'après une intervention solennelle du pape. D'horribles ravages étaient commis à chaque instant dans le pays de Liége par les possesseurs de châteaux forts, et l'évêque Notger avait été contraint de surprendre lui-même la forteresse de Chèvremont à la tête d'une troupe de gens de guerre déguisés en prêtres. Partout les idées barbares des vieux Germains l'emportaient sur les lois sociales, et chaque jour voyait reculer la civilisation.

Les révoltes de Godefroid le Courageux, et la faiblesse des ducs chargés de lutter contre lui, avaient porté cette anarchie à son comble vers le milieu du onzième siècle. L'intrépide Godefroid le Bossu réussit pourtant à se faire redouter des seigneurs lorrains et à dompter un moment leur indépendance effrénée. Aussi nos vieux chroniqueurs rapportent-ils que sous son gouvernement la justice presque oubliée avait reparu tout d'un coup. Mais sa mort prématurée interrompit l'œuvre qu'il avait entreprise. Personne après lui ne possédait assez de force et d'autorité pour prendre sa place : car Godefroid n'ayant point laissé d'enfants, le titre de duc avait été donné à Conrad I[er], fils de Henri IV, jeune prince sans capacité et sans énergie, qui se révolta peu après contre son père et fut dépouillé d'un pouvoir qui n'avait jamais été réel. Les grands de Lorraine se trouvaient donc comme abandonnés à eux-mêmes, et le pays restait exposé à de nouveaux déchirements.

Ce fut alors qu'un évêque de Liége eut la noble pensée de réunir tous les seigneurs lorrains, pour établir dans la contrée une loi fixe et une paix durable (1082). Il se nommait Henri, et il sortait de l'illustre famille des comtes d'Ardenne ; mais le généreux dessein qu'il accomplit, effaça ses autres titres d'honneur, et lui fit donner le nom de Henri le Pacifique. Déjà depuis longtemps les évêques de France et d'Allemagne s'efforçaient de diminuer les ravages de ces guerres privées qui étaient un obstacle éternel à toute tranquillité et à toute justice. Des *Trêves de Dieu* avaient été proclamées pour interdire l'emploi des armes et l'effusion du sang pendant certains jours de la semaine (le dimanche et les jours qui en étaient le plus rapprochés). Henri de Liége, « qui n'entendait parler de tous côtés que de rapines, de meurtres et d'incendies, chacun prétendant se faire justice soi-même, »

engagea les princes voisins à s'unir à lui pour proclamer en Lorraine une loi de paix, qui devait former comme une charte commune aux différentes provinces. Cette loi interdisait de porter les armes le vendredi, le samedi et le dimanche ou les jours de fête, ainsi que pendant l'avent, le carême, et depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, et de commettre à aucune époque des meurtres, des incendies, des rapines ou des violences quelconques. Le châtiment de toute contravention devait être pour l'homme libre, la perte de ses biens et le bannissement; pour le serf, l'amputation de la main droite. Les comtes de Hainaut, de Namur[1], de Luxembourg, de Limbourg, de Louvain et d'Anvers, souscrivirent à cette loi et jurèrent de la faire exécuter. Ils instituèrent un Tribunal de la Paix, dont les arrêts devaient être souverains, et dont l'évêque de Liége fut le chef. Ainsi le choix des comtes lorrains plaçait ce prélat à leur tête comme le juge suprême du pays, et il s'élevait une autorité capable de mettre un frein à la violence et un terme au désordre.

Malheureusement il était difficile de maintenir cette puissance d'un tribunal souverain, fondée sur le concours des différents seigneurs, et qui enlevait à chacun une partie de son indépendance. Dès le principe, un comte de la Roche refusa de reconnaître la loi; et bientôt l'évêque Otbert, successeur de Henri (1091), perdit par son caractère fougueux et altier le respect et la déférence qu'avait obtenus son prédécesseur. L'autorité judiciaire, dont les prélats avaient été revêtus, ne prit donc qu'une extension incomplète, et ne fut jamais assez forte pour soumettre à ses décisions les comtes eux-mêmes. Toutefois le Tribunal de la Paix exerça encore sa juridiction sur les provinces voisines pendant plus de deux siècles, et elle ne s'éteignit entièrement que sous les ducs de Bourgogne. Ce n'était plus dans les derniers temps qu'une simple institution locale, qui n'avait d'action que sur les vassaux de l'évêché, et c'est sous cette forme qu'elle nous est dépeinte par les historiens. A des jours marqués, celui qui avait à se plaindre d'un acte de violence allait frapper l'anneau de cuivre de la porte rouge du palais épiscopal. L'évêque lui rendait justice en habits pontificaux et entouré de son prêteur et de ses

[1] Albert de Namur semble avoir concouru à l'institution de cette Paix, et reçut aussi le surnom de Pacifique.

vassaux armés. S'il y avait dénégation et défi (entre hommes libres), les adversaires, renvoyés au jugement de Dieu, combattaient en champ clos, revêtus d'armures rouges : usage barbare à nos yeux, et qui cependant avait été le premier remède applicable à une barbarie plus grande encore.

QUATRIÈME PÉRIODE.

LA BELGIQUE PARTAGÉE EN PLUSIEURS PETITS ÉTATS.

CHAPITRE PREMIER.

Le titre de ducs de Lorraine passe aux comtes de Louvain.

Après la mort de Godefroid de Bouillon, l'unité de gouvernement cessa pour toujours en Lorraine. On a déjà vu que les principaux comtes de ce pays s'étaient rendus presque indépendants des ducs. Mais ces derniers conservaient du moins un reste de pouvoir dont ils avaient su quelquefois tirer parti pour se faire obéir. Cette ombre de souveraineté s'évanouit entièrement après l'extinction de la noble famille qui possédait depuis cent ans l'autorité ducale : les diverses parties de la province formèrent autant d'états séparés qui ne devaient plus se réunir que sous la main des ducs de Bourgogne.

De ces divers états, le plus important fut le comté de Louvain, qui devint plus tard le duché de Brabant. Il appartenait, comme on doit se le rappeler, à des princes issus de l'antique maison de Hainaut, et dont les ancêtres avaient prétendu au gouvernement de la Lorraine. Depuis leur réconciliation avec les ducs (après la bataille de Florennes), leur règne avait été plus sage qu'éclatant. Cependant Lambert III, que nous avons déjà cité comme ayant agrandi et fortifié Bruxelles, s'était signalé en portant les armes contre les comtes de Hollande, spoliateurs éternels du riche évêché d'Utrecht. Il prit part à

trois grandes expéditions pour la défense des évêques, desquels il paraît avoir reçu en fief quelques seigneuries sur les bords de la Meuse. La première réussit, et coûta la vie au comte Thierry V (1049); dans la seconde, Lambert fut fait prisonnier par Florent de Hollande (1058); mais dans la troisième, il vainquit et tua ce prince (1061). Il mourut lui-même peu de temps après.

Son fils Henri II, qui lui succéda, est nommé parmi les seigneurs lorrains avec l'assistance desquels la comtesse Richilde avait essayé de reconquérir la Flandre. Mais une obscurité profonde enveloppe le reste de sa vie. Toutefois il est probable que ce prince, oublié par les chroniqueurs qui le voyaient rarement figurer sur le champ de bataille, fut le premier qui réunit en un seul et même état, sous le nom antique de Brabant, les comtés de Louvain et de Bruxelles, et les autres domaines de sa famille qui avaient formé jusque-là des seigneuries détachées. L'on trouve en effet cette réunion accomplie sous son fils Henri III, qui prenait dès l'an 1086 le titre nouveau de « comte et défenseur du pays brabançon; » et l'on ne peut guère attribuer à ce prince, alors encore jeune, l'honneur de la pensée politique qui donnait de l'unité à ses états et une patrie à ses vassaux.

Une double alliance attacha Henri III aux deux branches de la maison de Flandre : il épousa Gertrude, fille de Robert le Frison, et donna sa sœur Ida à Baudouin de Hainaut. Une paix profonde devait être le résultat de cette intimité entre les souverains des provinces voisines. Mais cette paix même devint fatale au comte, qui fut victime de son ardeur pour les fêtes militaires de cette époque. La ville de Tournai, dont les puissants châtelains s'étaient rendus indépendants, avait quelques guerriers célèbres contre lesquels il voulut rompre des lances. L'un d'eux, appelé Gossuin de Forest, l'atteignit au défaut de l'armure, et eut le malheur de le tuer (1096). Le peuple déplora cette mort : elle lui faisait perdre un prince généreux et un justicier inflexible.

Godefroid, frère de Henri, devait être son successeur; mais il se trouvait en Orient, et il y était tombé entre les mains des infidèles. Des envoyés choisis par ses vassaux lui portèrent à la fois la couronne de comte et sa rançon de prisonnier.

Mais quelque inespéré que fût ce changement de fortune, le jeune prince, qui se rappelait la grandeur de ses ancêtres, ne borna point son ambition à recueillir l'héritage de son frère : il osa bientôt prétendre au duché de Lorraine, devenu vacant par la mort de Godefroid de Bouillon. Il se prévalait des droits de sa famille, soit comme descendant de Régnier au long Col, soit comme héritier des ducs carlovingiens dont Lambert II avait jadis réclamé la succession; et lorsque l'empereur Henri IV eut refusé de reconnaître ses titres (1101), il jura, dit-on, de ne jamais couper sa barbe qu'il n'eût conquis le rang dont il se voyait privé. De là lui vint le surnom de Godefroid le Barbu.

Le choix de l'empereur était tombé sur le comte Henri de Limbourg [1], issu d'une branche de la maison d'Ardenne qui possédait le comté d'Arlon et plusieurs seigneuries sur les bords de la Meuse, ainsi que l'avouerie de Saint-Trond. Déjà Fréderic de Limbourg, son aïeul maternel, avait obtenu le duché de Lorraine pendant la révolte de Godefroid le Courageux (1049 à 1050), et Henri avait hérité de domaines assez considérables pour soutenir le même rang. Mais il ne s'était guère signalé jusqu'alors que comme un seigneur remuant et avide, qui avait dépouillé plusieurs abbayes, et s'était fait excommunier par l'évêque de Liége et assiéger par l'empereur. Il venait de se rendre à ce dernier, et paraissait en disgrâce, lorsque le don d'une forte somme (probablement le fruit de ses exactions) lui concilia tout d'un coup la faveur du monarque, et lui valut la dignité ducale, dont il ne fit d'abord usage que pour usurper de nouvelles propriétés de l'Église. C'était l'époque des luttes entre l'empire et le Saint-Siége; et Henri, en se montrant dévoué au parti impérial, trouvait l'occasion d'exercer ses rapines sur le clergé.

Cependant ce duc, jusqu'alors si peu digne de son rang, joua un rôle plus honorable lorsque l'Allemagne se fut révoltée contre Henri IV, et que ce malheureux prince, fuyant devant son propre fils qui venait d'usurper son trône, chercha un

[1] La maison de Limbourg possédait le château et la petite ville de ce nom, situés à l'est de la Meuse, et qui se trouvent aujourd'hui sous la domination de la Prusse. Cette famille y faisait sa résidence.

asile en Lorraine (1105). Le vieux monarque avait traversé Cologne avec sa faible suite (neuf cavaliers seulement l'accompagnaient). Le duc courut à sa rencontre, et le conduisit à Limbourg et de là à Liége, sous l'escorte de huit cents chevaliers lorrains. L'évêque Otbert et tous les comtes s'unirent aussitôt pour défendre sa cause, et le fils rebelle, s'étant avancé avec ses troupes jusqu'aux bords de la Meuse, donna dans une embuscade près de Visé, et fut complètement défait par Henri de Limbourg et Godefroid de Namur. Il réunit une seconde armée l'année suivante, et vint assiéger la ville de Cologne dont les habitants s'étaient déclarés pour son père. Mais le duc de Lorraine sauva la place en y introduisant pour la défendre des GENS DE GILDE[1], genre de soldats dont la valeur et l'intelligence étonnèrent les Allemands, et qui firent échouer toutes leurs tentatives. Les affaires du vieux Henri semblaient se rétablir, lorsque sa mort vint renverser toutes les espérances de ses partisans. Alors la Lorraine se soumit à son fils, avec lequel l'évêque et les comtes firent leur paix. Le duc seul, soit hauteur ou défiance, voulut encore résister. Il fut vaincu et forcé de se rendre au nouvel empereur, qui le retint prisonnier, et qui investit de l'autorité ducale le comte de Louvain (1106).

Ce fut ainsi que Godefroid parvint au rang dont ses aïeux avaient été dépouillés pendant un siècle et demi. Toutefois son nouveau titre ajouta peu à sa puissance réelle : car le comté, ou, comme on l'appelait dès lors, le marquisat d'Anvers formait à peu près l'unique domaine qui dépendît encore du duché. Aussi le jeune duc eut-il besoin de toute son énergie pour maintenir son rang et ses droits. A peine avait-il remplacé Henri de Limbourg, que celui-ci, s'échappant de la prison où l'avait fait enfermer le monarque, reprit les armes et s'empara d'Aix-la-Chapelle où il rassembla ses partisans. Mais le Bra-

[1] Ces Gens de Gilde sont appelés par un contemporain « une certaine espèce d'hommes très-brave et extraordinairement aguerrie. » Je présume que ce devait être la bourgeoisie d'Anvers, la seule ville flamingante qui reconnût Henri de Limbourg pour son seigneur. L'on verra plus bas que les cités de Brabant paraissent avoir possédé de très-bonne heure les mêmes institutions militaires que celles de Flandre.

bançon ne lui laissa pas le temps de grossir ses troupes. Il appelle ses vassaux, marche sur Aix, et attaque si vivement la place qu'elle retombe entre ses mains. Henri eut à peine le temps de s'enfuir, laissant prisonniers sa femme et presque tous les seigneurs de son parti. Godefroid usa noblement de sa victoire : il renvoya la princesse à son époux, et rendit la liberté aux captifs, sans exiger d'eux autre chose que la promesse de ne plus combattre contre lui. Cette générosité lui fit des partisans de ceux qu'il avait vaincus, et le Limbourgeois lui-même déposa les armes (1107).

Cependant l'empereur Henri V, monarque aussi despotique qu'il avait été fils dénaturé, s'aliéna bientôt la plupart des seigneurs allemands, et la violence qu'il déploya contre le chef de l'Église acheva de compromettre sa couronne. Les princes lorrains s'unirent contre lui à ceux du nord de l'Allemagne (1114); Godefroid lui-même entra dans leur ligue, mais mollement et comme à regret. Henri de Limbourg, au contraire, saisissant avec avidité cette occasion de vengeance et d'agrandissement, se mit à la tête des confédérés, et obtint des succès qui relevèrent l'honneur de ses armes. Pendant plusieurs années que dura cette guerre, la fortune lui fut assez favorable, et le titre de duc de Limbourg, qu'il commençait à prendre dans ses actes, semble indiquer qu'il ne renonçait pas entièrement au rang qu'il avait perdu. Toutefois la mort le surprit en 1119, avant qu'il pût renouveler la lutte contre le Brabançon; mais il laissait un fils, Waleran II, qui héritait de ses prétentions et de ses ressentiments, et qui ne tarda pas à les faire revivre.

Les premiers efforts de ce prince, dont l'adresse égalait le courage, eurent pour objet de détacher l'évêché de Liége du parti de l'empereur et de Godefroid (car ce dernier était rentré dans l'obéissance). L'évêque Otbert venait de mourir après avoir constamment soutenu la cause de l'empire contre le Saint-Siége, au point d'attirer sur lui les foudres de l'Église. Le pape lui donna pour successeur Fréderic, frère du comte de Namur, et Waleran soutint ce prélat contre le candidat de l'empereur et du Brabançon. Cependant, à l'élection suivante (1125), Godefroid réussit à faire choisir son frère utérin, l'évêque Adalbéron. Mais à peine avait-il obtenu ce succès, que la mort de Henri V mit sa puissance en danger. Il avait voulu soutenir Conrad, neveu

de ce monarque, tandis que la plupart des seigneurs allemands s'étaient déclarés pour un prince rival, appelé Lothaire. Ce dernier l'emporta, et le Brabançon ayant été déclaré déchu du rang ducal et du marquisat d'Anvers (1128), ce fut à Waleran que l'empereur donna ses dépouilles.

Toutefois l'exécution de cette sentence impériale n'était pas aussi facile qu'on pourrait le supposer. Godefroid le Barbu, maître d'Anvers et assez puissant pour braver de vaines menaces, ne voulut quitter ni le titre qu'on lui enlevait, ni les domaines dont il était en possession. Le Limbourgeois n'osa point venir l'attaquer dans ses états, aussi longtemps que l'évêché de Liége resta entre les mains d'Adalbéron. Mais après la mort de ce prélat (1128), l'archidiacre Alexandre, candidat jadis protégé par Godefroid, obtint le siége vacant, et abandonna son ancien défenseur pour se liguer avec le nouveau duc. Les hostilités éclatèrent alors. Le Brabançon dévasta une partie des domaines de l'évêque, et soutint contre lui et contre Waleran le comte de Duras, qui faisait la guerre à l'abbaye de Saint-Trond. Les deux partis rassemblèrent leurs troupes, et une grande bataille se livra dans la plaine de Wildre (1129). Après une mêlée sanglante, l'avantage resta aux guerriers de Limbourg et de Liége. Ces derniers conquirent même l'étendard de Brabant, qu'ils gardèrent depuis comme un trophée de leur victoire. Mais ils ne purent continuer le siége de la forteresse, et le but de la campagne fut manqué. Les années suivantes, l'évêque eut à lutter lui-même contre le juste mécontentement de son clergé, qui l'accusait de simonie. Cité devant le souverain pontife, il fut déposé honteusement (1134). Cette circonstance rétablit une sorte d'équilibre entre les deux princes rivaux, et de part et d'autre, on se tint simplement sur la défensive. Les contrées situées à l'est de la Meuse reconnaissaient Waleran; le Brabant et Anvers n'obéissaient qu'à Godefroid, que les auteurs de l'époque appellent le duc de Louvain. Chaque parti semblait attendre l'issue des guerres intestines qui divisaient l'Allemagne en deux camps. Enfin Lothaire mourut et fut remplacé par Conrad (1138) : alors la cause du Limbourgeois fut perdue. Cependant l'empereur, encore mal affermi sur son trône, n'osa pas lui retirer violemment le titre le duc, et avant que les droits des deux rivaux eussent été décidés par un nouvel arrêt, la

mort les frappa tous deux, Waleran II en 1139, et Godefroid au commencement de l'année suivante.

Le règne de Godefroid le Barbu fait époque dans l'histoire de la Belgique. Non-seulement ce prince avait attaché le marquisat d'Anvers au Brabant, mais en sa qualité de lieutenant de l'empire, il s'était fait rendre hommage par divers seigneurs qui étaient restés jusque-là presque indépendants. Les comtes d'Arschot devinrent ainsi ses vassaux; il en fut de même des sires de Grimberghe, famille plus puissante encore, qui portait le nom de Berthoud et dont une branche possédait le titre d'avoués de Malines.[1] L'énergie et l'autorité de Godefroid avaient fait plier les chefs de ces petites souverainetés, et un règne de quarante-quatre ans avait affermi sa domination sur eux comme suzerain.

Il eut pour successeur son fils Godefroid II, auquel l'empereur accorda solennellement, quelques mois après, le duché de Basse-Lorraine. Mais les Berthoud lui refusèrent l'hommage, et tandis qu'il se préparait à les châtier, un nouveau comte de Limbourg, Henri II, faisait revivre les prétentions de ses pères à la dignité ducale. Le prince brabançon fondit aussitôt sur les états de son rival et poussa jusqu'à Aix-la-Chapelle, où il se fit prêter hommage par les seigneurs d'Outre-Meuse. Mais il était d'une santé faible, et les premiers efforts épuisèrent sa vie : il mourut vers 1142, sans avoir pu terminer ni l'une ni l'autre lutte.

Godefroid III, son fils et son successeur, était encore dans l'enfance, et sa longue minorité devait être orageuse.[2] Les

[1] Cette ville appartenait aux évêques de Liége depuis un temps immémorial; mais séparée du reste de leurs états, elle tomba sous le pouvoir de ses avoués héréditaires.

[2] Le surnom de Godefroid au Berceau, que nos chroniques donnent à ce prince, est fondé sur une vieille tradition qui se trouve consacrée dans un poëme flamand de l'époque suivante. Le poëte raconte que dans une assemblée tenue à Louvain, quatre seigneurs furent chargés de la tutelle du jeune duc, alors menacé par les Berthoud, qui s'étaient déjà rendus maîtres de Vilvorde. On obtint quelques secours du comte Thierry de Flandre, et après plusieurs rencontres, une bataille décisive fut livrée à deux lieues de Bruxelles (1143). Pour animer les Brabançons, un de leurs chevaliers, Arnold de Craienheim, avait arraché des bras de la duchesse le jeune Godefroid, et l'exposant aux yeux de l'armée qui allait combattre pour lui, il attacha le berceau qui contenait l'enfant aux branches d'un saule qui s'élevait au milieu de la plaine. Cet aspect en-

Berthoud s'armèrent à plusieurs reprises contre ses tuteurs et contre lui, et leurs ravages s'étendirent jusqu'aux portes de Bruxelles. D'un autre côté, Henri de Limbourg, qui se regardait comme injustement dépouillé par l'empereur, formait sans cesse de nouvelles tentatives pour reconquérir le duché de Lorraine. Heureusement les hostilités entre les deux princes se terminèrent par un accord en vertu duquel le Brabançon épousa Marguerite, fille de son adversaire, et laissa ce dernier jouir du titre et du rang de duc dans les pays situés entre le Rhin et la Meuse (1155). A ces conditions, une alliance durable fut conclue entre les deux rivaux, et depuis lors les ducs de Brabant gardèrent sans contestation le nom de ducs de Basse-Lorraine, ou, comme on le dit plus tard, de Lothier.

La défaite des Berthoud suivit de près l'alliance de Godefroid III avec Henri de Limbourg. La forteresse de Grimberghe, qui était comme la citadelle de cette puissante famille, fut prise et rasée en 1159, et ses derniers possesseurs, dépouillés un moment de tous leurs biens, ne purent y rentrer qu'en implorant le pardon du vainqueur. Depuis lors le jeune duc n'eut plus rien à craindre, et son règne, qui devait être long, se continua sous d'heureux auspices, jusqu'au moment où il entreprit d'étendre sa puissance ducale au delà des limites du Brabant.

flamma tous les cœurs, et après une mêlée sanglante, la victoire demeura aux Brabançons. Telle était l'ardeur avec laquelle ils avaient combattu, que trois des tuteurs du jeune prince avaient trouvé la mort au milieu des ennemis. Suivant la même tradition, les secours que le comte de Flandre avait donnés en cette occasion à l'armée brabançonne, avaient été payés bien cher : une promesse d'hommage avait été faite au nom du jeune duc par ses tuteurs, et plus tard le comte rappela cet engagement à Godefroid. Celui-ci essaya d'abord de racheter cette promesse exorbitante; mais ne pouvant fléchir Thierry, et n'osant méconnaître la parole donnée en son nom : « Tuez-moi donc, dit-il au Flamand, en lui présentant son épée; car je préfère la mort à la honte d'avilir le noble duché de Brabant. » Touché de ce généreux langage, le comte se laissa fléchir, et se contenta de la seigneurie de Dendermonde qui lui fut cédée par le duc. — Le caractère héroïque de ces vieux récits leur donne encore quelque intérêt pour l'historien du pays, malgré leur inexactitude.

CHAPITRE II.

Les comtes de Namur et ceux de Hainaut étendent leur pouvoir et restent indépendants des ducs de Louvain.

Outre le marquisat d'Anvers que la maison de Louvain avait obtenu avec le duché de Lorraine, elle pouvait sans doute réclamer tout ce qu'il restait de droits et d'autorité aux ducs précédents. C'était là une conséquence du rang qu'elle avait acquis, et l'on vit les comtes de Gueldre faire hommage à Godefroid pour les domaines qu'ils possédaient à l'ouest de l'Yssel. Mais les comtes de Namur et de Hainaut, loin d'imiter l'exemple des princes gueldrois, ne reconnurent en rien la suprématie des ducs de la nouvelle dynastie, soit qu'ils en fussent dégagés par d'antiques conventions, soit que le temps et la force des choses eussent seuls assuré leur indépendance. La suzeraineté de Godefroid III ne dépassa donc point au midi les frontières de ses états; non sans doute que ce prince manquât d'ambition ou de courage pour rétablir dans son ancienne étendue la dignité dont il portait le titre: mais la puissance des comtes voisins n'avait guère moins grandi que la sienne.

Nous avons déjà nommé les premiers comtes de la maison de Namur; elle régna encore avec éclat jusque vers la fin du douzième siècle. Albert III, contemporain de Godefroid de Bouillon, avait été pour lui un adversaire redoutable, quoique l'étoile du jeune duc eût fait pâlir la sienne. Il concourut aussi puissamment à l'institution du Tribunal de la Paix. Après sa mort (1105), son fils, Godefroid de Namur, illustra par de beaux faits d'armes un règne de trente-cinq ans. Ce fut lui qui eut la plus glorieuse part à la journée de Visé, où les guerriers de Lorraine combattirent avec succès pour le vieil empereur Henri IV. Deux fois il se mesura contre Godefroid le Barbu

(d'abord pour placer son frère Fréderic sur le siége épiscopal de Liége, et ensuite pour maintenir ses propres droits sur l'abbaye de Gembloux), et il sortit victorieux des deux luttes. Un caractère noble, quoique impétueux, le rendait cher à ses sujets, et il ne manqua à sa gloire qu'un plus grand théâtre. Mais il laissa du moins un état florissant à son fils, Henri de Namur, qui lui succéda en 1139.

Ce prince, surnommé plus tard Henri l'Aveugle, était issu de la maison de Luxembourg, par sa mère Ermésinde, et se trouvait ainsi l'héritier de cette puissante famille qui venait de s'éteindre (1136), après avoir conservé jusqu'à la fin ses habitudes de domination féodale, de violence et même de spoliation. Il recueillit de même les comtés de la Roche et de Durbuy, et ses états s'étendaient depuis les bords de la Sambre jusque sur ceux de la Moselle. Brave comme ses ancêtres, il aida d'abord les Liégeois et leur évêque Albéron, qui paraît avoir été son frère, à reprendre le château de Bouillon, qui avait été surpris par le comte de Bar (1139). Il soutint aussi fidèlement la maison de Hainaut dans les tentatives qu'elle faisait alors pour ressaisir le trône de Flandre. Mais bientôt la violence de son humeur, l'instabilité de ses projets et l'absence de raison qui caractérisait sa conduite, lui attirèrent la haine et le mépris de ses voisins. Deux fois il s'attira de rudes échecs, en attaquant presque sans motifs un nouvel évêque de Liége. Irrité par le refus d'une somme de trois cents marcs qu'il prétendait lui être due, il avait porté le ravage dans les domaines de l'Église, et failli s'emparer du prélat lui-même. C'était Henri de Leyen, prince vertueux et zélé pour la réforme des abus, mais qui ne laissait pas que d'être presque aussi fier et aussi guerroyeur que l'était le Namurois. Il marcha contre son ennemi avec tout le peuple de Liége réuni autour de la châsse de saint Lambert. La bataille eut lieu à Andenne, et la noblesse du comte y fut écrasée par l'infanterie liégeoise (1152). Une seconde campagne, entreprise trois ans plus tard, eut un résultat plus désastreux encore. Henri l'Aveugle, enfermé dans Namur par le comte de Duras, qui commandait les Liégeois, fut réduit à demander la paix, et perdit même l'espèce de renommée que donnent la violence et la témérité tant qu'elles paraissent redoutables.

Son règne fut assez tranquille après ces premiers revers, et

comme il était déjà avancé en âge, et qu'il n'avait point d'enfants, ses états, déjà si vastes, paraissaient devoir être réunis après sa mort au comté de Hainaut. En effet, sa sœur Alix avait épousé Baudouin IV, qui gouvernait cette province, et de ce mariage était né un jeune prince qui était jusqu'alors le seul héritier des deux pays, et qui devint célèbre plus tard sous le nom de Baudouin le Courageux. Ainsi semblait se former dans le midi de la Belgique une souveraineté puissante, qui aurait été composée des trois provinces méridionales, et qui devait échoir aux descendants de Richilde et de Baudouin de Mons.

On se rappelle que les princes de cette race, réfugiés dans le Hainaut, avaient été repoussés du trône de Flandre, dont ils étaient les héritiers légitimes. Le nom de Baudouin, que portaient depuis lors tous les aînés de cette maison, était comme la marque de leur origine et de leurs droits; et jamais ils n'avaient perdu de vue l'héritage qui leur avait été arraché. Mais depuis qu'ils avaient été bannis du pays de leurs pères, la fortune leur avait rarement souri. Le comte Baudouin II, fils de Richilde, avait disparu dans la première croisade d'une manière si malheureuse que sa veuve, Ide de Brabant, qui parcourut les côtes de l'Asie dans l'espoir de le racheter s'il était entre les mains des Turcs, ne put même apprendre aucune nouvelle de lui. Baudouin III, son successeur, consacra un règne de quelques années à des entreprises stériles contre les descendants de Robert le Frison, et mourut en 1120, laissant un fils encore enfant, auquel sa veuve, Yolende de Gueldre, servit de tutrice. Ce jeune prince, qui porta le nom de Baudouin IV, et qui devait préparer un avenir plus glorieux à ses successeurs, n'avait que dix-huit ans lorsque la Flandre se trouva un moment privée de souverain (par la mort de Charles le Bon, en 1128). Une assemblée des seigneurs fut alors convoquée dans la ville d'Arras par Louis le Gros, roi de France, afin de disposer du comté vacant. Baudouin n'hésita pas à s'y rendre. Malgré sa jeunesse, il exposa lui-même ses droits à l'héritage de ses pères, et offrit de combattre en champ clos quiconque oserait les nier. La justice de sa cause parut frapper le monarque, qui lui répondit avec un langage affectueux; mais son choix était arrêté, et il fit élire un prince normand. Le comte au désespoir rassembla ses troupes et s'empara d'Audenarde. Mais il fallut céder

à des forces supérieures; il ne resta au plus faible que son bon droit.

Quelque temps après, Baudouin renouvela ses prétentions les armes à la main, et avec le secours de plusieurs autres seigneurs ligués contre Thierry d'Alsace, qui gouvernait alors les Flamands. Mais reconnaissant bientôt l'infériorité de sa puissance, il conclut une paix momentanée avec son ennemi, et s'appliqua dans l'intervalle à donner au Hainaut une organisation militaire qui devait doubler ses forces. Jusqu'alors en effet cette province, divisée en grandes seigneuries, ne comptait qu'un nombre médiocre de fiefs, et par conséquent de chevaliers; quant aux milices tirées du peuple, elles étaient si faibles que l'on ne découvre plus de traces de leur existence à cette époque. Baudouin IV changea cet état de choses. Après avoir fait plier ses grands vassaux, qui voulaient conserver leurs vieilles habitudes d'indépendance[1], il augmenta sa chevalerie à tel point qu'elle forma souvent après lui des corps de sept à huit cents lances, et il créa une infanterie populaire assez nombreuse pour fournir jusqu'à trente mille piques. Alors seulement il se crut assez fort pour revenir à ses desseins de guerre; mais ayant succombé dans la lutte contre le Flamand, il se réconcilia sincèrement avec lui (1150), et consacra le reste de son règne à compléter la soumission des grands du Hainaut et l'organisation du comté. Après avoir humilié les seigneurs d'Avesnes et d'Enghien, il acheta les villes de Chimai, de Valenciennes, d'Ath et de Braine-le-Comte; il fortifia ensuite ces trois dernières places, ainsi que le Quesnoi, Bouchain, Berlaimont, Renaix, Binche et Mons, qu'il reconstruisit en partie et dont il doubla l'étendue. L'importance de ces acquisitions et de ces travaux montre à la fois la richesse naissante du pays et celle du souverain. Tel était sans doute l'effet de l'administration sage et protectrice qui succédait à l'ancienne anarchie. A mesure que la puissance du comte l'emportait sur l'indépendance seigneuriale, on voyait l'agriculture fleurir et la population s'accroître. Le serment que Baudouin exigeait de ses propres vassaux, nobles, bourgeois ou manants,

[1] Gilbert de Mons dit qu'il eut affaire à presque tous ceux qui lui devaient hommage, et qu'il en sortit sans éprouver d'échec.

explique l'esprit du gouvernement de ce prince : il leur faisait jurer de refuser service aux seigneurs locaux s'ils n'agissaient pas suivant ses ordres, et de les combattre s'ils s'armaient contre lui. Il était aimé du peuple, qui admirait l'éclat de son règne et la grandeur de ses ouvrages, et qui lui donna le surnom de Bâtisseur.

Comme ce prince avait épousé Alix de Namur, et que son fils devait succéder aux états de Henri l'Aveugle, il existait entre lui et son beau-frère une alliance intime, qui eut des conséquences graves. En effet, la puissance des ducs de Louvain était alors assez affermie pour qu'ils voulussent contraindre les autres princes lorrains à reconnaître leur suzeraineté. Godefroid III, qui avait reçu, comme nous l'avons dit, l'hommage du comte de Gueldre, entreprit, vers 1169, de soumettre à la même dépendance celui de Namur.[1] Il comptait apparemment sur la faiblesse de Henri l'Aveugle, qui s'était aliéné une partie de ses vassaux. Mais le Namurois ne se vit pas plutôt sérieusement menacé, qu'il demanda du secours à Baudouin. Le Bâtisseur, dont la vieillesse n'avait pas affaibli le courage, n'hésita pas à prendre les armes pour le soutenir, et le Brabançon, qui comptait n'avoir affaire qu'à un seul ennemi, s'aperçut trop tard de son erreur. Il voulut alors éviter la guerre; mais les choses étaient allées trop loin. Les troupes du Hainaut, commandées par le fils de Baudouin, qui avait marché lui-même au secours de son oncle, se réunirent à celles de Namur et du Luxembourg, et une grande bataille fut livrée entre les deux partis près du village de Carnières, sur les frontières du Hainaut et du Brabant (1170). Godefroid, après avoir vaillamment disputé la victoire, éprouva une défaite sanglante, et vit bientôt après ses campagnes ravagées jusqu'aux portes de Bruxelles. Il fut contraint de renoncer à toutes ses prétentions, et se soumit à demander la paix (1171).

On peut considérer la bataille de Carnières, qui avait amené

[1] Les historiens sont partagés à ce sujet, la plupart croyant que Godefroid ne réclamait l'hommage de Henri que pour quelques terres. Mais ce qui prouve qu'il s'agissait au fond de l'indépendance du comté de Namur, c'est qu'en 1188, Baudouin le Courageux fit ériger cette province en marquisat, pour la soustraire définitivement à la suzeraineté des ducs de Louvain.

ce résultat, comme un événement décisif dans l'histoire de ces provinces. L'issue du combat avait été différente qu'à la journée de Florennes (146 ans auparavant), puisque cette fois c'était le duc qui avait succombé. Mais l'indépendance des comtes, reconnue jadis après leur défaite, fut complétée à Carnières par leur victoire.

Quant à Henri l'Aveugle, c'était sa destinée de ne jamais tirer parti de la bonne fortune, et nous le retrouverons plus tard attirant sur lui-même et sur ses sujets de nouvelles calamités. Mais le jeune Baudouin de Hainaut, qui conserva depuis lors le surnom de Courageux, succéda la même année aux états de son père[1], et monta plus tard sur le trône de Flandre.

[1] Baudouin IV était près d'achever un nouveau palais à Valenciennes, et il en montrait l'intérieur aux seigneurs réunis dans cette ville pour le mariage de son fils avec Marguerite d'Alsace, lorsqu'un échafaudage manqua sous leurs pieds (1169). Tous tombèrent, et le comte, alors sexagénaire, eut les deux cuisses brisées. Sa guérison fut lente et incomplète, et il mourut deux ans après des suites de cette chute.

CHAPITRE III.

Les descendants de Robert le Frison gouvernent la Flandre. — Troubles et guerres extérieures pour leur succession. — Règnes de Thierry d'Alsace et de son fils.

Pendant que la Lorraine se scindait en provinces indépendantes, une sorte de fatalité semblait poursuivre, sur le trône de Flandre, les premiers successeurs de Robert le Frison. Tous s'éteignirent en peu d'années, et leur succession, devenue l'objet de prétentions rivales, fit naître des troubles à l'intérieur et des guerres au dehors.

La valeur de Robert de Jérusalem, qui avait brillé avec tant d'éclat dans la guerre sainte, ne se démentit point dans le cours de son règne. A son retour en Europe, ce prince avait trouvé la Flandre impériale menacée par l'empereur Henri IV, auquel il avait refusé de rendre hommage, et il ne tarda pas à découvrir qu'un petit-fils de Richilde, Baudouin III de Hainaut, s'apprêtait à profiter de cette circonstance pour lui disputer l'héritage de ses pères. Robert les prévint tous deux. Il enleva au jeune Baudouin la ville de Tournai, qui se trouvait sous la protection du Hainaut, après s'être détachée de la Flandre, et il porta la guerre dans l'évêché de Cambrai, gouverné alors par un des plus zélés partisans de l'empereur (1102). Ce fut en vain que Henri IV marcha lui-même contre le prince flamand; ni ce monarque, ni son fils Henri V, qui recommença la lutte quelques années après (1107), ne purent remporter d'avantages sur un adversaire dont l'expérience égalait la valeur. Ils le laissèrent l'un et l'autre en possession du Cambrésis (mais seulement à titre précaire), et le comte jouit de cette conquête pendant le reste de sa vie. Autant son courage le rendait redoutable à ses ennemis, autant sa justice le faisait chérir de ses sujets. Malheureusement il ne put rester étranger à la guerre qui éclata,

vers 1111, entre l'Angleterre et la France. Vassal de Louis le Gros, il marcha en personne sous sa bannière, et périt au siége de la ville de Meaux, un pont dont il voulait forcer le passage s'étant écroulé sous les pas des combattants.

Son fils, Baudouin VII, qui lui succéda, fut surnommé Baudouin à la Hache (*hapkin*), parce qu'il ne quittait jamais cette arme, dont on le vit faire plus d'une fois un usage redoutable. Il commença son règne par faire proclamer de nouveau la Paix de Flandre, décrétée jadis par les assemblées d'Audenarde, et il tint la main à son exécution avec une fermeté que rien ne put fléchir. Par ses ordres, dix chevaliers qui avaient enfreint la loi du pays, furent pendus en sa présence dans son château de Winendale, et un autre gentilhomme, coupable du même crime, fut jeté dans une chaudière d'eau bouillante.[1] De pareils traits indiquaient une volonté énergique. Baudouin ne se montra pas moins fier en épousant la cause de Guillaume de Normandie, fils de ce duc Robert qui s'était signalé dans la croisade. Ce jeune prince se trouvait dépouillé de son héritage par l'avidité de son oncle Henri Ier, roi d'Angleterre. Le comte de Flandre l'accueillit et le protégea, et comme Henri menaçait d'en tirer vengeance en marchant sur Bruges, Baudouin répondit qu'il lui épargnerait le chemin en allant le chercher lui-même jusqu'à Rouen. Il entra en effet dans la Normandie, à la tête de cinq cents chevaliers, et se dirigeant sur la capitale où se trouvait le roi d'Angleterre, il lui fit demander s'il était prêt à combattre. Sur son refus, il s'avança lui-même au pied des murs, et, poussant son cheval jusqu'à la porte de la ville, il y planta sa lance en signe de défi. Il traversa ensuite la province jusqu'au château d'Eu, que ses troupes assiégèrent. Mais là il fut blessé d'un coup de flèche au bas du front, et ayant négligé cette blessure, qui s'envenima pendant son retour, il en mourut à l'âge de vingt-sept ans (1119).

Baudouin à la Hache ne laissait point de fils; mais il avait désigné pour son héritier un de ses cousins élevé auprès de lui. C'était Charles, surnommé le Bon, fils d'une sœur de Robert

[1] Nos chroniques disent que ces chevaliers avaient *détroussé* des marchands et *volé* deux vaches; mais il est évident que leur crime, quel qu'il fût, ne pouvait avoir un caractère aussi bas, et sans doute la tradition a défiguré ici l'histoire.

de Jérusalem. Son père, Canut IV, avait été roi de Danemarck; mais une révolte lui avait arraché le trône et la vie, et sa veuve était retournée en Flandre avec l'enfant orphelin. Celui-ci fut élevé auprès des parents de sa mère, et devint le compagnon de Baudouin VII, qui le choisit pour son successeur. Ce ne fut pourtant pas sans combattre qu'il entra en possession de son héritage, ayant trouvé pour compétiteurs, d'une part Baudouin III de Hainaut, qui ne pouvait renoncer aux droits de sa maison sur la Flandre, et de l'autre Guillaume d'Ypres, fils naturel d'un frère de Robert de Jérusalem. Ce dernier était soutenu par le duc de Brabant (Godefroid Ier) et par quelques seigneurs du pays. Mais Charles, attaquant tour à tour chacun de ses adversaires, fut victorieux de Guillaume et contraignit Baudouin à se retirer précipitamment. Devenu alors paisible possesseur du comté, il le gouverna d'une main ferme, s'attachant à détruire les derniers restes de l'indépendance des seigneurs et les désordres qu'elle entraînait. De grandes vertus le rendaient cher à son peuple. Simple et modeste dans ses habitudes, il était généreux pour faire le bien, et sa piété profonde ne désarmait point sa justice sévère. Quoique la paix de son règne lui offrît peu d'occasions de se signaler, sa renommée s'étendit si loin que les barons de Jérusalem lui firent offrir la royauté, et les princes d'Allemagne, l'empire (1125). Mais il n'accepta ni l'une ni l'autre couronne, cédant aux prières de ses sujets, qui craignaient de perdre un souverain si justement aimé.

Cependant les qualités même de Charles le Bon le rendaient odieux à ceux qui le redoutaient. Dans une grande famine (1125), il avait fait saisir les grains que l'avidité de quelques riches avait accaparés, et qui furent vendus à bas prix par ses ordres. En d'autres occasions, il avait montré une rigueur, peut-être excessive, contre la famille puissante du châtelain de Bruges, qu'il voulait dégrader comme étant d'origine servile. Le ressentiment des offensés alla jusqu'à la fureur. Ils conjurèrent la perte du comte, et, l'ayant surpris dans l'église de Saint-Donat (le 2 mars 1127), ils l'assassinèrent avec une férocité impie.

A la nouvelle de ce crime, toute la Flandre s'émut. Les conjurés, qui s'étaient renfermés dans le *bourg* ou château fort de Bruges, y furent assiégés par les bourgeois, auxquels se joignirent bientôt les forces des villes environnantes. Après une

défense opiniâtre, ils tombèrent entre les mains de leurs ennemis et périrent dans les plus affreux supplices. Les restes du comte furent recueillis avec respect comme ceux d'un martyr, et l'Église le place au nombre des saints. Comme il ne laissait point d'enfants, sa succession fut contestée [1], et l'histoire de cette contestation offre le tableau le plus précieux de l'état politique du pays.

Le roi de France, Louis le Gros, se rendit à Arras et fit convoquer la noblesse de Flandre (les hommes du comte), à laquelle il présenta pour seigneur ce Guillaume de Normandie, accueilli jadis par Baudouin à la Hache, et qui depuis avait inutilement essayé de reconquérir l'héritage de ses pères. Il était parent de la maison de Flandre, ayant eu pour aïeule la reine Mathilde, fille de Baudouin de Lille. Toutefois il existait des héritiers plus proches; mais appuyé par la faveur du roi, et ayant gagné la bienveillance des seigneurs par la promesse de partager entre eux les biens des meurtriers de Charles, il fut élu sans difficulté. Restaient les bourgeois, qui s'étaient rassemblés de leur côté dans les grandes villes, et qui s'étaient engagés par serment à veiller aux intérêts communs. Louis le Gros leur écrivit au nom du nouveau comte, promettant l'abolition de l'impôt sur les marchandises et des redevances des maisons, et il amena lui-même Guillaume à Deynze, où ceux de Bruges et de Gand traitèrent avec lui. Les deux princes furent ensuite reçus à Bruges, où l'on fit lecture publique des anciens priviléges de l'Église et de l'acte de cession de l'impôt et des redevances. Le roi et le comte jurèrent sur les reliques d'observer ces conditions, et le dernier reçut alors l'hommage des bourgeois. Il leur accorda pour sa bienvenue le droit de modifier comme ils l'entendraient leurs lois coutumières, c'est-à-dire la législation intérieure de chaque ville, et il souscrivit à toutes les demandes particulières qui lui furent adressées au nom de quelques-unes.

Ainsi fut sanctionnée l'élection de Guillaume de Normandie; Guillaume d'Ypres et Baudouin IV de Hainaut, qui avaient pris les armes pour appuyer leurs prétentions, furent accablés par les forces réunies du roi et du comte, et la Flandre put espérer le même repos dont elle avait joui sous ses anciens princes. Mais

[1] Voyez le Tableau généalogique, pag. 148.

le nouveau souverain, qui venait de conclure avec ses sujets un pacte si solennel, n'eut pas plutôt obtenu le pouvoir qu'il viola tous leurs droits. L'on eût dit qu'élevé dans les idées féodales de son pays, il ne comprenait pas un ordre de choses différent, et on le vit agir envers les bourgeoisies flamandes comme s'il eût pu disposer à son gré de leur fortune et fouler aux pieds leurs priviléges héréditaires. Plusieurs écrivains lui attribuent le projet de reconquérir son duché de Normandie, et c'était là, suivant eux, ce qui le rendait insatiable d'argent.

Dès le commencement de son règne, l'insolence et les exactions de ses officiers ayant fait éclater des émeutes à Lille et à Saint-Omer, il châtia sévèrement les habitants de ces deux villes. Mais lorsqu'il voulut soutenir de même le châtelain de Gand contre la population justement irritée, l'orage éclata. Daniel de Dendermonde et Iwan d'Alost, deux des principaux seigneurs de la Flandre impériale, se mirent à la tête des Gantois, qui n'avaient jamais obéi au comte qu'à regret, parce qu'il n'était pas « le droit héritier de Flandre. » Une assemblée publique ayant eu lieu, Iwan et Daniel reprochèrent à Guillaume d'avoir violé ses serments; que les seigneurs avaient garantis aux bourgeois et dont ils s'étaient eux-mêmes rendus cautions. Ils lui proposèrent de convoquer à Ypres, comme au centre du pays, la noblesse et les chefs du clergé et du peuple, et de faire décider par cette assemblée s'il pouvait conserver le comté « avec honneur, » ou s'il devait y renoncer comme parjure. Le prince accepta cet arbitrage; mais il réunit autour de la ville de grandes forces (principalement ses vassaux de la Flandre gallicane), et les députés gantois n'osèrent se fier à lui. Gand et Bruges renoncèrent à son obéissance, et reconnurent pour comte Thierry d'Alsace, le plus proche parent de Charles le Bon.

Thierry était le petit-fils de Robert le Frison, et avait eu pour mère Gertrude de Flandre, cette intrépide princesse qui avait accompagné Robert de Jérusalem à la Terre-Sainte. Jeune encore, et plein de courage, il accourut sans balancer pour soutenir ses droits, et presque toute la Flandre flamingante embrassa son parti (1128). Mais lorsque les deux armées en vinrent aux mains l'année suivante près de Thielt, l'avantage resta au Normand, dont les soldats étaient plus aguerris. Le vaincu se retira dans la forteresse d'Alost, où son adversaire vint l'assiéger. Godefroid

le Barbu, avec lequel ce dernier avait fait alliance, prit part au siége avec quatre cents chevaliers brabançons, et tout semblait promettre la victoire à Guillaume, lorsqu'il fut blessé d'un coup d'arbalète dans une escarmouche. La blessure devint mortelle. Alors son rival entra librement en possession du comté, et le roi de France, qui venait de le condamner comme rebelle, admit la légitimité de ses droits.

Devenu comte de Flandre, Thierry d'Alsace se montra digne de la confiance et de l'affection du peuple. Sa vigilance sut prévenir les desseins des ennemis que lui avait faits son élévation, et dont le principal était Baudouin le Bâtisseur, comte de Hainaut. Puis, lorsqu'il crut avoir parfaitement assuré la paix et le repos du pays, il alla chercher à la Terre-Sainte cette gloire à la fois militaire et religieuse qui faisait le plus noble titre des guerriers de cette époque. Deux fois il se rendit en Orient, d'abord avec un petit nombre de chevaliers (1138), et plus tard en s'unissant à la foule de princes que la voix de saint Bernard avait appelés à la deuxième croisade (1147). Chaque fois Baudouin profita de son absence pour recommencer ses hostilités. Mais il eut toujours le désavantage. Ses premières attaques, qui avaient été dirigées contre la ville de Cambrai, échouèrent par le retour du prince flamand (1139); la seconde tentative fut suivie d'une grande bataille, dans laquelle Thierry resta victorieux, malgré les renforts que son adversaire avait reçus du comté de Namur et de l'évêché de Liége (1150). Cependant cette défaite fut suivie d'une alliance entre le vainqueur et le vaincu. Tous deux avaient déployé une grande valeur sur le champ de bataille, et leur traité offrit les marques d'une estime mutuelle. Ils convinrent de cimenter leur union par le mariage de leurs enfants. Le fils aîné du comte de Hainaut (ce fut plus tard Baudouin le Courageux) fut fiancé à Marguerite d'Alsace, fille de son rival. La grande jeunesse des futurs époux devait retarder l'accomplissement de ce mariage; mais l'harmonie la plus complète régna dès lors entre les deux maisons, comme si elles avaient prévu que de cette union résulterait un jour la fusion de leur sang et de leurs droits.

Appelé ensuite en Normandie, où le roi de France faisait la guerre, Thierry d'Alsace suivit la bannière de ce monarque à la tête de quatorze cents chevaliers flamands. Enfin, dans sa vieillesse même, on le vit retourner encore deux fois en Pales-

tine (1157 et 1163). Ses exploits dans ces deux expéditions ne furent pas au-dessous de sa renommée ; mais l'ascendant des chrétiens en Asie s'affaiblissait de plus en plus, et le comte de Flandre n'y remporta que des victoires stériles. Il revint passer ses derniers jours dans ses états, sans reprendre les rênes du gouvernement, et mourut en 1168, au monastère de Waten, où il s'était retiré. C'était au moment même où devait s'accomplir le mariage de sa fille avec le fils du comte de Hainaut. Thierry ne vit point cette union, qu'il avait conclue et dont les résultats furent si importants pour la Belgique ; mais elle se réalisa immédiatement après lui, et un traité d'alliance offensive et défensive entre la Flandre et le Hainaut, fut le premier acte du règne de Philippe d'Alsace, son fils et son successeur.

Les premières années de ce nouveau souverain furent des plus glorieuses. Depuis quelque temps déjà, Philippe avait administré la province au nom de son père (à partir de l'an 1157). Dans l'intérieur du pays, sa justice sévère avait fait disparaître les désordres et les crimes ; au dehors, des mesures énergiques avaient nettoyé les côtes de pirates, et affranchi les navigateurs des tributs qu'exigeait le comte de Hollande, soit pour le droit de passage à l'entrée de la Meuse, soit pour le sauf-conduit le long de ses côtes (*geleede*). Philippe paraît avoir attaqué deux fois ce prince, et après une expédition navale (1157), il en vint à une guerre ouverte, dans laquelle il fut aidé par le duc de Brabant (1165). Les Hollandais eurent le dessous dans une grande bataille livrée en Zélande, et leur comte Florent III, fait prisonnier avec quatre cents de ses chevaliers, resta captif à Bruges, jusqu'à ce qu'il se reconnût vassal de Philippe pour les îles zélandaises, et qu'il accordât toute espèce de franchises et d'avantages aux marchands de Flandre qui se rendaient dans ses états.

Le vainqueur mérita aussi l'affection de ses villes par la générosité avec laquelle il confirma et étendit leurs libertés. Il affranchit des populations encore serves (Alost et Courtrai), et là où subsistaient avant lui des lois communales, il eut le mérite de les régulariser, en donnant à peu près la même forme à toutes. De cette manière, la bourgeoisie flamande eut en quelque sorte un droit commun, consacré par les chartes de toutes les grandes villes ; mesure grande et sage, aussi favorable à l'ordre qu'au progrès. Ce ne fut pas le seul bienfait de Phi-

lippe. Attentif aux intérêts du commerce, il obtint de l'empereur et de l'archevêque de Cologne des priviléges pour ceux de ses sujets qui allaient trafiquer sur les bords du Rhin. Brave et puissant, il semblait préférer l'avantage de ses états à sa gloire ou à son ambition personnelle.

Une guerre civile, dont l'Allemagne et la Normandie étaient alors le théâtre, répandit un nouvel éclat sur les armes de Philippe d'Alsace, sans troubler la paix intérieure du pays. Le roi Henri II avait été abandonné de presque tous ses vassaux, et son propre fils lui disputait la couronne. La France soutint ce dernier, et le comte de Flandre embrassa son parti. Suivi d'une armée, il entra en Normandie, pour y faire reconnaître ce jeune prince, combattit les chefs du parti opposé, et enleva successivement plusieurs places fortes (1173). Henri II était haï du peuple de Flandre, parce qu'il avait banni de ses états une foule de chevaliers et de soldats de ce pays qui avaient fidèlement servi son prédécesseur. Aussi, pendant que le comte l'attaquait en Normandie, l'on vit passer en Angleterre et en Écosse plusieurs corps de milice flamande qui se mirent à la solde de ses ennemis. Mais dans ce danger, le monarque, qui entretenait depuis longtemps de vieilles bandes de piquiers brabançons, parvint à en grossir le nombre jusqu'à vingt mille hommes, et avec cette infanterie tirée de nos diverses provinces (ou, comme on le disait alors, des Marches de l'Empire), et qui n'avait point d'égale dans le reste de l'Europe, il battit l'un après l'autre ses barons révoltés, et força le roi de France à lever le siége de Rouen (1174). Alors son fils se réconcilia avec lui, et une paix générale fut conclue. Philippe consentit à restituer les villes et les forteresses qu'il avait conquises; mais il fit porter à mille marcs d'argent la somme annuelle que l'Angleterre payait aux comtes de Flandre à titre de fief. De son côté, il s'engageait à secourir au besoin le prince anglais avec un corps de mille chevaliers.

La gloire du prince flamand reçut encore un nouvel éclat quand on le vit, à l'exemple des héros de sa famille, préférer au repos dont il pouvait jouir, les fatigues et les dangers d'un voyage à la Terre-Sainte. Il s'y rendit avec l'élite de ses gentilshommes (1177); mais son expédition ne fut pas heureuse, la discorde s'étant mise entre lui et les princes chrétiens de l'Orient.

Ces descendants des premiers croisés s'étaient amollis, et leurs vices les rendaient méprisables aux yeux de Philippe d'Alsace, qui s'attira toute leur haine. Il revint donc en Europe (1179) sans avoir fait de conquêtes, quoiqu'il eût gagné deux batailles sur les Turcs. Dans la seconde, il tua de sa propre main le chef ennemi, et s'appropria, dit-on, son bouclier, qui portait un lion noir sur un fond d'or. C'est depuis ce temps que les comtes de Flandre ont porté ces armoiries, qui sont devenues celles de leur province ; seulement on ajouta au lion une croix fixée à son cou par une chaine de fer.

Mais au milieu des succès et de la gloire de Philippe, il se voyait avec douleur privé d'enfants. Ni lui, ni ses frères n'avaient eu de fils qui pût continuer la maison d'Alsace, et après sa mort, une famille étrangère devait entrer en possession de ses états. Toutefois le comte semblait plus touché de l'extinction prochaine de sa race, que le peuple du danger que pouvait entraîner avec lui un changement de dynastie. Il était impossible de prévoir quelles seraient les suites de cet événement, et combien de malheurs il allait attirer sur ce riche et puissant comté de Flandre, dont la prospérité avait été jusqu'alors presque constante.

CHAPITRE IV.

Philippe d'Alsace promet une partie de son héritage au roi Philippe-Auguste. — Il fait ensuite la guerre à ce monarque.

L'héritage de Philippe d'Alsace devait passer à sa sœur Marguerite, devenue comtesse de Hainaut par son mariage avec Baudouin le Courageux. Ainsi allaient se réunir et se confondre les droits des deux maisons qui s'étaient naguère disputé la Flandre, et la perspective de la succession réservée à Marguerite ou à ses enfants resserrait l'alliance qui avait été conclue entre les deux comtés. On a vu combien la puissance des princes hennuyers avait été affermie par Baudouin le Bâtisseur. Après sa mort (1171), Baudouin le Courageux avait continué son ouvrage. Une seule fois il s'était vu obligé de prendre les armes (au début de son règne) pour secourir encore son oncle Henri l'Aveugle, attaqué alors par le duc de Limbourg, et déjà expulsé de ses états. Le comte accourut du fond du Hainaut, battit le prince limbourgeois, l'assiégea dans la forteresse d'Arlon, et le réduisit à se rendre (1172). Depuis lors il paraissait plus assuré que jamais de recueillir la succession de Henri (Namur et le Luxembourg), et satisfait de la large part que lui avait fait la fortune, il ne montrait d'autre ambition que celle de signaler son adresse et sa force dans les tournois. Jouteur renommé et infatigable, il ne tirait plus l'épée que pour terminer les querelles des seigneurs voisins, ou pour châtier l'audace de quelque vassal criminel.

Un changement étrange dans les projets de Philippe d'Alsace vint tirer Baudouin de cet état de tranquillité. Deux ans après avoir assuré publiquement son héritage à sa sœur (1177), le prince flamand exprima le désir de le transférer à sa nièce Isabelle de Hainaut, qu'il comptait faire épouser au jeune roi de France. Il avait été le parrain de ce monarque, célèbre plus tard sous le nom de Philippe-Auguste, et il venait d'être chargé de sa tutelle.

Soit qu'il eût fait de la grandeur de son pupille l'objet de ses vœux et de son ambition, soit qu'il eût le dessein de l'enchaîner à lui par ses bienfaits, il voulait l'avoir pour héritier, et donner la Flandre en dot à son épouse. Baudouin le Courageux, consulté à ce sujet, ne consentit pas à un arrangement qui aurait dépouillé sa femme et son fils au profit d'un gendre royal; mais il ne put se refuser à permettre enfin ce mariage à des conditions différentes. On stipula qu'Isabelle hériterait des villes d'Arras et de Saint-Omer, et de tout le pays qui fut appelé depuis l'Artois, et on la conduisit en France, quoiqu'elle fût encore extrêmement jeune (1180).

Cette union, que Philippe d'Alsace avait exigée, fut loin de répondre à ses espérances. La mère du jeune roi, jalouse de la confiance que son fils montrait au comte, parvint à les brouiller ensemble. Le prince flamand, outragé par son pupille et devenu odieux à sa cour, porta son ressentiment jusqu'à prendre les armes, et marcha vers Paris, s'emparant des villes et des châteaux situés sur sa route (1181). Une trêve mit bientôt un terme aux premières hostilités; mais l'épouse de Philippe étant morte sur ces entrefaites (1182), le roi voulut s'approprier son héritage (elle avait apporté à son époux Saint-Quentin, Péronne et la contrée adjacente, appelée alors le Vermandois). Le comte refusa de s'en dessaisir, et la guerre se prolongea.

Ce qui rendait la lutte à peu près égale entre le roi et Philippe d'Alsace, c'est que ce dernier était soutenu par son beau-frère le comte de Hainaut et par Godefroid III, duc de Brabant, au fils duquel il avait donné en mariage sa nièce Mathilde de Boulogne. Les forces réunies de trois princes aussi belliqueux étaient plus que suffisantes pour tenir tête aux troupes que pouvait alors armer le monarque français, qui ne commandait en réalité que dans une faible partie de son royaume. L'armée flamande s'était renforcée de toute la noblesse brabançonne, tandis que les chevaliers et les milices du Hainaut pénétraient en France d'un autre côté, et Philippe-Auguste, malgré son caractère hardi et impétueux, se vit presque toujours contraint de rester sur la défensive.

Malheureusement la bataille de Carnières et des démêlés récents, avaient irrité l'un contre l'autre les deux puissants alliés de la Flandre. Une difficulté s'éleva au sujet de quelques

seigneuries situées sur leurs frontières, et le duc de Brabant ayant fait avancer des troupes, le comte de Hainaut courut à leur rencontre avec une armée. Ainsi la guerre allait se trouver reportée en Belgique : Philippe d'Alsace intervint avec promptitude et fit conclure une trêve. Mais tandis qu'il s'occupait des préparatifs d'une nouvelle campagne, et qu'il s'assurait le secours de quelques princes allemands, Baudouin reprit une attitude menaçante, comme s'il voulait profiter du départ de l'héritier de Brabant, l'intrépide Henri, surnommé plus tard le Guerroyeur, qui venait d'entreprendre un pèlerinage à la Terre-Sainte, pour acquitter un vœu de son père. Le Flamand s'interposa de nouveau entre les deux partis. Il déclara qu'il se joindrait à celui de ses voisins qui serait attaqué par l'autre, et cette menace ayant été insuffisante, il envoya trois cents chevaliers au Brabançon, qui, avec ce secours, fit éprouver un échec à son ennemi (à Lembeke). La paix fut alors rétablie ; mais le comte de Hainaut resta vivement irrité contre son beau-frère (1184).

D'un autre côté, Philippe-Auguste mettait tout en œuvre pour gagner Baudouin. Il menaça de répudier la malheureuse Isabelle, qui dans son désespoir suppliait son père d'abandonner le parti du Flamand. Le comte était ému. Il se rendit auprès du monarque pour sauver sa fille, et celui-ci acheva de l'ébranler en lui témoignant les plus grands égards. Tandis qu'il hésitait encore, le roi eut l'adresse ou la perfidie de faire publier que sa défection était déjà complète. Philippe d'Alsace, trompé par cet artifice, éclata en reproches et en menaces. Alors le comte de Hainaut perdit patience et conclut enfin un traité secret avec le roi, sans songer qu'il justifiait par là les reproches qui l'avaient offensé. [1]

La vengeance du prince flamand ne se fit pas attendre. Soutenu par l'archevêque de Cologne, qui lui avait promis son aide contre Philippe-Auguste, et par Henri de Brabant, qui était de retour de la Terre-Sainte, il envahit le Hainaut avec des forces imposantes (1185). Baudouin seul contre tous (car son gendre ne fit rien pour le secourir) était trop fier pour plier : il s'enferma dans

[1] Il y avait eu des torts de part et d'autre ; mais les écrivains qui accusent Philippe d'Alsace d'avoir agi sans motif, sont évidemment dans l'erreur.

sa capitale et laissa passer la tempête. Les campagnes d'alentour furent ravagées ; mais les villes firent résistance. Le comte, qui du haut des remparts de Mons voyait brûler les villages, ne perdait rien de sa fermeté. Ses chevaliers, l'ayant surpris rêveur, l'exhortaient à ne point se laisser abattre : « Je songeais, leur répondit-il aussitôt, par quelle route nous irons bientôt à notre tour ravager les terres de cet archevêque qui demeure si loin de nous. » En effet, les armées ennemies furent forcées de se retirer, l'hiver étant venu : quelques auteurs disent que Philippe d'Alsace renonça au projet d'assiéger Mons par égard pour sa sœur Marguerite, qui lui avait écrit que ce siége causerait sa mort.

Le roi de France, sortant de son inaction l'année suivante, entreprit le siége d'Amiens ; mais avant qu'il pût forcer la citadelle, le comte vint au secours de la place. Il avait réuni toutes les milices de Flandre, et arrivé en face de l'armée royale, il la fit défier au combat. Philippe-Auguste voulait accepter : ses conseillers le retinrent en lui montrant le danger d'une défaite qui pouvait le mettre à la merci d'un vassal offensé. Ils eurent encore recours aux négociations, et amenèrent le prince flamand à conclure une paix qui lui laissa Péronne et Saint-Quentin, mais qui donna le reste du Vermandois au roi de France. Toutefois ce dernier ne tarda pas à céder au comte la possession de cette province pour le reste de sa vie (1186).

Réconcilié à ce prix avec son ancien pupille, Philippe d'Alsace reprit sa place à la cour et accompagna le roi en Orient, lorsque une troisième croisade y conduisit les armées de France et d'Angleterre. Les soldats du monarque français portaient la croix rouge ; ceux de Richard Cœur de Lion, la croix blanche ; Philippe fit prendre à ses Flamands la croix verte, pour marquer hautement qu'ils formaient un peuple distinct. Mais arrivé à Ptolémaïs, il fut atteint par l'épidémie qui dépeuplait le camp, et mourut en chrétien sans avoir pu combattre en soldat (1191). Il avait porté plus haut qu'aucun autre prince la gloire militaire de la Flandre ; mais il lui léguait un avenir incertain, des engagements funestes et un morcellement presque inévitable.

2.me TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Des Maisons de Hainaut, de Flandre et d'Ardenne.

Maison de Hainaut.
(*Branche de Brabant*)

LAMBERT III.
† 1063.
HENRI II.
† 1076.

HENRI III. † 1095.
GODEFROID Ier (le Barbu), qui obtient la dignité ducale.
GODEFROID II (le Jeune). † 1143.
GODEFROID III (le Courageux). † 1190.
HENRI Ier (le Guerroyeur). † 1235.

Maison de Hainaut.
(*Branche de Hainaut.*)

RÉGNIER V.
† 1036.
RICHILDE, épouse de BAUDOUIN VI en Fl.e et Ier en Hainaut.
† 1086.

BAUDOUIN II.
† 1098.
BAUDOUIN III.
† 1120.

BAUDOUIN IV (le Bâtisseur).
† 1171.
BAUDOUIN V (le Courageux), règne en Flandre comme mari de *Marguerite d'Alsace*. † 1195.

Maison de Flandre.

BAUDOUIN V. † 1067.

ROBERT LE FRISON. † 1093.

ROBERT DE JÉRUSALEM. † 1111.
BAUDOUIN VII (à la Hache). † 1119.
†

Alix, épouse de *Canut*, roi de Danemarck.
CHARLES LE BON. † 1127.
†

Gertrude, épouse de *Thierry*, landgrave d'Alsace.
THIERRY D'ALSACE. † 1198.

PHILIPPE D'ALSACE. † 1195.
Marguerite d'Alsace. † 1196.

Mathilde, épouse de *Guillaume le Conquérant*.
Robert, duc de Normandie.
GUILLAUME DE NORMANDIE † 1128.

BAUDOUIN VI (en Flandre IX) de Constantinople. † 1205.

Maison d'Ardenne.

GODEFROID IV (le Courageux). † 1069.

GODEFROID V (le Bossu). † 1076.

Ida, mariée à *Eustache* de Boulogne.
GODEFROID DE BOUILLON
† 1100.
†

CHAPITRE V.

Les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur réunis sous Baudouin le Courageux. — Baudouin de Constantinople (1191 à 1204).

Baudouin le Courageux, dont l'épouse devait hériter des états de Philippe d'Alsace, venait déjà de soumettre une nouvelle province à sa domination. C'était le comté de Namur, avec quelques seigneuries voisines, qu'avait possédés jusque-là son oncle Henri l'Aveugle. On se rappelle que ce dernier lui avait promis autrefois sa succession; mais étant devenu père dans un âge déjà avancé, et voulant conserver son héritage à sa fille, il fiança cette jeune princesse, appelée Ermésinde, à Henri II, comte de Champagne, auquel il fit jurer fidélité par ses vassaux. A cette nouvelle, Baudouin envahit les états de son oncle, se prévalant de la promesse qu'il lui avait faite, et qui avait été solennellement ratifiée par l'empereur Frédéric Ier. Les Namurois ayant voulu opposer quelque résistance, il assiégea et prit successivement la ville et le château (1187). Maître du pays et de Henri l'Aveugle lui-même, il acheta de l'empereur l'investiture des comtés de Namur, de la Roche et de Durbuy, qui furent convertis alors en marquisat, pour annuler les prétentions que conservait le duc de Brabant à la suzeraineté de ces provinces (1188). Mais il laissa le Luxembourg au vieux comte et à sa fille, qu'il ne voulut pas dépouiller entièrement.

Les domaines du comte de Hainaut se prolongeaient donc jusque sur les deux rives de la Meuse, lorsque la mort de son beau-frère vint encore l'appeler au trône de Flandre. A la première nouvelle de cet événement, il accourut dans ce pays, conduisit de ville en ville son épouse Marguerite, et vit partout le peuple se déclarer en sa faveur. L'événement justifia cet empressement. Le roi de France avait déjà envoyé en Europe deux de ses grands officiers chargés de prendre possession du comté, comme d'un fief qui devait retourner à la couronne à défaut d'héritiers mâles. Il quitta

lui-même l'armée chrétienne et revint avec précipitation dans ses états. Mais il était trop tard : la Flandre entière avait reconnu Baudouin. Dans un premier moment de dépit, Philippe-Auguste voulut faire arrêter le comte qui s'était rendu à Paris pour lui faire hommage, et qui n'eut que le temps de s'enfuir. Mais il consentit enfin à transiger avec lui, et borna ses prétentions à la partie de la Flandre qui lui avait été promise par Philippe d'Alsace, comme douaire de la princesse Isabelle. Baudouin eut alors la faiblesse de céder. Il livra au monarque la contrée qui forma depuis la province d'Artois, et en outre, il laissa pour douaire à Mathilde de Portugal, que son prédécesseur avait épousée en secondes noces, Lille, Douai, Cassel, Furnes et une foule de seigneuries importantes. Le résultat de cette transaction fut de diminuer de moitié le comté qui lui était échu. En vain les villes et la noblesse lui firent représenter que Philippe d'Alsace n'avait pas le droit de morceler le pays, et lui offrirent de consacrer toutes leurs forces à le défendre. Le comte ne comprenait pas ce sentiment de nationalité qui animait les populations; il considérait la Flandre comme un fief et non comme un état, et acceptait le rôle de vassal avec toute la dépendance qui s'y rattachait. Il alla jusqu'à payer au trésor royal la première année du revenu de ses nouveaux domaines, évalué à cinq mille marcs d'argent (et qui représenterait aujourd'hui de trois à quatre millions) C'était s'avilir aux yeux des Flamands dont il perdit l'affection et l'estime. Le peuple voulait un souverain, et Baudouin ne savait être qu'un seigneur.

Peu s'en fallut que sa faiblesse ne lui coûtât cher. La ville de Gand, qui avait déjà donné plus d'une fois des inquiétudes aux comtes de Flandre, se montra irritée contre lui, et un parti nombreux se forma en faveur de son ancien adversaire, Henri de Brabant. Ce jeune duc venait de succéder à Godefroid III (1190), et tenait le sceptre d'une main plus ferme que son père. Marié à une nièce de Philippe d'Alsace, il pouvait former quelques prétentions sur son héritage, et déjà célèbre par sa valeur, il devait être pour Baudouin un compétiteur dangereux. En effet, il prit les armes, se rendit maître d'Alost et de la contrée environnante, et força son rival, qui était entré dans le Brabant, à lever le siége de Nivelles. En même temps le vieux comte Henri l'Aveugle, qui conservait un ressentiment profond des violences

de son neveu, lui déclara la guerre à son tour. Le duc de Limbourg et plusieurs autres seigneurs d'Outre-Meuse lui prêtèrent leur assistance, et il rentra dans son comté de Namur à la tête d'une nombreuse armée.

Mais si Baudouin le Courageux n'avait pas les hautes qualités qui font la grandeur réelle des princes, il possédait les talents d'un général habile et la valeur d'un soldat éprouvé. Profitant d'une trêve conclue avec le duc de Brabant, et qui devait durer jusqu'au 15 août, il rassembla les chevaliers de la Flandre et du Hainaut, et courut au-devant de ses nouveaux ennemis qu'il rencontra sur les bords de la Méhaigne. Henri l'Aveugle et ses alliés pouvaient éviter la bataille et attendre l'époque où le Brabançon viendrait à leur secours. Mais ils se crurent assez forts pour vaincre seuls. Le combat se livra près du village de Neuville, le 1er août 1194, quinze jours avant la fin de l'armistice qui retenait Henri le Guerroyeur. Les Hennuyers et les Flamands, moins nombreux que leurs adversaires, mais bien plus aguerris, remportèrent l'avantage. Le duc de Limbourg fut fait prisonnier avec plus de cent chevaliers, et le vainqueur resta maître de la province qu'il avait conquise.

Ce triomphe de Baudouin pacifia la Belgique: Le duc de Brabant, à qui l'imprudence des vaincus venait de faire perdre l'appui sur lequel il avait compté, craignit de se mesurer seul contre un ennemi déjà si puissant, et auquel la France promettait de nouveaux secours pour prix des concessions qu'il lui avait faites. Les deux princes s'abouchèrent au château de Halle, et après une négociation assez longue, le Brabançon fit l'abandon de ses droits, mais à condition que le comte lui devrait hommage pour le pays d'Alost; clause remarquable, qui semblait encore consacrer le principe de l'autorité des ducs sur les débris de l'antique Lorraine.

Baudouin le Courageux ne jouit pas très-longtemps de l'heureux succès de ses armes. Il perdit cette année même son épouse Marguerite d'Alsace, et avec elle le comté de Flandre, qui passa à l'aîné de ses fils. Bientôt sa santé s'altéra, et il vit s'approcher le terme de sa vie. Il s'occupa alors de régler son héritage, et détacha de ses états le comté de Namur, qu'il légua à son second fils, appelé Philippe (mais en faisant relever cette province du Hainaut). Il expira au mois de décembre 1195, après un règne

de vingt-quatre ans, pendant lequel il avait tenu l'épée avec plus de gloire que le sceptre.

Le jeune prince qui lui succéda en Flandre et en Hainaut, est célèbre dans l'histoire sous le nom de Baudouin de Constantinople. Aussi vaillant que son père, mais moins étranger que lui aux intérêts et aux sentiments nationaux, il avait marqué son avénement au trône de Flandre (du vivant même de Baudouin le Courageux) en accordant amnistie aux ennemis de sa famille, et en contractant une alliance offensive et défensive avec Henri le Guerroyeur. Son but (et tel avait été le vœu de sa mère, plus intelligente que son époux) était d'arracher à Philippe-Auguste les villes que ce prince s'était fait céder, et il cherchait des alliés autour de lui pour combattre la tyrannie étrangère.

Il se rendit ensuite après du roi, auquel il représenta le mécontentement de la Flandre, ne cachant pas son intention de prendre les armes, s'il le fallait, pour soutenir les droits du pays. Philippe feignit d'être touché de cette conduite loyale, pour mieux abuser de l'inexpérience du comte; il le contenta par de vaines promesses, et lui arracha ainsi le serment et l'hommage (1196). Mais l'indignation des Flamands éclaira Baudouin sur sa faute, et voyant que le monarque n'avait pas même tenu parole sur les points dont ils étaient convenus ensemble, il se ligua avec Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre (1197). Tandis que ce dernier attaquait le prince français en Normandie, le comte avec les troupes du Hainaut et de Flandre reprit Douai et Péronne, et mit le siége devant Arras. Philippe-Auguste accourant avec toutes ses forces, le fit reculer jusqu'en Flandre; mais, dans sa retraite habile, Baudouin attira les Français vers la contrée marécageuse qui s'étend à l'ouest d'Ypres, où il les enferma en rompant tous les passages et en mettant le pays sous l'eau. Il devint ainsi le maître de dicter des conditions à son ennemi, qui parut s'y soumettre. Mais dès que le prince belge l'eut laissé sortir de ce mauvais pas, Philippe fit déclarer par son conseil que « le roi de France n'était pas lié par une promesse accordée à un vassal rebelle, » et, violant ainsi solennellement les engagements qu'il avait pris, il força son crédule adversaire à reprendre les armes.

Néanmoins cette perfidie ne tourna pas entièrement au désavantage de Baudouin. Il entra en campagne en 1198, enleva Aire et

Saint-Omer, et ne consentit à traiter de nouveau que quand son frère, Philippe de Namur, se fut laissé surprendre aux environs d'Arras par un parti ennemi qui le fit prisonnier. Des négociations, entamées pour sa délivrance, conduisirent peu à peu à la conclusion d'une paix, dont les deux pays éprouvaient le besoin. D'après le traité, qui fut signé à Péronne au commencement de l'an 1200, le roi garda Arras et une partie de l'Artois; mais il laissa au comte Douai, Saint-Omer et la contrée adjacente. La Flandre ne regagnait que la moitié de ce qu'elle avait perdu; mais c'était beaucoup d'obtenir un pareil résultat dans une lutte aussi inégale; car Richard Cœur de Lion venait de mourir, et Henri de Brabant était parti pour la Terre-Sainte (1197), croyant sans doute la querelle terminée après les premières conventions jurées par Philippe-Auguste.

Telle fut l'issue de cette guerre, si honorable pour le jeune comte, à qui ses peuples gardèrent une vive affection. Mais tandis qu'il rendait la paix à ses états, lui-même formait de nouveaux projets de gloire. Une quatrième croisade était prêchée en France, et il annonça l'intention d'y prendre part. Le même enthousiasme religieux et chevaleresque se répandit parmi ses vassaux, et un nombre incroyable d'Hennuyers et de Flamands prirent la croix à son exemple. L'élite de la noblesse s'engagea dans cette entreprise, dont les préparatifs durèrent près de deux ans. Baudouin et une partie de ses chevaliers s'acheminèrent enfin vers l'Italie en 1202, comptant trouver des vaisseaux à Venise; le reste des croisés s'embarqua en Flandre l'année suivante, et fit voile pour le port d'Acre, en Syrie.

Ce n'était pas le seul armement considérable qui fût parti de nos provinces pour la Palestine depuis Godefroid de Bouillon. Indépendamment d'une foule de princes et de seigneurs qui avaient sans cesse renouvelé ce glorieux pèlerinage, on avait vu des corps nombreux de Belges prendre part à tous les efforts de l'Europe pour la défense de Jérusalem. En 1147, un simple moine flamand, appelé Arnould, avait prêché la croisade avec tant de succès en Basse-Lorraine et en Flandre, qu'une armée entière d'hommes de tous les rangs s'embarqua dans nos ports pour aller délivrer la Terre-Sainte. Leur flotte, composée de plus de cent voiles, fut jetée sur les côtes de Portugal, et trouvant les Maures en possession d'une partie de ce pays, ils

s'unirent à des croisés anglais pour faire le siége de Lisbonne. La résistance fut opiniâtre ; mais après de longs efforts, les Belges, commandés par le comte Arnould d'Arschot, forcèrent enfin la ville, et donnèrent aux Portugais une capitale. Plus tard, les chevaliers de Hainaut, de Brabant et de Flandre se trouvèrent en si grand nombre au siége de Ptolémaïs (1191), qu'ils y formèrent un corps d'armée distinct qui se sépara des Français et des Allemands. Ils prirent pour chef Jacques d'Avesnes, l'un des pairs de Hainaut, et, sous la conduite de ce vieux guerrier, ils accompagnèrent Richard Cœur de Lion dans sa campagne contre Saladin, s'associant à tous les périls du héros anglais, et se montrant dignes d'obtenir aussi quelque part de sa gloire.

Mais l'expédition de Baudouin, sans atteindre le grand but religieux des croisades, eut tant d'éclat comme entreprise militaire, qu'elle éclipsa celles qui l'avaient précédée. Arrivé à Venise, où devaient se réunir les chefs des croisés, le comte reconnut la nécessité de conquérir par les armes les ressources qui manquaient à l'armée chrétienne. De concert avec les Vénitiens, il s'engagea à rétablir en Grèce un jeune prince exilé, qui offrait de payer ce service par des dons immenses. La flotte italienne et les seigneurs croisés (que l'histoire appelle les barons latins) parurent en 1203 devant Constantinople, et y placèrent leur protégé sur le trône. Mais il périt presque aussitôt dans une révolte, et l'armée franque, qui attendait le prix de ses services, ne reçut que des menaces et des outrages. Alors elle attaqua la grande ville grecque par terre et par mer, les Vénitiens forçant l'entrée du port, tandis que les croisés donnaient l'assaut aux remparts. Rien ne put résister à cette double attaque, ni les hautes tours des assiégés, ni leurs machines de guerre, ni le feu grégeois qu'ils lançaient sur les assaillants, ni la chaine immense qui fermait le port. Dès le second jour, Constantinople fut prise, et les vainqueurs traitant ce qu'il restait de l'empire comme une province conquise, choisirent entre eux un empereur d'Orient. Baudouin était le plus puissant et le plus brave : ce fut à lui qu'ils décernèrent la couronne (1204).

Ainsi pour la seconde fois un prince belge trouvait un trône dans ces contrées lointaines où la victoire avait conduit les croisés. Mais, par une étrange fatalité, ce deuxième trône sembla aussi

dévorer le héros qui l'avait conquis. Baudouin de Constantinople périt la même année en combattant les hordes farouches des Bulgares, et sa mort, comme celle de Godefroid de Bouillon, éteignit une de nos grandes races : car il ne laissait que deux filles, qui devinrent les seules héritières de l'antique maison de Flandre, mais qui ne devaient pas trouver pour époux des princes capables d'égaler ceux dont elles descendaient. C'en était fait de la force et de la grandeur des comtes flamands, mais non pourtant de la puissance et de la prospérité du pays, déjà consolidées par les institutions qu'il avait acquises, par les ressources qu'il s'était créées, par les bienfaits qu'il avait reçus de ses premiers souverains, et par l'héritage de gloire qu'ils lui avaient légué.

En effet, ce n'est pas seulement par leur administration sage et souvent généreuse que Thierry et Philippe d'Alsace, Baudouin le Bâtisseur, Baudouin le Courageux et Baudouin de Constantinople avaient assuré l'indépendance de leurs états. Pour apprécier l'influence de ces règnes si brillants, il faut tenir compte de la confiance que la Flandre et le Hainaut avaient appris à mettre dans leur force, de l'énergie que tant d'exemples et de souvenirs avaient inspirée à la noblesse et au peuple, de cet orgueil national qui s'était éveillé et qui devait produire tant de miracles. Considérées sous ce point de vue, les guerres des princes hennuyers et flamands, la lutte soutenue contre Philippe-Auguste, et surtout la conquête de Constantinople, ne nous apparaissent plus comme de simples épisodes de l'histoire du pays, mais comme des bases solides et glorieuses de son avenir.

CHAPITRE VI.

Histoire de Liége pendant le douzième siècle.

Ce n'est point par la grandeur des événements politiques, ni par le caractère et les actions éclatantes des évêques, mais par les progrès de la liberté publique, et par les droits successivement accordés à la bourgeoisie, que l'histoire de Liége est digne d'intérêt pendant le cours du douzième siècle. Divers combats contre Godefroid le Barbu et contre Henri l'Aveugle avaient accru la renommée naissante de l'infanterie liégeoise, sans étendre la puissance de l'évêché. Quant aux prélats qui s'étaient succédé depuis Henri le Pacifique, ils avaient laissé peu de traces de leur règne. Les esprits étaient agités par la lutte presque continuelle des empereurs contre le Saint-Siége, et dans cette lutte, les évêques et le chapitre de Liége se conduisirent quelquefois en vassaux du monarque plutôt qu'en membres de l'Église. L'on vit même Henri de Leyen, qui occupa le siége épiscopal de 1145 à 1164, suivre en Italie l'empereur Fréderic Barberousse, combattre contre le souverain pontife, s'attacher à l'antipape Victor, et consacrer son successeur.

Ce qui explique surtout cette puissance du parti de l'empire dans l'évêché, c'est que l'influence des princes et des seigneurs environnants avait peu à peu rempli le chapitre de leurs proches ou de leurs alliés. Sous l'évêque Alexandre (1150), on comptait parmi les chanoines de Saint-Lambert deux fils d'empereur, sept fils de rois et quarante-trois fils de ducs et de comtes. Une partie de ces chanoines n'avaient pas même reçu les ordres, et leur charge était pour eux un bénéfice séculier plutôt qu'ecclésiastique. Ainsi la richesse de l'Église avait amené l'envahissement de ses dignités par les familles seigneuriales, et si les souverains pontifes n'eùssent pas fréquemment interposé leur action puissante, il semble que les plus grands désordres auraient été la suite d'un

état de choses aussi contraire à l'esprit des institutions religieuses. Les mœurs s'étaient relâchées; la simonie était publique; les brigandages recommençaient dans les campagnes et les meurtres dans la ville : on vit même un des évêques (Fréderic de Namur, en 1121) empoisonné par un rival dont l'ambition avait été déçue. Mais la partie saine du clergé recourut toujours dans les moments de crise au tribunal de Rome, et le Saint-Siége n'hésita jamais à frapper les prélats infidèles à leur mission. L'évêque Alexandre, déposé par Innocent II (1134), ne put survivre à sa honte; Albéron de Namur, cité à comparaître devant Eugène III, expira quelques jours après avoir obéi (1146). Raoul de Zeringhen, élevé à l'épiscopat vingt ans après, fut publiquement admonesté comme simoniaque par le cardinal d'Albe, légat pontifical (1186), et il se repentit si vivement de son indifférence passée pour tous ses devoirs de prélat et de souverain, qu'il voulut l'expier en se rendant à la croisade avec Fréderic Barberousse. Ceux des chanoines qui avaient été coupables comme lui, imitèrent sa pénitence. Plusieurs périrent dans cette expédition, et le prélat lui-même mourut au retour (1191).

L'élection suivante offrit des scènes déplorables. La plus grande partie du clergé et du peuple avaient choisi Albert de Louvain, frère du duc Henri le Guerroyeur. Mais quelques chanoines s'opiniâtrèrent à soutenir un autre candidat, et l'empereur Henri VI, prétendant que cette contestation lui donnait le droit d'élire lui-même un évêque, nomma Lothaire de Hochstadt, frère d'un de ses favoris. Albert de Louvain eut recours au pape qui confirma son élection; mais personne n'osa lui donner appui contre l'empereur irrité, et des officiers de ce prince assassinèrent le malheureux élu dans la ville de Rheims où il s'était rendu pour recevoir successivement la prêtrise et la consécration pontificale (car lui aussi avait été jusque-là étranger à l'Église). Aussitôt le souverain pontife excommunia et déposa Lothaire (1192), tandis que les parents du mort s'armaient pour le venger. Mais l'empereur ayant apaisé leur ressentiment par quelques mesures expiatoires, les deux ducs de Brabant et de Limbourg, l'un frère, l'autre oncle de l'évêque assassiné, ne s'occupèrent plus que de lui donner un successeur qui leur convînt. Leur choix tomba sur le fils du Limbourgeois, appelé Simon, et qui n'avait encore que seize ans. Ils l'installèrent audacieusement sur le siége épiscopal; et lorsque

le pape eut ordonné une autre élection (1194), Albert de Cuyck, qui fut choisi par le clergé, n'eût pu entrer en possession de son diocèse, si Baudouin le Courageux ne fût venu à son secours avec les forces de ses trois comtés.

Cette influence fatale du pouvoir et de l'ambition des princes voisins sur le gouvernement de l'évêché, détacha la population de ses souverains. Le peuple de Liége avait joui de quelque importance dans l'état dès l'an 1071; car le traité conclu avec Richilde, à cette époque, faisait mention du consentement des « gens de condition servile. » Les magistrats municipaux (le mayeur et les échevins) avaient toujours été nommés par l'évêque et choisis parmi la noblesse; mais il existait au-dessous d'eux un conseil des jurés dont l'existence nous est indiquée pour la première fois à la fin de ce siècle. Ces jurés, qui représentaient la bourgeoisie, semblent avoir formé pendant les désordres de cette époque la prétention de gouverner la cité. En effet, nous les voyons décréter en 1199 l'établissement d'une nouvelle taxe pour la réparation des murailles de la ville. Le chapitre fit résistance; mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il put faire respecter ses droits. La bourgeoisie avait la conscience de sa force et le désir de s'en prévaloir. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait obtenu à cette époque des priviléges considérables, que lui accorda l'évêque Albert de Cuyck. Nous en indiquerons les points les plus importants.

Les bourgeois de Liége ne devaient plus être taxés que de leur consentement. En cas de guerre, l'évêque promettait d'entrer d'abord en campagne avec sa noblesse et ses vassaux; mais s'il fallait faire marcher les forces de la ville, l'avoué de Hasbagne serait tenu de venir prendre dans l'église cathédrale l'étendard de Saint-Lambert, et alors tout le peuple le suivrait. Le bourgeois n'était justiciable que de ses échevins : il pouvait être condamné à mort, mais ses biens n'étaient point sujets à la confiscation. Le mayeur ne pouvait pénétrer dans la demeure des citoyens malgré eux, même pour y chercher un coupable, et, suivant la locution populaire, « PAUVRE HOMME EN SA MAISON ÉTAIT ROI. »

CHAPITRE VII.

État général du pays.

La possession de priviléges qui assuraient à la bourgeoisie une certaine indépendance, et donnaient une forme populaire au gouvernement municipal, faisait peu à peu de nos grandes cités des communes, c'est-à-dire des villes où la souveraineté résidait dans la généralité des habitants. Il y avait déjà plus d'un siècle que ce nom de commune était en usage dans le nord de la France, et on le trouve usité à Gand vers l'an 1128. Mais la révolution qui s'opérait dans le sort du peuple, s'accomplissait autrement dans nos provinces que dans les monarchies voisines. Nous n'y voyons guère dans ces temps primitifs la classe bourgeoise s'isoler complétement de la noblesse. Au contraire, les riches bourgeois, qui devaient le même service militaire que les seigneurs, formaient eux-mêmes une classe privilégiée, à laquelle dans le principe appartenaient presque toutes les magistratures locales. Mais comme ces patriciens et leurs proches vivaient en partie de commerce, ils avaient intérêt à favoriser la population industrielle, et surtout les métiers qui concouraient à la fabrication du drap. Les divisions qui troublèrent plus tard la paix publique, n'éclatèrent avec toute leur violence qu'au quatorzième siècle. Dans le cours du douzième, les petites gens, comme on les appelait, ne semblent pas avoir exigé plus de droits et de bien-être que l'usage ne leur en avait assuré. Aussi ne saurait-on décider à quel moment nos principales cités devinrent des communes, à moins qu'on n'attache ce nom à telle ou telle circonstance de l'affranchissement des classes moyennes, et non au fait même de leur liberté. C'est ce qu'exprime assez clairement le préambule d'une charte de Philippe-Auguste, en faveur de Tournai : « Nous érigeons cette ville en commune, » dit le monarque, afin qu'elle jouisse de tous les droits et libertés » qu'elle possédait auparavant. » Ces droits et ces libertés,

énumérés dans la même charte, paraissent équivaloir aux priviléges obtenus par les Liégeois.

Ce n'était pas dans une seule partie de nos plus riches provinces que se manifestait ce grand développement des libertés bourgeoises, que nous venons d'observer à Liége pendant le cours du douzième siècle. Il s'étendait des bords de l'Escaut à ceux de la Meuse. On a vu que la Flandre avait été la première à entrer dans cette voie; le Brabant, moins riche en souvenirs historiques, nous offre pourtant dès la seconde moitié du douzième siècle des indices certains de l'affranchissement des villes principales. En effet, nous voyons alors les grandes cités de cette province prendre part aux traités de leur souverain avec les puissances voisines. C'est ainsi que « tous les échevins et plusieurs des meilleurs bourgeois de Bruxelles » s'obligèrent pour leur duc envers le comte de Flandre dès 1179; et sept autres villes, Anvers, Louvain, Nivelles, Gembloux, Tirlemont, Leeuwe et Jodoigne, intervinrent de même à un traité subséquent (1194). On peut juger des droits qu'avaient obtenus les cités les plus puissantes, par ceux qui furent accordés à la petite ville de Vilvorde lors de son affranchissement (1192) : ce sont les mêmes dont jouissait depuis un siècle la bourgeoisie de Flandre. Il n'est pas douteux non plus que la population n'eût reçu la même organisation militaire : car on vit alors figurer au premier rang, dans les armées d'Angleterre et de France, une infanterie régulière levée en Brabant, et dont les soldats gardèrent le nom de Brabançons (ils sont cités pour la première fois en 1166). Tandis que ces troupes aguerries devenaient célèbres dans l'ouest de l'Europe par leur valeur et leur expérience, d'autres hardis aventuriers de la même province se joignaient à des émigrations flamandes et hollandaises, pour aller s'établir dans les contrées du nord de l'Allemagne, d'où les princes saxons avaient chassé des tribus slaves (1150). Quelques-uns de ces colons étaient des artisans qui se fixaient dans les villes; les autres, des gens de labour qui se répandaient dans les campagnes : mais tous, accoutumés à manier la pique aussi bien que les instruments de leur métier, se firent admirer des Allemands par leur courage comme par leur industrie, et les historiens les appellent tour à tour bons cultivateurs et vaillants hommes. Ainsi la masse du peuple déployait déjà autant d'intelligence que de vigueur, et le Brabant n'avait presque plus rien à envier à aucune des contrées voisines.

Les comtés de Hainaut et de Namur étaient moins avancés; cependant l'émancipation du peuple avait fait assez de progrès pour que l'extension des priviléges de la bourgeoisie commençât à paraître onéreuse à la noblesse. Les seigneurs obtinrent de Baudouin le Courageux la suppression des franchises de tous ceux qui n'habitaient pas dans l'enceinte des cités; mais d'une autre part, ils perdirent entièrement leur indépendance et le droit funeste des guerres de famille. Baudouin de Constantinople avait porté une loi solennelle, appelée depuis « la charte de l'an 1200, » qui condamnait le meurtrier au dernier supplice [1] et ses proches à l'exil, à moins qu'ils ne jurassent de s'abstenir de le défendre. C'était attaquer le mal dans ses racines. Ce même prince fixa dans la ville de Mons la cour suprême du comté, qui se rassemblait jusque-là dans son château de Hornu, et ce fut depuis lors que le Hainaut eut une capitale. Là même où l'ancienne servitude des populations paraissait se conserver, les conditions en devenaient de plus en plus tolérables. Le serf n'était soumis qu'à des redevances annuelles, excessivement faibles, parce qu'elles n'avaient pas changé depuis l'origine, quoique la valeur de l'argent eût diminué de jour en jour.

Si nous examinons les progrès du commerce et de l'industrie, ils semblent avoir été presque généraux pendant le cours du douzième siècle. La fabrication des étoffes, et surtout du drap, s'était répandue dans presque toute la contrée. Elle était si importante en Flandre que cette province mettait en œuvre presque toute la laine que produisait l'Angleterre. En Brabant et dans le pays de Liége, l'esprit d'indépendance des tisserands commençait à porter ombrage aux administrations locales. Des chartes du siècle suivant nous montrent la même industrie déjà développée dans l'ouest du Hainaut. De gros tissus fabriqués dans ces parages, et connus sous le nom de *Verd de Cambrai*, étaient portés jusqu'en Toscane et y servaient à l'habillement de la bourgeoisie. Tout le nord de l'Europe achetait du drap de Flandre. Le progrès des manufactures alimentait en même temps le commerce et la navigation. En 1201, Anvers fut agrandi de près de moitié. Les armées que la marine flamande transportait en Orient nous

[1] A moins cependant qu'ils ne fussent chevaliers; car ceux-ci ne devaient être punis que de l'exil.

20

donnent la mesure de ses ressources. On a vu que Philippe d'Alsace s'était attaché à purger la mer de pirates. On raconte qu'en 1184, il avait dirigé une expédition contre les corsaires normands, dont Cherbourg était le refuge. Le comte et ses marins firent une descente sur la côte, brûlèrent la ville, et les nombreux forbans dont ils s'emparèrent furent suppliciés au retour. La marine du Brabant avait déjà pris une part glorieuse à la guerre du même prince contre Florent de Hollande. Un traité de Henri I[er] avec le comte de Gueldre accorde des exemptions de droits aux navires brabançons qui remontaient le Rhin, et rappelle d'anciennes stipulations à ce sujet conclues quarante années auparavant. Malines même faisait alors le commerce d'outre-mer. Quant aux Liégeois, on a déjà vu quelle importance ils attachaient à la libre navigation de la Meuse. Des bourgeois de cette ville portaient leurs marchandises aux foires d'Allemagne dès le douzième siècle. La tradition place vers la même époque la découverte et l'exploitation de leurs mines de houille (1201). Mais l'histoire garde encore le silence sur leurs progrès dans l'art de travailler le fer et le cuivre, quoique sans doute cet art leur eût été familier dès les premiers temps.

Il n'est pas indifférent de remarquer que la supériorité militaire des Belges de cet âge, tenait aussi en partie à des connaissances plus avancées et à une pratique plus savante que celle des autres peuples. Les auteurs allemands de cette époque avouent que la chevalerie lorraine entendait mieux que toute autre les manœuvres de la cavalerie. Quant aux fantassins de Brabant ou de Flandre (et il n'y a aucune raison de douter que ceux du Hainaut et de Liége leur ressemblassent sous tous les rapports), les écrivains étrangers ne parlent qu'avec surprise et admiration de l'intelligence avec laquelle ils combattaient, se formant en gros bataillons carrés ou arrondis, qui offraient de toutes parts comme une haie de fer. Les piques de ces piétons n'étaient pas armées de pointes simples; c'étaient des hallebardes, munies d'un fer en forme de hache pour frapper d'estoc, et d'un crochet pour trouver prise dans l'armure des cavaliers et les renverser de leurs chevaux. D'autres piques plus pesantes, qu'on a prises à tort pour des massues, étaient appelées en flamand *goedendag,* c'est-à-dire *bonjour,* parce que le piéton s'inclinait en faisant tomber cette arme terrible sur la tête de l'ennemi. En avant des bataillons

ou dans leurs intervalles se plaçaient les arbalétriers, dont les coups portaient plus loin que ceux des archers ordinaires et frappaient plus juste. Mais c'était surtout dans l'emploi des machines de guerre que les Belges surpassaient les autres peuples. Les mangonneaux, sorte d'arbalètes gigantesques qui lançaient des traits immenses, étaient encore inconnus aux guerriers de Philippe-Auguste, tandis que les Lorrains et les Flamands les avaient déjà employés au siége de Lisbonne (en 1147). L'on y joignait d'autres instruments qui lançaient de grosses pierres. Le progrès des arts mécaniques rendait l'exécution et le maniement de ces machines faciles aux ouvriers qui peuplaient nos grandes villes; et ce qui paraissait ailleurs au-dessus des forces humaines, devenait un jeu pour des hommes familiarisés avec les prodiges de l'industrie.

Le douzième siècle n'avait pas été moins remarquable sous le rapport religieux et moral. Outre les croisades, qui avaient contribué d'une manière puissante à étendre les lumières et à augmenter l'empire des sentiments pieux, la parole de quelques hommes éminents avait profondément remué la Belgique. Un moment d'étranges hérésies (que l'on croit émanées du manichéisme) avaient été répandues à Anvers par un sectaire audacieux, appelé Tanchelin (1120). Saint Norbert, né en Allemagne, mais qui vivait en cénobite dans le Hainaut, ramena par ses efforts les populations égarées, et son exemple inspira tant de vénération pour l'ordre des Prémontrés, dont il était le fondateur, que de toutes parts l'on vit s'élever dans nos provinces de riches abbayes, aussi libéralement dotées par la piété nationale que l'avaient été autrefois les premiers monastères. Saint Bernard, qui passa à Liége et dans le Hainaut, pendant qu'il prêchait la seconde croisade (1146), inspira un enthousiasme universel, et d'autres grandes fondations pieuses en perpétuèrent le souvenir (les abbayes de Villers et de Cambron). Vers la même époque, la ville de Tournai, jusqu'alors au pouvoir de ses châtelains (la puissante famille des Radou), et qui avait passé tour à tour sous la suzeraineté de la Flandre et du Hainaut, obtint du pape Eugène III le rétablissement de son évêché, qui était resté uni à celui de Noyon depuis plus de trois siècles.

Le premier de ces nouveaux évêques était un abbé du nom d'Anselme; il fut consacré en 1146, et jouit presque aussitôt

d'une sorte de souveraineté sur le Tournaisis que semblèrent lui céder les comtes voisins. Ni les Baudouin, ni Thierry et Philippe d'Alsace ne contestèrent à ce prélat et à ses successeurs la libre possession de sa cité. Mais en 1187, Philippe-Auguste ayant été reçu dans la ville pendant un voyage qu'il faisait en Hainaut, déclara qu'il consentait à prendre les habitants sous sa protection directe, et l'évêque se trouva dépouillé de sa seigneurie au profit de son hôte royal. Il en coûta cher aux Tournaisiens, exposés depuis lors aux attaques des princes belges, qui les forcèrent plusieurs fois à racheter leur ville du pillage. Quant au roi, cette spoliation se rattachait à ses projets sur la Flandre. Il oubliait que la splendeur et la force de sa monarchie devaient leur nouvel éclat au génie d'un moine flamand, le célèbre Suger[1], qui avait été le ministre de son père, et dont l'admirable sagesse avait su fermer les plaies du royaume, créer l'ordre intérieur et préparer des ressources pour l'avenir.

Plusieurs des principaux monuments de la Belgique, construits dans le cours de ce siècle, attestent à la fois le zèle religieux de la nation, l'opulence du pays et le progrès des arts. Il faut mettre en première ligne le magnifique chœur de la cathédrale de Tournai (commencé en 1110), les églises de Saint-Sauveur et de Notre-Dame à Bruges (la première commencée en 1127, et la seconde bâtie de 1180 à 1185, à l'exception de la tour), les églises de Saint-Jacques et de Saint-Nicolas de Gand (reconstruites en tout ou en partie vers 1120), et l'ancienne cathédrale de Liége, consacrée à Saint-Lambert, et qui fut détruite par les Français en 1794.

De pareils édifices, élevés presque à la fois dans les diverses provinces, justifient assez tout ce que les historiens racontent de l'augmentation des richesses et de la population. Un document curieux peut jeter quelque lumière sur ce dernier point : c'est un dénombrement approximatif des habitants adultes du diocèse de Tournai, vers 1140.[2] L'on en comptait environ 900,000,

[1] Il était des environs de Saint-Omer.

[2] L'évêché de Tournai comprenait le Tournaisis, les environs de Lille, de Cassel et de Bergues, et la Flandre à l'ouest de l'Escaut. La population actuelle de cette contrée (en y comprenant les enfants) est d'environ 1,500,000 âmes.

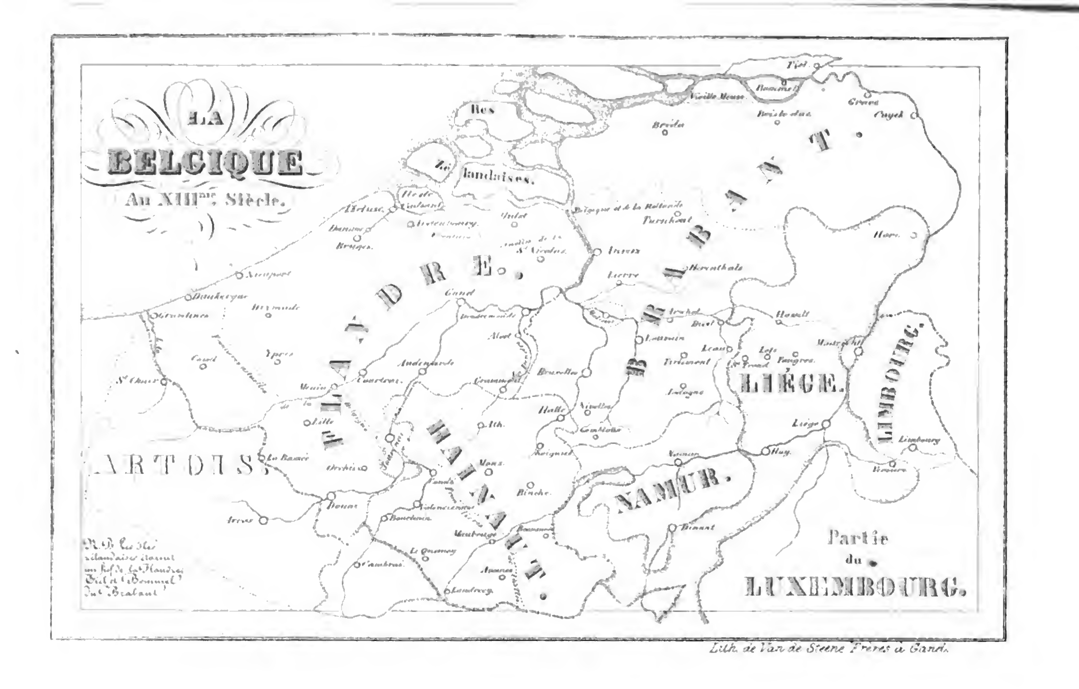
ce qui ne forme guère qu'un cinquième de moins qu'aujourd'hui. Sur ce nombre, l'on supposait qu'il devait se trouver deux mille personnes coupables d'homicide ou d'autres crimes graves dont l'absolution ne pouvait être donnée par un simple prêtre. Si l'on admet que ce dernier chiffre représentât en quelque sorte celui des malfaiteurs, l'on trouvera la proportion (1 sur 450) remarquablement faible pour une époque où la civilisation européenne était encore dans l'enfance.

CHAPITRE VIII.

Règne de Ferrand de Portugal, en Flandre et en Hainaut. — Bataille de Bouvines (1214).

La grande prospérité des provinces belges, pendant le cours du douzième siècle, avait eu pour base l'indépendance dont elles jouissaient. Celles qui avaient fait partie de l'ancien duché de Lorraine n'obéissaient plus que de nom à l'empereur d'Allemagne; et la Flandre, quoique affaiblie par la perte de l'Artois, avait su conserver une attitude libre et fière vis-à-vis des rois de France. Ainsi nulle influence extérieure ne pesait sur le pays, et rien n'entravait le développement naturel des éléments de force, de civilisation et de richesse qu'il renfermait dans son sein. Mais les choses devaient changer de face dans le siècle suivant. Philippe-Auguste, favorisé par les circonstances, allait enfin triompher de la résistance des Flamands, et soumettre à l'influence française les successeurs de Philippe d'Alsace et de Baudouin de Constantinople. Ce fut là le principe et l'origine d'une longue suite de guerres extérieures et de discordes intestines; car la Flandre, menacée au dehors par les armes royales, au dedans par l'existence d'un parti français, ennemi de sa nationalité, ne pouvait sauver sa liberté et son existence que par des efforts héroïques. Mais elle ne fut point au-dessous d'elle-même dans cette grande lutte, et le peuple flamand trouva dans son attachement à ses institutions, à ses droits et à sa patrie, assez de force pour se défendre avec autant de gloire que de succès.

Baudouin de Constantinople, en quittant ses états, avait laissé ses deux filles, Jeanne et Marguerite, sous la tutelle de son frère Philippe de Namur, auquel il adjoignit son oncle Guillaume de Hainaut, seigneur de Château-Thierry (c'était un fils de



Lith. de Van de Steene Frères à Gand.

Baudouin le Bâtisseur), et Bouchard d'Avesnes, regardé comme le plus sage et le plus capable de ses chevaliers. Jeanne avait dix-sept ans, Marguerite ne naquit qu'après le départ de son père. Le château de Gand avait été désigné pour leur séjour, et elles y résidaient quand on apprit la mort de Baudouin. A cette nouvelle, Philippe-Auguste, dont l'avidité n'était pas assouvie, conçut le projet de se rendre maître des deux jeunes princesses. Il offrit secrètement sa propre fille Marie au marquis de Namur, à condition que celui-ci lui livrerait ses pupilles, dont la garde lui était confiée. Le perfide tuteur accepta le traité. Jeanne et Marguerite, secrètement enlevées du château de Gand par celui qui aurait dû les défendre, furent remises entre les mains du roi (1205). En vain les seigneurs et les villes de Flandre firent redemander leurs jeunes souveraines. Le monarque resta sourd à leurs réclamations, et l'indignation nationale ne put frapper que Philippe de Namur, qui fut dépouillé de son titre de régent et chassé des deux comtés par la haine et le mépris publics.

Maître de l'héritière de Flandre et de Hainaut, Philippe-Auguste eut soin d'empêcher qu'elle prît un époux dont l'alliance eût pu être utile à la puissance ou aux intérêts du pays (les Flamands désiraient qu'elle s'unît à un fils du roi d'Angleterre). Mais il consentit enfin à son mariage avec le prince Ferrand de Portugal, neveu de la seconde épouse de Philippe d'Alsace, et, comme elle, entièrement étranger à nos contrées et aux royaumes voisins (1211). Il exigea de lui, comme condition de cette alliance, la cession des places qu'avait reprises Baudouin de Constantinople (Aire et Saint-Omer); et de peur que le nouveau comte ne violât sa promesse, Louis de France, fils aîné du roi, feignit de vouloir escorter les jeunes époux jusqu'en Flandre, les attira dans son château de Péronne, et les y retint prisonniers jusqu'à la reddition des deux villes.

Le ressentiment des Flamands à cette nouvelle spoliation parut retomber sur Ferrand lui-même, que les Gantois attaquèrent lorsqu'il se présenta devant leurs murs. Mais bientôt ce prince, qui n'était pas moins irrité que ses sujets, regagna leur affection en augmentant les privilégès de la bourgeoisie, et en s'attachant les seigneurs les plus opposés à la France (car la noblesse se divisait en deux partis, l'un patriote, l'autre dévoué à Philippe-Auguste). Il traita ensuite secrètement avec le roi Jean d'Angleterre, dont

le monarque français était l'ennemi déclaré. Par cette alliance, il s'assurait en même temps l'appui de l'empereur Othon IV, neveu de Jean, et qui avait les mêmes intérêts. Ainsi le jeune comte préparait les moyens de prendre sa revanche.

Toutefois il fut d'abord forcé d'intervenir dans une autre lutte qui venait d'éclater dans les provinces lorraines. Henri le Guerroyeur, duc de Brabant, semblait être le plus redoutable des princes belges, depuis le départ et la mort de Baudouin de Constantinople. Il avait vaincu et fait prisonnier en 1202 les comtes de Gueldre et de Hollande, et depuis lors il s'était efforcé d'accroître encore sa puissance à la faveur des guerres civiles dont l'Allemagne était le théâtre. Armé tour à tour pour Othon et contre lui, il avait fini par recevoir de ce monarque la mission de châtier l'évêque de Liége, partisan d'un prince rival (Fréderic II). Mais son véritable but en acceptant cette tâche était de se venger du prélat, qui lui avait disputé avec succès la possession des seigneuries de Moha et de Waleffe, situées au nord de Huy. Pénétrant à main armée au centre de ses états, il vint fondre à l'improviste sur la ville de Liége, où l'on n'avait pris aucune mesure pour résister à cette attaque inattendue et presque déloyale. Les habitants s'enfuirent de l'autre côté de la Meuse sans même essayer de se défendre : leurs maisons furent livrées au pillage, et pendant plusieurs jours les Brabançons et leurs alliés s'abandonnèrent à toute espèce de violences et de rapines (1212).

Hugues de Pierrepont, qui occupait alors le siége épiscopal, se hâta de faire appel aux vassaux de son église, et surtout à Ferrand qui relevait de lui pour son comté de Hainaut. La position du jeune comte était difficile : abandonner l'évêque, c'était violer son devoir et laisser en même temps découvrir ses liaisons encore incomplètes avec l'Angleterre et avec Othon ; mais attaquer le duc et l'accabler, c'eût été ruiner le parti de l'empereur, déjà considérablement affaibli par les succès de son rival. Ferrand se conduisit avec autant d'adresse que de fermeté. Il entra en campagne avec toute sa chevalerie et se joignit à l'évêque, dont les forces s'élevèrent alors à 2,500 lances. Mais aussitôt que Henri le Guerroyeur, effrayé de la supériorité de ses ennemis, eut fait des propositions de paix, le comte se porta pour médiateur entre lui et le prélat, et consentit à lui servir de caution vis-à-vis de ce dernier. Par ce moyen la paix sembla rétablie, et Ferrand put

espérer que le Brabançon reconnaissant serait pour lui un allié de plus.

Encouragé par cette heureuse issue d'une affaire qui n'était pas sans péril, et se sentant relevé aux yeux de ses sujets par l'énergie qu'il avait déployée, le comte n'hésita plus à laisser éclater son ressentiment contre Philippe-Auguste. Ce prince préparait alors une grande expédition contre l'Angleterre, dont il voulait tenter la conquête avec toutes les forces de son royaume (1213). Mais quand il somma Ferrand de venir se joindre à lui avec les hommes d'armes de Flandre, ce dernier déclara hautement qu'il ne l'assisterait ni comme vassal ni comme allié, qu'après la restitution des villes d'Aire et de Saint-Omer. En même temps il faisait appel à ses communes pour défendre la cause nationale, et bientôt Gand, Bruges et Ypres, intervenant dans le traité qu'il avait conclu avec le roi Jean, s'engagèrent en leur propre nom à soutenir la lutte contre la France.[1]

Mais le moment était mal choisi pour défier Philippe-Auguste. L'armée française, rasssemblée le long des côtes de la Manche, était supérieure en forces à toutes celles que l'on avait vues jusqu'alors, et la flotte qui devait la transporter comptait dix-sept cents voiles. Dès que le roi eut découvert les intentions hostiles de Ferrand (qu'il avait cru d'abord peu sérieuses), il ne lui laissa pas le temps de se mettre en défense. Renonçant à l'expédition qu'il avait projetée contre les Anglais, il se jeta brusquement sur la Flandre, où rien n'était prêt pour une guerre immédiate, et enleva tour à tour Cassel, Ypres, Bruges et le port de Dam, dans lequel sa flotte vint mouiller. Il forma ensuite le siége de Gand, et fut rejoint devant cette ville par les vieilles bandes brabançonnes que lui amena Henri le Guerroyeur, devenu depuis peu son gendre.[2] Ce fut en vain que le comte, qui n'avait pu rassembler une armée, vint avec quelques troupes flamandes et anglaises insulter le port de Dam, et enlever presque tous les vaisseaux du roi. Il ne put tenir tête aux forces françaises qui

[1] L'acte par lequel les échevins et les bourgeois de Gand se portent caution pour leur comte envers le monarque anglais, est imprimé dans le premier volume des *Rotuli Chartarum*, pag. 197.

[2] Il venait d'épouser en secondes noces Marie de France, veuve de Philippe de Namur, et il avait rompu tous ses engagements envers Ferrand et envers Othon.

marchèrent contre lui, et fut contraint de se réfugier en Zélande. Alors Philippe brûla lui-même ce qui restait de sa flotte, trop faible désormais pour tenir la mer, et revenant sur ses pas, il se rendit maître de toutes les villes de Flandre sans éprouver de résistance.

Dans cette extrémité, Ferrand ne perdit pas courage. Il reçut de nouveaux renforts d'Angleterre, et dès que la grande armée française s'éloigna, croyant la campagne terminée et le pays conquis, il reparut en Flandre, rentra dans toutes les places où le roi avait mis garnison, et s'empara même de Tournai. La ville fut pillée, et se racheta de l'incendie par une rançon de vingt mille livres, dont répondirent soixante bourgeois livrés comme ôtages. Mais Philippe revint sur ses pas, reprit et brûla Lille, quoique le comte s'y fût jeté lui-même pour la défendre. Déjà Courtrai avait été saccagé par Louis de France, fils du roi. L'hiver seul interrompit la guerre; elle devait recommencer plus terrible au printemps.

Pendant que les forces du comte de Flandre se trouvaient ainsi engagées, le duc de Brabant, dont nous avons déjà indiqué l'alliance avec les Français, crut l'occasion favorable pour recommencer la lutte contre l'évêque de Liége. Laissant éclater à la fois sa haine et sa perfidie, il envahit le territoire de l'évêché, sans même chercher un prétexte de guerre. Hugues de Pierrepont, surpris de nouveau, ne pouvait compter en ce moment que sur lui-même; mais c'était un prélat d'un caractère énergique, et lorsqu'il eut vu la Hesbaye dévastée et Tongres livrée aux flammes par les soldats du Guerroyeur, il résolut de combattre, malgré l'infériorité de ses troupes. Il sortit de Liége, suivi de peu de chevaliers, mais conduisant avec lui tous les bourgeois sous l'étendard de Saint-Lambert, et ayant été rejoint par le comte de Looz et par les milices de Dinant et de Huy, il vint offrir la bataille au duc, dans la plaine de Steppes, près de Montenaken, dans les environs de Saint-Trond (13 octobre 1213). Les Brabançons acceptèrent le combat, et leurs chevaliers remportèrent d'abord l'avantage sur ceux de l'évêché. Mais l'infanterie de Liége ayant résisté avec une fermeté inébranlable au choc de la cavalerie, et renversé les milices de Louvain et de Lierre[1],

[1] Les Liégeois s'étaient levés en masse : je pense que la plupart des villes brabançonnes n'avaient envoyé là, comme à Woeringhen, que des cavaliers.

tout plia devant elle. Henri éprouva une défaite sanglante. Réduit à fuir devant les vainqueurs, il n'osa pas même essayer de couvrir ses frontières, et se renferma dans les murs de Bruxelles.

Les Liégeois tirèrent peu de fruit de leur victoire; mais Ferrand sut en profiter. La mauvaise saison qui s'approchait avait enfin écarté l'armée française, et rien ne l'empêchait plus de marcher à son tour contre le Guerroyeur. Il se porta sur Bruxelles avec tant de promptitude et de vigueur, que le duc surpris et assiégé n'eut d'autre ressource que de traiter avec les Flamands. Il se soumit à faire alliance avec eux, promit de tourner ses armes contre Philippe, et livra ses deux fils comme ôtages de sa fidélité. Ainsi l'énergie de Ferrand rétablissait peu à peu ses affaires. Bientôt il put espérer de nouveaux succès pour l'année suivante : car l'empereur Othon, quoique abandonné de presque tous les princes allemands, réunissait ses dernières forces et ses derniers amis pour marcher contre la France, tandis que le roi Jean se préparait à envahir les provinces de l'ouest. Le moment semblait donc venu où la fortune allait se déclarer contre Philippe-Auguste.

Toutefois l'armée qu'Othon parvint à rassembler était peu considérable, et ne se composait guère que des troupes de Cologne et de la Westphalie. Elle eut même quelque difficulté à pénétrer en Belgique, l'évêque Hugues de Pierrepont ayant fait mine de lui disputer le passage. [1] Ce fut en vain que Ferrand voulut entraîner ce prélat dans le parti de l'empereur : Hugues fut inflexible, et consentit seulement à ne pas attaquer l'armée allemande. La plupart des princes de la rive gauche du Rhin, qui avaient promis leur secours au monarque, se contentèrent de lui amener quelques chevaliers, et le duc de Limbourg, qui avait déjà levé sept cents hommes d'armes, se laissa gagner par les promesses du roi de France. Henri le Guerroyeur, qui entretenait encore des intelligences secrètes avec Philippe, ne leva qu'une partie des forces du Brabant, et Ferrand lui-même se vit abandonné d'une foule de gentilshommes de Flandre et de Hainaut, qui passèrent dans les rangs des Français. Il ne se trouva donc pas plus de quatre mille lances au camp de Valenciennes, où les troupes devaient se rassembler; mais les

[1] On se rappelle qu'il ne reconnaissait pas Othon pour empereur légitime, et celui-ci avait été en effet condamné par le souverain pontife.

nombreuses communes de Flandre et des bandes de piquiers allemands et brabançons donnaient encore un aspect imposant à l'armée. D'ailleurs Philippe-Auguste lui-même, obligé de laisser la moitié de ses forces dans l'ouest de son royaume, n'avait pu réunir que cinq mille hommes d'armes et une infanterie peu considérable.[1]

Les Français ayant pris poste à Tournai, où les habitants leur ouvrirent les portes, les confédérés vinrent camper au village de Mortagne, situé au confluent de l'Escaut et de la Scarpe. L'espace intermédiaire offrait un terrain argilleux et trempé par les pluies, où les cavaliers n'auraient pu combattre avec avantage. Aussi Philippe, qui mettait sa confiance dans sa chevalerie, jugea-t-il prudent de reculer. Il s'achemina vers Lille, le 17 juillet 1214, persuadé que ses adversaires n'essayeraient point de l'attaquer ce jour-là, parce que c'était un dimanche. En effet, l'empereur hésita d'abord à mettre ses troupes en mouvement; mais telle était l'ardeur qui animait les chevaliers de Flandre et de Hainaut, qu'à peine informés de la retraite du roi, ils s'élancèrent à sa poursuite avec précipitation et en désordre.[2] Après avoir traversé les bois et les vallées qui les séparaient de l'armée française, ils atteignirent l'arrière-garde au moment où elle se préparait à passer la Marque au pont de Bouvines. Leur première attaque fut aisément repoussée par des cavaliers qui marchaient en bon ordre et dont les chevaux étaient encore frais. Mais ils revinrent à la charge avec tant d'opiniâtreté, qu'ils finirent par mettre en déroute cette arrière-garde et les corps qui étaient accourus à son secours. Alors Philippe-Auguste

[1] Les calculs des historiens sur la force des deux partis offrent en général une exagération ridicule. Les chiffres que nous publions sont le résultat d'un travail spécial sur la bataille de Bouvines. Il faut compter à peu près trois chevaux par lance, car l'homme d'armes était accompagné de sergents.

[2] Ains n'y eut bataille ordenée,
Tous y vinrent à randonnée (*au galop*),
Le roi cuidèrent à la fuite.....
Et li Flameng tout desrangié,
Se furent jà tant approchié
Qu'en l'arrière-garde férirent.

Philippe Mouskes, *v.* 21,725.

fit arrêter son armée et la rangea en bataille en deçà du pont, le dos tourné à la rivière.

Ce fut une grande faute des confédérés d'accepter le combat en ce moment. Leurs troupes arrivaient dans la plaine en désordre et accablées de fatigues; car elles avaient fait une longue marche par des chemins difficiles et par une journée brûlante. L'infanterie des communes se trouvait encore en arrière, ainsi qu'une partie des lances brabançonnes, et les Français avaient à dos le soleil qui donnait dans les yeux de leurs ennemis. Toutefois rien ne put décider ceux-ci à refuser la bataille. Les Hennuyers et les Flamands, commandés par leur comte, formèrent l'aile gauche de l'armée; l'empereur avec ses Allemands et une partie des Brabançons se plaça au centre; les auxiliaires anglais se rangèrent à la droite, sous les ordres du comte de Salisbury, et bientôt la mêlée devint générale.

Jamais la vaillante noblesse de Hainaut et de Flandre ne montra plus d'héroïsme que dans cette fameuse journée. Pendant trois heures, elle fut aux prises avec l'aile droite des Français, composée de troupes fraîches et supérieures en nombre. On voyait les chevaliers s'élancer au milieu des ennemis « comme si c'eût été un simple tournois », et Ferrand se distinguait entre tous par sa force et par son audace. Au centre, l'honneur du combat fut pour les piquiers brabançons et allemands, qui soutinrent sans s'ébranler l'attaque de Philippe et des communes françaises, et qui, chargeant le prince à leur tour, l'abattirent de son cheval et faillirent lui ôter la vie. Othon et ses chevaliers firent aussi des prodiges de valeur; mais ils furent mal secondés par Henri le Guerroyeur, qui semble avoir été coupable d'une lâche trahison; car il se montra le dernier sur le champ de bataille, et donna bientôt l'exemple de la fuite. L'absence des communes de Flandre, qui n'arrivèrent que vers le soir, laissait aux ennemis la supériorité numérique. A la fin, les chevaliers de Ferrand se virent enveloppés et forcés de reculer ou de se rendre. Le comte lui-même fut fait prisonnier, et l'empereur aurait éprouvé le même sort si trois gentilshommes, Hellin de Waurin, sénéchal de Flandre, Gui d'Avesnes, chef d'une illustre maison de Hainaut, et Bernard de Horstmar, le plus célèbre des chevaliers allemands, ne s'étaient dévoués pour assurer sa retraite. L'aile droite céda la dernière, après avoir

perdu ses principaux chefs, et l'infanterie des villes flamandes n'atteignit le lieu du combat que quand la bataille était déjà perdue.

Les résultats de la journée de Bouvines furent décisifs. Othon se retira dans ses états héréditaires, et trop faible désormais pour disputer le trône impérial à Fréderic II, il traîna encore pendant quelques années une existence obscure et déplorable. Pour Ferrand, il fut conduit en France chargé de chaînes et emprisonné dans la tour du Louvre, où il resta douze ans [1]; car le ressentiment du roi était proportionné au danger qu'il avait couru. Le gouvernement de la Flandre et du Hainaut échut alors à la comtesse Jeanne, qui se rendit à Paris pour traiter avec le vainqueur. Philippe, plus modéré peut-être qu'on n'eût pu le prévoir, n'essaya point de dépouiller cette princesse de ses états. Il se contenta d'exiger la démolition des murailles de Valenciennes, d'Ypres et de Cassel, et de faire rétablir dans leurs biens et dans leurs honneurs ceux des seigneurs flamands et hennuyers qui avaient combattu pour lui contre leur prince. Par cette modération pleine d'habileté, il évita d'irriter les communes et de soulever le pays : il savait bien qu'une femme n'essayerait pas de reconquérir la vieille indépendance des comtes de Flandre, à laquelle il venait de porter le coup mortel.

[1] Le même traitement fut infligé au comte Renaud de Boulogne, qui était passé au service de l'Angleterre et qui fut également pris à Bouvines.

CHAPITRE IX.

La Flandre après la bataille de Bouvines. — Les comtesses Jeanne et Marguerite. — Commencement du règne de Gui de Dampierre (1214 à 1288).

Quoique la lutte de Philippe-Auguste contre les princes flamands se fût enfin terminée à son avantage, la résistance avait été trop longue et le succès trop vivement disputé, pour que la politique française ne se fît pas une loi constante d'abaisser encore les successeurs de Philippe d'Alsace et de Baudouin de Constantinople. Aussi voyons-nous depuis lors tous les rois qui montent sur le trône de France, sans même en excepter saint Louis, persévérer dans leurs efforts pour ramener les princes flamands à l'état de faiblesse et de dépendance où étaient tombés les autres vassaux de leur couronne.

Jeanne fut la première à éprouver combien l'influence royale devait restreindre le pouvoir des comtes et humilier leur orgueil. Non-seulement le peuple, irrité de ses revers, se montrait peu disposé à lui obéir, mais encore les seigneurs qui avaient combattu à Bouvines sous la bannière de Philippe-Auguste, affectaient de compter sur l'appui de ce monarque, et de braver le ressentiment de leur souveraine. Elle se vit citée au parlement de Paris par le châtelain de Bruges, dont elle avait acheté la seigneurie, et il fallut qu'elle laissât prononcer les juges français, quoique dans son dépit elle eût fait appeler son adversaire en champ clos, offrant de nommer un champion qui combattrait pour elle (1224). L'année suivante, elle faillit perdre ses états par l'imposture d'un aventurier nommé Bertrand de Rains, qui se faisait passer en Flandre pour Baudouin de Constantinople, et se disait revenu d'une longue captivité. Après avoir pendant assez longtemps trompé le peuple et une partie de la noblesse, il fut reconnu et traîné au gibet (1225). Mais alors encore une partie de la nation, opiniâtre dans sa crédulité, reprocha cette mort à la comtesse

comme un parricide, et ce n'est pas sans quelque hésitation que les historiens l'ont acquittée.

Aussi longtemps que vécut Philippe-Auguste, rien ne put le déterminer à relâcher le comte Ferrand. Après sa mort (1223), son fils, Louis VIII, consentit à rendre la liberté au captif, moyennant une rançon de cinquante mille livres parisis (c'était à peu près trois fois le prix auquel fut vendu un peu plus tard le marquisat de Namur). Une moitié de cette somme devait être payée immédiatement, et l'autre dix années après; et pendant cet intervalle, le monarque exigeait qu'on lui remît pour garantie les villes de Douai, Lille et l'Écluse (entre Arras et Bouchain). En outre, plusieurs articles consacraient de la manière la plus rigoureuse les droits souverains du roi sur le comté. Quelques dures que fussent ces conditions, les Flamands y souscrivirent, ayant pitié de leur malheureux prince. Le traité fut conclu à Melun (1225); mais la comtesse, dont la vanité se complaisait dans l'exercice du pouvoir, et qui avait conçu de l'aversion pour Ferrand, trouva moyen d'en éluder l'exécution, en prenant pour prétexte la difficulté de payer une somme aussi exorbitante.

Cruelle envers son époux, Jeanne ne le fut pas moins envers sa sœur Marguerite, qui devait un jour lui succéder. Cette jeune princesse avait épousé, en 1213, un gentilhomme du Hainaut, appelé Bouchard d'Avesnes, issu d'une famille illustre, et qui passait pour le chevalier le plus accompli et le seigneur le plus sage des deux comtés. Il était un de ceux à qui Baudouin de Constantinople avait confié le gouvernement de ses états et la tutelle de ses filles, et son mariage avec Marguerite avait reçu l'approbation générale. Mais lorsqu'il voulut réclamer la dot de son épouse, Jeanne le prit en haine, chercha les moyens de le perdre, et découvrit qu'il avait été autrefois destiné à l'Église.[1]

[1] J'ai suivi ici Philippe Mouskes :

> S'or entre lui et la comtesse
> Une guerre moult félenesse,
> Pour terre qu'il en demandait,
> Mais la comtesse li véait. (*V.* 23,216.)

Je me suis également servi du mémoire remarquable de M. de Meersman, sur Jeanne de Constantinople.

Elle l'accusa auprès du pape, prétendant qu'il avait reçu les premiers ordres, circonstance qui devait rendre son mariage nul, et flétrir avec lui sa femme et ses deux enfants (1215). Ce fut en vain que Bouchard d'Avesnes voulut se justifier ou obtenir une dispense du souverain pontife qui avait prononcé sa condamnation. Il fut emprisonné à Gand, et la comtesse parvint à détacher enfin de lui le cœur de Marguerite, qui accepta un second époux du vivant même du premier, préparant ainsi la discorde entre ses enfants et l'incertitude de sa succession (1224).

Cependant la captivité de Ferrand approchait de son terme. Il reçut enfin sa liberté de la reine Blanche de Castille, qui était régente de France pendant la minorité de son fils saint Louis (1227). Cette sage princesse n'exigea de lui qu'une rançon modérée (25,000 livres), et telle fut la reconnaissance du malheureux comte, que, loin de songer à recommencer la lutte pendant les troubles qui agitèrent ensuite le royaume, il se montra le partisan fidèle de la maison royale. Mais il ne jouit pas très-longtemps de sa délivrance, et mourut en 1233, sans laisser d'enfants.

La souveraineté de la Flandre et du Hainaut retomba donc une deuxième fois à Jeanne, qui les gouverna seule pendant quatre années. Au bout de ce temps, elle se laissa engager à prendre un second époux. Ce fut Thomas de Savoie, prince des plus pauvres, mais oncle de la reine de France, qui lui fit contracter ce mariage pour l'enrichir (1237). Ses nouveaux sujets lui assurèrent une pension de 6000 livres, dont ils lui payèrent plus tard le capital. Comme il bornait là son ambition, ce souverain étranger put partager en paix le trône de la comtesse. Il régna conjointement avec elle pendant sept ans, et fit de nombreuses concessions aux villes de Flandre, dont il semble avoir su gagner l'affection.

A la mort de Jeanne (1244), son héritage échut à sa sœur Marguerite. Alors recommencèrent les commotions politiques auxquelles le pays avait à peine échappé. La comtesse était veuve de son second époux, Guillaume de Dampierre, seigneur bourguignon de haute noblesse, mais de petite fortune, qui n'avait laissé d'autre patrimoine à ses fils que les états de leur mère. Il n'eut pas tenu à celle-ci qu'ils ne devinssent un jour souverains de la Flandre et de Hainaut : car elle avait une vive tendresse pour ses enfants du second lit. Mais les deux fils qu'elle avait eus de son mariage avec Bouchard d'Avesnes pouvaient se prévaloir du

droit d'aînesse, à moins que la légitimité de leur naissance ne fût contestée. Marguerite fut la première à vouloir les flétrir du nom d'enfants naturels. De part et d'autre on consulta le pape, qui ordonna une enquête. Mais soit que Bouchard n'eût pas été aussi coupable que Jeanne l'avait représenté, soit que la nullité de son mariage ne dût pas retomber sur ses fils, leur légitimité finit par être solennellement reconnue (1249).

La comtesse, qui avait sans doute pu prévoir cette décision, ne l'avait pas attendue pour prendre d'autres mesures. Longtemps avant que le pontife eut rendu son arrêt, elle avait porté sa cause devant le roi de France, qu'elle choisit pour arbitre suprême des droits de ses enfants. Déjà saint Louis avait exigé d'elle plusieurs concessions humiliantes (les anciennes clauses du traité de Melun), et elle les avait acceptées sans balancer. Dans cette occasion importante, il prononça comme le désirait Marguerite, et comme pouvait le demander l'intérêt de la France, opposé à l'agrandissement des princes belges. Jean d'Avesnes, l'aîné des fils du premier lit, fut déclaré héritier présomptif du Hainaut; mais le roi l'exclut de la succession de la Flandre, qui fut réservée aux Dampierre (1246). Il serait difficile de justifier cette sentence : car, quel que fût l'héritier légitime, les deux comtés devaient lui appartenir; mais la séparation de la Flandre et du Hainaut affaiblissait les deux provinces, et les conseillers de saint Louis s'étaient formés à l'école de Philippe-Auguste.

Jean d'Avesnes essaya d'opposer la force à ce jugement qui le dépouillait. [1] Il avait épousé la sœur du comte Guillaume de Hollande, qui devint empereur d'Allemagne (1247); soutenu par ce puissant allié, il prit les armes, et envahit à diverses reprises la Flandre impériale. Marguerite, de son côté, attaqua le prince hollandais qui lui devait hommage pour les îles de Zélande. Après quelques alternatives de paix et de guerre, les Dampierre descendirent dans l'île de Walcheren à la tête d'une armée flamande; mais ils furent complétement battus par Florent de Hollande, frère de l'empereur, et demeurèrent prisonniers de leur ennemi (1253). En même temps le Hainaut semblait se

[1] « Vous m'ôtez ce qui vous appartient, dit-il au roi, et vous me donnez ce qui ne vous appartient pas. » En effet, le Hainaut dépendait de l'empire comme la Flandre de la France.

déclarer en faveur des d'Avesnes. Des chevaliers et des soldats flamands, que la comtesse avait mis en garnison dans quelques places de cette province, furent massacrés par une troupe de mécontents, et l'on renvoya leurs femmes en Flandre, après leur avoir coupé le nez et les oreilles. Ainsi les haines des princes se communiquaient aux peuples, et traçaient une ligne sanglante de démarcation entre deux provinces jusque-là unies et fortes de leur alliance.

L'irritation de Marguerite lui dicta alors une démarche insensée. Altérée de vengeance, cette mère aveugle voulut déshériter les d'Avesnes, et fit donation du Hainaut à Charles de France, comte d'Artois et frère de saint Louis. Elle se chargea même de solder les troupes de ce prince, pourvu qu'il la vengeât de ses enfants du premier lit (1255). Le comte accepta, réunit une grande armée et entra dans le Hainaut, où il trouva peu de résistance (excepté à Enghien et à Valenciennes). Mais Guillaume de Hollande marcha contre lui avec les forces de l'empire, et les Français n'osèrent hasarder une bataille. Ils se retirèrent donc aussi vite qu'ils étaient venus, laissant le Hainaut plongé dans l'anarchie et Marguerite chargée des malédictions populaires. Les Hennuyers, dans leur ressentiment, l'avaient appelée la Dame-Noire, et l'histoire lui a laissé ce surnom odieux.

L'année suivante, la mort de l'empereur et l'épuisement des partis terminèrent enfin la lutte. Saint Louis, choisi de nouveau pour arbitre, écarta les prétentions de son frère, et sanctionna de nouveau le partage qu'il avait fait des états de la comtesse entre ses enfants des deux lits. Mais il rompit le lien de dépendance féodale qui attachait à la Flandre les îles de la Zélande, et il fit de ce pays une province à part qui fut accordée au jeune comte Florent de Hollande. Le roi y mit pour conditions la délivrance des deux Dampierre et le mariage de Florent avec Béatrice, fille de l'aîné de ces princes. C'était donner quelque dédommagement à la maison régnante, mais aux dépens du comté, dont ce nouveau morcellement diminuait encore les forces.

Jean d'Avesnes, que cette sentence laissait dépouillé de la plus riche partie de son héritage, ne put s'y résigner et mourut de chagrin (1257). Pour Marguerite, que le succès des Dampierre consolait de tous les malheurs passés, elle vécut jusqu'en 1280,

et sa vieillesse fut tranquille. Ainsi que l'avait fait sa sœur Jeanne, elle augmenta les priviléges des villes flamandes, allégea leurs redevances, et se fit pardonner par de nombreuses concessions une partie des fautes de sa politique. Cependant il ne faut pas croire que ces concessions fussent toujours gratuites et spontanées. Souvent les communes payaient à prix d'argent les faveurs qu'elles voulaient obtenir ; et quelquefois aussi elles exigeaient impérieusement celles qu'on hésitait à leur accorder. C'est ainsi que l'on avait vu, dès l'an 1230, les Brugeois prendre les armes contre Ferrand, qui refusait de renouveler leurs priviléges, dont les actes venaient d'être détruits par un incendie. L'autorité des anciens princes flamands s'était affaiblie de jour en jour entre les mains des filles de Baudouin de Constantinople, et tandis que les rois de France les dépouillaient de leurs priviléges et morcelaient leurs états, le peuple, dont la force augmentait sans cesse, s'apprêtait déjà à s'emparer du pouvoir.

Cet état de choses ne changea point lorsque Marguerite, un an avant sa mort, eut remis la souveraineté à son fils Gui de Dampierre (1279). Dès l'avénement de ce prince, la cour de France lui fit sentir à quelle sujétion étaient descendus les comtes de Flandre. Il avait promu au rang de chevaliers, selon l'usage du pays, quelques-uns de ses nouveaux sujets, et dans ce nombre, il se trouvait de simples bourgeois. Le fait ayant été porté à la connaissance du parlement de Paris, le comte en fut publiquement blâmé (1280). On voulait qu'il se conformât aux coutumes françaises et qu'il reconnût la juridiction du parlement. Ce tribunal souverain s'interposa bientôt dans ses démêlés avec ses sujets, et l'expérience apprit au malheureux comte qu'il ne trouverait pas même des juges équitables dans les gens du roi. Mais la gravité de la lutte dans laquelle il se trouva ainsi engagé demande que nous nous y arrêtions un moment.

A mesure que les villes avaient acquis plus d'indépendance, l'autorité des échevins s'était graduellement développée. Ces magistrats, nommés d'abord à vie, et choisis dans le cercle étroit de quelques familles patriciennes, exerçaient une sorte de souveraineté locale. Leur administration n'était soumise ni à la sanction du prince, ni à celle du peuple, si ce n'est dans un petit nombre de cas, et ils disposaient en maîtres des forces et des ressources publiques. Mais cette domination même finit par

les rendre odieux, non-seulement aux petits bourgeois qui leur reprochaient d'exercer le pouvoir dans leur propre intérêt, mais encore aux souverains qui prenaient ombrage de leur prépondérance. Jeanne et Marguerite, trop faibles pour n'être pas jalouses de tout ce qui s'élevait autour d'elles, avaient constamment travaillé à rabaisser les châtelains et la haute noblesse. Elles suivirent la même marche envers ces familles patriciennes qui jouissaient dans les villes d'une autorité héréditaire. Marguerite surtout se montra hostile à leur puissance, et favorisa le parti qui s'était formé contre elles. Pendant le cours de son règne, cette princesse abolit dans la plupart des communes l'ancien système de l'échevinat, et réduisit à une seule année la durée de cette magistrature. Mais elle n'osa pas introduire la même réforme à Gand. Les échevins de cette grande cité étaient appelés les XXXIX, à cause de leur nombre. Ils se divisaient en trois classes, de treize chacune, qui alternaient entre elles, et dont une se reposait chaque année, pendant que les deux autres administraient la ville et rendaient la justice. C'était un corps puissant et uni, auquel se rattachaient les principaux habitants, et qui ne manquait ni de sagesse ni d'énergie. Il semble que la comtesse craignit de l'attaquer.

Quatre ans avant de succéder à Marguerite, Gui de Dampierre, qui gouvernait déjà sous le nom de cette princesse, essaya de supprimer les XXXIX, sous prétexte de malversation. Ceux-ci, loin de se soumettre, en appelèrent au roi Philippe le Hardi, qui intervint avec empressement et cassa l'arrêt du comte. Il rétablit tous les échevins, à l'exception de sept qui avaient prévariqué (1277); cependant il accorda ensuite à Gui une certaine surveillance sur eux, et de nouveaux conflits s'étant élevés, le parlement rendit en 1284 un arrêt solennel qui condamnait les échevins et les frappait d'une amende de 60,000 livres. Le comte se crut alors assuré de l'appui du monarque, et invoqua lui-même son autorité contre les échevins de Bruges, qui voulaient aussi maintenir leur indépendance. Mais bientôt après, le trône de France échut à Philippe le Bel, prince avide et jaloux, qui crut de son intérêt d'abaisser le malheureux Gui et de s'attacher les XXXIX. Aussi une nouvelle sentence, prononcée en 1287, donna-t-elle tort au comte. Dès lors le prince flamand se trouva avili aux yeux de ses su-

jets, protégés contre lui par un pouvoir plus élevé. Il comprit lui-même sa position, et se hâta de transiger avec les échevins, trop ouvertement soutenus par la partialité du roi (1288).

Mais en affaiblissant le pouvoir des comtes de Flandre, Philippe le Bel était loin de préparer, comme il le croyait, la soumission et l'asservissement de cette riche province : il ne faisait que hâter l'indépendance des grandes communes, qui se fortifiaient à mesure que la jalousie des princes minait l'autorité seigneuriale. Ces communes, dont la richesse et la population étaient déjà si remarquables, n'étaient pas plus disposées à plier sous le roi que sous Gui de Dampierre. Le moment était venu où elles devaient aspirer à leur tour à la puissance et jouer un rôle aussi éclatant que dangereux. Avec Baudouin de Constantinople s'était éteinte la maison de Baudouin Bras de Fer et la splendeur de son trône; mais une nouvelle période allait placer dans les mains du peuple lui-même l'épée des batailles et l'étendard du lion.

CHAPITRE X.

Mouvements populaires de Liége, dans le cours du treizième siècle.

Tandis que la politique jalouse d'un monarque ambitieux ruinait l'autorité des princes flamands, une révolution analogue s'accomplissait à Liége au détriment du pouvoir épiscopal ; et là aussi une influence étrangère, celle des empereurs, précipitait l'émancipation de la commune.

Malgré la distance des lieux et la différence d'origine et de langage, la ville de Liége, reine de la Meuse, ressemblait par son commerce, par sa puissance et par ses institutions, aux grandes cités de la Flandre. C'est peut-être un des traits les plus remarquables de l'histoire de la Belgique, que cette similitude qui perce dans les coutumes et dans la législation de ses anciennes provinces ; partout les mêmes idées semblent avoir présidé à la vie intime du peuple et au développement progressif de ses libertés. Ce développement était plus ou moins rapide, suivant que les circonstances locales favorisaient plus ou moins l'accroissement et le bien-être de la bourgeoisie ; mais là où l'industrie et le commerce avaient fait les mêmes progrès, l'indépendance était aussi à peu près la même. La population liégeoise, déjà enrichie par le négoce et par les métiers, trouvait dans l'organisation de la cité des garanties égales à celles que possédait le peuple de Gand ou de Bruges, et nous la voyons s'agiter à la même époque pour s'emparer du pouvoir politique et s'affranchir des liens de l'obéissance.

La forme même du gouvernement établi à Liége était peu favorable à la stabilité du pouvoir. En effet, le chapitre, auquel appartenait le droit d'élire les évêques, n'était pas tellement sous leur dépendance, qu'il ne pût quelquefois leur résister. D'un autre côté, les familles patriciennes et le corps des échevins formaient comme une troisième puissance, tandis que les classes

inférieures, désignées sous le nom de métiers, avaient leur conseil à part, composé de leurs jurés. L'état renfermait donc des éléments divers et opposés, qu'aucun lien suffisant ne paraissait unir : car les souverains étant électifs, leur autorité avait toujours quelque chose de précaire, et leur mort était ordinairement suivie d'un moment d'incertitude et d'agitation.

Toutefois le pouvoir épiscopal n'avait encore éprouvé aucune atteinte sous le règne glorieux de Hugues de Pierrepont. L'on a vu combien ce prélat avait déployé d'énergie contre le duc de Brabant et contre l'empereur Othon IV. Il se distingua aussi du plus grand nombre de ses prédécesseurs, en prenant pour base de sa conduite politique, la fidélité au chef de l'Église. Après sa mort (1229), l'exemple qu'il avait donné fut suivi par son successeur, Jean de Rumigny, qui accueillit avec respect un légat du Saint-Siége, chargé de rattacher les évêques allemands à la cause du souverain pontife. Mais ce légat montra un zèle irréfléchi en voulant introduire de grandes réformes dans l'évêché, et partager entre tous les prêtres les richesses des chanoines, dans l'intention sans doute d'écarter du chapitre cette foule de seigneurs qui s'y faisaient recevoir sans autre vocation que l'intérêt. Ceux-ci résistèrent, et furent soutenus par les ministres de l'empereur, toujours hostiles à l'influence pontificale dont ils redoutaient l'extension. L'évêque lui-même se vit forcé de quitter Liége, et un commissaire impérial lui interdit de prendre part au gouvernement du pays (1231). La bourgeoisie, qui s'était montrée hostile au prélat dans cette occasion, reçut la promesse solennelle d'être protégée par l'empereur dans tous ses droits, priviléges et libertés, et Jean de Rumigny ne put rentrer dans sa capitale, qu'après s'être réconcilié avec « les bonnes villes de l'évêché. »

La fin du règne de ce prince fut signalée par une guerre contre Henri V, duc de Limbourg, avec lequel s'étaient ligués les comtes de Juliers et de Gueldre. Les Liégeois y remportèrent une grande victoire à Montjoie (1237); mais l'évêque étant mort l'année suivante, au siége du château de Poilvache, la division éclata de nouveau pour l'élection de son successeur. Les candidats de l'empereur eurent le dessous, et après une lutte opiniâtre, l'évêché fut donné à Robert de Torote (1240), et ensuite à Henri de Gueldre (1247). Ce dernier choix était

imprudent, et devait avoir des suites fatales. Ce prince était encore si jeune, qu'il eut besoin d'obtenir une dispense d'âge, et il déploya plus tard un caractère violent et passionné. Mais la puissance du parti impérial et l'appui qu'il trouvait dans la ville, avaient forcé ses adversaires à choisir un candidat allié aux maisons qui régnaient dans les provinces environnantes.

Les contestations qui s'étaient élevées au sujet de ces élections, avaient rempli la ville de trouble et de tumulte. Le respect de l'autorité avait disparu, et chaque classe avait appris à calculer ses forces. Il n'est donc pas surprenant que l'avénement du jeune Henri ait été suivi de graves commotions. La lutte s'engagea d'abord entre les chanoines, qui voulaient maintenir leurs anciens priviléges, et le corps des échevins, toujours jaloux d'étendre sa juridiction (1252). Ce corps se composait de douze échevins et de deux « maitres-à-temps » ou protecteurs du peuple, tous pris dans les familles patriciennes. Il tint ferme contre les menaces de l'évêque et l'empereur lui-même. Mais pour gagner les gens de métier, il fallut leur accorder que les maitres-à-temps prissent la direction des affaires, et que l'un des deux fût choisi parmi le peuple (1253). Le chef qui dirigeait la multitude était Henri de Dinant, patricien lui-même, homme d'un caractère ardent, et dont l'activité était aussi redoutable que l'éloquence. Il prit des mesures pour assurer la domination de son parti : la ville fut divisée en vingt quartiers, qui formèrent vingt compagnies de milices, chacune de deux cents soldats. Aussitôt Saint-Trond, Huy et Dinant suivent l'exemple de la capitale. Les échevins, qui s'étaient réconciliés avec l'évêque, sont partout menacés et forcés de fuir. Mais Henri de Gueldre, soutenu par le duc de Brabant, les comtes de Juliers et de Loos, et toute la noblesse de l'évêché, remporta bientôt l'avantage. Malgré le courage et l'ardeur que montrait la bourgeoisie armée, il lui était difficile de lutter en rase campagne contre la chevalerie liégeoise, qui marchait sous la bannière du prélat, et qui se composait des gentilshommes du pays, tous habitués dès leur enfance aux armes, et portant jusqu'à l'héroïsme le sentiment de l'honneur militaire. On négocia enfin, et après quelques conférences, la paix fut signée dans le village de Bierset, dont le traité conserva le nom (1255). La milice liégeoise fut cassée, et l'une des portes de la ville

(celle de Sainte-Walburge) resta au pouvoir de l'évêque. Henri de Dinant et ses partisans, condamnés à l'exil, reçurent un sauf-conduit pour sortir de la principauté. Ce tribun audacieux rentra cependant à Liége, l'année suivante, à la faveur d'une nouvelle sédition. Mais le parti des échevins fut victorieux, et Henri, désespérant du succès, se retira en Flandre, où la comtesse Marguerite lui fit un accueil favorable.

Cependant Henri de Gueldre n'était pas beaucoup plus satisfait des échevins que du peuple; car les familles patriciennes se montraient aussi jalouses de maintenir les priviléges de la ville, et ne pliaient pas davantage sous l'autorité de l'évêque et du chapitre. Pour les dompter par la force, il fit transformer en citadelle la porte de Sainte-Walburge qui lui avait été livrée. Les bourgeois irrités surprirent et rasèrent la forteresse, et se liguèrent de nouveau avec les villes de Dinant, de Huy et de Saint-Trond (1269). Mais trop faibles pour résister à l'orage qui les menaçait de toutes parts, ils furent contraints de se soumettre, et payèrent 3,000 marcs d'argent pour la reconstruction de la citadelle qu'ils venaient de détruire.

On ne peut nier que Henri, quoique maltraité par les historiens, ne fût un prince courageux et plein d'énergie. Il avait forcé le duc de Brabant à le laisser maître de Saint-Trond, et il s'était vengé de la défection de Malines, en s'emparant de Maestricht, où la souveraineté avait été partagée jusque-là entre lui et le duc. Mais sa conduite personnelle ne pouvait être justifiée. Il n'avait pris les ordres que douze ans après son élection (1258), et il avait continué à vivre en soldat plutôt qu'en prêtre. Ses désordres devinrent si graves qu'un de ses archidiacres, appelé Thibaut, de l'illustre famille italienne des Visconti, les lui reprocha devant tout le chapitre. Frappé par l'évêque, qui ne put se contenir, Thibaut s'exila de Liége, et se rendit à la Terre-Sainte. Il se trouvait dans le camp des croisés, lorsque les cardinaux, rassemblés pour l'élection d'un pape, fixèrent leur choix sur lui (1271). Un des premiers soins du nouveau pontife, qui prit le nom de Grégoire X, fut d'admonester le prélat dont il avait vu les excès; et Henri n'ayant témoigné que du dédain pour ses exhortations, fut cité au concile de Lyon et déposé (1274).

Le pape lui donna pour successeur Jean d'Enghien, qui avait

occupé avec honneur le siége de Tournai, mais dont le règne à Liége fut troublé par une guerre fortuite et malheureuse. Un bailli de l'évêque avait fait pendre, pour le vol d'une vache, un paysan de la seigneurie de Gosnes (sur la frontière de l'évêché et du comté de Namur). Le seigneur de cette terre, qui était de la maison de Beaufort, trouva irrégulière la conduite du bailli, et soutenu par ses proches, il prit les armes contre cet officier. Mais celui-ci réunit les milices du Condros (le district de Huy), marcha sur le château de Gosnes, le prit et le brûla. Alors les parents du gentilhomme réclamèrent l'appui du duc de Brabant, du marquis de Namur et du comte de Luxembourg, dont ils se rendirent vassaux. La querelle devint générale. Quinze mille hommes périrent, dit-on, dans les combats qui se livrèrent à cette occasion et qui ensanglantèrent une partie de l'évêché. Enfin Philippe le Hardi, roi de France, fut choisi pour arbitre; il décida que de part et d'autre l'on devait désarmer et remettre toutes choses sur le même pied qu'avant « la guerre de la vache » (1276).

Une mort funeste enleva quelque temps après Jean d'Enghien à ses sujets. Le farouche Henri de Gueldre, qui s'était retiré dans les états de sa maison, réclamait une somme d'argent qu'il prétendait avoir prêtée à son église. L'évêque surpris demanda une explication, et se rendit au lieu qui fut fixé pour l'entrevue (à Hougarde). Mais il n'y trouva que des soldats du Gueldrois, qui l'enlevèrent, le lièrent sur un cheval et l'entraînèrent au galop jusqu'à la porte de l'abbaye de Heilissem, où il tomba mort d'épuisement (1281). Quelque temps après, Henri de Gueldre fut tué par un chevalier de la Hesbaye, auquel il avait fait autrefois un outrage mortel.

L'élection suivante fit naître de nouvelles contestations, comme si le pays n'eût dû échapper à la guerre extérieure que pour retomber dans les discordes civiles. Mais enfin le choix du souverain pontife mit sur le siége épiscopal Jean de Flandre, fils de Gui de Dampierre (1282). Ce prélat, d'un caractère doux et modéré, eut cependant les mêmes démêlés avec les échevins de Liége, que son père avec les XXXIX de Gand. Il s'agissait d'un impôt que ces magistrats voulaient établir sur les vivres pour subvenir aux dépenses de « la fermeté » (la construction et l'entretien des portes et des remparts). L'évêque leur contesta

le droit qu'ils s'arrogeaient de taxer la ville sans son consentement et sans celui du peuple. Il alla jusqu'à quitter Liége avec tout son chapitre, et passa près de deux ans à Huy. Mais rien ne put vaincre l'obstination du corps échevinal, et plutôt que d'en venir aux armes, Jean de Flandre transigea comme Gui de Dampierre (1287). Il devenait chaque jour plus évident que la force réelle passait des princes à la bourgeoisie et des classes élevées aux classes inférieures.

CHAPITRE XI.

Le Hainaut séparé de la Flandre. — Agrandissement du Luxembourg. — Le marquisat de Namur échoit successivement à plusieurs maisons (1214 à 1288).

La révolution intérieure qui s'accomplissait en Flandre et à Liége, pendant le cours du treizième siècle, ne devait point s'étendre au comté de Hainaut. Cette province, plus belliqueuse que commerçante, renfermait une noblesse nombreuse et fière, à laquelle le pays obéissait sans résistance. [1] Mais ses chevaliers, longtemps dévoués à la race de leurs souverains, n'avaient pas montré la même affection pour Ferrand. Après la défaite de ce prince à Bouvines, la comtesse Jeanne se fit encore de nombreux ennemis par sa conduite cruelle envers Bouchard d'Avesnes, dont la famille était la plus illustre du comté. Aussi les Hennuyers se prononcèrent-ils plus tard en faveur de Jean d'Avesnes, lorsque ce prince fut forcé de défendre ses droits contre sa mère. Dès lors le Hainaut se serait séparé de la Flandre, sans la mort prématurée du comte Jean (1257). Mais cette mort ne rendit à la comtesse Marguerite qu'une ombre d'autorité. Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont et frère de Jean, se chargea de la tutelle des enfants de ce prince, et à ce titre il devint le véritable régent du pays sans en avoir le nom. Enfin, Marguerite céda elle-même la souveraineté à son petit-fils Jean II (1279), qui devait se montrer toute sa vie l'adversaire déclaré des Dampierre, et par suite l'ennemi de la Flandre.

Ainsi s'accomplissait pour la seconde fois la séparation de ces deux contrées voisines, que leur union eût rendues si fortes. Mais il faut avouer que les deux populations avaient encore

[1] La ville de Valenciennes faisait exception à cet égard ; mais comme elle a cessé d'appartenir à la Belgique, nous nous contenterons d'en dire quelques mots ci-après.

peu de sympathie, et que l'ordre des choses et des idées présentait jusqu'alors un grand contraste. La seule ville de Valenciennes, d'origine romaine comme Tournai, et parvenue à la même prospérité commerciale, semblait toucher à cet âge de vigueur et d'indépendance auquel étaient arrivées les cités flamandes. Le reste du Hainaut, où la richesse et l'industrie étaient moins développées, n'offrait ni ces bourgeoisies puissantes, ni ces franchises consacrées par le temps. La plus grande partie du peuple y était dans la condition servile, et sous ce rapport il ne s'était opéré presque aucun progrès pendant le treizième siècle : car la faiblesse ou l'absence des derniers princes avaient laissée interrompue l'œuvre commencée jadis par les Baudouin.

Cette lenteur avec laquelle se répandait la civilisation dans une province aussi favorisée de la nature, nous permet de juger combien ses progrès devaient être tardifs dans les régions plus pauvres du marquisat de Namur et du Luxembourg. A peine voyait-on poindre là, non pas l'indépendance, mais l'affranchissement des villes, et la vie militaire des races seigneuriales offrait seule de la force et de l'éclat. Cependant l'époque qui venait de s'écouler n'avait pas été sans importance pour ces contrées. Elles étaient devenues le théâtre d'événements graves, qui devaient exercer une influence décisive sur leur avenir. Le Luxembourg surtout avait vu surgir une nouvelle dynastie, et prenait un rang plus élevé parmi les états environnants.

Un moment l'existence même de cette province s'était trouvée compromise. C'était à la mort du vieux comte Henri l'Aveugle, dont la carrière s'était prolongée jusqu'en 1196. Il ne laissait qu'une fille, déjà dépouillée du comté de Namur, dont Baudouin le Courageux s'était emparé dix ans auparavant, et qui se voyait encore menacée de perdre le reste de son héritage; car le Luxembourg était un fief masculin qui semblait ne pouvoir être possédé par une femme. Déjà l'empereur avait donné cette province à son frère Othon de Bourgogne. Mais Ermésinde trouva un défenseur habile et résolu dans le comte Thibaut de Bar, qu'elle devait épouser. Après avoir acheté les droits d'Othon, qui préféra une transaction à une guerre, il rassembla les vassaux de la jeune comtesse et ses propres soldats, et entreprit la conquête de Namur (1297). Baudouin avait légué cette ville à Philippe, surnommé le Noble, son second fils (c'est

celui qui livra plus tard Jeanne et Marguerite de Flandre). Il résista aux assaillants, mais sans prendre à son tour l'offensive, et la lutte se termina par un traité qui rendit à l'héritière légitime les comtés de la Roche et de Durbuy, et toute la partie du marquisat qui s'étendait à l'est de la Meuse (1199).

Thibaut de Bar épousa ensuite Ermésinde; mais il n'eut point de fils de son mariage avec elle, et mourut au retour d'une expédition contre les Albigeois. Le gouvernement du Luxembourg échut alors à sa veuve, qui avait déjà su gagner l'affection et le respect de ses sujets. Elle se remaria en 1214 à Waleran III, comte d'Arlon et ensuite duc de Limbourg. Cette deuxième union ne fut pas plus durable que la première, Waleran étant mort au bout de douze ans. Mais il laissait à la comtesse deux fils, dont l'aîné, Henri III, surnommé le Blondel, devait être la tige d'une race glorieuse.

C'est sous Ermésinde que nous voyons s'organiser plus complétement le Luxembourg. Alors furent établis les grands officiers du comté (le maréchal, le grand veneur et quelques autres), et tandis que ces charges héréditaires étaient accordées aux familles les plus puissantes, le nombre des vassaux du souverain s'accroissait par l'institution d'une foule de nouveaux fiefs. Les villes même reçurent des priviléges. Déjà les bourgeois avaient possédé sous Henri l'Aveugle certaines libertés que sa fille avait maintenues : des chartes de 1236 et de 1243, dotèrent les habitants d'Epternach et ceux de Luxembourg de franchises un peu moins étendues que celles dont jouissaient les petites communes en Flandre et en Brabant. Un grand nombre de fondations pieuses furent aussi l'œuvre de « la bonne et sage comtesse. » Avant elle, le Luxembourg n'avait été qu'une grande seigneurie; après elle, ce fut un état.

Elle mourut en 1246, laissant ses états à Henri le Blondel. Ce prince n'avait pu succéder à son père dans le duché de Limbourg, Waleran ayant eu des enfants d'un premier lit. Mais il avait reçu pour sa part d'héritage le comté d'Arlon, qui resta depuis lors réuni au Luxembourg. Jeune, hardi et puissant, il forma le projet de s'emparer de Namur, qu'il regardait aussi comme son patrimoine. Déjà son père avait formé quelques entreprises sur cette province. Henri n'hésita pas à engager sérieusement la lutte. Ainsi semblait se perpétuer la guerre que

Baudouin le Courageux avait causée en arrachant cette province à la fille de Henri l'Aveugle.

Le pays de Namur, théâtre de cette guerre, n'avait pas été heureux depuis l'expulsion de l'ancienne dynastie. On a vu comment Philippe le Noble avait abandonné la partie du marquisat qui s'étendait à l'est de la Meuse. Appelé ensuite à la régence de la Flandre et du Hainaut, ce prince perfide se fit chasser honteusement. Namur lui servit alors d'asile; mais c'est par erreur que quelques écrivains lui ont prêté la gloire d'avoir affranchi ses sujets. [1] Son règne fut court, et à ses derniers moments, il demanda qu'on le traînât dans la rue pour y mourir la corde au cou comme un criminel (1212). Après lui, ses états échurent à sa sœur Yolende, épouse de Pierre de Courtenai, comte de Dreux. Sous l'administration de cette princesse, quelques priviléges furent accordés à la bourgeoisie; mais à peine Yolende avait-elle eu le temps d'acquérir l'affection des Namurois, qu'elle leur fut tout à coup enlevée par une révolution qui la plaça sur un trône plus élevé, mais plus dangereux. Elle se trouvait la plus proche héritière de Baudouin de Constantinople et de son frère Henri, qui avait succédé à sa couronne. Les barons de cet empire déjà chancelant la choisirent pour souveraine conjointement avec son époux, et elle partit pour la Grèce, laissant la possession de Namur à Philippe II, l'aîné de ses fils (1216). Alors commença pour ses anciens sujets une longue série de désastres.

Philippe périt au bout de sept ans dans une croisade contre les Albigeois, et son frère Henri n'atteignit pas même l'âge viril. Aussitôt Marguerite de Courtenai, leur sœur, qui était mariée à un comte de Vianden (dans le Luxembourg), vint réclamer leur héritage (1229). Mais à peine s'en était-elle emparée, non sans avoir surmonté quelques obstacles, que l'on vit paraître un dernier fils d'Yolende, le jeune Baudouin de Courtenai, né à Constantinople, et qui portait le titre d'empereur. En vain Marguerite refusa-t-elle de le reconnaître; il la contraignit par les

[1] De Marne lui fait abolir le droit de mainmorte; mais quand on consulte l'acte original, rapporté par Miræus, on voit qu'il ne renonça qu'à la prétention insoutenable de lever cet impôt flétrissant sur la succession de ses chevaliers.

armes à l'avouer pour son frère et à lui rendre le marquisat (1237). Mais après avoir triomphé de sa sœur, et bravé les menaces de l'empereur d'Allemagne, auquel il dédaigna de faire hommage, Baudouin de Courtenai ne s'occupa qu'à tirer de l'argent de ses nouveaux domaines, tant au moyen des impôts, que par la vente des biens et des droits qui lui étaient échus, afin de porter secours à son empire de Constantinople qui était prêt à s'écrouler. Il repartit ensuite pour l'Orient, laissant le gouvernement de Namur à son épouse l'impératrice Marie de Brienne, princesse imprudente, qui acheva d'aliéner par ses rigueurs un peuple déjà irrité des exactions qu'il avait subies. Les Namurois se trouvèrent ainsi amenés à souhaiter le retour de l'ancienne dynastie, et à négocier avec Henri le Blondel (1256), dont ils connaissaient déjà les dispositions favorables.[1]

Leurs offres furent accueillies avec empressement par le prince luxembourgeois. Suivi de quelques troupes rassemblées à la hâte, il s'approcha de la ville pendant la nuit de Noël, et y fut introduit par ses partisans. Mais le château renfermait une vaillante garnison, qui ne pouvait être prise que par famine. Pendant que le blocus se prolongeait, Marie de Brienne obtint des secours de Marguerite de Flandre. Une armée flamande s'avança jusque sous les murailles de Namur, avec l'ordre de dégager la forteresse. Toutefois Henri n'en fut pas effrayé. L'armée avait pour chef Baudouin d'Avesnes, son allié secret, et elle ne fit que de vaines démonstrations, sans jamais entreprendre une seule attaque. Le siége continua donc, et le brave Francon de Wesemale, qui défendait le château, ayant épuisé tous ses vivres au bout de la deuxième année, fut contraint à se rendre (1258).

Mais Henri le Blondel ne devait pas garder longtemps sa conquête. Baudouin de Courtenai, voyant Namur perdu pour sa maison, offrit de vendre ses droits à Gui de Dampierre, qui n'avait pas encore hérité de la Flandre. La comtesse Marguerite accepta la proposition, donna à son fils vingt mille livres pour payer le marquisat, et lui confia des troupes pour en chasser le Luxembourgeois. Celui-ci, après avoir eu le dessous dans les premières rencontres, recourut aux négociations. On convint

[1] L'empereur avait donné le marquisat à Jean d'Avesnes, comte de Hainaut; mais Henri acheta les droits de ce prince.

qu'il donnerait sa fille Isabelle à Gui de Dampierre; Namur devait être la dot de cette princesse et passer à ses enfants (1264).

Ces conventions, qui furent loyalement exécutées, rendirent enfin la tranquillité au pays. Le marquisat demeura depuis lors au pouvoir de Gui et de ses descendants. Quant au comte de Luxembourg, il partit quelques années après pour la Terre-Sainte, et mourut au retour de ce voyage (1274). Alors Henri IV, l'aîné de ses fils, lui succéda. Ce jeune souverain, déjà célèbre par son courage, avait plusieurs frères de naissance inégale, mais tous doués comme lui d'un caractère généreux et chevaleresque. Il partagea avec eux ses riches domaines, et l'attachement fraternel des princes de Luxembourg n'excita pas moins d'admiration que leur valeur héroïque. C'est de cette époque surtout que date la haute renommée de cette maison, qui devait parvenir dans la suite au trône impérial.

Toutefois le règne de Henri IV, qui s'annonçait sous des auspices si brillants, fut terminé par une grande catastrophe. C'était le sort des provinces méridionales de la Belgique de voir renouveler pendant le cours du treizième siècle leurs familles souveraines, et chacun de ces changements devait être accompagné de luttes sanglantes. La branche aînée de la maison de Limbourg, à laquelle appartenaient les comtes luxembourgeois, vint à s'éteindre en 1282, et aussitôt une guerre s'engagea entre les princes qui voulaient en recueillir l'héritage. Henri IV resta quelque temps étranger à cette querelle; mais il fut bientôt entraîné à y prendre part, et il périt sur le champ de bataille, à la fameuse journée de Woeringhen (1288). [1]

[1] Voir les détails, pag. 199, et le Tableau généalogique, pag 202.

CHAPITRE XII.

Prospérité du Brabant pendant le treizième siècle. — Les trois Henri. — Jean le Victorieux. — Bataille de Woeringhen (1214 à 1288).

L'histoire du Brabant, dans le cours du treizième siècle, est remarquable par l'importance que prirent ses villes, par les progrès généraux de la civilisation, et par le développement des institutions du pays.

Dès 1194, nous voyons la noblesse et les huit principales cités du pays garantir la paix conclue entre Henri le Guerroyeur et le comte de Hainaut. Henri, dont la jeunesse avait été signalée par des faits d'armes assez brillants, compromit dans son âge mûr sa renommée militaire et son honneur de chevalier. Défait par les Liégeois à Steppes, forcé ensuite de capituler avec le comte de Flandre et de s'humilier devant l'évêque de Liége, il semble avoir obtenu du moins la paix du côté de l'empire pour prix de sa perfidie à Bouvines. Depuis lors les entreprises guerrières auxquelles il se laissa encore entraîner ne furent plus assez graves pour compromettre le bien-être de ses sujets. Suivant une politique plus sage dans le gouvernement de ses états que dans ses entreprises au dehors, il fut le fondateur de plusieurs villes nouvelles, Turnhout, Herenthals. Il fut le premier qui prit le titre de Duc de Brabant, et qui donna pour armoiries à cette province un lion d'or sur un champ noir. Vers la fin de son règne, il accorda d'importantes faveurs à ses grandes communes. Une charte de ce prince, datée de 1229 et écrite en flamand, déclara exempts de confiscation les biens des habitants de Bruxelles. Un autre acte, de 1233, autorisa ceux de Louvain à punir le bourgeois qui n'aurait point secouru un concitoyen menacé de violence ou d'oppression. C'était déjà mettre le glaive dans les mains du peuple.

Le vieux duc eut encore quelques démêlés avec ses voisins, et on le vit endosser la cuirasse jusqu'au dernier jour de sa vie. Il mourut en 1235, âgé de 77 ans, après avoir gouverné le Brabant pendant un demi-siècle. Son fils Henri II, qui lui succéda, étendit encore les priviléges de ses sujets. Ce prince, qui avait agrandi ses états par la conquête du comté de Daelhem (dans une guerre contre l'archevêché de Cologne), ne régna que pendant treize années; mais sur son lit de mort, il dicta un testament par lequel il supprimait dans tout son duché le droit de mainmorte, et laissait l'autorité judiciaire aux échevins, sauf les cas d'incendie, de meurtre, ou d'autres crimes énormes. Ainsi les concessions qui avaient formé longtemps le privilége des villes devenaient le droit national.

Henri II avait épousé en secondes noces Sophie de Thuringe. De ce mariage naquit un fils qui ne put régner dans nos provinces (son père ayant des enfants du premier lit), mais auquel une autre souveraineté échut peu après du chef de sa mère. Ce fut Henri l'Enfant, qui devint landgrave de Hesse, et fut la tige de la maison célèbre qui gouverne encore cette contrée. Les princes de cette famille descendent en ligne directe des ducs lorrains et brabançons, et portent dans leurs armoiries le lion de Brabant.

L'histoire a aussi conservé le souvenir d'une fille de Henri II, dont l'infortune fut aussi éclatante que la vertu : c'est Marie de Brabant, qui avait épousé le duc Louis de Bavière. Égaré par une jalousie aveugle, ce prince eut la cruauté de la condamner à mort sans examen, et la tête de Marie fut tranchée par le glaive d'un bourreau (1256). L'innocence de cette malheureuse épouse fut ensuite reconnue, et le duc désespéré s'efforça d'expier au moins son crime par des monuments de son repentir. Telle fut l'origine de la riche abbaye de Furstenfeld, près de Munich.

Le règne de Henri III ne dura que treize ans comme celui de son père, et fut constamment pacifique : car c'est à peine si l'on peut donner le nom de guerre à quelques hostilités contre Henri de Gueldre, alors évêque de Liége, qui l'avait d'abord appelé à son secours contre ses propres sujets, et qui se brouilla ensuite avec lui. Le jeune duc semble avoir lui-même excité les plaintes de ses sujets en faisant peser sur eux quelques exactions;

mais il expia ce tort à ses derniers moments (1261), et son testament affranchit tous les « hommes de la terre de Brabant » de tailles et d'impôts extraordinaires, excepté quand le duc aurait à défendre le pays, ou à marier ses enfants, ou à conférer à ses fils l'ordre de chevalerie. Il statua aussi que nul dans ses états ne serait jugé arbitrairement, et qu'on ne pourrait condamner personne que par droit et sentence. C'était un des princes les plus éclairés de son temps, et l'on possède de lui quelques poésies françaises qui ne sont pas dépourvues de grâce.

La succession de ce duc donna lieu à quelques difficultés. Il avait laissé deux fils, appelés Henri et Jean. Le premier, qui avait droit à la couronne ducale, était infirme et contrefait; le second, plus jeune, annonçait autant d'intelligence que de hardiesse. Alix de Bourgogne, leur mère, et la plupart des seigneurs du pays, regardèrent l'aîné comme incapable d'être le chef de l'état, et s'efforcèrent d'obtenir son abdication en faveur de son frère. Mais tandis qu'ils y travaillaient de concert, Arnould de Wesemaele, maréchal de Brabant, se mit à la tête d'un parti opposé, qui s'intéressait à l'héritier légitime, et qui voulait lui conserver ses droits en dépit de ses infirmités. Les habitants de Louvain le soutinrent à main armée, tandis que ceux de Bruxelles se déclaraient pour la duchesse. Les forces des deux villes et des deux partis se rencontrèrent entre Louvain et Malines (1264), et Wesemaele eut le dessous. Cependant la lutte ne se termina que lorsque Henri, docile à la voix de sa mère, se fut retiré dans un couvent de Bourgogne (1267). Alors le pays reconnut enfin pour duc le jeune prince Jean, qui devait être surnommé plus tard le Victorieux.

Les premières années de son gouvernement ne furent marquées que par la justice qu'il fit rendre à sa sœur Marie de Brabant, épouse de Philippe III, roi de France. Calomniée par un favori du roi, appelé Pierre de la Brosse [1], elle avait été enfermée dans une forteresse éloignée. A cette nouvelle, Jean court à Paris pour lui faire rendre justice, et bientôt Pierre de la Brosse, traîné au gibet, y périt d'un supplice infamant, tandis que la reine reprenait sa place sur le trône (1277).

[1] Il l'accusait d'avoir empoisonné un fils de Philippe, issu d'un premier lit.

La vigueur et la fermeté que le jeune duc avait déployées dans cette première épreuve, éclatèrent bientôt dans une lutte plus grave. Le duché de Limbourg, situé presque en dehors de la Belgique actuelle, n'avait eu depuis les derniers temps que peu de relations avec nos provinces. Ses princes, tous braves et entreprenants, mais plutôt guerriers que souverains, avaient ordinairement dirigé leurs armes contre les archevêques de Cologne et les seigneurs des contrées rhénanes. Le dernier d'entre eux, Waleran IV, mourut en 1279, ne laissant qu'une fille, mariée au comte Renaud de Gueldre, et qui n'eut point d'enfants. A la mort de cette princesse (1282), son mari prétendit conserver le duché sa vie durant, et se maintint en possession du pays, bravant les efforts du comte Adolphe de Berg, neveu de Waleran IV, et légitime héritier de ses états. Adolphe, trop faible pour repousser un adversaire aussi puissant (car les forces de la Gueldre étaient considérables, et Renaud avait pour alliés la plupart des princes des bords du Rhin), offrit au duc de Brabant de lui céder tous ses droits sur le Limbourg, moyennant une somme d'argent.

Jean I[er] accepta cette proposition. Il venait d'affermir sa domination du côté du nord, en soumettant les seigneurs de Heusden et de Kessel, qui avaient voulu se soustraire à sa dépendance, et il exerçait une autorité presque seigneuriale sur l'importante ville d'Aix-la-Chapelle, dont il était avoué et qu'il avait protégée contre les princes environnants. Une autre grande cité s'était rattachée à ses états : c'était celle de Malines, qui avait été engagée à son père par l'évêque Henri de Gueldre, pour la somme de quatre mille marcs (1250), et qui depuis lors demeura sous la suzeraineté du Brabant. Outre cet accroissement de puissance, son mariage avec Marguerite de Dampierre (1273) lui donnait pour alliés le comte de Flandre et son fils Jean, alors évêque de Liége. Ainsi le jeune duc se trouvait en situation d'entreprendre sans crainte la guerre qui avait effrayé Adolphe de Berg.

Cependant les hostilités ne s'engagèrent qu'avec lenteur. En 1283, le comte de Gueldre avec ses confédérés, parmi lesquels on comptait l'archevêque de Cologne, les comtes de Clèves, de Juliers, de Nassau, de Bar, et une foule d'autres seigneurs, s'avança vers la Meuse (du côté de Fauquemont). Le Brabançon

marcha à sa rencontre avec l'évêque de Liége ; mais il n'y eut point de bataille, et l'on convint de s'en remettre à l'arbitrage des comtes de Flandre et de Hainaut. De nouvelles démonstrations eurent lieu les années suivantes, et amenèrent une seconde trêve (1285). Alors Jean crut pouvoir s'éloigner de ses états pour accompagner Philippe le Hardi, roi de France, dans une campagne contre Pierre III d'Aragon. Aussitôt Renaud recommença la guerre ; mais il fut tenu en échec par quelques barons de Brabant, jusqu'au retour du duc, qui prit bientôt sa revanche et pénétra dans la Gueldre (1286). Après deux campagnes favorables au Brabançon, les confédérés résolurent enfin de porter un coup décisif, et ils attirèrent dans leur parti Henri IV, comte de Luxembourg, auquel le Gueldrois céda ses prétentions sur le pays en litige (1288). Ce devait être pour Jean I[er] un adversaire d'autant plus redoutable, que son courage et sa renommée égalaient sa puissance.

Quoique sorti du sang de Limbourg, le prince luxembourgeois n'était pas l'héritier légitime du duché de ce nom, Adolphe de Berg se trouvant plus rapproché que lui d'un degré. Aussi n'avait-il pris d'abord aucune part à la guerre que cette succession avait fait naître. Mais les confédérés lui représentèrent qu'Adolphe avait forfait son droit en le vendant à un étranger, et que c'était à lui à revendiquer le patrimoine de sa famille. Alors Henri IV déploya sa bannière, et, suivi de tous ses parents et de tous ses vassaux, il se joignit à l'armée qui marchait contre Jean.

Celui-ci avait devancé ses ennemis. Il était déjà dans l'évêché de Cologne et faisait le siége du château de Woeringhen, lorsque les confédérés s'avancèrent avec toutes leurs forces. Le duc avait amené de Brabant quinze cents chevaliers et l'élite de la haute bourgeoisie, qui combattait à cheval comme les seigneurs. Il comptait aussi dans son armée une partie de la noblesse du Limbourg et celle des comtés de Berg et de Juliers, avec la bourgeoisie de Cologne, ennemie de l'archevêque, et les paysans du pays de Berg, armés de massues. Il disposa ses troupes en trois corps, ou, comme on disait alors, en trois batailles, forma la première de ses Brabançons, et les engagea à faire comme lui dans la mêlée, leur permettant de le tuer s'il reculait. L'armée ennemie était aussi partagée en trois divisions, que

commandaient l'archevêque, le comte de Luxembourg et celui de Gueldre. Des deux cotés la valeur et l'animosité étaient égales: quant à la tactique, les chefs se contentèrent de conduire leurs escadrons en bon ordre à l'ennemi.

Le corps que commandait Jean ayant devancé ceux qui devaient le soutenir, se vit d'abord presque enveloppé. Un moment les Brabançons eurent le dessous : cependant ils tinrent ferme, quoique inférieurs en nombre, et Henri de Luxembourg, qui avait ébranlé leurs rangs, ne put réussir à les rompre. A trois reprises ce vaillant comte revint à la charge, d'abord avec l'espoir de vaincre, puis quand il eut vu tomber ses frères, pour les venger ou mourir avec eux. Il fut tué au moment où, pour la seconde fois, le duc et lui venaient de se rejoindre et combattaient corps à corps. L'archevêque prit alors sa place avec ses chevaliers allemands; mais les soldats de Jean I[er], animés par l'exemple de leur prince, semblaient invincibles, et les autres divisions de l'armée les appuyèrent vigoureusement. Cependant le combat continuait sur toute la ligne, et il semble n'avoir été décidé que par une attaque de l'infanterie de Cologne et des paysans de Berg, sur les derrières de l'armée ennemie, qui n'avait pas de gens de pied. Les paysans surtout, quoiqu'on les eût laissés sans chefs et sans ordres, comme une troupe incapable de bons services, eurent part à la victoire. Prenant à revers les guerriers de l'archevêque, ils les mirent en déroute, et conquirent son étendard qui flottait sur un char de guerre, selon l'usage de l'époque. Le prélat lui-même fut fait prisonnier; le comte de Gueldre eut le même sort un moment après, et les efforts des autres confédérés ne servirent qu'à ensanglanter leur défaite. Nos écrivains portent à onze cents le nombre des chevaliers de ce parti qui trouvèrent la mort dans cette journée (5 juin 1288). L'honneur de la victoire fut pour le duc de Brabant qui s'était conduit en héros : parmi les vaincus, Henri de Luxembourg et ses trois frères, tués autour de leur étendard, obtinrent le plus d'éloges et de regrets.

La bataille de Woeringhen rendit Jean I[er] maître de tout le Limbourg, et dans la joie de son triomphe, il changea le cri de guerre de sa famille, LOUVAIN AU RICHE DUC! pour une nouvelle devise, LIMBOURG A QUI L'A CONQUIS! En effet, cette conquête, glorieuse pour ses armes, devait aussi exercer la plus heureuse

influence sur les destinées du Brabant. Non-seulement elle augmentait à peu près d'un tiers le territoire, les forces et les ressources de cette belle province, mais encore elle affermissait l'autorité du prince en lui conciliant l'amour et l'admiration du peuple. Les gens des communes avaient partagé avec le duc les périls de la bataille; ils s'associaient à son triomphe, et lui-même s'empressa de leur accorder plusieurs nouveaux priviléges, « en récompense de leurs fidèles services à la journée de Woeringhen. » La noblesse et les villes avaient déjà consenti à payer le vingtième de la valeur de leurs propriétés pour subvenir aux frais de la guerre : elles accordèrent une seconde fois le même don pour remplir le trésor de Jean que la victoire avait obéré. Ainsi l'union régnait entre le souverain et ses sujets, et l'émancipation du peuple s'accomplissait graduellement sans menacer le prince et sans agiter le pays.

Le duc consolida encore sa conquête en désarmant par sa générosité les ennemis que lui avait laissés sa victoire. Il offrit sa fille en mariage au jeune comte de Luxembourg, Henri V, fils de celui qui avait péri à Woeringhen, et cette alliance effaça toute trace de ressentiment entre les deux maisons. Jamais la cour des princes brabançons n'avait offert autant de splendeur qu'à cette époque : Jean réunissait à des goûts chevaleresques des habitudes de magnificence, et sa gloire semblait relever l'éclat de ses fêtes. Quelques désordres de conduite qu'on pouvait lui reprocher disparaissaient aux yeux d'un peuple dont il était l'idole. Malheureusement sa passion pour les armes devait abréger sa brillante carrière. Blessé au bras dans un tournoi, à Bar en Champagne, les suites de cet accident lui devinrent fatales, et il mourut dans la force de l'âge, regretté de ses sujets et des étrangers (1294). Mais il laissait à ses successeurs un état florissant; son règne glorieux avait pu conserver au Brabant tous les avantages de l'ordre et de l'union; et loin d'avoir souffert des progrès de la liberté publique et de la prospérité des villes, la puissance ducale se trouvait raffermie au moment même où l'orage grondait ailleurs.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Des Maisons de Namur, de Luxembourg, de Limbourg et de Brabant, pendant le douzième et le treizième siècles.

Maison de Namur.	**Maison d'Ardenne.** *Branche de Luxembourg.*		**Maison d'Ardenne.** *Branche de Limbourg.*		**Ducs de Brabant** *de l'ancienne Maison de Hainaut.*
Albert III, 6e comte de Namur. † 1105.	Conrad Ier, 4e comte de Luxembourg. † 1086.		Henri Ier, premier duc de Limbourg. † 1119.		Godefroid Ier (le Barbu). † 1140.
Godefroid. . . . . époux d'Ermésinde de Luxembourg. † 1139.	. . *Ermésinde*, mariée au comte de Namur.	Guillaume. † 1128. Conrad II. † 1136 †	Waleran II. † 1139. Henri II. † 1167.		Godefroid II. † 1143.
Alix, mariée à Baudouin IV, comte de Hainaut, de la maison de Flandre.	Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg. † 1196.		Henri III. † 1221.	*Marguerite*. . . . . . . mariée au duc de Brabant.	Godefroid III. † 1190.
	Ermésinde . . . . comtesse de Luxemb., mariée à Waleran de Limbourg. † 1246.		Waleran III, comte de Limbourg, épouse en secondes noces Ermésinde de Luxembourg. † 1226.		Henri Ier (le Guerroyeur). † 1235.
Baudouin V, comte de Hainaut, *s'empare du comté de Namur*, qui passe ensuite à divers des- cendants de la maison de Flandre, et finit par appartenir à	Henri le Blondel, 1er comte de Luxembourg, de la maison de Limbourg. † 1274.		Henri IV (issu du premier mariage de Waleran).		Henri II. † 1247. Henri III. † 1260.
Gui de Dampierre. . . . . . . qui épouse la fille de Henri le Blondel.	*Isabelle de Luxemb.*, mariée à Gui de Dampierre.	Henri IV. † 1288.	Waleran IV. † 1280. Ermengarde, mariée au duc de Gueldre. † 1282.	*Adolphe*, comte de Berg. † 1257. *Adolphe*, héritier légitime du Limbourg.	Jean Ier, conquérant du Limbourg. † 1294.

CHAPITRE XIII.

Organisation intérieure des communes au treizième siècle. — Métiers. — Commerce. — Momuments.

Quoique le développement du pouvoir communal parût entraîner des résultats différents dans les diverses provinces, ce contraste ne résultait que des circonstances; il y avait au fond une sorte d'uniformité sinon dans l'état des villes, du moins dans l'accroissement de leur force. Dans les comtés méridionaux, elles voyaient grandir leurs premières libertés; dans le reste du pays, leurs intérêts devenaient de plus en plus dominants, soit qu'elles soutinssent encore le trône là où il conservait sa splendeur, soit qu'elles s'en fussent déjà écartées là où il chancelait. Nulle part elles ne semblaient aspirer à diriger l'état; mais partout elles entraient graduellement dans la voie de l'indépendance. Quelques détails sur leur organisation et sur leur vie intérieure sont nécessaires à l'intelligence de leur histoire; nous les rassemblerons ici.

Les anciennes cités belges comprenaient deux classes d'habitants : les bourgeois proprement dits, possesseurs de biens-fonds dans l'enceinte de la ville, et les gens de métier qui subsistaient du travail de leurs mains. Ces derniers, dont la condition était regardée comme inférieure et à peu près servile (*ministeriales*), semblent n'avoir joui d'abord d'aucun droit politique. Mais à mesure qu'enrichis par le travail, ils parvinrent à s'allier aux familles bourgeoises, on vit s'affaiblir la barrière qui séparait les deux populations. Dans les communes flamandes, nous les voyons confondues dès les premiers temps historiques : car un homme de métier n'a besoin pour devenir bourgeois héritable que d'avoir gagné quelque aisance. En Brabant, les lignages ou familles privilégiées conservent leurs prérogatives; mais ils les communiquent aux enfants du plébéien qui s'est allié à eux. A

Liége et dans les villes wallonnes, les artisans font partie du corps de la cité, quoique sans partager d'abord la totalité des privi-léges; et si les professions industrielles ne sont pas encore en grand honneur, les gens de métier sont comptés parmi la bourgeoisie et en forment la masse, qu'on appelle quelquefois la commune ou le commun.

Cette masse, loin d'être dépourvue de lien et de direction, se trouvait au contraire fortement organisée. En effet, chaque métier formait un corps et possédait ses lois et ses chefs. On y distinguait différents ordres : les apprentis, qui passaient quelques années dans un état de dépendance ; les compagnons, ou les simples artisans, travaillant à la journée; et les maîtres, sous les ordres et pour le compte desquels s'exécutait le travail. Parmi ces derniers étaient choisis le doyen et les prudhommes, qui composaient pour ainsi dire la magistrature du métier. Le pouvoir dont ils étaient investis avait la plus grande extension. Non-seulement ils devaient veiller à l'exécution des règlements établis et exercer leur contrôle sur le maître comme sur l'ouvrier, mais en outre ils étaient chargés de maintenir l'honneur du corps et de défendre ses intérêts. Ils pouvaient châtier ou bannir celui dont la conduite et les mœurs encouraient leur réprobation : ils étaient les représentants du métier vis-à-vis du reste de la commune, et les représentants de la commune vis-à-vis du métier. De cette organisation résultaient le bien-être et la puissance de la classe ouvrière. La vie régulière de l'artisan, sa conduite exempte de reproches, son travail toujours égal, le mettaient à l'abri de la misère et de l'abjection : l'autorité des chefs donnait à la masse l'unité d'impulsion qui faisait sa force. Les métiers les moins considérables s'associaient aux plus puissants, de manière à partager leur prépondérance; et ces grands corps populaires exerçaient à la longue une action irrésistible sur les classes supérieures de la bourgeoisie.

Plusieurs circonstances rendaient plus redoutable en Belgique que dans les contrées voisines cette influence des corps de métier : c'étaient le nombre des ouvriers, l'importance des villes, et surtout l'habitude presque générale de manier les armes. On se rappelle l'estime des historiens anglais et allemands pour ces colons belges aussi bien exercés à se battre qu'à tisser la laine. Depuis longtemps la masse du peuple liégeois était accoutumée

à marcher sous la bannière de Saint-Lambert, et celui de Brabant et de Flandre sous l'étendard du Lion. Ainsi les corporations ouvrières formaient une milice toute organisée, et qui eut elle-même ses drapeaux. Lorsqu'une même volonté animait toute cette population armée, la résistance devenait bientôt impossible, soit aux classes riches, soit au prince lui-même. Ainsi la haine ou le mépris du peuple pour ceux qui le gouvernaient devaient conduire inévitablement à la chute du pouvoir et à l'empire de la multitude.

Toutefois la lutte n'en était pas encore venue à ce dernier point, et c'était contre les familles patriciennes que se dirigeaient l'adversion et la jalousie des plébéiens. Ces familles étaient en Brabant les sept lignagnes de chaque ville, à Liége des races d'une noblesse moins mêlée; mais partout elles avaient certaines branches engagées dans les professions mercantiles et industrielles. Elles touchaient donc à ces petites gens qui ne partageaient point leurs priviléges; mais elles ne descendaient point au rôle d'ouvriers proprement dits. Celui qui faisait œuvre de ses mains restait vilain à leurs yeux, et quand il voulait entrer dans le corps des marchands, il avait à subir un intervalle d'un an et un jour. En revanche, le travailleur qui parvenait à être admis dans cette dernière corporation, avait quelque part aux droits du patricien et du noble. Ainsi les rangs divers de la bourgeoisie offraient une suite de degrés que les individus pouvaient parcourir, mais qui séparaient les classes. Ce fut à maintenir cette séparation que s'appliquèrent les patriciens et quelquefois la classe moyenne : le peuple travaillait à la renverser.

Mais à côté de cet élément de discorde et de division, un intérêt commun dominait l'existence de la cité, car elle vivait de commerce et d'industrie : aussi le développement de ses ressources industrielles et commerciales était-il le grand objet de son application. A cet égard, elle ne s'en rapportait pas entièrement au marchand et à l'ouvrier eux-mêmes : tout en leur accordant les divers priviléges que leurs intérêts pouvaient réclamer, elle leur imposait l'obligation de suivre des règlements qui rendaient impossibles la fraude et la mauvaise foi. La fabrication et la vente devaient être loyales; c'était là le principe sur lequel reposaient la bonne renommée de la ville et sa richesse durable. Outre la surveillance générale exercée dans

chaque métier par les doyens, nous voyons encore l'autorité publique intervenir dans les transactions les plus importantes. Ainsi la commune garantissait elle-même ordinairement les étoffes fabriquées dans son enceinte. La qualité que devait avoir chaque espèce de tissu était soigneusement déterminée par les magistrats. On fixait le nombre des fils, la qualité de la laine, le procédé de la teinture, le salaire des compagnons et le bénéfice du maître : les *trouveurs* (prudhommes) examinaient la pièce et la faisaient mesurer, et quand elle remplissait toutes les conditions voulues, elle était marquée du sceau communal et portée à la halle aux draps, où le marchand étranger pouvait venir acheter sans défiance et sans contestations.

Outre ces halles ou marchés publics contrôlés par chaque commune, il y avait aussi à certaines époques des foires générales pendant la durée desquelles la vente cessait partout ailleurs. Ces foires étaient réglées du consentement commun des villes de la province : la surveillance et la juridiction y appartenaient à ceux des marchands qui étaient élus « échevins de la foire ou de la fête, » et ce tribunal souverain rendait ses arrêts d'après les lois de l'équité ou les usages du commerce.

Dans leur négoce avec les autres peuples, les cités maritimes se reconnaissaient responsables pour chacun de leurs bourgeois, et elles imposaient la même responsabilité aux ports qui entraient en relation avec elles. Ainsi tout acte de fourberie ou de violence était expié par le coupable ou par ses concitoyens. C'était une double garantie, nécessaire à la sécurité des marchands qui traitaient avec des étrangers. On y joignait l'obligation pour chaque ville de mettre les parages voisins à l'abri des pirates, et de garder soigneusement les routes contre les voleurs. Les réclamations qui s'élevaient à ce sujet étaient débattues de part et d'autre au nom de la commune. La cause du négociant devenait alors celle de sa patrie, et c'était aux magistrats à faire valoir ses droits. On vit même souvent des ruptures éclater entre les grandes cités commerciales à l'occasion de ces pertes particulières; mais l'intérêt mutuel finissait toujours par conduire à une transaction.

A la faveur de cette protection publique, le commerce extérieur avait pris une extension presque incroyable, surtout en Flandre. Le port de Bruges, devenu l'entrepôt des richesses du Nord et

du Midi, était habituellement fréquenté par les marchands de trente-quatre nations, dont un monument de l'époque nous offre la liste. Là viennent, dit le vieil écrivain, les produits des royaumes d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Norwége, de Danemarck, de Suède, de Russie, de Hongrie, de Bohême, d'Allemagne, de Pologne, de Bulgarie, de Navarre, d'Aragon, de Castille, de Léon, d'Andalousie, de Grenade, de Galice, de Portugal, de Fez, de Maroc, de Bougie, de Tunis, de Majorque, de Sardaigne, de Constantinople, de Jérusalem, d'Égypte, d'Arménie et de Tartarie. La France, l'Italie et la Sicile doivent aussi figurer en première ligne dans ce tableau. Quant aux marchandises que fournissait chaque contrée, on tirait surtout des pays du Nord, le bois, le cuir, les fourrures et le hareng; des îles Britanniques, la laine, le plomb, l'étain, le charbon et le fromage; de la Russie et de l'Europe orientale, la cire, les fourrures, l'or, l'argent et le cuivre; de l'Allemagne, le vin du Rhin, le blé, l'acier et le fer; de la France, le vin et le sel; de l'Espagne, l'huile, les fruits secs, les peaux, la soie, le fer et le vif-argent; de l'Afrique et de l'Asie, le sucre, le poivre, les épiceries, les drogues, le riz, le coton, l'alun et les peaux. L'Italie semble avoir envoyé de bonne heure les étoffes de soie et de velours, le drap d'or, l'orfévrerie et les armes de prix. Si l'on ajoute à ces richesses les produits de la Flandre elle-même et ceux des provinces environnantes, qui refluaient de toutes parts vers cet immense marché, on ne sera pas surpris de la célébrité dont jouissait dans toute l'Europe ce port belge qui n'avait pas encore de rivaux dans les autres contrées du Nord.

Les princes eux-mêmes comprenaient si bien l'importance et la force de pareilles villes, qu'ils invoquaient leur garantie dans leurs traités les plus importants. Nous en avons déjà indiqué un exemple au douzième siècle [1]; bientôt après des souverains étrangers réclamèrent la même caution. En 1213, les communes de Gand, de Bruges et d'Ypres s'engagèrent pour le comte Ferrand, dans l'alliance conclue entre ce prince et le roi d'Angleterre; en 1278, Louvain, Anvers, Bruxelles, Tirlemont et Leeuwe (Léau) répondirent de la dot de la duchesse de Brabant. D'un

[1] Voir pag. 160.

autre côté, nous voyons quelquefois les souverains sacrifier leurs droits et leurs intérêts au désir d'encourager ou de rétablir le commerce. Le comte Gui de Dampierre alla jusqu'à consentir à tenir prison à Montreuil, avec sept de ses principaux seigneurs, si des indemnités promises aux marchands anglais n'étaient pas régulièrement payées.

A l'accroissement de la richesse publique devait répondre le progrès des arts : nous en trouvons pour preuve les monuments admirables élevés dans toutes nos provinces pendant le treizième siècle. Beaucoup subsistent encore, malgré les ravages des guerres civiles et des invasions étrangères. Tels sont la fameuse halle d'Ypres (aujourd'hui l'hôtel-de-ville), immense édifice consacré à la vente du drap, et qui surpassait en magnificence comme en étendue la plupart des palais ; l'église de Saint-Martin, dans la même ville, véritable chef-d'œuvre de l'architecture religieuse ; l'abbaye de Villiers en Hainaut, dont les ruines colossales conservent l'aspect le plus imposant ; l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, si majestueuse dans sa sombre grandeur ; celle de Notre-Dame de Tongres, supérieure peut-être à toutes les autres ; la tour de Bruges, si élégante et si pittoresque, mais dont la partie supérieure appartient au siècle suivant. Ce n'était guère qu'à Cologne et dans les villes rhénanes qu'il eût été possible de citer alors des monuments comparables à ces grands ouvrages, et des recherches récentes ont prouvé que cette partie de l'Allemagne empruntait quelquefois ses modèles et ses architectes au Tournaisis et à l'évêché de Liége. En Angleterre, un bon nombre des châteaux et des cathédrales les plus remarquables de cette époque paraissent avoir été bâtis par des Flamands. L'architecture domestique dans ce dernier royaume fit aussi de nombreux emprunts à la Flandre, seul pays du Nord où l'art de bâtir en briques se trouvât dès lors perfectionné.

CINQUIÈME PÉRIODE.

GUERRES COMMUNALES.

CHAPITRE PREMIER.

Troubles de Liége jusqu'à la victoire complète du parti populaire (1386).

Les deux siècles qui s'étaient écoulés depuis la mort de Godefroid de Bouillon jusqu'à la bataille de Woeringhen, avaient vu toutes les provinces de la Belgique prendre à peu près la forme et l'attitude qu'elles devaient conserver. La Flandre, dépouillée par la France de ses seigneuries gallicanes (le comté d'Artois), se trouvait ramenée à ses limites naturelles. Le Brabant, agrandi par la conquête du Limbourg, dominait depuis l'Escaut jusque sur la rive droite de la Meuse. Les autres états, qui s'étaient élevés sur les débris de l'ancien duché de Lorraine, avaient également consolidé leur indépendance et posé leurs frontières. Ainsi la formation provinciale était accomplie. Mais l'organisation intérieure était loin d'offrir la même stabilité, et la période suivante devait être signalée par la lutte des communes contre tous les autres pouvoirs. Déjà nous avons indiqué les présages qui annonçaient l'imminence du danger. L'époque suivante fut celle où cette grande commotion éclata dans toute sa violence. Le tableau que nous présente cet âge est le plus remarquable de notre histoire : toutes les grandes villes se dressant tour à tour pour combattre et pour régner;

le peuple brisant les fers de la patrie ou le joug des lois; d'affreuses convulsions, des guerres acharnées, des pertes irréparables; mais aussi de grands exemples d'énergie et de patriotisme, des efforts héroïques suivis quelquefois de succès glorieux, et les souffrances même du pays relevant l'éclat du caractère national.

L'histoire de Liége, pendant le cours du quatorzième siècle, présente le tableau le plus complet et le plus frappant de ces mouvements populaires que devaient éprouver toutes nos grandes communes. La noblesse y était encore puissante; mais les classes inférieures avaient grandi. Les bords de la Meuse étaient déjà couverts de populations laborieuses, dont l'industrie et la prospérité commerciale s'accroissaient également. Partout on voyait doubler l'importance et la richesse des villes; les draperies étaient florissantes à Saint-Trond et à Huy, et les marchands de cette dernière commune étaient associés à la hanse flamande pour le commerce d'outre-mer. Vers l'an 1300, des drapiers gantois, se fixant à Verviers, y portèrent l'industrie qui fait encore l'opulence de cette ville. Dinant renfermait d'innombrables ouvriers en fer et en cuivre, et les produits de ces ateliers circulaient dans l'Europe entière sous le nom de Dinanterie, que la quincaillerie a longtemps gardé. Les mines étaient exploitées par une race d'hommes hardie et robuste qui se groupait dans une foule de gros villages. La Meuse, couverte de bateaux et de trains flottants, apportait à Liége les débris des antiques forêts d'alentour et les produits de l'agriculture des vallées. Le commerce de cette capitale avait pris une importance qui faisait respecter les titres de bourgeois et de marchand, et les chroniques de l'époque nous montrent ces noms portés par des gentilshommes alliés aux plus grandes familles du pays.

Les discordes intestines dont Liége avait été le théâtre à l'époque précédente s'étaient terminées, comme on l'a vu, par un arrangement qui laissait aux échevins le pouvoir le plus étendu. L'évêque Jean de Flandre, qui avait été contraint à ce traité, n'y survécut pas longtemps. Quoique son caractère fût doux et modéré, il s'était attiré par un propos imprudent la haine de sa belle-mère, Isabelle de Luxembourg, seconde épouse de Gui de Dampierre. Elle le fit épier, sur-

prendre, et enfermer dans un des châteaux que possédaient ses frères. L'évêque y resta cinq mois, sans que l'on pût découvrir sa prison. Il n'en sortit qu'après avoir juré d'oublier cette offense, et mourut bientôt des suites de cette dure captivité (1292).

Ce fut sous Hugues de Châlons, qui lui succéda en 1296, que la puissance seigneuriale commença à déchoir. L'on peut regarder comme une des grandes causes de cet affaiblissement une guerre de famille que le hasard fit éclater alors, et dont voici quelle fut l'origine. Un gentilhomme de la puissante maison de Waroux avait épousé une jeune fille du village d'Awans, laquelle passait pour riche. Les meubles de la nouvelle épouse furent réclamés par le seigneur d'Awans, qui prétendait que comme fille d'un de ses serfs, elle ne pouvait emporter ses biens hors de sa seigneurie. Sur le refus des Waroux, il dévasta leurs terres; mais ses adversaires prirent aussi les armes (1297), et le sang ayant coulé, la querelle devint une lutte générale entre les diverses familles alliées aux combattants.

En effet, les mœurs de l'époque obligeaient encore tout noble à venger ceux de ses parents qui succombaient dans une attaque de cette nature. Ainsi la mort du seigneur d'Awans, qui fut tué l'année suivante, ne fit qu'augmenter les forces de son parti, en contraignant tous ceux de son lignage à marcher contre les Waroux. Mais à mesure que ceux-ci perdirent des leurs, ils furent également renforcés par les alliés des morts. Le nombre des champions devint bientôt si considérable, que chacun avait des proches dans la troupe ennemie. Alors on convint d'une trêve de quarante jours après chaque combat, pour que chacun pût reconnaître sous quelle bannière il devait se ranger : car le gentilhomme qui servait les Awans pour venger un parent éloigné, était tenu de passer aux Waroux s'il apprenait le meurtre de quelqu'un de ceux-ci qui lui tînt de plus près. Il y eut des chevaliers qui changèrent ainsi trois fois, ayant perdu tour à tour dans les rangs opposés divers membres de leur famille. Avec un dévouement aveugle à ce qu'ils croyaient une loi de l'honneur, tous marchaient où les appelait leur blason, héroïques défenseurs d'un droit barbare. On ne se bornait point aux

combats réguliers; les surprises, les pillages, tous les genres d'hostilités semblaient légitimes, excepté l'incendie; les évêques s'étant quelquefois déclarés pour les Waroux, les Awans s'appuyèrent sur le peuple, et cette lutte intestine finit par embraser toute la province.

Hugues de Châlons, qui n'avait pas pu étouffer ces désordres, n'en vit point le terme. Dépourvu de fermeté pour maintenir ses droits, il avait cherché un appui dans le peuple contre l'échevinat et le chapitre, en favorisant les métiers et les gens du commun. Ceux-ci étaient déjà si audacieux qu'à Huy les tisserands livrèrent bataille aux échevins et les chassèrent de la ville (1299). L'évêque fut cité devant le pape, qui le transféra à l'évêché de Besançon (1301). Un jeune prince plein d'énergie et de fermeté prit sa place; ce fut Adolphe de Waldeck, qui sut imposer du respect et de l'obéissance au peuple, mais qu'une mort prématurée enleva au bout de dix-huit mois. Cette mort fut d'autant plus fatale que le mambour élu pour gouverner la province pendant l'interrègne (c'était le comte de Loos), soutint avec chaleur les prétentions des échevins contre le chapitre et la bourgeoisie. C'était l'ancienne querelle qui se ranimait à l'occasion d'un nouvel impôt. Les échevins, soutenus par la noblesse dont ils faisaient partie, bravèrent l'excommunication lancée contre eux; mais les métiers, plus puissants alors qu'à l'époque précédente, appuyèrent le chapitre. Ils avaient été régulièrement organisés en douze corps vers 1297, et les chanoines leur permirent peu après d'armorier leurs bannières des armes de la ville. Une armée plébéienne se trouvait donc à coté de cette fière noblesse liégeoise déjà si divisée. Les bouchers refusèrent de payer la taxe, et après une rixe sanglante, les patriciens se virent contraints de céder. L'on en vint à un arrangement qui dépouillait l'échevinat du droit d'établir des impôts, de lever la milice et d'accorder des subsides au prince (1303). Il ne conserva depuis lors que l'autorité judiciaire, et le pouvoir du peuple, qui ne cessa plus de s'accroître, devint bientôt irrésistible.

Thibaut de Bar, qui fut investi de l'évêché sur ces entrefaites, eut peu d'action sur les partis qui divisaient l'état. Un moment il s'était montré disposé à rétablir les échevins dans leurs priviléges; mais sa résolution faiblit à l'aspect de

la bourgeoisie armée qui s'avançait contre ses soldats pour leur livrer bataille. Il finit même par favoriser les métiers, dont il porta le nombre à trente-deux. Les inclinations de ce prince étaient celles d'un chevalier plutôt que d'un souverain, et elles lui coûtèrent la vie après quelques années de règne. Il fut tué à Rome même, en combattant parmi les troupes de l'empereur Henri VII, contre les Italiens armés pour la cause du Saint-Siége (1312).

Les troubles recommencèrent à sa mort, et prirent un caractère plus sinistre. La noblesse et les échevins voulaient disputer au chapitre le droit de nommer le mambour auquel devait appartenir la régence. Ils résolurent d'employer la force, et cinq cents gentilshommes (la plupart du parti de Waroux) entrèrent de nuit dans la ville, croyant dicter la loi aux chanoines : mais les métiers s'assemblent en nombre supérieur, les attaquent, les dispersent et en massacrent plusieurs. Deux cents nobles s'étaient retranchés dans l'église de Saint-Martin : le peuple, féroce dans sa colère, mit le feu au temple et les fit périr dans les flammes. Après cette sanglante catastrophe, la noblesse fut réduite à traiter avec le parti victorieux; et la paix d'Angleur (1313) stipula que le conseil de la commune ne serait plus composé que de membres des métiers. Ce conseil, vieille institution municipale longtemps obscure, avait grandi peu à peu dans le cours du siècle précédent : il était dès lors indépendant de l'autorité échevinale, et jugeait en dernier ressort dans les affaires publiques. C'était donc aux plébéiens qu'allait passer la prépondérance. Aussi voyons-nous quelquefois, à partir de ce temps, de simples bourgeois nommés échevins, ce qui était jusqu'alors sans exemple.

Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit le règne d'Adolphe de la Marck (1313). Ce prince, jeune et intrépide, n'avait confirmé qu'en hésitant les conquêtes des métiers. Il voulut ensuite imposer un terme aux violences et aux brigandages qui s'étaient multipliés dans le pays à la suite des troubles et des guerres privées. Mettant en usage un ancien droit établi dans presque toutes nos provinces, il fit démolir et brûler sous ses yeux, par ses gens de justice, les maisons des homicides et des pillards. Malheureusement, l'animosité des partis ne lui permit pas de réussir, et la plupart des villes s'étant liguées avec les Awans,

la guerre civile éclata de nouveau. Mais cette fois elle fut courte : toutes les classes éprouvaient le besoin d'un ordre régulier, aucune ne repoussait l'idée d'une transaction. On s'accorda donc à peu près à consacrer les vieilles lois du pays, sans leur donner une interprétation très-précise. Tel paraît le sens et le but de la paix de Fexhe (1316), qui a été quelquefois regardée comme la base générale de la constitution de l'état. Elle confirmait les usages et les franchises « des bonnes villes et du commun pays; » elle reconnaissait à tous les habitants le droit de n'être jugés que suivant loi et par jugement, et elle ne permettait à l'évêque de modifier la loi que du consentement des trois ordres, ou, comme on le disait alors, en consultant le sens du pays.

Ce traité fameux posait donc les principes du droit public; mais on ne voit pas qu'il fît rien de plus, et dans l'état des esprits, le peuple ne devait pas longtemps se contenter de la simple reconnaissance de ses priviléges, sans aucune garantie de leur observation. Aussi les Liégeois demandèrent-ils en 1324 que des arbitres fussent nommés pour contrôler les actes des officiers du souverain, et pour juger des plaintes qui s'élèveraient contre eux. C'était au fond une garantie du même genre que celles qu'offre aux peuples modernes le pouvoir constitutionnel de leurs représentants. Mais l'évêque s'en offensa et se retira dans la ville de Huy, qui seule ne voulut pas s'unir avec les autres pour lui arracher cette concession (1325). Il aurait eu peine à soutenir la lutte contre une ligue si formidable, si les gentilshommes du parti d'Awans ne s'étaient alors réconciliés avec lui. Un combat général avait eu lieu cette année même (25 août) entre six cents chevaliers des deux races, et dans cette lutte sanglante, où l'on avait vu figurer les chefs des maisons rivales, et jusqu'à de vieux gentilshommes aveugles ou mutilés, tout le désavantage avait été pour les Waroux, qui avaient perdu soixante-cinq de leurs champions. Les vainqueurs ayant ensuite fait la paix avec le prince, celui-ci vint plus facilement à bout de tenir tête au parti populaire, qui fut battu dans quelques rencontres. Toutefois les communes étaient loin de vouloir se soumettre. Elles repoussèrent toutes les conditions qu'offrait le prélat, et ce ne fut que sur les instances réitérées du pape Jean XXII, que les deux partis nommèrent enfin des arbitres pour concourir à une paix générale. Un traité fut

conclu, qui instituait dans la ville un tribunal suprême de vingt-quatre personnes, nommées par l'évêque, et choisies pour moitié parmi les grands, et pour moitié parmi les petits (1328).

Cette transaction, appelée depuis la paix de Wihogne, ne contenta pas encore le peuple, animé par Pierre Andricas, auteur de la révolution précédente. Mais ce chef de la commune ayant formé le projet odieux de massacrer les nobles, l'évêque réunit une nombreuse armée, tant de ses vassaux que des seigneurs voisins, et un *plaid* ou jugement public fut tenu à Vottem, où d'une commune voix Andricas et trente-huit autres furent bannis. A la suite de cet arrêt, auquel la ville ne fit point de résistance, fut décrétée la paix de Vottem, qui stipula que la moitié du conseil de la cité serait prise parmi les nobles; mais qu'aucune taxe ne pourrait être établie sans le consentement de toutes les communautés (tous les corps des citoyens). Elle régla aussi les droits et l'organisation des métiers, et livra au jugement suprême des échevins tous ceux qui se rendraient coupables de sédition *en fait ou en paroles.*

Après avoir ainsi réprimé les troubles qui agitaient la cité, Adolphe de la Marck termina enfin la fameuse querelle des Awans et des Waroux, qui durait depuis trente-huit ans. D'accord avec le chapitre et avec les bonnes villes, il déclara que ceux qui tremperaient dans ces guerres privées, seraient punis comme assassins. Ainsi fut proscrit cet usage barbare, et les deux partis, forcés à se soumettre, nommèrent chacun douze gentilshommes qui furent chargés de conclure un accord définitif (1335). Cet acte, appelé la paix des douze, reconnut l'abolition du droit de vengeance privée, et soumit les querelles des nobles au jugement des lois.

Cette suite d'heureux succès semblait assurer à l'évêque un règne glorieux. Mais il n'avait pas compris ce qu'il y avait de légitime dans les garanties réclamées par le peuple, et il devait expier la faute de les avoir méconnues. Une nouvelle lutte, d'abord sans importance, vint l'entraîner dans les plus grands revers. Il avait fait condamner à une grosse amende, en 1342, les habitants de Huy, qui depuis trente ans n'avaient payé leurs redevances qu'en monnaie d'une valeur trop faible. Cette ville, qui lui avait été dévouée jusqu'alors, s'irrita d'un traitement si sévère, et les bourgeois dans leur indignation

eurent recours à Jean III, duc de Brabant, auquel ils offrirent de se soumettre. Adolphe de la Marck fut justement alarmé; d'une part, le prince brabançon semblait disposé à la guerre, et de l'autre les Liégeois refusaient de prendre les armes pour lui, à moins qu'il ne leur donnât satisfaction sur leurs vieux griefs. En vain fit-il de larges concessions aux métiers par la Lettre de Saint-Jacques (1343) : la ville réclama l'institution d'un tribunal qui pût prononcer sur les actes même du souverain. Dans cette extrémité, il consentit à prendre pour arbitres de tous ses différends, soit avec le duc, soit avec la bourgeoisie, les princes et les seigneurs alliés qui étaient accourus à Liége, et parmi lesquels figuraient les comtes de Hainaut, de Luxembourg et de Gueldre. Mais leur sentence ne lui fut favorable qu'à moitié : car, s'ils rendirent Huy à l'évêque, ils prononcèrent contre lui en faveur des communes. On statua qu'une assemblée de vingt-deux membres déciderait en dernier ressort de tout ce qui concernerait les intérêts de l'église et du pays. De ces vingt-deux membres, quatre seulement devaient être choisis par le clergé, autant par la noblesse; quatre appartiendraient à la ville de Liége, deux à Huy, deux à Dinant, deux à Tongres, deux à Saint-Trond, un à Fosses, et un à Bouillon (1343). C'était instituer une sorte de représentation nationale, et y donner aux communes une extrême prépondérance. Les réclamations tardives du prélat contre cette décision, à laquelle il s'était d'abord soumis, furent impuissantes; et il mourut peu après (1344), laissant les XXII en possession d'une autorité presque souveraine.

Toutefois cette nouvelle magistrature, à peine établie, faillit être détruite sous le règne d'Englebert de la Marck, neveu d'Adolphe et son successeur. En effet, les communes étaient à peine sorties victorieuses de leur lutte avec le prince, qu'elles en engagèrent une autre avec la noblesse. Les habitants de Huy accusaient d'oppression le bailli du Condroz et les échevins de Liége, et aussitôt les villes de l'évêché formèrent une ligue pour soutenir les mécontents. Le prince, de son côté, fit réunir à Vottem les échevins de tout le pays, qui approuvèrent ceux de Liége. On en vint aux armes, et des ravages furent commis par les métiers dans les campagnes. L'évêque avait rassemblé

des troupes nombreuses. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, son fils Charles, roi des Romains, les comtes de Juliers, de la Marck, de Gueldre, de Namur, de Loos et de Salm, lui avaient amené leur brillante chevalerie, à laquelle s'était jointe presque toute celle de l'évêché. Mais les milices bourgeoises, conduites par deux chevaliers de la maison de Waroux (Baré et Raes), et par Jean Waldoreau, marchèrent hardiment à sa rencontre. Le combat eut lieu près de Vottem (19 juillet 1346), et là comme à Steppes, les métiers, serrés en gros bataillons hérissés de piques, soutinrent sans plier le choc de la cavalerie. Après une lutte opiniâtre, la défaite des troupes d'Englebert fut complète. Mais il eut sa revanche l'année suivante, grâce à l'appui des ducs de Brabant et de Gueldre, dont il avait obtenu l'intervention. Une formidable armée, composée surtout de noblesse brabançonne, rencontra les Liégeois dans la plaine de Waleffe, où ils s'étaient avancés sans précaution, et les ayant surpris dans leur camp, elle parvint à les envelopper. Attaquée de divers côtés à la fois, l'infanterie des villes fut rompue et mise en déroute (21 juillet 1347). Mais l'évêque, effrayé lui-même des succès de ceux qu'il avait appelés à son secours, se hâta de se réconcilier avec les vaincus. La paix fut conclue à Waroux : sans rien changer aux libertés du peuple, elle assurait à Englebert une somme de 140,000 écus d'or, et forçait les Liégeois à fournir un corps de six cents hommes au duc de Brabant, toutes les fois qu'il ferait la guerre.

Ce traité rendit quelque repos au pays, et le prélat se fit aimer de ses sujets en soutenant avec vigueur les droits de son église sur le comté de Loos, dont il prit possession. Nommé ensuite à l'archevêché de Cologne (1363), il eut pour successeur Jean d'Arckel, ancien évêque d'Utrecht, sous lequel les troubles recommencèrent. Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, vint s'interposer entre les villes et le prince déjà exilé de sa capitale. On rétablit alors le tribunal des XXII, qui était tombé dans l'oubli; mais au lieu d'être nommés à vie, ses membres ne furent élus que pour un an, ce qui acheva de donner à cette institution un caractère démocratique (1372). Aussi le premier essai que ces nouveaux magistrats firent de leur pouvoir, eut-il pour objet de soumettre l'évêque lui-même à leur juridiction. Les hostilités recommencèrent aussitôt; mais quoique

vaincu d'abord, le peuple finit par obtenir quelques années après (on ne sait pas la date précise) une dernière *paix*, qui soumettait à l'autorité des XXII le clergé et le chapitre, à l'exception seulement du prélat.

Après cette concession, il ne restait plus d'autre obstacle à la souveraineté de la classe populaire que le droit laissé à la noblesse d'élire un des maîtres et la moitié des conseillers. Cette dernière barrière fut renversée sous le règne d'Arnould de Horn, qui avait succédé à Jean d'Arckel. La noblesse affaiblie consentit à sacrifier toutes ses prérogatives, et un arrangement, conclu en 1384, donna à la bourgeoisie et aux artisans le droit de nommer désormais les deux maîtres et tout le conseil. Deux ans plus tard, l'échevinat reçut un dernier coup qui lui enleva jusqu'à l'indépendance. Cette magistrature, devenue purement judiciaire, était du moins souveraine dans ses arrêts. Mais en 1386, elle fut accusée de vénalité par un patricien mécontent, et une commission se forma pour la juger. L'évêque et la commune nommèrent chacun quatre juges : chaque métier et chaque ville de l'évêché en ajouta un. L'arrêt cassa et bannit treize des magistrats accusés ; le quatorzième seul avait été reconnu innocent.

Ce jugement, jusque-là sans exemple, fut approuvé après examen par les commissaires de l'empereur, dont les condamnés avaient invoqué l'intervention. On doit donc croire qu'il était juste. Cependant la suprématie dont le peuple s'était ainsi emparée laissait toute autorité affaiblie, et préparait les bouleversements qui, à l'époque suivante, devaient entraîner la ville dans un abîme de malheurs.

CHAPITRE II.

Lutte des Flamands contre Philippe le Bel.

Aux luttes intérieures dont Liége nous a offert le spectacle, pendant le cours du quatorzième siècle, se joignirent en Flandre les dangers et la gloire d'une guerre étrangère où toutes les forces de la monarchie française ne purent écraser un peuple armé pour son indépendance.

Les souverains de cette belle province avaient perdu leur puissance à Bouvines. Depuis ce jour fatal, la France, qui les tenait enchaînés, faisait peser sur eux les conditions humiliantes du traité de Melun, et les réduisait à un vasselage obscur. On avait vu le comte Gui de Dampierre plier, comme nous l'avons dit, devant les échevins de Gand, soutenus par Philippe le Bel. Le seul moyen qui lui restât de ressaisir la souveraineté était d'engager une nouvelle lutte contre les Français, et deux fois la Flandre tout entière voulut l'y entraîner (1280 et 1285) : car la noblesse et les villes se montraient également indignées de l'asservissement du pays. Mais le comte, déjà avancé en âge, manqua d'énergie et de résolution. Des circonstances personnelles lui dictaient pour ainsi dire une politique timide et pacifique. Il s'était marié deux fois, et chacune de ses épouses lui avait donné huit enfants, de sorte que ses domaines et ses revenus suffisaient à peine aux besoins d'une maison princière aussi considérable. La splendeur habituelle de la cour de Flandre et ses goûts somptueux augmentaient la difficulté de sa position. Pauvre au milieu des richesses, il ne laissait échapper aucune occasion de rançonner ses communes tout en protégeant leurs intérêts commerciaux ; et quoiqu'il déployât de l'habileté et des intentions généreuses dans ses efforts pour garantir le bien-être du pays, on lui savait

peu de gré même de ses sacrifices, tant ses exactions lui avaient fait perdre l'estime et le respect du peuple.

Toutefois le commencement de son règne parut assez heureux : il brava impunément les empereurs d'Allemagne, en refusant de leur faire hommage pour la Flandre impériale, et il réussit à établir d'une manière brillante une partie de ses enfants (le duc de Brabant et les comtes de Hollande et de Juliers étaient ses gendres, et un de ses fils occupait l'évêché de Liége). Mais, fidèle à la haine qui régnait entre sa maison et celle d'Avesnes, il irrita mortellement le comte de Hainaut, son neveu, en soutenant contre lui la commune de Valenciennes qui s'était révoltée (1292). Bientôt après il offensa l'orgueilleux Philippe le Bel, ou plutôt il donna un prétexte à ses projets de spoliation, en fiançant sa fille Philippine avec le fils d'Edouard Ier, roi d'Angleterre (1294). Cependant le monarque français ne témoigna d'abord aucun ressentiment. Il feignit au contraire de se réjouir de la haute fortune destinée à la jeune princesse dont il était le parrain, et il exprima le désir de l'en féliciter lui-même. Sur son invitation, le comte se rendit avec sa fille au château de Corbeil, où se trouvait la cour de France. Mais à peine arrivé là, il fut arrêté avec tous ceux qui l'accompagnaient et conduit à la tour du Louvre, où le roi le retint dans une dure captivité, l'accusant d'alliance avec ses ennemis et voulant le faire juger par sa cour des pairs. Le Flamand, quelque sujet qu'il eût de se plaindre, ne récusa point ce tribunal (1295), et en effet, les pairs le reconnurent innocent. Mais en le relâchant, le roi ne voulut point lui rendre sa fille : elle fut retenue comme ôtage, et succomba quelques années après, minée par la douleur.

Gui de Dampierre sut d'abord cacher son ressentiment. Mais lorsqu'on le vit faire des préparatifs de guerre, sous prétexte de défendre ceux de Valenciennes, qui avaient fini par se donner à lui, un ordre royal interdit aux communes de Flandre de suivre sa bannière (1296). En revanche, le comte assembla tous ses alliés à Grammont (25 décembre), et là se trouvèrent le roi Édouard d'Angleterre, l'empereur Adolphe de Nassau, l'archiduc Albert d'Autriche, le duc Jean II de Brabant, les comtes de Hollande, de Juliers et de Bar, qui tous s'engagèrent à marcher contre la France. Gui fit alors déclarer à

Philippe le Bel qu'il ne le reconnaissait plus pour son souverain, et le monarque de son côté prononça la confiscation de la Flandre (janvier 1297).

L'événement répondit mal aux promesses qu'avait reçues le comte. Dès le printemps, il se vit menacé par une armée française, et il ne reçut d'autre secours qu'un petit nombre de cavaliers allemands. Les Flamands eux-mêmes se montraient mal disposés; la conduite antérieure du prince l'avait rendu impopulaire, et les villes regrettaient d'être forcées à prendre les armes pour sa querelle. Lui, déjà septuagénaire, ne pouvait plus conduire ses troupes au combat; il les confia à son fils aîné, Robert de Béthune, lui recommandant d'arrêter l'ennemi sans livrer de bataille.

Le roi était entré en Flandre à la tête de dix mille cavaliers et d'une nombreuse infanterie. Il alla former le siége de Lille, et le comte de Hainaut vint l'y rejoindre avec ses troupes et ses machines de guerre. Robert se jeta dans la place et la défendit longtemps; mais après avoir résisté plus de deux mois, le manque de vivres le réduisit à se retirer avec la garnison. Dans l'intervalle, les Français avaient remporté plusieurs autres avantages, grâce surtout à la défection de quelques gentilshommes qui embrassèrent ouvertement « le parti des Lys » (on nommait ainsi ceux qui désiraient la domination du roi). La trahison du bailli de Furnes, qui passa à l'ennemi au moment du combat, fit perdre aux Flamands la bataille de Bulscamp, et Furnes, qu'ils avaient voulu couvrir, fut incendiée. D'un autre côté, le monarque anglais était arrivé en Flandre avec son armée; mais elle était si peu nombreuse que ce prince n'osant rester à Bruges, où le peuple était porté pour la France, se hâta de mener ses troupes à Gand, où il se crut plus en sûreté. Bientôt les Brugeois appelèrent Philippe dans leur ville; et peu après, les deux rois conclurent un armistice, remettant au pape Boniface VIII la décision de leurs différends (octobre 1297). Les troupes anglaises restaient à Gand; mais quelques soldats ayant voulu livrer la ville au pillage, les bourgeois attaquèrent l'armée, qui obtint à peine, après deux jours de combat, la permission de se retirer. Le roi la reconduisit en Angleterre.

Le pape rendit sa sentence l'année suivante, et condamna

le prince français à relâcher la fille de Gui de Dampierre, et à restituer les villes de Flandre qu'il occupait. Mais déjà Philippe s'était secrètement assuré la neutralité de l'empereur et même l'alliance d'Édouard, qui abandonnait le prince flamand : il ne tint plus compte de la décision du pontife, et annonça qu'à l'expiration de la trêve, qui devait durer jusqu'au commencement de l'an 1300, il achèverait la conquête du pays.

En effet, cette époque arrivée, ses troupes rentrèrent en campagne, conduites par son frère, le comte Charles de Valois. Elles ne firent d'abord que peu de progrès; mais tel était l'épuisement des ressources de Gui, délaissé de ses sujets et de ses alliés, qu'il consentit enfin à se mettre à la merci du roi, avec ses fils aînés, Robert et Guillaume, et cinquante de ses principaux barons. Arrivé à Paris, il fut emprisonné avec tous les siens par ordre de l'inflexible monarque, et Charles de Valois, qui lui avait garanti sa liberté, ne put détourner son frère de violer la parole donnée en son nom.

La Flandre était confisquée. Philippe la fit gouverner par ses officiers et vint visiter sa conquête (mai 1301), accompagné de son épouse Jeanne de Navarre, qui parut blessée de voir tant de richesses chez un peuple de marchands. « Je me croyais seule reine ici, dit-elle à Bruges; mais j'en aperçois mille autres autour de moi! » Partout les partisans de la France accueillirent le souverain avec de grandes démonstrations de joie; mais déjà le peuple commençait à sentir qu'il n'avait plus de patrie, et à craindre qu'on ne le traitât « comme dans les provinces françaises dont les habitants étaient serfs. » Ces pensées amères donnaient aux petites gens un profond regret d'avoir favorisé la domination royale : ils voyaient les grands bourgeois conserver ou reprendre partout une autorité qui leur paraissait tyrannique. Bientôt l'attitude des métiers, et surtout des tisserands et des foulons des grandes villes, devint menaçante. Tous les esprits fermentaient : la réaction s'était opérée, elle éclata au premier signal.

Un mois après le départ du roi, le peuple de Bruges commençant à s'agiter, Jacques de Châtillon, gouverneur de Flandre, se présenta devant cette ville avec cinq cents lances. La petite bourgeoisie lui ferma les portes, attaqua la noblesse soupçonnée d'intelligence avec lui, et en massacra une partie. Ce-

pendant, effrayés de leur propre audace, les mécontents se retirèrent vers la Zélande, et la foule se soumit. Mais Châtillon ayant voulu bâtir une citadelle pour contenir la ville où il était rentré avec des forces considérables, les exilés, d'accord avec les gens de métier, y pénétrèrent dans la nuit du 25 mai 1302, et attaquèrent les Français, qui périrent presque tous. Aussitôt la plus grande partie de la Flandre releva le vieil étendard du Lion. Lille et Gand, avec quelques châteaux forts, restèrent seuls au pouvoir des étrangers.

Les chefs ne manquèrent pas au peuple. Pierre de Koninck et Jean Breydel, doyens des tisserands et des bouchers, avaient dirigé la révolte des Brugeois. Guillaume de Juliers, petit-fils du comte de Flandre, accourut avec des cavaliers allemands. Jean de Dampierre, qui régnait à Namur (c'était le fils aîné de Gui et d'Isabelle de Luxembourg, et son père lui avait cédé le marquisat en 1297), vint peu après se joindre aux Flamands, et leur amena quelques troupes. Son frère, Gui de Namur, l'avait déjà précédé. L'armée qu'ils réunirent comptait de vingt à trente mille hommes [1], tant des villes que de la campagne, presque tous exercés au maniement des armes; mais ce n'était guère que de l'infanterie, la plupart des nobles restant fidèles au parti des Lys.

Robert d'Artois, beau-frère du roi de France, marchait contre eux avec des forces en apparence bien supérieures. Il avait presque autant de fantassins, et sa cavalerie, composée de l'élite de la noblesse française, ne comptait guère moins de dix mille combattants. Arrivé à Lille, il fut encore rejoint par des chevaliers brabançons et hennuyers, les uns conduits par Godefroid de Brabant, oncle de leur duc, les autres par Jean sans Merci, comte de Hainaut. Il se dirigea ensuite sur Courtrai, brûlant et ravageant tout sur sa route.

Ce fut le 11 juillet 1302 que les armées se trouvèrent en présence. Les Flamands attendaient l'ennemi rangés dans la plaine de Groeninghe, à l'est de Courtrai. Ils se déployaient sur une étendue d'à peu près mille mètres, entre la ville et

[1] Les nouveaux détails donnés ici sur l'armée et la bataille de Courtrai, sont le résumé d'un long travail que je compte publier à part. Je crois pouvoir en garantir l'exactitude.

un ruisseau qui a perdu aujourd'hui son ancienne profondeur. Autour d'eux s'étendaient des prairies marécageuses, en arrière coulait la Lys, qui ne permettait pas de reculer; mais ils étaient décidés à vaincre ou à mourir. L'arrivée de quelques milices de Namur et d'une troupe de Gantois, commandés par Simon Borluut, avait redoublé la confiance des soldats. Au moment de combattre, ils s'agenouillèrent et un prêtre les bénit. Prenant dans leurs mains un peu de cette terre qu'ils foulaient et pour laquelle ils allaient combattre, ils la portèrent religieusement à leurs lèvres, s'associant par la pensée à la communion que recevaient leurs chefs. Ils se relevèrent ensuite pleins de courage. Les arbalétriers se trouvaient en avant, du côté par où devait déboucher l'ennemi pour traverser la prairie. La ligne des piquiers était formée à trois ou quatre cents pas en arrière, à peu près sur l'emplacement de la route actuelle et à l'abri d'un petit fossé. Derrière les piques et les *goedendags,* brillaient les sabres et les haches. En réserve, se tenaient quelques nobles hommes avec leurs soldats, troupe d'élite qui devait se porter où le péril serait le plus grand. Les princes du sang de Flandre et les chevaliers se tenaient à pied comme les gens des communes.

L'action s'engagea par les arbalétriers. Ceux de Flandre étaient célèbres par leur adresse; mais ils éprouvèrent un moment de crainte en voyant approcher neuf batailles de cavalerie française, « dont toutes les bannières flottaient et dont toutes les trompettes sonnaient. » Heureusement le défilé de cette cavalerie pour entrer dans la plaine fut très-lent; car elle ne pouvait passer que sur un seul pont. Les arbalétriers italiens à la solde du roi la précédaient au nombre de dix mille, et engagèrent le combat, pendant que les principaux escadrons étaient encore de l'autre côté du ruisseau. Ils eurent l'avantage sur les gens de trait flamands, qui se réfugièrent derrière leur grosse infanterie. Les cavaliers crurent que ce mouvement de retraite allait devenir général, et craignant de perdre la gloire du combat, ils se précipitèrent en avant au risque de passer sur le corps de leurs propres fantassins. Les batailles qui s'élançaient ainsi arrivèrent en désordre sur la ligne flamande, et eurent encore à franchir le fossé derrière lequel se tenaient les piquiers. Ceux-ci les attendaient de pied

ferme, et les coups terribles des *goedendags* renversèrent une partie de cette vaillante noblesse. Cependant telle fut la vigueur du choc que les milices de quelques villages, placées au centre, voulurent fuir et ne furent ramenées à leur poste que par la bourgeoisie d'Ypres, qui s'était chargée de défendre Courtrai, et qui tourna ses piques contre les fuyards.

Mais la réserve flamande accourut, et chargeant la pique à la main le petit nombre de chevaliers français qui avaient pénétré au milieu des bataillons, elle les contraignit à reculer. Dans cette retraite, ils ne purent repasser le ruisseau qu'ils avaient franchi dans leur premier élan. La plupart des coursiers s'abattirent, et toute cette brillante chevalerie, pressée par une infanterie intrépide, fut détruite en un moment. Ses principaux chefs, Godefroid, le connétable, les comtes d'Eu et de Tancarville, tombèrent l'un après l'autre, sans qu'il fût possible à leurs compagnons de les secourir.

Robert d'Artois, témoin de leur défaite, s'élança lui-même sur les Flamands, avec plusieurs milliers de chevaux. Mais arrêtés par les obstacles que lui offrait un terrain marécageux, son attaque ne fut pas assez vive pour enfoncer les rangs serrés des Brugeois, qui lui opposaient partout le triple rang de leurs piques. Robert parvint cependant jusqu'à celui qui portait l'étendard de Flandre, saisit la bannière et la déchira; mais il fut renversé à l'instant même et massacré, avec Jean sans Merci, Jacques de Châtillon, et près de cinquante autres seigneurs. Ses cavaliers en fuyant donnèrent dans un marais appelé depuis la Prairie-Sanglante. Presque tous y périrent. Enivré de carnage, le peuple ne faisait plus quartier.

La dernière ligne de l'armée royale n'avait pas encore combattu. Quelques-uns des chevaliers dont elle se composait ne voulurent pas survivre à cette défaite, et se jetèrent désespérés sur les vainqueurs; mais le plus grand nombre ne songea qu'à fuir. Un vieux poëte français, qui paraît avoir été témoin oculaire, dit avec naïveté qu'il restait encore des comtes « de diverses nations, qui retournèrent les talons, » et il ajoute sans balancer : « ils firent sens, non pas folie. » L'impression de terreur était si grande qu'après la bataille, les garnisons françaises des places voisines ne demandèrent plus qu'à capituler. La fleur de la noblesse française avait péri. On trouva sur le champ de

bataille les éperons d'or de sept cents chevaliers; nos historiens portent le nombre des morts à vingt mille.

Gand, Lille et Douai retournèrent alors au parti du comte. Philippe le Bel, qui avait rassemblé à la hâte une deuxième armée, n'osa dépasser la frontière. Après quelques petits combats, une trêve fut conclue au printemps de l'année suivante, et renouvelée ensuite. Le roi permit même au vieux Gui de Dampierre de sortir de la forteresse où il était retenu pour venir négocier la paix; mais le vieillard, après avoir passé quelques mois auprès de ses fils, retourna dans sa prison plutôt que de trahir les intérêts de la Flandre. C'était par les armes que la question devait être vidée.

Jamais les Flamands n'avaient pris une attitude plus ferme, et jamais leurs espérances n'avaient été mieux fondées. Malheureusement la vieille haine des Dampierre contre les d'Avesnes n'était pas encore assoupie, et devait causer de nouveaux désastres. Depuis la bataille de Courtrai, le comte de Hainaut s'était tenu sur la défensive, sans chercher à venger la mort de son fils. Mais dès le premier armistice avec la France, il avait vu les princes de Flandre marcher sur Lessines et lui enlever cette ville, que sa position rendait importante (avril 1303). En même temps, une autre partie de ses états avait été menacée. Les comtés de Hollande et de Zélande lui étaient échus par droit de succession depuis l'an 1299 (on a vu que sa mère était sœur de Guillaume de Hollande). Mais son autorité paraissait encore mal affermie dans ces provinces. Jean et Gui de Namur passèrent en Zélande, réunirent les mécontents et assiégèrent Zirickzée. Ainsi, tandis que la guerre grondait encore sur toute la frontière du midi, ils semblaient la provoquer dans le nord.

Le succès parut d'abord justifier cette audace : Guillaume d'Avesnes, fils de Jean II et son héritier présomptif, s'était uni à l'évêque d'Utrecht [1], pour chasser les Flamands de la Zélande. Il fut complétement battu dans l'île de Schouwen (mars 1304), et l'évêque resta prisonnier. Les vainqueurs se jetèrent alors sur la Hollande, et envahirent successivement

[1] C'était Gui de Hainaut, frère de Jean II.

Delft, Leyde et Utrecht, tandis que le duc de Brabant, avec lequel ils avaient conclu un traité, menaçait Dordrecht et les bords de la Meuse. Mais une réaction semblable à celle qui avait chassé les Français de la Flandre, s'opéra bientôt dans ces provinces. Les populations conquises se levèrent : les Brabançons et les Flamands, qui étaient inférieurs en nombre, furent contraints à se retirer aussi vite qu'ils s'étaient avancés; et dès le mois de juillet, le fruit de leurs succès et le prix de leur sang était perdu.

Une flotte française, renforcée par les galères qu'avait amenées de Gênes le célèbre amiral Grimaldi, vint alors se joindre aux vaisseaux de Hollande pour attaquer les Flamands par mer, tandis que Philippe le Bel entrait dans le Hainaut avec toutes ses forces pour pénétrer de là dans la Flandre. Ainsi les négociations du monarque n'avaient été qu'un moyen de gagner du temps et d'épier l'occasion. Mais l'énergie du peuple ne fut pas au-dessous du danger, et les revers même ne firent que l'accroître. Sur mer, Gui de Namur essuya une défaite sanglante, vis-à-vis de Zirickzée (10 août 1304). Son escadre fut détruite, lui-même fait prisonnier, et les côtes restèrent sans défense. Huit jours après, l'armée de terre offrit bataille aux Français à Mons-en-Puelle (entre Douai et Orchies). Elle était commandée par Philippe de Thiette, autre fils de Gui de Dampierre.[1] Les cavaliers ennemis, sans engager le combat, cherchèrent à fatiguer les Flamands par des escarmouches, et réussirent à enlever les chariots qui portaient les vivres et les bagages. Cet accident força les communes à quitter le champ de bataille vers le soir, et la plupart se dirigèrent vers Lille. Au contraire, les Brugeois et ceux qui marchaient sous leur bannière, conduits par Philippe de Thiette et par Guillaume de Juliers, se portèrent sur le camp des Français, y pénétrèrent, s'emparèrent de la tente du roi et faillirent le prendre lui-même. Mais après avoir soutenu là un combat meurtrier, ils se virent près d'être enveloppés et firent leur

[1] Il était comte de Téano (nos auteurs écrivent Thiette), dans le royaume de Naples, où il avait accompagné Charles d'Anjou, avec son frère Robert de Béthune. Il revint en Flandre pour aider ses frères (en 1303), et reçut le commandement comme l'aîné de ceux qui étaient libres.

retraite en bon ordre. Guillaume de Juliers avait péri dans cette dernière attaque; mais, quoique les Flamands y eussent été repoussés, ils conservaient l'honneur des armes.

Après la bataille de Mons-en-Puelle, l'armée des communes se sépara; le roi au contraire augmenta ses forces, et assiégea Lille avec l'appareil le plus menaçant. Déjà les bourgeois avaient promis de se rendre, s'ils n'étaient pas secourus avant le premier octobre. Mais deux jours avant le terme fixé, les Flamands réunis de nouveau arrivèrent devant la place, et Jean de Namur, qui les conduisait, envoya défier le roi. Cette fois tout le peuple avait pris les armes. Les ateliers étaient fermés, les villes désertes, et les milices avaient juré de vaincre ou d'obtenir une paix honorable.

Philippe le Bel avait couvert son camp d'un large fossé; dès la première nuit, les travailleurs de Jean de Namur en comblèrent une partie. Le dessein des Dampierre et de tous leurs soldats était d'attaquer la nuit suivante. Le roi alla reconnaître leurs avant-postes. Il fut frappé du nombre des tentes. « On dirait, s'écria-t-il, qu'il pleut des Flamands! » et il chargea le duc de Brabant et le comte de Savoie de traiter en son nom avec les chefs.

Les Flamands demandèrent et obtinrent le maintien de tous leurs anciens priviléges, l'autorisation de fortifier leurs villes, la mise en liberté de tous leurs captifs, ainsi que la restitution des parties de la Flandre encore occupées par les Français : ils consentirent à subir une amende qui ne pourrait dépasser 800,000 livres (la valeur de l'argent était extrêmement diminuée depuis que Philippe lui-même avait altéré le titre des monnaies), et à laisser entre les mains du roi, jusqu'au payement de cette somme, les villes de Lille et de Douai (1er octobre 1304).

Ainsi parut enfin terminée cette guerre fatale. Mais les négociations se prolongèrent encore quelques mois, et avant que l'on fut complétement d'accord, Gui de Dampierre mourut prisonnier au château de Compiègne, le 7 mars 1305.

CHAPITRE III.

Règnes de Robert de Béthune et de Louis de Crécy (1305 à 1345).

Robert de Béthune, fils aîné de Gui de Dampierre, était encore prisonnier en France, à la mort de son père (il s'était livré au roi en même temps que lui). Philippe le Bel ne le relâcha qu'après lui avoir fait signer de nouvelles conditions, beaucoup plus dures que celles qui avaient été stipulées devant Lille (traité d'Athies). Ces exigences si outrées n'eurent d'autre résultat que de ranimer l'indignation de la Flandre. Le peuple furieux se refusait aux concessions offertes par le comte, qui ne demandait qu'à faire la paix à tout prix. On accusait même de trahison les seigneurs qui avaient été chargés de négocier avec le roi, et la loyauté des grands devint suspecte aux communes. Le brave Philippe de Thiette et d'autres princes de la maison régnante, qui étaient restés populaires, avaient quitté la Flandre pour aller guerroyer en Italie. Les villes voulurent intervenir directement au traité, et leur fierté croissait à mesure que Robert de Béthune et ceux qui l'entouraient consentaient à céder davantage. Bientôt de nouveaux troubles éclatèrent. Jean Breydel tua de sa propre main le conseiller favori du comte, et ce ne fut pas sans peine que ce prince parvint à empêcher à force de supplications une révolte des métiers. Le succès des armes flamandes avait inspiré à la nation la plus grande confiance dans ses propres forces, et en effet, sa puissance était si redoutable que le comte de Hainaut se soumit alors à faire hommage à Robert pour les îles de Zélande, plutôt que de soutenir une nouvelle lutte.

Un arrangement fut conclu avec la France en 1309, à des conditions un peu moins dures. Mais la malveillance et la mauvaise foi du monarque suscitèrent bientôt de nouvelles difficultés, et Robert de Béthune lui-même perdit patience. Après

des négociations vingt fois rompues et renouées, on en vint en 1315 à une rupture ouverte, et Louis le Hutin, qui avait succédé à Philippe le Bel, échoua complétement dans une expédition qu'il avait dirigée du côté de Courtrai et de Cassel. Cependant la guerre traîna en longueur, et les Flamands, dont les succès restaient sans résultat, se laissèrent aller à de nouvelles discordes. Les Français continuaient à occuper les villes de Lille et de Douai, qui leur avaient été remises provisoirement d'après le premier traité. On s'habituait à les voir entre leurs mains, et les dissensions qui régnaient dans les villes détournaient l'attention du pays. Les Gantois finirent par se déclarer pour la paix, et refusèrent de soutenir le comte, qui dans ses dernières années semblait avoir repris une nouvelle vigueur. Il fut contraint, par suite de cette défection, à souscrire au traité que lui proposait le roi et qui fut conclu à Paris, en 1320. Lille, Douai et Orchies restèrent à Philippe le Long, qui régnait alors, et la fille de ce monarque épousa le petit-fils du prince flamand (Louis de Crécy).

La fin du règne de Robert nous offre une scène affreuse où éclate la dégradation de sa famille. Son fils aîné, Louis de Nevers, après s'être attaché à la cause royale jusqu'à la servir dans les négociations précédentes, avait éprouvé à son tour la tyrannie jalouse de la cour de France, et en nourrissait un profond ressentiment. Le cadet, Robert de Cassel, crut alors pouvoir prendre sa place avec l'aide du roi, dont les agents semblent l'y avoir encouragé. Il accusa son frère du projet d'un parricide, et le malheureux Louis, traîné de prison en prison, finit par mourir en exil à Paris (1328). Peu de mois après, le vieux comte s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La longévité des derniers souverains de la Flandre avait singulièrement contribué à affaiblir le gouvernement. Gui de Dampierre n'était arrrivé au trône que dans un âge avancé, et Robert de Béthune qu'à soixante-quatre ans. Tous deux étaient devenus infirmes pendant la durée de leur règne, et l'énergie du peuple s'était trouvée supérieure à celle de ses comtes. De là, l'extrême rapidité avec laquelle se propagea dans une partie du pays l'esprit d'indépendance locale, et la haine des classes supérieures. Depuis la bataille de Courtrai,

les classes inférieures avaient obtenu diverses concessions qui complétaient leur liberté, en leur assurant une large part de pouvoir dans la commune. A Bruges, huit échevins sur treize étaient nommés par les artisans; à Gand, la ville entière avait été partagée en trois classes ou *membres*, les tisserands, les métiers ordinaires ou petits métiers, et les foulons, ce qui avait forcé la grande bourgeoisie à s'affilier aux corporations plébéiennes. Mais ces formes nouvelles du gouvernement communal, qui étaient encore assez mal consolidées, ne suffisaient pas à l'impatience et à l'animosité des populations que la victoire avait profondément remuées. Elles ne supportaient qu'en frémissant l'autorité des officiers du prince et les avantages qui restaient encore aux classes naguère privilégiées. Toutefois Gand possédait une aristocratie puissante, composée des familles patriciennes, et qui, avec l'appui de la classe aisée, contenait encore le peuple. A Bruges, au contraire, les habitants riches étaient déjà débordés par les artisans et les petits bourgeois, qui mêlaient à leur inimitié contre les grands le souvenir de leurs luttes passées et des trahisons de la cour. La mort de Robert de Béthune vint hâter la guerre civile.

Son petit-fils, Louis de Nevers, ou, comme on l'appelle plus souvent, Louis de Crécy, n'était âgé que de dix-huit ans, et avait été élevé en France[1], comme possesseur des comtés de Nevers et de Réthel. A ces riches seigneuries, qui l'enchaînaient plus étroitement au roi, se joignit son mariage avec la fille de ce monarque, faveur qui ne l'empêcha pas d'être emprisonné au Louvre jusqu'à ce qu'il eût renoncé à toute prétention sur Lille et sur Douai. Investi à cette condition de son comté de Flandre, il commença par donner la seigneurie du port de l'Écluse à son grand-oncle, Jean de Namur, que son arrogance et sa haine pour les communes avaient rendu impopulaire. A cette nouvelle, les Brugeois, dont ce port recevait alors tous les vaisseaux, s'indignent d'être exposés aux péages que pourra

[1] Robert de Béthune avait épousé Yolende, héritière du comté de Nevers. Il eut d'elle Louis Ier, qui fut marié avec la comtesse de Réthel et qui mourut en 1322, sans avoir régné en Flandre. Louis de Nevers ou de Crécy était le fils de ce dernier prince. C'était contre la volonté de son père, mais par ordre du roi, qu'il avait été élevé en France.

exiger un prince orgueilleux et avide. Ils attaquent le château de l'Écluse, le forcent, et font prisonnier Jean lui-même. Cette première émeute fut suivie de deux autres. Louis, qui ne connaissait ni le pays ni ses propres forces, vendit trois fois à la ville un pardon complet, et profita de chaque intervalle de tranquillité pour retourner dans son comté de Réthel. Le mépris du peuple l'y suivit, et les masses, abandonnées à elles-mêmes, se livrèrent à leurs colères aveugles.

En 1324, deux corps de plébéiens armés sortirent de Bruges pour aller attaquer les châteaux des nobles de la Flandre maritime. Les gentilshommes se mirent en défense; mais des deux places où ils s'étaient jetés (Ghistelles et Ardenbourg), l'une fut prise et l'autre bloquée étroitement; bientôt tout le pays jusqu'à Dunkerque tomba au pouvoir de l'armée populaire, dont le principal chef était un ancien banni de Furnes, nommé Nicolas Zannekin. Le pillage et l'incendie des châteaux attestaient l'irritation des vainqueurs; d'un autre côté, quelques bourgeois qui tombèrent entre les mains de Robert de Cassel, oncle du jeune comte, furent traînés au gibet. Comme dans toutes les guerres civiles, la haine était réciproque, et la violence devenait égale.

Louis de Crécy revint alors en Flandre, et soutenu par les Gantois, il obtint d'abord quelques avantages sur les troupes du peuple. Mais s'étant porté sur Courtrai avec quatre cents chevaliers, pour s'assurer de cette ville, il ne tarda pas à y être attaqué par un corps de cinq mille Brugeois. Irrités de ce qu'il avait mis le feu aux faubourgs pour se défendre, les habitants l'assaillirent avec fureur, massacrèrent quelques-uns de ses gentilshommes, le firent prisonnier lui-même et le livrèrent à ceux de Bruges (22 juin 1325). Ceux-ci le conduisirent dans leur ville, et l'y retinrent captif jusque vers la fin de l'année. Ils ne le relâchèrent que quand un légat du Saint-Siége eut lancé l'interdit sur la Flandre, et que les Gantois, conduits par Hector Vilain, eurent été victorieux dans plusieurs combats contre les rebelles.

Le comte, mis en liberté, n'avait pas recouvré sa puissance. Les chefs populaires restaient aussi redoutables que jamais, et continuaient à dominer dans la plus grande partie de la province. Louis, forcé de retourner en France, demanda secours au roi Philippe de Valois, se plaignant de n'être

plus comte de Flandre que de nom (1328). Le monarque lui devait assistance comme à son vassal : il leva une armée à laquelle se joignit la noblesse de Flandre et de Hainaut, et il marcha sur Cassel, où se trouvait le corps principal des insurgés, sous le commandement de Zannekin. Douze mille piquiers, gens de métier ou paysans, formaient cette troupe, qu'avaient aguerrie les combats des années précédentes. Loin de refuser la bataille, elle attendit les Français, et quand ceux-ci furent arrivés au pied de la montagne de Cassel, l'intrépide Zannekin vint les assaillir dans leur camp (23 août). L'attaque fut si brusque et si impétueuse que le roi faillit être pris, et que son armée se trouva d'abord dans le plus grand désordre; mais l'inégalité du nombre ne permit pas aux Flamands de conserver leur avantage. Ils se virent bientôt enveloppés de toutes parts, et après avoir combattu avec un courage qui tenait de la fureur, ils périrent tous sans qu'un seul eût essayé de fuir.

Cette défaite découragea le peuple. Les villes qui avaient pris part à la guerre se soumirent. De fortes amendes leur furent imposées, et Louis, aussi terrible dans sa vengeance qu'il avait été faible dans son gouvernement, fit traîner au supplice tous les chefs du parti vaincu, avec plusieurs centaines de ceux qui avaient suivi leurs drapeaux. Cette sanglante réaction amena sinon le calme, du moins la fin de la guerre civile. Le comte vint résider en Flandre avec son épouse (1329). La haute bourgeoisie, qui nulle part n'avait fait cause commune avec les petites gens, paraissait vouloir soutenir l'autorité de ce prince, et lui sut bon gré de quelques nouveaux priviléges qu'il donna au commerce. En général, toutes les classes avaient besoin de repos, et quoique les vieux ressentiments ne fussent pas encore apaisés, le pays eut un moment de tranquillité.

Mais Louis de Crécy ne sut pas reconnaître qu'au-dessous des émeutes communales, il y avait les besoins réels du pays. La Flandre avait une population forte et industrieuse dont les intérêts, assez bien garantis à l'intérieur des communes, n'étaient ni protégés ni représentés vis-à-vis du comte et de son suzerain. Il aurait fallu, pour ménager ces intérêts, faire céder les lois féodales aux libertés des villes et du peuple,

et quand même le comte l'aurait voulu, le roi ne l'aurait pas permis. Les orages devaient donc recommencer : l'occasion ne s'en fit pas attendre. Édouard III, roi d'Angleterre, avait jadis prétendu à la couronne de France dont il se trouvait le plus proche héritier; mais ses prétentions avaient été repoussées, parce qu'il ne descendait de la maison royale que par les femmes, et l'on avait mis sur le trône Philippe de Valois, parent plus éloigné des derniers souverains. L'Anglais prit la résolution d'aller attaquer son adversaire sur le continent, et pour assurer le succès de cette entreprise, il rechercha l'appui des princes belges. Celui dont l'alliance lui eût offert le plus d'avantages, à cause de la proximité des deux pays, était le comte de Flandre : il crut pouvoir le détacher de la France, en lui faisant sentir que le commerce flamand était à la merci de l'Angleterre.

Quelques démêlés, qui s'étaient élevés entre des marins des deux pays, lui servirent de prétexte pour interdire l'exportation de la laine. Les villes flamandes se virent donc menacées dans leur principale industrie, et l'alarme fut générale. Pressé par elles, Louis de Crécy fit des démarches pour le rétablissement du négoce; Édouard lui répondit par l'offre d'une alliance intime, à condition qu'il abandonnât son rival. Mais le comte se regardait toujours comme le sujet de Philippe de Valois, et loin de vouloir l'abandonner, il ne consentait pas même à se tenir neutre entre les deux rois. Le commerce resta donc interrompu, les ateliers se fermèrent, et une partie de la population se trouva sans pain.

Quand le mal fut au comble, Louis rassembla ses vassaux « en parlement, » pour aviser à soulager le peuple (juin 1337); mais le seul remède était de traiter avec l'Angleterre, et il ne voulait pas en entendre parler. Il alla jusqu'à faire arrêter et décapiter quelque temps après Sohier le Courtroisin, sire de Tronchiennes, qui avait proposé d'ouvrir des négociations avec Édouard. L'assemblée se sépara donc sans pouvoir rien conclure. Cependant les Anglais débarquèrent dans l'île de Cadsant, et taillèrent en pièces un corps de gentilshommes qui gardait la côte (novembre). Alors les Gantois commencèrent à murmurer hautement, et Jacques Van Artevelde, gendre de Sohier, et l'un des principaux et des plus sages bourgeois,

se mit à la tête du peuple, demandant la neutralité absolue de la Flandre. Les efforts du comte pour résister au vœu national furent inutiles. Artevelde, nommé capitaine de Gand, sut attirer les autres villes dans son parti, et déployant autant d'habileté que de vigueur, il fit échouer partout les tentatives du prince et des partisans de la France. En vain Philippe de Valois envoya des forces sur la frontière, et fit offrir aux Flamands de les dédommager de leurs pertes par de nouveaux priviléges pour commercer en France. On brava ses soldats, on repoussa ses offres, et Louis de Crécy, entraîné par ses sujets, signa lui-même un traité provisoire avec l'Angleterre. Un moment le roi parut disposé à réprimer cette audace par la force des armes; mais ses menaces n'ayant point ébranlé les conseillers du peuple, il finit par consentir à la neutralité du pays (avril 1338). Édouard, de son côté, se prêta aux demandes des villes, et rétablit les relations commerciales. Il stipula même que le comte de Flandre avec sa noblesse pourrait aller combattre pour Philippe, pouvu que « la nation et les bourgeois ne lui rendissent point service en ce cas. » C'était isoler Louis de la Flandre.

Ce fut en vain, depuis ce moment, que le comte chercha encore à ressaisir quelque influence sur ses sujets : partout il trouvait la bourgeoisie indocile et quelquefois menaçante. Les Brugeois faillirent même le faire prisonnier à Dixmude, et il n'eut que le temps de s'enfuir à Saint-Omer. Toutefois les Flamands, guidés en tout par Jacques Van Artevelde, respectaient encore la neutralité. Ils ne se joignirent point à l'armée anglaise qui débarqua en Brabant l'été suivant (1339), et qui ravagea les frontières de France du côté de Cambrai et de Péronne; mais vers la fin de l'année, ils firent demander à Philippe la restitution des villes de Lille et de Douai, injustement retenues depuis si longtemps sous de vains prétextes. A cette condition, ils s'engageaient à ne jamais porter les armes contre lui. La réponse fut équivoque, et pour gagner du temps, le roi envoya à Gand le comte Louis, chargé de vaines promesses. Mais les yeux étaient ouverts. On avait compris que la force seule pouvait faire reconnaître les droits de la Flandre, et des négociations furent entamées avec Édouard, qui se trouvait alors à Anvers.

Ces négociations ne se bornèrent pas à une ligue avec l'Angleterre : le premier traité, et le plus remarquable, fut conclu avec Jean III, duc de Brabant, allié du monarque anglais. C'était une véritable confédération entre la Flandre et le Brabant, fondée sur l'intérêt commun des deux états, et destinée pour ainsi dire à les réunir en un seul corps. On mit la plus grande solennité à cet acte d'alliance, que signèrent de part et d'autre sept villes et quarante seigneurs. Il portait entre autres points que le commerce serait libre entre les deux provinces; qu'elles feraient usage d'une seule et même monnaie; et qu'à l'avenir, leurs différends seraient soumis à un conseil de douze personnes (quatre conseillers, deux barons, six députés des villes de Louvain, Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges et Ypres). Ce conseil devait maintenir une paix perpétuelle entre les états contractants, qui se promettaient de se défendre l'un l'autre de toute leur puissance « pour garder leurs biens et leur pays. »

Il fut plus difficile de faire adopter aux Flamands la ligue avec Édouard, une partie de la nation se faisant scrupule de prendre les armes contre la France. Ils avaient juré fidélité au roi, et le pape même avait exigé d'eux ce serment (se fiant à la promesse que faisait Philippe d'entreprendre une nouvelle croisade). Pour vaincre leur répugnance, le chef gantois fit prendre le titre de roi de France à Édouard, qui avait, comme on l'a vu, quelque droit à le porter. Alors le peuple n'hésita plus. Soixante mille fantassins se mirent en campagne au printemps (1340), repoussèrent les Français du Hainaut, et revinrent ensuite couvrir leurs côtes menacées par une flotte ennemie forte de trois cent quatre-vingts voiles. Bientôt cette flotte attaqua celle d'Angleterre, qui cinglait vers l'Escaut. Le prince anglais, qui avait accepté le combat avec des forces inférieures, dut en partie sa victoire au secours que lui portèrent les marins flamands. L'armée navale de France fut détruite, et Édouard entra triomphant dans le port de l'Écluse (19 juin).

Les confédérés ayant ensuite entrepris le siége de Tournai, qui traîna en longueur par la vigoureuse résistance des habitants et de la garnison, Philippe envoya sa sœur, Jeanne de Valois, négocier une trêve, et elle se conclut assez brusquement au mois de septembre. Les conditions de cette trêve furent avantageuses pour les Flamands. Philippe de Valois proclamait le pardon

du passé, et leur faisait remise de toutes les sommes dont ils étaient restés redevables à la suite des traités précédents, et qui représenteraient aujourd'hui plus de trente millions. Les titres originaux furent remis au capitaine Jacques Van Artevelde, qui les déchira publiquement aux cris de joie de la foule.

Le reste de la carrière de cet homme fameux offre un tableau moins brillant, quoique non moins remarquable. Après avoir su conquérir pour son pays une position glorieuse et forte, le capitaine gantois essaya de consolider à l'intérieur le gouvernement populaire. Les trois principales villes, Gand, Bruges et Ypres, exerçaient la souveraineté au nom du pays. Les métiers dominaient dans les deux dernières, et soutenaient pleinement Artevelde; mais il trouvait plus d'opposition dans sa propre cité, où la haute bourgeoisie était puissante. Près de succomber sous l'influence des classes supérieures, il ne fut sauvé que par le dévouement du peuple qui s'arma pour lui (1343). A la suite de cette révolution, il organisa sur de nouvelles bases la magistrature de Gand, de manière à donner la prépondérance aux artisans sur les citoyens riches. Son autorité parut alors sans borne; mais c'était celle d'un chef de parti. Il s'était flatté de tout conduire par la persuasion; cependant il ne put ni s'abstenir de l'emploi des armes, ni enchainer la violence des passions populaires. Chaque métier faisait un corps indépendant dans la ville, comme chaque ville dans le pays. A Bruges, les tisserands massacrèrent les courtiers; dans la West-Flandre, les habitants d'Ypres saccagèrent Poperinghe. A Gand, les tisserands et les foulons se livrèrent combat sur le marché du Vendredi, et cinq cents cadavres couvrirent la place. Le capitaine rencontrait ces obstacles, et ressentait cette secrète irritation qui entraînent au delà du but les auteurs des commotions politiques. Fatigué de se heurter sans cesse au comte Louis, dont l'autorité, quoique méconnue, était encore légale, il finit par essayer de le détrôner pour mettre à sa place un fils d'Édouard. Toutefois c'était une démarche qui répugnait au sens droit du bourgeois de Gand, et à laquelle il ne se résolut que quand le comte eut absolument refusé de se détacher du parti de la France. Il fallait un souverain au pays, et Artevelde ne trouva d'autre ressource que de proposer au peuple ce changement de prince. Ce fut sa perte. L'idée de substituer une famille étrangère aux descendants des

anciens comtes parut odieuse, même aux plus irrités. Les ennemis de Van Artevelde en profitèrent pour l'accuser de trahison. Un voyage de quelques jours à Bruges et à Ypres l'empêcha de connaître l'orage qui se formait contre lui à Gand, et à son retour, une troupe de gens de métier, conduits par Gérard Denys (doyen des tisserands, et le même qui les avait menés au combat contre les foulons), l'attaquèrent dans sa demeure et l'y massacrèrent (17 juillet 1345).

Cette mort ne changea rien à l'état du pays. Les trois villes principales conservèrent la souveraineté qui était exercée par les échevins réunis en conseil. Louis, qui avait trouvé asile auprès du duc de Brabant, se flattait en vain de rétablir sa domination. Ses partisans n'étaient pas assez forts pour lutter contre le peuple, et lui-même essaya inutilement de profiter des discordes qui éclataient entre les cités pour reconquérir le pouvoir qu'il avait perdu. Il ne put même défendre contre les Gantois les habitants de Dendermonde, qui l'avaient appelé dans leurs murs pour résister à la tyrannie de ces redoutables voisins. La ville fut prise et pillée, pour la punir d'avoir fabriqué certaines espèces de drap dont Gand se réservait le monopole. Ainsi les communes s'arrogeaient ce même droit de vengeance et de guerres privées que la civilisation avait peu à peu enlevé à la noblesse. Fières et intrépides, elles étaient prêtes à tous les sacrifices pour l'honneur du pays; mais elles le plongeaient dans un abîme de désordres par leurs dissensions.

Au milieu de ces secousses intérieures, la fédération conclue entre la Flandre et le Brabant, et à laquelle le Hainaut avait ensuite accédé, semblait avoir été mise en oubli. Les intérêts généraux que devait garantir cette triple alliance, s'effaçaient pour ainsi dire dans l'agitation produite par le choc des intérêts particuliers. L'état où se trouvait la Flandre ne pouvait que lui rendre hostiles les princes voisins. Dans cette anarchie, ce fut peut-être un bonheur que la mort du comte Louis, qui survécut peu à Jacques Van Artevelde. Toujours fidèle à la France, il était allé se joindre à l'armée de Philippe, qui était menacée de nouveau par Édouard. Il trouva la mort dans la sanglante bataille de Crécy, où le roi d'Angleterre remporta une victoire complète (1346).

CHAPITRE IV.

Règne de Louis de Male. — Avénement de Philippe de Bourgogne en Flandre (1345 à 1383).

Louis de Crécy avait laissé un fils, qui portait le même nom que son père, et qui n'était âgé que de seize ans. Ce jeune prince se trouvait alors en France, où il avait fait ses premières armes contre les Anglais; mais la Flandre n'hésita point à le reconnaître pour souverain. Les trois grandes villes conservèrent cependant la direction des affaires publiques durant sa minorité. Fidèles à l'ancien vœu national, elles aspiraient à reconquérir Lille et Douai, et elles restaient étroitement unies avec le roi d'Angleterre, qui s'était engagé à leur en assurer la possession. Dès que leur nouveau comte se fut rendu au milieu d'elles, le projet fut formé de lui donner pour épouse la fille d'Édouard. C'était le moyen le plus sûr de le détacher de cette alliance française si fatale à son père, et de l'engager dans la voie qu'exigeaient les intérêts du pays. Mais le jeune prince, nourri dans d'autres sentiments, et qui avait combattu lui-même à la fatale journée de Crécy, refusa avec opiniâtreté de s'allier à la famille de l'ennemi de son père. Craignant d'y être contraint, il s'échappa de Flandre au moment où ses fiançailles venaient d'y être célébrées, et se retira en France. Il épousa peu après Marguerite de Brabant, deuxième fille du duc Jean III, qui venait d'abandonner le parti d'Édouard pour s'allier avec son ennemi. Mais les Flamands, irrités de ce mariage, n'en montrèrent que plus d'ardeur pour soutenir le monarque anglais. Ils ravagèrent les frontières de l'Artois, et un grand corps de milices gantoises, commandé par le capitaine Gilles de Rypergherste, du métier des tisserands, défit complétement les troupes françaises qui étaient venues assiéger Cassel. Pendant ce temps,

Édouard tenait bloquée la ville de Calais, à la prise de laquelle il attachait la plus haute importance. Philippe de Valois réunit une armée pour marcher contre lui; mais les troupes anglaises et flamandes l'attendirent de pied ferme, et il les trouva si redoutables qu'il se retira sans avoir rien entrepris. Alors les Calaisiens furent forcés de se rendre, et une trêve entre les deux rois suspendit pour quelque temps les hostilités.

Cependant l'état violent où se trouvait le pays ne pouvait se prolonger. Tant de luttes au dehors et au dedans avaient rendu nécessaire quelque repos, et les métiers gantois étaient les seuls dont l'ardeur ne parut pas refroidie. Les Brugeois, au contraire, commençaient à se diviser, et les classes riches essayaient de secouer la domination des artisans. Le comte Louis sut profiter de ces dispositions pour attirer la ville dans son parti. Il était né près de Bruges (au château de Male, d'où lui venait son surnom), et il promettait d'y fixer sa résidence. La scission se mit alors parmi les confédérés, et toute la Flandre maritime ayant embrassé le parti du comte, Gand et Ypres furent forcées de céder (1348). Louis, avec une adresse et une fermeté qu'on n'aurait pas attendues de son âge, saisit toutes les occasions de rétablir le pouvoir que les règnes précédents avaient tant affaibli. Il se fit craindre sans verser trop de sang, et eut la sagesse d'adopter la politique la plus conforme aux besoins du pays, en se déclarant neutre entre la France et l'Angleterre. Il semble que ce jeune prince avait déjà ouvert les yeux sur les fautes de Louis de Crécy, et depuis lors il gouverna en souverain de la Flandre et non en vassal d'un roi étranger.

Il manifesta hautement cette résolution à la mort de Philippe de Valois (1351), en refusant de prêter hommage au roi Jean, à moins que celui-ci ne lui restituât les villes que les Flamands réclamaient depuis tant d'années. Des négociations entamées à ce sujet n'amenèrent aucun résultat; mais Louis persévéra dans son dessein, et quand sa fille unique, Marguerite de Flandre, fut en âge d'être mariée, il l'offrit à l'un des fils du roi d'Angleterre, dans l'intention de s'unir avec ce pays pour reconquérir tout ce que la Flandre avait perdu (1365). Alors Charles le Sage, qui était monté sur le trône de France, comprit la nécessité de rendre justice à un peuple et à un prince dont le temps n'avait

fait qu'aigrir les ressentiments. Lille, Douai, Béthune, Hesdin, Orchies et quelques autres places moins importantes, furent cédées au comte (1369), et à ce prix, Marguerite devint l'épouse de Philippe de Bourgogne, l'un des frères du monarque.[1]

Les villes que Louis de Male réussit enfin à retirer des mains des Français, ne furent pas les seules sur lesquelles il étendit sa domination. Le duc de Brabant, son beau-frère, avec lequel il en vint à une guerre, comme nous le rapporterons plus loin, fut contraint de lui céder, dès l'an 1357, les cités d'Anvers et de Malines; la première comme indemnité pour les prétentions que pouvait avoir la comtesse de Flandre sur le Brabant; la seconde comme appartenant aux évêques de Liége, dont les droits sur cette seigneurie avaient été achetés par Louis de Crécy. Il conserva son attitude neutre dans la lutte qui recommença plus tard entre la France et l'Angleterre; mais cette neutralité même n'était pas sans vigueur, et Jean V, duc de Bretagne, proscrit par le monarque français, put résider sans crainte à Bruges sous la protection du comte (1377). On rapporte que Charles V ayant usé de menaces pour que le prince fugitif lui fut livré, Louis fit demander aux Gantois s'ils exigeraient qu'il trahît ou qu'il chassât le duc, pour préserver le

[1] Cette alliance, dont les suites devaient être si importantes pour la Belgique, était l'ouvrage de Marguerite de France, mère du comte Louis. Depuis longtemps cette princesse avait songé à réunir la Flandre aux possessions de la maison de Bourgogne, dont elle descendait. Ses vues se portèrent d'abord sur l'héritier naturel de cette puissante famille. C'était un jeune prince, également appelé Philippe, auquel devaient appartenir un jour, outre son duché, six comtés différents. Elle réussit à conclure son mariage avec Marguerite de Flandre, lorsque celle-ci était encore dans sa quatrième année (1354). Mais il vint à mourir quelque temps après (1361), et cette vaste succession échut en partie à la vieille comtesse elle-même, et en partie au roi de France, qui en dota son frère Philippe le Hardi. Alors ce dernier chercha à obtenir la main de la princesse flamande, devenue seule héritière non-seulement des états de son père, mais encore de l'Artois et de la Franche-Comté, qui venaient d'échoir à son aïeule. Louis de Male s'opposait à cette union. Il avait engagé sa parole au roi d'Angleterre, et il ne croyait plus aux promesses de la France. Mais la vieille Marguerite soutint avec vivacité le parti du prince français, et ses larmes triomphèrent des répugnances du comte.

pays d'une guerre. Les Flamands répondirent qu'il était de son devoir de garder son hôte, et qu'au besoin ils armeraient deux cent mille hommes pour le défendre.

Mais au milieu de cette prospérité, le comte se trouvait pauvre. C'était le sort de presque tous les princes de cette époque : la plus grande partie de leurs revenus provenaient de taxes et de redevances, dont le taux n'avait pas changé depuis plusieurs siècles; mais l'altération des monnaies et la grande diminution qu'avait subie la valeur de l'argent, réduisaient des trois quarts le revenu réel des souverains. Ceux-ci se trouvaient donc obligés d'avoir recours à la bonne volonté de leurs sujets, et surtout des villes dont l'opulence allait en croissant. Ils tombaient ainsi dans la dépendance des communes, et ce fut là peut-être la principale cause de la faiblesse de leur gouvernement.

Louis aimait la magnificence. Il avait soutenu les intérêts du pays, et il avait quelque droit de compter sur l'appui de la nation; mais il porta ses dépenses à l'excès. Deux fois il s'obéra et le peuple acquitta ses dettes; une troisième demande de subsides fit murmurer les Gantois (1377). Ils se soumirent cependant à payer une nouvelle taxe; mais il se forma parmi eux un parti de mécontents, qui ne tarda pas à devenir redoutable (1379). Les chaperons-blancs (c'était le nom qu'ils prenaient) cherchaient toutes les occasions d'exciter des troubles; et le comte ayant permis à la ville de Bruges de creuser un canal jusqu'à la Lys, ils attaquèrent les travailleurs et les mirent en fuite. Tous les efforts de la haute bourgeoisie pour prévenir une guerre civile devinrent superflus. Les bateliers et les bouchers, qui tenaient le parti du prince, en vinrent aux mains avec les chaperons-blancs, auxquels les tisserands s'étaient réunis (5 octobre). Ces derniers furent victorieux, et allèrent ensuite piller et brûler un château que le comte possédait près de leur ville (à Wondelgem). Ils traitèrent de même plusieurs manoirs de gentilshommes. Jean Yoens, leur conducteur, recommençait l'ancienne guerre des gens de métier contre le souverain et la noblesse. Bientôt Bruges, Ypres et presque toute la contrée se joignirent au parti populaire; et quoique une mort subite eût emporté dès les premiers jours le chef de la révolte, le soulèvement con-

tinua. Ce fut pour le malheur du pays, livré depuis lors à une longue série de discordes et de calamités, qui remplirent les dernières années du règne de Louis, et les rendirent déplorables.

Attaqués de toutes parts, les gentilshommes prirent les armes pour résister; mais se trouvant trop peu nombreux pour tenir la campagne, ils se jetèrent pour la plupart dans la ville d'Audenarde, qui devint comme leur place d'armes. Assiégés là par toutes les forces des communes, ils se défendirent avec vigueur, jusqu'à ce que le duc de Bourgogne vînt s'interposer entre le comte et le peuple (4 novembre). Une réconciliation passagère eut lieu; mais les chaperons-blancs ayant surpris Audenarde après le départ de la noblesse, la querelle s'aigrit de nouveau. Bruges se détacha alors de l'alliance de Gand, et reçut Louis de Male dans ses murs; mais ce ne fut pas sans dissensions intestines et sans nouveaux massacres (1380). Par tout le pays le sang coulait dans une foule de combats, d'attaques et de siéges. Une deuxième paix, conclue au mois de juin, fut rompue par les Gantois au commencement d'août. Le comte remporta alors plusieurs avantages; mais s'étant cru assez fort pour assiéger Gand, il fut vigoureusement repoussé. De nouvelles négociations qui s'engagèrent encore n'aboutirent à aucun arrangement durable. Ce n'étaient pas tant des griefs publics, que des haines particulières qui mettaient les armes à la main aux chefs du peuple, et les esprits n'étaient guère moins irrités dans le parti contraire.

Cependant les Gantois, dont l'acharnement semblait vouloir éterniser la guerre, ne tardèrent pas à payer chèrement le sang qu'ils avaient fait couler. Ils perdirent une bataille à Nevele (1381), et furent abandonnés de toutes les autres communes. Les soldats du comte brûlèrent Grammont, qui avait voulu se défendre, et quoique repoussés des murs de Gand, ils parvinrent à tenir la ville bloquée au milieu de la province soumise. Bientôt les vivres commencèrent à y manquer. L'incertitude et le découragement se glissaient parmi cette population jusque-là si orgueilleuse. Alors les chefs offrirent le commandement à Philippe Van Artevelde, fils de celui dont le nom était encore cher à la Flandre. Mais ce

nouveau capitaine, étranger au métier des armes, et trouvant les affaires dans une position désespérée, parut bientôt effrayé lui-même du sort qui menaçait les habitants. Il leur conseilla de se soumettre au comte et alla l'implorer en leur nom, consentant à tous les sacrifices, pourvu que le sang fût épargné (1382).

Dans les occasions précédentes, Louis de Male avait presque toujours montré de la modération; mais aigri par la durée de cette lutte opiniâtre, il voulut être sévère. Il exigea que les Gantois se rendissent sans condition, et qu'ils vinssent l'implorer hors de leurs murs, pieds nus et la corde au cou. C'était peut-être abuser de la victoire; c'était du moins oublier qu'elle n'était pas encore complète. Philippe Van Artevelde, quoique élevé dans l'inaction, avait déjà prouvé dès les premiers jours de son commandement que son caractère n'était pas sans vigueur : dans l'extrémité à laquelle il se voyait réduit, son courage et son énergie semblèrent grandir. Il retourna à Gand, rassembla le peuple, « dont une partie n'avait plus de pain, » et ayant rapporté les dures conditions du comte, il interrompit les cris de douleur de la foule pour lui proposer le choix entre trois partis, la mort, la soumission, ou une attaque désespérée. Le choix ne devait pas être douteux. L'orgueil et le ressentiment des Gantois leur firent oublier l'inégalité des forces. Cinq mille hommes, c'était tout ce qu'il restait de vaillants soldats, se mirent en marche avec le jeune chef pour attaquer Louis de Male dans les murs de Bruges; les autres fermèrent les portes, résolus à brûler leur ville et à s'ensevelir sous ses ruines, si leurs frères étaient vaincus.

Ce fut le 3 mai, pendant que l'on faisait à Bruges la procession du Saint-Sang, à laquelle le comte assistait avec presque toute sa noblesse, que la dernière armée de Gand s'approcha de la ville rivale. La marche avait été lente, et les troupes, animées d'une sombre ardeur, se rangèrent en bon ordre sur la bruyère de Beverhout, couvrant leurs ailes de leur artillerie; car elles ne doutaient pas que les ennemis ne vinssent les envelopper. En effet, Louis et ses chevaliers, saisis d'indignation à la nouvelle de l'approche des Gantois, sortirent de la ville suivis d'une partie du peuple, et se portèrent avec précipitation à la

rencontre de leurs adversaires. Ceux-ci, calmes et résolus, soutinrent sans peine le choc d'une multitude confuse et en désordre. Tout plia devant eux, et après un combat de peu de durée, Artevelde vainqueur entra dans les murs de Bruges, où les gens des métiers vinrent se joindre à lui. Le comte fugitif put à peine trouver asile chez une pauvre veuve, et s'échappa de la ville le lendemain.

Un moment ce succès prodigieux parut avoir rétabli les affaires des Gantois, et presque toute la Flandre passa de nouveau dans le parti de cette puissante commune qui se relevait si terrible de ses nombreux revers. Cependant une nouvelle tempête grondait déjà à l'horizon. Louis, qui s'était réfugié à Paris, avait trouvé le jeune roi Charles VI disposé à soutenir sa cause, et dès la même année, l'armée de France s'avança le long de la Lys, conduite par le monarque lui-même (novembre 1382). Les chefs gantois marchèrent à sa rencontre avec quarante mille hommes; c'était tout ce que permettaient l'épuisement de leur ville et la mauvaise volonté d'une partie du pays. Ils allèrent camper à Rosebeke, près de Roulers. Pendant plusieurs jours, les armées restèrent en présence sans combattre, les Flamands se tenant retranchés, et les Français évitant de les attaquer. Chaque retard semblait favorable à l'armée des communes, puisque la mauvaise saison devait bientôt forcer l'ennemi à la retraite. Mais le caractère bouillant d'Artevelde ne put supporter tant de délais. Le 27 novembre, il sortit de ses retranchements pour offrir la bataille aux troupes royales, en face desquelles il rangea ses piquiers sur une petite hauteur. Le premier choc lui donna quelque avantage; l'infanterie bretonne fut repoussée, et l'oriflamme tomba au pouvoir des Flamands. Mais s'étant avancés dans la plaine, ils furent enveloppés par une partie de la cavalerie française et attaqués par derrière, tandis que de nouvelles forces se déployaient devant eux. Après une bataille furieuse, et qui fut disputée plus longtemps qu'on n'eût du s'y attendre, Artevelde et la moitié de ses soldats tombèrent sous l'effort de la noblesse de France; et dès le même jour, l'étendard du comte fut arboré de nouveau à Bruges et dans la Flandre maritime.

La guerre semblait terminée; car la défaite de Rosebeke avait dissipé l'armée gantoise. Mais le courage indomptable dont cette

ville avait donné tant de preuves, ne se démentit pas dans cette occasion terrible. Restés seuls, battus, sans chefs et sans ressources, les métiers de Gand ne songèrent pas encore à se soumettre. Ils donnèrent le commandement de leurs forces à François Ackerman, chef habile et intrépide, qui se tint sur la défensive jusqu'après le départ de l'armée française, et qui recommença alors les hostilités contre les défenseurs du comte. L'hiver se passa en petits combats où les Gantois remportèrent quelques avantages. Au printemps, un grand corps d'Anglais débarqua à Calais, et envahit la West-Flandre (sous prétexte de servir la cause du pape Urbain VI, contre les sectateurs de Clément VII, au nombre desquels ils rangeaient tous les partisans de la France). Ils s'unirent avec Ackerman pour former le siége d'Ypres; mais la vigoureuse défense de la ville donna le temps aux Français de la dégager. Charles VI marcha lui-même au secours de la place, avec une armée où l'on comptait sept ducs et vingt-neuf comtes. Les assiégeants se retirèrent alors sans livrer combat et sans être poursuivis. Il semblait que le duc de Bourgogne, qui regardait déjà la Flandre comme son apanage, empêchât le roi de pousser trop vivement la guerre et de ruiner ce riche pays. Ainsi la commune vaincue ne fut point accablée, et put conserver une attitude menaçante. Quant au comte de Flandre, la cour ne lui témoignait ni estime ni bienveillance, et forcé d'implorer l'appui des étrangers contre une partie de ses sujets, il subissait avec amertume sa position humiliante. Une trêve d'un an avec les Anglais et les Gantois fut conclue malgré lui (octobre 1383); et il mourut peu de mois après, soit que le chagrin eût hâté la fin de sa vie, soit que, comme l'assurent quelques historiens, il eût reçu un coup mortel dans une altercation avec un des princes français (9 janvier 1384).

Avec Louis de Male s'éteignit en Flandre [1] la maison de Dampierre, qui avait gouverné le comté pendant près d'un siècle, tour à tour persécutée par les rois de France et soutenue par eux contre les communes. Sous cette dynastie, dont

[1] La branche cadette régnait encore à Namur, comme on le verra au chapitre VI.

le règne avait été signalé par tant de commotions et de vicissitudes, l'autorité des comtes, minée d'un côté par la jalousie des souverains, de l'autre par les empiétements du peuple, s'était si rapidement affaiblie, qu'aucun lien solide ne garantissait plus l'unité du gouvernement, la soumission des villes et la paix du pays. Arrivée à ce point, la Flandre avait besoin, non plus de nouvelles libertés, mais de repos et d'ordre. Philippe de Bourgogne, avec qui devait commencer une nouvelle dynastie, allait avoir pour tâche de créer un ordre de choses plus fixe, de consolider le trône chancelant et de ramener à des habitudes de docilité ces communes presque indépendantes, dont la fierté, accrue par tant de victoires, s'était encore soutenue dans les revers; mais il n'était guère permis d'espérer que lui-même ou ses descendants parvinssent à rétablir un gouvernement fort dans un pays où les résistances populaires avaient été si souvent triomphantes.

CHAPITRE V.

Le Brabant depuis Jean Ier jusque sous la duchesse Jeanne.

Tandis que le développement du pouvoir populaire livrait chaque jour à de nouvelles révolutions les cités flamandes et liégeoises, l'autorité souveraine se maintenait mieux en Brabant. Aux causes de stabilité que nous avons déjà indiquées (page 195), s'était jointe l'heureuse influence de la journée de Woeringhen, qui avait rattaché le peuple à son duc. Aussi ne vit-on point là chanceler le trône, malgré l'accroissement de richesse et de force qu'avaient pris les communes. Ce ne fut pas cependant sans luttes intestines; mais ces luttes ne devinrent jamais assez violentes pour compromettre d'une manière grave l'existence du pays.

A la mort de Jean le Victorieux, ses états, dont il avait reculé les limites et accru la puissance, étaient passés sous la domination de Jean II, son fils, jeune prince dont le caractère manquait plutôt de force que de dispositions au bien, mais qui fut peu favorisé de la fortune. La ville de Malines, sur laquelle ses prédécesseurs n'avaient que des droits précaires, lui avait été cédée en 1300 par Hugues de Châlons, évêque de Liége. C'était alors une cité opulente, rivale d'Anvers, et dont « les galères allaient chercher en Orient les richesses de Damas, du Caire et d'Alexandrie. » Le duc voulut se l'attacher en lui donnant de grands priviléges; mais en 1303, les habitants tuèrent un de ses officiers dont ils avaient à se plaindre (l'Écoutête), et quand le prince parut lui-même devant la place, il en trouva les portes fermées. Jean II fut contraint de recourir aux armes, et les villes du Brabant lui prêtèrent un appui qu'il paya par de nouvelles concessions. Bloqués par terre et par eau, les Malinois capitulèrent enfin après une vigoureuse résistance. Mais en 1308, une décision

du Saint-Siége força le duc à restituer la ville à l'évêché de Liége. Il ne réussit pas mieux dans une entreprise contre la Hollande, tentée de concert avec les fils de Gui de Flandre (1304). Quelques avantages qu'il avait d'abord remportés dans cette expédition, et qui l'avaient conduit jusque sous les murs de Dordrecht, furent suivis d'une défaite totale. La bannière du Brabant avait cessé d'être invincible depuis la mort de Jean Ier.

A l'intérieur, les communes étaient agitées. Elles supportaient avec peine le privilége des lignages, familles patriciennes dont les membres avaient seuls le droit de remplir les fonctions d'échevins.[1] A Anvers, à Louvain, à Bois-le-Duc, mais surtout à Bruxelles, les gens de métier voulurent déposséder ces races dominantes de leur ancienne prérogative. Dans cette dernière ville, les troubles prirent de la gravité. Jean II avait d'abord accordé aux plébéiens une nouvelle organisation de la magistrature municipale, à la tête de laquelle il plaçait, suivant leur vœu, deux *maîtres de la commune* ou bourgmestres. Mais bientôt les petites gens attaquèrent et pillèrent les hôtels des magistrats, et marchèrent contre le duc, bannières déployées (1306). Toutefois ce fut le prince qui remporta la victoire. Il rendit aux lignages tous leurs priviléges. Mais après Bruxelles, il lui fallut rétablir l'ordre dans d'autres cités, où les concessions des ducs précédents avaient fortifié le parti populaire. Louvain, dès lors si puissante par son industrie, et qui renfermait, dit-on, plus de 15,000 ouvriers en drap, conserva les droits qui la rendaient presque indépendante. Déjà le pouvoir ducal était débordé par le peuple; et l'on vit en 1310 le souverain obligé de recevoir dans son château de Génappe les juifs que la multitude voulait proscrire, et dont il n'avait pu garantir les demeures et les biens.

Une maladie cruelle (la pierre) devait conduire Jean II au tombeau (1312). Comme plusieurs de ses ancêtres, ce fut à la fin de sa vie qu'il s'occupa de régler l'organisation du pays et de satisfaire au vœu des populations. Il institua, un mois

[1] Le nombre de ces lignages patriciens était de sept à Bruxelles, à Louvain et à Anvers. Ils se composaient de toutes les familles qui descendaient des premiers patriciens, en ligne masculine ou féminine.

avant sa mort, une sorte de représentation nationale, célèbre depuis en Brabant sous le nom d'Assemblée de Cortenberg (parce qu'elle se tenait en ce lieu, à mi-chemin de Louvain et de Bruxelles), laquelle était composée de quatre seigneurs et de dix députés des villes. [1] La charte qui créait ce conseil suprême consacrait en même temps tous les priviléges du pays, et dispensait les Brabançons d'obéir au prince qui en violerait la teneur. Telle fut en quelque sorte la première constitution que posséda le duché; elle devait servir de base à toutes les autres.

Le Brabant jouit de plus de calme après la mort de Jean II. On paya les dettes immenses que ce duc avait contractées, et son fils Jean III, qui n'était âgé que de treize ans, eut d'abord un règne paisible. Devenu majeur, il fit ses premières armes contre le seigneur de Fauquemont, dont il finit par détruire la forteresse. Ce premier succès était le présage d'une carrière glorieuse : bientôt l'occasion se présenta pour le jeune souverain de déployer toute son énergie. Robert d'Artois, ennemi personnel du roi de France, s'était réfugié en Brabant. Le duc, qui était son cousin, lui donna l'hospitalité, et ni les offres de Philippe de Valois, ni ses menaces, ne purent engager le prince brabançon à trahir ou à repousser son hôte. Les évêques de Liége et de Cologne, et plusieurs princes voisins, alors ligués avec la France, s'armèrent pour servir le ressentiment du roi (1332). Jean III, aussi brave que généreux, réunit aussitôt ses troupes et marcha au-devant des ennemis. Cette vigueur arrêta ses adversaires : Guillaume le Bon, comte de Hainaut, qui avait des relations amicales avec les chefs des deux partis, parvint à terminer la querelle, et le roi lui-même se réconcilia avec le duc.

Quelques années plus tard, lorsque Édouard III forma sa grande entreprise contre Philippe, Jean chercha d'abord à rester neutre. Mais bientôt l'intérêt de ses sujets lui fit embrasser le parti de l'Angleterre, et les relations de ce pays avec les villes brabançonnes prirent alors une nouvelle ex-

[1] Trois de Bruxelles, trois de Louvain, un d'Anvers, un de Bois-le-Duc, un de Tirlemont et un de Léau. Jean III y joignit un second député d'Anvers et un de Nivelles.

tension. L'industrie de ces grandes cités ne le cédait guère à celle des communes flamandes, et dans le traité d'alliance conclu entre les deux provinces à l'époque de Jacques d'Artevelde, toutes deux sont représentées comme possédant également une nombreuse population qu'alimentaient surtout le négoce et les fabriques. On a déjà vu que les drapiers brabançons mettaient en œuvre une partie des laines d'Angleterre. Le commerce maritime d'Anvers semblait s'être accru depuis les troubles de Bruges, et ce port avait obtenu d'envoyer deux députés à l'assemblée de Cortenberg. Les chroniqueurs parlent avec emphase de la richesse du dernier des Berthoud (les anciens avoués de Malines), dont les galères allaient chercher les marchandises précieuses de Damas et d'Alexandrie. Dans cet état de choses, l'alliance de l'Angleterre était une nécessité pour le Brabant, et Jean III n'eut peut-être pas été le maître de se déclarer contre elle.

Toutefois ce ne fut point avec la haine d'un ennemi que le duc marcha contre Philippe de Valois. N'ayant point de motif personnel pour le combattre, il porta dans cette grande lutte plus de modération qu'Édouard et ses autres alliés, et lorsque l'armée réunie eut entrepris le siége de Tournai (1340), il se montra compâtissant envers une malheureuse troupe de vieillards, de femmes et d'enfants, que la garnison avait chassés de la place comme des bouches inutiles. Lui seul leur ouvrit son camp, et les fit conduire sous escorte à Douai. Après la trêve, il demeura comme neutre, et conclut enfin une paix durable avec Philippe, en 1347. Les conditions de ce traité étaient avantageuses au duc, et assuraient à ses marchands de grands priviléges dans les états du roi. L'année suivante, Jean battit à Waleffe les commmunes liégeoises, et un peu plus tard il obtint de l'empereur Charles IV la fameuse Bulle d'Or de Brabant, qui donnait aux Brabançons le privilége d'évoquer devant les tribunaux de leur province tous les procès dans lesquels ils se trouveraient intéressés en Allemagne (1349). Dans le cours d'un règne long et sage, la prospérité du pays n'avait cessé de s'accroître avec la renommée du souverain.

Mais quel que fut l'éclat de tant de succès, il n'étonnait pas la fierté des communes. En 1348, des bourgeois de Lou-

vain, dont les marchandises avaient été arrêtées en pays étranger par des créanciers du duc, firent saisir à leur tour les propriétés de ce prince dans l'enceinte de leur cité. L'affaire alla si loin que Jean déclara la guerre à la ville, et Pierre Cottrel, mayeur de Louvain, accepta le défi. Cependant les échevins et l'assemblée de Cortenberg réussirent à terminer la querelle sans effusion de sang. Ce n'était pas sous un prince dont la fermeté égalait la bonne fortune que les tempêtes populaires auraient pu ébranler le trône.

Jean III avait relevé la splendeur de son illustre maison: malheureusement il n'avait point de fils, et ses états devaient passer à l'époux de sa fille aînée. Il choisit pour époux de cette princesse un descendant de ce comte de Luxembourg qui s'était mesuré jadis contre Jean le Victorieux. C'était une alliance qui paraissait avantageuse; elle eut trop d'influence sur le sort des deux dynasties, pour que nous ne devions pas nous y arrêter un moment.

Henri V, comte de Luxembourg, celui même auquel le vainqueur de Woeringhen avait donné sa fille en mariage, s'était vu appeler au rang impérial par le choix des princes allemands (1308). Cette élection, en le transportant sur une autre scène, l'avait engagé dans des luttes qui ne sont point de notre sujet. Obligé d'employer l'épée pour défendre son sceptre, il était mort après quatre ans de règne, au moment même où il venait de se faire couronner à Rome (1312), laissant ses domaines, mais non sa couronne, à son fils Jean de Luxembourg. Celui-ci, qui reçut dans la suite divers surnoms (Jean de Bohême et Jean l'Aveugle), fut sans contredit le guerrier le plus intrépide et le prince le plus aventureux de son siècle. Marié à l'une des filles du roi de Bohême, il conquit d'abord à force de courage le trône de ce pays. On le vit ensuite assurer l'empire à Louis de Bavière, en faveur duquel il s'était déclaré contre Léopold d'Autriche. Victorieux de ce dernier, il porta tour à tour ses armes en Bohême, en Italie, en Prusse et en Pologne, et battit à diverses reprises ses sujets révoltés, ses voisins jaloux, et les hordes encore barbares des bords de la Baltique. Dans l'intervalle de ces expéditions, il vint plusieurs fois résider dans le Luxembourg, et cette province lui dut des institutions favorables au

commerce et à la prospérité intérieure du pays. Mais à côté de ses grandes qualités, Jean ne possédait point la prudence et l'esprit de suite qui rendent les succès fructueux. Ses entreprises vastes et ses largesses démesurées épuisèrent les ressources de son royaume et du comté de ses aïeux. Après avoir successivement engagé toutes ses terres, un dernier malheur l'attendait : il perdit la vue à la suite d'une campagne dans les marais de la Prusse. Toutefois cette infirmité même n'abattit pas son courage. Se relevant comme par miracle de l'état de faiblesse et d'abandon où l'avaient jeté l'imprudence et la mauvaise fortune, il sut par de nouveaux efforts rétablir si bien ses affaires en Bohême et en Allemagne, qu'il assura la couronne impériale à l'aîné de ses fils (1346). Ce fut son dernier triomphe, et il succomba la même année à la bataille de Crécy, à laquelle il avait voulu assister comme ami et parent du roi de France. Par son ordre, deux de ses chevaliers, se plaçant à côté de lui et liant son cheval aux leurs, le conduisirent au plus épais de la mêlée; ce fut là que l'on retrouva le lendemain le cadavre de Jean l'Aveugle, qui avait combattu jusqu'au dernier moment.

Des deux fils qui lui succédèrent, l'aîné, Charles de Bohême, avait été élu empereur, et Wenceslas, le plus jeune, dut à la générosité de son frère le comté de Luxembourg, patrimoine de leurs aïeux, qui fut érigé pour lui en duché (1354). Ce fut à ce Wenceslas que Jean III, duc de Brabant, donna sa fille Jeanne, héritière de sa souveraineté. Ainsi l'apanage des jeunes époux devait s'étendre de l'Escaut jusqu'à la Moselle, et la réunion de leurs états semblait assurer la grandeur d'une nouvelle dynastie. Leur règne commença presque en même temps en Luxembourg et en Brabant, Jean III étant mort en 1355; mais loin de répondre aux espérances qu'il avait fait naître, il n'accrut en rien la prospérité des deux provinces, et il se termina par leur séparation.

Wenceslas, dont le caractère offrait un mélange de faiblesse et de présomption, se fit dès l'abord un ennemi de son beau-frère, le comte Louis de Male, auquel il refusa de payer les sommes dues à son épouse. Le prince flamand, dont les affaires se trouvaient alors dans la situation la plus florissante, n'hésita pas à prendre les armes, battit quelques troupes

rassemblées à la hâte par son adversaire, et occupa Bruxelles et une partie du Brabant sans éprouver de résistance (1356). Déjà plusieurs villes lui avaient juré fidélité, au mépris des droits du duc qui s'était retiré à Maestricht, et qui demeurait dans l'inaction. Mais bientôt l'orgueil des Brabançons se réveilla. Un jeune gentilhomme, Everard T'Serclaes, entrant à Bruxelles avec une petite troupe de braves, souleva le peuple et chassa la garnison flamande. Les hostilités recommencèrent alors sur tous les points. Cependant le comte reprit l'avantage, et Wenceslas, prompt à se décourager, acheta de lui une paix funeste en lui cédant les deux villes de Malines et d'Anvers. C'était une stipulation d'autant plus honteuse que Jean III, avant sa mort, avait exigé des principales communes de ses états (au nombre de quarante-quatre), l'engagement solennel de ne jamais consentir au morcellement du pays.

Ce premier revers avait abaissé le duc aux yeux de ses sujets. Il s'avilit davantage par le rôle qu'il joua dans les dissensions qui éclarèrent au sein des grandes communes. A Louvain et à Bruxelles, les métiers voulaient encore dépouiller de leurs priviléges les familles patriciennes auxquelles se rattachait presque toute la riche bourgeoisie. Wenceslas toléra les mouvements populaires, qui furent réprimés à Bruxelles par la noblesse, mais qui prirent un caractère effrayant à Louvain. Là le mayeur Pierre Cottrel se mit à la tête de la classe ouvrière, et déploya la plus grande violence contre le parti opposé. Le prince, docile à de mauvais conseils, n'intervint que d'une manière lente et inefficace, et passa pour favoriser les perturbateurs, desquels il tira de grandes sommes d'argent pour prix de l'extension donnée à leurs priviléges. Il accorda même une protection ouverte à leur chef, lorsque celui-ci eut été enfin chassé par ses compatriotes, qui le proscrivirent à son tour dans un moment de réaction. Ce n'était pas que le duc fût porté pour la cause populaire; mais il se laissait aller sans suite et sans mesure aux passions ou aux intérêts du moment.

Une guerre étrangère lui réservait une nouvelle humiliation. Des bandes de maraudeurs avaient infesté les routes entre le Rhin et la Meuse, et Guillaume VI, duc de Juliers, était

soupçonné de favoriser leurs brigandages. Sur ce soupçon, Wenceslas marche brusquement contre lui avec une armée d'élite dont le Brabant avait fourni la moitié, et dont le reste appartenait au Luxembourg, à l'évêché de Liége et au marquisat de Namur. Mais ces brillantes troupes furent complétement défaites par les forces réunies du duc de Juliers et des comtes de Gueldre et de Berg, qui leur livrèrent bataille dans la plaine Bastweiler, entre Juliers et Maestricht (1371).[1] Les Brabançons, qu'un premier succès avait engagés au milieu des ennemis, éprouvèrent une perte immense. Le duc lui-même, avec une foule de seigneurs et de chevaliers, tomba entre les mains des vainqueurs. Telle fut la consternation générale dans toute la province, que les villes se liguèrent spontanément pour veiller à la défense du pays; et lorsque Guillaume de Juliers eut relâché Wenceslas pour ne point irriter l'empereur (1372), l'assemblée générale de la noblesse et des communes consentit à payer un impôt extraordinaire de 900,000 moutons d'or pour la rançon des autres prisonniers.

Cette assemblée, où les villes étaient représentées par des patriciens, exigea du prince de nouveaux priviléges pour le pays de Brabant; mais elle lui reprocha d'avoir porté trop loin les franchises des métiers de Louvain, et elle demanda le retour aux anciens usages. Le duc céda sur ce point; en revanche, il se montra plus opiniâtre sur ce qui touchait ses intérêts personnels. Les communes voulaient se réserver elles-mêmes le maniement des sommes énormes qu'elles avaient accordées, et dont elles craignaient à juste titre qu'on ne fît un mauvais emploi; à cet égard, elles ne purent vaincre l'obstination de Wenceslas, qui parvint à faire remettre l'argent entre ses mains (1374). Cependant la suppression des droits obtenus naguère par les gens de métier, avait excité de nouveaux troubles à Louvain. Les tisserands surtout se montraient furieux d'être retombés sous la dépendance des patriciens. Bientôt les ouvriers courent aux

[1] « *Ex parte dux Brabacensis fuerunt mortui usque ad summam septem centos tam milites quam armigeres, et capti usque ad summam octodecim centos personas de gentibus suis.* »

Annales Moso magenses, *ap. Pertz* III, 166.

armes, se rendent maîtres de la ville, et proscrivent la plupart des nobles. Quelques jours après, comme on apprit que ces exilés avaient massacré un des chefs populaires qui était tombé entre leurs mains à Bruxelles, dix-sept magistrats des familles patriciennes furent traînés par la foule à l'hôtel-de-ville, et jetés par les fenêtres sur les piques des ouvriers qui couvraient la place publique. Alors encore le duc voulut transiger avec les factieux. Il se contenta du bannissement de quatorze bourgeois, et condamna à la même peine neuf des patriciens. Mais la noblesse, pleine de mépris pour le souverain, dont elle connaissait les calculs ignobles et la basse avidité, n'eut aucun égard pour ses décisions. Elle rejeta ce traité humiliant, et préféra une guerre ouverte contre les Louvanistes. On vit donc les deux partis entrer en campagne, et les scènes de carnage, dont la Flandre avait été le théâtre au temps de Zannekin, se reproduisirent en Brabant. Mais la province entière se déclara contre la commune rebelle, qui fut mise en quelque sorte au ban du pays. Après deux années de lutte, le sort de Louvain fut décidé, et Wenceslas, qui s'était enfin déclaré en faveur de sa noblesse, vint mettre le siége devant la ville à laquelle il avait si longtemps vendu sa protection. La résistance fut courte; car le peuple avait perdu courage. Les habitants se soumirent à venir demander pardon au duc, et l'armée entra dans leur cité par la brèche, le 27 janvier 1383. Mais la population ouvrière, ainsi domptée, prit le parti d'émigrer de la ville et de la province. Un assez grand nombre de tisserands passa en Angleterre. Ils y étaient attirés par les faveurs qu'on leur accordait dans ce pays, et ils y portèrent leur industrie qui ne tarda pas à s'y naturaliser. Ainsi les malheurs de la guerre civile tarissaient pour l'avenir les sources de la prospérité commerciale. Louvain ne se releva plus du coup qui lui avait été porté, et sa décadence depuis ce moment fut aussi rapide que son ancienne opulence avait été merveilleuse.

L'échec que le parti populaire avait éprouvé dans cette lutte mit un terme aux commotions qui avaient agité le Brabant. Wenceslas, sous le règne duquel les désordres avaient pris pour la première fois un caractère grave, survécut peu à la victoire qu'il avait obtenue après tant d'hésitations. Impétueux et fantasque, mais aussi dépourvu de fermeté que de prudence, ce

duc, le dernier des princes luxembourgeois qui ait régné en Belgique, semblait n'avoir hérité que des qualités les plus funestes de son père. Sa mort (1383) délivra les Brabançons d'un souverain dont les fautes avaient coûté cher au pays. Le Luxembourg seul eut sujet de le regretter; car cette province échut alors à son cousin l'empereur Wenceslas II, qui se hâta de l'engager pour une somme d'argent, et causa ainsi (comme on le verra plus loin) la ruine du pouvoir ducal.

La duchesse Jeanne, veuve de Wenceslas Ier, devenue souveraine du Brabant après la mort de son époux, acheva d'y rétablir l'ordre et le calme, et sut gouverner le pays avec douceur et avec intelligence. Mais cette princesse n'avait point d'enfants, et ses états devaient passer à une dynastie étrangère. La grande affaire de sa vieillesse fut d'assurer son héritage à sa nièce Marguerite de Flandre, devenue l'épouse de Philippe le Hardi. Ainsi, ce même duc de Bourgogne auquel venait d'échoir le trône de Louis de Male, devait aussi recueillir la succession de l'antique maison de Brabant. La duchesse Jeanne fut pour ce prince une parente affectionnée et une conseillère habile. Non-seulement elle transmit ses états à son épouse, mais par les alliances qu'elle sut ménager à ses enfants, elle prépara pour l'avenir la réunion de la Belgique entière sous le même sceptre; événement immense, auquel devaient aboutir tous les grands faits de cette époque, et qui domine le reste de son histoire.

CHAPITRE VI.

Histoire du Hainaut depuis l'avénement de Jean d'Avesnes jusqu'à l'alliance entre les maisons de Bavière et de Bourgogne (1280 à 1385).

Séparé de la Flandre et du Brabant par la diversité d'intérêts, de civilisation, d'état social et politique, le Hainaut eut pourtant cela de commun avec ces provinces, pendant le quatorzième siècle, qu'il vit aussi s'affaiblir ou s'éteindre la race de ses souverains, pour assurer en quelque sorte leur héritage à la maison de Bourgogne : étrange arrêt de la fortune, qui semblait destiner ainsi au même maître ces divers états dont l'union n'avait encore jamais été durable! concours d'événements où l'on croirait reconnaître la main de la Providence, s'il était permis d'alléguer ses lois augustes sans preuve ou sans nécessité!

La maison d'Avesnes, dépossédée de la Flandre par l'aversion de la comtesse Marguerite et par la sentence de saint Louis, avait porté sur le trône de Hainaut le souvenir de ses pertes et de ses injures. Le premier des princes de cette famille, appelé Jean, était mort de douleur, comme nous l'avons dit plus haut (page 179) : son fils, qui portait le même nom, ne se vit pas plutôt investi du comté (en 1280), qu'il fit exhumer et couronner dans ses principales villes le cercueil de son père, affectant ainsi de proclamer de nouveau ses vieilles prétentions. Il se fit appeler lui-même Jean II, comme si le mort avait régné avant lui, et il ne laissa échapper aucune occasion de témoigner sa haine à Gui de Dampierre; mais celui-ci prit sa revanche en favorisant la commune de Valenciennes qui s'était révoltée, et le jeune comte, dans sa lutte contre les bourgeois, s'attira un ennemi encore plus redoutable. En effet, la ville de Valenciennes, étant assise sur les deux rives de l'Escaut, relevait en partie de la couronne de

France, et le comté d'Ostrevant (c'est-à-dire le district situé à l'ouest du fleuve) avait toujours été reconnu pour territoire français. Jean II parut l'oublier, et traita les habitants comme rebelles à l'empire (1292). Aussitôt Philippe le Bel prit la ville sous sa protection : le comte, menacé par des forces supérieures, n'eut d'autre ressource que d'aller se jeter aux pieds du roi, portant au cou, pour marque de soumission, un cordon de soie en guise de corde. Il fut emprisonné, jugé par le parlement, et condamné à une amende de 40,000 livres. Quant à la révolte de la commune, elle ne fut étouffée que plus tard.

Le prince hennuyer n'eut guère plus de succès dans la part qu'il prit aux guerres des Français contre la Flandre. A la vérité, il contribua puissamment à tous les désastres de Gui de Dampierre; car s'il ne marcha pas lui-même contre ce malheureux souverain, il envoya l'élite de ses forces sous la bannière royale. Mais la journée de Courtrai lui fit payer chèrement cette triste vengeance, et son fils aîné, qui avait déjà conquis le surnom de Jean sans Merci, resta couché sur le champ de bataille.

Toutefois un riche héritage vint à cette époque doubler les domaines et la puissance de la maison d'Avesnes. En effet, la famille des comtes de Hollande s'éteignit en 1299, et Jean II, qui descendait de ces princes du côté maternel, se trouva ainsi appelé à recueillir leur succession. Il confia cette tâche à son fils Guillaume d'Avesnes, qui repoussa avec autant de courage que de bonheur les entreprises des Flamands sur les îles zélandaises. Cependant les droits des deux partis sur cette dernière province donnèrent lieu à de nouvelles contestations après la mort de Jean et l'avénement de Guillaume à la souveraineté (1304). Mais celui-ci évita prudemment une lutte dangereuse et inutile. Il désarma le comte Robert de Flandre par des concessions (1310), et quelques années après, Louis de Crécy fit l'abandon de ses droits sur la Zélande, par un traité qui mit fin à l'inimitié des deux familles (1322).

Cette paix fut confirmée au nom du Hainaut par les villes de Mons, Valenciennes, Maubeuge et Binche. Ainsi les communes prenaient aussi de l'importance dans ce comté. Mons surtout était alors florissant. Le comte Jean d'Avesnes avait

encore agrandi et fortifié cette nouvelle capitale, longtemps inférieure à Valenciennes. Les pairs du Hainaut commençaient à y fixer leur résidence, et la bourgeoisie devenait nombreuse. Dès l'an 1308, la commune ayant quelques inquiétudes sur le maintien de ses priviléges, s'adressa au pape Clément V, lequel fit représenter au comte la sainteté des promesses qu'il avait jurées à son avénement. Guillaume donna des franchises aux drapiers de cette ville, et plus tard il y permit l'établissement des juifs chassés de France. Les échevins, qui étaient au nombre de sept, reçurent de lui la juridiction la plus étendue.

Guillaume d'Avesnes était aimé de ses sujets, qui le surnommèrent le Bon. Ayant eu besoin de lever une taxe sur les terres de ses comtés, il demanda le consentement de ses vassaux, qui lui offrirent le double, sans pouvoir le lui faire accepter. Quoique vaillant, il était pacifique, et sa justice sévère savait protéger les populations des campagnes comme la bourgeoisie des villes. Aussi le pays s'enrichit-il sous son règne : l'agriculture florissait, et le Hainaut fournissait du blé à la Flandre, dont les moissons ne suffisaient plus aux besoins de ses nombreux habitants.

Plus heureuse que la noblesse flamande, dont elle avait été tour à tour la rivale et l'alliée, la chevalerie du Hainaut était alors dans toute sa splendeur. Ce fut dans cette province qu'Isabelle de Valois, reine d'Angleterre, se réfugia avec son fils Édouard III (en 1326), pour échapper à la domination des favoris du roi son époux. Trois cents chevaliers belges, pour la plus grande partie Hennuyers, offrirent leurs épées à cette princesse et la ramenèrent dans ses états, où elle fut reçue en triomphe. Le jeune Édouard épousa alors Philippine de Hainaut, fille du comte qui avait donné un asile à sa mère. [1]

Une injure domestique rompit (vers 1332) les relations d'amitié qui avaient régné entre Guillaume d'Avesnes et le roi de France. Jean de Brabant, fils aîné du duc Jean III, devait épouser Isabelle de Hainaut : Philippe de Valois le détourna de cette alliance, et lui donna lui-même sa fille. Le comte en

[1] Charles IV, qui régnait alors en France, voulait livrer Isabelle à ses ennemis, quoiqu'elle fût sa sœur.

conçut un vif ressentiment, et prit part aux premiers efforts d'Édouard III pour former une ligue contre le prince français (1336). Cependant ce ne fut pas sans hésitation et sans avoir voulu revenir à la neutralité. La mort l'enleva au moment où il venait de se décider ouvertement pour l'Angleterre (1337).

Son fils Guillaume II montra d'abord la même irrésolution. C'était un jeune prince ardent et brave (il fut surnommé le Hardi), mais qui n'avait encore que la vaillance du chevalier, sans la fermeté du souverain. Lorsqu'Édouard entra en Hainaut avec son armée pour aller attaquer la France (1339), le comte se joignit d'abord à lui avec cinq cents lances, comme au vicaire de l'empire (on a vu que le monarque anglais avait obtenu ce titre de l'empereur). Mais dès que les troupes furent entrées sur le territoire français (du côté de Cambrai), Guillaume conduisit sa brillante chevalerie sous la bannière de Philippe, dont il reconnaissait la souveraineté à partir de la rive gauche de l'Escaut. Toutefois, ayant été mal accueilli par le monarque, et s'offensant de quelques dégâts commis sur ses terres, il se décida enfin à s'unir franchement aux Anglais, dont la Flandre venait d'embrasser le parti (1340). Alors l'armée de France s'avança vers le Hainaut et ravagea les frontières; mais le comte, quoique inférieur en forces, résista vaillamment, et lorsque le duc de Brabant et les communes flamandes furent arrivés à son secours, il envoya défier le roi. Philippe n'ayant point accepté le combat, Guillaume accompagna Édouard III au siége de Tournai, et tenant la campagne avec ses hommes d'armes, il enleva tour à tour plusieurs places voisines où les ennemis avaient mis garnison (Saint-Amand, Marchiennes, etc.). Jamais les soldats hennuyers n'avaient déployé plus de courage et inspiré plus d'effroi.

Mais ce jeune prince, dont le génie et le caractère semblaient grandir sur le champ de bataille, ne devait briller qu'un instant aux yeux de ses sujets. Entraîné par son humeur guerrière, il ne vit pas plutôt les hostilités interrompues, qu'il voulut prendre part à une sorte de croisade contre les habitants encore barbares et païens de la Prusse. Après cette expédition, où il s'était couvert de gloire, il entreprit une lutte non moins périlleuse contre les Frisons révoltés. Il conduisit une armée dans leur pays, alors presque inaccessible, et dirigea lui-même les pre-

mières attaques avec sa valeur accoutumée. Mais s'étant avancé trop loin, il fut enveloppé par les Frisons, et tomba sous leurs coups (1345).

Cette mort funeste fit échoir le trône de Hollande et de Hainaut à une nouvelle famille; car il ne restait plus de princes du nom d'Avesnes. [1] La sœur aînée de Guillaume II hérita de ses états. Cette princesse s'appelait Marguerite, et avait épousé l'empereur Louis de Bavière, qu'elle ne put quitter pour venir prendre possession de ses nouveaux domaines. Elle se contenta donc d'y envoyer l'aîné de ses fils, appelé Guillaume, à qui elle céda peu après le comté de Hollande (1346). Mais elle avait mis pour condition à cette cession le payement d'une pension assez considérable, et ce payement ne fut pas exécuté. Son fils, s'appuyant sur le peuple, se montra sourd à toutes les réclamations, et hostile à la noblesse, qui en général s'était prononcée contre lui. Ce fut l'occasion d'une guerre civile qui divisa la Hollande en deux partis, les Cabeliaux qui soutenaient le jeune comte, et les Hameçons qui défendaient l'impératrice. La victoire étant restée aux premiers (1351), Marguerite, qui avait perdu l'empire avec son époux, ne conserva de son patrimoine que le Hainaut, où elle mourut peu d'années après (1356). Guillaume réunit alors tous les états de la maison d'Avesnes, et s'étant rendu à Mons, pour prendre possession du comté, il organisa militairement la bourgeoisie de cette ville, dont les derniers comtes semblaient avoir dédaigné les services. Il était alors en guerre avec l'évêque d'Utrecht, et réussit à le faire plier. Mais au moment où l'éclat de son courage commençait à faire oublier son injustice envers sa mère, une maladie affreuse vint expliquer sa violence et le renverser du trône. Il était attaqué de folie : sa démence devint bientôt incurable, et le malheureux prince, qui n'inspirait plus que la pitié, fut renfermé au château du Quesnoi (le dernier séjour de Marguerite), tandis que l'on confiait le pouvoir à son frère Albert de Bavière (1358).

Celui-ci, qui gouverna d'abord sous le titre de régent, se fit des ennemis par une hauteur et un despotisme dont il ne se

[1] Excepté Jean de Beaumont, frère de Guillaume Ier, seigneur déjà vieux et qui n'avait point d'enfants.

corrigea qu'après avoir passé plusieurs années dans nos provinces, et s'y être attiré des querelles sanglantes. Il excita d'abord de grands troubles en Hollande, où la guerre civile fut à la veille de recommencer; puis il souleva contre lui une partie de la noblesse du Hainaut, depuis si longtemps fidèle et dévouée à ses souverains. La cause de cette dernière révolte fut le meurtre de Sohier d'Enghien, l'un des plus illustres chevaliers de la province. Irrité contre lui par la fierté avec laquelle ce gentilhomme maintenait les droits de sa seigneurie, Albert le fit saisir dans un château où il l'avait attiré. Vainement les pairs du Hainaut intervinrent-ils en sa faveur : le régent leur refusa justice, et fit trancher la tête de son prisonnier (1364). Alors les parents du mort prirent les armes. Une foule de gentilshommes flamands, qui leur étaient liés par le sang ou par l'amitié, se joignirent à eux, et l'armée qu'ils réunirent devint assez considérable pour tenir la campagne. Albert eut recours à la milice des villes et aux chevaliers de Hollande et même de Bavière, qui accoururent en effet à son secours. Mais les mécontents battirent et dispersèrent ses troupes, et le réduisirent à invoquer l'intervention du duc de Brabant, par les soins duquel la paix fut enfin conclue à des conditions assez humiliantes pour le prince (1366).

Cette guerre, de peu de durée, était la seule qui eût troublé depuis longtemps le repos de la province, et les villes du Hainaut avaient atteint un degré remarquable de bien-être et d'opulence. C'était surtout l'effet du privilége dont elles jouissaient de ne payer d'autre taxe que les anciennes redevances établies par les premiers comtes. Elles le représentèrent au régent, qui voulait leur imposer « des tailles et gabelles, pour subvenir aux dépenses de la guerre » (1364). Notre prospérité est détruite, dirent les magistrats de Valenciennes, si nous admettons ces coutumes qui règnent à Paris et dans toute la France. Nous deviendrons esclaves, et nos ouvriers en laine irons demeurer dans les autres provinces. Le prince céda; il ne manquait pas de sagesse quand l'orgueil ou la colère n'exerçaient point leur empire sur sa raison.

Pendant les guerres de Louis de Male contre les Gantois, la noblesse de Hainaut rendit à celle de Flandre le secours qu'elle en avait reçu. Quatre mille hommes, conduits par le sénéchal de Hainaut et par le jeune seigneur d'Enghien, allèrent se

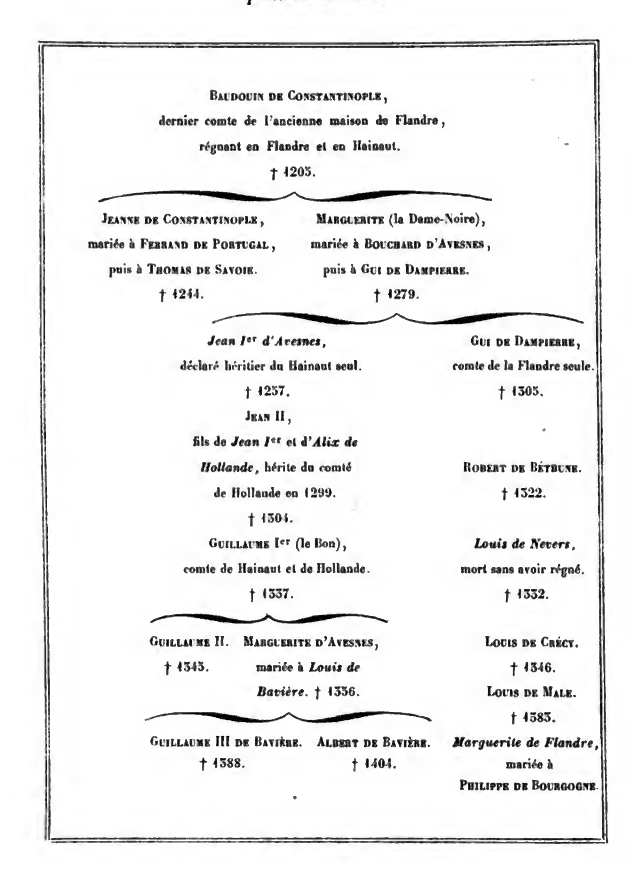
ranger sous la bannière du prince flamand, et se signalèrent à son service; mais presque tous périrent sous les piques des gens de métier. Pour Albert, après être resté spectateur de la lutte, il voulut s'interposer comme médiateur : vaine tentative de la part d'un prince qui n'avait encore ni un pouvoir assez bien établi, ni une réputation assez glorieuse, pour que l'autorité de son nom ou le poids de son épée pussent être respectés de ses voisins. Ses efforts n'eurent point de fruit, et la neutralité même qu'il avait gardée entre Louis et ses sujets, quelque avantageuse qu'elle fût à la paix de ses états, ne lui laissa aucune part ni à l'éclat des faits d'armes, ni à l'honneur de la victoire.

Toutefois les années consolidaient la domination du régent : car il ne restait plus aucune chance de guérison à son malheureux frère, et les comtés de Hainaut et de Hollande ne pouvaient manquer d'échoir un jour par droit d'héritage, soit à Albert lui-même, soit à ses fils. Bientôt s'offrit l'occasion d'une alliance qui devait encore relever l'éclat et augmenter la puissance de sa maison. La duchesse Jeanne de Brabant lui fit proposer d'unir deux de ses enfants au fils aîné et à la fille du duc de Bourgogne, qui venait de monter sur le trône de Flandre. Ce double mariage devait attacher l'une à l'autre les deux familles auxquelles était destinée la possession de presque toutes les provinces belges. Il se conclut, grâce à la persévérance de Jeanne, qui parvint à surmonter toutes les résistances et tous les obstacles. On convint que Jean de Bourgogne, futur héritier du duché de Bourgogne et du comté de Flandre, et Guillaume de Bavière, futur héritier des comtés de Hollande et de Hainaut, recevraient pour épouse la sœur l'un de l'autre (ces deux princesses se nommaient Marguerite); et cette union, dont les suites devaient être si importantes, fut célébrée le même jour à Cambrai, au mois d'avril 1385. Ainsi se trouvaient assurées, dans l'espoir du peuple et de la bonne duchesse, la paix et la prospérité durable de la Belgique entière : car le duché de Brabant étant également destiné à l'un des princes bourguignons, et l'évêché de Liége à Jean de Bavière, frère de Guillaume, il semblait que les liens du sang et de l'affection offrissent une garantie suffisante de la bonne intelligence qui régnerait un jour entre tous ces souverains.

Si la période suivante ne réalisa qu'en partie ces prévisions, du moins elle ne devait pas tromper l'attente de ceux qui prévoyaient que ce rapprochement des maisons régnantes annonçait le commencement d'une ère nouvelle.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Des comtes de Flandre et de Hainaut, pendant les treizième et quatorzième siècles.



BAUDOUIN DE CONSTANTINOPLE,
dernier comte de l'ancienne maison de Flandre,
régnant en Flandre et en Hainaut.
† 1205.

JEANNE DE CONSTANTINOPLE,
mariée à FERRAND DE PORTUGAL,
puis à THOMAS DE SAVOIE.
† 1244.

MARGUERITE (la Dame-Noire),
mariée à BOUCHARD D'AVESNES,
puis à GUI DE DAMPIERRE.
† 1279.

Jean Ier d'Avesnes,
déclaré héritier du Hainaut seul.
† 1257.

JEAN II,
fils de *Jean Ier* et d'*Alix de Hollande*, hérite du comté de Hollande en 1299.
† 1304.

GUILLAUME Ier (le Bon),
comte de Hainaut et de Hollande.
† 1337.

GUILLAUME II.
† 1345.

MARGUERITE D'AVESNES,
mariée à *Louis de Bavière*. † 1356.

GUILLAUME III DE BAVIÈRE.
† 1388.

ALBERT DE BAVIÈRE.
† 1404.

GUI DE DAMPIERRE,
comte de la Flandre seule.
† 1305.

ROBERT DE BÉTHUNE.
† 1322.

Louis de Nevers,
mort sans avoir régné.
† 1332.

LOUIS DE CRÉCY.
† 1346.

LOUIS DE MALE.
† 1383.

Marguerite de Flandre,
mariée à
PHILIPPE DE BOURGOGNE.

SIXIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON DE BOURGOGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Avénement de Philippe le Hardi au comté de Flandre ; son règne et celui de son fils Jean sans Peur. — Avénement de Philippe le Bon (1384 à 1419).

Philippe de France, duc de Bourgogne, qui se trouvait appelé à recueillir l'antique héritage des comtes flamands, joignait à son titre d'oncle du roi, d'immenses possessions qui le rendaient le prince le plus puissant du royaume. Outre les deux Bourgognes (le duché de ce nom et la Franche-Comté), ses domaines comprenaient encore le Nivernais, le comté de Rhétel, ainsi qu'une foule de seigneuries, et la mort de Louis de Male venait enfin d'y ajouter l'Artois en même temps que la Flandre. Ses qualités personnelles n'étaient point au-dessous de cette haute fortune. Assez intrépide pour avoir mérité le nom de Philippe le Hardi, il ne se montrait ni présomptueux ni téméraire : son ambition n'avait point d'activité imprudente, et avec des dehors de fierté et de magnificence, sa politique savait éviter les obstacles et se détourner des périls. Aussi devait-il fonder la grandeur de sa maison sur des bases inébranlables.

Son avénement au comté de Flandre s'était d'abord annoncé sous des auspices assez sombres. Reçu tour à tour à Ypres et à Bruges, il avait été accueilli avec défiance par le peuple que

son pouvoir même effrayait. Quant aux Gantois, ils restaient en armes, et leur animosité contre la noblesse les rendait insensibles aux pertes que leur faisait éprouver la guerre. Audenarde leur ayant été enlevée par surprise pendant un armistice, ils aspiraient à se venger de Philippe qu'ils accusaient de trahison. Un corps de troupes anglaises vint les rejoindre, et une flotte de la même nation tint bloqué le port de l'Écluse, et ravagea les côtes voisines. Ackerman, qui continuait à commander dans la ville, déployait autant d'habileté que de valeur. Il soutint la lutte contre les forces du prince et de la noblesse, réparant ses revers par des succès inattendus, dont le plus remarquable fut la prise de Damme, riche entrepôt du commerce de Bruges. Il fallut que le roi de France ramenât son armée en Flandre. Il reprit Damme et menaça Gand, mais sans aller plus loin. La guerre pouvait donc se prolonger encore, et rien n'en annonçait le terme, lorsque la duchesse de Brabant et le régent de Hainaut entreprirent de réconcilier avec Philippe cette fière cité de Gand, jusqu'alors inflexible dans sa haine. Ce fut encore Jeanne qui eut la principale part à ce sage dessein. Elle profita des fêtes occasionnées par le mariage des jeunes princes des maisons de Bourgogne et de Bavière, pour jeter les premières paroles de paix et d'amnistie. Il existait parmi les habitants de la ville un parti nombreux qui penchait pour une réconciliation. Informé des dispositions favorables de ceux qui entouraient le duc et qui lui étaient liés par les nœuds du sang, ce parti n'hésita plus à se déclarer. Il força les soldats anglais à la retraite, et envoya une ambassade au prince qui était attendu alors à Tournai. Toutefois la hauteur du Bourguignon faillit causer une nouvelle rupture. Il s'était rendu au lieu de l'entrevue (le monastère de Saint-Martin) avec une suite imposante de princes et de seigneurs, et il s'attendait à voir les cinquante députés de Gand tomber à ses pieds pour lui demander pardon. Mais lorsque le héraut eut exprimé son intention aux Flamands, ceux-ci répondirent qu'ils étaient venus pour traiter avec le duc, et qu'ils n'avaient pas ordre de l'implorer. Déjà le prince laissait éclater sa colère, quand son épouse, Marguerite de Flandre, et les autres princesses qui assistaient à l'entrevue, s'agenouillèrent devant lui, déclarant

qu'elles demandaient grâce au nom des Gantois. Désarmé par cette démarche généreuse, il consentit à leur accorder une amnistie complète et le maintien de tous leurs priviléges (6 décembre 1385). Le traité fut conclu quelques jours après, et la tranquillité se trouva enfin rétablie en Flandre.

Les premiers efforts de Philippe après cette pacification eurent pour objet une expédition contre l'Angleterre : c'était le plan favori de la cour de France, et le duc était encore trop complétement Français pour s'occuper de préférence des intérêts de la Flandre. Comme il avait besoin pour son projet du port de l'Écluse, le seul où pût alors se réunir un nombre suffisant de vaisseaux, il racheta cette ville au marquis de Namur, et lui donna en échange la seigneurie de Béthune. Les préparatifs répondirent à la grandeur de l'entreprise. Treize cents voiles furent rassemblées, pour transporter en Angleterre une armée d'invasion. Le roi Charles VI vint en personne résider à l'Écluse, et les environs de cette ville furent bientôt inondés de gentilshommes et de soldats (1386). On eût dit que la France entière voulait prendre part à une deuxième conquête de l'île ennemie. Mais tous ces grands apprêts se dissipèrent en fumée, l'expédition ne s'étant pas trouvée prête à partir dans la saison favorable, et il n'en résulta que des hostilités sur mer, funestes au commerce flamand.

Toutefois les souffrances et les pertes qu'avait occasionnées cette rupture avec l'Angleterre, éclairèrent le duc sur ses intérêts, et depuis lors il sut faire prévaloir des idées pacifiques dans le conseil du monarque, où son crédit était de jour en jour plus puissant. Grâce à la trêve qu'il fit conclure, la navigation reprit son cours et l'on vit renaître l'industrie, à laquelle les troubles du règne précédent semblaient avoir porté un coup mortel. Les marchands des villes hanséatiques, maîtres de tout le commerce du Nord, s'étaient retirés de Bruges à Dordrecht. On parvint à les rappeler en Flandre, en les indemnisant de leurs pertes et en leur assurant de nouveaux priviléges. La conduite de Philippe en cette occasion, et la sagesse avec laquelle il se conformait aux besoins du pays, lui auraient regagné la bienveillance des Flamands, s'il ne s'était obstiné d'une manière injuste et tyrannique à blesser leurs opinions religieuses. Dans le grand schisme qui divisait alors l'Église, il voulait

forcer ses sujets à reconnaître l'antipape Clément, tandis que leurs vœux et le bon droit étaient pour Urbain VI. Il sévit même contre quelques partisans de ce dernier, et alla jusqu'à faire jeter en prison le chevalier Jean Van Heyle, qui avait le plus contribué à la soumission des Gantois. Mais bientôt les affaires de France absorbèrent toute son attention, et la Flandre, abandonnée en quelque sorte à elle-même, devint plus florissante que jamais. Quoique souvent pressé d'argent et forcé de recourir à de nouveaux subsides de ses sujets, le duc savait ménager ses grandes communes, et il avait acquis, sinon leur affection, du moins leur confiance. Les égards même qu'il témoignait à son épouse, Marguerite de Flandre, dont il respectait toutes les volontés, flattaient l'orgueil d'un peuple encore inaccoutumé à la domination étrangère.

La tranquillité dont jouissait le pays offrait peu d'aliments à l'activité et au courage des princes. En 1396, la noblesse française, impatiente du repos, résolut de former une expédition chevaleresque contre les Turcs qui menaçaient alors la Hongrie, et le commandement de l'armée fut donné à Jean de Nevers (appelé plus tard Jean sans Peur), fils aîné de Philippe. Les Flamands concoururent généreusement aux frais de cette entreprise, et donnèrent au jeune comte deux cent mille écus d'or. Plusieurs chevaliers belges l'accompagnèrent dans cette nouvelle croisade, dont l'issue fut malheureuse par l'imprudence et la présomption de ses chefs. Rejetant tous les conseils et n'écoutant que leur audace, les gentilshommes français se firent envelopper par toute l'armée turque et furent taillés en pièces, ou égorgés après le combat. Cependant le sultan laissa la vie aux principaux des prisonniers, parmi lesquels se trouvait Jean de Nevers. Sa rançon fut fixée à deux cent mille ducats, et les villes de Flandre en payèrent encore la plus grande partie.

La démence dans laquelle était tombé le roi Charles VI, avait fait passer à ses proches le gouvernement du royaume, et Philippe le Hardi se trouvait presque uniquement occupé de cette grande tâche. Néanmoins il ne négligeait pas les intérêts de sa maison dans les provinces belges. On l'avait vu intervenir dans les démêlés de la duchesse de Brabant avec le duc de Gueldre, et porter secours à cette princesse menacée par son ennemi (1388 et 1398). En retour de ce service,

Jeanne reconnut publiquement la duchesse de Bourgogne pour son héritière, et quelques années plus tard, elle lui transmit d'une manière solennelle la souveraineté de ses états, l'autorisant à en disposer en faveur de celui de ses enfants qu'elle désignerait (1403). Marguerite choisit alors Antoine, son second fils, évitant ainsi de réunir les deux provinces de Flandre et de Brabant sous un même sceptre. Peut-être était-ce l'effet de sa tendresse maternelle qui lui faisait désirer le rang de souverain pour le cadet comme pour l'aîné; peut-être aussi avait-elle lieu de craindre que les Brabançons ne se montrassent opposés à toute réunion. Quoi qu'il en soit, l'avenir devait faire bientôt disparaître ce nouvel obstacle au rapprochement des diverses parties de la Belgique.

Philippe le Hardi survécut peu à ce dernier événement. S'étant rendu à Bruxelles pour faire célébrer l'inauguration de son fils, il tomba malade au retour et mourut à Halle, le 27 avril 1404.[1] Il avait été le fondateur habile et prudent d'une dynastie puissante; mais ses affaires personnelles étaient dans un si grand désordre, que sa veuve fut contrainte de renoncer publiquement à son héritage. Il fallut que, revêtant un habit d'emprunt, elle allât déposer sur le cercueil de son mari ses clefs, sa bourse et sa ceinture, en signe d'abandon de la communauté.

Le duché de Bourgogne passa ainsi à Jean de Nevers, auquel l'histoire donne depuis ce moment le nom de Jean sans Peur. Marguerite conservait la Flandre et l'Artois; mais cette princesse mourut l'année suivante, et ces diverses provinces se trouvèrent de nouveau sous un seul maître. Le jeune souverain avait été élevé par sa mère, et n'était pas étranger au pays : il se fit aimer des Flamands dont il confirma les privilèges. Il leur accorda surtout trois points essentiels : le maintien de la langue flamande dans tous les actes judiciaires, la continuation du commerce avec les Anglais, et l'exemption générale de l'impôt arbitraire alors désigné sous le nom de taille.

[1] Cette année fut remarquable par les désastres qu'occasionna la marée du 19 novembre; toute la côte fut inondée jusqu'à la distance de trois lieues du rivage. Il en résulta des pertes immenses et la destruction irréparable d'une partie des anciennes digues.

Aussi les villes et le comté montrèrent-ils constamment un grand zèle pour son service, quelques accusations que fissent éclater au dehors son ambition ou sa violence.

La France était livrée à l'anarchie. La reine Isabelle de Bavière et le duc d'Orléans, frère du roi, dissipaient les trésors et les ressources du royaume, tandis que les autres princes du sang, occupés de leurs intérêts personnels, cherchaient à peine à maintenir à la cour un reste d'ordre et de décence. Jean sans Peur, auquel le duc d'Orléans avait voulu enlever tout pouvoir dans le conseil, se rendit à Paris avec huit cents chevaliers, prit sous sa garde les enfants du roi, et soutenu par ses proches et par ses vassaux, il contraignit son adversaire à l'admettre au partage de l'autorité. Leur réconciliation parut alors complète; mais elle n'avait rien de sincère. Le duc d'Orléans, comblé de toutes les faveurs de la nature et de la fortune, mais accoutumé à abuser de toutes, ne pouvait supporter le triomphe d'un rival qui ne brillait à côté de lui ni par les grâces de l'esprit, ni par celles du corps. Il chercha les occasions de l'humilier, et répandit d'infâmes calomnies contre la duchesse de Bourgogne, qui, mortellement blessée, porta ses plaintes à son époux. Jean sans Peur cachait sous un extérieur froid une âme ardente et capable des résolutions les plus désespérées. Il consulta, dit-on, son conseil, et il reçut pour réponse que son honneur lâchement outragé voulait une vengeance terrible et muette. Il ne se conforma que trop fidèlement à cet avis fatal. Le 23 octobre 1407, au moment où les deux princes venaient de se donner en public les marques de l'amitié la plus intime, le duc d'Orléans fut massacré dans la rue par une troupe d'assassins. C'était par l'ordre du Bourguignon.

Quand ce crime devint public, Jean quitta Paris à la hâte, et se retira en Flandre. Il y fut accueilli sans froideur. La rumeur commune accusait le duc d'Orléans des projets les plus odieux, et l'outrage qu'il avait fait à une femme, à une princesse justement respectée, semblait atténuer l'horreur de la vengeance qui venait de l'atteindre. Les mêmes dispositions régnaient parmi le peuple en France et surtout à Paris : il applaudissait ouvertement le meurtrier, comme si son action n'avait eu d'autre cause que l'intérêt général. Rassuré par cet assentiment, le Bourguignon osa retourner l'année suivante dans la capitale,

la tête haute, et avec si bonne compagnie de chevaliers et de gens d'armes, qu'il n'avait rien à craindre de l'indignation de ses ennemis. Alors la France presque entière se trouva partagée en deux camps : la duchesse d'Orléans et ses enfants en deuil étaient soutenus par la plupart des seigneurs de l'Ouest et du Midi; mais Jean sans Peur avec ses vassaux et ses alliés se sentait assez fort pour dicter la loi au royaume.

Ainsi commença une lutte ouverte, qui faillit causer la ruine de la monarchie. Toutefois les ravages de cette guerre civile, qui devait se prolonger pendant près de trente ans, n'atteignirent point nos provinces, les villes flamandes ayant presque toujours refusé de prendre les armes pour la querelle de leur prince. Ce fut seulement la noblesse du pays qui suivit le duc dans ses expéditions, et encore rencontre-t-on peu de noms belges parmi ceux des chefs qui figurèrent d'abord sous sa bannière. Cependant ses beaux-frères, Guillaume de Hainaut et Jean de Bavière, alors évêque de Liége, marchèrent quelquefois à son secours dans les occasions les plus importantes; et lui, de son côté, prit une part sanglante à leur lutte contre les Liégeois révoltés (1408).

La prospérité de la Flandre ne se démentit point pendant ces orages qui éclataient autour d'elle. C'était le fruit de la neutralité que le peuple avait obtenue dès le commencement de ce règne, et qu'il maintenait avec énergie. Une seule fois la bourgeoisie consentit à une expédition contre la France (1411). Les milices flamandes inondèrent alors la Picardie; mais elles revinrent sur leurs pas après la prise de quelques forteresses, et déclarèrent de nouveau qu'elles ne combattraient que si leur territoire était menacé. Abandonné de même quelque temps après par le comte de Hainaut et par ses propres frères, Antoine, duc de Brabant, et Philippe, comte de Nevers, Jean sans Peur fut forcé d'accepter un traité de paix qui mettait Paris et le roi entre les mains de ses ennemis (1414). Dans son ressentiment, il laissa l'armée royale marcher sans lui contre les Anglais, qui venaient de passer la mer sous la conduite de leur vaillant roi Henri V. Les Français furent complétement battus dans la plaine d'Azincourt, aux environs de Térouenne; mais la satisfaction secrète que ce désastre eût pu causer au Bourguignon, fut empoisonnée par la honte et le

remords de la perte de ses deux frères, Antoine et Philippe, tués tous deux dans cette journée fatale (1415).

Dans le premier moment de douleur, le duc fit défier Henri V en combat singulier; mais le monarque ayant refusé son cartel, il forma le projet de se réconcilier sincèrement avec ses adversaires pour venger l'honneur de sa famille et de sa patrie. « On verrait un jour, disait-il, lequel aurait le dessus de Henri d'Angleterre ou de Hannotin [1] de Flandre. » Devenu plus fort que les Armagnacs (c'était le nom que prenait le parti d'Orléans), il ne voulait profiter de sa supériorité sur eux que pour les amener à une paix définitive. Mais la haine trop juste de ses ennemis était implacable, et ils l'avaient fait partager au jeune dauphin, auquel appartenait la régence du royaume pendant la démence de Charles VI. Ce fut en vain que Jean, vainqueur dans toutes les rencontres et devenu maître de Paris, crut pouvoir convaincre le jeune prince de sa bonne foi en allant le trouver à Montereau où il s'était retiré. On convint qu'une entrevue aurait lieu sur le pont de cette ville, et que de part et d'autre l'escorte serait égale. Mais à peine le Bourguignon se fut-il avancé sans défiance au delà des barrières dont le pont était entouré, que les Armagnacs l'enveloppèrent, et un des chefs de ce parti, appelé Tanneguy-Duchatel, lui fendit la tête d'un coup de hache (10 septembre 1419).

Ce crime ne devait pas rester impuni. Le duc laissait un fils, célèbre plus tard dans l'histoire sous le nom de Philippe le Bon. Ce prince, réservé à de hautes destinées, n'avait encore que vingt et un ans; mais depuis longtemps déjà il gouvernait la Flandre au nom de son père, et il avait appris l'art de conduire les peuples. Malgré sa jeunesse, il savait joindre à l'énergie des résolutions la prudence dans l'emploi des moyens, et mettre dans sa conduite cette froide habileté qui caractérise les hommes d'expérience. Aimé de ses sujets, il cachait sous une apparence de modération une nature fière et sombre, que sa colère laissait parfois éclater, et qui démentait alors par des accès terribles le calme et l'égalité habituelle de son caractère.

[1] C'est-à-dire le « petit Jean. » En effet, Jean sans Peur était d'une stature médiocre.

Mais la violence même de son ressentiment, à la nouvelle du meurtre de Jean sans Peur, était trop légitime pour qu'il eût besoin d'en modérer l'expression, et ses sujets partageaient alors son désir de vengeance. Il convoqua presque immédiatement tous ses vassaux à Arras, où le service funèbre du mort fut célébré de la manière la plus solennelle par cinq évêques et dix-neuf abbés. Le jeune duc annonça ensuite à l'assemblée son intention de s'unir aux Anglais, et cette résolution fut approuvée d'un commun accord. Un traité fut conclu en conséquence, d'après lequel Henri V devait épouser Catherine de France, fille du vieux Charles VI, et en vertu de ce mariage, la succession au trône lui était assurée, à l'exclusion du dauphin, qui avait forfait ses droits par l'assassinat de Jean sans Peur.

Ce vaste projet, qui eût changé la face de l'Europe, en réunissant sur une même tête les deux couronnes de France et d'Angleterre, reçut d'abord une exécution rapide. Henri épousa la princesse française, fut reçu à Paris, et devint maître d'une partie du royaume. La vengeance de Philippe de Bourgogne mit le dauphin à deux doigts de sa perte; et si elle l'épargna enfin au moment de compléter sa ruine, c'est que d'autres événements, dont la Belgique était devenue le théâtre, donnèrent une nouvelle direction aux desseins et aux forces de ce puissant vassal.

CHAPITRE II.

Règne de la branche cadette de la maison de Bourgogne en Brabant. — Les droits de la famille de Bavière réunis à ceux de cette branche. — Jean sans Pitié et Jacqueline de Bavière.

Tandis que les successeurs de Philippe le Hardi se trouvaient entraînés par l'ambition ou le ressentiment dans les guerres civiles dont la France était le théâtre, la branche cadette de la maison de Bourgogne occupait sans beaucoup d'éclat le trône de Brabant. Le jeune duc Antoine, choisi pour gouverner ce pays au nom de Marguerite de Flandre, s'était d'abord contenté du titre de régent ou *ruwaerd* (1404 à 1406). Reconnu pour souverain après la mort de Jeanne, son caractère froid et opiniâtre lui fit bientôt perdre l'affection de ses sujets, quoiqu'il en parût digne par sa droiture et son courage. Sa première faute fut d'irriter contre lui les villes de Bruxelles et de Louvain, en voulant exiger des bourgeois le service militaire, sans laisser à leurs magistrats l'ancien droit d'accepter ou de refuser ses demandes, suivant la nature et l'objet de l'expédition. Il en résulta de longs démêlés, sans qu'il pût vaincre la résistance énergique des communes. Cependant il réussit à se faire redouter par le duc de Gueldre, qui fut contraint à lui rendre hommage pour les villes de Grave et de Cuyck, dont la propriété était contestée. Il épousa en secondes noces Élisabeth de Gorlitz, héritière d'une branche de la maison de Luxembourg, et qui avait des droits sur le duché de ce nom (comme on le verra dans le chapitre suivant). Cette alliance l'entraîna dans de nouvelles difficultés; car, après avoir payé la somme pour laquelle cette province avait été donnée en gage, il eut à combattre pour en prendre possession (1411), et finit par perdre le fruit de ses sacrifices et de ses succès même. Toutefois il n'avait pas encore renoncé à ses prétentions, fondées en réalité sur des titres légitimes, lorsque la nouvelle d'une bataille pro-

chaine entre les armées de France et d'Angleterre, lui fit quitter ses états pour prendre part à cette grande lutte (1415). Dans sa crainte d'arriver trop tard (car il n'avait pas cessé d'être Français de cœur), il devança le gros de ses troupes, et atteignit la plaine d'Azincourt avec une suite de douze cavaliers seulement. Déjà l'action était engagée. Antoine se trouvait en costume de voyage, sans cuirasse et sans casque. Arrachant à l'un de ses trompettes une bannière aux armes de Brabant, il couvrit sa poitrine de l'étoffe armoriée pour qu'on pût le reconnaître, et se précipita sur les bataillons ennemis, où il ne tarda pas à trouver une mort glorieuse. Ses hommes d'armes, qui n'arrivèrent que le lendemain après le départ des Anglais, recueillirent le corps de leur prince sur le champ de bataille.

Il laissait deux fils, nés de son premier mariage, et dont l'aîné régna plus tard sous le nom de Jean IV. Les états de Brabant confièrent la tutelle de ce prince à un conseil composé de onze membres (deux abbés, cinq gentilshommes, et quatre députés des villes). L'administration de ces régents fut populaire; mais leur pupille, dont le caractère offrait déjà un mélange de hauteur et de faiblesse, les prit bientôt en aversion, et la division ayant éclaté entre eux et une partie de la noblesse brabançonne, il saisit toutes les occasions de témoigner sa faveur aux mécontents. Ainsi s'aggravèrent les dissensions intestines qui devaient plus tard livrer le pays au désordre et à l'anarchie. Un mariage malheureux vint préparer au jeune duc d'autres amertumes. Les comtés de Hainaut et de Hollande étaient échus à Jacqueline de Bavière, princesse du même âge que lui, et qui était sa cousine germaine. En la lui faisant épouser, ses parents et ses tuteurs crurent assurer la grandeur et la prospérité de son règne. En effet, c'était réunir sur la tête de Jean IV tous les droits de cette maison de Bavière, qui avait presque égalé jusqu'alors la puissance des princes bourguignons. Mais il semblait qu'une sorte de fatalité pesât sur cette dynastie, dont le premier comte était mort insensé après avoir dépouillé sa mère (voyez pag. 262). C'était une famille où la violence des passions avait déjà multiplié les scènes d'égarement et de fureur; Jacqueline elle-même, par suite de l'ambition criminelle d'un de ses proches, se trouvait en ce moment dans une situation périlleuse. Pour l'expliquer, il est nécessaire de remonter un peu plus haut.

A Guillaume l'Insensé, mort en 1388, avait succédé sur le trône de Hainaut et de Hollande son frère Albert, régent de ces provinces depuis tant d'années. Ce prince, d'une humeur despotique et farouche, déshonora sa vieillesse par une passion aveugle pour la fille d'un gentilhomme hollandais, nommée par nos historiens la belle Adélaïde de Poelgeest. Son amour fut accueilli par cette femme ambitieuse, qui exerça bientôt une domination ouverte non-seulement sur le comte, mais sur le pays tout entier. Les Hollandais indignés la prirent en horreur, et quelques gentilshommes, qui avaient à se plaindre de son influence, osèrent la massacrer dans le palais même. Ils se réfugièrent alors en Hainaut, et Albert, dont le désespoir était sans bornes, crut voir dans son fils Guillaume leur protecteur et leur complice secret. Il prit les armes, et l'on aurait vu se renouveler la lutte impie dont la maison de Bavière avait déjà donné l'exemple, si Guillaume ne s'était retiré en France (1390). Son exil dura quatre ans, au bout desquels le vieillard se laissa fléchir. Son fils et lui formèrent alors une grande expédition pour conquérir la Frise, province qui avait été fatale à plusieurs souverains hollandais. Presque tous les gentilshommes du Hainaut, et une foule d'autres seigneurs belges et français, allèrent prendre part à cette entreprise, pour laquelle la Hollande avait fait des efforts prodigieux. Elle réussit, et les Frisons battus furent contraints à une soumission, sinon complète, du moins apparente (1398). Albert mourut quelques années plus tard (1401), et sa veuve, comme celle de Philippe le Hardi, refusa d'accepter sa succession.

Guillaume IV, prince d'un caractère noble et chevaleresque, lui succéda dans ses deux comtés, et porta le sceptre avec honneur. La tranquillité de son règne eût effacé les souvenirs sinistres qui se trouvaient attachés au nom de sa famille, si Albert n'avait pas laissé un autre fils qui obtint une célébrité funeste. C'était Jean de Bavière, que le crédit de sa maison avait fait investir de l'évêché de Liége dès l'âge de dix-sept ans (1390), quoique son naturel fougueux et hautain et sa passion pour les armes, dussent faire pressentir qu'il déshonorerait le siége épiscopal. En lui parut se continuer l'esprit fatal de sa race, et il devint le fléau de ses sujets et de ses proches.

Fière comme l'était la cité de Liége, qui avait déjà su con-

quérir une indépendance presque complète, elle devait se montrer peu docile aux fantaisies d'un jeune homme insensé. Aussi, dès que Jean voulut agir en maître, et réserver pour son usage une forêt abandonnée au peuple par ses prédécesseurs, toute la ville se souleva, et il fut contraint de s'enfuir à Diest. Cependant quelques concessions ramenèrent la paix, et l'évêque put se livrer à ses goûts favoris, en se joignant avec sa noblesse aux armées des ducs de Brabant et de Bourgogne, dans leurs expéditions en Gueldre et en France. Ce fut ainsi qu'on le vit entrer à Paris (en 1405) à la tête d'une brillante troupe de six mille cavaliers. Mais les germes de mécontentement qui subsistaient encore dans les esprits, et que l'extrême liberté des communes semblait alimenter, prirent un caractère grave par l'obstination de Jean à refuser les ordres ecclésiastiques. Le peuple voulait un évêque, et le prince s'opiniâtrait à rester un chevalier. Sans doute il se sentait lui-même peu fait pour l'état religieux; mais c'était une dérision amère que la possession d'un évêché par un jeune homme qui appliquait à ses fantaisies les revenus et les droits de l'Église, et quoique l'usage eût pour ainsi dire autorisé de pareils abus, le sens droit des populations ne pouvait s'y plier. L'élu, qui refusait de devenir évêque, tomba dans le mépris de ses sujets, et l'on vit bientôt naître la résistance et la révolte que les règnes précédents avaient rendues familières à la multitude. Les mécontents s'attaquèrent à l'autorité du prince; ils prirent le nom de Haïdroits, qui exprimait soit leur aversion pour son pouvoir, soit leurs prétentions sur les *heydes* ou terres vagues que la ville disputait à l'évêque, et ils portèrent la populace à toute espèce de désordres et d'excès. Après de vains efforts pour réprimer leur audace, Jean de Bavière s'enfuit enfin à Maestricht (1406). Alors le peuple le déclare déchu, nomme mambour le seigneur de Perweis, et proclame évêque son fils Thierry de Hornes. La plupart des ecclésiastiques et des nobles tenaient le parti de Jean : leurs biens furent confisqués, eux-mêmes proscrits, et un corps de cavalerie tiré des métiers alla brûler leurs maisons et leurs fermes dans les environs de la ville. Quatre gentilshommes, de ceux qui étaient restés à Liége, furent décapités sous prétexte d'intelligence avec le Bavarois. Ces violences faisaient émigrer de la ville une foule d'habitants : leur tête fut

mise à prix. On eût dit que les révoltés s'attachaient à justifier d'avance les terribles représailles qu'allait exercer l'élu.

De Maestricht, où il était assiégé par eux, Jean de Bavière s'était adressé à tous ses proches, et il vit bientôt arriver à son secours son frère Guillaume de Hainaut, son beau-frère Jean de Bourgogne, et son cousin Guillaume II, comte de Namur. Il marcha alors contre ses sujets rebelles, brûlant de tirer vengeance de leur défection. Les Liégeois, loin de s'effrayer à l'approche de tant d'ennemis, osèrent s'avancer à leur rencontre et leur offrir la bataille. L'armée des princes comptait une cavalerie nombreuse et brillante, où figurait l'élite de la noblesse belge et bourguignonne; celle du peuple ne se composait que d'infanterie rassemblée à la hâte, dont une partie n'avait aucune habitude de la guerre. Le combat se livra dans la plaine d'Othée, près de Tongres (24 novembre 1408). Les gens de Liége étaient au nombre de 32,000, le mambour ayant laissé dans la ville ceux qui paraissaient les moins capables de prendre part à l'action. Serrés en masses profondes, ils soutinrent longtemps le choc des cavaliers, qu'ils repoussèrent plus d'une fois. Le duc de Bourgogne lui-même, dans une lettre écrite sur le champ de bataille, reconnut « qu'on ne vit oncques gens mieux combattre ni tant durer; » car la mêlée se prolongea pendant une heure et demie, et d'abord on ne pouvait dire à qui resterait l'avantage. Mais enfin les bataillons liégeois, attaqués en flanc et par derrière par un détachement qui les avait tournés, se mirent en désordre, et l'on en fit un horrible massacre. Le seigneur de Perweis et son fils restèrent au nombre des morts, heureux de n'avoir pas survécu à leur défaite pour tomber entre les mains de Jean de Bavière, dont le ressentiment fut implacable. La ville de Liége fit sa soumission, mais sans pouvoir désarmer ce prince furieux, qui lui ôta tous ses priviléges, et fit périr dans les supplices une foule d'habitants. Le surnom de Jean sans Pitié, qu'il conserva depuis lors, perpétua le souvenir de la férocité qu'il avait montrée et de l'horreur qu'il inspirait au peuple.

Après ce triomphe sanglant, l'élu put jouir sans contrainte des richesses de l'évêché; mais il supportait encore avec impatience une position à laquelle il convenait si peu, lorsque la mort de son frère lui offrit l'occasion d'acquérir par un crime le

titre de souverain (1417). Guillaume IV, qu'une blessure accidentelle venait de conduire au tombeau, avait laissé pour unique héritière sa fille Jacqueline, à peine âgée de dix-huit ans. Jean sans Pitié était l'oncle de cette princesse, et aurait dû être son protecteur. Il préféra la dépouiller, ou la contraindre à devenir son épouse. Dans ce dessein, on le vit quitter Liége, renoncer à son titre d'élu, et se jeter en Hollande, où il espérait se faire proclamer comte, à la faveur des dissensions qui régnaient dans cette province. Il y trouva en effet des partisans assez nombreux pour que le parti de sa nièce parût un moment le plus faible; et ce fut alors que celle-ci crut s'assurer un défenseur en donnant sa main au duc Jean IV, dont le mariage avec elle devait réunir sous un même sceptre le Brabant, le Hainaut et la Hollande. Ce fut ainsi que l'héritage de la maison de Bavière échut à la branche cadette de la maison de Bourgogne (1418), et que la fortune parut appeler le jeune duc brabançon à surpasser en puissance tous ses prédécesseurs.

Mais déjà le Bavarois avait obtenu une décision favorable de l'empereur Sigismond, qui l'investissait seul des deux comtés de Hollande et de Hainaut. Son audace et sa bonne fortune grossirent ses forces. Il se fit inaugurer comme souverain à Dordrecht (juin 1418), et un effort vigoureux devint nécessaire pour lui arracher sa proie. Jean IV et sa jeune épouse rassemblèrent donc leurs vassaux pour marcher contre cet usurpateur. L'armée entreprit le siége de Dordrecht, où Jacqueline, qui conduisait ses propres troupes, déploya l'ardeur et le courage d'un guerrier. Mais le duc, plein d'inertie et d'irrésolution, ne sut pas animer les milices brabançonnes qui le servaient à regret dans une guerre étrangère. Ceux de Louvain levèrent bientôt leurs tentes; les autres corps les suivirent dans leur retraite, et le siége fut abandonné honteusement. Il fallut donc négocier avec Jean de Bavière, qui ne daigna consentir à une transaction que pour ménager le duc de Bourgogne qui menaçait d'intervenir dans la lutte. Il exigea l'administration de la Hollande en qualité de régent associé à la comtesse, pour le terme de cinq années. En lui accordant sa demande, on lui donna de nouveaux moyens de perpétuer son usurpation.

L'échec que Jean IV venait d'éprouver, et qui pouvait être justement attribué à la mollesse de sa conduite, eut les suites

les plus fatales pour Jacqueline. Plus elle avait montré d'énergie, et moins son époux lui pardonnait de l'avoir éclipsé. Il voulait se venger en l'humiliant : au milieu des luttes dont sa cour était devenue le théâtre, la duchesse, disgraciée par son époux et outragée par les favoris, eut à subir les épreuves les plus amères. Le duc ne se borna pas à ce genre de vengeance : il vendit à Jean sans Pitié la possession de la Hollande, pour un nouveau terme de douze ans. Il voulut même détacher du Brabant le marquisat d'Anvers et en donner aussi le gouvernement à ce prince farouche, en haine des états du pays qui protégeaient la malheureuse Jacqueline. Mais une conduite aussi insensée souleva les Brabançons. Ils appelèrent au pouvoir son frère cadet, Philippe de Bourgogne, comte de Saint-Pol, auquel ils décernèrent la régence, et qui consentit à l'accepter après s'être convaincu lui-même des fautes et de l'incapacité de Jean (1420).

Toutefois le duc n'était nullement disposé à résigner le pouvoir souverain. Excité par ceux qui étaient devenus maîtres de son esprit, il crut que la force des armes pourrait lui rendre son autorité, et après un voyage en Allemagne, on le vit tout à coup reparaître avec un corps de troupes qu'il avait levé dans ce pays. Il poussa jusqu'à Bruxelles, où il rentra en maître, grâce aux intelligences qu'il avait formées avec quelques-uns des principaux de la ville. Mais six semaines après, le peuple irrité courut aux armes, attaqua ses cavaliers dans les rues, les contraignit à se rendre, et décapita quelques seigneurs regardés comme les conseillers du prince et les ennemis du parti populaire. Alors Jean, qui se trouvait dans les mains du peuple, fut obligé de consentir à l'abolition de l'ancien privilége des lignages, restés jusqu'alors en possession exclusive des magistratures locales. Plusieurs patriciens furent bannis par la commune, d'autres décapités, et une nouvelle organisation divisa les métiers en neuf groupes appelés nations. Ces nations partagèrent avec les lignages le droit d'élire les magistrats, et l'on mit à la tête de l'administration deux bourgmestres, nommés alors *commoenge-meesteren* ou maîtres de la commune (1421). C'en fut assez pour apaiser l'orage qui avait toujours menacé les favoris plutôt que le duc lui-même. Un arrangement définitif, conclu avec les états en 1422, rendit bientôt à ce prince

tout son pouvoir; son frère se hâta de déposer la régence; quant à Jacqueline, une démarche imprudente venait de briser les liens qui l'attachaient à son époux.

Cette princesse infortunée, dont on admirait l'esprit et la beauté, mais dont l'imagination ardente et le caractère impétueux laissaient peu d'empire à la raison, s'était enfuie en Angleterre et cherchait à faire annuler son mariage. Elle envoya des députés à la cour de Rome pour représenter qu'elle s'était vue contrainte à épouser Jean IV, et que la dispense accordée pour cette union (car elle était cousine germaine de son mari) avait été obtenue par surprise. Le pape remit l'affaire à deux cardinaux qui s'occupèrent de l'examiner; mais la décision se faisant trop attendre au gré de Jacqueline, elle ne craignit pas de contracter immédiatement une nouvelle alliance avec Humphroi, duc de Glocester, frère de Henri V (1422).

Ce crime (car c'était violer les lois les plus saintes) ne devait pas seulement être funeste à l'avenir de la duchesse, qu'il entraîna dans un abîme de maux; il menaçait aussi la tranquillité du pays, et surtout des comtés de Hainaut et de Hollande, qui pouvaient échoir au prince anglais si jamais son mariage était confirmé. Ainsi les droits de la famille de Bavière, qui avaient paru se confondre avec ceux de la maison de Bourgogne, allaient s'en séparer de nouveau, et servir peut-être de base à l'élévation d'une autre dynastie, rivale d'autant plus redoutable qu'elle s'appuyerait sur une nation voisine dont nos provinces avaient déjà vu briller les armes victorieuses. En présence d'un danger aussi grave, ce ne fut point Jean IV qui se montra le plus inquiet et le plus irrité. Philippe le Bon, son cousin, qui régnait en Flandre comme héritier de la branche aînée, et qui était le plus proche parent de Jacqueline après Jean de Bavière, annonça aussitôt le dessein de repousser Humphroi par la force. Ce prince, qui avait paru jusque-là ne fixer son attention que sur les guerres de France, et ne se consacrer qu'à la vengeance de son père, fit alors le premier pas dans une autre route. Il se chargea de défendre en Belgique les intérêts de sa famille et ceux de sa puissance, et ce fut de ce moment que data la longue suite d'efforts, de combinaisons et de succès, qui fit enfin passer sous sa domination le pays presque entier.

CHAPITRE III.

Philippe le Bon fait échouer les projets du duc de Glocester et de Jacqueline de Bavière. — Il obtient successivement la souveraineté de presque toutes les provinces belges (1423 à 1443).

Ce n'était pas sans desseins ambitieux que Humphroi, duc de Glocester, avait épousé Jacqueline. Il avait hâte de s'assurer la possession des états de cette princesse, et son premier soin fut de lever en Angleterre un corps de cinq à six mille soldats, pour soutenir ses prétentions par la force des armes. Ce fut en vain que son frère, le duc de Bedfort, régent du royaume, voulut le détourner d'une entreprise dont les suites étaient faciles à prévoir. Rien ne put fléchir l'opiniâtreté du jeune prince, qui s'embarqua pour Calais avec sa petite armée, et gagna ensuite les frontières du Hainaut. Les états de cette province n'étaient nullement disposés à le reconnaître, et quoiqu'accompagné de Jacqueline, il courut risque de se voir partout repoussé; mais la comtesse douairière, Marguerite de Bourgogne, que la tendresse maternelle aveuglait sur le crime de sa fille, réussit bientôt à former un parti nombreux en faveur des nouveaux époux. Les troupes anglaises furent reçues à Mons, et l'inauguration de Humphroi eut lieu dans cette ville avec un certain éclat (5 décembre 1423).

Il eût peut-être été facile à ce prince, qui ne manquait ni d'audace ni d'habitude de la guerre, de tenir tête au duc Jean IV, à peine rétabli sur le trône de Brabant et dont l'indolence égalait la faiblesse d'esprit. Mais Philippe le Bon avait déjà promis à ce dernier l'appui de ses armes, et il avait autant d'énergie et d'activité, que d'intelligence et d'ambition. Au moment où il se préparait à marcher en personne contre le prince anglais, Jean sans Pitié, qui gouvernait encore la Hollande, vint à mourir d'une mort subite et qui fut attribuée au poison (janvier 1424). Presque toutes les villes hollandaises reconnurent

aussitôt Jean IV pour leur souverain, en sa qualité d'époux de Jacqueline. Cependant, comme cette province était encore divisée en deux partis acharnés depuis longtemps l'un contre l'autre, les prétentions de Humphroi ne pouvaient manquer d'y trouver aussi des défenseurs. Il n'y avait donc pas de temps à perdre pour trancher la question par la force. Aussi la noblesse de Flandre et d'Artois reçut-elle l'ordre de se joindre à celle de Brabant, que rassemblait Philippe de Saint-Pol. Glocester, justement alarmé, voulut adresser des reproches au Bourguignon; la réponse de ce dernier fut un défi. Il se posait ouvertement comme le chef de la maison outragée, et offrait le duel au prince anglais, pour éviter les désastres d'une guerre sanglante. L'intervention du duc de Bedfort put seule empêcher ce combat dont l'époque et le lieu étaient déjà fixés : mais alors les hostilités recommencèrent sur la frontière du Hainaut.

Humphroi, dont les forces n'étaient pas suffisantes pour arrêter le comte de Saint-Pol, jeta ses soldats dans les meilleures places, et passa en Angleterre pour y lever de nouvelles troupes. Mais il n'eut pas le temps d'accomplir son dessein. L'armée de Brabant, n'ayant trouvé nulle part de résistance, pénétra jusqu'à Mons, et mit le siége devant cette ville où se trouvaient Jacqueline et sa mère. La jeune duchesse, toujours intrépide, voulait se défendre jusqu'à l'extrémité; mais les habitants montrèrent peu de zèle pour sa cause. Elle se vit donc contrainte de capituler (13 juin), et se remit entre les mains des généraux brabançons, qui la conduisirent à Philippe, suivant le traité conclu entre ce prince et Jean IV. Le château de Gand devint la prison de la noble captive. Elle y passa quelques mois, soumise à une surveillance rigoureuse, en attendant, disait-on, que le pape eût prononcé sur la validité de son mariage. Mais il n'est guère douteux que le duc de Bourgogne n'eût déjà résolu de la dépouiller de ses états, quelle que fût l'issue de l'affaire : car dès lors il prit l'administration du comté de Hollande, tandis que Jean IV se contentait de celle du Hainaut.[1]

[1] Tous deux étaient cousins germains de Jacqueline; mais l'héritage de cette princesse, qui n'avait point d'enfants, revenait de droit au duc de Bourgogne, ce dernier ayant eu pour mère Marguerite de Bavière, sœur de Guillaume IV et de Jean sans Pitié. Voyez le Tableau généalogique, pag. 292-293.

Dans cette extrémité, Jacqueline eut l'adresse et le courage d'échapper à ses gardiens, et d'aller rejoindre les partisans qui lui restaient parmi la noblesse hollandaise. Sa présence rendit à ses défenseurs toute leur énergie, et bientôt elle fut maitresse d'une partie du comté. Glocester, sans venir lui-même à son secours, lui envoya un corps de trois mille Anglais, la plupart vieux soldats, et conduits par des chefs expérimentés. C'en était assez pour changer entièrement la face des affaires, si Philippe avait manqué de promptitude et de vigueur. Mais à peine ce prince fut-il informé du débarquement de ces troupes dans l'île de Schouwen, que réunissant au cœur de l'hiver une poignée de noblesse et de milice, tant de Flandre que de Zélande, il courut assaillir les ennemis qui se tenaient retranchés dans le port de Brouwershaven. L'attaque était difficile, et le duc lui-même se trouva un moment en danger. Mais un des plus braves chevaliers de Flandre, Jean Vilain, se jeta au-devant de lui, et abattit à coups de hache tous ceux qui le pressaient. Bientôt la digue qui couvrait les Anglais fut emportée, et les assaillants remportèrent une victoire complète (13 janvier 1426). Depuis ce moment la cause de Jacqueline fut perdue. Elle venait d'être condamnée par la cour de Rome, et après avoir prolongé inutilement la lutte aussi longtemps qu'il lui resta quelques ressources, elle signa enfin (le 3 juillet 1428) un traité appelé le Concordat de Delft, qui assurait son héritage à Philippe le Bon, et la mettait pour ainsi dire à la merci du vainqueur.

A partir de ce traité, rien ne balança plus en Belgique la prépondérance du chef de la maison de Bourgogne. Le duc de Brabant conservait bien l'administration du Hainaut; mais ce prince faible et imprudent, à peine obéi de ses propres sujets, n'avait aucune influence sur les seigneurs hennuyers, qui regardaient déjà Philippe comme leur souverain. Ce dernier, dont la domination s'étendait sur trois grandes provinces contiguës (Artois, Flandre et Hollande), commença dès lors à s'occuper plus exclusivement des intérêts qui l'attachaient à nos contrées. Jusque-là l'importance de ses états de Bourgogne avait à peu près égalé celle de ses pays flamands. Mais l'acquisition de la Hollande, et celle du Hainaut, déjà également certaine, fixaient dans les provinces belges le siége principal de sa puissance et de sa souveraineté. Ce fut donc de ce côté surtout que se

portèrent ses regards. La guerre de France, qui avait absorbé tous ses efforts pendant les premières années de son règne, ne lui offrait plus désormais qu'un intérêt secondaire : car le dauphin, son ennemi, avait déjà chèrement payé le meurtre de Jean sans Peur. Ce jeune prince, qui régnait alors sous le nom de Charles VII, était appelé le roi de Bourges, parce qu'il avait été contraint de se réfugier dans cette ville, située au midi de la Loire. En achevant de l'accabler, le Bourguignon aurait rendu dangereux pour lui-même le pouvoir des Anglais, qui occupaient déjà tout l'ouest du royaume. Longtemps il avait fermé les yeux sur ce péril, se confiant aux caresses du duc de Bedfort, qui était devenu son beau-frère; mais le mariage de Glocester avec Jacqueline, et la descente des troupes anglaises en Zélande, avaient singulièrement refroidi son dévouement. Cessant de consacrer ses armes et ses trésors à la ruine de la maison de France, dont la sienne était sortie, il fixa toute son attention sur ses vastes domaines des Pays-Bas, où sa puissance pouvait encore se consolider et s'étendre.

Nul n'était plus propre à tirer parti des occasions favorables. Ambitieux, comme ses prédécesseurs, il savait prévoir et attendre, ménager l'emploi de ses forces, et préparer avec persévérance des succès qu'il achevait ensuite avec audace. Les progrès de sa domination furent rapides : en peu d'années, il s'assura coup sur coup la possession du marquisat de Namur (1429), du duché de Brabant (1430) et de celui de Luxembourg (1443). Ainsi se préparait la réunion de la Belgique presque entière sous le même sceptre, réunion qui fut le résultat de son habileté autant que de sa bonne fortune, et qui eut une influence décisive sur l'avenir du peuple et du pays. L'importance de ce grand événement exige que nous entrions ici dans l'examen des causes diverses qui l'amenèrent. Nous les exposerons successivement.

On a vu (page 192) combien le règne de la maison de Brienne avait affaibli et ruiné ce pays de Namur, dont les anciens comtes avaient joué un rôle glorieux dans l'histoire de nos provinces. Depuis lors une branche cadette des Dampierre avait pris possession du marquisat, suivant le traité conclu entre Gui de Flandre et Henri le Blondel (page 193). Le premier de cette nouvelle dynastie fut ce Jean de Namur, vain-

queur des Français à Courtrai et leur allié à Cassel. Ce prince, qui ne joua un rôle important que sur le champ de bataille, servit pour ainsi dire de modèle à ses successeurs, tous vaillants et bons chevaliers comme lui, mais sans influence politique, et vivant en simples seigneurs plutôt qu'en souverains. Le dernier d'entre eux, Jean III, réduit à l'indigence par la magnificence insensée de son père, Guillaume II, eut recours à Philippe de Bourgogne, auquel il vendit son marquisat, sous la condition d'en conserver l'usufruit pendant le reste de sa vie (1421). Cent trente-deux mille couronnes d'or furent le prix que le Bourguignon consentit à payer pour la propriété de cette province; et il entra en jouissance de son acquisition huit ans plus tard, après la mort du vendeur. L'acte d'achat consacrait le principe de l'assimilation des Namurois aux Flamands, quant à la jouissance des droits politiques dans les deux provinces.

Ce fut par héritage que le Brabant échut bientôt après à Philippe. Son cousin, le duc Jean IV, avait gouverné pendant quelques années cette province et le Hainaut, sans sortir de son inaction et sans voir éclater de nouveaux troubles. Il acquit pourtant un titre de gloire par la fondation de la première université belge, celle de Louvain. Le but de cette institution était de rendre quelque splendeur à la ville, dont le commerce et l'industrie allaient en dépérissant depuis l'émigration des drapiers. Le pape Martin V accorda les bulles nécessaires pour y autoriser l'enseignement public du droit, de la médecine et de la philosophie, et l'université fut inaugurée solennellement le 7 septembre 1426. Une partie des professeurs avaient été tirés de Paris et d'autres villes étrangères, où des circonstances favorables avaient donné aux écoles publiques une splendeur au-dessous de laquelle étaient restés depuis longtemps nos vieux établissements d'instruction : c'était une heureuse pensée de mettre ainsi un terme à cette infériorité.

Jean IV survécut peu à l'exécution de ce dessein utile. Une courte maladie l'emporta, au mois d'avril 1427, et il eut pour successeur Philippe de Saint-Pol, son frère. Mais ce dernier n'hérita point de la régence du Hainaut, que son prédécesseur n'avait possédée que comme époux de Jacqueline. Les états de cette province déférèrent eux-mêmes l'administration au duc de Bourgogne, comme au plus proche parent et au futur héritier

de leur coupable souveraine. Ainsi s'étendait de toutes parts autour du Brabant le cercle des possessions de ce prince. Rien cependant n'annonçait encore que ce duché dût aussi tomber en son pouvoir. Le jeune Philippe était déjà chéri de ses sujets, qui avaient pu apprécier depuis longtemps son caractère à la fois aimable et intrépide. Son règne s'ouvrit donc sous d'heureux auspices, et après trois années passées dans une tranquillité profonde, il venait de faire choix d'une épouse, lorsqu'une mort presque subite l'enleva tout à coup à la fleur de l'âge (4 août 1430). Les états de Brabant se virent alors appelés, comme naguère ceux du Hainaut, à désigner « *le droit héritier du pays.* » Les droits de Philippe de Bourgogne étaient évidents [1] : l'assemblée n'eut donc d'autre tâche à remplir que d'exiger de lui la confirmation la plus étendue et la plus solennelle de toutes les libertés et de tous les priviléges de la nation. Remplissant ce devoir avec une fidélité scrupuleuse, elle alla jusqu'à exclure des emplois les habitants des autres provinces, et imposa au duc l'obligation de ne rien entreprendre dans le pays, que d'après l'avis de conseillers brabançons. Philippe n'ayant refusé aucune de ces garanties, son avénement fut proclamé d'une manière solennelle (4 octobre 1430).

Maître de tant de provinces, il lui manquait encore la souveraineté sur celles dont il n'était que régent (la Hollande et le Hainaut). La mort de Jacqueline de Bavière lui assura bientôt ce nouvel avantage. Réduite à une condition presque obscure, la malheureuse princesse s'était imprudemment attachée à Franck Van Borssel, grand-bailli de Zélande et l'un des seigneurs les plus nobles et les plus renommés de cette province. Elle l'épousa secrètement; mais Philippe en fut bientôt informé, et regardant la conduite de Van Borssel comme un acte de trahison, il le fit enfermer dans la forteresse de Rupelmonde. La comtesse épouvantée offrit alors de payer la liberté de son époux, en renonçant aux droits qui lui restaient encore. A ce prix elle obtint sa grâce, et le duc y joignit même quelques fa-

[1] Sa tante Marguerite de Bourgogne, mère de Jacqueline, fit quelques tentatives pour l'emporter sur lui; mais elle fut repoussée, quoique plus proche parente du dernier duc, parce que Philippe représentait la ligne masculine et la branche aînée de la maison de Bourgogne.

veurs. Mais la douleur et l'humiliation avaient brisé le cœur de Jacqueline, qui ne fit plus que languir. Elle mourut au bout de trois années (1436), sans laisser de fils qui pût un jour réclamer son héritage.

Le duc de Bourgogne se trouvait alors en pleine possession de tout l'antique patrimoine des maisons de Brabant, de Flandre et de Hainaut; et pourtant sa puissance devait s'étendre encore plus loin, et par l'acquisition du Luxembourg, envelopper aussi l'évêché de Liége, comme si rien dans la Belgique entière ne pouvait échapper à sa domination. Les circonstances qui amenèrent ce nouveau résultat, avaient leur cause dans un événement déjà éloigné. Nous avons dit que l'empereur Wenceslas IV, héritier du Luxembourg, avait engagé cette province à prix d'argent (1388). Les lois féodales permettaient au souverain ces *engagères*, par suite desquelles le prêteur était mis en jouissance d'une contrée jusqu'à l'époque du remboursement. Josse de Moravie [1], qui avait obtenu le duché à ce titre, ne tarda pas à engager à son tour au duc Louis d'Orléans quatre villes (Ivoix, Montmédy, Dampvilliers et Orchimont) avec l'administration de tout le pays (1402). Bientôt les domaines et les droits des anciens ducs furent livrés de même en guise d'hypothèques à des seigneurs ou à des villes. Le mariage d'Antoine de Bourgogne avec Élisabeth de Gorlitz, nièce de l'empereur (voyez pag. 276), compliqua encore la situation des affaires : car Wenceslas assigna sur le Luxembourg la somme de 120,000 florins qu'il promettait pour dot à la princesse, et il y joignit le droit de retirer cette province des mains des premiers engagistes, en leur restituant les sommes qu'ils avaient payées. Antoine exécuta en partie ce remboursement, et plus tard Jean de Bavière, qui épousa sa veuve, fit de nouvelles avances pour s'assurer l'entière possession du duché. Mais ni ces princes, ni Élisabeth de Gorlitz, qui leur survécut, ne furent jamais rien de plus qu'engagistes et non pas véritables souverains, parce que les lois de l'empire et un testament fait jadis par le duc Wenceslas (1383) avaient attaché la souveraineté à la branche aînée de la maison impériale de Luxem-

[1] Voyez, pour la parenté de ce prince avec Wenceslas et avec Élisabeth de Gorlitz, le Tableau généalogique, placé plus bas.

bourg. Aussi arriva-t-il enfin qu'en 1439, le duc Guillaume de Saxe acquit les droits de la branche souveraine, possédés alors par la fille de l'empereur Sigismond; en vertu de ce titre, il exprima la résolution d'occuper le Luxembourg, en payant ce qui pouvait être dû aux détenteurs précédents.

Cette nouvelle fut accueillie avec joie par les habitants du duché. Depuis longtemps la nature précaire du pouvoir auquel ils obéissaient était pour eux une cause de malaise et de souffrance. En outre, ils haïssaient profondément Élisabeth de Gorlitz, femme hautaine et incapable, qu'ils avaient expulsée à diverses reprises, et qui n'avait pu reprendre et conserver la régence de l'état qu'avec l'appui de la maison de Bourgogne. Aussi n'attêndirent-ils pas l'arrivée de Guillaume de Saxe pour témoigner leur joie et l'aversion qu'ils portaient à la régente. Celle-ci, justement effrayée, eut recours à Philippe comme à son protecteur naturel. Elle le nomma mambour et administrateur du duché (1441), et il s'en mit en possession par la force des armes deux ans plus tard. Le prince saxon, qui n'avait pu soutenir ses droits, y renonça moyennant une indemnité de 120,000 ducats; pour Élisabeth, une pension de 8000 florins fut le seul prix du pouvoir qu'elle avait perdu (décembre 1443).

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE *des Maisons souveraines*

Luxembourg.

(*Voir le Tableau précédent, pag.* 202.)

HENRI IV.
† 1288.

HENRI V,
empereur d'Allemagne
† 1313.

JEAN L'AVEUGLE.
roi de Bohême.
† 1346.

Charles IV, empereur. † 1378.

WENCESLAS Ier, duc de Luxemb. et de Brabant † 1383.

…AS II, …eur. …19.

SIGISMOND, empereur. † 1437.
Élisabeth, impératrice. † 1459.
Anne, épouse de *Guillaume de Saxe*, qui transige avec PHILIPPE LE BON.

JEAN DE GORLITZ. † 1393.

JOSSE DE MORAVIE. † 1411.

ÉLISABETH DE GORLITZ, † 1451, après avoir vendu ses droits à PHILIPPE LE BON, en 1444.

Hainaut et Flandre.

BAUDOUIN DE CONSTANTINOPLE. † 1205.

JEANNE DE CONSTANTINOPLE. † 1244.

MARGUERITE † 1280.

Jean Ier d'Avesnes.
† 1257.

JEAN II D'AVESNES,
comte de Hainaut
et
de Hollande.
† 1304.

GUILLAUME Ier.
† 1337.

GUILLAUME II. † 1345. †

MARGUERITE D'AVESNES, mariée à *Louis de Bavière*. † 1356.

GUILLAUME L'INSENSÉ. † 1388.

ALBERT DE BAVIÈRE † 1404.

GUILLAUME IV.
† 1417.
JACQUELINE DE BAVIÈRE,
mariée à *Jean IV*,
† 1436,
après avoir transmis ses droits à PHILIPPE LE BON.

belges, pendant les treizième et quatorzième siècles.

Gui de Dampierre, comte de Flandre. † 1305.
Robert de Béthune. † 1322.
Louis de Nevers. † 1322.
Louis de Crécy. † 1346.
Louis de Male, époux de *Marguerite de Brabant*. † 1384.

Brabant.

(*Voir le Tableau précédent, pag.* 202).

Jean Ier. † 1294.
Jean II. † 1312.
Jean III. † 1352.

Marguerite de Brabant, mariée à *Louis de Male*.

Jeanne, mariée à *Wenceslas Ier*, duc de Luxemb.

Marguerite de Flandre, héritière de Flandre et de Brabant, mariée à **Philippe le Hardi**, duc de Bourgogne, fils de *Jean II*, roi de France.

Marguerite de Bavière, mariée à *Jean sans Peur*.

Jean sans Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre.

Philippe, comte de Nevers, † 1415.

Antoine, duc de Brabant. † 1415.

Jean, comte de Nevers, qui prétendit au duché de Brabant, en 1430.

Jean IV, duc de Brabant. † 1427.

Philippe, duc de Brabant † 1430, laissant pour héritier **Philippe le Bon**.

. . . .

PHILIPPE LE BON. † 1467.
Charles le Téméraire † 1477.
Marie de Bourgogne. † 1481.

Namur.

(*Voir le Tableau précédent, pag.* 202.)

Gui de Dampierre, cède Namur en 1297, à son fils **Jean Ier**. † 1330.

Jean II. † 1335.
Gui II. † 1336.
Philippe IV. † 1337.
Guillaume Ier. † 1391.

Guillaume II. † 1418.

Jean III, † 1429, après avoir vendu Namur à **Philippe le Bon**, en 1421.

CHAPITRE IV.

Philippe le Bon adopte par degrés une politique indépendante. — Il abat la puissance de Bruges. — Il consolide son gouvernement. — Il combat les Gantois et les dépouille de leurs priviléges (1435 à 1452).

Dans cette longue suite de succès qui venaient de porter si haut la puissance du duc de Bourgogne, son énergie et son habileté avaient souvent répondu à sa fortune. Toutefois ce ne fut que par degrés que ses vues s'élevèrent au niveau de sa nouvelle position, et qu'aux idées d'un vassal il fit succéder celles d'un souverain. L'entreprise de Glocester et les luttes qui en avaient été la suite, l'avaient ramené de ses projets d'éternelle vengeance, au soin de défendre les intérêts de sa maison. Considérant alors avec plus de sang-froid la position du jeune roi de France, réfugié à Bourges et presque accablé sous les ruines de son trône, il avait cessé de le poursuivre avec le même acharnement. Peut-être s'apercevait-il qu'avant de l'écraser, il aurait fallu être sûr de ne pas tomber ensuite sous la domination des Anglais. Bientôt il put s'assurer de la jalousie que son pouvoir toujours croissant inspirait à ces alliés ambitieux. La ville d'Orléans, assiégée par ses troupes et par celles d'Angleterre, lui fit offrir de se soumettre à lui (1429); mais le duc de Bedford refusa d'y consentir : il ne voulait pas, disait-il, « avoir battu les buissons, pour qu'un autre prît les oiseaux. » Alors le Bourguignon rappela ceux de ses vassaux qui se trouvaient au siége, et depuis ce moment tout changea de face. [1] Ce furent les Français qui allèrent assaillir les soldats

[1] Sans être injuste envers la Pucelle d'Orléans, on peut remarquer qu'elle arriva devant la ville au moment même où les Bourguignons, les Picards et les Flamands venaient de se retirer. Jusque-là les Français avaient été battus dans toutes les rencontres.

d'Angleterre dans leurs retranchements. Conduits par Jeanne d'Arc, ils délivrèrent la ville et remportèrent coup sur coup tant d'avantages que la supériorité des armes passa de leur côté. Le régent, craignant alors pour Paris, envoya une ambassade à Philippe, qui consentit à lui fournir encore quelques troupes; mais c'était déjà avec l'indifférence d'un prince qui sépare ses intérêts de ceux de ses alliés. Sans renoncer entièrement à leur parti, il entretenait des relations de plus en plus fréquentes avec leurs adversaires. Ce rapprochement le conduisit enfin à des négociations. Il consentit à la paix que lui offrait Charles VII, et elle fut signée dans les murs d'Arras, en 1435. Le traité, qui lui était aussi honorable qu'avantageux, lui donnait satisfaction pour le meurtre de Jean sans Peur, et lui assignait, outre de grandes sommes d'argent, presque toutes les villes de la Picardie tombées en son pouvoir dès le commencement de la lutte.[1] A ce prix, il abjura entièrement sa longue inimitié contre ce roi de France qu'il avait combattu depuis seize ans. Quant aux Anglais, ils avaient refusé toute transaction : le duc se sépara d'eux avec un reste de courtoisie, et l'année suivante il leur déclara la guerre.

Cette rupture, que n'exigeait ni l'honneur ni l'intérêt du pays, était une faute : dans la sincérité de sa réconciliation avec la France, Philippe allait jusqu'à épouser une cause qui au fond n'était pas la sienne. Le résultat en fut désastreux. D'abord les villes de Flandre et les états de Hollande consentirent à seconder leur souverain dans le projet qu'il avait formé d'assiéger Calais : car le peuple était irrité de quelques actes de pillage et de piraterie commis par les gens d'Angleterre sur les marchands des Pays-Bas. Trente mille Flamands prirent les armes et allèrent camper devant la place ennemie, en bon ordre et en magnifique appareil. Mais ces milices, autrefois si redoutables, avaient perdu depuis un demi-siècle l'habitude de la guerre, et il devait leur être difficile d'en recommencer l'apprentissage. Après quelques attaques, que leurs chefs dirigèrent avec peu d'habileté, elles s'irritèrent d'abord du retard et en-

[1] En outre, le Bourguignon était exempté de prêter hommage comme vassal du souverain français; mais cette exemption devait cesser après la mort de Charles VII, dont les successeurs reprendraient tous leurs droits.

suite de la faiblesse de la flotte hollandaise qui devait bloquer le port, et qui ne se montra enfin sur la rade que pour fuir devant les vaisseaux ennemis. Le cri de trahison se fit entendre, et dans leur vieille haine pour les favoris du prince, auxquels ils reprochaient les exactions précédentes, les gens de métier disaient que les seigneurs de Croy et les autres courtisans les avaient vendus. Malgré les ordres et les prières de Philippe, le camp fut levé et les milices retournèrent dans leurs villes. Alors les Anglais vinrent faire le dégât sur les côtes de Flandre, mal défendues par la flotte hollandaise, dont l'amiral, Jean de Horn, descendit à terre sans avoir combattu, et fut massacré près d'Ostende par les paysans furieux.

Le mauvais succès de cette expédition fut suivi de mouvements populaires, auxquels nous reviendrons plus bas, et qui donnèrent au duc assez d'autres soins pour le détourner de ses projets contre l'Angleterre. Ce fut avec peu de vigueur qu'il continua les hostilités, et ses efforts pour le rétablissement de la paix ne tardèrent pas à le rendre suspect à la cour de France. Il ne put réussir à terminer la lutte des deux royaumes, quoique des négociations eussent été ouvertes dans ce but (1439 et 1440); mais il eut la gloire de contribuer à la délivrance du duc d'Orléans, qui était prisonnier des Anglais, et dont il paya en partie la rançon, effaçant ainsi le souvenir de l'inimitié de leurs pères. Il obtint en outre pour les ports et les navires de Flandre une trêve commerciale presque aussi avantageuse que la paix. C'était un retour à ce principe de neutralité proclamé depuis si longtemps en Belgique. Philippe lui-même, sans se détacher ouvertement de la couronne de France, de laquelle relevait la moitié de ses états, prenait peu à peu une attitude neutre, la seule qui convînt à ses véritables intérêts et à l'indépendance que semblaient lui assurer ses forces. Il resta fidèle à cette politique pendant tout son règne, et se fit ainsi respecter des monarques voisins, sans les provoquer et sans les craindre.

Mais la partie la plus difficile de sa tâche était de gouverner ces nombreuses provinces, qui se trouvaient placées sous son sceptre sans être unies entre elles par des liens communs. Plusieurs étaient encore régies par les institutions et les coutumes féodales : en Brabant, en Hollande et surtout en Flandre, la puissance des villes et des gens de métier balançait ou surpas-

sait l'influence de la noblesse. Ce contraste offrait plus d'une cause de mésintelligence et de danger. Il fut heureux pour Philippe d'avoir été élevé en Flandre, où il avait appris à ménager la bourgeoisie et où il avait obtenu de bonne heure sa bienveillance. Une extrême indulgence envers le peuple caractérisa les premiers temps de sa domination, et l'empêcha peut-être alors de s'exposer à une lutte prématurée contre ses grandes communes. Loin de sévir aveuglément contre elles au moindre désordre, on le vit n'infliger que de simples amendes aux chefs de diverses émeutes qui avaient éclaté à Cassel (1431), à Gand (1432) et à Anvers, au sujet de la rigueur d'un bailli, de l'altération des monnaies et de l'établissement d'impôts inusités. Dans une autre occasion, il s'interposa comme médiateur dans une guerre de ville contre ville qui venait de s'engager entre Bruxelles et Anvers d'une part, et Malines de l'autre (1432). Par cette douceur envers ses sujets, le duc avait su gagner l'affection publique, tandis que ses armes étendaient sa puissance au dehors; et ce fut probablement à cette époque de sa vie qu'il reçut le titre de Bon, surnom que l'histoire lui a laissé, mais dont l'origine offre quelque incertitude.

Toutefois, au milieu de cette popularité habilement acquise, il n'en restait pas moins fidèle aux maximes de ses prédécesseurs, qui, sans s'attaquer ouvertement aux villes de Flandre, avaient toujours adopté les moyens indirects de les affaiblir. Philippe le Hardi en avait donné le premier exemple, en s'opposant à la reconstruction des faubourgs d'Ypres, brûlés par les Gantois (1383), et en instituant à Lille un tribunal suprême, appelé Conseil de Flandre (1385). Par la première de ces mesures, il avait contraint une partie de la population ouvrière à se disperser dans les bourgs environnants; par la seconde, il avait enlevé aux échevins des trois cités dominantes une partie de la juridiction qu'ils avaient exercée jusqu'alors sur la province entière. Sous le règne de Jean sans Peur, la ville de Bruges s'était vu enlever sa vieille suprématie sur la contrée qui l'entourait et que l'on appelait le pays du Franc. [1]

[1] C'était l'ancienne châtellenie de Bruges; le nom de Franc lui avait été donné dès le treizième siècle, après l'abolition des redevances serviles dues au châtelain.

Il parait que dès lors les quatre-vingt-dix communes que renfermait ce vaste territoire avaient été érigées en district indépendant, pour former le quatrième membre du comté.[1] Cependant cette innovation ne fut pas maintenue alors, et les Brugeois reprirent leur ancienne autorité; mais les gouverneurs des forteresses de Damme, de l'Écluse et d'Ardenbourg, et les gentilshommes dont les seigneuries dépendaient du Franc, ne voulurent plus reconnaître d'autre suzeraineté que celle du prince. Leur attitude devint menaçante sous Philippe le Bon. Cette fière noblesse, qui avait pris part aux guerres de France, sentait la force du nouveau maître qu'elle servait, et avait cessé de ménager le peuple. Peu s'en fallut qu'au lieu de marcher contre les Anglais en 1436, les métiers de Bruges ne tournassent leurs armes contre l'Écluse, pour châtier l'arrogance du commandant qui refusait de suivre leur bannière.

Dans cet état de choses, la funeste issue du siége de Calais fit éclater un orage. Les communes étaient blessées de l'humiliation qu'elles venaient de subir, et la honte rendait furieuses les mêmes milices qui avaient exigé la levée du siége. Partout leur retour dans leurs foyers fut le signal de graves désordres. A Gand, l'on massacra les chefs qui avaient conseillé la retraite; ailleurs, l'irritation de la foule s'exhala en vaines menaces; mais la colère des Brugeois retomba tout entière sur le gouverneur de l'Écluse, qui leur avait fermé les portes de sa forteresse au moment où ils couraient défendre la côte ravagée par les ennemis. Le peuple se soulève, s'empare des canons, tue l'Écoutète, que sa rigueur avait rendu odieux, et forme le projet de soumettre par la force tous ceux qui ont méconnu la souveraineté de la ville. La duchesse de Bourgogne, qui se trouvait au milieu des séditieux, essuya quelques outrages, dirigés moins contre elle-même que contre des personnes de sa suite. Cependant on ne l'empêcha point d'aller rejoindre son époux : car la haine publique ne remontait

[1] Les trois autres étaient les villes de Gand, Bruges et Ypres. On a vu (page 237) qu'elles s'étaient partagé depuis longtemps la suprématie. L'admission du Franc comme quatrième membre vers 1406, paraît résulter entre autres preuves d'une charte de cette année, citée par Beaucourt, *Land v. d. Vr.* t. II, pag. 24.

pas encore des officiers jusqu'au souverain. Mais on voulait reconquérir toute l'ancienne domination de la cité, et l'on écrivit aux Gantois afin de réclamer leur assistance.

Il n'en fallait pas davantage pour mettre le pays en feu. Les métiers de Gand, trouvant légitime le dessein des gens de Bruges, vont demander au duc de l'approuver et de punir le gouverneur de l'Écluse (c'était le sire d'Uitkerke). Sur le refus du prince, ils prennent la résolution de soutenir eux-mêmes leurs frères, et pendant cinq jours leurs cinquante-deux bannières restent déployées sur le marché du Vendredi, en signe de départ. Ce ne fut qu'à force d'adresse et de douceur que Philippe put empêcher une coalition entre les deux villes. La noblesse et la haute bourgeoisie secondaient ses efforts; mais le peuple ne pouvait se résoudre à trahir la cause communale, et il ne déposa les armes qu'après avoir fait promettre au prince de traiter paternellement les révoltés (septembre 1436).

Il n'eût pas été difficile d'apaiser l'émeute et de rétablir l'ordre; car déjà l'intervention des principaux seigneurs de Bruges avait calmé l'effervescence populaire. Mais le duc, qui avait rassemblé des troupes, voulut profiter de cette occasion pour contraindre enfin la commune à se laisser dépouiller de sa domination sur tout le pays du Franc. Il en fit la condition expresse du pardon qu'elle lui demandait, consentant à passer assez légèrement sur le reste. Les habitants se trouvèrent partagés : la plupart des riches auraient voulu acheter à ce prix la tranquillité publique; mais la multitude regardait la grandeur de la cité comme son propre patrimoine, et elle était loin de craindre les dangers d'une guerre civile. Ainsi, tandis que les magistrats promettaient d'obéir, les métiers couraient aux armes et proscrivaient leurs adversaires. Philippe temporisa : ses troupes, postées à l'Écluse et à Damme, interceptaient la navigation, et les pertes de la ville devaient fléchir l'opiniâtreté du peuple. En effet, le mal devint si grand que les Gantois, qui en éprouvèrent le contre-coup, s'irritèrent contre leurs voisins et les sommèrent énergiquement de se réconcilier avec le prince. Toutefois ils ne voulurent pas en venir aux mains avec eux.

Quand la misère et les privations eurent abattu les petites

gens, les magistrats crurent enfin avoir amené les choses au point d'obtenir la soumission des métiers. Philippe, appelé par eux, se présenta devant la ville avec des forces imposantes, et fut accueilli en souverain (22 mai 1437). Mais à peine y était-il entré, que ses archers en vinrent aux mains avec des gens du peuple, et la rixe s'étant changée en combat, la porte fut refermée. Le duc se trouva un moment dans une situation dangereuse. La plus grande partie de ses hommes d'armes se trouvait en dehors; ceux qui l'avaient accompagné furent massacrés sous ses yeux, et lui-même ne dut la vie qu'au dévouement de deux bourgeois qui rouvrirent la porte pour assurer sa retraite. Néanmoins cet accident, qui pouvait le perdre, fut ce qui hâta son triomphe. Le péril qu'il avait couru, et qui semblait le résultat d'une trahison, fut imputé comme un crime aux Brugeois, contre lesquels s'arma le reste de la Flandre. Bloqués dans leurs murs, ils furent bientôt décimés par une maladie pestilentielle qui enleva, dit-on, plus de 20,000 personnes. Ce malheur et l'abandon où ils se voyaient, ne leur laissèrent d'autre parti à prendre que de se soumettre. Ils renoncèrent à leur domination, consentirent à la proscription de quarante-deux de leurs chefs, et payèrent une amende de 300,000 ridders d'or [1]; un tiers de cette somme fut mis à la charge des communes du Franc qui avaient suivi leur parti.

Telle avait été dans cette courte lutte la bonne fortune de Philippe, que l'imprudence et l'inhabilité de ses adversaires leur avaient enlevé la sympathie des villes. Le pays applaudit à sa victoire; car il avait besoin de voir l'ordre rétabli et le port de Bruges ouvert aux marchands qu'en écartait la guerre civile. La défaite et l'abaissement des gens de métier étaient même vus sans déplaisir par tout ce qui était au-dessus d'eux, tant on était fatigué de leur domination. La cause du prince était aussi celle des classes élevées, qui ne pouvaient ressaisir que par son appui la prépondérance qu'elles avaient perdue. D'autre part, on lui savait gré de n'avoir pas été excessivement rigoureux : car il ne fit périr qu'une partie de ceux qui lui avaient été

[1] La valeur intrinsèque de ces pièces d'or répondrait aujourd'hui à onze francs; mais elles représentaient alors une somme presque trois fois plus forte.

livrés. Bientôt le commerce reprit son activité ordinaire, et des fêtes brillantes célébrèrent le rétablissement de la tranquillité en Flandre. La noblesse donnait des tournois, les villes des tirs à l'arc et à l'arbalète. L'entrée de Philippe à Bruges, en 1440, eut l'éclat d'une réconciliation publique. Quatorze cents bourgeois en deuil allèrent s'agenouiller devant lui à la porte de la ville et lui en présentèrent les clefs. Le clergé les suivait avec les bannières et les châsses, tandis que les marchands étrangers, allemands, espagnols, vénitiens, milanais, florentins, génois, portugais et catalans, tous à cheval et vêtus avec magnificence, formaient au prince un joyeux et splendide cortége. Le duc se prêtait avec bonne grâce à ces solennités dont il aimait la pompe. Tout ressentiment parut bientôt oublié; et en effet, ce prince, dont les vengeances personnelles furent souvent terribles, n'était point guidé par la passion dans ses rapports avec ses peuples, mais il suivait avec calme et avec lenteur la marche la plus favorable à l'intérêt de son pouvoir.

Loin de licencier, après la pacification du pays, les vieilles bandes qui étaient restées à son service depuis le temps des guerres de France, il en retint la plus grande partie, mettant dans les places de Picardie et dans quelques petites villes de Flandre de fortes garnisons d'hommes d'armes et d'archers. Le plus grand nombre de ces soldats étaient des Bourguignons ou des Picards, étrangers à la Belgique et tout dévoués à leur prince. Il en forma le noyau d'une armée permanente, mieux organisée que celles des autres souverains de cette époque, et dont il choisit les capitaines parmi sa noblesse. Ces commandements et les charges de sa maison, dont il savait relever l'éclat, devenaient le prix de la valeur et du dévouement de ses gentilshommes. Il avait aussi accru son influence sur eux en établissant l'ordre célèbre de la Toison-d'Or. Cette institution chevaleresque, fondée à Bruges en 1430, créait entre les principaux seigneurs de ses états une sorte de fraternité d'armes, basée sur la fidélité à l'honneur. Comme il s'en était réservé la direction, et que la gloire d'y être admis fut bientôt ambitionnée par les chefs les plus illustres, ce fut à la fois une récompense pour les services éclatants et un lien pour ceux qui l'avaient obtenue : car une tache ou une trahison les aurait fait dégrader honteusement, et leur condamnation, prononcée

par les chevaliers eux-mêmes, eût été l'arrêt de leur infamie.

L'emploi de ces moyens puissants assurait pour l'avenir la force et l'éclat de ses armes : il voulut aussi établir complétement ses droits de souverain. C'était encore en Flandre qu'ils étaient le plus bornés. Comme cette province, à l'exception de quelques districts, relevait de la couronne de France, elle se trouvait sous la haute juridiction du parlement de Paris, et l'on a déjà vu que les arrêts même des comtes pouvaient être cassés par ce tribunal suprême (page 180). Philippe, sans refuser de rendre hommage au roi comme à son suzerain, ne voulut pas souffrir la suprématie des juges royaux au cœur de ses états, et il obtint, en 1445, que ses sujets fussent déclarés « hors du ressort du parlement. » Il transféra aussitôt à Termonde le conseil de Flandre, établi à Lille par son aïeul, et placé depuis à Audenarde et à Gand. Son dessein était d'en faire une cour souveraine, dont les membres seraient nommés par lui seul, et de laquelle relèveraient tous les juges du comté, même les échevins des villes principales.

Pour l'exécution de ce projet, il fallait aussi enlever aux grandes communes la haute juridiction dont jouissaient leurs échevins, et qui s'étendait sur les villes du second et du troisième ordre. C'était là sans doute les attaquer dans ce qu'elles avaient de plus cher; mais le duc était déjà maître d'Ypres et de Bruges, et il ne pouvait craindre de résistance que de la part de Gand, qui seule conservait sa vieille puissance et son vieil orgueil. Or, il entrait de toutes manières dans le plan que suivait Philippe, de soumettre par l'adresse ou par la force cette dernière cité du peuple, où régnaient encore les institutions et l'esprit d'Artevelde. L'autorité qu'il avait acquise dans le reste de la Flandre ne pouvait avoir rien de stable tant que les métiers feraient la loi dans la ville principale : il fallait qu'il les contraignît à plier, ou jamais duc de Bourgogne ne serait plus puissant que les anciens comtes.

Un refus de subsides lui donna l'occasion de porter le premier coup. La commune avait rejeté deux impôts qu'il voulait établir sur le sel et sur le blé (1447 et 1448) : il imputa cette résistance aux échevins, et prétendit qu'ils devaient être élus à l'avenir, non plus d'après le mode en usage, qui donnait la prépondérance aux petites gens, mais suivant un règlement

beaucoup plus ancien, qui avait jadis partagé également le choix entre le comte et la bourgeoisie. Quelle que fût la répugnance des Gantois, l'intervention des états de Flandre les fit céder sur ce point (1450). Mais le duc, qui voulait rester seul maître de l'élection, fit bannir par son conseil trois des principaux doyens, tandis que les agents qu'il avait envoyés dans la ville essayaient de se défaire par un coup de main de quelques autres chefs populaires. Le crime fut découvert : on se saisit de deux des coupables, et malgré l'inaction des gens du prince, qui ne voulurent pas les poursuivre, les nouveaux échevins les jugèrent et les condamnèrent à mort (1451). Alors éclata une rupture ouverte : car Philippe ne voulut admettre aucune justification. Il retira de la ville ses officiers, et fit défense aux cantons qui dépendaient des Gantois de leur rester soumis. Mais cet ordre fut sans effet. La commune trouva tous ses anciens vassaux dévoués à sa cause; et quand les démarches pacifiques eurent échoué, quand on apprit que le duc avait convoqué ses gens de guerre de Bourgogne, de Picardie, de Hollande et de Hainaut, la cité, bien résolue à se défendre, fortifia ses murs, arma ses habitants, et prit les mesures les plus vigoureuses pour tenir tête à l'orage.

On vit donc s'engager, au commencement de l'année 1452, une nouvelle guerre civile, qui devait rappeler par ses désastres l'époque qui avait précédé l'avénement de la maison de Bourgogne. Les Gantois entrèrent les premiers en campagne, et assiégèrent Audenarde où Philippe avait mis une forte garnison. Mais les troupes du prince accouraient de toutes parts, et tandis que les levées du Hainaut saccageaient la malheureuse ville de Grammont, un autre corps menaçait les assiégeants et les contraignait à se retirer. Les forces des deux partis paraissaient inégales : car la noblesse et les archers qui combattaient pour le duc formaient une armée aguerrie, tandis que du côté des Flamands un long repos avait ôté aux métiers l'habitude et l'expérience des armes. Ils furent battus à diverses reprises; mais ils ne se décourageaient point, et l'énergie de ces gens obscurs excitait l'étonnement et l'admiration de leurs ennemis même. Quoique l'on ravageât le pays et que l'on égorgeât les prisonniers, leur fermeté ne se démentait pas. Souvent même, revenant sur les Bourguignons victorieux, ils leur faisaient

payer à prix de sang l'incendie de leurs villages et le massacre de leurs frères. A la fin de l'année, le duc avait épuisé ses finances, et malgré les avantages qu'il avait obtenus dans plusieurs combats, ce fut avec la plus grande peine qu'il parvint à réunir des troupes pour la campagne suivante.

Instruits cette fois par l'expérience de leurs premiers revers, les Gantois ne s'exposèrent plus à combattre en plaine. Ils se tenaient enfermés dans leurs murs, laissant l'armée ennemie épuiser ses forces en vaines démonstrations, et supportant sans murmurer toutes les souffrances du moment. L'issue de la guerre devenait douteuse, lorsque le duc, qui avait formé le siége de la forteresse de Gavre, réussit à gagner celui qui commandait dans la place. C'était un maître maçon, nommé Arnold Van Speck. D'accord avec Philippe, il se rendit à Gand, raconta que les troupes du prince s'étaient dispersées faute de paie, et qu'il ne restait pas plus de quatre mille hommes dans le camp. Sur cette fausse nouvelle, les bourgeois sortirent de la ville et marchèrent vers Gavre, où les attendait le duc avec toutes ses forces (23 juillet). Il était trop tard pour reculer, et le peuple accepta la bataille. D'abord les piétons flamands repoussèrent la cavalerie et gagnèrent du terrain. Ils étaient soutenus par une nombreuse artillerie, rangée sur leur flanc et qui les protégeait de son feu. Mais l'explosion d'un chariot de poudre ayant jeté quelque désordre dans les rangs, les archers picards, et ensuite les lances de Bourgogne et de Hainaut, rompirent la première ligne. Alors le carnage devint affreux. Une partie des bourgeois avait lâché pied ; mais ceux qui formaient l'aile droite et qui étaient adossés à l'Escaut, continuaient à combattre. Ils ne voulaient point de quartier, et se faisaient tailler en pièces, plutôt que de prendre la fuite. Le duc les ayant chargés lui-même, faillit tomber sous leurs coups, et ce fut avec peine que ses chevaliers le dégagèrent. Les vaincus se défendirent jusqu'au dernier moment avec un courage que rien ne put dompter. Quand la plaine fut couverte de leurs cadavres, un regret parut s'élever dans l'âme de Philippe. « Qu'ai-je gagné? dit-il : c'étaient mes sujets! » Et le lendemain, il déclara publiquement qu'il ne ferait plus de mal aux Gantois.

Cependant, les conditions qu'il imposa à la ville furent encore assez dures. Il lui ôtait toute juridiction sur la contrée envi-

ronnante, et s'emparait de l'élection des échevins. De plus, il exigeait que 2,000 bourgeois vinssent lui crier merci, et qu'une somme de 350,000 ridders d'or lui fût payée. Le peuple se soumit : il avait perdu ses plus braves combattants à la journée de Gavre, et de ses vingt-six échevins, quatorze étaient tombés sur le champ de bataille, les uns morts, les autres mortellement blessés.

Ainsi parut enfin conquise cette domination stable et souveraine que le duc avait voulu s'assurer sur la Flandre. Quant au reste des provinces belges, les droits dont elles jouissaient ne lui faisaient point ombrage : car le peuple n'était pas là en possession du pouvoir, et la noblesse, qui voyait ses intérêts unis à ceux du prince, n'avait aucune intention de mettre obstacle à sa grandeur. On en vit la preuve bientôt après la paix de Gavre. Philippe achevant alors d'accomplir son projet, créa en 1455 un grand-conseil attaché à sa personne, et dont il étendit la juridiction sur la totalité du pays, faisant relever de lui les conseils de Brabant, de Luxembourg et de Flandre, les cours souveraines de Hainaut et de Namur, et les autres tribunaux des Pays-Bas. C'était un parlement royal, créé par un monarque auquel il ne manquait plus que la couronne. Aucune province ne s'opposa à cette institution, quoiqu'elle portât une grave atteinte à l'indépendance de toutes. La France seule se plaignit; mais ce n'était plus par des paroles qu'elle eût pu faire redescendre le duc de Bourgogne à la position et au rôle de vassal.

CHAPITRE V.

Vieillesse de Philippe le Bon. — Son fils devient l'ennemi de Louis XI. — Haine et guerre des Liégeois contre la maison de Bourgogne. — Mort du vieux duc (1453 à 1467).

La jeunesse de Philippe le Bon et son âge mûr avaient été presque entièrement consacrés à l'acquisition et à l'affermissement de sa puissance. Il avait près de soixante ans quand la défaite des Gantois et l'établissement du conseil privé vinrent terminer sa tâche. Le temps du repos était donc arrivé pour lui, et en effet, son activité se ralentit alors et son ambition parut à peu près satisfaite. Cependant il ne cessa point de gouverner en maître, se faisant payer par ses provinces des subsides plus considérables que jamais, tenant sur pied un plus grand nombre de gens de guerre, et s'entourant d'un plus pompeux appareil. Il faisait sa résidence en Belgique, ordinairement à Bruxelles et quelquefois aussi à Bruges. Sa cour, aussi brillante que celle des plus grands rois, réunissait une foule de seigneurs puissants et de chevaliers illustres : il entretenait à son service un monde d'officiers et de serviteurs; ses joyaux, ses riches tapisseries, ses meubles précieux, formaient un trésor inestimable. Cette magnificence qu'il affichait, l'éclat des fêtes chevaleresques qu'il aimait à renouveler, l'accueil courtois que les étrangers trouvaient auprès de lui, et la haute opinion qu'ils concevaient de son pouvoir, tout concourait à augmenter sa renommée. Elle s'était répandue jusque chez les chrétiens d'Asie, qui l'appelaient le grand duc d'Occident, et qui attendaient de lui des secours contre leurs oppresseurs.

Un moment en effet le prince belge avait paru adopter l'idée chevaleresque de marcher contre les Turcs qui assiégeaient Constantinople, et plus tard encore, après la chute de l'empire grec, il prit part au projet d'une nouvelle croisade, que proposait le chef de l'Église. Mais ce dessein n'aboutit qu'à l'envoi

tardif d'une petite escadre, qui fut assaillie et dispersée par les tempêtes dès qu'elle pénétra dans la Méditerranée. Il eût été téméraire à Philippe de tenter davantage : car à sa guerre avec ses communes, avait succédé une lutte sourde contre la France, lutte qui plus d'une fois faillit exiger l'emploi des armes. Le roi se plaignait du renouvellement de la trêve entre l'Angleterre et la Flandre (1457); mais le véritable motif de sa colère était l'asile que son fils le dauphin avait trouvé en Brabant. Ce jeune prince, fameux plus tard sous le nom de Louis XI, s'était enfui des états de son père et avait été honorablement accueilli par le duc, qui l'entretenait avec magnificence dans son château de Genappe (1456 à 1461). Il en résulta une rupture ouverte entre les deux souverains : mais par contre-coup, Philippe le Bon se rapprocha de son peuple et même des Gantois qu'il avait traités avec froideur depuis leur révolte. Il se rendit dans leur ville, en signe de réconciliation, et fut reçu avec une pompe si merveilleuse que les historiens se sont plu à la décrire (1458). Le cortége ne mit pas moins de quatre heures à traverser les rues, tendues des plus riches tapisseries, et dont les maisons étaient ornées de toute espèce d'objets précieux. L'on remarquait entre autres l'habitation d'un orfèvre, dont le toit était couvert de plaques d'argent en guise de tuiles. Les échevins offrirent au prince un banquet d'une splendeur royale, et n'épargnèrent rien pour témoigner le bon-vouloir de la cité. Ces démonstrations étaient sincères, de la part au moins de plusieurs classes d'habitants : car les avantages du repos et de la sécurité publique, l'état florissant du commerce, favorisé par la réunion des provinces et par la neutralité du souverain, la prospérité générale du pays, qui n'avait jamais été plus éclatante, faisaient impression sur les esprits et assoupissaient les souvenirs fâcheux. Philippe avait soin que ses gens de guerre, dont la conduite était tyrannique dans ses états d'Artois et de Picardie, ne se permissent aucune violence dans ses communes de Flandre et de Brabant; et lui, dont l'humeur impérieuse et violente effrayait souvent les plus grands de sa cour, savait parler avec douceur aux bourgeois de ses bonnes villes, et se les attacher par son accueil gracieux.

Toutefois, ni son adresse ni sa grandeur ne purent rendre sa vieillesse heureuse. Il avait comblé de bienfaits et mis au-

dessus de toute sa noblesse, deux familles qui devaient leur fortune à lui et à son père : c'étaient les Croy, gentilshommes d'origine française, et les Luxembourg-Ligny, branche cadette de l'antique maison luxembourgeoise. Ces derniers l'ayant offensé par leur hauteur et par leurs liaisons avec les cours voisines, il se livra tout entier aux Croy, dont le crédit et l'ambition excitèrent bientôt la haine générale. A la tête de leurs adversaires se plaça son fils, Charles de Bourgogne, comte de Charolais, et que l'histoire nomma plus tard Charles le Téméraire. Ce prince, dont le caractère était mâle et loyal, mais orgueilleux et violent, accusait les favoris d'être vendus à la France. Il prit également en aversion le dauphin, qui pendant son séjour en Belgique se montrait leur zélé partisan, et cherchait à s'assurer (comme il y réussit) leur dévouement à ses intérêts. Incapable d'artifice et de dissimulation, seuls moyens dont Louis se plût à faire usage, le jeune comte ne cessait d'accuser les favoris auprès de son père. Mais ses efforts furent inutiles : car jamais Philippe n'avait pu souffrir aucune contradiction, et la résistance de son fils le rendait furieux. On le vit un jour, après une scène violente, monter à cheval, dans un état voisin de l'égarement, et galoper au hasard à travers les bois, jusqu'à ce que l'épuisement le forçât de chercher asile dans la misérable demeure d'un bûcheron (1457). Alors Charles se retira en Hollande, province dont il était gouverneur (*stathouder*) et que pendant longtemps il s'opiniâtra à ne plus quitter. Son mécontentement éclatait dans son langage comme dans sa conduite, et l'on ne pouvait douter du péril où se trouveraient les Croy sous son règne.

Pour s'assurer une protection contre lui, ils trahirent les intérêts de la Belgique en faveur de la France. C'était vers l'époque où la couronne était échue au dauphin, et où Philippe, après l'avoir accompagné à Paris, lui avait prêté hommage comme vassal (1461). Ils profitèrent de la faiblesse où une maladie avait plongé le vieux duc pour le déterminer à vendre à Louis XI les places de la Picardie, qu'il possédait en vertu du traité d'Arras[1] et qui servaient de rempart à l'Artois et à la

[1] Une clause du traité donnait au roi ce droit de rachat ; mais elle avait été regardée comme une sorte de palliatif destiné à sauver l'honneur de la couronne, plutôt que comme un engagement sérieux.

Flandre. La cession eut lieu, au prix de 450,000 écus d'or, malgré les efforts du comte de Charolais, qui en comprenait l'importance. Mais quelque temps après, ce jeune prince revint à la cour, se réconcilia avec son père, et soulevant l'opinion nationale contre les favoris, il finit par les expulser violemment, sans que Philippe, encore malade, pût l'empêcher d'agir en maître (1465). A partir de ce moment, rien ne résista plus à l'ascendant de Charles, qui dès la même année marcha contre Louis XI avec le duc de Bretagne et plusieurs autres princes français, armés, disaient-ils, pour le *bien public*. Suivi seulement des gentilshommes de l'Artois et de la Flandre française (car il n'avait pas voulu convoquer toutes ses forces), il s'approcha de Paris, et malgré la défection ou l'absence de ses alliés, il ne craignit pas de se mesurer avec le roi, sur lequel il gagna la bataille de Montlhéri. Cette défaite rendit si dangereuse la situation du monarque, qu'il se hâta de recourir aux négociations, et qu'il s'estima heureux de désarmer son adversaire en lui rendant ces villes de Picardie dont l'acquisition l'avait irrité. C'était un triomphe complet pour le fils de Philippe. Il avait montré dans toutes les rencontres un courage dont ses chevaliers parlaient avec enthousiasme; mais il avait aussi laissé éclater parfois une violence sauvage, qui ne laissait pas que d'inspirer à quelques-uns de l'aversion et de l'inquiétude pour l'avenir.

Tandis que la force des armes réparait ainsi au dehors l'atteinte qu'avait reçue la puissance bourguignonne, un nouvel orage s'élevait dans les provinces belges et menaçait plus sérieusement encore les intérêts de sa domination. A côté des états qui reconnaissaient pour souverain le vieux duc, il se trouvait quelques principautés ecclésiastiques sur lesquelles il n'avait pu acquérir aucun droit : c'étaient les évêchés de Liége, d'Utrecht et de Cambrai, dont les deux premiers surtout formaient des souverainetés importantes. Dans sa politique ambitieuse, Philippe s'était attaché depuis longtemps à les soumettre à son influence et à son protectorat, et il avait complétement réussi à Cambrai et à Utrecht, ayant assuré le siége épiscopal dans la première ville à Jean de Bourgogne, son frère naturel (1439), et dans la seconde à son propre fils, David de Bourgogne, prince dont la naissance était également illégitime (1446). Il

était devenu ainsi le véritable souverain des deux principautés, dont les forces et les ressources se trouvaient à sa disposition. Mais il n'en était pas encore de même à Liége. Quoique cernée en quelque sorte entre ses duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, cette province n'avait pas encore subi le joug de ce voisin redoutable. Les vieilles habitudes de liberté des Liégeois étaient bien trop profondément enracinées pour qu'ils se laissassent dépouiller de leur indépendance, et surtout au profit des ducs de Bourgogne, dont le nom leur était odieux depuis la bataille d'Othée (page 280). C'était à l'appui de cette maison qu'ils attribuaient le triomphe de Jean de Bavière et la tyrannie qu'il avait exercée sur eux. Aussi se montraient-ils animés contre elle d'un esprit de ressentiment et d'hostilité, qui éclatait à chaque occasion, et que la cour de France favorisait sous main, heureuse de pouvoir susciter des embarras et des inquiétudes à Philippe.

Déjà depuis longtemps la commune avait réparé les suites de sa défaite. Après le départ de Jean sans Pitié, son successeur, Jean de Walenrode, avait rendu à la ville ses franchises et aux métiers leurs bannières (1418). Ce prélat, qui s'était rendu cher à ses sujets, ne régna que onze mois, et sa mort fit passer le pouvoir à Jean de Heinsberg, prince d'un caractère sage et modéré, qui suivit les traces de son prédécesseur. Il fut inauguré en 1420, et dès la même année il rétablit le tribunal des XXII et lui conféra de nouveau ses anciens droits. Quatre ans plus tard, il institua un *conseil des commissaires*, composé également de vingt-deux membres, dont seize étaient nommés par la bourgeoisie. Il l'investit d'une sorte de pouvoir modérateur, et lui confia les élections communales. Mais en retrouvant ses libertés, le peuple ne tarda pas à reprendre cette confiance dans ses forces qui l'avait si souvent rendu téméraire. Le gouverneur bourguignon de Namur ayant voulu empêcher les Dinantais de rétablir leurs fortifications, Liége prit les armes, et quarante mille hommes entrèrent dans le marquisat, forçant et brûlant châteaux et villages (1430). Cette expédition eût produit une guerre immédiate, si l'évêque, qui y avait été entraîné, n'en avait prévenu les suites, en se soumettant à demander pardon à Philippe, le genou en terre et accompagné de vingt de ses principaux membres des états (1431). Peut-être était-ce le

seul moyen d'éviter de plus grands désastres : mais la commune, toujours fière, fut indignée de cette humiliation. Une sédition violente éclata; Jean de Heinsberg se vit lui-même en danger, et depuis ce moment, les troubles et les dissensions se renouvelèrent de jour en jour. On faisait un crime à l'évêque de ses liaisons avec le duc, liaisons où il entrait peut-être un peu de faiblesse et de frayeur; car le Bourguignon lui faisait sentir amèrement sa dépendance, le traitant moins en allié qu'en inférieur. Il le dépouilla même de la juridiction que l'antique loi de la paix de Lorraine avait donnée aux évêques de Liége sur les vassaux du duché de Brabant (1453). Ainsi traqué des deux côtés, Heinsberg prit le parti de descendre du siége épiscopal; et soit de son plein gré, soit sur les instances et sur les menaces de Philippe (car ce point est resté douteux), il abdiqua en faveur de Louis de Bourbon, neveu de ce prince et son protégé (1456).

C'était là, en apparence, un des plus heureux succès que pût obtenir la maison de Bourgogne : Louis, à peine âgé de dix-huit ans, et aussi peu fait que Jean de Bavière pour suivre la carrière de l'Église, devait être un vassal de plus pour son oncle, et lui répondre de l'alliance et de l'appui des Liégeois. Mais il aurait fallu qu'il sût obtenir de l'influence sur ses sujets, et cette tâche se trouva au-dessus de ses forces. Quoique son cœur ne fût point sans noblesse et sans générosité, la prudence et la dignité lui manquaient entièrement. Plein d'ardeur et de fougue, il se jeta bientôt dans le dénuement par ses profusions, et devint odieux par les exactions auxquelles il était réduit. Les trois états de la principauté (le clergé, la noblesse et le peuple) se réunirent en 1465, pour lui ôter l'administration. Pour s'assurer un appui contre le duc de Bourgogne, dont ils prévoyaient l'intervention, ils nommèrent mambour Marc de Bade, beau-frère de l'empereur d'Allemagne. Ce jeune seigneur, dont la maison était plus illustre qu'opulente, accepta avec avidité le gouvernement d'un si riche pays, et vint en prendre possession, accompagné de son frère, le marquis de Bade, qui amenait un corps de troupes allemandes. Louis XI, qui voyait avec plaisir cet orage se former, promit aussi son secours aux Liégeois, et leur envoya des sommes considérables. Rien ne pouvait mieux servir ses intérêts qu'une guerre qui

éclaterait au sein de la Belgique, et qui contraindrait le Bourguignon à partager ses forces. Excités par ses agents, les Liégeois se laissèrent aller à leur ancienne haine contre Philippe, et sans attendre qu'il les eût attaqués, ils ne craignirent pas de le défier eux-mêmes « à feu et à sang. » C'était pendant l'absence du comte de Charolais, qui combattait encore en France. Mais quelques forces envoyées par le vieux duc suffirent pour repousser l'invasion des milices de Liége, et celles-ci, déjà abandonnées par les princes badois, que rebutaient les désordres et les violences populaires, éprouvèrent encore un grave échec à Montenac (15 octobre). Cependant le vainqueur, au lieu de poursuivre ses avantages, prêta l'oreille à des propositions de paix. Il avait jugé l'occasion favorable pour devenir lui-même le maître de l'évêché, en se faisant nommer mambour perpétuel et héréditaire. A ce prix, il consentait à fermer les yeux sur le passé.

Cette convention étrange, qui sacrifiait la cause de Louis et de l'épiscopat aux intérêts de la dynastie bourguignonne, fut conclue d'abord sans difficulté. Il n'y eût de contestations que sur le nombre des otages et sur le prix de leur rachat, qui fut fixé à 600,000 florins. Mais au moment où Liége paraissait ainsi à la veille de passer sans bruit sous une nouvelle domination, il se forma dans la ville un parti redoutable, qui prit le nom de *couleuvriers* ou de *compagnons de la tente verte*. C'étaient les plus exaspérés du peuple, et ils avaient pour chefs des hommes qui n'avaient plus d'espoir que dans la guerre. Maîtres de la populace, ils intimidèrent par leurs violences ceux qui avaient le plus d'aversion pour leurs excès, et bientôt toute apparence de paix s'évanouit. Une troupe de petites gens de ce parti, s'étant emparés du pouvoir à Dinant, commencèrent les hostilités contre les Namurois, et forcèrent les princes bourguignons à entrer en campagne. Philippe et Charles marchèrent alors ensemble contre les Dinantais, et les assiégèrent dans leur ville. La résistance fut opiniâtre, et signalée par toutes les marques d'une haine furieuse. Les assiégés rejetèrent les premières sommations, et massacrèrent même les messagers qu'on leur envoyait. Mais la puissante artillerie que le duc avait fait amener de ses arsenaux de Brabant et de Flandre, eut bientôt fait brèche dans les remparts, et les habitants, qui demandèrent alors à traiter,

n'obtinrent point de capitulation. La place fut prise, livrée au pillage pendant quatre jours, et brûlée ensuite (peut-être par accident). Les vainqueurs jetèrent dans la Meuse huit cents de leurs prisonniers attachés deux à deux : c'étaient de cruelles représailles pour les injures qu'ils avaient proférées contre le comte de Charolais, avant et pendant le siége. La mauvaise santé du duc, et l'offre que firent les Liégeois d'accepter les conditions qu'il avait offertes, empêchèrent l'armée d'aller plus loin. Mais ce fut plutôt un armistice qu'une paix réelle (1466).

Cependant Philippe le Bon s'affaiblissait avec rapidité. S'étant rendu à Bruges l'année suivante, pour suivre d'importantes négociations qui se préparaient entre les maisons de Bourgogne et d'Angleterre, il fut atteint, dans cette ville, d'une attaque d'apoplexie, qui l'enleva (le 5 juin 1467). De grands regrets éclatèrent à sa mort. Les nombreux serviteurs qui s'étaient attachés à lui pendant un règne de quarante-huit ans, pleuraient un bon maître et redoutaient déjà son successeur. Il avait enrichi et favorisé la noblesse; la bourgeoisie, dont il avait ménagé les intérêts, s'était accoutumée à le respecter; mais dans les grandes communes, les métiers et la foule conservaient contre le vieux souverain des ressentiments qui semblèrent se réveiller au moment de sa chute, et l'on vit bientôt que tout vainqueur qu'il avait été dans la lutte contre le peuple, il laissait encore à son successeur des haines à combattre et des séditions à étouffer.

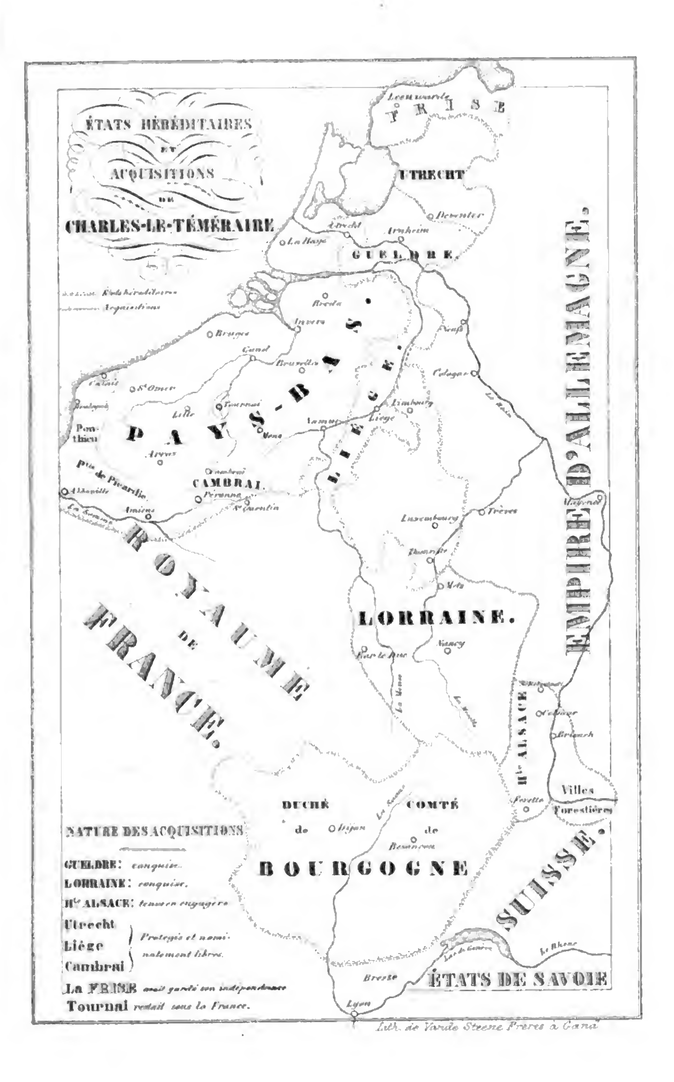
CHAPITRE VI.

Règne de Charles le Téméraire (1467 à 1477).

Jamais prince belge n'avait vu se déployer devant lui un avenir aussi brillant que celui qui semblait s'offrir à l'héritier de Philippe le Bon. Il se trouvait appelé à régir des états vastes et florissants, à recueillir l'héritage d'un pouvoir solidement établi, d'un trésor dont la richesse surpassait toute croyance, et d'une armée à laquelle nulle autre n'était comparable. S'il paraissait inspirer déjà de la crainte et de l'aversion à quelques-uns des serviteurs de son père, que sa violence avait souvent effrayés, en revanche, il était aimé du peuple, qui lui savait gré de sa lutte contre les favoris et contre le roi de France. Les prédicateurs l'avaient loué publiquement alors dans les bonnes villes, et son courage, sa victoire, sa jeunesse même et son grand air [1] avaient encore accru sa popularité. Doué de plusieurs qualités nobles, il haïssait le mensonge et l'injustice, méprisait les plaisirs et le repos, et se sentait passionné pour la gloire et les actions éclatantes. On ne pouvait lui refuser de l'instruction, et son éloquence était remarquable, soit qu'il s'exprimât en français ou dans les langues flamande et anglaise, qu'il possédait également. Mais un orgueil sans bornes et sans frein, une colère aveugle, un cœur dur et une obstination inflexible, obscurcissaient le côté brillant de son caractère et devaient rendre stériles tous les avantages qu'il avait reçus de la nature et de la fortune.

Une scène fatale signala son avénement au pouvoir. Il s'était rendu à Gand pour y faire sa « joyeuse-entrée, » selon l'usage

[1] Il était né le 10 novembre 1433. Le portrait que Philippe de Commines nous a laissé de lui est peint avec les couleurs de la haine. J'ai à me reprocher d'avoir suivi trop aveuglément, dans la première édition de ce livre, un historien aussi peu loyal.


ÉTATS HÉRÉDITAIRES
ET
ACQUISITIONS
DE
CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE
FRISE
UTRECHT
GUELDRE.
PAYS-BAS.
LIÉGE.
CAMBRAI.
Pon-thieu
ROYAUME DE FRANCE.
LORRAINE.
EMPIRE D'ALLEMAGNE.
Hte ALSACE
Villes Forestières
SUISSE.
DUCHÉ de BOURGOGNE
COMTÉ de BOURGOGNE
ÉTATS DE SAVOIE
Deventer
Arnheim
Breda
Bruges
Gand
Bruxelles
Calais
St Omer
Lille
Tournai
Mons
Namur
Liége
Limbourg
Cologne
Arras
Péronne
Amiens
St Quentin
Luxembourg
Trèves
Metz
Nancy
Bar le Duc
Dijon
Besançon
Brisach
Bresse
Lyon
NATURE DES ACQUISITIONS
GUELDRE: conquise.
LORRAINE: conquise.
Hte ALSACE: tenue en engagère
Utrecht
Liége
Cambrai
Protégés et nominalement libres.
La FRISE avait gardé son indépendance
Tournai restait sous la France.
Lith. de Vande Steene Frères à Gand

national. Plein de confiance dans l'affection des citoyens, il avait amené avec lui sa fille encore enfant, et arrivé aux portes de la ville, il fit grâce à la plupart des bannis pour lesquels son père s'était montré impitoyable (c'étaient des vaincus de Gavre). Mais par malheur, des conseillers imprudents l'avaient détourné d'accorder aussi la remise de l'impôt établi sur le blé, et que l'on nommait la « *cueillotte* » C'était un jour de fête, et la multitude s'était rassemblée en grand nombre pour la procession de saint Liévin. Comme elle avait espéré que l'impôt serait aboli, elle maltraita les collecteurs placés sur le marché, courut à l'hôtel où se trouvait le duc, et demanda à grands cris qu'il supprimât ce droit onéreux. La réponse du prince se faisant attendre, l'on vit flotter des bannières sur la place, et les gens de métier prirent les armes. Charles voulut alors apaiser l'orage, et se rendant sur le marché, il essaya de parler à la foule du haut d'un balcon. Mais quoiqu'il eût daigné s'exprimer en flamand, et que ses conseillers fissent de grandes promesses en son nom, il était trop tard : les Gantois ne se bornaient plus à leurs premières demandes, et l'un d'eux montant tout armé sur le balcon où se tenait le duc, le somma de restituer à la ville tous les priviléges et toutes les prérogatives dont Philippe le Bon l'avait dépouillée. Charles balança pendant deux jours. Son orgueil et sa politique se refusaient également aux conditions qui lui étaient comme imposées; mais pendant les deux jours, les métiers restèrent sous les armes, entourant son hôtel et l'y tenant pour ainsi dire prisonnier. Il céda enfin, mais en frémissant, et de ce moment s'évanouit tout ce qu'il avait eu d'affection et de bonne volonté pour les gens des communes. Il ne vit plus en eux qu'une race ingrate et ennemie, qu'il n'était possible de dompter que par la terreur.

Quelques troubles s'élevèrent aussi en Brabant. Un autre descendant de Philippe le Hardi, Jean, comte de Nevers et d'Étampes (c'était le fils de Philippe de Nevers, tué à Azincourt), prétendait avoir des droits sur ce duché, et il avait trouvé quelques partisans dans les états. Les villes craignaient le règne d'un souverain trop puissant, et plusieurs auraient préféré Jean de Nevers, que Louis XI soutenait sous main. Mais la noblesse fut unanime en faveur de Charles, et comme des désordres avaient éclaté à Anvers et à Malines, les gentilshommes bra-

bançons conduisirent le prince dans cette dernière ville, se faisant forts de réprimer les mutins sans avoir besoin d'appui. En effet, le peuple se dispersa devant eux. Un échafaud fut alors dressé sur la place publique, et l'on venait d'y décapiter quelques-uns des mutins, lorsque le duc fit signe qu'il accordait grâce au reste. Cette prompte soumission avait satisfait son orgueil et calmé sa colère.

Mais il semblait que partout en Belgique le nouveau souverain dût se trouver aux prises avec les communes. Tandis que sa présence ramenait l'ordre dans les cités brabançonnes, de nouvelles violences éclataient à Liége. La multitude, mécontente du traité qui se négociait (car il n'était pas encore régulièrement conclu), s'indignait à la seule idée d'être sous la dépendance d'un prince bourguignon. Des députés de Louis XI, qui étaient venus dans la ville comme médiateurs entre l'évêque et ses sujets, animent sous main les mécontents. Le peuple se soulève, court attaquer Huy, où résidait le prélat, pénètre dans la place, et la livre au pillage et à l'incendie. Louis de Bourbon, qui s'était échappé à temps, put se réfugier à Namur. Mais les Liégeois firent périr quelques-uns de ses serviteurs et des partisans de la paix, reprochant à ces derniers d'être vendus à la maison de Bourgogne. A cette nouvelle, la fureur de Charles fut terrible : l'audace des habitants ne l'irritait pas moins que les intrigues du roi. Il s'écria qu'il voulait mourir, ou mettre enfin ce peuple «au fouet et au bâton. » Ses troupes furent bientôt rassemblées, et marchant sur la Hesbaye, il vint assiéger Saint-Trond, où se trouvait une garnison liégeoise. Ceux de la ville accoururent au secours, au nombre de trente mille hommes, et se retranchèrent au village de Brusthem. C'était un poste avantageux et entouré de marais; mais l'artillerie et les archers du prince les délogèrent après une vive attaque. La victoire, quoique complète, ne fut pas très-sanglante; mais le peu de cavaliers que comptaient les Liégeois avaient été écrasés, et Guillaume de Berlo, avoué de Hesbaye, qui avait porté l'étendard de Saint-Lambert, revint, avec sept chevaliers seulement, déposer dans la cathédrale la bannière du pays (28 octobre 1467).

Saint-Trond se rendit, et le duc marcha sur Liége. La résistance paraissant impossible, trois cents des principaux bourgeois vinrent pieds nus et en chemise lui apporter les clefs de la ville.

Il consentit à leur laisser la vie et les biens, exigeant seulement qu'on lui livrât ceux qui avaient violé envers lui le droit des gens; mais il voulut entrer dans la place en vainqueur et par la brèche. Quelques jours après avoir fait subir cette humiliation aux Liégeois, il déclara les conditions qu'il leur imposait : les principales villes de l'évêché devaient être démantelées, le peuple dépouillé de toute espèce d'armes, et la cité privée de la plupart de ses priviléges et de sa vieille juridiction sur le reste du pays. On voulait cette fois mettre fin à sa puissance en même temps qu'à sa révolte.

Ce ne fut pas encore là pourtant le dernier acte de cette tragédie sanglante. Les bannis et les fugitifs de Liége avaient trouvé asile en France : rendus audacieux par le désespoir, et ayant reçu des secours et des promesses, ils rentrèrent peu à peu dans l'évêché, où ils rallièrent leurs partisans. Louis XI continuait à les exciter, quoiqu'il affectât de désirer sur toutes choses la paix avec Charles. C'est que ce dernier venait de s'assurer un allié redoutable, en épousant Marguerite d'Yorck, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre (1468). Les deux beaux-frères s'étaient promis d'unir leurs armes contre les Français, et déjà l'on faisait dans toute la Belgique des préparatifs de guerre si considérables, que la Flandre eut à fournir pour sa part un subside d'un million d'écus d'or. Le danger qui menaçait Louis donnait une nouvelle activité à ses intrigues et à ses négociations. Ainsi, tandis qu'il pressait les Liégeois de reprendre les armes, il demandait au duc une entrevue personnelle, pour terminer à l'amiable tous leurs différends. Il se crut même si sûr de l'apaiser, qu'il vint le trouver au château de Péronne, sans escorte et sans précaution, comme s'il n'avait rien à craindre (9 octobre).

Mais sa confiance dans sa propre habileté faillit le perdre. En effet, les intentions pacifiques qu'il déployait à Péronne furent démenties par les événements qui éclatèrent à Liége, et où l'imprudence de ses agents trahit sa duplicité. Déjà depuis quelque temps le peuple de la ville avait pris les armes pour les bannis : excité par des conseils perfides, il se porta sur Tongres, où se trouvait l'évêque, et parvint à s'emparer de ce prince, qui fut ramené captif au sein de la commune (8 octobre). Ainsi le roi, qui parlait de paix et d'union, venait de rallumer en Belgique

la guerre civile. Au récit de ce qui s'était passé, le Bourguignon se vit joué par son ennemi, et il tomba dans un accès de fureur effroyable. Un moment Louis XI fut prisonnier dans le château, et craignit pour sa liberté ou pour sa vie. Mais sa souplesse et les avis d'un conseiller de Charles, dont il sut acheter le dévouement (c'était Philippe de Commines, l'historien), le tirèrent de péril à meilleur marché qu'il ne l'espérait lui-même : le duc, après avoir hésité quelque temps, se contenta d'un nouveau traité qui confirmait les divers priviléges que la paix d'Arras avait donnés à la maison de Bourgogne ; mais il exigea impérieusement que le roi l'accompagnât dans son expédition contre les Liégeois, et fût témoin du châtiment de ceux qu'il avait poussés à le braver.

Cependant on se flattait encore à Liége d'échapper à sa colère. Jean de Wilde, qui commandait au peuple, avait usé de ménagements envers l'évêque et envers quelques Bourguignons pris avec lui. Ces derniers avaient été relâchés sur-le-champ, avec prière de dire au duc que la ville respecterait son autorité. On comptait aussi sur l'intervention et sur l'appui du roi ; enfin la saison avancée semblait du moins assurer quelques mois de répit, pendant lesquels on pourrait négocier. Mais telle était l'excellente organisation des troupes de Charles, qu'avant la fin du mois, quarante mille hommes furent campés en vue de Liége, conduisant avec eux toute l'artillerie nécessaire pour l'assiéger. La partie était trop inégale pour que les gens de la commune, affaiblis par les revers et par les divisions, osassent encore livrer bataille. Il y eut seulement une rude escarmouche à l'entrée des faubourgs, où le duc vint se loger. Une maison voisine fut assignée au roi, que l'on surveillait avec défiance. L'évêque, qui sortit de la ville dans l'intention généreuse d'intercéder pour ses sujets, ne fut pas même écouté. C'était sa propre cause et non celle du prélat que voulait venger Charles : l'excès du ressentiment l'avait rendu inflexible, et l'arrêt de la commune était déjà prononcé.

Pendant sept jours, l'armée demeura immobile vis-à-vis de cette cité qui n'avait plus ni remparts, ni artillerie, mais que semblaient défendre encore son courage et sa renommée. Le huitième fut destiné à l'assaut. En vain six cents hommes du pays de Franchimont formèrent-ils le projet audacieux de surprendre, pendant la dernière nuit, les logements du duc et du

roi. Ils pénétrèrent brusquement jusqu'aux maisons occupées par ces princes; mais les gardes eurent le temps d'en défendre l'entrée, et bientôt tout le camp réveillé entoura les six cents Franchimontois dont le courage ne se démentit pas, et qui périrent en combattant. Le lendemain (30 octobre 1468), l'armée entière, se faisant un chemin sur les ruines des anciennes murailles, entra dans la ville de deux côtés à la fois. Il n'y eut point de défense. La population s'enfuit ou se cacha. Alors l'implacable vainqueur affecta de demander conseil à Louis XI, et reçut pour réponse que « le moyen de chasser les oiseaux, c'était de brûler le nid. » En effet, le duc brûla la ville, après l'avoir pillée. Il ordonna seulement d'épargner les églises et les demeures des prêtres, et trois cents maisons à peu près restèrent debout là où naguère avaient habité cent vingt mille âmes. La même barbarie fut déployée envers ceux qui étaient tombés dans les mains des soldats. Plusieurs milliers d'hommes furent égorgés, et un nombre égal de femmes et d'enfants jetés dans la Meuse. Charles le Téméraire eut l'horrible gloire d'avoir effacé Jean sans Pitié. Aux malédictions publiques qui s'élevèrent alors de toutes parts, se joignit la voix de l'Église, pour laquelle il prétendait avoir combattu. Le souverain pontife lança une excommunication solennelle contre tous ceux qui avaient pris part à la destruction de Liége, et les événements semblèrent dans la suite se charger d'accomplir la sentence qui les avait condamnés.

Après avoir assisté au triomphe barbare du prince bourguignon, le roi put enfin retourner en France. Plus son humiliation avait été grande, et plus sa haine devait être redoutable. Il sut préparer habilement sa vengeance et s'assurer l'appui de l'Angleterre, en soutenant dans ce dernier pays les partisans de la maison de Lancastre, armés contre Édouard IV (1470). Ce prince fut bientôt réduit à chercher un refuge en Hollande, et ainsi s'évanouirent les avantages que Charles s'était promis de tirer de son alliance. Ce n'était pas tout : le nouveau souverain, reconnaissant des services que lui avait rendus Louis XI (1470), consentit à s'unir avec lui pour écraser enfin la puissance de la maison de Bourgogne, en tournant contre elle les forces des deux royaumes. A peine se furent-ils concertés entre eux, que le Français prit brusquement l'offensive, et fit attaquer par ses soldats les villes de Picardie, dont quelques-unes lui furent

livrées. Aucune déclaration de guerre n'avait averti le duc; la saison l'empêchait de rassembler ses vassaux (c'était au mois de décembre), et ses côtes étaient menacées en même temps que ses frontières. Cependant il ne tarda pas à réunir assez de troupes pour arrêter l'armée de France au bord de la Somme, tandis qu'une expédition se préparait en Zélande pour reconduire Édouard dans ses états (mars 1471). Le parti de ce prince s'étant alors relevé, la couronne lui fut bientôt rendue, et Louis, trompé dans l'espoir d'accabler son adversaire, se vit contraint lui-même à se défendre. Mais après avoir ravagé l'Ile-de-France et la Normandie, sans pouvoir prendre la ville de Beauvais, ni engager les Français à livrer bataille, Charles consentit à une trêve de longue durée (1472). Ce n'était pas que de part et d'autre le ressentiment se fut calmé; mais le roi avait besoin de temps pour augmenter ses forces et ses ressources; et le duc voulait remettre la guerre jusqu'à l'époque où Édouard et les Anglais seraient en mesure d'y prendre part. Au fond, tout rapprochement était devenu impossible, et il fallait que l'un des deux ennemis fût un jour renversé par l'autre.

Malgré cette lutte mortelle, où il se trouvait engagé, le prince bourguignon poursuivait en même temps d'autres projets et d'autres espérances. Organiser ses états et les agrandir, gouverner en roi et créer une monarchie, telle était depuis longtemps sa pensée favorite. La défaite de Louis XI ne faisait qu'une partie de ce grand dessein, dont toute son âme était occupée et qu'il poursuivit avec une volonté puissante, mais avec trop de violence et de passion pour parvenir au succès. « Si je ne porte point de couronne, avait dit Philippe le Bon sur ses vieux jours, c'est seulement parce que je ne l'ai pas voulu. » Mais dès l'avénement de son fils, tout avait changé de face dans le palais et dans le conseil. Le jeune duc avait voulu être servi avec autant de respect et de crainte que les plus fiérs monarques. Cependant la nouvelle force que son énergie avait donnée à tous les ressorts du gouvernement, était balancée par la malveillance et par la désaffection qu'inspirait sa rudesse. Son père s'était laissé quelquefois tromper; lui se fit trahir. Déjà en 1470, quelques-uns des principaux de sa cour et même un de ses frères naturels étaient passés sous les

drapeaux de Louis XI. Plus tard, la défection s'étendit davantage et le rendit défiant envers tout ce qui l'entourait. Plus impérieux encore vis-à-vis des communes que de la noblesse, il irritait par un langage dur et menaçant ceux dont l'attachement aurait fait sa force. Quoique les Gantois fussent venus lui remettre les priviléges qu'ils lui avaient arrachés (1469), le pardon qu'il leur accorda solennellement ne fut jamais suivi d'une réconciliation complète, et l'on a conservé les paroles qu'il leur adressa l'année suivante : « Vous, Flamands, avec vos » dures têtes, avez toujours méprisé ou haï vos princes : car » quand ils n'étaient pas bien puissants, vous les avez méprisés, » et quand vous ne leur pouviez rien faire, vous les avez haïs. » J'aime mieux être haï par vous que méprisé. » Il se plaignait de leur peu d'affection, déclarant qu'il n'ignorait pas qu'il y en avait parmi ses vassaux qui, au lieu de faire des vœux pour qu'il fût vainqueur, auraient voulu le voir « battu par ses ennemis, tué, voire même écartelé. » Souvent il affectait de louer ses sujets de Bourgogne, comme un modèle pour ceux de Belgique, accusant d'égoïsme et presque de rébellion ses riches communes qui payaient si peu de subsides malgré leurs gros revenus, tandis que Louis XI savait bien tirer de fortes aides de son pays de France, tout pauvre qu'il était. Ces paroles donnaient à penser que les droits et les franchises dont jouissait la nation seraient bientôt en grand péril. Lui-même, dans ses moments de colère, s'était écrié qu'il n'était pas de sang belge, et qu'il conduirait ses sujets à la manière de France et de Portugal. [1] Aussi n'était-ce qu'avec une extrême défiance que l'on voyait s'accroître ses forces et son autorité.

Ses armements étaient considérables. Non qu'il tirât parti des vieilles institutions militaires de la bourgeoisie, au moyen desquelles il était si facile de former des soldats; mais outre les gentilshommes qui lui devaient service, il tenait sur pied des troupes permanentes que l'on portait à trente mille hommes. Douze mille cavaliers figuraient dans ce nombre, sous les noms de lances, d'archers et de coutilliers. La moitié étaient Belges; le reste se composait de Bourguignons, d'Artésiens et de Picards,

[1] Il avait eu pour mère Isabelle de Portugal, troisième épouse de Philippe le Bon.

ou même d'aventuriers mercenaires. Trois cents canons, et un matériel de guerre immense, étaient attachés à cette armée, dont la valeur égalait la haute réputation. C'était en elle que le duc mettait sa confiance et son orgueil : heureux s'il n'avait pas cru que le dévouement de ses soldats pût le dispenser d'acquérir l'affection de son peuple.

Dans l'état de faiblesse où se trouvaient encore la plupart des royaumes européens, c'était un sujet d'admiration pour les nations étrangères que cette grande puissance du duc Charles, et l'ordre merveilleux qu'il avait établi dans son hôtel et dans ses camps. Sa renommée lui attirait tant d'hommages que l'on vit dix-sept ambassades différentes réunies dans son palais le jour que les députés de Gand furent admis en sa présence. Le monde semblait attendre de lui de grandes choses, et si cette attente fut trompée, c'est que l'événement répondit mal à la hardiesse de ses entreprises; mais on ne peut nier que les plans qu'il avait conçus offrissent de la grandeur. Nous essayerons de les indiquer.

La maison de Bourgogne était parvenue à un degré d'élévation où elle ne pouvait se maintenir qu'en acquérant assez de force pour être inattaquable : car elle excitait au dehors trop de jalousie pour ne pas se voir sans cesse menacée. Ses possessions formaient deux groupes de provinces aux deux extrémités de l'ancienne Lotharingie : c'étaient la Bourgogne, appuyée au Jura, et les Pays-Bas, adossés à la mer. Ces deux groupes se trouvaient séparés par un grand intervalle, qu'occupaient l'Alsace et la Lorraine. En outre, les Pays-Bas ne possédaient point de frontière bien marquée du côté de l'Allemagne, n'atteignant au Rhin que vers l'extrémité de son cours. Dans cette situation, le duc avait compris qu'il était possible de former un seul corps de toutes ces provinces, en y joignant la Lorraine et l'Alsace, et en appuyant sa défense sur la possession des bords du Rhin. Il aurait ainsi créé au cœur de l'Europe un état indépendant capable de tenir tête aux plus grands peuples. Les circonstances favorisaient son dessein. Dès l'an 1468, l'archiduc Sigismond d'Autriche lui avait engagé pour 230,000 florins le landgraviat de Haute-Alsace et quelques autres districts placés sur le Haut-Rhin, et confinant à la Suisse et au comté de Bourgogne. En 1472, il acquit pour une somme assez modique

les droits du vieux duc Arnoul de Gueldre, que son fils Adolphe avait dépouillé de ses états. Il est vrai que pour utiliser ces droits, il fallait employer la force : car Adolphe était un prince intrépide et il ne manquait pas de partisans. Mais rien ne put tenir contre l'armée du Bourguignon. Il assiégea et prit d'assaut la ville de Nimègue, la seule qui eût osé se défendre, et la Gueldre entière le reconnut pour souverain (1473). Par cette conquête, qui soumettait à sa domination tout le pays situé entre la Basse-Meuse et le Zuiderzée, il mettait en sécurité le nord de ses états, jusque-là découvert. Il ne restait donc plus qu'à trouver les moyens d'établir aussi son pouvoir dans les deux provinces qui séparaient encore la Bourgogne de la Belgique.

Un moment ce grand résultat fut presque atteint par une alliance projetée entre la fille unique de Charles et Nicolas d'Anjou, duc de Lorraine : car les domaines de ce prince s'étendaient de la Bourgogne au Luxembourg, et auraient complété le royaume que rêvait déjà le Téméraire. Mais la mort subite du jeune fiancé fit naître d'autres projets. La main de la princesse fut destinée à l'archiduc Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Fréderic III. A ce prix, le prince belge recevrait un jour la couronne impériale (après la mort de Fréderic), et il devait être reconnu immédiatement comme roi de Bourgogne, et vicaire-général de l'empire dans les provinces situées sur la rive gauche du Rhin.

Une négociation aussi importante ne pouvait être conduite par des ambassadeurs : l'empereur et le duc se rendirent eux-mêmes à Trèves, pour lever les dernières difficultés (29 septembre 1473). Leur entrevue dura cinq semaines, et la magnificence que déploya pendant ce temps la cour de Bourgogne fut un sujet d'admiration pour la noblesse allemande. Mais il semble que cette splendeur inspira aussi quelque jalousie à Fréderic et aux seigneurs qui l'accompagnaient. Louis XI, justement alarmé du triomphe de son rival, avait su exciter contre lui la défiance de ce monarque dont l'esprit était faible et soupçonneux. L'événement fit voir aussi que les princes des bords du Rhin redoutaient le voisinage et la domination de Charles. Cependant le traité était à peu près conclu, et l'on avait déjà fait tous les préparatifs pour le couronnement du nouveau roi, lorsque tout à coup l'empereur, par une décision brusque et

qui n'a jamais été bien expliquée, quitta la ville à l'insu du Bourguignon, et reprit le chemin de l'Allemagne.

Ce mauvais succès n'abaissa ni les espérances ni l'orgueil du Téméraire. Les négociations avec Fréderic pouvaient être reprises plus tard (comme il arriva en effet), et quant au roi de France, le moment de l'attaquer paraissait venu. Édouard IV, raffermi sur le trône d'Angleterre, était excité par ses propres sujets à reconquérir la Normandie et la Guienne. Il écouta les propositions de Charles, qui le pressait de marcher enfin avec lui contre leur ennemi commun, et une ligue fut conclue entre les deux beaux-frères pour accabler Louis XI (juillet 1474). Mais la négociation avait été longue, et l'expédition ne pouvait être entreprise que l'année suivante. Forcé à l'inaction pendant cet intervalle, le duc travaillait sans relâche à grossir ses troupes et son trésor. Il fit lever de vieux soldats jusqu'en Italie, et il exigea de ses sujets des subsides plus considérables encore que les précédents. Ce fut aussi à cette époque qu'il acheva d'enlever à la magistrature des diverses provinces cette vieille souveraineté judiciaire, à laquelle Philippe le Bon avait porté les premières atteintes. Réunissant en un seul corps les conseils de justice et de finances établis par ses prédécesseurs, il en forma un parlement suprême dont il plaça le siége à Malines, et dont il étendit la juridiction sur le pays tout entier. Ainsi furent soumises à une direction commune l'action de la justice et l'administration des affaires. C'était un grand pas vers l'unité du gouvernement; mais d'autre part, la fortune, la vie et la liberté des sujets de Charles allaient se trouver à la merci d'une cour composée à son choix et qui méconnaîtrait peut-être tous leurs anciens priviléges. Lui-même, il est vrai, se montrait d'ordinaire équitable et grand justicier; mais il s'exagérait trop souvent ses droits de souverain, et il avait introduit dans son parlement des gens de Bourgogne et de Picardie imbus des maximes de France. Aussi le peuple alarmé voyait-il dans la nouvelle institution un instrument de tyrannie.

Il ne craignit pas de s'engager encore la même année dans une nouvelle entreprise de guerre. Il s'agissait de replacer sur son siége l'archevêque de Cologne, prince de la maison de Bavière que ses vassaux avaient expulsé, à la suite d'une révolte générale. Parent du Bourguignon, il était venu réclamer son

appui, et en le rétablissant par la force des armes, Charles pouvait acquérir sur Cologne le même protectorat que sur Liége et Utrecht. Rien ne convenait mieux à ses projets, soit à cause de la situation et de l'étendue de l'archevêché, qui se prolongeait sur les deux bords du Rhin, soit à cause de l'éclat et du retentissement que devait avoir cette expédition. Incapable de résister à ce double appât, il rassembla ses troupes et alla mettre le siége devant la forteresse de Neuss, occupée par les ennemis de l'archevêque (août 1474). Il s'était flatté d'éprouver peu de résistance; mais il n'en fut pas ainsi. L'alarme était générale dans les contrées rhénanes : car on y redoutait déjà son orgueil et son ambition. La plupart des princes voisins prirent les armes, et Fréderic III lui-même, sur les instances et sur les promesses de Louis XI, convoqua toutes les forces de l'empire pour repousser les Bourguignons. Mais ce péril, et la défense vigoureuse de la place, qui était déjà soutenue par un corps d'armée, ne firent que redoubler l'ardeur du Téméraire. Loin de se décourager, il s'opiniâtra à continuer ses attaques, malgré le voisinage des troupes impériales et l'approche de la mauvaise saison. Retranché dans son camp, où il bravait la supériorité numérique de ses adversaires, il y passa l'hiver entier plutôt que de reculer devant eux. Au printemps, l'arrivée de nouveaux renforts porta l'armée de Fréderic à cent mille hommes, et elle osa enfin s'approcher des assiégeants pour les attaquer : mais elle fut si maltraitée dès le premier engagement (24 mai 1475), que l'empereur en vint aux négociations. Le duc était pressé lui-même de quitter le siége pour se joindre à Édouard, dont les forces se trouvaient enfin réunies; mais il ne voulut s'éloigner qu'après le départ des Allemands, et quelques escarmouches s'étant encore engagées pendant les derniers jours, il tailla en pièces les corps qui avaient marché contre lui.

Après être sorti, non sans quelque honneur, de cette lutte opiniâtre, Charles dirigea ses soldats sur le Luxembourg, pour rentrer en France du côté de la Champagne.[1] Ce mouvement offrait l'avantage de menacer en même temps le duc René de

[1] De Meyer a remarqué avec raison qu'à partir de ce moment le récit de Philippe de Commines dénature les faits (l'historien y avait pris part). M. de Barante n'a pas profité de cette remarque.

Lorraine, jeune prince que Louis XI avait su attirer dans son parti, et qui avait commis de grands ravages sur la rive gauche de la Moselle. Mais il en résulta qu'Édouard IV, déjà débarqué à Calais, prit l'alarme en ne voyant pas arriver les forces de Bourgogne. Au lieu de ces grands corps de quarante et de soixante mille combattants que la Flandre seule avait fournis à un de ses prédécesseurs, il n'apercevait qu'un petit nombre de gentilshommes d'Artois et de Picardie : car les provinces belges ne s'étaient point armées, et elles venaient même de refuser les subsides qu'on leur demandait. Les mécontents répandaient le bruit que les soldats du Téméraire avaient tous péri devant Neuss. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et connétable de France, après avoir promis d'accueillir les Anglais dans plusieurs villes qu'il possédait sur la frontière, changea de pensée et fit tirer sur leurs troupes. Toutes ces circonstances refroidirent Édouard, qui prêta bientôt l'oreille aux propositions de paix du roi de France. Ce dernier offrait de le dédommager de tous les frais de l'expédition, et de lui payer une pension annuelle de 50,000 écus d'or. Les présents et les promesses furent prodigués aux seigneurs d'Angleterre, et après une entrevue entre les deux monarques, on convint d'une trêve de sept ans, sans que l'épée eût été tirée du fourreau. En vain le Bourguignon accourut-il pour empêcher cette honteuse défection de son allié. Ni sa colère ni ses reproches ne purent empêcher son beau-frère de l'abandonner ainsi au moment décisif. Lui-même alors accepta les conditions que lui offrait son ennemi, et les hostilités entre la France et la Bourgogne furent suspendues pour neuf ans, le roi promettant de ne pas entraver le duc dans ses guerres sur le Rhin, et lui cédant les villes et les trésors du comte de Saint-Pol.[1]

Cet arrangement, si contraire à toutes les prévisions, ne laissait pas que d'être encore avantageux au Téméraire : car il restait libre de tourner contre la Lorraine les forces qu'il avait dirigées contre la France. René, abandonné par le perfide

[1] Ces divers points furent réglés successivement. Le connétable se réfugia dans les états de Charles ; mais celui-ci le fit livrer au roi qui l'envoya à l'échafaud (décembre 1475). Hugonet et d'Humbercourt (page 331) ont été accusés d'avoir livré Louis de Luxembourg sans en avoir reçu l'ordre.

Louis XI, ne put alors défendre ses états, dont la conquête fut bientôt achevée. Nanci, capitale du duché, se rendit le 29 novembre. Le duc déclara aux habitants qu'il garderait ce pays, puisque Dieu le lui avait donné; il ajouta qu'il ferait de leur ville le lieu de sa résidence et une des grandes cités de l'Europe. En effet, nulle n'était mieux située pour servir de capitale à ses vastes possessions, qui se trouvaient enfin liées entre elles par la conquête de la Lorraine. Jamais aussi Charles n'avait pu mieux compter sur sa fortune : il venait de renouer ses anciens engagements avec l'empereur, tandis que le roi de Provence et les ducs de Milan et de Savoie avaient déjà formé avec lui une alliance intime. Plein de confiance et d'orgueil, il osa dire alors aux députés des provinces belges, qu'à l'avenir il ne voulait plus demander des subsides, mais en commander.

C'était cette fierté qui devait le perdre. Il existait depuis quelque temps une guerre ouverte entre les Bourguignons et les Suisses, guerre qui avait eu pour première cause la hauteur et la dureté du gouverneur de l'Alsace (Pierre de Hagenbach). Dans cette lutte l'avantage était resté aux montagnards, regardés alors comme les premiers soldats du monde. Après avoir aidé les Alsaciens à s'affranchir et à punir leur oppresseur, qui avait été traîné à l'échafaud, ils s'étaient ligués avec Sigismond d'Autriche pour lui faire rendre le pays que Charles tenait de lui en engagère, et quelques-unes de leurs bandes guerrières avaient porté le ravage jusque dans la Bourgogne. Aussi le duc, profondément humilié, s'était-il promis de tirer d'eux une vengeance éclatante. Il s'achemina donc de la Lorraine vers leur pays, sans avoir égard aux députations qu'ils lui envoyèrent pour demander la paix (1476). Rien n'était plus magnifique que son armée, à laquelle vint se joindre toute la noblesse des provinces qu'il traversait. Mais cette brillante cavalerie alla se briser contre les piquiers suisses, armés comme les milices de Flandre et de Brabant, qui joignaient à l'expérience des combats une vigueur et un courage à toute épreuve. Défait une première fois à Granson, Charles revint à la charge après avoir réuni ce qui lui restait de troupes, et il fut complétement vaincu à la bataille de Morat (22 juin). A ce coup, on vit s'écrouler tout l'édifice de sa puissance. Ses soldats se dispersèrent, et les villes de Lorraine

ouvrirent leurs portes au jeune duc René, qui avait rassemblé quelques troupes. Dans cette extrémité, le Téméraire, réfugié au pied du Jura, fit demander des secours d'hommes et d'argent à ses sujets de Belgique. Les provinces wallonnes y consentirent avec restriction; mais la Flandre et le Brabant refusèrent. Ils répondirent que le peuple avait déjà trop souffert, et qu'ils ne feraient plus aucun sacrifice, à moins que la défense du pays ne l'exigeât. Ils ajoutaient que si le duc était attaqué par ses ennemis, les Belges s'armeraient pour l'aller délivrer au risque de leurs corps et de leurs biens; mais qu'étant lui-même l'assaillant, il n'avait qu'à revenir sur ses pas et à renoncer à ses projets de vengeance.

La fureur de Charles ne lui permettait plus de reconnaître la sagesse de ce conseil. Depuis sa défaite, son esprit semblait égaré par le désespoir. Il fulminait les menaces les plus terribles contre ses propres serviteurs, et voulait faire écarteler les vassaux qui avaient quitté sa bannière. A peine songeait-il cependant à tirer parti des ressources qui lui restaient encore. Il ne reprit courage qu'après l'arrivée de quelque cavalerie de Hainaut et de Brabant, dernier effort d'une noblesse fidèle. Alors il rentra en Lorraine, chassa René, et mit le siége devant Nanci, malgré la rigueur de l'hiver. Ses capitaines belges le suppliaient de ménager du moins le reste de ses troupes et d'attendre un moment plus favorable. Mais il en fut détourné par le comte de Campo-Basso, un de ces chefs mercenaires dont il avait fait ses favoris. Ce traître, vendu à Louis XI, exerçait une fatale influence sur l'esprit du malheureux prince, et avait réussi à lui rendre suspects ses amis les plus sincères. Il s'opiniâtra donc à rester campé sous les murs de Nanci jusqu'à l'arrivée d'une armée suisse, qu'amenait le duc de Lorraine. Alors s'engagea une dernière bataille, où le Téméraire, accablé par l'inégalité des forces, sembla moins aspirer à la victoire que chercher la mort. Il périt, en effet, dans la mêlée avec presque tout ce qui lui restait de gentilshommes (5 janvier 1477). Campo-Basso avait passé à l'ennemi deux jours avant le combat.

CHAPITRE VII.

Règne de Marie de Bourgogne (1477 à 1482).

La mort de Charles le Téméraire fut pour la Belgique le signal d'une de ces grandes commotions qui ébranlent les trônes et qui mettent en danger l'existence des états. Le duc, dans son opiniâtreté à poursuivre la guerre, avait épuisé ses forces et ses ressources : l'armée était détruite, le trésor vide, la noblesse ruinée et le peuple plein d'aversion pour ceux qui le gouvernaient. Aussi vit-on près de s'écrouler alors tout ce vaste édifice de puissance et de royauté dont Philippe le Bon avait jeté les bases et que son successeur avait cru élever si haut. Les grandes provinces, dont la résistance avait déjà souvent éclaté pendant les dernières années du Téméraire, secouèrent la domination du parlement et des officiers du prince. Aucune autorité n'était assez forte pour contenir les villes, dont le ressentiment éclatait par des actes de violence et de réaction. La fille unique de Charles, Marie de Bourgogne, âgée alors de dix-neuf ans, se trouvait comme prisonnière des Gantois, qui avaient repris toute leur audace. Bruges, Mons, Anvers et Bruxelles étaient agitées par des émeutes qui anéantissaient le pouvoir des magistrats. La plupart des provinces réclamaient leurs anciens priviléges, abolis ou enfreints par le duc qui venait de périr. Au dehors, il n'avait pas laissé à sa fille un seul allié, et Louis XI, monarque aussi avide qu'ennemi implacable, s'apprêtait à recueillir enfin les dépouilles du rival dont il avait hâté la chute. Déjà ses forces étaient rassemblées près des frontières : il s'était ménagé des intelligences secrètes avec quelques seigneurs de la cour de Bourgogne, et il comptait sur l'anarchie que devait produire en Belgique le mécontentement des communes. Tout favorisait donc ses desseins hostiles, et il se hâta de saisir l'occasion qu'il avait prévue.

Dès le mois de janvier, et presque à la première nouvelle de la mort de Charles, toutes les provinces méridionales de ses états, Franche-Comté, Bourgogne, Picardie et Artois, furent envahies à la fois par les troupes françaises. L'Artois seul offrit une résistance opiniâtre. Le reste se soumit avec tant d'empressement que Louis XI, qui avait d'abord destiné Marie de Bourgogne à son fils, le dauphin, changea de projet et résolut de conquérir pour lui-même la Flandre, le Hainaut et le marquisat de Namur : quant au Brabant et à la Hollande, il comptait en investir des princes allemands, ne croyant pas pouvoir garder des possessions si lointaines. Conduisant ce dessein avec sa ruse ordinaire, il annonça que « s'il se saisissait des états de mademoiselle de Bourgogne, c'était afin de les lui conserver, » et il laissa croire aux conseillers les plus intimes de Marie qu'il lui réservait pour époux l'héritier de son trône.

Ceux dont il surprenait ainsi la crédulité, étaient le chancelier Hugonet et le sire d'Humbercourt, l'un Bourguignon et l'autre Picard. Investis de toute la confiance de leur jeune souveraine, ils s'étaient rendus auprès du roi, qui assiégeait alors Arras, et ils arrêtèrent avec lui le projet de ce mariage. Toutefois ils demandèrent en même temps que cette négociation restât secrète; car ils craignaient l'opposition des états du pays, qui venaient de se réunir à Gand (février 1477), et ils n'ignoraient pas que l'idée de passer sous la domination française inspirait au peuple et surtout à la bourgeoisie flamande une répugnance invincible. Le parti auquel les deux envoyés s'arrêtèrent, fut de cacher l'alliance qu'ils voulaient conclure, et qui se serait ensuite accomplie brusquement. Il s'agissait seulement de tromper les états et les conseillers belges, de peur qu'ils n'empêchassent leur souveraine de se livrer et de les livrer avec elle au pouvoir du monarque. Louis feignit d'adopter ces vues, et promit le plus profond mystère; mais s'étant fait remettre une lettre de Marie de Bourgogne, où ce plan était approuvé, et où elle-même exprimait sa défiance des Belges, il livra cette pièce à d'autres députés que lui avaient envoyés les états eux-mêmes. Il croyait par-là jeter la discorde dans le conseil et rendre la princesse odieuse à ses sujets.

Toutefois cet indigne artifice ne réussit qu'à moitié. Quoique Marie eût trompé les états par de fausses protestations, ce ne

fut point sur elle que retomba la haine publique. Sa jeunesse, son inexpérience et l'isolement où elle se trouvait l'excusèrent : Hugonet et Humbercourt portèrent seuls la peine de leur œuvre. Ils furent arrêtés et mis en jugement devant les échevins de Gand, auxquels on adjoignit des commissaires des états. Mais l'accusation qui leur fut intentée ne porta pas sur la trahison qu'ils venaient de commettre. Les échevins n'avaient point à connaître d'un acte qui ne concernait pas spécialement la ville, et la situation des affaires ne permettait pas de publier le secret que Louis XI avait révélé. Hugonet et Humbercourt furent condamnés à mort sous prétexte de concussion. En vain Marie elle-même implora les magistrats et le peuple en leur faveur : s'ils avaient été des serviteurs zélés de la maison de Bourgogne (et c'est un éloge qu'on ne pouvait leur refuser), ils avaient cru que leur devoir se bornait à défendre les intérêts personnels de leur souveraine, et ils avaient sacrifié sans scrupule tous ceux du pays. L'échafaud fut dressé à Gand, sur le marché du Vendredi. Ils y montèrent avec courage (3 avril 1477) : étrangers tous deux à la Belgique, leur conscience ne leur reprochait pas le pacte qu'ils avaient conclu pour leur maîtresse, et qui ne constituait point à leurs yeux une trahison.

Le glaive du bourreau avait frappé à Bruxelles et à Mons d'autres serviteurs de Charles; son parlement était aboli, les priviléges qu'il avait voulu détruire venaient d'être renouvelés et amplifiés : car il ne restait à Marie aucun moyen de lutter contre la volonté populaire. Un seul des desseins qu'avait formés le duc fut exécuté; ce fut le mariage de sa fille avec l'archiduc Maximilien d'Autriche. Tout était encore plein de trouble et de confusion, lorsque ce prince, aussi jeune que sa fiancée, vint en Belgique et réclama la main de Marie. Il fut accueilli avec joie par le peuple qu'effrayait la puissance française et qui désirait obtenir l'appui de l'Allemagne. Marie elle-même, malgré quelques-uns de ceux qui l'entouraient, se montra disposée à cette alliance, qui fut célébrée dès le mois d'août. Le nouveau souverain se rendit de province en province, et fit, suivant l'usage national, sa joyeuse-entrée dans chacune des grandes villes, jurant de respecter leurs droits et leurs libertés, et recevant à son tour leurs promesses de fidélité. Autant le caractère despotique de son prédécesseur avait indisposé les esprits, autant

il les gagna par sa condescendance. Les Brabançons avaient exigé une stipulation expresse qui les dégageât de toute obéissance, si jamais le prince violait un de leurs priviléges; ce fut sous cette forme qu'il consentit à prêter le serment d'inauguration.

Cependant Louis XI poursuivait son invasion. Les principaux de sa cour se partageaient déjà entre eux le gouvernement de nos provinces, et le seigneur de Lude, désigné pour commander en Flandre, s'était promis « de s'y faire tout d'or. » Arras avait succombé après une longue résistance; mais « la furieuse défense » à laquelle semblaient résolus ceux de Douai et de Lille, fit tourner l'armée française vers le Hainaut, où elle prit tour à tour Bouchain, le Quesnoi et Avesnes. Tantôt le roi voulait effrayer les populations par d'horribles ravages, tantôt il cherchait à les gagner par de basses flatteries. Il se vantait d'avoir une estime particulière pour le noble pays de Hainaut, et de priser plus un berger de cette province qu'un grand gentilhomme d'une autre contrée. Ce fut en pure perte. Les Hennuyers s'armaient de toutes parts, et Louis reconnut bientôt que l'entreprise était plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Il accorda une trêve jusqu'à l'année suivante; Maximilien en profita pour se mettre en mesure de lui tenir tête.

Quoique la Gueldre se fût soulevée, et que les partis eussent recommencé la guerre civile en Hollande, les forces de la Belgique seule suffirent bientôt à repousser de nouvelles agressions. A l'ouverture de la campagne, les Français marchèrent sur Condé et réussirent à forcer la ville. Mais ils se virent contraints de l'abandonner à l'approche des troupes du Hainaut, du Brabant et de Namur, conduites par le jeune archiduc. Un deuxième armistice fut conclu, et donna le temps d'organiser un système complet de défense. Quelques forteresses du Luxembourg étaient occupées par des compagnies au service de France, qui vivaient de pillage et de butin. Le comte de Chimai, avec les gentilshommes de la contrée et les milices de Namur, assiégea et prit la plupart de ces places. Le Hainaut, gardé par les troupes de la province et du Brabant, se trouvait à l'abri d'une nouvelle attaque. Maximilien lui-même se porta en Flandre pour arrêter l'ennemi de ce côté. Il n'avait qu'un petit nombre de gentilshommes et quelques archers allemands et anglais; mais les villes lui four-

nirent de grands corps d'infanterie qui portèrent son armée à vingt-sept mille hommes. Avec ce renfort, il alla mettre le siége devant la place de Térouenne, dont la garnison française avait ravagé les environs d'Aire et de Saint-Omer. Son but réel était moins de prendre la ville que d'attirer l'ennemi à une bataille.

Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, commandait pour le roi sur cette frontière. C'était un de ces gentilshommes qui, après avoir servi Charles le Téméraire, étaient passés sous les drapeaux de Louis XI. Brave et habile capitaine, il tenait d'autant plus à l'honneur de ses armes, qu'il avait à racheter la honte de sa défection. Il avait sous ses ordres dix-huit cents lances, quatorze mille archers, les milices de Picardie et une artillerie de trente-sept pièces, parmi lesquelles deux grosses bombardes que l'on appelait la Gringade et la Girade. Avec ces forces, il n'hésita pas à prendre l'offensive. Il comptait aussi sur la nombreuse garnison de Térouenne, qu'il avait fait prévenir de son approche.

Averti de son dessein, l'archiduc voulut aller à sa rencontre. Les troupes sortirent du camp avant le lever du soleil (17 août 1479). La cavalerie était peu nombreuse, ne s'élevant encore qu'à huit cents lances : car la fleur de la noblesse avait péri dans les guerres du dernier duc. Mais l'infanterie, qui était forte et assurée, marchait en chantant, « aussi joyeuse que femmes qui vont aux noces. » Il y avait longtemps que les Flamands n'avaient plus fait la guerre, et ils avaient éprouvé quelques échecs dans les petits combats des deux années précédentes; mais ils brûlaient de prendre leur revanche, et ils se sentaient animés par la présence de leur jeune souverain, sous les yeux duquel ils allaient combattre pour leur pays.

Vers le midi, l'on aperçut l'armée française qui tenait les hauteurs sur la gauche de la route. Elle couvrait deux grandes collines, appelées les montagnes d'Engui et de Guinegate; les Belges se rangèrent en face, dans une plaine ouverte. Leur ordonnance offrait la forme d'un triangle. Cinq cents archers d'Angleterre étaient placés à la pointe en guise d'avant-garde. Après eux venaient des archers et des arquebusiers allemands, au nombre de trois mille. L'artillerie de l'armée formait la ligne suivante, et tirait à toute volée sur la montagne où se tenaient les ennemis. Le corps de bataille était composé de piquiers fla-

mands, formés en deux gros bataillons. Quoiqu'ils fussent « bien duits et usités d'armes et de picques, » on leur avait donné pour les conduire et régler leurs mouvements, des chevaliers d'expérience et de vieux hommes de guerre. Le comte de Romont, maréchal de Bourgogne, commandait un des deux bataillons; Engelbert de Nassau, sire de Bréda, était à la tête de l'autre. Ces deux seigneurs avaient le bras nu en signe de défi, parce que Crèvecœur s'était vanté de couper les bras à tous les piquiers de Flandre. Ils marchaient la hallebarde à la main, comme les capitaines qui les accompagnaient. On voyait à la tête des milices les baillis de Gand, de Bruges et du Franc, et les chefs de la bourgeoisie et des métiers; Maximilien lui-même était venu encourager ses bonnes gens des communes, d'un air doux et en souriant, et tous avaient levé la main en promettant de bien faire. C'était sur eux en effet que reposait l'espoir de la journée; car les cavaliers, trop inférieurs en nombre aux ennemis, se tenaient en arrière, rangés en petits pelotons de vingt-cinq lances, qui se prolongeaient à droite et à gauche.

Sur les deux heures, quand les Français eurent le soleil et le vent au visage, les archers d'Angleterre commencèrent l'attaque, soutenus par le feu des canons. Mais alors un corps de cinq à six cents lances ennemies, suivi d'un détachement considérable de francs archers, tourna derrière un bois qui s'étendait sur la droite, et faisant un grand circuit, vint assaillir de ce côté la cavalerie de l'archiduc. Les gentilshommes belges et allemands résistèrent avec la plus grande vigueur; mais ils étaient les plus faibles, et Crèvecœur ayant également fait charger l'autre aile par un fort détachement de ses meilleurs hommes d'armes, toutes deux se trouvèrent rompues. Elles se replièrent en désordre, quelques-uns des cavaliers se dirigeant sur le camp de Térouenne, d'autres sur la ville d'Aire, et tous vivement poursuivis par les vainqueurs. Maximilien, avec un petit nombre des plus braves, fit retraite vers le gros de son infanterie, qui n'avait pas encore combattu.

La situation de cette partie de l'armée devenait dangereuse. Isolée au centre de la plaine, elle se voyait déjà tournée par les lances françaises, tandis que le reste des ennemis se déployait sur les collines, et manœuvrait de manière à l'envelopper. Les troupes légères de l'avant-garde continuèrent à escarmoucher

sous la protection de l'artillerie ; mais les Flamands, rangés en ligne derrière les canons, restèrent immobiles, sachant que leur salut et la victoire dépendaient de leur bon ordre autant que de leur valeur. Toutefois ceux qui tenaient la droite, sous les ordres d'Engelbert de Nassau, s'étant trouvés proches des francs archers détachés par Crèvecœur, qui venaient de se poster dans un hameau voisin, rompirent leurs rangs pour courir à eux, et les chargèrent avec tant de furie qu'un petit nombre seulement put échapper à leurs coups. A cette vue, l'ardeur des soldats devint si grande que les commandants eurent peine à retenir le reste de l'armée : tous brûlaient de suivre l'exemple téméraire de leurs compagnons, et d'attaquer l'ennemi jusque sur les hauteurs. On les arrêta cependant, et comme ils n'avaient plus de cavalerie, ils attendirent avec sang-froid l'attaque des troupes de France, dont les colonnes s'approchaient de toutes parts. Assaillis bientôt avec fureur, ils ne se laissèrent ébranler ni par le feu des grosses bombardes du roi, ni par les flèches de ses troupes légères : à plusieurs reprises et sur divers points, Crèvecœur les fit charger par sa cavalerie et par les fantassins qu'il avait avec lui ; mais il n'y eut hommes si vaillants qui pussent les faire reculer d'un pas. Les gens des grandes et des petites villes rivalisaient de courage, et les baillis se tenaient au premier rang, donnant l'exemple à leur milice. Deux de ces braves commandants y trouvèrent la mort.

Les gros bataillons des communes gardèrent ainsi leur poste pendant trois à quatre heures, immobiles suivant l'ordre de leurs chefs, et inébranlables à toutes les attaques. Ils ne s'émurent pas même en voyant l'ennemi s'emparer des charrois placés derrière eux, et qui portaient les tentes et les vivres. Mais lorsque par un dernier effort, les lances françaises eurent renversé l'avant-garde et pris l'artillerie, le maréchal de Bourgogne donna enfin l'ordre aux piquiers de marcher en avant. Rien ne put alors résister à l'impulsion de ces phalanges profondes. Elles essuyèrent, sans s'arrêter, la décharge de leurs propres canons que l'ennemi avait tournés contre elles, et abattant tout ce qu'elles rencontrèrent sur leur passage, culbutant les hommes d'armes sur les archers, et marquant leur chemin par des monceaux de cadavres, elles poussèrent à leur tour jusqu'aux charrois et aux canons des Français, conquirent leurs bagages et leur

artillerie, et dispersèrent si bien le reste de cette armée qu'en un moment la victoire fut complète. Les écrivains de l'époque portent à dix mille hommes la perte des troupes de Crèvecœur. Les archers surtout avaient été presque anéantis, se trouvant serrés de trop près pour faire usage de leurs flèches, et n'ayant que leurs petites épées à opposer au fer des piques. Un grand nombre de gentilshommes furent pris vers le soir. Ils revenaient de la poursuite des cavaliers, et croyaient leur armée victorieuse. Leur surprise, l'épuisement de leurs chevaux, et plus tard l'obscurité, les livraient aux fantassins belges maîtres du champ de bataille.

Cette victoire, qui reçut le nom de bataille de Guinegate, eut pour effet, non d'ouvrir l'Artois aux Belges (car Maximilien ne sut tirer aucun parti de son triomphe), mais d'arrêter les entreprises de Louis XI en lui montrant l'impuissance de ses armes. Depuis les dernières luttes contre les Anglais, on avait attaché plus d'importance aux flèches qu'aux piques, et les rois de France entretenaient des troupes régulières qui consistaient surtout en archers à pied et à cheval. Le Téméraire lui-même, dédaignant l'emploi des hallebardes belges, avait composé le gros de son infanterie de gens de trait. Ses défaites et la déroute de Guinegate firent changer l'opinion des hommes de guerre. Louis XI, qui avait organisé à grands frais une milice armée d'arcs et d'épées, dans laquelle il mettait la plus grande confiance, reconnut qu'elle ne pouvait tenir devant les piquiers. « Il se délibéra de faire la paix, » diminua peu à peu ses archers, et finit par les licencier tous. Après lui, la France n'eut guère d'autres fantassins que des montagnards suisses et des *lansknechten* allemands.

Après avoir montré du courage pendant le combat, l'archiduc n'avait songé qu'à venir célébrer sa victoire par des fêtes somptueuses. On s'aperçut alors que ce jeune prince avait un caractère faible et léger, et les Gantois lui adressèrent des représentations sur ses folles dépenses (1480). Heureusement le roi de France ne faisait aucun effort sérieux pour reprendre l'offensive. Maximilien put s'occuper des affaires de Hollande et de Gueldre, et terminer la guerre civile dans ces contrées. Il parcourut ensuite les provinces belges du midi, se faisant inaugurer dans les villes principales qu'il visitait pour la première fois. Son

épouse l'accompagnait, et recevait partout les plus vifs témoignages de respect et d'affection. Les Belges semblaient tenir compte à cette princesse des malheurs de son père, quoiqu'il eût été l'objet de toute leur haine.

Marie de Bourgogne méritait cet amour du peuple. Pleine de grâce et de modestie, dévouée à Maximilien, qui l'aimait sincèrement, elle montrait autant de douceur que le Téméraire avait eu de rudesse. Mais son règne devait être court. A peine avait-elle recueilli les premiers hommages de ses sujets, qu'un accident fatal vint l'enlever à la Belgique. Elle fut renversée de cheval, dans une chasse à l'oiseau, et mourut à Bruges, le 28 mars 1482. Elle laissait deux enfants; mais la dynastie bourguignonne s'éteignait avec elle, et c'était à la maison d'Autriche qu'allait passer le sceptre de la Belgique.

CHAPITRE VIII.

État politique des provinces belges après le règne de la maison de Bourgogne. — Avenir du pays. — Richesse publique. — Progrès du luxe. — Splendeur des beaux-arts. — État de la littérature française et flamande.

Le règne de la maison de Bourgogne avait été remarquable par la réunion des diverses provinces sous une même autorité. C'était par là que les derniers ducs, devenus aussi puissants que les rois, avaient pu étonner l'Europe de la splendeur de leur cour et de leur armée, et qu'après eux encore le pays s'était trouvé assez de force pour résister avec succès aux attaques de Louis XI. Mais cette réunion, due à la fortune autant qu'à la politique, n'avait pas été complétée par l'alliance intime des diverses parties de l'état. Chaque province avait continué à faire un corps à part, sans lien avec les autres. Les princes bourguignons avaient soigneusement maintenu toutes les divisions du territoire, cherchant dans le fractionnement du pays la consolidation de leur propre puissance. Ainsi les villes de Lille, Douai et Orchies, rendues à la Flandre sous Louis de Male (page 241), formaient un gouvernement distinct, et Malines était une seigneurie entièrement isolée. Il n'y avait point de pacte fédéral entre les différentes provinces : elles n'étaient point soumises à des institutions communes, et les assemblées générales des états, que l'on avait vues réunies à Bruxelles et ailleurs, n'étaient en réalité que la convocation simultanée de plusieurs représentations locales, qui délibéraient et votaient chacune de son côté. L'unité du pouvoir judiciaire, que les derniers ducs avaient si longtemps travaillé à établir sans le concours de la nation, venait d'être brisée avec violence. Le système militaire fondé par Philippe et complété par Charles organisait des troupes permanentes, parmi lesquelles il faut remarquer les fameuses bandes d'ordonnance, qui comptaient trois mille chevaux, et l'artillerie régulière qui était la plus

belle de l'Europe. A ces troupes se joignaient les milices seigneuriales, composées des possesseurs de fiefs et de leurs gens; mais la politique des souverains avait négligé ces populations armées qui faisaient la force des grandes villes et qui auraient dû faire celle du pays. Aussi les diverses parties de l'état demeuraient-elles encore comme isolées l'une de l'autre : les provinces obéissaient au même prince, sans avoir pris la forme et la consistance d'un même corps.

On n'avait pas fait davantage pour régulariser l'organisation des communes : car les ducs avaient combattu la domination populaire, sans la remplacer par des institutions qui pussent rendre la prépondérance à la moyenne bourgeoisie. Il en était résulté une grande faiblesse du pouvoir dans les villes, où les métiers avaient encore tous les moyens de se faire craindre et où la moindre agitation devait ramener la révolte.

Il s'en fallait donc de beaucoup que la situation politique du pays ne fût sans inconvénient et sans danger, et les princes bourguignons avaient laissé la plus rude partie de leur tâche à leurs successeurs. Cependant la force même des choses semblait tendre à lier plus intimement ces provinces voisines, placées sous le même sceptre et qui avaient les mêmes besoins et les mêmes intérêts. Leurs relations commerciales, désormais parfaitement stables, prenaient un cours constant et régulier; le secours qu'elles se prêtaient dans les moments de péril assurait leur indépendance, et l'habitude d'obéir au même souverain devait affaiblir cette ancienne jalousie qui les avait d'abord rendues si défiantes. [1] La noblesse se groupait autour du prince, et trouvait dans les charges de la cour et de l'armée, dans les distinctions et dans les marques d'honneur, une foule de liens communs qui l'attachaient à l'état. L'ordre de la Toison-d'Or, dont l'importance ne s'était point démentie, formait en quelque sorte une aristocratie seigneuriale et militaire à laquelle venaient s'associer tous les chefs des grandes familles. On avait même vu se manifester dès le règne de Philippe le Bon, une sorte d'esprit national, basé sur l'aversion commune pour la

[1] A l'avénement de Philippe le Bon en Brabant, on lui avait fait jurer non-seulement de n'employer dans le pays que des Brabançons, mais encore de n'accorder aucun avantage aux marchands de Flandre.

domination étrangère. Malheureusement la violence et la dureté de Charles avaient rendue odieuse au peuple l'idée d'un pouvoir central, sans lequel toute union stable et forte était impossible. Les Belges se rappelaient avec amertume l'origine et les inclinations françaises de cette nouvelle dynastie, qui avait su quelquefois ménager leurs institutions et leurs tendances, mais sans jamais les adopter entièrement. [1] On redoutait le crédit des gentilshommes bourguignons et picards, on haïssait leurs allures militaires et despotiques, et les soupçons conçus contre eux ne s'effaçaient pas même lorsqu'ils rachetaient leurs torts par de nobles exemples, comme le firent les Croy après leur réconciliation avec le Téméraire.

A l'exception de l'évêché de Liége, que la guerre avait presque entièrement ruiné, et du duché de Luxembourg, dont la possession était restée si longtemps incertaine, la Belgique s'était enrichie sous les derniers souverains. Jamais son industrie n'avait été plus active et ses fabriques plus florissantes ; car à mesure que l'Europe du nord se civilisait davantage, elle ouvrait un marché plus vaste aux produits sans nombre de nos laborieuses cités. Une ordonnance de Philippe le Bon (1458) marque l'importance que le commerce avait prise, malgré les pertes qu'avaient fait éprouver à la navigation les guerres de France et d'Angleterre. « La marchandise par mer, déclare ce prince, est le principal sur quoi est fondé notre pays de Flandre. » Plus tard, une expression brutale, mais caractéristique de Charles le Téméraire, peignit la supériorité de richesse qu'avaient acquise nos provinces. « La Bourgogne, disait-il, ne peut me fournir de l'argent comme mes pays de par deçà ; car elle n'en a point : *elle sent la France.* » L'agriculture, dont les progrès n'avaient pas été moins rapides, savait déjà féconder le sol par les moyens artificiels qu'elle emploie encore aujourd'hui, et le prix des grains était assez élevé pour enrichir la classe agricole sans épuiser les ressources des villes. [2]

[1] Le testament de Philippe le Bon, fait en 1441, ne renferme de legs spéciaux que pour des abbayes situées en France. Ainsi perce encore l'empire des idées dans lesquelles il avait été élevé.

[2] Le prix moyen du blé, de 1384 à 1405, se trouve indiqué dans le volume V des Mémoires de l'Académie de Bruxelles. Il est égal aux deux tiers du prix actuel, tandis qu'en Angleterre et en France, il n'atteignait pas la moitié.

A côté de ces avantages matériels, se manifestaient aussi les dangers qui accompagnent l'opulence des nations. La Flandre et le Brabant, à peu près également riches, payaient ensemble six fois plus d'impôts que la Hollande, la Zélande et la partie de la Frise qui en dépendait; mais le bien-être avait répandu dans tous les rangs le goût dangereux du luxe, et altéré les vieilles habitudes de modération, d'ordre et d'économie. Le faste des ducs de Bourgogne, qui éclipsait la magnificence des rois et des empereurs, avait réagi jusque sur le peuple, et partout éclatait le mépris fatal de l'ancienne simplicité. La recherche était portée à l'excès dans les vêtements, dans la vaisselle, dans les bijoux précieux, et ce qu'avait mis en réserve la sage économie des générations précédentes, était souvent prodigué pour satisfaire une vaine ostentation. Les mœurs même se ressentaient de ce changement, sinon dans la classe moyenne, du moins parmi les plus opulentes : une licence effrénée avait régné à la cour de Philippe, et quoique plus sévère dans sa conduite, Charles n'avait pas réprimé les habitudes et le langage de ceux qui l'entouraient. Ainsi des influences fatales à l'avenir du pays se déployaient au sein même de sa prospérité.

Toutefois on doit reconnaître que ce culte excessif de l'éclat et de la magnificence avait été accompagné d'un progrès général des beaux-arts. La peinture avait eu des maîtres glorieux, parmi lesquels il faut placer au premier rang Hubert et Jean van Eyck, dont le premier inventa la peinture à l'huile, vers 1415, et dont le second fut le fondateur de l'école de Bruges. Memling, qui vint un demi-siècle plus tard, ne leur fut pas inférieur. Les sculpteurs flamands exécutèrent alors de grands ouvrages justement regardés comme des chefs-d'œuvre, et dont le principal est le tombeau de Philippe le Hardi à Dijon, terminé en 1404. Le dessin était cultivé avec tant de succès que les ciselures de cette époque, et jusqu'aux sculptures des pierres tumulaires, excitent encore l'admiration. Les tapisseries de Brabant et de Flandre surpassaient l'éclat des tableaux, dont elles avaient toute la grâce et toute la variété. L'orfévrerie créait des chefs-d'œuvre, et venait d'être enrichie par la découverte de l'art de tailler le diamant, qui devint pour Bruges et pour Anvers une nouvelle source d'industrie (1456). L'architecture élevait ces tours gracieuses et ces édifices à la fois imposants et légers qui font l'orgueil

de nos villes. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer ici tous ces monuments, nous nous contenterons de nommer l'hôtel-de-ville de Louvain (1448 à 1463), et celui de Bruxelles (1401 à 1454), merveilles de l'art gothique admirées aujourd'hui de l'Europe entière, et l'église de Notre-Dame d'Anvers avec sa tour pyramidale, aussi étonnante de hardiesse que d'élévation (1422 à 1518). La tour de Saint-Bavon, à Gand, appartient aussi en partie à ce siècle (1461 à 1534), de même que celle de Saint-Rombaut, à Malines (1452 à 1501). On ne connaît que quelques-uns des architectes qui exécutèrent ces grands ouvrages. Jean van Ruysbroeck eut la plus grande part à la construction de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, et Jean Appelmans ou Amelo, à celle de Notre-Dame d'Anvers.

La musique avait été cultivée depuis longtemps dans nos provinces avec un succès inconnu partout ailleurs. Pendant le quinzième siècle, une foule de musiciens belges s'illustrèrent dans les contrées voisines et jusqu'en Italie, où Jean le Teinturier (ou Tinctoris), chanoine de Nivelle, fonda une école célèbre. Les ducs de Bourgogne aimaient et encourageaient cet art, et les chroniques allemandes ont conservé le souvenir de l'admiration qu'inspirait aux bourgeois d'Aix-la-Chapelle et de Trèves l'excellente musique de Charles le Téméraire qui se faisait entendre le soir devant le logement de ce prince.

La littérature belge eut aussi alors ses noms glorieux; Jean Froissart, de Valenciennes (1433 à 1510), tient le premier rang parmi les chroniqueurs du moyen âge, et Philippe de Commines (1445 à 1509), parmi les historiens : le premier est le peintre brillant et gracieux de la chevalerie; le second, esprit froid et pervers, mais plein de sagacité et de profondeur, a tracé de main de maître le portrait de Louis XI et développé les ressorts de sa politique. Georges Châtelain, d'Alost (1404 à 1474), et Olivier de la Marche (1428 à 1501), nous ont laissé des récits pleins d'intérêt sur les règnes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Froissart et Châtelain étaient aussi poëtes, et Philippe lui-même se piquait de versifier : mais l'imperfection de la langue retardait encore les progrès de la poésie, malgré les efforts des chambres de rhétorique qui existaient depuis le treizième siècle, et dont on a conservé quelques productions.

Aux Belges qui écrivirent alors en français, ne vint s'associer aucun poëte ou historien flamand, quoique l'époque antérieure

eût vu paraître plusieurs ouvrages remarquables dans cette langue. On peut faire remonter jusqu'à la période franque l'origine des poëmes chevaleresques et des chants populaires qui régnèrent longtemps dans la partie septentrionale de la Belgique. Jacques van Maerlant, de Damme (1325), mêla le premier aux ouvrages d'imagination des récits plus sérieux et où il déploie un esprit juste et plein de sens : tels sont la Bible versifiée (*den Rymbybel*) et le Miroir historique. Vers le même temps (1291), le Brabançon Jean van Heelu chanta la bataille de Woeringhen dans un récit qui s'élève par intervalles à la hauteur du style épique. Une véritable épopée, qui paraît aussi de cette époque, mais dont l'auteur est inconnu, a pour sujet la guerre de *Grimberghe* et l'histoire de Godefroid au Berceau (p. 127). Louis van Veltem, qui écrivait au commencement du quatorzième siècle, continua le Miroir historique de van Maerlant, et quoique d'une prolixité souvent excessive, il peignit quelquefois avec les couleurs les plus fidèles cette grande lutte dont Breydel et de Koninck avaient donné le signal. Plusieurs autres poëtes assez remarquables succédèrent à ceux que nous venons de nommer, et la littérature flamande commençait à briller d'un vif éclat, lorsque la langue française prit le dessus dans les cours de Brabant et de Flandre (sous Wenceslas et Louis de Nevers). L'influence de cet idiome dominant ne fit que s'accroître sous les ducs de Bourgogne. Non-seulement les princes et la noblesse devinrent presque étrangers à la langue populaire, mais les sociétés de rhétorique, qui existaient dans les villes, et qui avaient perpétué jusque-là le culte des traditions nationales, en célébrant les héros réels ou fabuleux du pays, renoncèrent à leurs vieux usages pour imiter ce qui était alors la manière et le goût français. Elles s'occupèrent d'allégories et de sujets mystiques, mettant le pédantisme, l'emphase, la recherche et l'affectation, à la place de l'expression naïve et enthousiaste de la passion et du patriotisme. Cette fâcheuse direction imprimée aux esprits, acheva d'étouffer le mouvement littéraire qui s'était annoncé d'une manière si brillante. Les nouvelles productions furent médiocres et périrent : le bon sens national devait les repousser. [1]

[1] C'est au Mémoire de M.r F. A. Snellaert, sur l'histoire de la poésie flamande, que j'ai emprunté la plus grande partie des faits indiqués dans ce paragraphe.

SEPTIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN BELGIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Régence de Maximilien.

La mort de Marie de Bourgogne fut un malheur pour la Belgique, mais surtout pour Maximilien. Ce prince avait droit à la tutelle des deux enfants auxquels sa femme avait donné le jour (Philippe et Marguerite); mais les derniers règnes avaient appris au peuple à redouter le gouvernement des étrangers, et quoique le reste du pays reconnût l'archiduc pour régent, les états de Flandre lui refusèrent ce titre. Ils s'emparèrent de son fils, qui fut conduit à Gand et placé sous la garde d'un conseil de régence, composé de l'évêque de Liége et de trois seigneurs. Ils se concertèrent ensuite avec les états de Brabant et de Hollande pour terminer la guerre contre Louis XI, par un traité d'alliance entre les maisons de France et d'Autriche. La jeune Marguerite fut promise en mariage au dauphin, et on lui assigna pour dot la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Artois, c'est-à-dire les provinces dont le roi était en possession. Maximilien ne put s'opposer à cet arrangement, et la paix fut signée à Arras, le 23 décembre 1482. Alors l'archiduc, qui avait réuni des troupes assez nombreuses, alla faire la guerre au parti des Hameçons qui troublait encore la Hollande, et aux bourgeois d'Utrecht, qui avaient

chassé leur évêque, David de Bourgogne, fils naturel de Philippe le Bon. Cette expédition, dans laquelle il réussit, le tint éloigné de la Belgique pendant plus d'une année.

Pendant ce temps, le pays de Liége était le théâtre de nouvelles scènes d'horreur. Depuis la destruction de leur ville par Charles le Téméraire, les Liégeois avaient évité toute espèce de guerre, ne s'attachant qu'à rétablir leur cité. Ni les exactions du seigneur d'Humbercourt, qui les avait gouvernés pour le duc et qui voulait bâtir une citadelle sur les ruines de leurs maisons, ni les sollicitations de Louis XI, qui les animait à la vengeance, n'avaient pu leur faire reprendre les armes. L'évêque Louis de Bourbon, que le malheur public avait vivement touché, rendit à la commune ses libertés et ses priviléges (1477). Déjà les habitants redevenaient nombreux, et l'on voyait renaître le commerce et l'aisance générale, lorsque le prélat trouva un ennemi dans le mambour qu'il avait donné à son église. C'était Guillaume de la Marck, seigneur aussi puissant qu'intrépide, mais dont la violence ne connaissait aucun frein. Blessé de quelques reproches du prince, et devenu plus furieux encore après avoir été condamné par les états, comme coupable de trahison, il eut recours au roi de France, reçut de ce monarque des hommes et de l'argent, et ravagea la province avec une férocité qui lui fit donner le surnom de Sanglier des Ardennes. Les bandes qu'il avait formées se grossirent de tous les débris des anciennes factions. Des aventuriers français, allemands et suisses s'y joignirent, attirés par la paie et par le butin. Avec ces forces il tint en échec un corps de troupes envoyé contre lui par Maximilien. Alors Louis de Bourbon voulut le combattre lui-même, avec ses milices bourgeoises; mais il ne put rassembler qu'un petit nombre d'hommes mal aguerris et qui furent renversés au premier choc. L'évêque s'était avancé à leur tête, avec plus de courage que de prudence. L'impitoyable Guillaume de la Marck courut à lui et l'abattit à ses pieds d'un coup de sabre. Les soldats qui le suivaient achevèrent le malheureux prince, dont le cadavre fut dépouillé par les pillards (20 août 1482).

Les mains encore fumantes du sang de l'évêque, le mambour se fit ouvrir les portes de la ville et osa solliciter pour son fils le siége épiscopal. Le chapitre élut Jean de Horne, qui avait combattu à côté de Louis de Bourbon. Un corps de troupes brabançon-

nes, envoyé par Maximilien, et commandé par Philippe de Clèves, prince allié à la maison de Bourgogne, s'était avancé jusque sous les murs de Liége. Cependant le farouche Ardennais tint bon. Il fit prendre les armes à tout le peuple, de gré ou de force, et quand les troupes de l'archiduc se furent éloignées, il recommença ses incursions et ses ravages. Saint-Trond, Hasselt et Tongres tombèrent en son pouvoir. L'évêque et ses partisans eurent le dessous dans presque toutes les rencontres, soit que leur ennemi fût plus habile, ou qu'il dût l'avantage à la valeur de ses soldats. Il osa même marcher contre Philippe de Clèves, qui s'était avancé de nouveau avec ses forces pour assiéger le château de Hollogne, dont la garnison faisait des courses en Brabant. Guillaume courut l'attaquer à la tête de seize mille Liégeois, rassemblés par contrainte, et de plusieurs bandes mercenaires qu'il avait prises à sa solde. Mais quoique supérieure en nombre, son armée ne put tenir contre l'attaque vigoureuse des soldats brabançons et hennuyers. Ses auxiliaires furent écrasés ou renversés sur la milice de Liége, et celle-ci, mal disposée pour son chef, se retira précipitamment. Telle était néanmoins la crainte qu'inspirait encore le mambour, que cette défaite même ne renversa point son autorité. Il fit massacrer les deux maîtres de la cité qui avaient demandé la paix, et après s'être défendu jusqu'au mois de juin 1484, il conclut enfin avec l'archiduc un traité qui lui assurait une amnistie complète.

Maximilien, coupable de faiblesse dans cette occasion, le fut bientôt de perfidie. Le traité de paix le reconnaissait comme mambour perpétuel et lui assurait à ce titre une pension de 32,000 écus. C'était le prix du pardon accordé au Sanglier des Ardennes. Mais un an après cette convention, quand la Marck fut désarmé, un officier de l'archiduc se saisit de lui par surprise, le traîna à Maestricht et le livra au bourreau. L'échafaud fut dressé sur la grande place, et l'évêque Jean de Horne, qui avait lui-même attiré Guillaume dans le piége, était venu assister au spectacle de son supplice. Le farouche mambour, qui parmi tant de crimes n'avait cependant jamais faussé sa parole, l'aperçut à une fenêtre, lui jeta un regard de mépris, et courba sa tête sous le glaive, en prédisant que sa mort serait vengée (20 juin 1485).

Son frère, Everard de la Marck, se chargea d'accomplir cette prédiction. Jamais guerre plus atroce n'avait éclaté dans le pays

que celle qu'il soutint pendant sept ans contre Jean de Horne. Trois fois il fut maître de Liége, où ses satellites et surtout le fameux Ghys Kanne versèrent des flots de sang. Soutenu sous main par le roi de France, qui espérait armer les Liégeois contre Maximilien, il contraignit enfin l'évêque à lui demander pardon du meurtre de son frère, en présence de ses soldats rangés dans la plaine de Haccourt (juillet 1492). A partir de ce moment, la paix fut rétablie.

Si Maximilien avait tiré peu d'honneur de son intervention molle et intéressée dans ces luttes sanglantes, il parut d'abord plus heureux dans l'exercice du pouvoir souverain. Après avoir terminé la guerre d'Utrecht, il s'était dirigé vers la Flandre, en 1484, à la tête de ses troupes victorieuses, et accompagné de quatre mille gentilshommes des provinces belges et hollandaises ou des frontières d'Allemagne. Il réclama alors la tutelle de son fils. Les Flamands résistèrent, mais avec hésitation. Les soldats de l'archiduc enlevèrent successivement, par des coups de main hardis, les places de Termonde, d'Audenarde et de l'Écluse. Des troupes françaises étaient entrées en Flandre pour soutenir la cause des communes; mais elles furent mal accueillies, et peu s'en fallut que le peuple ne les attaquât. Bruges et Gand traitèrent bientôt avec Maximilien, et le reconnurent comme tuteur du jeune Philippe (1485). Une émeute éclata encore dans la dernière ville quand le prince y fut entré avec toutes ses forces, au lieu d'une escorte de 600 hommes, comme il avait été stipulé. Mais le peuple, qui s'était rassemblé tumultueusement sur le marché, et qui s'y était fait un rempart d'une ligne de chariots, fut dispersé par les gens de guerre. Alors l'archiduc, que le succès rendait orgueilleux, força les magistrats à lui crier merci.

La guerre contre les Français recommença presque aussitôt : car l'esprit de Louis XI dirigeait encore les tuteurs de son fils. En Flandre et à Liége, les mécontents avaient été soutenus par les promesses et l'argent de la France, et les gens de guerre des deux pays avaient fait de part et d'autre des incursions et des surprises. Mais cette fois, Crèvecœur et ses Picards obtinrent l'avantage dans les principales rencontres. L'Artois était devenu le champ de bataille, et l'archiduc n'était plus appuyé par la milice des villes voisines. Ni l'expérience de son infanterie allemande, ni la valeur de ses soldats du Hainaut, qu'on voyait marcher en avant dans

tous les combats, ne purent suppléer à l'absence de ces masses formidables qui lui avaient assuré la victoire de Guinegate, et après avoir usé dans cette guerre infructueuse la belle armée qu'il avait réunie à son retour de Hollande, il fut forcé de recourir aux négociations (1487).

Alors, un sentiment de mépris se joignit à l'aversion des communes pour Maximilien. Ce prince, qui portait depuis quelque temps le titre de roi des Romains (il avait été reconnu en 1485, comme l'héritier présomptif de l'empire), aimait à faire parade de son rang et à s'entourer d'un brillant cortége de seigneurs et de gens de guerre. Quand il eut épuisé les subsides que lui fournissaient les provinces, sans avoir su même défendre les frontières du pays, le peuple murmura du mauvais emploi des deniers. Ce fut encore Gand qui donna l'exemple de la révolte, et Bruges l'imita quelque temps après. Au mois de février 1488, les Brugeois se rassemblent sur le grand marché, y plantent leurs bannières et entourent la place d'un rempart de palissades qu'ils garnissent de quarante-neuf canons. Dans l'intérieur de cette enceinte, ils dressent des tentes en forme de camp; au centre, ils font apporter les instruments de torture, et ils élèvent une plate-forme pour servir d'échafaud. Ils n'accusèrent d'abord que ceux qu'ils soupçonnaient de malversation; mais sur le bruit de l'arrivée de troupes allemandes et anversoises, ils se saisirent de Maximilien lui-même, qui se trouvait dans leurs murs. Ils l'emprisonnèrent dans une maison appelée le Cranenburg et occupée par un épicier. Elle donnait sur leur camp, et des grilles de la fenêtre le roi des Romains voyait les doyens des métiers tenir leur conseil public, les accusés subir la question et le bourreau remplir son sanglant office. Le nombre des victimes ne fut pas très-considérable. Mais quatre cents soldats, qui formaient l'escorte du prince, et dont les bravades avaient souvent irrité la population, furent désarmés et renvoyés de la ville, et pendant trois mois il resta captif « dans une chambre fermée de barres et de verrous, » dont trente-six hommes gardaient constamment l'entrée. Rassuré pour sa vie par les protestations des doyens, il tremblait encore d'être livré aux Français ou aux Gantois, qu'il regardait comme ses ennemis acharnés. Cependant les états des diverses provinces s'étant rassemblés à Malines, et après de longs débats, on convint que Maximilien perdrait la régence en Flan-

dre, mais qu'il la conserverait dans le reste du pays. Il souscrivit à cet arrangement et promit d'oublier l'injure. Mais comme les Flamands ne se fiaient pas à sa parole (car il leur avait déjà manqué de foi en plusieurs circonstances), ils lui demandèrent des otages. Un seul prince osa se rendre garant de sa promesse : ce fut Philippe de Clèves, qui jouissait d'une haute renommée de valeur et de loyauté.

Quand la paix fut conclue (au grand regret des soldats d'Allemagne, qui s'étaient jetés à Hulst et dans quelques autres places fortes, d'où ils couraient le pays), Philippe conduisit le roi des Romains jusqu'à quelque distance de la ville, et lui demanda alors secrètement s'il comptait garder sa parole. « Beau cousin, répondit-il, le traité de paix, tel que je l'ai promis et juré, je le tiendrai infailliblement et sans restrictions. » Il fit même publier par tout le pays que chacun eût à désarmer (16 mai). Trois jours après, il donnait l'ordre à ses soldats de courir sus aux gens de Flandre.

La cause de ce changement subit était l'arrivée en Brabant de l'empereur Fréderic III, qui amenait au secours de son fils une nouvelle armée de vingt mille Allemands. Une assemblée incomplète des états du pays, réunie à Malines, approuva la rupture du traité. Le Hainaut était dévoué à Maximilien par haine contre la France et par cet esprit de fidélité chevaleresque qui animait une noblesse guerrière. En Brabant, deux grandes villes soutenaient avec chaleur le parti du prince : c'étaient Anvers, dont le commerce luttait déjà contre celui de Bruges, et Malines, qui regrettait la perte de son parlement. Au contraire, Bruxelles et Louvain penchaient pour le parti populaire; mais c'était encore avec hésitation. Il fut décidé que l'on aiderait l'empereur à soumettre les Flamands, et vingt mille soldats belges, presque tous wallons, se joignirent à son armée. Le monarque se crut alors assez fort pour entreprendre le siége de Gand.

Mais les Gantois, « qui se confiaient dans la force de leurs armes, tours et murailles, » ne s'alarmèrent point de son approche. Ils demandèrent du secours à la France, et remirent le commandement de leurs troupes à Philippe de Clèves lui-même : car ce prince se trouvait forcé de les défendre, ayant été le garant du traité que Maximilien violait. Les impériaux firent de grands dégâts dans les campagnes, mais sans oser attaquer sérieusement

la ville et sans pouvoir abattre la fermeté des bourgeois. Une entreprise que quelques-uns de leurs plus braves seigneurs formèrent contre la place de Damme, leur devint funeste. Les assaillants furent repoussés avec perte de plusieurs gentilshommes et de deux bannières. Bientôt le monarque découragé reconduisit ses troupes en Brabant. Il était encore à Anvers que Bruxelles ouvrait déjà ses portes à Philippe de Clèves. Louvain et toute la partie méridionale du Brabant se déclarèrent de même contre le parti des princes. Mais Anvers, Malines, Namur et le Hainaut persévérèrent dans l'obéissance.

L'année suivante vit la guerre civile régner au cœur du pays. Le duc de Saxe et le prince de Chimai commandaient pour Maximilien qui se trouvait en Hollande. Ils tinrent en échec le parti flamand, forcèrent les Bruxellois et leurs alliés à lever le siége de Halle, et balancèrent avec succès le courage et la fortune de Philippe de Clèves. Ils ne cherchaient point à livrer bataille, mais ils harcelaient leurs ennemis par une suite d'escarmouches et de petites attaques. Le sang coulait dans toutes les provinces : pour comble de maux, la peste se déclara en Brabant, et enleva, dit-on, dans la seule ville de Bruxelles trente-trois mille personnes.

Dans ce moment de trouble et d'effroi, une nouvelle inattendue vint encore décourager le parti populaire. On s'était flatté jusque-là de voir bientôt l'empereur obligé de rappeler ses forces en Allemagne pour résister aux armes françaises : car la guerre régnait entre la France et l'empire. Tout à coup l'on apprit que les deux souverains s'étaient réconciliés, et que la paix venait d'être signée à Francfort. Alors, ceux des Brabançons qui tenaient contre Maximilien, regardant leur cause comme perdue, se hâtèrent de traiter avec le duc de Saxe. Ils obtinrent des conditions assez modérées. Pour les Flamands, ils s'adressèrent au monarque français (Charles VIII), qui les avait appuyés jusque-là, et qui était encore leur seigneur suzerain, puisque les ducs de Bourgogne n'avaient point cessé de prêter hommage pour le comté de Flandre. Charles conclut en effet un arrangement définitif entre eux et le roi des Romains; mais ce fut à des conditions assez dures. La régence fut rendue au prince allemand; la province lui paya 300,000 écus d'or, et les magistrats des villes lui demandèrent grâce, pieds nus et à genoux. Lui, de son côté, retira du pays ses troupes allemandes (1489).

Pour Philippe de Clèves, quoique le traité lui assurât une amnistie, il se jeta peu après dans la forteresse de l'Écluse et y réunit tout ce qu'il y avait dans le pays de proscrits et de mécontents. Ce prince, qui avait d'abord affecté de désirer la paix, laissait alors percer le dépit de l'ambition déçue. Il se révolta ouvertement l'année suivante et soutint ensuite un long siége, terminé enfin en 1492 par une capitulation assez avantageuse pour lui, mais qui ne laissait à ceux qui l'avaient suivi d'autre parti que de se retirer en France. Des mouvements populaires, qui avaient encore éclaté à Bruges et à Gand, furent successivement réprimés sans beaucoup d'efforts.

La paix était à peine rétablie à l'intérieur, que de nouveaux sujets de jalousie et de ressentiment rompirent l'alliance récente de Charles VIII et de Maximilien. Le prince allemand avait fait demander la main de la duchesse Anne de Bretagne; le Français se déclara son rival et employa la force pour l'emporter sur lui, renonçant à la jeune princesse Marguerite d'Autriche, à laquelle il était fiancé depuis si longtemps. Le roi des Romains, doublement blessé comme rival et comme père, prit les armes (1492), et quoiqu'il eût assez peu de troupes, le zèle et la valeur de la noblesse belge, et surtout des gentilshommes du Hainaut, lui donnèrent l'avantage. Les bourgeois d'Arras, qui n'avaient cessé de regretter leur réunion à la France, appelèrent dans leurs murs les soldats de Maximilien. Charles ne put réparer cette perte, et après avoir éprouvé quelques nouveaux échecs, il rendit à son adversaire les provinces d'Artois et de Franche-Comté. La paix de Senlis, qui consacra cette restitution (mai 1493), termina ainsi avec quelque gloire la régence, jusque-là malheureuse, du prince allemand.

CHAPITRE II.

Règne de Philippe le Beau. — Minorité de Charles-Quint.

La mort de l'empereur Fréderic III (août 1493) ayant appelé Maximilien au trône d'Allemagne, ce dernier abandonna bientôt après la régence des provinces belges, et Philippe, son fils, déjà surnommé le Beau, y fut solennellement inauguré (1494). Ce prince, qui n'avait pas encore quinze ans, arrivait au pouvoir dans un moment difficile. Le pays avait beaucoup souffert, tant par les guerres du dehors que par les discordes civiles; le peuple nourrissait de sourdes haines, et tel était le désordre des finances, que la monnaie venait de subir de nouvelles altérations, remède honteux et funeste d'un dénuement causé par l'imprudence. L'archiduc, car c'était le titre qu'on lui donnait, se trouvait donc entouré d'écueils, contre lesquels sa jeunesse et son inexpérience semblaient devoir le faire échouer. Mais le pays lui portait affection. Il était né en Belgique, et sortait du sang des anciens princes. Sa mère avait été plainte et regrettée; lui-même plaisait au peuple par les grâces de son âge et par les espérances qu'il n'avait pas encore eu le temps de démentir. On cherchait dans ses premières actions d'heureux présages; on racontait que dès sa tendre enfance, se sentant frappé du plat de l'épée par le seigneur de Ravenstein, qui lui conférait l'ordre de la Toison-d'Or, il avait tiré bravement son poignard avec l'intention de se défendre. L'amour de la nation lui tint lieu de force et de sagesse. Les esprits se calmèrent, l'ordre se rétablit, les obstacles s'aplanirent d'eux-mêmes; jamais exemple plus frappant n'avait montré combien ces fières populations, si âpres à lutter contre un maître, avaient de douceur et de soumission pour le souverain qu'elles pouvaient chérir.

A part une nouvelle guerre pour la possession de la Gueldre (où l'ancienne famille ducale avait repris le dessus), le règne de

Philippe fut tranquille. Un double mariage unit ce prince et sa sœur Marguerite à Jeanne d'Espagne et à son frère Don Juan, le fils et l'héritier de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille (1496 et 1497). La Belgique se réjouissait de cette brillante alliance; il semblait que l'on ne devait rien redouter de la puissance espagnole, placée trop loin pour inonder nos provinces de soldats, comme l'avait fait l'Allemagne, mais qui pouvait nous offrir un auxiliaire contre la France. Cependant Don Juan mourut bientôt sans laisser d'enfants (1498); alors Philippe devint l'héritier présomptif des trônes d'Aragon et de Castille, événement dont les suites devaient un jour être plus fatales à notre indépendance que toutes les révolutions qui l'avaient précédé.

L'archiduc résidait à Gand, et ce fut là que naquit, le 15 février de l'an 1500, son fils aîné qui fut nommé Charles. L'allégresse publique, à cette occasion, éclata par des fêtes de toute espèce; on eût dit que dans cet enfant le peuple pressentait un grand souverain. La prospérité, qui commençait à renaître dans le pays, inspirait aussi la confiance dans l'avenir. Un grand traité de commerce, conclu depuis l'an 1496, avait rétabli des relations plus amicales et plus avantageuses que jamais entre la Belgique et l'Angleterre. Les découvertes et les conquêtes des Portugais versaient dans le commerce européen une partie des trésors de l'Inde. Les incursions et les pirateries des Gueldrois avaient été réprimées, et l'on jouissait d'une paix profonde avec la France et avec l'empire.

Ce fut en 1501 que Philippe le Beau se rendit pour la première fois en Espagne. Il ne put cacher l'antipathie que lui inspirèrent les usages et les mœurs de ce pays. Il se hâta de le quitter, et revint en Belgique par l'Italie et l'Allemagne où il revit Maximilien. De retour dans nos provinces, il trouva la nation entière empressée à l'accueillir. Peut-être vit-on percer alors quelques signes de légèreté dans l'ardeur avec laquelle il semblait s'enivrer des joyeuses fêtes que lui prodiguaient les villes. Son caractère n'était pas encore bien sérieux, et on pouvait lui reprocher de s'appliquer médiocrement aux affaires. Cependant il dota le pays d'une institution importante, en rétablissant à Malines une sorte de parlement, qui prit le nom de Grand Conseil (janvier 1504). Cette cour suprême fut composée de deux chambres, dont la première s'occupait des affaires de politique et d'administration,

tandis que la seconde formait comme un tribunal d'appel (auquel ne ressortaient cependant ni le Hainaut, ni le Brabant, ni la Flandre). Aucune opposition ne se manifesta cette fois; la confiance publique ne mettait point de bornes à l'autorité du souverain. Le jeune prince fit ensuite la guerre au duc Charles de Gueldre, et conquit presque tout son duché. Mais la mort de la reine Isabelle de Castille l'ayant forcé à retourner en Espagne, il y trouva lui-même un tombeau. Une fièvre aiguë l'emporta en quelques jours (septembre 1506), et sa malheureuse veuve devint folle de douleur.

La régence échut ainsi de nouveau à Maximilien, comme aïeul du jeune Charles d'Autriche. Retenu en Allemagne par les affaires de l'empire, il confia le gouvernement de nos provinces à sa fille Marguerite, alors veuve du duc de Savoie, princesse d'un caractère ferme et d'un esprit éclairé, à laquelle les Belges témoignèrent bientôt le même attachement qu'à son frère. Elle déploya autant d'activité que d'adresse pour conserver la paix dont jouissait le pays, et après de longues négociations, qu'elle conduisit elle-même, elle réussit à conclure en 1508 un traité d'alliance et d'union entre le roi de France et l'empereur (ligue de Cambrai). Le duc de Gueldre, qui avait été compris dans ce traité, essaya de reprendre les armes; mais il fut vigoureusement repoussé par les troupes de Brabant et de Hollande. Toutefois, la bonne intelligence ne subsista pas longtemps entre Maximilien et le monarque français. Dès l'an 1512, la paix fut rompue et la Belgique se vit menacée. Mais Marguerite, dont la prévoyance égalait l'adresse, s'était déjà assuré l'appui de l'Angleterre, par un traité secret avec le jeune roi Henri VIII (la ligue de Malines). Trente mille Anglais, débarquant à Calais, vinrent se joindre aux troupes belges rassemblées sur cette frontière. Maximilien accourut lui-même d'Allemagne pour prendre le commandement de l'armée, et la conduisit devant Térouenne. Le siége de cette place importante était à peine commencé, lorsque l'armée de France parut, avec une nombreuse cavalerie qui essaya d'inquiéter les assiégeants. Jamais les hommes d'armes français n'avaient été aussi célèbres qu'à cette époque, où leurs vieilles compagnies avaient pour chefs La Palisse, Bayard, Bussi-d'Amboise et une foule d'autres capitaines, formés dans les guerres d'Italie. Leur confiance était d'autant plus grande que les troupes anglaises ne se composaient que de fan-

tassins. Mais Maximilien avait réuni près de deux mille lances belges et quelques escadrons allemands. Avec ces forces il attaqua brusquement l'ennemi, qui avait pris poste à Guinegate pour la seconde fois. La défaite des Français fut si rapide que l'infanterie anglaise n'eut pas le temps d'y prendre part. La fuite précipitée des vaincus fit donner à cette bataille le nom de Journée des Éperons. Bayard fut du nombre des prisonniers (1513).

Térouenne se rendit peu après, et cette forteresse, qui inquiétait la frontière de Flandre, fut entièrement rasée. L'on marcha ensuite contre Tournai. Depuis le temps de Philippe-Auguste, cette ville était restée sous la domination des rois de France. Mais elle jouissait de grands priviléges, se trouvant hors de l'atteinte du monarque et n'étant gardée que par la bravoure et la fidélité de ses habitants. Les anciens comtes de Flandre l'avaient prise et rançonnée deux fois : les ducs de Bourgogne, au contraire, n'avaient réussi ni à l'enlever de force, ni à y faire prévaloir leur influence. La commune s'était gouvernée presque en forme de république, exempte d'impôts envers le souverain, enrichie par la possession de son évêché, vivifiée par les progrès de son industrie. Si elle souffrait quelquefois de l'interruption du commerce avec la contrée d'alentour, elle avait souvent recueilli les riches dépouilles des campagnes de Flandre. La valeur des Tournaisiens ne s'était jamais démentie : dans les camps français, ils avaient le privilége de garder la tente et la personne du souverain, et leur cité avait reçu de Charles VI le titre de Chambre royale. Mais sous Louis XI, une garnison française, introduite dans leurs murs par les intrigues d'Olivier le Daim, médecin du roi et l'agent de ses négociations secrètes [1], avait un moment commandé dans la place (1477). Le souvenir de cette époque les avait empêchés depuis d'accueillir les soldats qu'on leur offrait pour leur défense. Aussi ne se trouvèrent-ils pas en état de résister aux forces belges et anglaises, lorsque Maximilien et Henri VIII parurent sous leurs murailles avec cinquante mille hommes. Ils se rendirent et firent serment de fidélité au monarque anglais, qui éleva aussitôt une citadelle dans l'enceinte de leur ville. Mais

[1] C'était un Flamand de Thielt. Il était barbier en même temps que médecin, et Louis l'avait envoyé à Gand pour y fomenter des troubles; mais il y avait été mal reçu.

l'année suivante, il restitua sa conquête à Louis XII, avec lequel il fit la paix, après que Maximilien eut conclu un traité à part au nom de l'empire (1514).

La minorité de Charles touchait à sa fin. Un des seigneurs les plus considérés de la cour, Philippe de Croy, sire de Chièvres, était le gouverneur du jeune prince ; le pieux et docte prévôt du chapitre de Louvain, Adrien Floriszoon, né à Utrecht, lui servait de précepteur. Mais c'était Marguerite qui dirigeait l'éducation politique de l'archiduc et dont les leçons le formaient à l'art de régner. Cette princesse était douée d'une supériorité d'esprit que les historiens ont reconnue : elle avait mené avec succès les négociations les plus délicates, et s'était fait admirer par l'élévation de son caractère comme par l'habileté de sa conduite. On ne peut attribuer qu'à elle l'adresse et la circonspection que le jeune monarque porta de bonne heure dans les affaires, malgré la fougue d'un naturel vif et ardent. Mais quoiqu'elle l'instruisît à préparer le succès des grandes choses par l'attention aux petites, son caractère était trop énergique pour inspirer la faiblesse à son pupille, et sous ce rapport aussi elle se montrait au-dessus des femmes ordinaires : on l'avait vue, au milieu d'une tempête affreuse qui battait son vaisseau, conserver une force d'âme toute virile, et plaisanter elle-même du péril qui la menaçait.

La tranquillité dont jouissait la Belgique sous l'administration de cette princesse, s'étendait aussi à l'évêché de Liége, si longtemps agité par d'effroyables commotions. L'évêque Jean de Horne, après sa réconciliation avec le chef de la maison de la Marck, avait habité presque constamment Maestricht (le palais épiscopal à Liége était en ruines), et quoique ni son caractère ni sa conduite ne fussent exempts de blâme, aucune scène hideuse n'avait plus troublé son règne. Cependant le peuple l'accusait d'avidité, et les Liégeois lui refusèrent enfin ouvertement les subsides qu'il exigeait d'eux (11 décembre 1505). Il mourut quelques jours après, d'une maladie qu'avait aggravée la colère, et alors le chapitre élut d'une voix unanime Erard de la Marck, neveu du Sanglier des Ardennes, mais qui devait réparer par sa sagesse et ses vertus tous les maux que ceux de sa famille avaient fait éprouver au pays. Il interdit aux Liégeois toute mention des discordes passées, pratiqua lui-même l'oubli des haines et des offenses, n'eut égard dans ses arrêts qu'à la justice, et dans ses faveurs qu'au mérite.

Il releva les murs de la ville, reconstruisit le palais épiscopal (ce fut l'ouvrage de trente ans), fortifia les places que la guerre civile ou étrangère avait démantelées, en un mot, rendit à l'état sa puissance et sa splendeur. Après tant de princes qui n'avaient eu d'évêques que le nom, le caractère religieux et les mœurs pures de ce prélat exerçaient la plus heureuse influence sur l'esprit du peuple. Le respect qu'inspiraient ses vertus rendait son autorité plus puissante, et les idées d'ordre et de déférence renaissaient en même temps que la confiance et la prospérité.

C'est un sujet d'étonnement pour l'historien que la rapidité avec laquelle cette opulente cité de Liége se relevait de ses ruines. Rasée, pour ainsi dire, par Charles le Téméraire, appauvrie et ensanglantée sous les derniers mambours, elle redevint sous Erard de la Marck la ville la plus populeuse des Pays-Bas, et toutes les dettes qu'elle avait contractées pendant ses malheurs furent payées en quatre ans par l'évêque, après qu'on lui eut confié dans ce dessein l'administration des revenus publics.

La Flandre aussi voyait s'effacer les traces des désastres précédents; mais l'on y remarquait les rapides symptômes d'un déplacement du commerce maritime. Jusqu'alors, Bruges avait été le grand entrepôt où se trouvaient rassemblées les richesses du Nord et du Midi. C'était là que l'on apportait les vins de France, les laines d'Espagne, les produits des bords de la Méditerranée et les denrées précieuses que Venise et Gênes tiraient de l'Orient. Les habitants des contrées septentrionales y envoyaient de leur côté leurs grains, leurs bois, leurs cuirs, leurs pelleteries. Toutefois, cette métropole du commerce avait trouvé une première rivale depuis que la ville de Calais était tombée au pouvoir de Henri V : car depuis ce temps les vaisseaux et les marchands d'Angleterre ne se rendaient plus que dans ce dernier port. Pendant le règne des ducs de Bourgogne, la foire d'Anvers, qui devenait de plus en plus célèbre, commença à inspirer aussi quelque jalousie aux marchands de Bruges, et en 1483, ils défendirent à leurs citoyens de s'y rendre comme de coutume. Maximilien, éclairé peut-être par cette démarche, et déjà irrité contre les Brugeois, assura dès l'année suivante les plus grands priviléges aux négociants étrangers qui viendraient trafiquer à Anvers. Les troubles dont la Flandre devint le théâtre sous le gouvernement de ce prince, déterminèrent l'émigration de plusieurs commerçants,

dont quelques-uns se fixèrent dans cette ville. Enfin, en 1511, les marchands portugais abandonnèrent Bruges pour se rendre à Anvers. C'était la *nation*[1] la plus riche de toutes celles qui négociaient en Belgique : car la conquête des Indes avait assuré au Portugal le monopole des produits de l'Orient, et les flottes qui de Lisbonne se rendaient dans nos ports, ne comptaient pas moins de vingt à vingt-cinq navires, dont le moindre portait une cargaison de 20,000 ducats. Quelque temps après, les Italiens, et ensuite les Ostrelins (les marchands des villes hanséatiques), suivirent l'exemple des Portugais. Depuis que les Indes et l'Amérique étaient ouvertes aux navigateurs européens, le tonnage des navires était devenu plus fort, le mouvement commercial plus étendu, et les avantages naturels du port d'Anvers lui assuraient une supériorité incontestable. La prospérité de cette ville ne fit plus que s'accroître, jusqu'aux premières années du règne de Philippe II, époque de son plus grand développement.

[1] L'on appelait *nation* tous les négociants d'un même pays fixés dans une place de commerce.

CHAPITRE III.

Premières années du règne de Charles-Quint (1515 à 1532).

Charles-Quint atteignit sa majorité au mois de février 1515, et son inauguration eut lieu avec les formes accoutumées. La tranquillité profonde où se trouvait le pays rendit les premières années de son règne plus heureuses que fécondes en événements. Le jeune prince, arrivé à l'âge où les forces commencent à se développer, aimait les exercices du corps, l'équitation, la chasse, les joutes. Le seigneur de Chièvres lui avait fait enseigner tout ce qui formait alors un cavalier accompli, et cette partie de son éducation avait eu plus de succès que celle dont s'était chargé son précepteur. La vivacité du royal élève s'accommodait mal des études lentes et graves qui conduisent à la connaissance de l'antiquité. Mais il parlait avec facilité les langues vivantes, et il n'avait rien oublié de ce qu'on lui avait appris des hommes et des choses de son temps.

Le couronnement de François Ier, roi de France, avait eu lieu quelques mois après l'inauguration de Charles. Ce fut l'occasion d'une négociation importante pour la Belgique. L'évêque de Liége avait recherché l'appui du monarque français, dont les prédécesseurs avaient toujours soutenu les La Marck. S'étant rendu au sacre de ce prince, il eut à se plaindre de ses ministres, et se repentit de s'être engagé dans son alliance. Mais comprenant aussi que ses états seraient mal garantis par sa seule neutralité entre les deux souverains, il fit quelques ouvertures aux conseillers du prince belge. Un traité défensif entre l'évêché et le reste des provinces fut préparé sous main, puis discuté ouvertement, et conclu enfin par Marguerite, au nom de son neveu (1518). Erard de la Marck s'unit sincèrement avec Charles, auquel il rendit depuis de grands services; et tel fut l'effet de cette convention que les deux prélats suivants, Corneille de Berg et George d'Autriche,

durent leur élection au choix de ce monarque. A partir de cette époque, la principauté de Liége, sans être annexée au reste de la Belgique, suivit constamment la même voie, et obéit aux mêmes influences.

Appelé bientôt en Espagne pour y recueillir la succession de Ferdinand et d'Isabelle, Charles-Quint avait laissé le gouvernement des provinces belges aux mains prudentes de Marguerite (1517), en lui adjoignant un ***conseil privé***, qui se composait des chevaliers de la Toison-d'Or et des principaux magistrats tant du conseil de Malines que des autres cours. Deux ans plus tard, la mort de Maximilien rendit vacant le trône impérial, et les princes d'Allemagne parurent balancer un moment sur le choix d'un souverain. François Ier, riche et habile, s'était flatté d'acheter leurs suffrages; Charles réclamait les droits que semblaient lui donner sa naissance et le vœu solennel de Maximilien. Les électeurs offrirent la couronne au duc Fréderic de Saxe, qui la refusa; alors ils se déclarèrent pour le prince belge (juillet 1519); mais ce ne fut pas sans lui avoir fait payer leur vote à poids d'or.

Les deux plus vastes monarchies de l'univers venaient donc d'échoir coup sur coup à ce jeune héritier des maisons de Bourgogne et d'Autriche. Charles-Quint se trouvait, à vingt ans, plus puissant que personne ne l'avait été en Europe depuis Charlemagne. C'était un sujet de joie et d'espérance pour les Belges, qui lui portaient une affection sincère. En effet, ils l'avaient vu naître et grandir, et lui, de son côté, montrait une sorte de prédilection pour eux. Mais quelle que fût la puissance de ce sentiment, les nouveaux intérêts du souverain devaient bientôt diriger toute sa conduite. Comment le maître de tant d'états eût-il pu régler sa politique et ses démarches d'après les vœux ou les besoins d'une seule de ses souverainetés? Empereur des Allemands, roi des Espagnols, maître d'une partie des Italiens, espérait-on qu'il n'appartiendrait qu'aux Belges? et n'eût-ce pas été une folle présomption de croire qu'il subordonnerait au bien-être de nos provinces, le gouvernement de la moitié de l'Europe civilisée?

Ainsi, à regarder de sang-froid l'avenir qui se préparait pour le pays, la perspective était effrayante. Sans avoir été conquise par les étrangers, la Belgique se trouvait exposée à presque tous les effets d'une conquête : annexée à d'autres contrées, gouvernée par un monarque qui s'occuperait d'intérêts différents, contrainte

de s'armer pour des causes qui lui seraient indifférentes ou inconnues, elle passait de l'état d'indépendance à une condition voisine du vasselage. En vain le prince lui-même aurait-il voulu qu'elle conservât ses droits : il n'était pas en son pouvoir de donner à des peuples divers l'uniformité de caractère, de besoins, de tendance et de marche. La force des choses devait donc produire une sorte de froissement perpétuel entre tous ces états réunis sous un même sceptre sans avoir d'unité nationale ; et la Belgique était condamnée à en souffrir d'autant plus qu'avec moins d'étendue et de force intrinsèque, elle était plus riche et plus avancée. Les intérêts d'un peuple pauvre sont en petit nombre, et on les voit quelquefois méconnus sans que son existence se trouve compromise ; mais la nation dont le commerce et l'industrie avaient pris une extension si merveilleuse, ne pouvait être détournée un moment de sa carrière sans danger pour sa prospérité et pour sa vie.

Telles ne furent point cependant les pensées des Belges. Ils applaudirent à la grandeur d'un prince qu'ils aimaient, et lorsque Charles se rendit dans nos provinces pour aller recevoir la couronne impériale à Aix-la-Chapelle (1520), il y fut accueilli comme en triomphe. Une partie de la noblesse l'accompagna à son couronnement, et l'année suivante à la diète de Worms, où il avait convoqué tous les princes de l'empire pour régler avec eux les grands intérêts de l'état. Ce n'étaient pas les affaires de l'Allemagne qui devaient être agitées dans cette réunion : deux grandes questions européennes occupaient les esprits, la guerre contre les Turcs qui semblaient alors plus que jamais menacer la chrétienté entière, et le rétablissement de l'unité religieuse troublée par les résistances de Martin Luther à l'autorité pontificale. Le jeune monarque exprimait la ferme résolution de consacrer son épée et sa puissance à repousser les barbares et à raffermir l'Église. Mais ses finances étaient en désordre, son autorité encore mal assise, et sa grandeur même excitait la jalousie de la France. Ses premiers efforts furent donc stériles. Luther, qu'il fit comparaître devant lui et dont il prononça la condamnation, était déjà soutenu par une partie des princes allemands, tandis qu'en Espagne éclatait une révolte provoquée par l'imprudence des ministres, et que la Navarre était envahie par les armes françaises. Charles, contraint de reporter son attention sur ses propres états, retourna en Espagne. Mais à peine y avait-il fortement établi sa domination, qu'il

eut à lutter en Italie contre les Français qui cherchaient à s'emparer d'une partie de cette belle contrée (le duché de Milan). Ses mesures prudentes et habilement concertées déjouèrent encore sur ce point les projets de François Ier; et quand celui-ci eut pris les armes pour lui faire tête, tout l'avantage fut du côté de l'empereur.

Cette guerre, qui vint troubler le repos dont jouissaient nos provinces, n'y jeta toutefois ni mécontentement ni terreur (1521). François avait soudoyé et attaché à son parti le duc Charles de Gueldre et Robert de la Marck, vieux ennemis de la maison d'Autriche, qui envahirent le Luxembourg et les frontières orientales du Brabant; mais une armée allemande et brabançonne les défit l'un après l'autre, et les mit hors d'état de tenir la campagne. Le Hainaut et l'Artois furent moins heureux; les Français y enlevèrent quelques petites places et ravagèrent tout le pays. En revanche, l'armée de Flandre ayant formé le siége de Tournai, se rendit maîtresse de cette ville (16 décembre 1521), et les habitants reconnurent Charles pour leur souverain.

Quoique la guerre continuât les années suivantes, les efforts des deux partis furent moins sérieux. Les deux monarques avaient fixé toute leur attention sur l'Italie, et c'était là que les coups décisifs devaient être portés. L'empereur, dont le trésor était vide, ne conserva l'avantage que par l'habileté et le dévouement de ses généraux, parmi lesquels s'illustra surtout un seigneur belge, Charles de Lannoy, vice-roi de Naples. Après deux campagnes infructueuses, François pénétra lui-même dans le Milanais, à la tête d'une brillante armée: il fut vaincu à la bataille de Pavie, fait prisonnier par Charles de Lannoy, et conduit en Espagne (1525). Alors les hostilités se trouvèrent suspendues; mais elles recommencèrent deux ans plus tard : car dès que le roi eut obtenu sa liberté, il refusa d'accomplir le traité qu'il avait conclu pour sortir de prison, et par lequel il promettait de rendre à l'empereur le duché de Bourgogne. Il réussit même à former alliance avec Henri VIII d'Angleterre, qui avait tenu jusqu'alors le parti de Charles-Quint. Cependant ce nouvel orage fut encore apaisé par la sagesse de Marguerite d'Autriche, qui conservait le gouvernement de nos provinces. Cette princesse, qui désirait vivement la paix, entra en négociations avec Louise d'Angoulême, mère de François Ier. Son zèle et son adresse surmontèrent tous les obstacles, et le traité de Cambrai, qui fut appelé la Paix des Dames,

réconcilia pour quelque temps les monarques ennemis. Le duché de Bourgogne resta au souverain français ; mais il paya deux millions d'or pour sa rançon (1529).

Malheureusement pour la Belgique, Marguerite survécut peu à la conclusion de ce traité. Elle mourut le 1er décembre 1530, emportant les regrets du peuple et de la cour. Sa place fut alors occupée par une autre princesse, sœur de Charles-Quint ; c'était Marie d'Autriche, reine-douairière de Hongrie. La nouvelle gouvernante, quoique douée de quelque énergie, était loin d'avoir la même expérience et la même habileté. L'empereur voulut l'amener lui-même en Belgique, et choisit avec un soin extrême les personnes qui devaient lui être attachées. Sa prévoyance s'alarmait des suites dangereuses du schisme d'Allemagne, et résolu à les prévenir par l'emploi de la force, il attachait une haute importance à la tranquillité et au dévouement de ses provinces belges. Les protestants (c'était le nom que les partisans de Luther venaient d'adopter) avaient formé entre eux une alliance, fameuse depuis sous le nom de ligue de Smalkalde ; mais rassuré du côté de la France, et sans inquiétude pour ses états héréditaires, Charles-Quint se sentait assez fort pour les écraser (1531), et bientôt il cessa de faire mystère de ses projets contre eux.

Un autre ennemi vint alors les sauver par une diversion redoutable : ce fut le sultan Soliman II. Dès l'an 1529, ce prince, le plus brave et le plus puissant des souverains turcs, avait envahi la Hongrie et assiégé Vienne. Il fit les préparatifs d'une nouvelle agression, et le bruit de sa marche força l'empereur à tourner contre lui toutes ses forces. Il fallait défendre l'Allemagne : Charles y réussit par une campagne glorieuse, dans laquelle il tint en échec ce conquérant barbare et ses innombrables soldats (1532). Mais pour atteindre ce but, il avait eu besoin du secours des protestants eux-mêmes, et forcé de l'acheter à tout prix, il leur avait accordé un traité qui concédait provisoirement la liberté de religion (Paix de Nuremberg).

Aujourd'hui que la tolérance religieuse a passé de nos mœurs dans nos lois, les efforts du monarque pour étouffer par les armes une doctrine nouvelle, ont cessé d'être en harmonie avec nos opinions ; mais la vieille société européenne, que Charlemagne avait organisée et dont Charles-Quint fut le dernier appui, avait eu la religion pour élément constitutif, et n'avait point

séparé l'État de l'Église. La croyance servait de base à l'ordre moral, l'ordre moral à l'autorité : au lieu de s'appuyer comme de nos jours sur la force des choses, le pouvoir remontait à Dieu comme à son principe. Les protestants aussi admettaient cet ordre d'idées, et ne se faisaient pas faute de l'appliquer, en soutenant leurs innovations par la force toutes les fois qu'ils la possédaient. Les prédications de Martin Luther et de ses adhérents n'avaient pas seulement agité l'intérieur de l'Allemagne : leurs doctrines se répandaient déjà dans les pays scandinaves et surtout en Danemarck, où Christiern II, beau-frère de Charles-Quint, avait contribué à les introduire, avant de se faire chasser pour sa tyrannie. Le roi d'Angleterre venait aussi de se séparer brusquement de l'Église, et cherchait dans l'adoption des doctrines nouvelles un moyen de satisfaire les coupables fantaisies de sa passion. Sur les bords du Rhin, en Hollande et en Westphalie, il s'était formé une secte étrange qui prétendait purifier ses partisans par un second baptême, et les rendre incapables de faire le mal. On ne saurait croire avec quelle rapidité ces *Anabaptistes* s'étaient multipliés parmi la classe la plus obscure et la plus ignorante. Plus leur croyance était insensée, et plus elle offrait d'appât aux imaginations grossières. Un moment ils furent maîtres de l'évêché de Munster, et faillirent s'emparer aussi d'Amsterdam. Ils ne se bornaient pas à attaquer le culte; c'était l'ordre social tout entier qu'ils menaçaient.[1] Le protestantisme lui-même, quoique plus modéré, conduisait à l'ébranlement du pouvoir au nom des lois divines. L'Europe entière se trouvait comme tourmentée d'un besoin de mouvement et d'expansion qui entraînait les masses vers les idées jeunes et les bannières neuves. C'était un élan impétueux et désordonné : Charles eût pu voir crouler sous lui son trône et l'empire, s'il n'avait posé une digue au torrent.

[1] « Les Anabaptistes ne cherchent autre chose que subvertir toute supériorité, » dit Charles-Quint, dans une instruction publiée par M. Ch. Lanz (*Staats-papiere*, pag. 287). La correspondance de l'empereur et ses négociations ont été mises au jour par ce savant depuis la deuxième édition de mon ouvrage, et le jugement qu'il porte sur la politique du monarque me paraît confirmer le mien, quoique d'autres publications aient dévoilé chez Charles-Quint les nombreuses faiblesses de l'homme.

C'est sous ce point de vue que doit être jugée la conduite du souverain belge. Les principaux actes de sa vie se rattachèrent à cette idée profonde de conservation. Il vit à l'affermissement de sa puissance un but plus élevé que celui d'une ambition ordinaire; c'était le maintien de l'ordre dans la chrétienté. Ce qui lui manqua pour être lui-même à la hauteur de sa pensée, ce furent les qualités suprêmes des âmes pures et généreuses : il eut les vices des princes de son temps, et ne fut exempt ni d'égoïsme, ni de jalousie, ni de duplicité; mais malgré des succès douteux, des projets imparfaitement accomplis et une politique diversement jugée, l'instinct des peuples, plus sûr que la raison des historiens, l'a toujours proclamé grand.

CHAPITRE IV.

Deuxième partie du règne de Charles-Quint. — Affaires de Belgique. — Projet de faire des Pays-Bas un état isolé. — Depuis la paix de Nuremberg jusqu'au traité de Crespy (1532 à 1544).

Tandis que les efforts de Charles-Quint pour soutenir le pouvoir du trône et de l'Église exigeaient en Allemagne toute sa vigueur, en Belgique l'orage paraissait plus éloigné; cependant l'on en voyait déjà naître les symptômes. Dès l'an 1523, quelques Augustins d'Anvers avaient répété les premières prédications de Luther, et il avait fallu les chasser du pays et raser leur couvent. Vers 1534, les Anabaptistes se répandirent en Hainaut, et l'on appliqua en Flandre (à Lille et à Douai) les vieilles lois qui punissaient de mort les hérétiques. On réussit pourtant à cette époque à réprimer les novateurs, l'union des esprits faisant la force du gouvernement; mais cette union pouvait être troublée au moindre sujet de mécontentement populaire, et chaque commotion politique devait offrir désormais un danger jusqu'alors inconnu.

Une nouvelle guerre, occasionnée par une seconde invasion des Français en Italie, fit bientôt naître une occasion de troubles. Les Gueldrois ayant repris les armes dans le nord, tandis que le Luxembourg et l'Artois étaient menacés au midi (1535), la gouvernante demanda aux provinces un subside de 1,200,000 florins d'or. Le Brabant et la Flandre, qui devaient payer les deux tiers de cette somme, refusèrent d'abord d'y consentir (1536). Cependant l'on parvint à surmonter la résistance des états l'année suivante; mais la ville de Gand s'opiniâtra dans son refus. Elle offrait néanmoins de fournir des soldats pour son contingent, suivant l'antique usage des villes qui avaient toujours combattu elles-mêmes pour la défense du pays. L'offre fut refusée, soit que l'on ne voulût plus recourir aux milices communales, soit

que l'on rejetât cet arrangement comme une mesure spéciale qui eût gêné la marche des affaires, et fait exception à l'ordre de choses adopté par le reste du pays. Les esprits s'aigrirent de part et d'autre : cependant les Gantois ne trouvaient que peu de sympathie dans les villes environnantes. Quoique leur résistance fût légale en vertu des vieux priviléges de la Flandre, l'on ne pouvait approuver qu'une seule cité prétendît s'isoler de la contrée entière et rejeter sa part des dépenses communes. La gouvernante, encouragée par cette disposition des esprits, osa recourir à des mesures hardies. Un assez grand nombre d'habitants de Gand se trouvaient à Bruxelles, à Anvers et à Malines, la plupart pour des affaires de commerce : elle les fit saisir et emprisonner. Mais loin de fléchir l'opiniâtreté de la ville, cette violence ne fit qu'aigrir les esprits et préparer des difficultés nouvelles.

Dans l'intervalle, la lutte s'était continuée sur la frontière avec des succès différents. Il n'y avait point eu de batailles, mais des incursions, des siéges, de petites entreprises. Tel était le caractère général que prenaient les guerres de cette époque. Depuis que les rois de France avaient introduit l'emploi d'armées permanentes, entretenues et soldées par le gouvernement, les forces étaient moins nombreuses, les campagnes plus longues, les mouvements plus mesurés. On ne voyait plus de grandes masses, réunies pour un seul moment, s'aborder de front et chercher à terminer la lutte du premier choc; le plus souvent les hostilités se bornaient à une suite d'opérations peu décisives, exécutées par de petits corps qui manœuvraient sur de grandes lignes et s'appuyaient sur des forteresses. La guerre offrait ainsi plus de lenteur et d'incertitude; elle devenait moins franche et moins sanglante, mais plus ruineuse pour le pays qui en était le théâtre. Le métier de soldat formait une profession régulière et lucrative, tandis que la bourgeoisie armée se retirait peu à peu des champs de bataille.

Pendant qu'une lutte stérile se prolongeait ainsi sur les frontières, l'Allemagne était menacée par les Turcs, et les protestants s'y préparaient aux armes. François I[er] avait déjà des alliances secrètes avec eux, et Charles, qui n'avait pu l'accabler, voulut le détacher de ses ennemis. Après la conclusion d'une trêve de dix ans, il se ménagea une entrevue avec son rival au port d'Aigues-Mortes, en Provence, et lui fit des offres qui devaient assurer

entre eux une paix durable. Il voulait donner en mariage sa fille ou sa nièce au duc d'Orléans, second fils du roi, et céder aux jeunes époux le duché de Milan, qui avait été l'objet de la guerre. Cet accord conclu, il aurait attaqué immédiatement la puissance ottomane, contre laquelle il voulait marcher lui-même avec toutes ses forces, et en quelque sorte comme le représentant de la chrétienté. Il aurait ensuite soumis par la terreur ou par les armes les princes protestants, qu'il avait fallu ménager jusque-là.

Les deux monarques parurent s'entendre dès le premier entretien, et peu après leur entrevue, des subsides furent demandés à tous les sujets de l'empereur pour la guerre contre les musulmans. Les provinces belges accueillirent cette demande; mais Gand, qui n'avait pas encore payé sa part des 1,200,000 florins, renouvela son opposition. La ville fut mise en cause devant le grand conseil de Malines, qui la condamna. La bourgeoisie voulait se soumettre; mais les métiers et surtout les tisserands s'y refusèrent, prirent les armes et firent périr ceux des doyens qui cherchaient à les détourner d'une révolte ouverte (1539). Telle fut l'impression produite par cet acte d'audace, que Charles accourut aussitôt du fond de l'Espagne, et dans son empressement d'atteindre la Belgique, il n'hésita pas à traverser la France, se mettant de nouveau à la merci de François Ier. Peu s'en fallut qu'il ne devînt alors victime de sa confiance, et il eut besoin de toute son adresse pour déjouer les intrigues de ceux qui engageaient le roi à le faire saisir. Il échappa néanmoins à ce danger, et dès son arrivée à Bruxelles, il marcha sur Gand, à la tête de quelques troupes qu'il avait trouvées réunies.

La commune n'essaya point de faire résistance : les désordres n'avaient été causés que par le bas peuple, et les autres classes en désiraient la répression. Les mutins se voyaient abandonnés par tout le reste du pays, et repoussés par François dont ils avaient invoqué le secours; il ne leur restait d'autre parti que celui de la soumission. L'empereur fit son entrée dans la ville, entouré d'un appareil imposant d'armes et de soldats, et se rendant à son hôtel, il y tint une grande assemblée des membres du conseil privé. Là fut prononcée la condamnation solennelle des Gantois. Aussitôt il fit comparaître devant lui tous les magistrats, six hommes de chaque métier, et cinquante des plus mutins qui avaient pris dans les derniers troubles le nom de *cresers* (ces derniers étaient en

chemise et avaient la corde au cou). Ils s'agenouillèrent et demandèrent pardon; mais le prince ne voulut leur répondre que quand la gouvernante elle-même eut imploré leur grâce. Alors seulement il déclara que si les habitants réparaient leur faute par une entière obéissance, il consentirait à leur faire grâce et « se souviendrait qu'il était né dans leurs murs. » On leur déclara ensuite les conditions sévères de cette amnistie : les priviléges de Gand étaient abolis, et les citoyens condamnés à une amende de 150,000 florins, laquelle servirait à la construction d'une citadelle qui dominerait leur ville. En outre, l'empereur exigeait que plusieurs d'entre eux lui fussent livrés, et il en fit décapiter vingt-six.

Le principal but d'un exemple si violent était d'effrayer les grandes communes, toujours attachées à leurs vieilles idées d'indépendance. En effet, Charles-Quint semble avoir voulu alors imposer une organisation nouvelle au pays, en faisant subir aux lois et aux institutions de chaque localité une révision et une réforme générale. L'expérience avait déjà fait reconnaître qu'il aurait fallu plus d'unité dans le gouvernement et plus de cohésion entre les provinces. On avait même abordé ce sujet dans une assemblée des états (1534), mais sans pouvoir s'accorder sur les mesures à prendre. L'empereur voulait étendre les droits du souverain, centraliser le pouvoir, et faire de toutes ces principautés distinctes un seul et même corps. Mais à peine eut-il commencé cette tentative, en donnant à la ville de Gand une charte organique rédigée dans ce sens, et qui fut nommée *la Concession Caroline*, qu'il s'arrêta comme découragé, soit qu'il prévît trop d'opposition, soit qu'il soupçonnât un prochain changement dans la politique de la France (la santé du roi était ruinée, et le dauphin se mettait à la tête du parti qui voulait la guerre). Peut-être qu'après avoir sondé avec son regard pénétrant la situation des choses en Belgique, il avait reconnu que pour asseoir sur des bases solides la constitution du pays et son gouvernement, il fallait avant tout donner à la nation un souverain qui fût tout à elle. Il semble en effet qu'il finit par regarder comme impossible ou comme désastreuse la réunion de nos provinces à la monarchie espagnole : car on le vit former lui-même un plan pour leur indépendance, et, à la grande surprise des Belges et de l'Europe, il proposa aux ambassadeurs de François Ier de prendre pour gendre le plus jeune des fils de ce monarque, et de lui donner avec la main de sa fille la souveraineté des Pays-Bas (1541).

Dans ce projet, toutes nos provinces auraient formé un état séparé (probablement un royaume), protégé par l'alliance française et cependant isolé de la France. Charles-Quint voulait s'en réserver l'administration, au moins pendant quelque temps; et sans doute il avait droit de croire qu'il saurait assurer l'exécution complète de sa pensée, soit en fondant par degrés dans ce jeune pays l'unité nationale et les institutions monarchiques, soit en ménageant à ces populations libres et laborieuses la jouissance des droits nécessaires à leur prospérité. Mais son offre fut accueillie avec défiance. Les ambassadeurs et le roi lui-même ne pouvaient se persuader qu'il renonçât sérieusement au pays le plus riche du monde. On ne sut pas cacher des soupçons injurieux, et il fut forcé de renoncer à son projet : car sa volonté n'aurait été ni comprise ni respectée.

Ainsi échoua un plan auquel l'empereur devait encore revenir dans la suite, mais dont lui seul alors comprenait les avantages. Il quitta la Belgique sans avoir accompli aucun des changements dont la nécessité le frappait. L'avenir pouvait encore en ramener l'occasion, tandis que l'heure paraissait venue d'agir contre la puissance ottomane. C'était en Afrique qu'il voulait d'abord l'affaiblir. Dès l'an 1535, il avait conduit lui-même une expédition dirigée contre Tunis, et cette place, regardée jusqu'alors comme imprenable, n'avait pu lui résister. Il fit voile cette fois pour Alger avec une grande flotte et une armée nombreuse (1541). Mais l'événement trompa son espérance. A peine avait-il débarqué sur la côte, que la tempête brisa ou dispersa ses vaisseaux, et après avoir été exposé à toutes les horreurs du dénuement le plus absolu, il se trouva heureux de pouvoir ramener ses soldats dans les ports d'Espagne.

Au bruit de ce revers, les Français reprirent les armes. Ils voyaient l'occasion favorable, et leur haine, qui s'était contenue pendant les dernières négociations, reparut plus ardente que jamais. Quatre armées attaquèrent à la fois l'Espagne, le Piémont, l'Artois et le Luxembourg, et cette dernière province tomba presque aussitôt entre les mains des assaillants (1542) : car rien n'avait été préparé pour la résistance. Le prétexte des hostilités était spécieux. Deux envoyés du roi avaient péri en Italie assassinés par des émissaires du gouverneur de Milan, et l'on imputait à Charles-Quint d'avoir ordonné ce crime : on n'ajoutait pas que ces envoyés se cachaient sous un déguisement, et qu'ils se ren-

daient l'un à Venise, l'autre en Turquie, pour préparer une ligue secrète contre l'empereur.

Cette brusque attaque surprit d'abord nos provinces. La France avait pour allié Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Gueldre. Ce prince rassembla un corps d'armée assez considérable, dont il confia le commandement à un vieux capitaine aussi célèbre par son audace que par son expérience : c'était Martin van Rossem. Pénétrant au cœur de la Belgique sans éprouver de résistance, ce redoutable ennemi traversa tout le Brabant, vint menacer Anvers et rançonner Louvain; puis il alla rejoindre les Français dans le Luxembourg, après avoir ravagé impunément tous les villages situés sur son chemin. Telle était la conséquence de l'affaiblissement graduel des milices populaires. La gouvernante n'ayant point réuni de troupes, les Brabançons n'avaient pas même essayé de defendre leur province.

Mais la face des affaires ne tarda point à changer. René de Nassau, prince d'Orange, qui commandait les troupes impériales dans le Luxembourg, repoussa les Français, et contint ensuite Guillaume de Clèves jusqu'au moment où Charles-Quint lui-même, à la tête d'une armée allemande, envahit les états de ce prince et le contraignit à implorer sa grâce (1543). En Hainaut et dans l'Artois, les ennemis avaient remporté quelques avantages, et ils venaient même de pénétrer de nouveau dans le Luxembourg. Les soldats de l'empereur les forcèrent de reculer sur tous les points, et bientôt ce fut la France elle-même qui se vit envahie. L'alarme se répandit jusque dans la capitale quand les Belges et les Allemands furent entrés en Picardie, et que le roi d'Angleterre se ligua avec le vainqueur (1544).

François fit alors demander la paix, et grâce à la modération de son adversaire, elle fut signée à Crespy dès le mois de septembre. Le traité offrait une stipulation essentielle à l'indépendance de la Belgique : c'était la renonciation du roi à toute suzeraineté sur l'Artois et la Flandre. D'un autre côté, l'empereur renouvelait la promesse de donner en mariage au jeune duc d'Orléans, ou sa nièce ou sa fille : la première devait avoir pour dot le Milanais; la seconde les Pays-Bas. Ainsi le monarque n'avait pas encore renoncé à la pensée de faire des dix-sept provinces un état séparé. Il s'était réservé un intervalle de huit mois pour consulter ses proches à ce sujet; mais avant qu'il eût pris sa décision, une mort prématurée enleva le jeune duc (1545).

CHAPITRE V.

Dernières années du règne de Charles-Quint, depuis le traité de Crespy jusqu'à son abdication (1544 à 1555).

Charles, que la dernière guerre avait ramené en Belgique, y séjourna quelque temps encore, faisant de nouvelles réformes dans les lois et dans les institutions judiciaires, et réglant tout ce qui concernait quelques provinces récemment conquises dans la partie orientale des Pays-Bas; car il avait obtenu la cession de tous les domaines de l'évêché d'Utrecht, il venait d'arracher la Gueldre à Guillaume de Clèves (1543), et les seigneuries de Frise et de Groningue, longtemps rebelles à ses prédécesseurs, s'étaient soumises à lui depuis plusieurs années. Cependant il n'essaya point encore de lier plus fortement et de transformer en un seul état ce vieil héritage de ses aïeux dont il avait enfin réuni presque toutes les parties.[1] Il se contenta de rattacher ces diverses contrées à l'empire germanique, sous la dénomination commune de *Cercle de Bourgogne*, dans le dessein sans doute de les placer sous la protection de l'Allemagne, et de ménager ainsi à ses successeurs un appui de plus, soit contre les révoltes locales, soit contre l'invasion étrangère.

Cette idée, qui rappelait sous quelques rapports les anciens projets de Charles le Téméraire, avait été conçue par Maximilien, et dès l'an 1512, ce prince avait fait reconnaître ce nouveau cercle par la diète de Cologne. Mais l'autorité de Maximilien en Belgique était trop précaire pour que sa décision, à laquelle le pays restait étranger, pût avoir aucun effet réel. D'ailleurs, la suzeraineté de la France sur la Flandre et l'Artois rendait incomplète et illusoire cette réunion des Pays-Bas à l'Allemagne, quoiqu'elle eût été

[1] Il ne possédait pas le duché de Bourgogne et quelques autres domaines de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, situés en France.

consacrée dans quelques actes officiels (diète de Worms, 1521; paix de Nuremberg, 1522). Le traité de Crespy changea cet état de choses. La France ne conservant plus de droits, même nominaux, sur aucune de nos provinces, Charles-Quint pouvait les incorporer toutes à l'empire, et il rendit un décret en ce sens à la diète d'Augsbourg (1548). C'était proclamer en même temps leur union définitive; mais pour que ce décret pût avoir un résultat décisif, il aurait fallu obtenir l'assentiment des Belges, et créer en quelque sorte ce cercle de Bourgogne qui n'était encore qu'un nom.[1] Il serait difficile de dire ce qui l'arrêta. Peut-être voulut-il attendre que d'autres questions eussent été décidées (notamment l'élection de son fils comme empereur); peut-être aussi les orages de cette époque prévinrent-ils l'exécution de ses plans.

En effet, la guerre religieuse avait éclaté dès lors en Allemagne plus redoutable encore et plus violente que l'empereur ne l'avait prévu. Les premières hostilités s'étaient engagées en 1546, après la diète de Ratisbonne, où Charles avait pris une attitude menaçante. Le monarque avait réuni en Bavière une armée qui s'éleva bientôt à quarante mille soldats; mais les princes protestants, ligués contre lui, l'entourèrent avec des forces presque doubles. Dans cette position critique, les vieilles troupes de nos provinces marchèrent à son secours, au nombre de cinq mille cavaliers et de dix mille fantassins. Le comte de Buren, seigneur zélandais qui conduisait ce corps d'élite, parvint jusqu'au camp impérial à travers tous les obstacles, et avec ce renfort le monarque ne craignit plus d'offrir la bataille aux ennemis qui n'osèrent l'accepter. A partir de ce moment tout plia devant lui, et dans une suite de combats heureux, il accabla successivement les chefs des confédérés. Trois cents canons, pris sur eux, furent envoyés en Belgique comme un monument de ses victoires (1548), tandis que la diète d'Augsbourg proclamait l'unité religieuse de l'empire et proscrivait les doctrines qu'avait prêchées Luther.

Mais l'éclat de ce brillant succès n'éblouissait pas Charles-Quint, et ce prince était trop clairvoyant pour envisager l'avenir sans une profonde inquiétude. Le protestantisme vaincu n'était pas détruit;

[1] Dès 1536, la gouvernante Marie avait soumis aux états un projet d'union et de ligue entre toutes les provinces; mais il fut abandonné après le moment de péril qui en avait fait naître la pensée.

l'empereur avait eu besoin de toutes ses forces pour lui tenir tête ; et il commençait à sentir que sa vie ne suffirait pas à l'accomplissement de son œuvre. Portant ses regards sur l'avenir, il se demandait avec inquiétude ce qui arriverait après sa mort. Depuis longtemps il avait reconnu qu'un souverain ordinaire ne pourrait gouverner à la fois l'Allemagne et la monarchie espagnole. N'ayant qu'un seul fils auquel il destinait tous ses états héréditaires, il avait résolu de laisser l'empire à son propre frère, Ferdinand d'Autriche. Mais quand il crut s'apercevoir que la nature ne lui laisserait pas le temps de consolider son ouvrage, et que son existence, déjà usée par tant d'efforts, n'atteindrait pas la durée commune, il s'effraya en songeant qu'il n'était encore victorieux qu'à demi, et qu'après lui un souverain plus faible succomberait.

Telles étaient ses pensées au moment de son triomphe, et il se repentait d'avoir jadis désigné son frère Ferdinand comme son successeur à l'empire. Il eût voulu prolonger, même après sa vie, la puissance impériale, et pour y réussir il songeait à réunir d'avance tout son héritage sur la tête de son fils, moins par tendresse paternelle que par prévoyance politique. Le jeune prince, âgé alors de vingt-un ans, et qui avait été élevé en Espagne, se nommait Philippe comme son aïeul, mais la nature semblait lui avoir refusé jusque-là cette plénitude de vie et de force qu'auraient dû promettre son âge et le sang dont il sortait. Il paraissait faible de santé et même d'intelligence. Son éducation, tout espagnole, lui avait donné une sorte de réserve et de roideur qui le faisait paraître hautain et méprisant à force d'être grave et froid. Presque étranger à tous les exercices du corps, il avait peu de grâce dans son maintien et dans ses manières, et comme il ne parlait que le castillan, la gêne qu'il éprouvait vis-à-vis des étrangers le faisait juger d'une manière encore plus défavorable. Aussi les ambassadeurs de France n'avaient-ils pas craint de prédire dans leurs rapports secrets qu'il serait incapable de gouverner.

Charles n'ignorait pas lui-même combien son fils était peu doué de ces avantages extérieurs qui gagnent souvent l'esprit des peuples ; mais soit qu'il crût pouvoir le familiariser avec d'autres habitudes, ou l'entourer du reflet de sa propre gloire, il l'appela auprès de lui, pour le faire d'abord reconnaître par ses sujets des Pays-Bas. Le jeune prince passa d'Espagne en Italie, et se rendit

de là en Belgique au commencement de l'année 1549. La noblesse et le peuple l'accueillirent avec joie et magnificence. On le promena de province en province et de ville en ville, en l'accablant de fêtes publiques. Anvers seul dépensa cent trente mille écus d'or pour sa réception. Mais une impression pénible se mêlait à ces réjouissances pompeuses : Charles-Quint avait les manières et le langage d'un Belge; Philippe se montrait complétement étranger à nos mœurs et à notre caractère. Accoutumé à l'étiquette glaciale dont les rois d'Espagne s'entouraient, il semblait reculer devant l'expression franche et ouverte de la bienveillance populaire. Naturellement taciturne et ennemi des plaisirs bruyants, il paraissait d'autant plus sombre que la fatigue de ces longues cérémonies était au-dessus de ses forces. Les entrées solennelles, les serments d'inauguration, les banquets et les réjouissances se succédaient de jour en jour, sans lui laisser un moment de relâche. Condamné à un état permanent de représentation et de malaise, son rôle lui était à charge, et on lui savait mauvais gré de la froideur avec laquelle il le remplissait. A Binche, on lui avait fait courir la bague, et il s'en était tiré avec succès; à Bruxelles, il fut traîné aux joutes, et le cavalier espagnol, contre lequel il courait, le renversa évanoui sur l'arène. Plus malheureux encore, quand son père l'eut conduit à Augsbourg pour le présenter aux princes de l'empire, il ne put pas même toucher de sa lance l'adversaire complaisant qui se présentait à lui (c'était en hiver, et peut-être sa maladresse provenait-elle du froid qu'il éprouvait). Il réussit également mal dans ses efforts pour tenir sa place dans les banquets des électeurs, lui, faible, sobre, et qui ne savait pas résister au vin. Les seigneurs allemands ne cachèrent pas leur mépris pour un prince aussi chétif, et Charles-Quint lui-même renonça au projet de le leur donner pour empereur. La couronne impériale fut destinée à Ferdinand, et Philippe retourna en Espagne, emportant, seul peut-être, la pensée qu'il avait été méconnu (1551).

Cependant la santé de Charles-Quint s'affaiblissait. Infirme avant l'âge, il était surtout en proie à des accès de goutte qui lui ôtaient l'usage de tous ses membres. Ses ennemis profitèrent de cet état de souffrance pour recommencer la lutte contre lui. Henri II, fils de François Ier, se ligua sous main avec les protestants d'Allemagne, et tandis que ceux-ci reprenaient les armes, une armée française se jeta si brusquement sur le Luxembourg que la gou-

vernante, qui n'avait pris aucune mesure de précaution, ne se crut pas même en sûreté à Bruxelles et se réfugia en Flandre. L'empereur de son côté, obligé de fuir devant Maurice de Saxe, qu'il avait choisi pour commander son armée d'Allemagne, et dont il n'avait pu prévoir la défection, n'évita une lutte dangereuse et inégale qu'en accordant sans balancer des conditions favorables à ces mêmes princes luthériens, dont la répression avait été l'objet de tous ses efforts. Il accourut ensuite avec de grandes forces pour chasser les Français de la Lorraine où ils avaient pénétré : mais il ne put s'emparer de Metz que défendait le fameux duc de Guise. La fortune lui fut plus propice en Belgique. La ville de Térouenne, que les Français avaient reconstruite, fut prise après un long siége, et rasée pour la seconde fois. Hesdin, après avoir été enlevé par les ennemis, retomba également dans les mains des Belges (1553). Mais l'année suivante, Henri II, à la tête d'une puissante armée, envahit la province de Namur, prit et ruina Bouvines et Dinant, et passant dans le Hainaut, brûla Binche et Mariemont. Cependant Charles-Quint le fit reculer, et après quelques combats de peu d'importance, les efforts des deux partis se ralentirent. La campagne de 1555 ne fut plus remarquable que par la construction des deux forteresses de Charlemont et de Philippeville, destinées à défendre la frontière de ce côté.

Si les chances de la guerre avaient été assez peu favorables à l'empereur, sa politique avait remporté pendant ce temps un dernier avantage. L'Angleterre venait de tomber sous le sceptre de la reine Marie, fille de Henri VIII. Charles-Quint la fit demander en mariage pour son fils, qui se trouvait alors veuf d'une première épouse, et sa proposition ayant été acceptée (1554), on vit avec surprise le jeune prince, qui rachetait par l'énergie d'une volonté forte les désavantages d'une nature ingrate et d'une éducation imparfaite, prendre tout à coup un empire absolu sur l'esprit de sa nouvelle compagne, et montrer par ses efforts pour saisir le sceptre de ses propres mains, qu'il se sentait capable de le porter. Marie lui eût cédé l'autorité tout entière sans l'opposition du parlement, qui redoutait en lui un souverain accoutumé aux manières hautaines et au gouvernement impérieux des princes espagnols. Il obtint des Anglais le titre de roi; mais la jalousie nationale ne souffrit pas qu'aucun pouvoir fût attaché à son rang.

Malgré cette restriction, les résultats de l'alliance qu'il avait

contractée pouvaient devenir immenses. Charles les avait tous mesurés, et par une convention expresse, il avait stipulé que comme Philippe avait déjà un fils, issu de son précédent mariage, et qui devait hériter de l'Espagne et de l'Italie, l'aîné de ceux qui naîtraient de cette deuxième union aurait en partage l'Angleterre et les Pays-Bas, afin que ces deux contrées, unies par leur situation et leurs nombreux rapports, demeurassent inséparables. Charles revenait donc encore à sa première idée de détacher nos provinces de la monarchie espagnole. Il s'inquiétait de l'incompatibilité des deux peuples qu'il avait appris à connaître en les gouvernant, et presque au bord de la tombe, il montrait cette séparation à la Belgique comme la voie de salut que lui offrait l'avenir.

Peu de temps après le mariage de Philippe, son père, qui sentait ses forces décliner, le rappela à Bruxelles, et ayant convoqué dans cette ville les états du pays, il abdiqua le gouvernement de nos provinces en sa faveur (25 octobre 1555). Dans cette occasion solennelle, le vieil empereur, rappelant sa vie entière, exprima le regret de n'avoir pu ni faire davantage, ni déposer plus tôt un sceptre devenu trop lourd. Il remit à son fils, dès l'année suivante, le gouvernement de l'Espagne, et envoya les emblèmes de l'empire à Ferdinand, renonçant lui-même à toutes les grandeurs du monde pour aller passer ses derniers jours dans la retraite. Il avait fait choix pour ce dessein du petit couvent de Saint-Just, situé dans une vallée de l'Estramadure. Ce fut là qu'il se rendit à son retour en Espagne (1556). Il y vécut encore deux ans, dans une retraite profonde, adoptant la vie simple et les pratiques religieuses des moines dont il partageait l'asile. Mais des idées sombres l'assiégeaient quelquefois jusque dans la solitude : les fatigues de son règne l'avaient complétement épuisé, et il s'éteignit le 21 septembre 1558.

HUITIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Commencement du règne de Philippe II.

Le règne du fils de Charles-Quint devait être pour la Belgiqne une époque de crise et de déchirement; mais les grandes causes des orages qui s'élevèrent alors remontaient pour la plupart à la période précédente. C'étaient à l'intérieur, l'absence d'une organisation générale qui unît et constituât fortement les diverses provinces; au dehors, des couronnes lointaines échues au souverain et qui subordonnaient sa politique à des influences étrangères; dans tout le nord de l'Europe, une fermentation des esprits excitée ou entretenue par le schisme religieux. Le prestige de gloire et de grandeur, qui rendait si imposante aux yeux des peuples la puissance de Charles, ne pouvait encore s'attacher à un jeune prince qui montait à peine sur le trône, et qui ne recueillait qu'une partie de l'héritage paternel, puisque l'empire passait à Ferdinand. L'affection des Belges pour le monarque né parmi eux avait été vive et sincère; une sorte d'inquiétude et de défiance précédait l'avénement de Philippe, que l'éducation n'avait familiarisé ni avec les mœurs ni avec les idées du pays. C'était une faute étrange de Charles-Quint de lui avoir fait passer toute sa jeunesse en Espagne, sans le préparer au gouvernement de ses

autres états. Elle influa sur tout le règne de son fils, et l'entraîna dans des fautes qu'il voulut en vain réparer plus tard.

Outre la différence qui règne d'ordinaire entre les nations éloignées, il existait entre les Belges et les Espagnols un contraste de caractère qui s'explique par l'histoire des deux peuples. Accoutumées à la liberté et pleines du sentiment de leurs forces, nos populations étaient familières et confiantes, hardies dans leurs démonstrations, plus ardentes que respectueuses dans leur attachement, et laissant percer en toutes choses une grande exigence de justice et de franchise et comme un instinct d'égalité. Les Espagnols sortaient de leur lutte contre les Maures, guerre de race et de religion qui avait duré huit siècles, et qui avait empreint d'une sorte de rigidité farouche les sentiments, les habitudes, les manières et les lois. Parmi eux la présence du souverain était imposante, son autorité inflexible, sa justice entourée de terreur; on eût dit qu'une main de fer pouvait seule contenir ce peuple dans l'ordre, et que pour être respectées ses institutions devaient paraître redoutables. Il était donc impossible que le même ordre d'idées présidât au gouvernement des deux nations; et Philippe, pour régner en Belgique, ne pouvait avoir de guide plus funeste que les maximes et les exemples de l'Espagne.

Déjà même la crainte de tomber sous les usages espagnols s'était manifestée dans nos provinces du temps de Charles-Quint. Tout Belge qu'était ce monarque, il n'avait pu prendre de nouvelles mesures contre la propagation des doctrines luthériennes, et instituer des juges de la foi, appelés inquisiteurs (1550), sans que ce nom éveillât des ombrages. Nos anciens édits frappaient de mort les fauteurs d'hérésie, et lorsqu'ils avaient été appliqués aux Vaudois pendant le siècle précédent, ils n'avaient excité aucun murmure; mais les décrets impériaux semblaient rappeler l'inquisition espagnole, et soulevèrent une opposition qui alla toujours en croissant. Les formes menaçantes dont ce tribunal était entouré dans la péninsule, se présentaient à l'imagination des Belges comme le type des rigueurs qu'il fallait prévoir si l'on parvenait à introduire parmi nous l'imitation des lois étrangères. Les partisans des nouvelles doctrines trouvaient une arme redoutable dans l'effroi qu'inspiraient ces procédures sévères et mystérieuses dont ils assombrissaient encore le tableau. Menacés dans leur croyance, ils cherchaient à alarmer la foule pour ses libertés, et ils réussirent

de cette manière à paralyser l'exécution des édits sévères de l'empereur. Mais si de pareilles inquiétudes avaient pu se répandre pendant le règne de Charles, combien ne devaient-elles pas acquérir de force sous la domination de son fils, si complétement étranger à nos provinces, et qui paraissait ignorer leurs droits et leurs besoins, comme leurs mœurs et leur langage? Cette défiance générale, dont le jeune monarque s'était vu entouré à ses premiers pas en Angleterre, l'attendait aussi en Belgique; et c'était là pour lui un obstacle d'autant plus difficile à vaincre, que le peuple était plus accessible à la prévention. Dans aucun pays en effet l'opinion publique n'avait été jusque-là aussi puissante et aussi nécessaire à ménager que dans le nôtre : la nation belge, inégale dans sa conduite envers ses souverains, accordait tout à ceux dont elle se croyait aimée et qu'elle affectionnait à son tour; mais ceux qui ne lui inspiraient point de confiance et de sympathie, l'avaient toujours trouvée ombrageuse et indocile.

Philippe II, à son avénement au pouvoir, se trouvait environné des ministres et des conseillers de son père, et pendant quelque temps il parut n'agir que par leur impulsion. Ce prince, qui devait grandir par degrés dans l'opinion même de ses ennemis, n'était pas encore en état de diriger les affaires, et trop fier pour y prendre part avant d'en être maître, il cachait sous une inaction apparente un apprentissage silencieux et opiniâtre. [1] Ses manières restaient froides et réservées; ses paroles rares et courtes. Il y avait quelque chose d'obscur dans son caractère et de mystérieux dans sa pensée. On eût dit qu'il cherchait en lui-même à asseoir d'une manière fixe ses opinions qui flottaient entre les maximes espagnoles de sa jeunesse et les idées si différentes de ses peuples du Nord, parmi lesquels il se trouvait jeté : heureux s'il avait pu effacer entièrement alors l'effet de ses premières impressions!

Une trêve de cinq ans avait été conclue avec la France dans les derniers moments du règne de Charles-Quint : Henri II la viola

[1] C'est dans les rapports officiels des diplomates de cette époque (résumés par M.r Von Raumer dans ses lettres historiques), que l'on trouve les renseignements les plus authentiques et les plus curieux sur cette éducation graduelle et volontaire que Philippe II s'était imposée, et qui le rendit à la fin aussi supérieur à ses ministres qu'il leur avait été d'abord inférieur. Mais de nouvelles explorations paraissent avoir aussi dévoilé les mystères odieux de sa politique et les désordres de sa vie privée.

dès l'année 1557, en jetant une armée en Italie et une autre dans l'Artois. Mais Philibert, duc de Savoie, auquel Charles-Quint avait confié le commandement des forces réunies en Belgique, pénétra en France à son tour, et entreprit le siége de Saint-Quentin. Il avait sous ses ordres soixante mille soldats de diverses nations, parmi lesquels les hommes d'armes belges (nommés alors les bandes d'ordonnance) formaient le corps le plus redoutable. Le connétable de Montmorency, qui était le chef de l'armée ennemie, ne se sentant point assez fort pour livrer bataille, se contentait d'inquiéter les assiégeants, et de jeter quelques secours dans la place à travers les marais dont elle était entourée. Il parvint même à y faire entrer cinq cents hommes, après avoir surpris par une brusque attaque les gardes avancées du duc de Savoie. Mais cette entreprise hardie lui coûta cher. Le jeune comte d'Egmont, qui commandait une partie des bandes d'ordonnance, et qui unissait à une valeur impétueuse un coup d'œil prompt et sûr, lança hardiment ses cavaliers sur les postes que l'ennemi avait placés dans les marais pour couvrir l'arrière-garde. Ayant forcé le passage, il entraîne avec lui plusieurs escadrons belges et allemands, tourne l'armée française qui se retirait, et va se déployer en avant d'elle de manière à l'arrêter dans sa marche. Il ne restait d'autre alternative à Montmorency que d'écraser cette cavalerie encore peu nombreuse, ou d'attendre le choc de l'armée entière. Tandis qu'il hésitait, d'Egmont lui-même l'attaqua, et l'arrivée de nouveaux renforts ayant rendu la partie moins inégale, la gendarmerie de France fut culbutée et mise en fuite. L'infanterie formée en carré tint ferme jusqu'à l'arrivée de quelques canons qui ouvrirent ses rangs; mais alors les bandes d'ordonnance l'enfoncèrent avec un affreux carnage. Les vaincus perdirent cinq mille combattants, et le nombre des prisonniers fut si considérable qu'il fallut en renvoyer une partie. Parmi ceux que l'on garda se trouvait Montmorency lui-même, qui avait été blessé dans la mêlée. Cent drapeaux ou cornettes et dix-huit pièces de canon devinrent les trophées de la victoire.

Telle fut la fameuse journée de Saint-Quentin, dont Philippe consacra plus tard le souvenir par la fondation du riche monastère de l'Escurial. La ville fut prise d'assaut dix-sept jours après (le 27 août), et le célèbre Coligny, qui commandait la garnison, partagea la captivité du connétable.

Un si grand succès fut mal utilisé. L'armée victorieuse se dispersa peu après, rien n'ayant été préparé pour une campagne plus longue. Les Français, au contraire, profitèrent de la mauvaise saison pour reprendre l'offensive, et le duc de Guise, qui les commandait, se rendit maître de la ville de Calais qui était à peine gardée pendant l'hiver, parce qu'on la croyait inattaquable à cette époque de l'année. Au printemps, deux corps ennemis entrèrent l'un dans le Luxembourg, l'autre dans la Flandre. Le premier prit Thionville et Arlon, le second Bergues et Dunkerque. Le roi n'avait pas encore rassemblé ses troupes que le pays se trouvait envahi de toutes parts.

Mais le courage du comte d'Egmont arrêta encore le progrès des armes françaises. Le corps qui avait pris et pillé Dunkerque, retournait vers Calais chargé de butin. Le comte, qui commandait en Flandre, réunit quelques milices et un nombre assez considérable de cavaliers, et se jette sur le passage de l'ennemi aux environs de Gravelines. C'était au bord de la mer, sur une plage unie et nue. Les escadrons belges chargèrent avec impétuosité, d'Egmont lui-même donnant à ses soldats l'exemple du courage. Après avoir renversé les cavaliers français, ils éprouvèrent plus de résistance quand ils furent parvenus jusqu'aux piquiers qui soutinrent le choc de pied ferme. Mais alors le jeune comte fit avancer son infanterie, dont les premiers bataillons donnèrent avec tant de vigueur que les lansquenets ennemis élevèrent leurs armes en l'air pour demander quartier. L'armée de France fut entièrement détruite et son général fait prisonnier. Alors Henri entama de nouvelles négociations, et la paix fut signée au mois d'avril 1559, chacun des deux souverains consentant à restituer ce qu'il avait acquis pendant la guerre.

A peine ce traité fut-il conclu, que Philippe exprima le désir de retourner en Espagne. Son épouse, Marie d'Angleterre, venait de mourir, et aucun intérêt d'ambition ou de politique ne le retenait plus dans le Nord. Mais il voulut auparavant organiser d'une manière forte et stable l'administration du pays. Le gouvernement des diverses provinces fut confié aux principaux seigneurs, au-dessus desquels le roi plaça, comme gouvernante, Marguerite, duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint.[1] Un conseil

[1] La mère de cette princesse était une demoiselle d'Audenarde, et s'appelait Marguerite Van Geest.

d'état, composé de six membres, devait lui servir de guide et d'appui; et dans les cas importants, elle recevrait les instructions du monarque lui-même, avec lequel il lui serait toujours facile de correspondre.

Ce mode d'organisation paraissait combiné avec une profonde sagesse. La duchesse de Parme, princesse intelligente et habituée aux affaires, avait assez d'expérience et de dignité pour représenter le souverain, sans pouvoir lui porter aucun ombrage par sa fermeté ou son ambition. Sur les six membres du conseil d'état, trois s'étaient formés au service de l'empereur, et s'étaient élevés au rang qu'ils occupaient à force de dévouement et d'habileté. De ces trois, en qui Philippe mettait sa confiance, le plus remarquable était Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras. Bourguignon d'origine, et fils du ministre le plus adroit de Charles-Quint, il possédait, avec une connaissance profonde de tous les ressorts de l'état, une rare sagacité pour apprécier les hommes et les choses. Il montrait un zèle sans bornes pour le roi et pour l'Église; mais peut-être avait-il plus de finesse que de vigueur, et plus de prévoyance que d'énergie. Souvent même les faiblesses de sa vanité déparaient ses talents, et il usait avec trop d'éclat de son habileté, de son crédit et de son opulence. A côté de lui figurait le président du conseil privé, Viglius d'Aytta de Zuichem, plus tard évêque de Gand; c'était un jurisconsulte frison, d'une science profonde, d'un caractère probe et d'une pénétration peu ordinaire. Il écrivait avec quelque élégance, et sans égaler l'adresse de Granvelle, il le surpassait peut-être en sagesse. Pour le comte de Berlaimont, qui était le troisième, il connaissait les finances, et avec peu d'éclat dans l'esprit, il avait de la chaleur et de la résolution.

En face de ces hommes d'affaires et d'expérience, se trouvaient trois grands seigneurs, à qui la naissance et les dignités donnaient d'autres titres au pouvoir. Le comte d'Egmont était le premier. D'origine hollandaise, mais ayant presque tous ses biens en Flandre, il gouvernait cette dernière province, et la générosité de son caractère l'y avait rendu aussi cher au peuple que l'éclat de ses victoires. Franc jusqu'à l'imprudence, brave jusqu'à la témérité, aucune de ses pensées n'était secrète, aucune de ses paroles détournée. Un grand sentiment de droiture et de justice lui tenait lieu d'habileté acquise. Plus souvent guidé par des sentiments honorables que par des calculs profonds, il se passionnait aisé-

ment, et n'était point en garde contre lui-même. Ses idées de fidélité n'étaient pas moins sincères que son attachement au pays; mais dans l'ardeur de l'action, il ne distinguait peut-être pas toujours la limite exacte de ces deux devoirs, et pouvait se laisser entraîner au delà des bornes.

Philippe de Montmorency, comte de Horne et grand-amiral, fier et intrépide comme d'Egmont, mais d'un caractère plus violent et d'une âme moins élevée, avait à peu près les mêmes tendances politiques. C'était un homme d'action plutôt que d'intelligence, d'exécution plutôt que de commandement.

Mais celui qui prenait place au conseil avec de Horne et d'Egmont, joignait à la sagacité de l'esprit et à la profondeur de la pensée cette énergie froide et cette volonté persévérante qui maîtrisent les choses et subjuguent les hommes. C'était Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé plus tard le Taciturne. Ce jeune seigneur, né en Allemagne et élevé au sein du protestantisme, était venu en Belgique à l'âge de douze ans, et y avait recueilli la succession de son cousin René de Nassau, l'un des princes les plus riches de son siècle. Pour ne point s'aliéner l'empereur, il avait fait profession de croyances catholiques, mais sans conviction bien réelle. Depuis lors Charles-Quint l'avait traité en favori, lui témoignant dans toutes les occasions une confiance qui semblait presque excessive. Philippe à son tour lui avait donné le gouvernement des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht; cependant ils laissaient percer l'un pour l'autre une sourde aversion. Guillaume, sans manquer de respect au roi, était hostile à tous ceux qui avaient sa confiance; et le monarque, qui ne pouvait l'accuser, le soupçonnait déjà sinon d'hostilité à son gouvernement, du moins d'ambition mécontente.

Il n'était peut-être pas difficile de prévoir que les deux fractions, dont se trouvait ainsi composé le conseil d'état, montreraient des tendances différentes; mais le monarque n'avait pu se dispenser d'y introduire quelques-uns des principaux seigneurs du pays, et les circonstances avaient pour ainsi dire dicté son choix. D'ailleurs, la prépondérance en cas d'opposition était suffisamment garantie au parti du roi, puisque avec Marguerite les trois conseillers dont on était sûr formaient la majorité. Il semblait donc que l'on n'avait rien à craindre pour la marche des affaires, et peut-être l'attente de Philippe eût-elle été remplie,

si l'attitude douteuse du prince d'Orange n'eût caché qu'un mécontentement ordinaire.

Mais Guillaume lui-même déclara dans la suite qu'il avait dès lors formé la résolution de lutter contre *les Espagnols*, et sous ce mot vague ses apologistes désignent évidemment le roi. Il donnait pour motif de sa résolution une confidence que lui avait faite Henri II, et d'après laquelle il y aurait eu des conventions secrètes entre les cours de France et d'Espagne pour l'extermination des protestants. Aujourd'hui, que l'histoire possède des détails précis sur les négociations de cette époque, il paraît certain que de pareilles conventions n'ont point existé, et Henri n'aurait pu faire à ce sujet qu'une ouverture vague ou une insinuation perfide.[1] Mais le prince d'Orange n'avait pas besoin de ces fausses révélations pour prendre parti contre Philippe. Il voyait, et ce n'était pas un mystère, que le jeune souverain voulait avant toutes choses maintenir dans ses états l'unité de religion. C'était le dernier conseil que lui avait donné Charles-Quint, et il était résolu à ne jamais s'en départir. Élevé d'ailleurs dans des habitudes de dévotion, il montrait une profonde horreur pour tout ce qui tenait au protestantisme. Guillaume, il est vrai, avait cessé de faire profession des nouvelles doctrines, dans lesquelles il avait été nourri. Mais toute sa famille était luthérienne, et des plus zélées pour le culte qu'elle avait adopté. Son frère, Louis de Nassau, qui vivait alors auprès de lui, s'efforçait de le ramener à ses premières croyances, et lui-même se sentait porté à y revenir. Ainsi sa position vis-à-vis du roi se dessinait nettement à ses propres yeux : il ne pouvait jouir de sa confiance, et devait s'attendre tôt ou tard à son inimitié. Dès lors s'était présentée à lui l'idée de la résistance.

Il serait téméraire de vouloir juger jusqu'à quel point il porta d'abord cette idée audacieuse. En général, les protestants d'Allemagne n'avaient pas cherché à détrôner le souverain, mais à lui dicter des conditions qui rassurassent leur liberté aux dépens de

[1] L'origine et les affections luthériennes de Guillaume étaient trop faciles à connaître, pour qu'on le crût partisan de l'extermination des protestants; mais peut-être cherchait-on à l'indisposer contre Philippe. Ce fut en partie avec l'argent du trésor français que le prince fit plus tard la guerre au duc d'Albe, tandis que Charles IX envoyait représenter à celui-ci qu'il avait trop d'indulgence et de modération.

son pouvoir. Une marche semblable aurait été d'autant plus facile à suivre en Belgique, que les priviléges des provinces posaient déjà des bornes à l'autorité du monarque. Mais les apôtres du protestantisme avaient encore fait si peu de progrès dans le pays, qu'il n'existait aucune chance de succès pour une opposition ouvertement fondée sur les dissidences religieuses. Ce n'était donc qu'au nom des libertés nationales que la lutte pouvait être essayée, et le voyage d'outre-mer, auquel le roi se disposait, son dessein de résider en Espagne qu'il était aisé de découvrir, l'antipathie des Belges pour toute apparence de domination étrangère, permettaient de concevoir le plan d'un affaiblissement graduel de son influence. L'entreprise était vaste et hardie; peut-être ne prit-elle toute son étendue qu'à mesure que les événements la développèrent; mais on ne peut guère douter que le prince d'Orange n'en eût la pensée dès son entrée au conseil d'état.

En effet, c'était dès lors un dessein bien arrêté de sa part de ne point laisser à Granvelle et aux conseillers qui l'entouraient le degré d'influence que leur avait destiné Philippe. Il prévoyait que l'évêque d'Arras, aussi zélé pour l'autorité royale que pour la puissance de l'Église, essayerait de soutenir l'une par l'autre, et il ne voulait pas lui laisser le temps d'accomplir ses desseins. A la confiance du roi, dont jouissait le prélat, il comptait opposer un pouvoir non moins redoutable, et dont lui seul peut-être avait mesuré toute la force : c'était l'influence de cette haute noblesse qui était alors en possession de presque toutes les dignités, du gouvernement des provinces, du commandement des troupes, en un mot, des attributs de la souveraineté. Les longs efforts des princes des maisons de Bourgogne et d'Autriche pour diminuer la prépondérance des villes et neutraliser leur action sur le pays, avaient eu pour conséquence l'agrandissement rapide et peut-être démesuré d'un petit nombre de familles plutôt princières que seigneuriales, autour desquelles se groupait la noblesse moyenne. Les Nassau (Allemands d'origine), les d'Egmont (Hollandais), les Croy (venus de France), avaient joué le principal rôle sous les derniers règnes, et se trouvaient à la tête de cette fière aristocratie, qui joignait à son attachement pour les souverains des idées d'indépendance personnelle et de grandeur féodale. Guillaume, quoique jeune encore, avait pris en quelque sorte le premier rang, d'abord par la faveur impériale qu'il avait obtenue,

par l'opulence que lui assuraient de grands biens et un riche mariage, et par l'éclat d'une magnificence presque souveraine; mais surtout par l'ascendant que lui donnaient un caractère ferme, un coup d'œil prompt, un jugement sûr. Plus pénétrant et plus profond que ceux qui l'entouraient, il savait être réservé sans froideur, et rester maître de lui-même sans paraître aspirer à dominer sur les autres. Dans le commerce ordinaire de la vie, on lui voyait les traits et les goûts de son âge; peu ménager, joyeux compagnon, grand chasseur, il entretenait avec la plupart des seigneurs de la cour ces relations amicales et familières qui forment souvent les liens les plus solides. Ainsi, l'influence qu'il s'était acquise tenait à sa position sociale autant qu'à ses qualités personnelles, et cette noblesse, dont il allait devenir le chef, reconnaissait en lui son représentant.

On a déjà vu combien les dispositions où se trouvait la nation étaient dangereuses pour le monarque. Les Belges se montraient vivement inquiets des prédilections étrangères d'un souverain qui ne partageait ni leur caractère ni leurs inclinations, et avec lequel ils avaient eu si peu de rapports. Les états, réunis à Gand vers l'époque de son départ, lui témoignèrent cette défiance qui commençait à germer dans tous les esprits. Il voulait laisser après lui en Belgique trois mille fantassins espagnols qu'y avait amenés l'empereur. L'assemblée refusa hautement d'y consentir. Philippe avait été loin de prévoir cette résistance; elle l'irrita autant qu'elle le surprit, et il laissa échapper ces paroles remarquables : « Bientôt les Belges voudront me chasser aussi, sous prétexte que je suis étranger. » Cependant, au milieu de cette opposition générale, il crut reconnaître la main d'un seul ennemi, et au moment de s'embarquer pour l'Espagne à Flessingue, le 20 août 1559, il reprocha au prince d'Orange d'avoir soulevé contre lui cette tempête. En vain Guillaume voulut-il rejeter la décision sur les états; le roi repartit avec amertume : « Ce ne sont point les états, mais vous, vous, vous seul! »

CHAPITRE II.

Opulence et prospérité commerciale de la Belgique vers 1560. — Régence de Marguerite de Parme.

L'époque approchait où la plus terrible commotion devait ébranler la Belgique, et détruire par sa violence la prospérité que tant de siècles avaient préparée, et que tant d'efforts avaient maintenue. Aucune autre contrée jusqu'alors n'avait fait des progrès aussi constants, et ne jouissait d'une opulence aussi générale. La population des villes, mesure ordinaire du commerce et de l'industrie, avait atteint une proportion plus forte qu'aujourd'hui. Anvers et Liége comptaient plus de cent mille habitants ; Gand et Bruxelles soixante-dix à soixante-quinze mille. Une évaluation du produit annuel des manufactures, faite quelques années plus tard par ordre du duc d'Albe, porte à plus de quarante millions de florins d'or (environ quatre cents millions de francs) les objets fabriqués dans les provinces belges. L'industrie principale était encore la draperie, qui prospérait surtout en Flandre. On évaluait ses exportations annuelles, sans y comprendre les draps de qualité inférieure, à huit millions de florins. Les forges de Liége étaient regardées comme les premières du monde, et l'on disait en proverbe que les Liégeois avaient trois choses uniques, du pain meilleur que le pain, du fer plus dur que le fer, et du feu plus ardent que le feu (ce dernier trait se rapporte à la qualité du charbon). La navigation s'était accrue depuis la prise de Calais par la France : car les marchands anglais étaient venus résider à Bruges, où était l'entrepôt général des laines d'Angleterre et d'Espagne. Mais Anvers formait comme le centre du négoce. Un relevé du mouvement commercial de cette ville, vers le milieu de ce siècle, porte à deux mille cinq cents le nombre des navires que l'on y voyait souvent réunis dans l'Escaut. L'Angleterre, l'Espagne et le Portugal étaient la destination la plus ordinaire de ces

bâtiments. Les deux dernières contrées surtout, brusquement enrichies par la conquête des Indes et d'une partie de l'Amérique, mais dépourvues de manufactures et d'industrie, tiraient de nos provinces jusqu'aux meubles et aux ustensiles de ménage. Telle était quelquefois la richesse des cargaisons expédiées pour ces pays, que les marchandises de treize bâtiments enlevés par des corsaires français furent estimées 500,000 écus d'or. Anvers recevait chaque semaine, des provinces wallonnes ou du nord de la France, deux mille grandes voitures de roulage pesamment chargées; et il n'y avait pour ainsi dire aucun point de la Belgique qui ne ressentît les effets de cette activité et de cette circulation.

C'était dans les solennités politiques ou dans les fêtes locales que l'on voyait surtout éclater l'immense richesse ainsi répandue dans le pays. Dans un concours de déclamation proposé par les Anversois, la société de Rhétorique de Malines envoya trois cent vingt-six de ses membres, qui firent leur entrée à cheval, tous vêtus de satin et de velours avec des ornements d'or et d'argent. Ceux de Bruxelles, aussi nombreux et aussi richement équipés, amenaient avec eux soixante-seize voitures et sept chars de triomphe. Dans d'autres occasions, on élevait des décorations monumentales, on construisait des cirques sur les places publiques, on faisait paraître la milice bourgeoise magnifiquement armée et couverte de casaques de velours. Les cérémonies publiques devenaient une affaire municipale, et la pompe de ces spectacles ne paraissait jamais achetée trop cher.

Mais au milieu de tout ce faste, peut-être les regards d'un observateur froid auraient-ils cherché en vain dans nos provinces ces éléments de force et ces bases de liberté qui avaient caractérisé la Belgique à l'avénement des ducs de Bourgogne. Cette bourgeoisie, qui ne figurait plus que dans les réjouissances, avait perdu avec l'habitude des armes l'énergie nécessaire pour en faire usage. Les populations étaient encore libres et fières; mais elles avaient cessé d'être endurcies et redoutables. On avait vu les bandes gueldroises de Martin van Rossem camper sans crainte au cœur du Brabant et sous les murs de la grande ville d'Anvers, qui, ne se fiant pas à ses citoyens, avait fait venir des paysans du pays de Waes pour garder ses remparts. La vie politique était oubliée du peuple comme la vie militaire; non que les priviléges eussent été diminués, mais parce que les querelles des souverains n'étaient plus

comme jadis des questions locales, immédiates, touchant aux intérêts ou aux sentiments nationaux. A part quelques points d'administration intérieure, qui offraient rarement une grande importance, le rôle des assemblées nationales se bornait à peu près à consentir aux subsides ou à les refuser. Encore faut-il remarquer que les refus étaient le plus souvent impossibles; car ils n'auraient pas terminé les luttes où le souverain se trouvait engagé comme roi d'Espagne ou comme empereur, et ils n'auraient eu d'autre résultat que de laisser la Belgique sans défense. Ainsi le gouvernement échappait pour ainsi dire à l'action du pays. Les troupes n'étaient plus fournies par les provinces : le souverain traitait avec des capitaines qui, pour une somme convenue, levaient des gens de guerre dans les parties les plus pauvres de la contrée (surtout dans la Gueldre et le Hainaut) ou en Allemagne. L'esprit mercenaire des soldats ainsi rassemblés les rendait indifférents à la cause qu'ils soutenaient, et à l'exception des bandes d'ordonnance, qui se montaient à trois mille hommes, il n'y avait plus d'armée nationale. Enfin la navigation elle-même, cette partie si importante (et plus tard si décisive) des ressources et des forces de la Belgique, échappait en quelque sorte des mains des Brabançons et des Flamands, pour passer aux Hollandais, aux Zélandais et aux Frisons. Là se trouvait la pépinière des matelots; là se concentraient la pêche et le commerce de grains et de bois; là se faisaient les expéditions vers la Baltique et le Nord. La vie plus simple, le travail plus rude, les besoins plus bornés de ces populations maritimes, leur assignaient en quelque sorte ces entreprises dures, où la fatigue et le danger étaient plus grands que le profit, mais qui formaient des hommes d'audace et d'action. Anvers et Bruges, riches depuis longtemps, dressaient des ouvriers habiles pour les arts d'une civilisation avancée; on y fabriquait des étoffes de prix, de la soie, du satin, du velours, des tapisseries, des dorures, des couleurs, des glaces; on y raffinait le sucre, on y purifiait les métaux, on y travaillait l'or, l'argent et les pierres précieuses. Ces professions, d'un ordre assez élevé et d'une nature lucrative, enrichissaient les habitants : à Dordrecht et à Amsterdam, le peuple se composait de marins.

Les historiens ont remarqué, comme une grande cause des malheurs publics à cette époque, l'état de gêne et de détresse où se trouvaient presque tous les nobles. Ce mal prenait sa

source dans le nouveau système militaire qui y prolongeait la durée des campagnes. Les gentilshommes, qui servaient jadis pendant trois mois au plus, se voyaient maintenant forcés de rester quelquefois plusieurs années sous les armes. C'était leur ruine. Les plus puissants n'en souffraient pas moins que les plus pauvres; car les grades les plus élevés entraînaient les plus fortes charges, et le souverain accordait à peine quelques légères indemnités à ceux dont les services n'étaient pas mercenaires. Une lettre de Guillaume de Nassau nous montre que ses honoraires, comme général en chef de l'armée de Charles-Quint (en 1555), s'élevaient à trois cents florins d'or par mois, tandis qu'il en dépensait deux mille cinq cents. Aussi ce prince, que l'on surnommait le Riche, était-il lui-même obéré à la fin de la guerre. Le gouvernement avait très-peu de moyens d'indemniser ceux qui ne pouvaient supporter ces pertes : car les luttes n'étant plus nationales, on ne voyait pas, comme autrefois, les provinces rémunérer ceux qui les avaient défendues, et payer les dettes du souverain. La politique de Charles-Quint lui-même consistait à ne demander aux états que le moins de sacrifices possible, pour éviter leur intervention dans les affaires. La noblesse n'était point récompensée; et comme un sentiment d'honneur l'avait poussée en général à des efforts au-dessus de ses forces, et que d'un autre côté elle ne pouvait se soustraire aux progrès du luxe dans les autres classes, elle souffrait et se trouvait disposée non à lutter contre le monarque, mais à murmurer contre ses conseillers.

Enfin une autre classe, plus rarement mêlée aux secousses politiques, le clergé venait de subir une réorganisation qui avait agité les esprits et froissé quelques intérêts. Jusqu'alors il n'avait existé dans les Pays-Bas que cinq évêchés, ceux de Liége, de Tournai, d'Utrecht, d'Arras et de Cambrai. Philippe avait fait solliciter à Rome l'établissement de nouveaux diocèses, qui devaient porter le nombre total à dix-huit. C'était le moyen de donner à l'Église belge une organisation régulière et forte. L'archevêque de Malines devenait primat des Pays-Bas, et avait pour suffragants six nouveaux évêques, ceux de Gand, de Bruges, d'Ypres, d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Ruremonde. Au midi de la contrée, les évêchés de Tournai, d'Arras, de Namur et de Saint-Omer, recevaient pour métropole Cambrai érigé

en archevêché; cinq nouveaux diocèses, créés dans les provinces septentrionales, devaient ressortir d'Utrecht. Liége seul restait isolé comme siége épiscopal de même que comme principauté. Le souverain pontife consentit à cet arrangement dont le fond était sage (1559); mais l'exécution offrait quelques difficultés. Pour doter les nouveaux prélats, on leur assigna les revenus de plus grandes abbayes, dont ils devinrent les abbés titulaires : c'était ôter aux religieux une partie de leurs biens et de leurs droits. Les anciens évêques étaient élus par leur chapitre; le roi seul se réservait la présentation des nouveaux, et le clergé, jusqu'alors tout à fait indépendant du souverain, allait ainsi tomber sous son influence. Les diocèses de Tournai et de Liége étaient réduits et mutilés par ce changement, qui leur ôtait leur ancienne importance; enfin l'on disait tout haut que l'archevêché de Malines était réservé au Bourguignon Granvelle, et que lui et les autres prélats de Brabant, désormais choisis par Philippe, augmenteraient le pouvoir de ce prince dans l'assemblée des états, où ils prendraient place au lieu des abbés dont on leur avait assigné le titre et les revenus.

Dans cette situation des choses, le premier point sur lequel s'engagea la lutte entre les serviteurs du monarque et ceux qui étaient mal disposés à souffrir sa domination, fut le renvoi des troupes espagnoles. Les désordres et les violences que commettaient ces soldats dans leurs cantonnements alimentaient l'irritation publique. Rien ne fut plus facile que de soulever toutes les classes d'habitants contre ces bandes étrangères, que Philippe, dans un but politique ou sous l'impression de son ressentiment, faisait rester dans nos provinces plus longtemps qu'il ne l'avait promis. La gouvernante s'effraya de l'effervescence des esprits, et sollicita elle-même le départ des Espagnols, malgré l'avis de Granvelle. Ils s'embarquèrent enfin (1561); mais l'impulsion était donnée, et les exigences ne devaient pas se borner là.

En effet, le retard maladroitement apporté à l'éloignement de ces troupes avait rendu compacte et redoutable le parti de l'opposition. Les comtes d'Egmont et de Horne, subjugués par l'ascendant du prince d'Orange, se laissaient diriger en tout par lui. Ils entraînaient avec eux la plus grande partie de la noblesse, ennemie des étrangers et mécontente de la faible part qu'elle avait au gouvernement. Rien ne contre-balançait l'action

immense qu'exerçaient sur la population, et même sur la cour de la gouvernante, le mécontentement des plus grandes familles, et l'aversion qu'elles témoignaient pour ceux à qui Philippe s'était confié. A défaut d'autres sujets de plainte, on prolongeait l'affaire des évêchés, on résistait à leur établissement, on répétait le nom sinistre d'inquisition, et il n'y avait point d'accusation qui ne trouvât de l'écho.

Granvelle venait d'obtenir le chapeau de cardinal. Il en profita pour prendre sa revanche des petites humiliations auxquelles l'avait exposé jusque-là l'infériorité de sa naissance et de son rang. Son nouveau titre lui donnait le pas sur tous ses adversaires, et il se piqua d'étaler une magnificence qui éclipsait la leur. C'était une faute; il irritait par là cette noblesse, dont il eût pu regagner une partie. Mécontent de la faiblesse qu'avait montrée la gouvernante, il crut pouvoir la dominer en affectant de la hauteur dans ses relations avec elle; la confiance que lui accordait le roi, et la fortune inespérée où il était parvenu, lui inspiraient aussi des mouvements étranges de vanité. Bientôt il devint odieux à Marguerite elle-même, qui demanda son éloignement : lui, de son côté, soit lassitude, soit crainte, sollicitait également sa retraite. Philippe y consentit, et le cardinal partit pour la Franche-Comté, au mois de mars 1563.

Alors le conseil d'état tomba sous la direction absolue du prince d'Orange, contre lequel Viglius et Berlaimont ne pouvaient lutter, et qui prit ouvertement les rênes de l'administration. L'agitation parut diminuer. La noblesse était satisfaite du triomphe qu'elle venait d'obtenir; le peuple, quoique toujours défiant envers le roi, n'avait plus aucun grief sérieux : la seule affaire qui fixât l'attention et qui demandât l'intervention immédiate du pouvoir, était la grande et délicate question de la liberté religieuse. Le nombre des protestants s'était accru, principalement dans les provinces frontières, et l'on avait vu à Valenciennes, où des calvinistes français venaient de s'introduire, la foule délivrer ceux que les magistrats voulaient envoyer au supplice. Il devenait donc urgent ou de s'opposer avec vigueur aux partisans des nouvelles doctrines, ou de renoncer à employer contre eux la force des lois. Ce fut ce dernier parti que Guillaume fit prévaloir d'abord dans l'opinion de la noblesse, puis au conseil. La plupart des seigneurs belges se flattèrent que le roi y consentirait : pour Nassau, il

n'est guère douteux qu'il ne prévît les refus du monarque et que sa pensée n'allât plus loin.

L'occasion lui était singulièrement favorable. Dans d'autres circonstances, il eût couru risque de choquer tous les esprits en accordant quelque soutien aux prédicateurs ou aux partisans du protestantisme. Mais le nom d'inquisition avait inspiré une horreur générale. On craignait encore que le but de Philippe ne fût d'introduire en Belgique ce tribunal espagnol avec son pouvoir absolu et mystérieux. Cette seule pensée rendait odieuses au peuple les mesures de sévérité déjà décrétées contre les hérétiques, et les premières voix qui s'élevèrent pour demander leur abolition furent écoutées avec faveur. Le comte d'Egmont, que le roi avait mandé auprès de lui pour conférer sur l'état et les vœux de nos provinces, lui porta leurs réclamations (1565). Mais le monarque, loin de céder, envoya l'ordre de redoubler de rigueur. Il recommandait en même temps d'éloigner des yeux du peuple le supplice des condamnés, afin d'éviter l'impression que pouvait faire sur la foule leur courage fanatique. C'était se méprendre étrangement sur le caractère et les idées des Belges, que des exécutions secrètes devaient révolter. Aussi cette dernière partie de ses ordres fut-elle entièrement négligée par la gouvernante qui voyait les choses de plus près. Mais les condamnations commencèrent, et c'en fut assez pour augmenter l'irritation. D'Egmont lui-même, de retour en Belgique, se plaignit hautement d'avoir été trompé par le roi, soit qu'il eût reçu des promesses illusoires, soit qu'il se fût abusé sur la valeur des expressions du souverain. Bientôt éclata une opposition ouverte.

Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, fut le premier auteur de la ligue qui se forma alors parmi la noblesse et la haute bourgeoisie. Il avait rédigé un acte d'union, appelé le Compromis, dont les signataires s'engageaient à résister à l'établissement de l'inquisition, soit avec leur fortune, soit avec leur épée. Deux mille signatures furent bientôt recueillies, et le 5 avril 1566, plus de trois cents gentilshommes, qui s'étaient rassemblés à Bruxelles pour cet effet, présentèrent à la gouvernante une requête par laquelle ils demandaient l'abolition des édits contre les protestants, et même la suppression des nouveaux évêchés. Marguerite de Parme, pleine d'inquiétude et d'irrésolution, ne leur fit qu'une réponse vague, également insuffisante pour satisfaire

les mécontents ou pour les effrayer. Les confédérés protestèrent tout haut de leur dévouement au roi; mais ils montrèrent la ferme résolution d'obtenir, n'importe par quels moyens, l'objet de leur requête, et le comte de Berlaimont ayant dit tout bas à la gouvernante que ce n'étaient que des *gueux,* ils adoptèrent ce nom qui désigna plus tard en Belgique le parti protestant.

Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Horne n'avaient point fait partie de cette assemblée; mais leurs proches et leurs amis s'y trouvaient, et ils étaient ouvertement en rapport avec elle. Bientôt une seconde réunion des confédérés eut lieu à Saint-Trond, et là ils se trouvèrent au nombre de près de deux mille nobles, tous armés, et quelques-uns suivis de leurs gens. Marguerite n'avait point de forces à leur opposer, et si l'unité de vues et de sentiments qui régnait entre eux eût été réelle et durable, ils semblaient pouvoir braver toute la puissance de Philippe. Mais quoiqu'ils fussent unanimes pour résister au roi en ce qui touchait aux libertés nationales, il s'en fallait de beaucoup que leurs intentions fussent les mêmes quant à l'avenir religieux du pays. Si quelques-uns de leurs chefs étaient protestants et voulaient la ruine de l'Église, l'immense majorité de l'assemblée était sincèrement catholique, et ne désirait rien de plus que les points formulés dans la requête. Ces derniers ne soupçonnaient point encore le plan secret des autres, et auraient été plus disposés à le combattre qu'à y concourir.

Un événement imprévu vint ouvrir les yeux à presque tous. Depuis quelque temps, le nombre des prédicateurs protestants était devenu plus considérable, à la faveur des troubles et de l'agitation des provinces. Anvers avait toujours renfermé un certain nombre de marchands luthériens que l'on avait ménagés pour ne point nuire au commerce qui se faisait avec l'Allemagne. (Le roi avait même consenti à laisser vacant le siége épiscopal de cette ville, pour que les négociants étrangers n'éprouvassent aucune inquiétude quant à leur liberté religieuse.) La Flandre et le Hainaut se trouvaient inondés de calvinistes français, qui attroupaient le peuple dans les campagnes et aux environs des villes. Une crise commerciale, qui avait suspendu momentanément les affaires et fermé les ateliers, disposait une partie de la classe ouvrière à tout ce qui offrait l'image de troubles, d'innovations, de révolution sociale. Les prédicateurs devinrent po-

pulaires parce qu'ils accusaient l'ordre existant ; et comme leurs harangues étaient dirigées contre les choses plutôt que contre les doctrines, ils ameutèrent une multitude aveugle, à laquelle se joignirent des bandes vagabondes d'aventuriers français. Les premiers désordres éclatèrent à Anvers, dans le mois de juillet. Les protestants assistaient armés aux prêches publics, et la fermentation devint générale dans la ville au bruit de l'approche de quelques troupes. Le prince d'Orange y courut et apaisa un moment les troubles. Mais au mois d'août, les calvinistes, ayant formé des rassemblements en Flandre, attaquèrent les abbayes et les églises du côté de Menin et de Courtrai. Animés d'une audace que l'impunité redoublait, ils forcèrent l'entrée des temples, brisèrent les images et détruisirent ou profanèrent tous les objets sacrés, d'abord dans les campagnes, puis au sein même des cités les plus considérables, à Ypres, à Gand, à Tournai, à Anvers. La populace déchaînée semblait se faire un jeu de cette œuvre de destruction, que les classes moyennes n'osaient empêcher.

Mais alors les gentilshommes qui avaient signé le Compromis de bonne foi et sans arrière-pensée, s'effrayèrent de tant de maux. Une réaction s'accomplit dans l'opinion publique : la confédération, naguère si puissante, s'affaiblit tout à coup et finit par s'évanouir, tandis que les gouverneurs des provinces, prenant enfin les armes, dispersaient les rassemblements populaires et déployaient une juste sévérité contre ceux qui avaient trempé dans les derniers excès. Le comte d'Egmont surtout les poursuivit avec rigueur : plus il était allé loin pour la défense des libertés publiques, et plus il frémissait du résultat auquel avaient conduit ses efforts.

Pour Guillaume de Nassau, qui s'était rendu cher aux protestants par la tolérance dont il usait envers leurs ministres dans les provinces qu'il gouvernait, il lui fut possible d'y prévenir des désordres dont il sentait combien le contre-coup serait fatal à sa cause. Mais il ne put empêcher que ce parti de la résistance, dont il avait été le créateur et le chef, ne perdît toute sa force et toute sa résolution dans le reste du pays. Les violences populaires avaient alarmé la nation et refroidi les plus déterminés. On désirait la présence du roi, et l'on espérait que des mesures d'ordre et de conciliation pourraient être prises à son arrivée.

En vain Nassau prédisait-il que Philippe se montrerait vindicatif et impitoyable; sa parole n'avait plus aucune autorité. La ville de Valenciennes, dont les calvinistes s'étaient rendus maîtres, fut assiégée et prise par le comte de Noircarmes, gouverneur du Hainaut, sans que personne, excepté quelques gentilshommes du Tournaisis et de la Flandre française, eût fait aucun effort pour la secourir. Enfin, la gouvernante ayant demandé un nouveau serment de fidélité au roi, le prince fut presque le seul qui refusa de le prêter. Il se retira en Allemagne (avril 1567).

On raconte que dans une dernière entrevue avec d'Egmont, il fit tous ses efforts pour l'entraîner dans sa fuite. Mais le comte ne se sentait pas coupable, et son exil eût ruiné sa famille. « Adieu, prince sans terre, » dit-il à son ancien ami, en le quittant. Guillaume lui répondit par ce mot prophétique : « Adieu, comte sans tête! »

CHAPITRE III.

Gouvernement du duc d'Albe (1567 à 1573).

L'agitation qui s'était manifestée en Belgique eût pu se calmer d'elle-même, si le roi, profitant de l'aversion qu'inspiraient les factieux, avait su regagner les esprits par de justes concessions. Il hésita quelque temps, et parut vouloir écouter les réclamations des Belges sur tous les points qui ne concernaient pas la question religieuse.

Mais à la nouvelle des excès commis par les bandes calvinistes, et de la profanation des églises où ces furieux avaient pénétré, le monarque ne put, dit-on, contenir la violence de son indignation : « Par l'âme de mon père, s'écria-t-il hautement, je les ferai bien repentir de leurs crimes ! » Depuis ce fatal moment, il ne compta plus que sur la force et la terreur pour rétablir l'ordre dans les provinces où de pareils sacriléges avaient pu s'accomplir. Peu confiant dans la réaction qui s'était manifestée ensuite, mécontent de la faiblesse de Marguerite de Parme, et résolu à frapper un coup décisif, il laissa croire aux Belges qu'il allait se rendre parmi eux, tandis qu'en réalité le plus redoutable de ses généraux espagnols reçut de lui la mission de les régir et de les châtier.

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, fut l'homme qu'il choisit pour cette tâche. C'était un des plus vaillants capitaines de Charles-Quint, et il avait commandé les armées de ce prince non-seulement contre les Français en Navarre, en Italie et en Lorraine, mais aussi contre les protestants d'Allemagne dans la glorieuse guerre de 1547. L'âge n'avait rien ôté à sa vigueur, à son activité, à son audace; et son caractère était resté aussi inflexible que son corps semblait infatigable. Jamais la vieille Espagne n'avait été représentée par une figure plus imposante que par ce guerrier de fer qui n'avait reculé devant aucun péril,

mais qu'aucune pitié n'arrêtait. Doué d'un coup d'œil d'aigle sur le champ de bataille, fort d'une énergie de volonté qui étonnait les plus fiers, et marchant à son but avec la rigidité du soldat qui remplit un devoir, il ne lui manquait pour être un héros que d'avoir gardé plus de sentiments humains. Mais on eût dit qu'il ne comprenait d'autre pouvoir que celui de la terreur : ses commandements, toujours sévères, étaient exécutés avec une rigueur implacable, et il traitait en ennemi tout ce qui n'était pas asservi à ses ordres. Un aspect hautain et sombre, une dureté froide, un orgueil démesuré le rendaient aussi odieux qu'il était terrible, et expliquent jusqu'à l'exagération avec laquelle un grand nombre d'historiens l'ont accusé.

Ce fut par l'Italie et la Bourgogne que le duc d'Albe se rendit en Belgique, à la tête d'environ dix mille soldats espagnols, auxquels se joignit dans le Luxembourg un nombre égal de mercenaires allemands. Il fit son entrée à Bruxelles sous le titre de commandant général des troupes du roi dans les Pays-Bas (22 août 1567), et l'on se flattait encore que son autorité serait purement militaire. Mais une commission spéciale lui attribuait la répression de l'hérésie et des crimes d'état. C'était l'investir d'un pouvoir presque illimité. L'usage qu'il comptait en faire ne resta pas longtemps incertain. Dès le 9 septembre, au sortir d'un conseil auquel avaient assisté les comtes d'Egmont et de Horne, il fit arrêter ces deux seigneurs, auxquels il n'avait donné jusque-là que des marques de confiance. Ce fut un coup de foudre pour ceux qui avaient espéré la pacification du pays par des voies de justice et de sagesse. Marguerite elle-même demanda aussitôt sa démission du gouvernement général. En dépassant la mesure, le duc d'Albe venait de rendre impossible une soumission volontaire; et si, comme on ne peut guère en douter, il ne faisait que remplir les ordres de Philippe, l'aveuglement du roi devait faire éclater cette révolution à laquelle avaient inutilement travaillé jusque-là ses ennemis.

Marguerite de Parme obtint la démission qu'elle avait demandée, et quitta la Belgique au mois de février suivant, laissant le duc investi seul du gouvernement. Le premier soin de celui-ci avait été d'instituer un *Conseil des troubles*, qui devait connaître des crimes politiques. Il composa ce tribunal de douze membres, choisis pour la plupart dans la magistrature des di-

verses provinces, mais parmi lesquels il introduisit cependant quelques Espagnols ; puis, quand de premiers arrêts contre des gens du peuple et d'anciens briseurs d'images eurent pour ainsi dire accoutumé les esprits à l'autorité de ces nouveaux juges, il fit comparaître devant eux des gentilshommes, des magistrats et enfin ceux qu'il avait désignés lui-même pour le supplice, les comtes d'Egmont et de Horne.

L'accusation qui pesait sur ces illustres prisonniers était celle de haute trahison. Peut-être eût-on pu à la rigueur trouver quelque sujet de blâme dans les actes d'opposition trop hardis auxquels ils s'étaient laissés emporter pendant les années précédentes. Mais leur conduite, depuis les derniers temps, avait dû effacer tout soupçon de perfidie. Une partie des juges reconnaissait leur innocence : on a peine à comprendre comment quelques-uns auraient pu en douter Cependant ce fut une condamnation qui fut prononcée : arrêt inique qui suffit pour justifier le nom de *Tribunal de sang,* que le peuple donna au conseil des troubles.

Les deux seigneurs déployèrent dans cette occasion funeste un courage et une noblesse d'âme qui semblaient encore les relever aux yeux de la nation. De Horne conservait une fierté intrépide : d'Egmont paraissait touché du sort de sa famille, et il écrivit au roi en faveur de ses enfants ; mais sa douleur ne manqua pas un seul instant de dignité. Peu fait pour les manœuvres politiques, au milieu desquelles il avait joué quelquefois un rôle sans éclat, il retrouvait en face du péril une fermeté généreuse ; et lorsque le duc d'Albe eut ordonné l'exécution de la sentence fatale, le vainqueur de Gravelines et de Saint-Quentin monta sur l'échafaud comme il marchait à la bataille. La grand'place de Bruxelles, théâtre du supplice des deux comtes, était couverte de soldats espagnols ; la ville épouvantée n'exprima sa douleur que par le silence et par les signes d'un deuil universel (5 juin 1568).

Cet acte de cruauté, odieux à la nation entière, était aussi une faute politique : car il multipliait les partisans du prince d'Orange non-seulement dans nos provinces, mais encore en Allemagne, où plusieurs familles souveraines étaient alliées aux deux comtes. Le Taciturne, réfugié au delà du Rhin, n'avait pas abandonné sa cause. Il conservait des relations en Belgique,

surtout avec des marchands calvinistes d'Anvers, qui mettaient à sa disposition des sommes considérables; l'amitié ou le zèle religieux des princes allemands lui promettait d'autres ressources : la ville luthérienne de Strasbourg fit des sacrifices pour lui procurer une armée, et lui-même n'épargnait pas ce qui lui restait de richesses et de crédit. Le supplice des deux comtes fut le prétexte qu'il mit en avant pour rentrer dans les Pays-Bas les armes à la main; il s'annonçait non comme le défenseur du protestantisme, mais comme le vengeur des victimes que Ferdinand de Tolède venait d'immoler, et dans ce moment de douleur et d'indignation générale, il pouvait espérer que tous les partis se réuniraient contre le duc d'Albe.

Son attaque fut immédiate. Déjà son frère, Louis de Nassau, avait envahi la Frise et vaincu le comte d'Aremberg qui avait été tué dans le combat. Guillaume, de son côté, descendit des contrées rhénanes à la tête d'un corps de troupes qui s'éleva bientôt à vingt mille soldats. Mais l'expérience et l'habileté du général espagnol déjouèrent cette fois les plans de ses adversaires. Marchant avec célérité contre le comte Louis, qui n'avait pu tirer parti de sa victoire, il défit complétement ses bandes indisciplinées; puis il se porta au-devant du prince qui menaçait le Limbourg, et sans risquer de bataille contre les forces ennemies, il sut les tenir en échec jusqu'à ce que le manque d'argent et de ressources les contraignit de faire retraite à l'approche de la mauvaise saison (1568). Au retour de cette brillante campagne, le duc se fit ériger une statue de bronze dans la citadelle d'Anvers, qui venait d'être construite par ses ordres.

Cependant l'argent manquait aussi au vainqueur. Les finances du roi étaient épuisées, et les provinces souffraient de l'interruption du commerce causée par l'agitation politique. Un grand nombre de gentilshommes et de marchands avaient émigré. La construction de citadelles à Anvers, à Flessingue et à Valenciennes, la présence d'une armée étrangère dont les soldats se rendaient odieux par leur orgueil autant que par leur brutalité, tout contribuait à entretenir la haine en même temps que la terreur, et les exécutions qui se multipliaient semblaient justifier les prédictions sinistres du parti protestant. Les plus zélés royalistes (et Viglius lui-même) se plaignaient de la hauteur du duc, et du mépris qu'il témoignait pour les magistrats belges, dont

la froide circonspection et la minutieuse équité servaient mal ses vues impérieuses. « Bientôt, disaient-ils, nous serons tous remplacés par des Italiens et des Espagnols! » Cependant nul n'essayait de résister; la classe moyenne était fortement attachée au catholicisme et répugnait à favoriser ses ennemis; d'un autre côté, les forces du gouverneur grossissaient chaque jour. Il tenait sous les armes, dans les diverses provinces, jusqu'à quinze mille chevaux et quarante mille fantassins, presque tous vieux soldats espagnols, allemands ou wallons.

Mais si la Belgique pliait en silence sous ce joug de fer, elle opposait cependant au fier Espagnol cette force d'inertie qui rend quelquefois les masses invincibles. Elle laissait agir le duc sans faire rien pour lui. L'entretien de l'armée demandait de trois à quatre millions de florins (environ trente millions de francs d'aujourd'hui), et c'était le trésor royal qui en supportait la dépense. Philippe, auquel ses ministres avaient prédit un triomphe si facile, se lassa bientôt d'un état de choses ruineux; et soit qu'il se trompât sur la disposition des esprits, soit que la situation des affaires ne lui permît plus de soutenir une aussi lourde charge, il enjoignit expressément à son général de trouver en Belgique les ressources dont il avait besoin. Un plan pour l'établissement des impôts fut même dressé à Madrid et envoyé au gouverneur, avec l'ordre de le faire immédiatement exécuter. Il se bornait à deux mesures qui devaient être générales : d'abord la levée immédiate d'une contribution égale à la centième partie de la valeur de tous les biens; puis pour l'avenir un droit fixe du vingtième sur la vente des immeubles, et du dixième sur les denrées et les marchandises (ce fut ce qu'on nomma le centième, le vingtième et le dixième denier). Le duc d'Albe rassembla les États-généraux à Bruxelles (mars 1569) et leur proposa lui-même ces impositions; mais aussitôt les représentations les plus vives éclatèrent de toutes parts. Il était évident qu'un impôt du dixième sur chaque vente serait mortel au commerce, et par suite à la prospérité du pays, déjà compromise par les troubles intérieurs et par les commotions qui agitaient le reste de l'Europe. Les partisans du roi furent les premiers à vouloir détourner le gouverneur d'une mesure aussi imprudente qu'impraticable, et Viglius se distingua surtout par la franchise de son langage. Il réussit à convaincre le duc, qui se contenta d'un

subside de deux millions auquel consentirent les États. Mais le roi et son conseil se montrèrent mécontents de cette transaction, qui, loin de fournir les moyens de payer les dettes déjà contractées, ne suffisait pas même pour assurer à l'avenir l'entretien des troupes. Le gouverneur essuya de violents reproches : plus on avait attendu de lui de grandes choses, et plus on s'étonnait qu'il reculât devant les obstacles.

Philippe avait d'ailleurs quelque sujet d'accuser son général : car il semble que celui-ci n'avait pas voulu suivre dans cette occasion la marche qui lui était prescrite. Le monarque avait envoyé, dit-on, avec le projet d'impôt, un acte d'amnistie qui devait annoncer le terme des rigueurs du gouvernement, et rassurer l'esprit du peuple au moment où on lui demandait de nouveaux sacrifices. C'était là sans doute une mesure sage : le roi s'était souvenu de cette maxime de Charles-Quint, que pour conduire les Belges la douceur offrait la seule voie sûre. Mais le duc d'Albe trouva cette amnistie prématurée, ou crut peut-être y voir la condamnation de sa conduite. Il en retarda la publication, et lorsqu'il la proclama enfin l'année suivante (1570), ce fut avec tant de restrictions, que ce pardon tardif et incomplet ne fit aucune impression favorable. On ne sut pas même gré au gouverneur d'avoir sacrifié alors au ressentiment populaire quelques officiers de justice, que leur zèle féroce avait rendus odieux et qui furent envoyés au gibet. Une foule de pamphlets, de chansons, d'images satiriques circulaient dans tout le pays, disposant les esprits à la haine et à la résistance; et le sang qu'avait répandu le général espagnol faisait regarder sa modération récente comme un leurre et ses promesses comme un piége.

Cette situation, tous les jours plus difficile, se compliquait encore par une rupture ouverte avec l'Angleterre, qui avait porté un coup fatal à la prospérité d'Anvers et de Bruges. Depuis longtemps la reine Élisabeth, qui avait succédé à Marie, s'était montrée hostile à Philippe. Elle fit sentir sa malveillance au duc d'Albe en retenant 800,000 écus d'or que lui portait un navire qui avait relâché à Plymouth (1568). Élisabeth s'appropria cette somme, en se chargeant toutefois de rembourser les marchands italiens auxquels le roi l'avait empruntée. Mais le duc, qui attendait cet argent pour payer ses troupes (1568), entra en fureur et fit saisir les biens et les vaisseaux des Anglais dans nos

ports. La reine usa alors de représailles, et non contente d'avoir interdit tout commerce avec les Pays-Bas, elle offrit asile aux corsaires que les mécontents commençaient à équiper, et qui firent éprouver des pertes cruelles au commerce. Ainsi prirent naissance les *Gueux de mer*, mélange d'hommes hardis et aventureux, dont les chefs étaient des nobles émigrés, tandis que le reste se composait de marins de la côte. Le succès de leurs premières pirateries excita en Belgique de nouvelles clameurs contre le gouvernement; plus tard, des actions d'un caractère moins douteux devaient effacer ces commencements obscurs, et assigner à leur nom une autre place dans l'histoire.

D'autre part, l'inquiétude générale, le mécontentement du peuple et les persécutions avaient porté à l'industrie un coup fatal. L'émigration des ouvriers atteignait le pays dans ses vieilles sources de richesse. Dès 1567, des tisserands flamands s'établirent en Bretagne (à Loudéac) et y firent fleurir la fabrication des toiles, jusque-là peu avancée dans cette province, mais qui devait plus tard s'y étendre et rivaliser avec celle de la Flandre. D'autres branches, portées en Angleterre et en Hollande, s'y développèrent de même aux dépens de la mère-patrie.

Tandis que le malaise et le mécontentement augmentaient ainsi autour du gouverneur espagnol, Guillaume de Nassau conservait une attitude menaçante. Ce prince et son frère Louis étaient également liés avec les princes luthériens d'Allemagne, et avec les chefs du parti calviniste en France. Ils avaient même combattu à côté de ces derniers : car malgré leur exil, on les voyait prendre part à toutes les grandes entreprises protestantes, identifiant leur cause avec celle du culte qu'ils professaient, et cherchant en quelque sorte dans chaque commotion européenne une chance favorable à leur avenir. Leurs espérances se ranimèrent lorsque le célèbre Coligny et les huguenots eurent traité avec le roi Charles IX (1570). Un plan fut alors arrêté pour conduire dans nos provinces une partie de ces vieilles bandes qui guerroyaient en France depuis plusieurs années. Coligny et ses frères d'armes devaient entrer dans le Hainaut avec leurs troupes françaises, tandis que le prince d'Orange, à la tête d'une armée allemande, pénètrerait dans le Limbourg et le Brabant. Charles IX donna les mains à ce projet : l'ancienne jalousie contre l'Espagne faisait désirer aux Français l'abaissement et l'humiliation de Philippe.

Le duc d'Albe voyait approcher l'orage. Pressé par le besoin d'argent et par les ordres de la cour, il fit de nouvelles instances pour obtenir le consentement des États à l'impôt que le roi voulait établir. La résistance fut la même que les années précédentes. Alors il prit sur lui d'ordonner sans leur concours la levée du dixième et du vingtième denier, violant ainsi tous les droits des provinces, mais imputant à la nécessité cette démarche audacieuse. Cependant il consentit à ce qu'une députation fût envoyée au roi, pour lui porter les représentations des Belges. Philippe reçut les députés avec de grandes démonstrations de bienveillance. On rapporte qu'il voulut d'abord leur faire accepter l'impôt comme une contribution de guerre; puis, cédant à leurs remontrances, il en accorda enfin la suspension provisoire (juin 1572).

Mais dans l'intervalle, le gouverneur, qui avait voulu mettre à exécution ses décrets, avait rencontré dans toutes les villes l'opposition la plus énergique : les métiers protestaient qu'ils cesseraient de travailler plutôt que de se soumettre. Les Bruxellois se montraient les plus ardents, et les choses allèrent si loin que le duc avait déjà commandé, dit-on, l'emprisonnement de quelques doyens dont le supplice devait servir d'exemple (2 avril). Tout à coup la nouvelle arrive que les gueux de mer ont débarqué sur la côte de Hollande et surpris le petit port de la Brille. Ce fut le signal d'une révolte presque générale en Hollande et en Zélande. Le mois suivant, Louis de Nassau, avec quelques protestants français, attaqua Valenciennes et réussit à s'emparer de Mons où il avait des intelligences. Le duc courut l'assiéger dans cette ville, et battit les premières troupes françaises qui s'avancèrent pour le dégager (17 juillet). Mais le prince d'Orange, suivant le plan arrêté avec ses alliés, venait d'entrer dans le Limbourg à la tête de vingt-quatre mille Allemands; Coligny, d'un autre côté, se préparait à prendre le commandement de l'armée de France et à venger l'échec qu'elle avait essuyé. Les Espagnols qui assiégeaient Mons allaient se trouver cernés de toutes parts.

La haine que Charles IX avait conçue contre les huguenots et le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août), tirèrent le duc d'Albe de cette position dangereuse. Les protestants français se dispersèrent, et Guillaume de Nassau, découragé et dépourvu

d'argent, n'osa pas attaquer le camp où les troupes royales s'étaient retranchées. Quoique sauvé ainsi d'une défaite presque inévitable, le général espagnol, que le danger n'avait pas ému, affichait une réprobation éclatante de la conduite de Charles IX. « La mort de Coligny nous est avantageuse, disait-il; mais je me serais fait couper les deux mains plutôt que de prendre part à ce méchant acte! » Quand peu après Louis de Nassau eut capitulé, il affecta de le traiter avec une courtoisie généreuse. Impitoyable dans sa politique, il reprenait sur le champ de bataille les nobles sentiments d'un homme de guerre.

Le prince d'Orange, froidement accueilli par les Brabançons, et mal assuré de ses soldats qu'il ne pouvait payer, avait repris la route d'Allemagne. L'armée royale se dirigea vers les provinces du nord pour y étouffer la révolte. Chemin faisant, elle pilla la malheureuse ville de Malines, où Guillaume de Nassau avait été reçu contre le gré du peuple. Le duc voulait des exemples pour désarmer les populations par la terreur. Déjà il sentait que la confiance de Philippe en lui était détruite, et il avait failli être remplacé par le duc de Médina-Céli, chef du parti modéré dans le conseil. Il fallait frapper un coup décisif qui écrasât les rebelles, ou se résigner à quitter la partie sans succès et sans honneur. Traversant la Meuse et le Rhin, il alla mettre le siége devant la ville de Zutphen, capitale du comté de ce nom, et après un siége de quelques jours, la place fut emportée d'assaut et livrée à toute la fureur du soldat. Le sort de Naarden ne fut pas moins terrible. Fréderic de Tolède, fils du gouverneur, après y être entré sans résistance, fit massacrer les habitants et brûler les maisons. De là il conduisit l'armée devant Harlem, tandis que son père, qui commençait à éprouver les atteintes de l'âge, retournait à Bruxelles pour y rassembler de nouvelles ressources.

Mais le duc d'Albe put reconnaître alors combien il s'était trompé sur le caractère des Belges. Ses rigueurs, au lieu d'inspirer l'épouvante, n'avaient fait qu'indisposer davantage tous les esprits. Au lieu de déférence et de soumission, il ne trouva qu'opposition et ressentiment. L'argent et les munitions de guerre lui manquaient; nul concours de volonté ne répondait à ses efforts, et après avoir su vaincre, il ne recueillait aucun fruit de sa victoire. Il était impossible d'attendre de nouveaux secours du

roi, qui avait envoyé en Belgique, depuis quelques années, vingt-cinq millions de florins (près de deux cents millions de francs). Les domaines de la couronne étaient engagés et le crédit épuisé. Philippe affectait le désir de la paix, et se plaignait de ses ministres dont la présomption avait méprisé les obstacles que soulevait leur imprudence. [1] Les États des provinces paraissaient imputer au gouverneur seul toutes les violences qui s'étaient commises; ils opposaient l'accueil bienveillant qu'avaient reçu leurs députés à la morgue insolente avec laquelle les traitait le duc, et ayant découvert le discrédit où il était tombé dans l'esprit du monarque, ils lui montraient un dédain muet, d'autant plus insupportable pour l'orgueilleux Espagnol que c'était en même temps un témoignage de sa faiblesse.

Pendant ce temps, les Hollandais, qui avaient appelé le prince d'Orange parmi eux, se préparaient à une guerre opiniâtre; et tandis que l'armée de don Fréderic se consumait au siége de Harlem qui dura sept mois, ils se fortifiaient dans le reste de la province, levaient des troupes, et armaient la bourgeoisie. Ils appelèrent aussi à leur défense les gueux de mer, commandés d'abord par Lumey de la Marck (de la maison ardennaise), et ensuite par Louis de Boisot, gentilhomme bruxellois. La persévérance de don Fréderic triompha cependant de la longue résistance de Harlem; mais Alkmaar fut attaqué en vain, et les gueux de mer, après avoir dégagé cette place, détruisirent la flotte des royalistes sur le Zuyderzée (octobre 1573). L'armée de terre essaya encore de prendre sa revanche en formant le siége de Leyde. Mais avant que cette entreprise eût été poussée bien loin, don Louis de Réquesens, grand commandeur de Castille, était arrivé à Bruxelles pour prendre le gouvernement des Pays-Bas (17 novembre). C'était le signal d'un changement

[1] Était-ce mécontentement réel ou artifice? la question est encore douteuse. « Lui qui est plus sage que tous ses ministres ensemble, je cuide que » tous ses dessaings seraient de bien garder le sien, tenant ses états bien » pacifiqués. Mais je ne trouve qu'il soit bien secondé, l'obstination qu'il » a monstré de ne vouloir pacifier en Flandre estant seulement de la sub- » verse (suggestion et artifice) de ses ministres. » — *Rapport de l'ambassadeur de France à Charles IX*, dans les archives de la maison d'Orange, vol. IV, pag. 331. — C'est dans ce recueil que sont puisés la plupart des détails qui précèdent sur les hommes et les choses de cette époque.

de système, et si l'on en croit quelques écrivains, le duc d'Albe lui-même en avait reconnu la nécessité. Il est certain qu'il avait sollicité sa retraite, et qu'il se montrait enfin péniblement affecté de cette haine publique dont il était l'objet. Le peu de succès de son administration, et l'état presque désespéré des affaires dans les provinces, devaient lui faire éprouver d'autant plus d'humiliation qu'il avait déployé plus d'orgueil. Il partit malade et accablé, redoutant presque de paraître devant le roi dont il avait outre-passé les ordres. Cependant il retrouva toute sa force d'âme après avoir été honorablement accueilli par Philippe; et on assure qu'au lit de mort, il protesta qu'il ne se reprochait aucune goutte du sang qu'il avait été forcé de répandre.

CHAPITRE IV.

Gouvernement de Réquesens. — Pacification de Gand. — Gouvernement de Don Juan d'Autriche (1573 à 1579).

Quoique le caractère de Réquesens fût doux et modéré, et qu'il eût les instructions les plus pacifiques, tel était l'état des choses que le nouveau gouverneur devait avant tout acheter par des victoires le droit d'offrir la paix. Les échecs essuyés par les troupes royales avaient compromis leur cause, et l'apparence du découragement eût enlevé aux concessions même leur valeur et leur effet. Le commandeur fit préparer à Anvers et à Berg-op-Zoom une expédition contre les îles zélandaises. Mais l'infatigable Boisot le prévint, attaqua l'escadre de Berg-op-Zoom avant sa jonction avec l'autre, et se rendit maître du plus grand nombre des navires (janvier 1574). Cette défaite, qui eût découragé un chef moins habile, n'arrêta point Réquesens. Le gros de ses troupes était rassemblé au bord de l'Escaut pour passer en Zélande; il les conduit vers la Meuse, où il appelle en même temps le corps qui était resté devant Leyde, et se trouvant ainsi à la tête de toutes ses forces, il se porte au-devant d'une armée allemande qu'attendait le prince d'Orange. Cette armée, forte de dix mille hommes, venait de traverser le Limbourg, sous la conduite des comtes Louis et Henri de Nassau. Le gouverneur la rencontra au-dessus de Nimègue, dans une plaine immense appelée la bruyère de Moock. Il leur offrit la bataille, et les deux comtes, ayant osé l'accepter, furent complétement vaincus et restèrent au nombre des morts (14 avril 1574). Après avoir relevé par ce succès l'honneur de ses armes, le commandeur eut à lutter un moment contre la mutinerie de ses propres soldats. Les Espagnols, à qui l'on devait vingt-huit mois de paye, s'insurgent contre leurs officiers, élisent d'autres commandants et marchent sur Anvers où ils sont introduits par la garnison. Ils

menaçaient de saccager la ville, lorsque Réquesens parvint à les apaiser en leur distribuant tout l'argent qu'il avait pu tirer des bourgeois ou emprunter d'ailleurs (il mit en gage jusqu'à sa vaisselle). Il les dirigea ensuite sur Leyde, et fit recommencer le siége de cette place avec tant de vigueur que les habitants furent bientôt réduits à la dernière extrémité.

Après avoir déployé dans ces premières opérations la vigueur et l'activité d'un homme de guerre, le gouverneur s'occupa des mesures générales que réclamait la situation du pays. A l'intérieur, le trésor était vide et toutes les ressources épuisées; au dehors, la supériorité maritime des ennemis leur assurait dans tous les cas la libre possession des îles zélandaises, d'où ils pouvaient dominer sur toute la côte et fermer l'Escaut. Réquesens résolut d'assembler les États afin d'en obtenir des subsides, et de demander au roi une flotte assez puissante pour devenir maîtresse de la mer. Philippe ordonna en effet l'envoi d'une escadre; mais une maladie contagieuse fit de si grands ravages parmi les marins que les vaisseaux ne purent mettre à la voile. Quant aux États, ils se réunirent à Bruxelles; mais quoique le commandeur leur fît, au nom du roi, plusieurs concessions importantes (amnistie générale et sans réserves, abolition des nouveaux impôts et suppression du conseil des troubles), cependant le mécontentement public voulait une satisfaction plus étendue. Ils exigèrent l'éloignement des étrangers, et la répression « des mangeries et des pilleries » des soldats, qui traitaient les sujets du roi en « pauvres esclaves et infidèles » (c'était une allusion aux cruautés des Espagnols en Amérique). Ils demandaient en outre le rétablissement de tous les priviléges méconnus ou enfreints, et quelque accord avec les provinces qui avaient pris les armes. Les députés, pris à part les uns après les autres, se montrèrent inflexibles : ils refusèrent d'accorder de l'argent, et l'on ne reçut d'eux que des plaintes et des remontrances. Telle était l'amertume de leur langage que Réquesens fut effrayé de la fermentation qu'elle révélait. « Dieu nous garde, s'écria-t-il, de pareils États! » Un moment il parut désespérer de l'avenir. Cependant il fit une réponse assez favorable aux demandes qu'il avait reçues, et il obtint des promesses de subsides.

Un échec assez grave vint encore rendre sa position plus alarmante. L'armée qui assiégeait Leyde était à la veille de forcer

la place, après l'avoir tenue enfermée pendant cinq mois, lorsque les Hollandais, rompant les digues voisines, inondèrent le pays. Les troupes royales se trouvèrent alors comme assiégées à leur tour; car Boisot et ses marins amenaient leurs navires jusque sous les murs de la ville à la faveur des grandes eaux, canonnaient les soldats dans leur camp, et les chassaient de poste en poste. Il fallut songer à la retraite, et elle ne se fit pas sans danger à travers les campagnes déjà submergées (octobre 1574). La perte d'hommes ne fut pas très-considérable; mais on ne sauva rien du matériel de l'armée, et il ne restait aucun moyen de le renouveler. Aussi Réquesens ne chercha-t-il plus qu'à ouvrir des négociations.

Les conditions qu'il fit proposer aux États de Hollande et de Zélande étaient une amnistie entière et générale, la restitution de tous les priviléges et de toutes les propriétés, en un mot le rétablissement du vieil ordre de choses; mais le roi, qui autorisait toutes ces concessions, ne consentait pas à tolérer l'exercice public du nouveau culte, et les Hollandais, de leur côté, exigeaient la liberté religieuse comme la première base de tout arrangement pacifique. Ce n'était pas que le protestantisme fût adopté par tous : au contraire, les États déclarèrent eux-mêmes vers cette époque que l'immense majorité des habitants en Hollande et en Zélande étaient encore les uns ouvertement catholiques, les autres attachés en secret à la religion de leurs pères. Mais les événements politiques avaient mis les charges et le pouvoir dans les mains du parti opposé, dont l'extrême exaltation augmentait la force et l'influence. La paix se trouvait donc impossible, et des deux côtés on reprit les armes dans le cours de l'année 1575.

Ce fut alors que le commandeur forma l'entreprise la plus hardie et la plus surprenante que pût conseiller le courage ou le désespoir. La flotte d'Espagne n'arrivait point : la marine zélandaise, chaque jour plus redoutable, interceptait les communications; le commerce d'Anvers était ruiné, et le mécontentement des provinces allait en croissant. Réquesens prend la résolution d'attaquer la Zélande sans vaisseaux. Dans la nuit du 28 septembre, pendant l'heure de la basse marée, dix-sept cents soldats d'élite, Espagnols, Wallons et Allemands, se hasardent à traverser le bras de mer qui sépare l'île de Schouwen

de la côte. Le passage se trouvait guéable en effet, mais seulement pendant les basses eaux. La tête et le corps de la colonne franchirent le passage : l'arrière-garde, forte de cinq cents hommes, fut engloutie tout entière. Mais ceux qui avaient traversé, soutenus par quelques habitants royalistes, et ensuite par des renforts successifs, se rendirent maîtres de l'île et assiégèrent la ville de Zierickzée. Elle résista longtemps; mais les Zélandais ne purent réussir à la délivrer, et Boisot lui-même périt en essayant de la secourir. Les habitants capitulèrent enfin, après avoir épuisé tous leurs moyens de défense (juin 1576).

Le gouverneur ne fut pas témoin de ce dernier succès. Une maladie aiguë l'avait enlevé en quelques jours (5 mars), et à peine avait-il eu le temps de désigner pour prendre sa place les comtes de Berlaimont et de Mansfeldt. Sa perte fut vivement ressentie dans un moment où son habileté seule suppléait à tout le reste. Il avait commencé à rétablir les affaires et à calmer l'irritation; mais après sa mort, les deux comtes, peu capables de lui succéder, ne furent point reconnus par les États de Brabant, et il y eut une sorte d'interrègne pendant lequel le conseil d'état prit en vain l'autorité. Ce corps se composait alors de neuf membres, parmi lesquels deux Espagnols. Les Brabançons n'approuvèrent point les droits qu'il s'arrogeait, et demandèrent la convocation des États-généraux. Ainsi se manifestaient les germes d'une opposition intérieure dont on n'appréciait pas encore la gravité.

Philippe commit alors une grande faute en montrant de l'hésitation. Ce monarque, auquel l'expérience et l'application avaient pu donner l'intelligence des affaires, et qui déployait souvent une profonde connaissance des hommes et des choses, n'avait pas réussi à vaincre une certaine timidité naturelle, voisine de la méfiance, qui retardait toujours chez lui l'accomplissement des résolutions les plus essentielles. Il ne put se décider sur le choix de l'homme auquel nos provinces devaient être confiées, et confirma provisoirement l'autorité du conseil. C'était mécontenter les États de Brabant qui lui avaient adressé des représentations à ce sujet; mais surtout c'était laisser le pays sans chef et sans défenseur dans l'instant même où se préparait une nouvelle crise : car il ne fallait attendre d'un corps de neuf personnes ni l'unité de vues, ni la promptitude d'action, ni

l'énergie et l'ascendant que demandaient les circonstances.

Le pouvoir du conseil d'état fut de courte durée, et des séditions militaires mirent bientôt un terme à l'existence même de ce corps. Les troupes espagnoles qui venaient de prendre Zierickzée réclamaient vingt-deux mois de solde. Elles commencèrent par s'emparer d'Alost comme d'une place d'armes, et mirent à contribution cette ville et la contrée environnante. A cette nouvelle, Bruxelles s'arme, et le conseil d'état déclare que les soldats mutinés doivent être traités en ennemis. Mais la haine populaire, soulevée déjà contre ce corps souverain, peut éclater avec toute sa violence, à la faveur du tumulte et de l'agitation. Malgré son décret contre les Espagnols, le conseil est assailli et ses membres jetés en prison par un parti qui s'est formé dans la ville et qui correspond avec le prince d'Orange (septembre). Alors les États se rassemblent dans les diverses provinces, et partout ils se mettent en possession du gouvernement. Des mesures de vigueur sont décrétées pour tenir tête à une soldatesque sans frein : on nomme des généraux ; on lève des forces, et l'on proclame la guerre entre le pays et l'armée.

Dès le premier moment de cette révolution subite, les provinces belges n'hésitèrent pas à traiter avec la Hollande. Un arrangement pacifique avait toujours été le vœu général, et les États-généraux l'avaient hautement exprimé en 1574. Mais il était déjà plus difficile que l'on pût s'entendre avec le parti qui dominait dans ces contrées voisines et jadis alliées : car le but n'était pas le même des deux côtés. Le mouvement qui se manifestait en Belgique n'était qu'une réaction contre l'influence espagnole. Le pays voulait se gouverner et se défendre lui-même, et le sentiment d'indépendance nationale animait seul tous les esprits. Mais la question religieuse n'était pour rien dans cet élan du peuple. Les États avaient déclaré sincèrement « qu'ils voulaient persévérer dans l'ancienne religion, sans permettre aucun changement en icelle. » On ne songeait pas non plus à contester la souveraineté du roi : il ne s'agissait que de maintenir les vieilles libertés politiques de la nation, qui n'avait jamais supporté la tutelle étrangère.

Les provinces du nord venaient au contraire de montrer, en rejetant les propositions de Réquesens, que le protestantisme était pour elles l'objet capital de la révolution. Elles affectaient

encore de respecter les droits du roi ; mais en réalité, elles le regardaient déjà comme un ennemi. Dès l'année précédente, Guillaume de Nassau, qui les dirigeait alors à sa volonté, avait déclaré aux États de Hollande et de Zélande qu'il fallait se résigner à une soumission complète à Philippe, ou se mettre sous la protection de quelque autre souverain. Le choix n'avait pas été douteux, et l'on avait entamé des négociations pour placer les deux provinces sous le protectorat de l'Angleterre. Les vues étaient donc bien différentes dans le nord que dans le midi : les Belges ne demandaient rien qui ne fût légal et conforme aux droits publics du pays; les Hollandais voulaient un changement total, qu'ils ne pouvaient justifier qu'en posant des principes nouveaux et des maximes qui n'avaient pas encore été reconnues.[1]

Cependant nos villes, sans attendre la conclusion du traité d'alliance, voulurent réprimer les excès des Espagnols. Elles se croyaient assez fortes pour repousser seules cette milice étrangère qui leur était devenue si odieuse; mais c'était une entreprise plus difficile qu'on ne l'avait d'abord pensé. Toutes ces vieilles bandes, réparties sur les divers points de la contrée, se réunirent pour soutenir la lutte contre les populations. Le seigneur de Glimes, gouverneur du Brabant, ayant attaqué avec ses nouvelles levées un corps de cavalerie espagnole, fut complétement défait aux environs de Louvain. Les bourgeois de Maestricht avaient chassé leur garnison; une partie des troupes marcha sur cette ville, y pénétra et la mit au pillage. Enfin, le 4 novembre, la garnison d'Anvers, renforcée par un détachement venu d'Alost, sort de la citadelle, attaque les habitants, massacre tout ce qui se présente devant elle, pille ou rançonne les maisons, brûle un quartier de la ville, et ne s'arrête qu'après trois jours de carnage et de dévastation. Le nombre des morts fut de sept mille; l'incendie avait dévoré cinq cents habitations; et quant aux pertes, elles étaient incalculables. Quelques auteurs les ont évaluées à huit millions de florins, qui représenteraient aujourd'hui soixante millions de francs.

[1] C'est un fait remarquable que pour légitimer l'Union d'Utrecht, il fallut proclamer les principes qu'adopta au dix-huitième siècle l'Assemblée constituante. Le droit des Hollandais ne reposait que sur la volonté du plus grand nombre.

Ce grand désastre, qui acheva de ruiner le commerce, eut pour effet de hâter l'alliance définitive de toutes les provinces. Des négociations avaient été ouvertes dans ce but, et c'était à Gand que les envoyés belges et hollandais se trouvaient assemblés. Toutes les divergences d'opinion disparurent devant la nécessité de mettre un terme aux malheurs publics, et dès le 8 novembre, la *Pacification de Gand* fut signée. Les provinces se promettaient appui et secours pour chasser du pays la soldatesque étrangère; le culte protestant était provisoirement toléré en Hollande et dans les contrées adjacentes, jusqu'aux mesures à prendre par les États-généraux; les biens du clergé catholique dans cette partie du pays devaient lui être restitués, et les États indemniseraient en commun Guillaume de Nassau des dépenses qu'il avait faites pour le soutien des libertés nationales.

Il est probable qu'en accédant à ces conditions, le prince d'Orange, dont les députés hollandais suivaient l'avis, s'était flatté d'obtenir bientôt assez d'influence sur les États et sur le peuple pour devenir maître des affaires : car cette espérance seule nous explique la position douteuse et précaire qu'acceptaient les provinces du nord, en remettant toutes les questions vitales à la décision d'une assemblée où leurs représentants seraient en minorité. La divergence qui régnait au fond des idées et des choses, ne pouvait être que passagèrement masquée par les principes de tolérance sur lesquels s'appuyait la pacification. Il est juste de dire que Guillaume soutint fidèlement ces principes tant qu'il eut quelque autorité sur les Belges; mais en Hollande même, l'égalité fut toujours refusée aux plus faibles par les plus forts. Ainsi, l'union qui venait d'être proclamée ne pouvait être qu'une mesure de transition, à moins que l'un des deux partis ne parvînt à dominer l'autre, et à régner sur le pays tout entier. Quant aux chances d'une pareille domination, elles étaient toutes pour ceux qui étaient déjà maîtres des provinces septentrionales. La rapidité avec laquelle le calvinisme s'était répandu dans une partie de nos villes en 1566, devait faire prévoir le succès de nouvelles prédications. Les troupes protestantes, au service de la Hollande et de la Zélande, étaient conservées, tandis que l'on renvoyait les soldats catholiques du roi. L'Allemagne et l'Angleterre continuaient à soutenir leurs anciens alliés; la France était divisée et indécise, et les Belges eux-mêmes rejetaient les

secours de l'Espagne. Dans cet état des affaires, il semble qu'il ne fallait au protestantisme qu'un peu de temps pour acquérir la supériorité.

Mais ce temps devait lui manquer : car le traité de pacification était à peine conclu, qu'on apprit enfin l'arrivée dans le Luxembourg d'un gouverneur général nommé par le roi. C'était Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Ce prince, encore jeune, mais déjà célèbre par son courage et par la défaite de la flotte turque à Lépante, avait toutes les qualités qui attirent le respect et l'affection. Ses instructions étaient favorables au pays : Philippe lui avait permis d'accorder aux Belges tout ce qui était compatible avec les intérêts de la religion; et un caractère généreux et confiant portait Don Juan à faire largement usage de ce droit de concession qu'il avait obtenu. Arrivé quelques mois plus tôt, il aurait peut-être réussi à prévenir la défection prochaine de la Belgique; mais les délais apportés à son choix avaient causé un mal irréparable.

Malgré l'irritation produite par le pillage d'Anvers, les premiers actes du nouveau gouverneur firent une impression favorable sur les esprits; il annonça la convocation immédiate des États-généraux, et donna l'ordre aux troupes qui étaient placées sous son commandement de cesser partout les hostilités. Les soldats obéirent : l'arrivée d'un représentant du roi les tirait de cette situation périlleuse où les avaient jetés l'anarchie et leurs propres excès. Pour les États des provinces, qui se trouvaient investis de l'autorité, ils balancèrent un moment. Ceux du Brabant consultèrent Guillaume de Nassau sur l'admission du gouverneur général. Guillaume les engagea à la défiance; il était évident que son parti aurait tout perdu à un arrangement des affaires qui eût transporté le pouvoir à ce fils de Charles-Quint, contre lequel il ne pouvait s'élever aucune prévention, et qui joignait des qualités brillantes à un caractère modéré. Après quelques incertitudes, les représentants des provinces belges, auxquels se joignirent ceux de la Gueldre et d'Utrecht, conclurent une ligue qui fut appelée *l'Union de Bruxelles*. Ils se promettaient de faire cause commune pour la défense des libertés nationales, et ils posaient pour condition à la reconnaissance de Don Juan le départ des soldats étrangers, la démolition des citadelles et la confirmation du traité de Gand. Le jeune prince, qui se tenait

à Marche-en-Famènes, balança un peu avant de souscrire à toutes ces demandes; mais il finit par y donner son consentement, et tout obstacle se trouvant ainsi surmonté, il entra dans le Brabant, où il fut accueilli avec joie par les populations épuisées (mai 1577).

Les forces espagnoles partirent au mois d'avril; les forteresses qu'elles avaient occupées furent remises aux soldats belges, et Don Juan vint résider à Bruxelles, où il n'épargna rien pour se rendre populaire. Mais pendant ce temps, le prince d'Orange grossissait ses troupes, mettait garnison dans les places de guerre, se préparait ouvertement à une prochaine rupture. Aux représentations que lui fit adresser le gouverneur, il répondit que les provinces du nord ne reconnaissaient pas le traité conclu par les Brabançons, et que d'ailleurs les soldats allemands n'étaient pas encore renvoyés, ni les citadelles démolies. Ses partisans se défiaient de la loyauté de Don Juan, et celui-ci se vit insulté par le peuple à Bruxelles même. Il était isolé, sans influence sur les États, et trop peu habitué aux orages politiques pour savoir supporter en silence les refus et les humiliations. Quelques desseins qu'il eût formés jusque-là, il résolut de tirer l'épée, surprit la citadelle de Namur, et se hâta de rappeler autour de lui ce qu'il lui restait de soldats (juillet 1577).

Cette brusque résolution fit évanouir toutes les espérances de paix. Les États appelèrent à eux le prince d'Orange, qui fut nommé ruwart de Brabant; mais comme une partie de la noblesse belge se montrait peu disposée à lui obéir, les uns par jalousie de son pouvoir et de son crédit, les autres par l'inquiétude que leur inspirait son zèle pour le protestantisme, il reconnut lui-même qu'il fallait au pays un chef catholique et de race royale. On s'adressa donc à l'empereur Rodolphe, petit-fils de Ferdinand, et on lui demanda pour gouverneur son frère l'archiduc Mathias d'Autriche. L'empereur hésitait : l'appât d'une position si brillante séduisit le jeune archiduc, alors dans sa vingtième année; il s'échappa de Vienne, et arriva en Belgique vers la fin d'octobre. Son âge et son inexpérience le rendant incapable de gouverner, il ne fut qu'un instrument dont se servit Guillaume, auquel demeura toute l'autorité réelle.

Alors commença une effroyable confusion. Don Juan, qui avait rappelé toutes ses troupes, battit l'armée des États à Gem-

bloux (31 janvier 1578) et la dispersa presque entièrement. Pendant qu'il profitait de cette victoire pour s'avancer au cœur du Brabant et du Hainaut, où il soumit quelques places, ses adversaires appelèrent à leur secours, sous le titre singulier de Protecteur de la liberté belgique, le duc d'Alençon, frère du roi de France. Ce prince, qui aspirait à remplacer l'archiduc, accourut avec une armée française, et prit Binche et Maubeuge. Bientôt la lutte recommença dans l'intérieur du pays, les États ayant mis sur pied de nouvelles forces, qui tinrent tête à Don Juan, et remportèrent quelque avantage sur lui dans le combat de Rimenant (près d'Aerschot). Un grand corps de troupes protestantes était arrivé d'Allemagne, sous les ordres du comte palatin Jean-Casimir. Dans la Flandre, il s'était formé un parti protestant dont la ville de Gand était le foyer, et qui débordait de là sur la contrée environnante, tandis que les gentilshommes de l'Artois et du Hainaut se liguaient sous le nom de *mal-contents* pour la défense de la religion catholique. Ainsi la Belgique entière était livrée à la discorde et à la guerre civile. Don Juan d'Autriche, sur qui reposaient naguère tant d'espérances, semblait lui-même découragé. Au milieu des orages qui grondaient de toutes parts, ce jeune prince tomba subitement malade et mourut au bout de quelques jours (1er octobre 1578). Il avait montré sur le champ de bataille la valeur d'un héros ; mais peut-être était-il moins propre à figurer dans une lutte où les dissensions politiques mêlaient aux attaques ouvertes les sourdes manœuvres et les calculs profonds.

CHAPITRE V.

Gouvernement du duc de Parme (1578 à 1592).

A la mort de Don Juan, le commandement de l'armée royale échut à son neveu Alexandre Farnèse, duc de Parme. C'était le fils de cette duchesse Marguerite, sous le gouvernement de laquelle avaient éclaté les premiers troubles, et par elle il descendait de Charles-Quint. Déjà il avait combattu en Belgique à côté de son jeune et malheureux parent (ils étaient du même âge l'un que l'autre), et celui-ci, au moment d'expirer, l'avait désigné comme son successeur. Tout justifiait ce choix : aucun des vieux généraux espagnols n'effaçait le duc en valeur, en expérience militaire, en prudence dans le conseil, en ressources dans le danger. A ces qualités il joignit une adresse extrême dans le maniement des affaires. Il avait plus de talents que de vertus; mais sa conduite était celle d'un homme maître de lui-même, et trop habile à conduire les autres pour laisser ses défauts nuire à ses succès.

Il parvint bientôt à réunir, dans les provinces qui lui obéissaient (Namur et le Luxembourg), jusqu'à trente-deux mille soldats, presque tous étrangers. C'eût été peu pour lutter contre les Belges, si la concorde avait régné parmi eux. Mais il y avait déjà scission ouverte entre les catholiques et les protestants. La faute en était surtout à deux gentilshommes de Gand, Jean d'Hembize et François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove, auxquels la faveur du peuple avait donné un pouvoir presque absolu dans leur ville. Non contents de protéger les prédicateurs calvinistes, ils avaient prétendu interdire le culte catholique (septembre 1578), et ils avaient emprisonné le duc d'Aerschot, gouverneur de Flandre, et plusieurs autres magistrats qui cherchaient à leur résister. En vain le prince d'Orange accourut-il à Gand (29 décembre) pour mettre un terme à des violences dont il prévoyait

les suites désastreuses. Il fut accueilli avec pompe, et voulut établir une « Paix de religion » qui aurait consacré le principe de la liberté des cultes; mais l'agitation recommença aussitôt après son départ. Vingt mille ouvriers, foule aveugle que conduisaient des chefs furieux, profanèrent et saccagèrent les églises, pillèrent les couvents, se répandirent dans les campagnes où ils répétèrent les mêmes excès. Hembize et Ryhove avaient pris à la solde de la ville les troupes que le palatin Jean-Casimir avait amenées au service des États, et avec ce renfort ils se rendirent maîtres de toute la Flandre flamingante, où le protestantisme était déjà répandu parmi les classes inférieures, d'autant plus ardentes au changement qu'elles éprouvaient une détresse jusqu'alors inconnue. Partout les plus factieux s'emparèrent du pouvoir, et telle fut leur violence que la Flandre française, l'Artois et le Hainaut, s'indignèrent et formèrent une ligue défensive, se séparant, d'une manière formelle, des provinces confédérées (6 janvier 1579). D'un autre côté, les États de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et la noblesse de Gueldre contractèrent également une alliance particulière, mais dirigée dans un sens opposé : ce fut la fameuse Union d'Utrecht, qui admit en principe la liberté absolue des cultes, mais qui avait pour but la domination du parti protestant (29 janvier). Ainsi le nord et le midi se détachaient à la fois de l'association générale. Le duc d'Alençon, jaloux du comte palatin, était brusquement rentré en France. Pour l'archiduc Mathias, ne possédant ni argent ni troupes, il était réduit à une nullité absolue.

Le duc de Parme sut profiter habilement des circonstances. Il s'avança en Brabant avec toutes ses forces, et contraignit les troupes des États à se replier sur Anvers. Ce mouvement découvrait les bandes allemandes de Jean-Casimir, isolées en Flandre et déjà brouillées avec les Gantois. Leur chef était passé en Angleterre; sans attendre son retour, elles traitèrent avec Alexandre et obtinrent un sauf-conduit pour retourner dans leur patrie. Alors le duc, maître de la campagne, se rabat sur Maestricht, l'entoure et l'assiége. La résistance opiniâtre des habitants et de la garnison, qui se défendirent pendant quatre mois, ne put le rebuter. La place fut prise d'assaut (29 juin) et livrée, pendant quelques jours, à toute la fureur d'une soldatesque avide et effrénée. On porte à huit mille le nombre des citoyens qui périrent soit pen-

dant le siége, soit dans les premiers moments de massacre et de pillage.

Les États-généraux, qui se trouvaient réunis à Anvers, n'avaient fait aucun effort sérieux pour seconder la défense héroïque des assiégés. Cette assemblée était divisée d'opinion et dépourvue d'autorité. Sous ses yeux même, des prédicateurs fanatiques entraînaient la populace à de nouvelles violences contre le clergé. L'on vit une procession catholique attaquée et dispersée le jour de l'Ascension, malgré la présence de l'archiduc Mathias. Ce fut un nouveau grief pour les mal-contents, et le 19 mai, des députés du Hainaut et de l'Artois, ainsi que de la Flandre française, conclurent un traité avec le duc de Parme. Par ce traité, les provinces rentraient sous l'autorité du monarque et repoussaient tout autre culte que la religion catholique; mais elles avaient exigé que le duc renvoyât du pays ses troupes étrangères, et il fut contraint d'exécuter cette dure condition immédiatement après la prise de Maestricht.

Ce n'étaient pas seulement les provinces wallonnes qui revenaient au parti du roi : Malines passa vers le même temps au duc de Parme, et Bois-le-Duc lui ouvrit également ses portes, après un combat entre les bourgeois catholiques et protestants. Une lutte analogue s'était engagée à Bruges, et les prédicateurs avaient été chassés par les habitants. Mais un corps de troupes écossaises, au service des États, se jeta dans la ville et l'empêcha de se livrer aux soldats de Farnèse. Quelques seigneurs, qui avaient combattu jusque-là sous la bannière fédérale, traitèrent aussi avec le duc de Parme, lorsqu'ils eurent vu s'évanouir les espérances de pacification qu'avait fait naître un congrès rassemblé à Cologne par les soins de l'empereur. Un de ceux qui donnèrent l'exemple fut le duc d'Aerschot, qui avait assisté à ce congrès comme député des provinces encore sous les armes.

Ces succès, aussi importants que rapides, effrayèrent les États : des grandes forces qu'ils avaient réunies l'année précédente, il restait à peine quelques corps peu nombreux qui tenaient garnison dans les places, et que l'on n'avait pas le moyen de payer. Le prince d'Orange, qui conservait encore son influence sur cette assemblée, eut recours au vieux moyen d'offrir les Pays-Bas à un prince étranger; mais cette fois il proposa de déclarer d'abord la déchéance de Philippe. Cette résolution hardie fut

adoptée (mai 1580), et l'on fit hommage de la souveraineté à ce même duc d'Alençon qui avait déjà reçu le titre de Protecteur : esprit léger, faible et inconstant, dont on ne devait attendre ni fermeté ni sagesse. Mais il pouvait amener une armée française et pourvoir ainsi à la défense immédiate du pays ; c'était probablement là tout ce qu'on attendait de son choix. Guillaume sut d'ailleurs se réserver le droit de lui servir de conseil et de guide.

Le jeune prince accepta avec joie une offre qui flattait son orgueil et son ambition. Il se croyait appelé au rang des plus puissants monarques, et à l'espoir de régner sur la Belgique, il joignait celui d'épouser la reine d'Angleterre qui n'avait point rejeté l'offre de sa main. Mais Élisabeth se jouait de lui, et les États n'entendaient nullement se soumettre à son pouvoir sans restriction. Son arrivée, un peu tardive (août 1581), ne servit qu'à ralentir les progrès de Farnèse, qui se tint quelque temps sur la défensive contre la nouvelle armée que le duc amenait de France. Bientôt après les provinces wallonnes ayant demandé elles-mêmes le retour des troupes espagnoles, Alexandre put reprendre une attitude menaçante. Il forma le siége de Tournai, et quoique la ville fût défendue avec une rare énergie par Marie de Lalaing, princesse d'Espinoi, qui sut tenir la place de son époux absent, et remplir tous les devoirs d'un gouverneur intrépide, cette fière héroïne se vit enfin contrainte de capituler (29 novembre).

Le duc d'Alençon fut inauguré l'année suivante comme duc de Brabant et comte de Flandre (Mathias s'était retiré à l'arrivée de cet heureux rival). Mais Farnèse prit encore Audenarde, et soutint un combat opiniâtre sous les murs même de Gand. Le prince français pensait moins à lui tenir tête qu'à s'affranchir de l'autorité des États, dont il frémissait de subir les décisions : car si l'on avait cru, en l'appelant, payer assez cher par le titre de souverain un secours devenu nécessaire, lui, de son côté, aspirait à toute autre chose qu'à la simple apparence du pouvoir. Peut-être depuis ce grand nombre d'années que Guillaume de Nassau soutenait le parti dont il était le chef, c'était la première fois que son génie ou sa fortune l'eussent aussi mal servi. Celui qu'il avait eu l'espoir de diriger unissait un caractère indocile à une âme ambitieuse, et pour avoir voulu l'élever au trône, le Taciturne se trouva compromis lui-même.

En effet, le duc d'Alençon employa bientôt contre la liberté des Belges les forces dont il avait fait jusque-là un si médiocre usage contre Farnèse. Par son ordre, les troupes françaises, qu'il avait mises en garnison à Anvers et dans plusieurs villes de la Flandre, prirent les armes partout à la fois et essayèrent de se rendre maîtresses des places où elles étaient logées. A Dunkerque, à Ostende et à Dendermonde, l'entreprise réussit; mais elle échoua dans les grandes cités, et surtout à Anvers où le duc se trouvait lui-même. Ses soldats, qui avaient occupé une des portes, et qui criaient déjà : Ville gagnée! tue! tue! furent assaillis par les bourgeois, taillés en pièces dans les rues et chassés enfin honteusement (17 janvier 1583). Après cet échec, il se retira à Dunkerque, d'où il essaya encore de traiter avec ceux qu'il avait voulu soumettre, et les États semblaient disposés à lui laisser reprendre le commandement; mais le manque d'argent et de vivres avait dispersé les débris de ses troupes, et les levées que l'on projetait éprouvaient des retards. Le duc passa en France, et il y mourut l'année suivante d'une maladie de langueur. Dans l'intervalle, les provinces qui l'avaient choisi pour souverain restèrent sans chef : car le prince d'Orange, devenu suspect à une partie des Flamands et des Brabançons, se retira bientôt après en Zélande.

L'occasion était de nouveau favorable au duc de Parme. Il conduisit son armée en Flandre, reçut la soumission de Nieuport, de Furnes et de Dixmude, et bloqua Ypres qui finit par capituler (avril 1584). Bruges et le pays du Franc traitèrent avec lui, à la persuasion du prince de Chimai, fils du duc d'Aerschot, et gouverneur de cette partie de la Flandre (22 mai); Alost, Rupelmonde et le pays de Waes lui furent livrés. Vers la même époque, Guillaume de Nassau périt à Delft, assassiné par Balthazar Gérard (10 juillet). Le meurtrier était un jeune Franc-Comtois, qui s'était rendu en Hollande pour commettre ce crime, sous l'empire d'une exaltation fanatique. Déjà une fois le prince avait été blessé par un assassin (1582); mais alors l'espoir d'une riche récompense avait été le premier mobile du complot dirigé contre lui.

Guillaume laissait trois fils, dont l'aîné, longtemps prisonnier en Espagne, n'avait pris aucune part à la vie politique : les deux autres se trouvaient en Hollande; mais l'aîné d'entre eux,

Maurice de Nassau, n'avait encore que dix-huit ans. Les États, qui dès lors ne représentaient plus guère que les provinces du nord, investirent ce jeune prince des emplois qu'avait possédés son père, et offrirent la souveraineté tour à tour au roi de France et à Élisabeth. Pendant ce temps, Farnèse pressait Gand et menaçait Anvers.

Les Gantois avaient encore pour chefs Hembize et Ryhove. Le premier ayant voulu tenir tête au prince d'Orange, avait été contraint de quitter la ville et de s'enfuir en Allemagne (1579), au grand regret du bas peuple dont il était le favori. On l'avait rappelé en 1583; mais trouvant l'état des choses complétement changé, il fut le premier à vouloir traiter avec le duc de Parme, et il lui en coûta la vie. Il fut condamné comme traître et décapité (24 août 1584). Vers le même temps, Ryhove, désespérant de l'avenir, se retira en Hollande. Trois semaines après (17 septembre), la ville, qui manquait de vivres et où le parti modéré prenait le dessus, fit un traité avec le duc. Alexandre lui accorda les conditions les plus favorables, la restitution des anciens priviléges et une amnistie générale. Le rétablissement du culte catholique, imposé par le vainqueur comme une obligation, était reçu par la bourgeoisie comme un bienfait; mais on laissait un espace de deux années aux protestants pour réaliser leurs biens s'ils voulaient s'éloigner. C'étaient cette modération et ces ménagements qui devaient rendre durables les succès de Farnèse.

Après avoir ainsi ramené la Flandre sous l'obéissance du roi, il tourna ses efforts contre le Brabant. Les États n'ayant pas encore rassemblé d'armée, toute cette province restait ouverte, à l'exception des places fortes, et le duc, qui tenait seul la campagne, put aisément affamer les villes ennemies. Bruxelles fut la première où la disette se fit sentir. Cette grande cité avait été longtemps hostile au protestantisme. Mais depuis l'an 1579, les prédicateurs étaient parvenus à gagner une partie du peuple, et, protégés par Olivier Van den Tempel, gouverneur de la ville, ils avaient acquis chaque jour plus d'influence. En vain le comte Philippe d'Egmont, fils du vainqueur de Gravelines, voulut-il alors appeler les troupes du roi au secours des catholiques : le gouverneur et ses soldats, presque tous étrangers, réussirent à l'expulser lui-même (juin 1579), avec les secours des bourgeois calvinistes, plus âpres au combat que leurs adversaires. Depuis

ce moment, les églises furent livrées au pillage, puis fermées ou consacrées aux prêches. Van den Tempel, dont la garnison formait une petite armée, se rendit redoutable au dehors par la prise de Malines (1580), de Nivelles (1581) et d'Alost (1582), et au dedans par l'énergie et l'audace qu'il déploya pour soutenir la domination de son parti. Cependant Louvain étant resté fidèle au roi, et Farnèse ayant enlevé le fort de Willebroeck, à l'extrémité du canal de ce nom, les vivres commencèrent à manquer aux Bruxellois (1584). Bientôt les soldats se débandèrent, nommèrent un autre commandant, se livrèrent enfin à toute espèce de désordres, et après de longues souffrances, la ville traita avec le duc de Parme (10 mars 1585). L'amnistie, le maintien des priviléges et le rétablissement du culte catholique, formaient également les articles essentiels de cette capitulation.

La soumission d'Anvers coûta plus cher. Cette cité, naguère si florissante, était devenue la place d'armes des États (alors réfugiés en Hollande), et le centre de toutes les relations entre les provinces du midi et celles du nord. Alexandre en avait commencé le blocus dès 1584, par la construction du fort de Calloo, la prise de ceux de Liefkenshoek et d'Ordam, et enfin par la soumission de Dendermonde. Il entreprit ensuite de fermer le passage de l'Escaut, en jetant un pont de bateaux sur ce fleuve, de Calloo à Ordam, et quoique l'intervalle fût de deux mille quatre cents pas, ce grand ouvrage fut exécuté par ses ingénieurs avec autant de célérité que d'intelligence. Le succès de cette entreprise hardie surprit les habitants sans les décourager. Nulle part en Belgique les nouvelles croyances n'avaient jeté des racines aussi profondes, et nulle part aussi les ressources n'étaient plus abondantes. Des brûlots d'une dimension colossale furent lancés contre le pont, et l'un d'eux en détruisit une partie; mais la flotte hollandaise n'ayant point paru, Farnèse put rétablir tout ce que l'explosion avait détruit. Une autre attaque navale échoua parce que le navire immense, dont les assiégés avaient fait comme une citadelle flottante, alla donner sur un bas-fond. La digue de Couwensteen, qu'ils voulurent ensuite forcer, fut défendue par le duc lui-même avec une admirable valeur. Tant d'échecs successifs, le manque de vivres, et surtout la nouvelle de la reddition de Bruxelles, abattirent la fermeté des Anversois : ils capitulèrent le 16 août, à

des conditions tout aussi favorables que les villes précédentes. Malines, assiégée par une partie de l'armée royale, s'était rendue dès le mois de juillet.

Ainsi se trouva rétablie, dans toute l'étendue de la Belgique actuelle, l'autorité de Philippe II. Mais le progrès de ses armes n'alla pas plus loin. Les provinces du nord furent secourues par l'Angleterre, et trouvèrent ensuite dans Maurice de Nassau un capitaine digne de se mesurer contre le duc de Parme. Les forces de ce dernier, qui auraient suffi pour resserrer de plus en plus ses ennemis entre la Meuse et le Zuyderzée (car la Frise tenait encore pour le roi), furent paralysées par l'ordre qu'elles reçurent de concourir à d'autres desseins. Philippe, en effet, regardant la soumission des Pays-Bas comme impossible tant que ses ennemis seraient soutenus par les peuples voisins, et jugeant que c'était au protestantisme même qu'il fallait s'attaquer, avait résolu de le combattre en Angleterre et en France. Dans ce dernier pays, il n'employa encore que les ressorts secrets de la politique; mais ce fut par les armes qu'il voulut renverser Élisabeth du trône. Ce plan, tout gigantesque qu'il paraît, semblait pourtant offrir quelques chances de réussite : car les catholiques anglais étaient nombreux et se voyaient persécutés. Le roi d'Espagne ne faisait, en prenant leur cause, qu'imiter l'exemple des princes protestants, qui avaient secouru en toute occasion leurs co-religionnaires, et assuré par là l'indépendance de la Hollande elle-même. Mais il avait trop compté sur la grandeur de sa puissance, dans une lutte où la victoire devait surtout dépendre des forces maritimes.

Ce fut en 1587, époque où l'Amérique lui avait fourni de nouveaux trésors, qu'il crut pouvoir accomplir son dessein. Il ordonna au duc de se tenir prêt à passer en Angleterre avec toute son armée, tandis qu'on équipait dans les ports d'Espagne une flotte immense qui fut appelée l'invincible, et qui portait vingt mille soldats. Farnèse rassembla des navires de transport, et fit venir des matelots de Brême et de Hambourg : car tous les marins belges étaient restés avec les Zélandais. Dunkerque fut le point qu'il choisit pour l'embarquement (Ostende se trouvant au pouvoir de l'ennemi), et il fit creuser un canal pour conduire ses bâtiments dans le havre de cette ville, sans les exposer aux attaques de l'escadre des États. L'Armada (c'était le nom de la flotte

espagnole) parut dans la Manche au mois de juillet 1588. Elle croisa entre l'Angleterre et la côte de Flandre. Mais ses grands vaisseaux ne pouvant approcher de Dunkerque à cause des bas-fonds, l'escadre zélandaise, forte de quatre-vingt-dix navires, osa se placer devant le port et y bloquer l'armée de Farnèse. Cette manœuvre audacieuse fit échouer l'expédition. L'Armada, exposée aux attaques de la flotte d'Angleterre, dont elle redoutait surtout les brûlots, et ne pouvant communiquer avec le rivage, se dirigea tout d'un coup vers la mer du Nord pour regagner l'Espagne, en faisant le tour des îles britanniques. C'était une résolution insensée, et le résultat en fut désastreux. Les tempêtes et la poursuite ardente des Anglais anéantirent presque cet armement naguère si formidable, dont les débris dispersés atteignirent avec peine les ports espagnols.

A partir de ce moment, la mer fut fermée aux navires de Philippe, et bientôt les marins des provinces du nord allèrent attaquer ses flottes jusque sur les côtes de l'Amérique et de l'Inde. Pour le duc de Parme, quoique l'épuisement du trésor royal le réduisît presque à l'inaction, il sut pourtant tenir tête à Maurice sur tous les points. Mais il fut encore détourné de ses opérations militaires par les ordres du roi, qui le força de marcher trois fois au secours des ligueurs français contre Henri IV (1590, 91 et 92). Quelque vaste que fût la puissance du monarque espagnol, elle n'égalait point encore l'étendue des projets où l'entraînaient la situation de l'Europe et le rôle que lui avait légué Charles-Quint. Les vétérans de Farnèse remplirent pourtant avec honneur la rude tâche qui leur était imposée; ils dégagèrent tout à tour Paris et Rouen, sans se laisser entamer par toutes les forces du prince français. Mais la troisième expédition leur coûta leur général, qui mourut à Arras, le 3 décembre 1592. Comme son aïeul Charles-Quint, le duc de Parme avait éprouvé de bonne heure les fatigues d'une vie trop pleine, et quoiqu'il n'eût que quarante-huit ans à l'époque de sa mort, il ressentait déjà les infirmités de la vieillesse. Une blessure reçue en France hâta encore le terme de ses jours. Avant d'expirer, il avait pris des dispositions pour que l'armée ne restât point sans chef et le pays sans gouverneur, et son choix était tombé sur le vieux comte Ernest de Mansfeldt, le plus ancien de ses officiers.

CHAPITRE VI.

État de la Belgique après le duc de Parme. — Règne d'Albert et d'Isabelle, jusqu'à la trêve de douze ans.

En traitant avec Farnèse, les villes belges semblaient avoir obtenu le redressement de tous leurs anciens griefs. Leurs priviléges leur étaient rendus, et si les troupes étrangères avaient été rappelées dans le pays, c'était sur la demande des provinces elles-mêmes. Ainsi la cause de la liberté nationale avait été gagnée, et elle avait triomphé surtout dans l'esprit de Philippe, qui, depuis les mauvais succès du duc d'Albe, avait exprimé l'intention de séparer les Pays-Bas de l'Espagne, et de les donner à sa fille l'infante Isabelle. La révolution religieuse était donc la seule qui prolongeât la guerre et le déchirement. Le protestantisme régnait dans le nord, et il était devenu un principe de séparation.

Malheureusement cette séparation ne fut pas immédiate. Si la paix avait été rétablie en Belgique, après la soumission de la Flandre et du Brabant, nos villes auraient pu réparer encore leurs désastres, et reprendre leurs vieilles habitudes de travail et de prospérité. L'émigration de plusieurs milliers de protestants, et l'interruption du commerce et de l'industrie, pendant les guerres civiles, avaient causé des pertes immenses; mais enfin, ce n'était pas un coup mortel. Ce qui compléta la ruine du pays, ce furent les vingt-quatre années de guerre qui s'écoulèrent encore entre la capitulation d'Anvers et la première trêve avec les provinces septentrionales (1609). Ce furent vingt-quatre années de blocus maritime, pendant lesquelles tous nos ports furent fermés par les navires de Hollande et de Zélande, montés en partie par nos propres marins. Ainsi le commerce d'Anvers, que le duc de Parme avait cherché à faire renaître, perdit jusqu'aux derniers vestiges de son ancienne splendeur. Il en fut de

même à Bruges et dans les villes du littoral. Dunkerque seul conserva quelques navires; mais ce n'étaient que des corsaires, plus redoutés de la Hollande qu'utiles à la Belgique. Le négoce, que nos cités avaient perdu, se fixait à Rotterdam, à Middelbourg et surtout à Amsterdam. Là s'élevaient de nouveaux quartiers, peuplés de marchands de Flandre et de Brabant. Quelques-uns de ces émigrés y cherchaient la liberté religieuse, le plus grand nombre l'activité commerciale. L'Angleterre aussi recueillait l'héritage de nos villes ruinées; mais c'était moins la navigation que l'industrie belge qui se transportait dans ce pays.

Dans les premiers temps de sa prospérité, la Flandre n'avait tiré des îles britanniques que des matières premières et des denrées communes, de la laine, du cuir, du charbon, du bois, du fromage. Au quinzième siècle, l'industrie anglaise avait commencé à lutter contre la nôtre pour la fabrication des qualités inférieures de drap, et peu à peu elle s'était approprié ce genre de production, qui offrait désormais trop peu de bénéfices à nos ouvriers enrichis. Vers 1550, nos marchands achetaient à Londres tous les gros tissus qu'ils revendaient aux peuples étrangers, tandis que nous fabriquions encore seuls les étoffes fines et de couleurs éclatantes. Mais pendant les troubles de l'époque suivante, plusieurs de nos meilleurs fabricants et de nos plus habiles teinturiers cherchèrent un asile en Angleterre. C'était surtout dans la classe ouvrière que le protestantisme avait trouvé des sectateurs, et ceux qui s'exilèrent après la soumission des grandes villes étaient pour la plupart des gens de métier. Gand seul en perdit onze mille, presque tous drapiers.[1] La politique d'Élisabeth et de son successeur, le roi Jacques Ier, accorda toute espèce d'avantages et de priviléges à cette classe précieuse de réfugiés. Alors les manufactures des Anglais parvinrent au degré de perfection qui avait distingué les nôtres, et les remplacèrent complétement. Il en fut de même pour plusieurs industries moins importantes : étouffées dans nos provinces, où

[1] On peut remarquer que les ouviers en drap figurèrent toujours au premier rang dans nos luttes populaires. Cette corporation puissante avait consacré dans ses règlements un principe d'égalité démocratique, nul maitre ne pouvant posséder plusieurs métiers à tisser. De là vint l'esprit d'indépendance particulier à cette profession, où tous étaient à peu près égaux.

tout leur manquait avec la liberté des communications, elles se déplacèrent et allèrent fleurir chez nos voisins plus heureux.

Ainsi la prospérité des villes se trouvait frappée dans ses deux grands éléments, l'industrie et le commerce. L'agriculture devait rester; mais elle souffrait presque autant des effets de la guerre. Un grand nombre de villages avaient été détruits; des régions entières étaient devenues incultes, et au cœur des plus riches provinces, il y avait des cantons dépeuplés qui servaient de retraite à des bandes de loups. La sûreté était si imparfaitement rétablie pendant les premières années, que presque toutes les congrégations religieuses, dont les couvents avaient été détruits dans les campagnes, firent élever leurs nouvelles habitations dans les villes, où l'émigration des marchands et des ouvriers avait laissé des vides immenses.

Dans cette situation funeste, la Belgique avait encore à lutter contre toutes les puissances voisines : car l'Angleterre, la Hollande, et bientôt la France, plus redoutable à elle seule que les deux autres, l'entouraient d'un cercle d'ennemis. Trop faible et trop appauvrie pour soutenir désormais une pareille lutte, elle se trouvait contrainte de chercher appui au dehors, et l'argent espagnol était devenu la seule ressource de son gouvernement. Mais les secours étrangers emportent avec eux le vasselage, et malgré le besoin d'une politique indépendante, fondée sur les intérêts locaux, il était impossible de songer à s'affranchir de l'influence de l'Espagne, quand on lui demandait ses trésors et ses soldats.

Tel fut l'enchaînement de causes qui conduisit les Belges à une sorte de dépendance, qu'ils n'avaient ni prévue ni acceptée. Cette dépendance n'était ni dans les conventions conclues avec le duc de Parme, ni dans les droits du souverain; elle résulta de la force des choses, sans que l'on puisse dire quels moyens il restait de l'empêcher. Les provinces septentrionales, détachées des nôtres, gardèrent longtemps le nom de Belgique-Unie (*Belgium fœderatum*); celles du midi furent appelées par l'Europe Pays-Bas espagnols.

Au moment où la Belgique se trouvait ainsi entraînée sur une pente fatale, Philippe songeait à la séparer de ses états. Il choisit pour successeur de Farnèse son propre neveu, l'archiduc Ernest d'Autriche, auquel il destinait la main de sa fille et la possession

de nos provinces. Ce prince, d'un caractère doux et mélancolique, ne quitta qu'avec lenteur l'Espagne où il avait été élevé. Il arriva dans son gouvernement au mois de janvier 1594, et ses premiers efforts eurent pour objet la paix avec la Hollande. Mais ses propositions furent rejetées : car déjà la guerre enrichissait les ennemis vainqueurs. Le roi de France, qui venait de traiter avec eux, se préparait à envahir aussi nos frontières. Les soldats d'Ernest n'ayant pu être payés, quelques régiments italiens et espagnols s'étaient mis en révolte. Les offres pacifiques de l'archiduc furent donc regardées comme le cri de détresse d'un ennemi découragé, et les hostilités continuèrent. Groningue, qui avait tenu jusqu'alors pour Philippe, fut conquise par Maurice, tandis qu'un détachement de la garnison de Bréda, s'avançant jusque sur les bords de la Meuse, réussit à surprendre la ville et la citadelle de Huy. Vivement affecté de ces premiers revers, Ernest succomba bientôt après (20 février 1595); sa mort fut attribuée au chagrin qu'il avait conçu.

Son frère, l'archiduc Albert, fut choisi pour le remplacer. C'était le plus intelligent et le plus brave des neveux de Philippe. Destiné de bonne heure à l'Église, il avait reçu les titres d'archevêque de Tolède et de cardinal; mais il avait acquis l'habitude des affaires et l'art de gouverner en remplissant les fonctions de vice-roi de Portugal. Dans l'intervalle qui précéda son arrivée, le comte de Fuentès reçut le commandement et obtint des succès glorieux. Huy fut repris, Maurice tenu en échec, et une expédition dirigée sur la frontière française avec tant d'habileté et de bonheur, que le Catelet, Dourlens et Cambrai tombèrent entre les mains du général espagnol. L'année suivante, Albert vint prendre le gouvernement. Le roi lui avait donné un renfort de trois mille vétérans et une somme immense en lingots d'or (elle fut évaluée à 4,000,000 de ducats). Son armée se recruta bientôt d'une foule de vieux soldats, attirés par le bruit des richesses qu'il apportait, et il commença la campagne d'une manière éclatante par la conquête de Calais et d'Ardres. Ayant réuni ces villes à la Flandre, il alla former le siége de Hulst pour mettre un terme aux courses de la garnison, et il réussit encore à s'emparer de cette place. Mais il fut moins heureux en 1597 : Maurice tailla en pièces un corps de troupes qui couvrait Turnhout, et la ville d'Amiens, qu'avait surprise un officier espagnol,

retomba entre les mains de Henri IV, malgré tous les efforts de l'archiduc pour la secourir. Cependant le roi de France désirait la paix, et elle fut conclue à Vervins (1598), chacun des deux pays reprenant ses anciennes limites. La Hollande et l'Angleterre avaient fait de vains efforts pour prévenir ce traité.

Albert d'Autriche se démit alors des dignités ecclésiastiques dont il était revêtu, et fut fiancé à l'infante Isabelle, à laquelle le roi avait destiné depuis si longtemps la souveraineté de nos provinces. (Elle avait atteint l'âge de trente-deux ans.) L'acte solennel de cession fut signé à Madrid le 6 mai, et communiqué aux États-généraux rassemblés à Bruxelles le 15 août, qui ne l'acceptèrent qu'en hésitant. Philippe II renonçait à tous ses droits sur les Pays-Bas et la Bourgogne en faveur de sa fille et des enfants qui naîtraient d'elle. Les XVII Provinces devaient rester perpétuellement unies, de manière à ne former qu'un seul état, dont le souverain professerait la religion catholique, sous peine de déchéance.

En vertu de cette renonciation du roi, l'archiduc et l'infante devenaient souverains de la Belgique, et le premier prêta, au nom de son épouse, le serment d'inauguration. Il partit ensuite pour l'Espagne où le mariage devait s'accomplir. Mais il fut arrêté en Italie par la nouvelle de la mort de Philippe II. Ce monarque, atteint depuis quelque temps d'une fièvre lente qui minait ses forces, avait enfin expiré le 13 septembre, à l'âge de soixante-douze ans. Redoutable à ses ennemis jusqu'à la fin de son règne, il avait su donner à l'Espagne un rôle imposant, mais au-dessus de sa puissance réelle. En Belgique, la force des choses semblait l'avoir enfin ramené aux idées de Charles-Quint, et la donation de nos provinces à Isabelle eût assuré leur indépendance si cette princesse avait laissé des enfants. Dans la lutte que son père lui avait, pour ainsi dire, préparée contre les doctrines du protestantisme, son attitude avait été trop impérieuse, ses rigueurs outrées et ses projets sans mesure; mais il avait montré une volonté invariable, une application profonde, et une énergie qui n'était pas sans grandeur.

Philippe III, son fils et l'héritier de sa couronne, avait ratifié la cession faite à Isabelle et son mariage avec l'archiduc. La cérémonie de leur union ne fut reculée que de quelques mois, et les deux époux arrivèrent dans nos provinces à la fin de sep-

tembre 1599. Leur inauguration fut pompeuse; les villes semblaient avoir retrouvé leur ancienne opulence pour témoigner leur joie et leur espoir. Cependant l'état des affaires était assez inquiétant. Le prince Maurice avait remporté plusieurs avantages en l'absence de l'archiduc, et les soldats, que l'on ne pouvait déjà plus payer, recommençaient leurs mutineries. On vit même douze cents d'entre eux passer aux ennemis, et leur livrer les forts de Crèvecœur et de Saint-André, près de Bois-le-Duc, pour une somme de cent quinze mille florins (avril 1600). Les États-généraux, rassemblés à Bruxelles pour subvenir aux besoins du nouveau gouvernement, ne voulurent se charger que de la solde et de l'entretien des troupes indigènes. Ils aspiraient à voir la Belgique défendue par une armée nationale; mais la politique espagnole y mettait sourdement obstacle et préférait l'emploi de soldats étrangers. Albert et Isabelle n'étaient pas libres de se soustraire à son influence, quand même ils l'auraient déjà voulu, puisque leur principale ressource consistait encore dans les subsides du roi.

Les Hollandais avaient jugé le moment favorable pour attaquer la Flandre, et ils débarquèrent sur ses côtes une armée de quinze mille hommes qui alla former le siége de Nieuport (juin). Aussitôt Albert réunit pour les combattre le même nombre de soldats. Isabelle voulut les passer en revue elle-même, sous les murs de Gand, et parcourut les rangs à cheval, exhortant les troupes à bien faire. Leur marche fut si rapide qu'elles arrivèrent aux environs d'Ostende avant que l'ennemi eût pu faire rompre les ponts. Un corps détaché qu'elles rencontrèrent et qui essaya de les arrêter, ne put soutenir leur vive attaque. Mais les conseils des vieux officiers, qui voulaient éviter une bataille générale et attendre des renforts, furent rejetés avec mépris. L'infanterie espagnole, qui faisait la force principale, voulait une victoire immédiate. C'étaient les mêmes régiments qui s'étaient mutinés faute de paye, et comme ils n'avaient consenti à marcher que par un sentiment d'honneur militaire, on n'osait s'exposer à leur mécontentement.

Les deux armées se rencontrèrent près de Nieuport (2 juillet). Une partie était resserrée entre la mer et les dunes; le reste occupait la lisière des prairies que les dunes abritent contre les flots. Maurice avait fait éloigner ses navires, afin de ne laisser

à ses troupes d'autre chance que celle de vaincre ou de mourir. Il avait plus de cavalerie et d'arquebusiers que l'archiduc ; mais celui-ci mettait sa confiance dans la valeur de ses vétérans. C'étaient les restes de ces fameux régiments de piquiers qui avaient fait la guerre sous le duc de Parme, et ils allaient au combat en criant : « Plus d'ennemis, plus de gloire ! »

Si l'infanterie des Hollandais eût été rassemblée dans la plaine, les soldats d'Albert l'auraient sans doute enfoncée ; car partout où leurs bataillons abordèrent ceux de l'ennemi, leur choc fut irrésistible. Mais Maurice avait posté ses meilleurs fantassins dans les dunes, et protégés là par leur artillerie et par leurs arquebusiers, ils semblaient presque inattaquables. Chaque division occupait une hauteur, et s'appuyait sur de fortes réserves. Cependant les piquiers wallons et espagnols réussirent un moment à faire plier les Anglais et les Frisons placés au centre de l'armée ennemie. Déjà la victoire paraissait assurée, et la cavalerie royale courait s'emparer des canons, quand le prince d'Orange fit avancer sa seconde ligne, composée principalement des transfuges. Elle était adossée au rivage : « Vous voyez, compagnons, leur dit-il, qu'il faut vous faire jour en combattant, ou boire l'eau de la mer. » Ces troupes encore fraîches, et qui avaient tout à craindre des suites d'une défaite, chargèrent avec la plus grande vigueur. Trois heures de combat au milieu des dunes (car la marée montante avait forcé les deux armées à s'écarter peu à peu de l'estran), avaient épuisé les vétérans d'Albert. Ils furent arrêtés dans leur marche victorieuse, et à cette vue la cavalerie, qui avait montré peu d'ardeur, acheva de se décourager. Elle tourna le dos à l'ennemi, abandonnant ses chefs et laissant isolée l'infanterie, qui se trouva réduite à céder à son tour. Ainsi fut décidée la bataille. Maurice s'était conduit en capitaine habile ; l'archiduc en vaillant guerrier. Il était blessé au visage, et la plupart de ses officiers avaient péri ou se trouvaient hors de combat. Il ramena les débris de son armée à Bruges, laissant trois mille hommes sur le champ de bataille ; les vainqueurs en avaient perdu presque autant, et renoncèrent d'eux-mêmes au siége de Nieuport.

L'année suivante, Albert prit l'offensive en attaquant Ostende, dont les Hollandais étaient restés jusqu'alors en possession. Ils avaient fait de ce port comme une place d'armes d'où ils inquié-

taient toute la contrée environnante. Ce fut ce qui engagea l'archiduc à l'assiéger. Mais la facilité qu'avaient les ennemis de secourir la ville par mer, rendit ses premiers efforts inutiles. Cependant il s'opiniâtra dans son dessein, et quoique la place fût par elle-même de peu d'importance, il voulut la forcer à tout prix. Les Hollandais lui tinrent tête avec le même acharnement : cette forteresse était pour eux la clef de la Flandre, et d'ailleurs la défense avait mille avantages sur l'attaque. Ostende était située à l'extrémité d'une plaine marécageuse, exposée aux inondations et coupée d'une large crique. Les assiégeants ne pouvaient en approcher qu'à la faveur de travaux immenses. Ils se trouvaient contraints d'élever des digues et de combler des marais pour se faire un chemin et pour établir leurs batteries. La garnison, composée de corps d'élite au nombre de sept mille hommes, défendait le terrain pied à pied ; elle était renouvelée de temps en temps par des troupes fraîches, et recevait chaque jour des vivres, des munitions et des renforts de toute espèce. Le siége se prolongea ainsi de saison en saison et d'année en année. Le marquis Frédérigo Spinola, célèbre amiral génois, qui était entré au service de l'archiduc, avait amené quelques galères avec lesquelles il essayait d'intercepter les bâtiments ennemis ; mais il fut vaincu et tué dans un combat contre cinq navires hollandais. Son frère, Ambroise Spinola, vint alors prendre part à la lutte avec de nouvelles bandes italiennes. Malgré sa jeunesse, l'ardeur et le talent qu'il montrait lui firent bientôt donner le commandement de l'armée, et doué de ce génie de la guerre qui fait du premier coup les grands capitaines, il conduisit les attaques avec autant d'intelligence que de vigueur. Ce ne fut toutefois qu'au commencement de la quatrième année que la ville capitula (septembre 1604). Elle n'offrait plus qu'un monceau de ruines, et sa possession ne pouvait dédommager l'archiduc de la perte des places fortes de Grave et de l'Écluse, que Maurice avait prises pendant l'intervalle.

Après cette conquête infructueuse, l'habile et intrépide Spinola conserva le commandement des troupes. Issu d'une famille célèbre jusqu'alors par les richesses qu'elle avait acquises dans le commerce, il employa sa fortune et son crédit à lever l'argent qui était nécessaire pour l'entretien de l'armée, et qu'aucun banquier ne voulait avancer au roi d'Espagne. Il put ainsi tenir

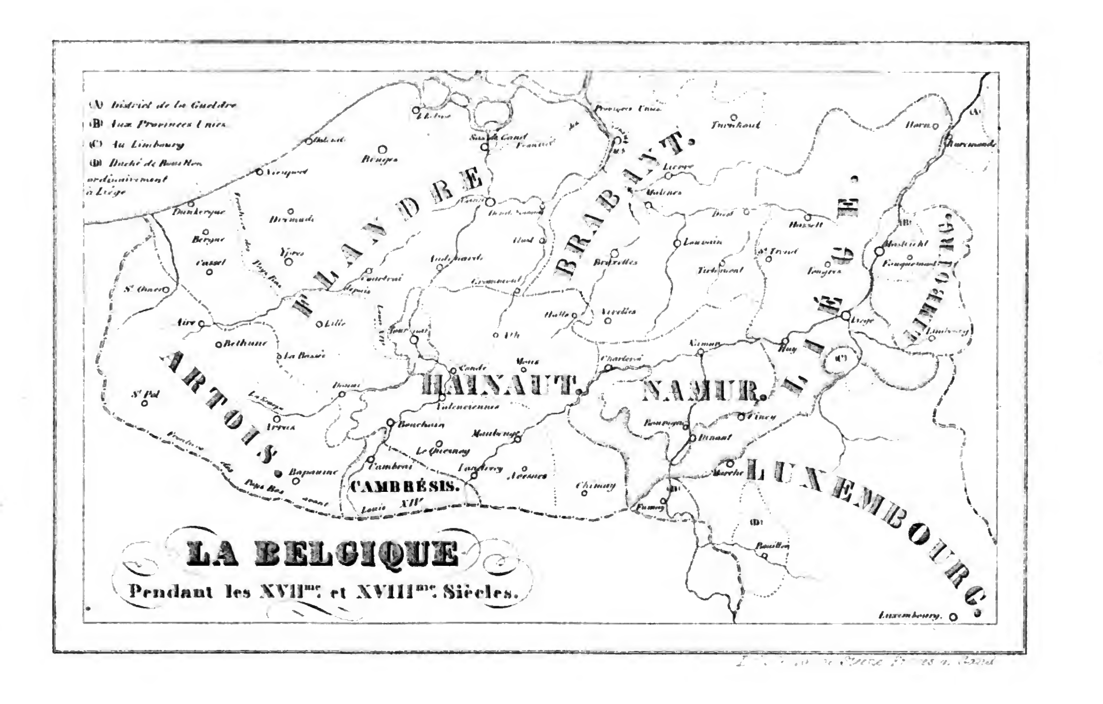
tête à Maurice pendant quelque temps, et les bords de la Meuse et du Rhin devinrent le théâtre de leur lutte (1605 et 1606). Mais l'épuisement des deux partis exigeait que l'on mît enfin un terme à ces hostilités qui duraient depuis tant d'années. Ce fut Albert qui se vit forcé de faire les premières ouvertures, et les États des Provinces-Unies montrèrent d'abord beaucoup de défiance et de froideur. Mais un armistice fut enfin publié en 1607, et l'on entama des négociations sérieuses dans l'espoir d'une paix dont la nécessité ne pouvait plus être méconnue.

CHAPITRE VII.

Depuis la trêve d'Anvers jusqu'à la paix de Munster (1609 à 1648).

Malgré les vœux de l'archiduc et l'intervention généreuse des rois de France et d'Angleterre (Henri IV et Jacques I[er]), qui firent les plus grands efforts pour la conclusion d'un traité définitif, les intérêts de la Belgique, de la Hollande et de l'Espagne semblaient encore impossibles à concilier. L'on ne put convenir que d'une trêve de douze années, qui, sans rien changer au *statu quo,* rendait libres les communications et le commerce, et ordonnait la restitution des prisonniers. Cette trêve, qui fut proclamée au mois d'avril 1609, rendit enfin au pays un peu de calme et au peuple quelques espérances. Albert et Isabelle, qui désiraient sincèrement le bonheur de leurs sujets, employèrent tous leurs efforts pour faire renaître l'ordre, le travail et la sécurité; et quelque difficile que fût cette tâche, ils obtinrent du moins un succès partiel.

Ils commencèrent par licencier l'armée. Une partie des troupes étrangères fut renvoyée par mer en Espagne; mais le départ des autres offrit quelques obstacles. Les soldats ne voulaient point quitter la Belgique, où la plupart avaient contracté de nouvelles habitudes. Un grand nombre abandonnèrent leurs drapeaûx et se fixèrent dans les villes comme artisans. Mais la vie militaire les avait rendus dangereux : ils étaient si accoutumés à la violence, que leurs excès jetèrent partout le désordre, et qu'il fallut les expulser du pays indistinctement (décembre 1609). Une foule de lois et de règlements avaient été négligés ou enfreints pendant la guerre. L'archiduc les remit en vigueur, fit examiner les coutumes locales dont il réforma une partie, et publia un édit perpétuel qui fixait les points capitaux de la jurisprudence du pays (1611). La plupart des églises avaient été pillées ou détruites : les souverains con-



LA BELGIQUE
Pendant les XVIIme. et XVIIIme. Siècles.

tribuèrent avec ardeur à la restauration ou à la reconstruction de presque toutes. Les campagnes furent rendues à la culture, les digues relevées, les eaux combattues. Le commerce et les fabriques ne purent se rétablir aussi facilement ; cependant Anvers commença bientôt à rivaliser avec les ports de Zélande, et une partie des ateliers se rouvrirent. De grands travaux s'exécutaient dans les villes, où il y avait tant de ruines à réparer. Les débris de leur antique opulence suffisaient pour entretenir cette nouvelle activité, et si les plaies du pays saignaient encore, elles avaient du moins cessé de paraître incurables.

Les beaux arts, moins esclaves des circonstances que l'industrie, reprenaient tout leur éclat. La peinture avait produit de grands maitres, à la tête desquels se plaça Rubens, dont le génie égalait le talent, et qui porta plus haut que jamais la vieille gloire de l'école flamande. Sans rivaliser avec les chefs-d'œuvre des grands peintres, les ouvrages des sculpteurs de cette époque n'en offrent pas moins un mérite remarquable. La gravure atteignait un haut degré de perfection. L'imprimerie, qui avait fait des progrès immenses par les efforts du célèbre Plantin, ne cessait pas de fleurir à Anvers, où les Moretus continuaient leurs travaux. Les lettres possédaient alors Juste-Lipse, aussi fameux par son éloquence que par son érudition. Il enseignait à Louvain, et vit un jour assister à sa leçon Albert et Isabelle. Le nombre des savants était assez considérable, et l'un d'eux, le jésuite Bollandus, avait commencé l'ouvrage le plus important qui ait été composé en Belgique, la fameuse collection appelée *Acta Sanctorum*.

L'affection des Belges pour leurs nouveaux souverains, et surtout pour Isabelle, qui montrait autant de douceur que d'affabilité, éclatait par mille témoignages de confiance et d'affection. La princesse elle-même prenait part aux fêtes de la bourgeoisie, et on la vit abattre l'oiseau dans un concours d'arbalétriers. Cette familiarité ne diminuait point le respect du peuple ; la petite cour de Bruxelles paraissait imposante aux étrangers par une dignité sans morgue, et les citoyens entouraient de leurs hommages des souverains dont la grandeur était fondée sur la vertu.

Malheureusement pour nos provinces, Isabelle n'avait point

d'enfants. Cette circonstance fatale devait rendre passagère la séparation de la Belgique et de l'Espagne : car c'était à Philippe III qu'était destiné l'héritage de sa sœur. Il devenait donc impossible de fonder les espérances du pays sur une politique aussi indépendante au dehors qu'attentive et généreuse au dedans. Isolée de la puissance espagnole, la Belgique eût cherché dans des alliances voisines, et surtout dans ses propres forces, les garanties nécessaires à sa sûreté. Mais la perspective d'une réunion prochaine faisait presque oublier l'indépendance actuelle, et le roi lui-même, dans un acte officiel, avait appelé les provinces belges « mes états. » Ainsi l'on ne fit rien pour l'avenir politique du pays, et quand la trêve avec la Hollande fut expirée, la nation ne s'arma point pour se défendre. Elle attendit que Spinola reçût de nouveaux envois de Madrid pour stipendier des soldats, et elle le laissa faire la guerre contre Maurice avec l'or de l'Amérique et le sang des mercenaires.

Albert mourut vers l'époque où les hostilités recommencèrent (13 juillet 1621), et dès lors la souveraineté de la Belgique retourna au roi d'Espagne : car il avait été stipulé dans l'acte de donation que l'archiduchesse perdrait ses droits à la mort de son mari, si elle restait sans enfants. Cependant Philippe IV, qui venait de monter sur le trône, laissa à cette princesse le gouvernement général de nos provinces, avec toutes les prérogatives dont elle avait joui jusque-là. Mais quels que fussent les talents d'Isabelle et l'activité qu'elle déploya, son administration fut peu fortunée. Spinola obtint d'abord quelques succès, et la prise de Bréda fit honneur aux armes royales (1625); mais les années suivantes, l'Espagne ne put envoyer d'argent, et les Belges refusèrent d'en donner. A peine les États voulurent-ils entretenir un corps de douze mille hommes. Alors, Fréderic-Henri, frère et successeur de Maurice, assiégea et prit successivement Bois-le-Duc, Venloo, Ruremonde et Maestricht. Spinola, qui s'était ruiné lui-même pour fournir aux besoins de l'armée, fut rappelé par suite de la jalousie qu'il inspirait aux Espagnols, et alla bientôt mourir en Italie. Un seigneur espagnol, le marquis de Sainte-Croix, ayant été nommé pour commander à sa place, ce choix, humiliant pour les généraux belges, entraîna la défection du comte de Berg, le plus brave et le plus habile d'entre eux. Bientôt une partie de la noblesse parut songer à se soustraire

à la domination espagnole, et à former de nos provinces une république qui eût pu s'allier à la Hollande. Le complot, si toutefois il méritait ce nom, fut découvert; mais on n'osa point punir : car les conspirateurs étaient nombreux et puissants, et déjà l'on redoutait les projets de la France qui avait prêté son appui à leur dessein. Chaque jour affaiblissait le gouvernement. La marine hollandaise avait ruiné le trésor espagnol par la prise ou l'interruption des convois d'Amérique. Le manque d'argent se faisait sentir à la cour comme à l'armée. Ce fut en vain qu'Isabelle déploya autant d'activité pour créer des ressources que de prudence pour les ménager. Telle était la gêne publique qu'à la mort de cette princesse (décembre 1633), on ne put lui rendre les honneurs funèbres qu'elle avait demandés, et la fille de Philippe II fut ensevelie obscurément.

Ferdinand d'Espagne, frère cadet du roi, et archevêque de Tolède, fut appelé à prendre la place qu'elle avait occupée. L'état du pays demandait que le gouvernement fût remis à des mains habiles et fermes, et l'événement prouva que le nouveau choix avait été sage. Ferdinand, quoiqu'il appartînt à l'Église, et qu'il eût reçu le titre de cardinal, était un prince intrépide, et qui déploya des talents militaires. Jamais les apparences n'avaient été plus alarmantes. La France et la Hollande s'étaient unies par un traité secret pour la conquête et le partage de la Belgique (les Français auraient gardé le Luxembourg, Namur, le Hainaut et la Flandre; les Hollandais, le Brabant avec Anvers et la Flandre zélandaise). Les forces des deux puissances se réunirent près de Maestricht (1635), et marchèrent ensemble sur Tirlemont. Le cardinal-infant n'avait qu'une poignée de soldats pour lutter contre cette double armée que commandait Fréderic-Henri, et que dirigeait de loin le génie de Richelieu. Mais il mesura le danger avec sang-froid, et l'attendit avec courage.

Les pillages que commirent les ennemis, et la cruauté qu'ils montrèrent après s'être emparés de Tirlemont, inspirèrent aux populations indignées la résolution de se défendre. L'armée étant venue mettre le siége devant Louvain, le courage de la garnison et des bourgeois suppléa à la faiblesse de la place, et fit échouer l'entreprise. Bientôt la mésintelligence éclata entre les soldats des deux nations, et alors le cardinal-infant, qui s'était tenu jusque-là sur la défensive, poursuivit les ennemis dans leur

retraite, et reprit tout l'avantage. L'année suivante, il ravagea la frontière française, et enleva quelques places en Picardie. Depuis lors, il continua à soutenir la guerre sans infériorité marquée, quoiqu'il fût attaqué à la fois au nord et au midi. Fréderic-Henri prit Bréda (1637), mais perdit Venloo et Ruremonde; et malgré l'épuisement du pays, Ferdinand d'Espagne eut la gloire d'avoir tenu ferme de tous côtés jusqu'au dernier moment. Il mourut en 1641, d'une maladie causée par les fatigues de la guerre.

Cette mort devait changer la situation des affaires; depuis que la Belgique était retombée sous l'Espagne, elle ne pouvait conserver une apparence de force et de vigueur, que par l'impulsion de ceux qui la gouvernaient. Le choix de Philippe IV se fixa cette fois sur Don Francisco de Mello, vieux capitaine qui obtint quelques avantages sur les Français en 1642, mais qui fut vaincu par eux l'année suivante à la fameuse bataille de Rocroi. L'Italien Piccolomini, qui avait passé du service de l'empereur à celui des Espagnols, le remplaça dans le commandement de l'armée en 1644, tandis que le gouvernement des provinces était donné au marquis de Castel-Rodrigo. Piccolomini défendit opiniâtrément l'Artois et la Flandre. Mais pressé de toutes parts, il ne put sauver ni le Sas-de-Gand et Hulst, dont Fréderic-Henri s'empara (1644 et 45), ni Gravelines, Courtrai, Bergues et Dunkerque, qui tombèrent dans les mains des Français, auxquels la flotte de Hollande prêtait un puissant appui. Castel-Rodrigo et lui furent rappelés en 1647, pour faire place à l'archiduc Léopold d'Autriche, frère de l'empereur Ferdinand II. L'Espagne épuisée appelait l'empire à son secours; car sa puissance dans les Pays-Bas n'avait plus de soutien.

Toutefois l'affaiblissement même de la monarchie espagnole, et la supériorité de forces que commençait à déployer la France, avaient déjà changé les dispositions de la Hollande envers Philippe IV. Loin de songer encore à menacer la Belgique, les Provinces-Unies craignaient de la voir accablée et conquise par les armes françaises, dont elles jugeaient le voisinage trop redoutable. Ainsi les revers des dernières années avaient du moins servi à désarmer ces ennemis opiniâtres dont la puissance avait grandi d'année en année. Le rapprochement ne se fit pas attendre. Un congrès européen se trouvait réuni à Munster pour travailler

à une paix générale : les députés de l'Espagne et de la Hollande y négocièrent un traité entre les deux pays, et s'entendirent assez facilement sur les points principaux (1646). Cependant les Hollandais avaient proposé des conditions d'une extrême dureté. Ils voulaient garder Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, l'Écluse, Hulst et tous les forts qu'ils avaient érigés sur la rive gauche de l'Escaut. Ils exigeaient même que ce fleuve restât fermé du côté de la mer (afin que le commerce d'Anvers ne pût jamais se rétablir). C'était une prétention inique et odieuse. Mais l'Espagne ne pouvait plus combattre, et la Belgique n'était plus consultée. Le traité de Munster consacra donc, avec la paix entre les deux pays, la ruine de notre navigation (1648).

En terminant le récit de cette période désastreuse, rappelons du moins que si l'honneur des armes belges parut alors souffrir presque autant que la prospérité publique, c'était surtout parce que la jalousie des gouverneurs étrangers écartait du commandement les meilleurs officiers. A peine daignait-on confier aux gentilshommes du pays quelques postes subalternes; mais la Belgique put encore citer à cette époque des noms glorieux, car ses enfants trouvèrent plus de justice à l'étranger que dans leur patrie. Parmi ceux qui s'illustrèrent dans les guerres d'Allemagne, il faut citer le fameux T'Serclaes, comte de Tilly, qui, devenu généralissime des forces impériales (1630), rétablit la fortune de la maison d'Autriche et balança un moment celle de Gustave-Adolphe. Après lui, l'histoire nomme encore Ernest de Mansfeldt, général toujours redouté, quoique souvent malheureux, et Jean de Weert, qui de simple soldat s'éleva au commandement des armées (1640). Ainsi le génie et la valeur belge éclataient au dehors, tandis qu'à l'intérieur toute énergie semblait étouffée par une domination inquiète et oppressive.

CHAPITRE VIII.

Conquêtes des Français en Belgique sous Louis XIV.

Le traité conclu avec la Hollande ne laissait plus à la Belgique d'autre ennemi que la France, et la lutte paraissait moins inégale, grâce aux secours amenés par l'archiduc Léopold. Outre une armée régulière, levée en Allemagne, il avait avec lui un corps nombreux de Croates, soldats aussi hardis que féroces. Le duc Charles de Lorraine, chassé de ses états par la France, avait conduit en Belgique et vendu au roi de vieilles troupes jadis à son service. De nouveaux Espagnols venaient d'arriver par mer, et l'on avait reçu des cavaliers du Brandebourg. Ce fut avec ces forces imposantes que l'archiduc obtint quelques avantages sur les Français dès l'an 1647. Il leur reprit plusieurs villes, et menaçait déjà leurs frontières, lorsque le fameux prince de Condé lui livra bataille à Lens et le défit complétement (1648). Ypres était tombé dans les mains des Français quelques mois auparavant : Lens et Furnes eurent le même sort. Dès l'année suivante, Léopold reprit Ypres ; mais ses troupes éprouvèrent un nouvel échec aux environs de Valenciennes. On perdit Condé et Leuze. Le gouvernement de Richelieu avait élevé la France à un degré de force et d'unité qui devait rendre à l'avenir ses armes presque irrésistibles, et c'était avec trop de raison que les Provinces-Unies s'étaient alarmées des progrès rapides de cette puissance. A partir de ce moment, l'existence même des Pays-Bas espagnols fut sans cesse mise en danger par l'accroissement de la monarchie française, jusqu'à l'époque où l'Europe entière devait s'armer contre la nation conquérante.

Ainsi les succès de l'archiduc ne répondirent pas aux espérances que l'on avait pu concevoir. Toutes ces forces étrangères, si péniblement rassemblées pour la garde de la Belgique, étaient impuissantes à défendre le pays que leurs pillages achevaient de

ruiner. Les Lorrains, qui avaient subsisté longtemps de rapines, et les Croates, que l'Europe regardait comme des brigands, inspiraient moins de terreur aux ennemis qu'aux malheureux habitants des campagnes. Les Espagnols, quoique soumis à une discipline sévère, ne connaissaient plus de frein dès qu'ils échappaient à la surveillance de leurs chefs. Il n'y avait que les régiments wallons, plus braves que nombreux, qui ne fussent pas le fléau de la contrée.

Cependant les troubles qui éclatèrent en France (la guerre de la Fronde) permirent à Léopold de reprendre, pendant quelque temps, la supériorité. Il se rendit maître de presque toutes les places que l'ennemi avait conquises dans les dernières années. Mais en 1655, le cardinal Mazarin, qui dirigeait la politique française, s'assura l'alliance de l'Angleterre, gouvernée par Cromwell. Alors cessèrent les succès de l'archiduc, et ce prince retourna en Allemagne peu de temps après (1656). Il eut pour successeur Don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne.

Don Juan, jeune et sans expérience de la guerre, eût pu trouver un guide dans le prince de Condé, qui portait alors les armes contre sa patrie, plutôt que de plier devant Mazarin. Mais quoique ce grand capitaine eût sauvé Valenciennes et Cambrai, les généraux espagnols ne pouvaient se résoudre à recevoir ses ordres et détournèrent le gouverneur de suivre ses conseils. Ils n'y réussirent que trop bien. L'armée anglo-française étant venue assiéger Dunkerque, sous les ordres du célèbre Turenne (1658), le jeune prince marcha contre elle quand il était déjà trop tard, livra bataille mal à propos, et fut complétement défait malgré les efforts héroïques de Condé. Dunkerque, Gravelines, Audenarde, Menin et Ypres tombèrent successivement au pouvoir du vainqueur, dont les soldats ravagèrent presque toute la Flandre. Don Juan, découragé, partit pour Madrid l'année suivante, tandis que Philippe IV faisait offrir la paix à Mazarin. Un traité fut conclu en effet (7 novembre 1659) entre l'Espagne et la France. Le jeune roi, Louis XIV, épousa l'infante espagnole, et reçut, à titre de dot et d'indemnité pour les droits auxquels cette princesse renonçait, presque tout le comté d'Artois, Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant en Flandre, Landrecies, Avesnes et le Quesnoi en Hainaut, Philippeville et Marienbourg dans la province de Namur, et Montmédy dans

le Luxembourg. Dunkerque resta aux Anglais auxquels Turenne l'avait remise. Telles furent les conditions de la paix des Pyrénées, dont les conséquences devaient être presque aussi graves que celles de la paix de Munster.

A partir de ce moment, la Belgique, convoitée par la France comme une proie, et faiblement secourue par l'Espagne ruinée, ne fut plus en quelque sorte que le théâtre des campagnes de Louis XIV. Le récit détaillé de ces campagnes appartient moins à l'histoire de nos provinces qu'à celle de l'Europe, puisque les Belges, gouvernés par des étrangers, et n'ayant pas même un drapeau qui fût à eux, semblaient n'être que spectateurs de l'envahissement de leur pays et de la lutte des puissances environnantes. La vie politique avait cessé pour la nation souffrante. Les villes se renfermaient dans les soins de l'ordre intérieur et des affaires domestiques : loin de faire des efforts pour leur défense, elles pliaient sous la tempête ; on eût dit que, blessées trop profondément, elles ne cherchaient plus que l'inaction et l'immobilité.

Philippe IV étant mort en 1666, Louis XIV prétendit que le Brabant lui appartenait *par droit de dévolution* (l'on appelait ainsi une coutume établie dans quelques parties de cette province, et en vertu de laquelle les enfants du premier lit ne pouvaient être dépouillés en faveur de ceux qui naissaient d'un deuxième mariage). Il fondait cette prétention sur ce que l'infante Marie-Thérèse, qu'il avait épousée, était fille de la première femme de Philippe, tandis que le jeune Charles II, héritier de la couronne, n'était issu que du second lit. Armé de ce frivole prétexte, mais ayant réuni des forces assez considérables pour inspirer l'épouvante, il fit envahir le Hainaut et la Flandre, occupa presque toute cette dernière province (1667), et ne s'arrêta que quand il vit l'Angleterre, la Hollande et la Suède liguées contre lui (1668). Le traité d'Aix-la-Chapelle qu'il conclut alors lui donna encore Charleroi, Binche, Ath, Douai, Tournai, Lille, Audenarde, Courtrai, Furnes et Bergues.

Cependant l'orgueil de ce monarque hautain était blessé de la hardiesse et du succès avec lesquels la Hollande s'était opposée à ses entreprises. Au désir de la vengeance se joignait l'espoir de nouvelles conquêtes : vainqueur des Provinces-Unies, il comptait s'emparer facilement de la Belgique isolée et sans

appui. Des recherches encore récentes ont prouvé l'importance qu'il attachait à ce résultat : Paris lui semblait à découvert tant que la Flandre et le Brabant n'étaient pas des provinces de France. Mais cachant son véritable dessein sous l'apparence d'un ressentiment exagéré, il travailla à gagner l'Angleterre et la Suède, et quand il se fut assuré leur alliance, il marcha contre les Hollandais, attaqués alors de toutes parts. Cette invasion ne rencontra guère d'obstacles que dans les eaux. Les Hollandais se voyant trop faibles, ouvrirent les écluses et inondèrent une partie de leur pays (1672). Mais l'empire et l'Espagne s'émurent des progrès de la France, dont elles entrevoyaient le but caché. Déjà Louis XIV, violant le territoire de nos provinces, les avait couvertes de troupes, qui se rabattirent ensuite sur Maestricht (1673). Le comte de Monterey, gouverneur général, déclara la guerre à la France au nom de Charles II (16 octobre), et se mit en communication avec les forces hollandaises et impériales qui s'étaient rassemblées vis-à-vis de Venloo et de Bonn. Alors Louis XIV quitta un moment l'offensive. Il venait d'être abandonné par l'Angleterre et la Suède; mais il avait en son pouvoir presque toutes les places fortes qui commandaient la Meuse, la Sambre et l'Escaut. Ce fut sur cette ligne que s'établit son armée, et nos malheureuses provinces redevinrent pour longtemps le théâtre des combats.

Guillaume III, prince d'Orange, petit-fils de Fréderic-Henri, commandait les troupes des alliés; celles de France avaient Condé pour général. Après une bataille livrée à Senef, dans le nord du Hainaut, et dont le succès fut incertain, les Français se maintinrent sur les deux rives de la Sambre, couvrant ainsi leurs frontières et occupant les nôtres (1674). La mésintelligence se glissa bientôt entre les confédérés et paralysa leurs forces. L'ennemi en profita pour enlever Huy et Dinant, et peu après Tirlemont et Saint-Trond (1675). Condé, Bouchain et Aire eurent le même sort un an après. En 1677, Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer succombèrent l'une après l'autre; le prince d'Orange fut battu par le duc d'Orléans au combat de Cassel, et forcé plus tard de lever le siége de Charleroi. Enfin, l'année suivante, le monarque français, entrant lui-même en campagne, assiégea et prit Gand et Ypres. Cependant l'Angleterre, le Danemarck et tous les princes de l'Allemagne se préparaient à unir

leurs forces contre le vainqueur, dont les progrès devenaient trop alarmants. Louis, aussi bien servi par ses diplomates que par ses capitaines, prévint l'orage en négociant avec l'Espagne et la Hollande. Il fit proposer à ces deux puissances des conditions assez modérées, et la paix fut enfin conclue à Nimègue (17 septembre 1678); mais c'était plutôt un armistice qu'une paix véritable, et l'ambition du roi était loin d'être satisfaite, quoiqu'il eût encore arraché quelques lambeaux du Hainaut et de la Flandre.

En effet, dès que les alliés eurent séparé leurs forces, Louis XIV établit à Metz une *Chambre des réunions*, qui déclara échus à la couronne de France, au mépris du traité précédent, la ville de Virton et le comté de Chiny, dans le Luxembourg, et quelques seigneuries dans le pays de Namur. Ces décisions injurieuses ayant été tolérées pour éviter une nouvelle rupture, la chambre des réunions mit en avant de prétendus titres sur l'ancien comté d'Alost et la Flandre impériale, et les troupes françaises, entrant à l'improviste dans nos provinces, occupèrent la West-Flandre, bombardèrent Audenarde, envahirent toutes nos frontières méridionales et formèrent le siége de Luxembourg, qui fut réduit à capituler (1684). Telle était la faiblesse du cabinet espagnol qu'il céda encore, et acheta une trêve de vingt années par l'abandon de Luxembourg, de Beaumont, de Bouvigne et de Chimai (traité de Ratisbonne). L'empereur Léopold, attaqué lui-même par les Turcs qui assiégeaient Vienne, ne pouvait songer à nous secourir, et la Hollande se ressentait encore des désastres de l'invasion.

Cependant la face des affaires changea lorsque Guillaume III fut monté sur le trône d'Angleterre, d'où il renversa son beau-père Jacques II (1688-89). Toutes les haines que Louis XIV avait bravées éclatèrent presque à la fois, et l'on vit s'unir contre lui l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la Savoie et l'Espagne. Ce fut en Brabant que se rassembla la principale armée, composée d'Allemands, de Hollandais, d'Anglais et de quelques régiments espagnols et wallons. Le prince de Waldeck, qui la commandait, repoussa l'ennemi des provinces flamingantes; mais le Hainaut et les bords de la Sambre subirent toutes les horreurs de la guerre. Les efforts prodigieux de la France lui assuraient encore à cette époque la supériorité des

armes. Guillaume, qui était venu lui-même prendre le commandement général, fut battu à Fleurus, et plus tard à Steenkerque (près de Halle) par le maréchal de Luxembourg, et ne put secourir ni Mons, ni Namur, que Louis XIV assiégea et conquit presque sous ses yeux (1691 et 92). Mais enfin les ressources des Français commencèrent à s'épuiser, tandis que leurs adversaires faisaient de nouveaux sacrifices. Maximilien, électeur de Bavière, avait été nommé gouverneur des Pays-Bas espagnols (1692). Plus heureux que ses prédécesseurs, il tira de grandes sommes d'argent du trésor royal et de nos provinces. Guillaume obtint du parlement anglais une armée de cinquante-six mille hommes (Maximilien n'en avait en tout que vingt-huit mille), et les Hollandais grossirent également leurs forces. Luxembourg perdit alors l'avantage, et quoique la victoire de Neerwinde (près de Landen) et la prise de Charleroi lui assurassent encore tout l'honneur de cette campagne, les alliés purent reprendre, un peu plus tard, Huy et Namur (1694 et 95), et Louis XIV sentit la nécessité de faire la paix. Ce fut à Ryswick, près de la Haye, que les négociateurs s'assemblèrent, et le traité, qu'ils conclurent enfin en 1697, rendit à la Belgique Luxembourg avec le comté de Chiny, Charleroi, Ath, Mons et Courtrai.

C'était presque un triomphe; mais il avait coûté bien cher. Plus de deux cent mille soldats étrangers avaient couvert la Belgique pendant huit ans, et à l'exception d'une partie du Brabant, toutes les provinces avaient été rançonnées d'année en année par l'ennemi. Tant de villes assiégées et prises n'étaient pas les seules qui eussent souffert. Partout l'on avait été menacé, et il avait fallu se tenir prêt à la défense. Dans la West-Flandre, on avait inondé les campagnes; ailleurs, les paysans s'étaient réfugiés dans les places fortes. Le génie du célèbre Vauban, en multipliant les moyens de destruction, avait rendu la guerre plus fatale que jamais à ces grandes cités jadis imprenables. Son artillerie les écrasait sous une grêle de projectiles à laquelle rien ne pouvait plus résister. C'était ainsi que, pour forcer les alliés à lever le siége de Namur en 1695, le maréchal de Villeroi s'était approché de Bruxelles, et dressant ses batteries contre la ville, il avait détruit en deux jours quatre mille maisons, renversées par les bombes, brûlées par les boulets rouges, ou enveloppées dans l'incendie des habitations voisines.

La mauvaise administration des gouverneurs espagnols paralysait encore ce qu'il restait de forces et de ressources au pays. Un auteur contemporain, dont le témoignage ne saurait être suspect (le feld-maréchal de Mérode), peint en ces termes l'état où se trouvaient alors les troupes belges : « Nous avions aux » Pays-Bas dix-huit misérables régiments d'infanterie et quatorze » de cavalerie et de dragons, qui, tous ensemble, ne faisaient » pas six mille gueux ou voleurs, pour lesquels on ne pouvait » jamais trouver d'argent et qui n'étaient jamais habillés. Ces » troupes se trouvaient bien heureuses lorsque, en un an, » elles recevaient quatre mois de solde. Sous le gouvernement » de l'électeur de Bavière, elles en reçurent à peine deux. Le » cavalier ne subsistait qu'en faisait le voleur de grands che- » mins, par bandes, arrêtant les coches, voitures publiques » et particulières, et les passants, pour les dépouiller, ou du » moins demander pour boire le pistolet à la main. Personne » ne pouvait passer d'un lieu à un autre sans faire de ces ren- » contres, ce qui ruinait le commerce et le pays. »

Cependant ces soldats si négligés et réduits à un état si déplorable, faisaient encore des miracles quand on les menait à l'ennemi. Leur faiblesse numérique était la seule cause de leurs revers et du peu d'éclat que conservait leur drapeau. Quel que fût l'appauvrissement du pays, des mains plus habiles auraient pu y trouver les ressources nécessaires pour sa défense. Ce fut encore ainsi que l'on vit peu d'années après une administration française lever en Belgique trente-neuf mille hommes d'infanterie et cinq mille cavaliers « bien habillés, armés, montés, équipés. » [1] Mais le gouvernement espagnol, dépourvu de vigueur et d'intelligence, ne savait pas mieux utiliser les deniers du peuple que son courage.

Les arts eux-mêmes s'éteignirent au milieu des souffrances publiques. La grande école de Rubens avait disparu. Quelques peintres de genre, formés sur les modèles d'Adrien Brauwer et du vieux Teniers, partageaient encore la renommée de leurs maitres, mais ils ne laissèrent point de disciples. Antoine Van der Meulen, qui excellait à peindre les batailles, s'était mis au

[1] Mémoires du feld-maréchal, comte de Mérode Westerloo, tome Ier, pag. 193 et pag. 138.

service de Louis XIV, ainsi que les graveurs Edelinck et Warin. Une foule d'autres artistes portaient leurs talents en Italie et en Allemagne; car il n'y avait plus de carrière pour eux en Belgique.

L'électeur Maximilien de Bavière, investi du gouvernement de nos provinces depuis 1692, s'efforça surtout, après le traité de Ryswick, de rendre au pays quelque prospérité et à la cour quelque splendeur. C'était un prince d'un caractère généreux, qui aimait les arts et la magnificence, et qui comprenait la nécessité de ranimer le commerce et l'industrie. Mais à peine la nation commençait-elle à respirer après tant de maux, que l'on vit se préparer une nouvelle lutte de l'Europe contre Louis XIV. Le roi d'Espagne n'avait point d'enfants, et comme ce prince, d'une santé languissante, paraissait destiné à une mort prématurée, sa succession formait déjà l'objet des prétentions opposées des maisons de France et d'Autriche. Un plan de partage fut proposé par l'Angleterre et la Hollande, et accepté par les deux puissances rivales, dans l'espoir de prévenir une seconde guerre européenne. L'archiduc Charles d'Autriche était reconnu pour l'héritier légitime du trône d'Espagne, tandis que le dauphin de France devait obtenir la Lorraine, le royaume de Naples, et quelques petites principautés en Italie. Mais Louis XIV ne s'en tint pas à cet accord. Quoique Charles II fût porté pour la maison d'Autriche, dont la dynastie espagnole était elle-même une branche, les partisans que s'était faits la France parvinrent à dominer ce prince faible et timide. On lui fit voir la perte de l'état dans une nouvelle guerre contre le grand roi, et il signa, en pleurant, un testament qui appelait à sa succession le duc d'Anjou, frère cadet du dauphin. Il s'éteignit peu après (1er novembre 1700), laissant la monarchie espagnole affaiblie et ruinée, et deux compétiteurs puissants prêts à disputer son héritage; car ce n'était pas sans opposition que le petit-fils de Louis XIV devait monter sur le trône des descendants de Charles-Quint.

CHAPITRE IX.

Histoire de l'évêché de Liége, depuis Érard de la Marck jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

L'évêché de Liége, soumis à ses propres souverains, et indépendant des rois d'Espagne, avait moins souffert que le reste de la Belgique, pendant la malheureuse période qui venait de s'écouler. Ce n'était pas que les éléments de troubles eussent manqué dans cette province. Dès le temps d'Érard de la Marck, on y avait vu des luthériens et des anabaptistes, et leurs menées semblent avoir été la cause première d'une émeute qui éclata à cette époque parmi « *les rivageois* » des environs de Liége, mais qui fut promptement étouffée (1531). Après Érard, qui termina en 1538 sa longue et glorieuse carrière, trois règnes insignifiants ne changèrent rien à l'état du pays; mais en 1565, au moment des premiers troubles de la Belgique, le siége épiscopal fut donné à Gérard de Groisbeck, Gueldrois d'origine, un des princes les plus sages et un des prélats les plus vertueux. Un des premiers actes de son administration fut la révision des lois du pays, dont il chargea d'habiles jurisconsultes, et qui, en régularisant les institutions établies, laissa subsister tous les anciens droits du peuple. Tandis que ce grand ouvrage s'accomplissait sous ses yeux, des prédicateurs protestants pénétraient à Saint-Trond (avec les confédérés), à Hasselt, à Tongres, à Maestricht et dans le voisinage. Herman Stuicker, le plus célèbre d'entre eux, était entré de force dans ces deux dernières villes, à la tête d'une bande d'hommes fanatisés. Mais c'était à Hasselt qu'il avait trouvé le plus de partisans, et qu'il se croyait à l'abri de toute attaque. L'évêque déféra d'abord les novateurs au tribunal des échevins, qui les condamna suivant les formes ordinaires; puis il conduisit lui-même la noblesse et les milices communales au siége de la ville révoltée (1567). Les habitants firent

peu de défense, et après leur soumission, le prélat leur accorda des conditions favorables. Tous obtinrent son pardon, excepté le prédicateur qui réussit à s'échapper. Gérard marcha ensuite contre Maestricht qui ouvrit ses portes. Il y montra les mêmes dispositions à la clémence; mais Philippe de Noircarmes, qui était entré dans la place avec les troupes de la gouvernante (la souveraineté de Maestricht étant partagée entre l'évêque de Liége et le duc de Brabant), fut plus sévère, et fit périr quelques-uns de ceux qui avaient pris part aux troubles.

La généreuse modération de l'évêque enleva aux sectaires leur appui le plus redoutable, la sympathie des classes populaires, souvent touchées par l'apparence de la persécution. Il put alors prendre des mesures vigoureuses pour l'expulsion des étrangers suspects de propager les doctrines de Luther ou de Calvin. Tous les citoyens se joignirent à lui l'année suivante pour faire face à l'armée de Guillaume de Nassau, qui, repoussé de Brabant par le duc d'Albe, voulut s'emparer de Liége, et la fit attaquer par ses troupes. Mais tout en résistant avec fermeté aux soldats du prince, le prélat se défendit de recevoir dans sa ville la garnison espagnole que le duc d'Albe voulait y introduire. Cette nouvelle preuve de sagesse affermit si bien son influence sur la bourgeoisie, qu'elle lui témoigna depuis lors une confiance absolue qui assura la tranquillité de son règne.

A l'époque de la Pacification de Gand, les États-généraux firent inviter les Liégeois à s'unir aux provinces confédérées (1576). Mais Gérard de Groisbeck proposa aux trois ordres un autre projet : c'était celui d'une neutralité permanente qui assurerait à l'évêché la paix et le repos. Ce plan, qui fut aussitôt adopté, et auquel la ville de Liége s'attacha constamment dans la suite, pouvait paraître d'une politique étroite et sans chaleur; mais à considérer sérieusement l'état des choses et des partis au moment où l'évêque le présenta, on est forcé de convenir qu'il était le plus sage. Le peuple en recueillit les fruits, et au milieu de la tourmente qui agitait le reste de la contrée, les Liégeois continuèrent à jouir d'une tranquillité remarquable. Le siége de Maestricht par le duc de Parme et le massacre des habitants vaincus, furent le seul événement qui jeta quelque trouble dans la principauté, jusqu'à la mort du prélat. Il s'éteignit en 1580.

Son successeur fut Ernest de Bavière, prince allié à la

maison impériale, et qui montra d'abord les inclinations d'un guerrier, plutôt que d'un homme destiné au sacerdoce. Cependant il avait de grandes qualités qui rendirent son règne heureux et brillant. Souvent encore on voyait les dignités de l'Église livrées à des hommes de haute naissance, qui, sans se faire consacrer comme évêques, jouissaient des droits et des revenus attachés à ce titre. Un exemple, peu éloigné, vint montrer quelles pouvaient être les funestes conséquences de cet abus. Les deux seigneurs qui avaient obtenu ainsi l'archevêché de Cologne et l'évêché de Munster (Gebhart Truchsès et Guillaume de Meurs), embrassèrent bientôt après le protestantisme pour se marier (1583 et 85). Le jeune évêque de Liége fut alors élu à la place de tous deux, et dans la situation où se trouvaient les églises d'Allemagne, il put occuper plusieurs siéges à la fois sans mériter de graves reproches : car il fallait employer la force des armes pour se maintenir dans ces évêchés du nord dont les protestants menaçaient l'existence. Ernest de Bavière y réussit avec l'aide de la noblesse liégeoise, et quoique lui-même n'eût point reçu la consécration épiscopale, et que sa conduite privée ne fût pas exempte de blâme, il gouverna en souverain aussi zélé pour la religion que pour le bien-être de ses sujets. On lui dut la fondation des séminaires de Liége et de Saint-Trond, et c'est de son règne que date la construction du vaste hôpital encore appelé « la Maison de Bavière. » Il résidait ordinairement en Allemagne; mais ses officiers et les États de Liége surent faire respecter le territoire de la province, souvent envahi par quelques-unes de ces bandes militaires dont la Belgique était inondée, et l'archiduc Albert s'étant plaint de ce que les Liégeois montraient plus d'animosité contre ses soldats que contre ceux de la Hollande (1601), on lui répondit qu'on haïssait le plus ceux qui faisaient le plus de mal.

Ernest mourut en 1612, et il eut pour successeur, à Cologne comme à Liége, son neveu Ferdinand de Bavière. Ce prince, sévèrement jugé par nos historiens, quoiqu'il ait été loué par ceux de l'Allemagne, se montra plus jaloux de son autorité que ne l'avait été son oncle. Il voulut casser le privilége que celui-ci avait accordé aux métiers d'élire directement leurs magistrats, et il souleva ainsi la haine du peuple qui lutta sans cesse contre lui. En 1628, un rescrit impérial ordonna le rétablissement des

anciennes formes d'élection demandé par l'évêque; mais la bourgeoisie ne voulut pas s'y soumettre, et Guillaume de Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, l'un des chefs de l'opposition populaire, fut nommé bourgmestre deux ans de suite (1629 et 30). Les esprits étaient échauffés par la présence de quelques troupes allemandes que Ferdinand avait fait entrer dans la province, et par le voisinage des forces espagnoles que l'on disait préparées à pénétrer dans la ville. Beeckman résista ouvertement à l'évêque et à l'empereur, et sa mort, qui suivit de près sa deuxième élection, ne changea rien aux dispositions du peuple. L'avocat Sébastien La Ruelle, qui avait été son collègue, jouit de la même influence. Sans avoir des intentions tyranniques, Ferdinand comprenait mal les droits de la cité; La Ruelle, de son côté, s'exagérait le péril auquel les décrets du prince et ses relations avec l'Autriche et l'Espagne exposaient la liberté publique.

Deux partis se formèrent dans la ville, les *Chiroux* ou hirondelles, parmi lesquels on comptait la plupart des nobles et des riches, et les *Grignoux* ou grognards, que soutenait surtout la petite bourgeoisie. Les premiers étaient favorables au prélat, et leurs ennemis les accusaient d'intelligences avec les Espagnols; les seconds défendaient la cause populaire, et se laissaient diriger en partie par un envoyé de la France (l'abbé de Mouzon). Les choses allèrent si loin que l'empereur envoya une armée contre Liége (1636); mais les habitants ayant fait bonne contenance, on se contenta de quelques promesses de fidélité qui laissèrent les affaires dans le même état. Alors un proscrit, qui s'était réfugié dans la ville, crut pouvoir acheter par un crime la faveur de Ferdinand et de la maison d'Autriche. C'était le comte de Warfusée, qui avait servi tour à tour la Belgique et la Hollande, et qui était banni des deux pays. Il invita La Ruelle à dîner, et le fit tuer par des soldats cachés dans sa maison (16 avril 1637). Mais lui-même fut mis en pièces par le peuple, et les Grignoux, complétement maîtres de la cité, traitèrent avec rigueur leurs adversaires. Quelques-uns périrent, beaucoup furent exilés, et les mesures de conciliation proposées quelque temps après ne purent obtenir aucun résultat.

Enfin l'an 1648, l'évêque, qui s'était vu refuser l'entrée de la ville, transféra son chapitre à Huy, et chargea son neveu, Maximilien-Henri de Bavière, d'employer la force des armes

pour ramener ses sujets à l'obéissance. Un corps d'Autrichiens et de Bavarois parut devant Liége l'année suivante, enleva sans peine quelques postes situés dans les environs, et commença à dresser des batteries autour de la place. Bientôt les Grignoux perdirent courage et demandèrent à capituler. Le prince accorda une amnistie dont il n'excepta que quatre personnes (deux bourgmestres et deux bourgeois, qui furent jugés par les échevins et condamnés à mort). Ferdinand changea ensuite le mode d'élection des bourgmestres et des conseillers, se réservant la nomination de la moitié de ces magistrats; et pour prévenir le retour des émeutes, il fit construire une citadelle qui commandait la ville. Il mourut bientôt après (1650), et Maximilien-Henri de Bavière, qui était déjà son coadjuteur à Liége et à Cologne, fut élu à sa place dans les deux évêchés.

Dès les premiers moments de son administration, le nouveau souverain montra qu'il voudrait être obéi; les travaux de la citadelle furent poussés avec activité, les impôts exigés rigoureusement, et une émeute militaire punie par la mort des chefs. Mais la guerre qui régnait entre la Belgique et la France attira sur le pays des désastres imprévus. Déjà, sous le règne précédent, les Croates, que l'archiduc Léopold amenait en Belgique, s'étaient jetés dans les riches campagnes de la Hesbaie, que leurs brigandages avaient désolées (le nombre des maisons brûlées par eux s'éleva, dit-on, à huit mille). En 1653 et l'année suivante, les Lorrains, au service d'Espagne, et les aventuriers du prince de Condé, passèrent aussi comme un fléau sur ce territoire neutre. Mais Maximilien put mettre un terme à ces dévastations passagères et partielles. Il n'en fut pas de même à l'époque des guerres de Louis XIV contre la Hollande. Le roi de France traversa l'évêché avec toutes ses forces en 1672, et malgré la neutralité, ses soldats pillèrent non-seulement les villages, mais encore la plupart des villes, à l'exception toutefois de Liége. Un an après, le siége de Maestricht ramena l'armée sur les bords de la Meuse, et les ravages recommencèrent. La place de Tongres, dont les habitants avaient voulu refuser l'entrée aux troupes étrangères, fut prise d'assaut et livrée, pendant trois jours, à toute la furie des vainqueurs. En 1675, la citadelle même de Liége fut vendue aux Français par le baron de Vierset, qui en était gouverneur. Ceux-ci cependant consentirent l'année suivante à la destruction

de cette forteresse dont ils firent sauter les remparts. Dans le reste de la province, l'armée de Louis XIV et celle de Guillaume manœuvraient en face l'une de l'autre, n'épargnant ni le pays ni les habitants. Le traité de Ratisbonne put seul affranchir l'évêché de leurs ravages.

Maximilien-Henri, trop faible pour détourner ce torrent, s'était retiré en Allemagne. En son absence, le peuple rétablit l'ancienne forme d'élection des bourgmestres et du conseil. L'évêque s'en plaignit à diverses reprises; cependant il consentit à un arrangement qui fut proposé par la bourgeoisie en 1684, et la paix semblait renaître, lorsque tout à coup les plus exaltés du parti populaire prennent les armes et portent au pouvoir de nouveaux magistrats. Ils s'étaient flattés du secours de la France; mais Louis XIV les abandonna, et bientôt la ville elle-même appela les soldats de Maximilien. Les deux bourgmestres intrus, Macors et Renardi, subirent le dernier supplice, et le prince abolit définitivement les formes d'élection démocratiques.

L'édit qu'il publia en cette occasion (28 novembre 1684) renouvelait en quelque sorte toute la constitution du pays, et sans changer le fond des anciennes lois, sans enlever aux citoyens leurs droits les plus précieux, il n'en devait pas moins arracher à la commune ce caractère républicain qui l'avait rendue si redoutable. L'élection des magistrats municipaux fut alors retirée aux métiers et partagée entre l'évêque et la bourgeoisie, de manière à ce que les plébéiens, sans en être exclus, n'y contribuassent que faiblement. Aussi le *Règlement de Maximilien de Bavière* mit-il un terme aux mouvements démocratiques, en donnant au pouvoir du prince une prépondérance jusqu'alors inconnue.

Depuis ce temps, les émeutes et les guerres intestines disparurent de la cité; mais une grande partie des habitants regrettaient la perte de leurs libertés politiques. Pour affermir sa domination par la force, Maximilien ordonna la reconstruction de la citadelle, et il fit élever, au milieu du seul pont qui attachait les deux rives de la Meuse, un petit fort situé de manière à pouvoir intercepter toute communication de l'un à l'autre côté. Ce fort, dont les batteries plongeaient sur les deux quartiers de la ville, ne laissait aux habitants qu'un passage étroit sous ses voûtes (il fut nommé « les Dardanelles »). Le ressentiment du peuple le renversa un siècle plus tard.

Maximilien-Henri survécut peu à ces mesures de précaution et de rigueur, qui devaient nuire à sa mémoire. Il mourut en 1688, et cette fois le choix du chapitre ne tomba plus sur un prince étranger. Jean-Louis d'Elderen, doyen de Saint-Lambert, obtint le siége épiscopal, malgré les sollicitations de la France en faveur du cardinal de Furstenberg. Le nouveau prélat était remarquable par sa piété et par ses vertus; mais son règne, qui ne dura que six ans, fut encore troublé par ces commotions fatales qu'imprimaient à toutes nos provinces les luttes éternelles du grand roi. Liége, menacée en 1689 par un corps de troupes hollandaises, se vit contrainte d'entrer dans la ligue formée contre Louis XIV, et deux ans plus tard, le marquis de Boufflers bombarda la ville pendant cinq jours. Ainsi l'évêché ressentait à son tour les calamités de cette guerre où il avait été entraîné malgré son souverain, comme si aucune partie de la contrée n'eût dû échapper au malheur général.

NEUVIÈME PÉRIODE.

MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN ALLEMAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

L'empereur Charles VI devient souverain de la Belgique.

Le dix-huitième siècle s'ouvrait pour la Belgique sous des auspices funestes. La guerre avait porté le dernier coup à la prospérité et pour ainsi dire à l'existence du pays ; et cependant l'avenir était encore plus menaçant que le passé. Ce ne fut pas sans une sorte de pressentiment sinistre que les États des provinces reconnurent le jeune héritier de Charles II. « Nous avons sacrifié pour le roi défunt nos vies et nos biens, disaient ceux de Brabant et de Flandre ; nous les sacrifierons encore pour son successeur. » Le gouvernement général fut laissé à l'électeur de Bavière, qui reçut des garnisons françaises dans toutes les villes, tandis que les soldats hollandais, qui étaient demeurés jusqu'alors, en qualité d'alliés, dans les places de Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Audenarde, Courtrai et Nieuport, se retiraient vers leurs frontières (février 1701). Mais dès le mois suivant, l'Angleterre et la Hollande demandèrent à occuper onze forteresses en Belgique, *pour servir de barrière à la seconde de ces puissances* (c'étaient Nieuport, Ostende, Damme, Termonde, Mons, Charleroi, Namur, Luxembourg, Stevenswert, Venloo et Ruremonde). Ainsi, les remparts du

pays n'auraient été destinés qu'à protéger une nation étrangère.

Le refus de Louis XIV arma contre lui, outre ces deux états, l'Allemagne, la Savoie et le Portugal (1702). Toutes ces puissances se réunirent pour renverser du trône d'Espagne Philippe d'Anjou, et pour y placer un prince de la maison d'Autriche. Guillaume III, qui avait été le principal auteur de cette ligue, mourut avant que la guerre ne fût déclarée; mais le célèbre John Churchill, duc de Marlborough, prit le commandement des forces alliées dans les Pays-Bas, et le génie de ce grand capitaine l'emporta sur la fortune du monarque français. Il sut tenir en échec le marquis de Boufflers, auquel Louis avait confié la défense de nos provinces, et les Hollandais purent enlever successivement Venloo, Ruremonde et le fort Stevenswert, tandis que l'armée anglaise, qui couvrait leurs opérations, pénétrait dans le pays de Liége, s'emparait de cette ville et prenait d'assaut la citadelle (1702). Joseph-Clément de Bavière, qui occupait alors le siége épiscopal, tenait le parti de la France. Il se trouva dépouillé de ses états pendant toute la durée de cette guerre, et ce furent des commissaires impériaux qui régirent la principauté.

Les années suivantes, les chances de la lutte parurent plus égales. Les Français avaient reçu de nouvelles forces, et le maréchal de Villeroi suivait pas à pas les mouvements de Marlborough. Celui-ci alors se détourna brusquement vers l'Allemagne, où les troupes impériales avaient le dessous, et se joignant à elles sur les bords du Danube, il remporta, près de Hochstett, une victoire décisive (1704). De retour en Belgique après ce grand succès, il ne put de longtemps amener Villeroi à lui livrer bataille. Mais il obtint enfin un nouveau triomphe à la journée de Ramillies (23 mai 1706). Les Français, au nombre de soixante mille, s'étaient portés entre Landen et Jodoigne, appuyant leur gauche à la petite Gette et aux marécages voisins, tandis que leur droite se déployait dans la plaine. Le général anglais, après avoir trompé son adversaire par une fausse attaque contre les corps qui étaient couverts par les marais, jette subitement presque toutes ses forces sur l'aile opposée, qu'il déborde et qu'il renverse. Les efforts tardifs de Villeroi et le courage de sa cavalerie, ne purent rétablir le combat. L'armée se trouvait prise en flanc; elle plia et se réfugia vers Louvain, non sans une

perte immense. Elle avait abandonné son artillerie, et n'essaya même pas de défendre ses magasins. Ce ne fut que sur la rive gauche de l'Escaut que la retraite s'arrêta.

La bataille de Ramillies livra aux alliés le Brabant et la Flandre. Ces deux provinces, cessant de reconnaître pour souverain Philippe d'Anjou, firent serment de fidélité à son compétiteur Charles d'Autriche (appelé Charles III, comme roi d'Espagne, et plus tard Charles VI, comme empereur). Ostende, Dendermonde, Menin et Ath, que les garnisons françaises essayèrent de défendre, furent assiégés et pris. Les Wallons et les autres Belges, au service d'Espagne, abandonnèrent presque tous l'armée de Louis XIV pour passer sous les drapeaux du nouveau roi. Le gouvernement de nos provinces fut confié provisoirement à un conseil d'état composé d'indigènes. La Belgique était perdue pour la maison de France.

Cependant la guerre continua encore avec acharnement. Marlborough fut rejoint par le prince Eugène de Savoie, à la tête d'un grand corps de troupes impériales, tandis que l'armée de France recevait aussi de nombreux renforts (1708). Mais la fortune resta fidèle aux alliés; ils prirent Lille, Tournai et Mons; et le maréchal de Villars ayant voulu secourir cette dernière place, ils gagnèrent contre lui une bataille sanglante à Malplaquet, près de Saint-Guilain (11 septembre 1709). Malgré la valeur que montraient encore les soldats français, chaque jour augmentait leur désavantage.

Louis XIV demandait la paix. Ses propositions furent d'abord rejetées; mais en 1711, le ministère anglais changea, et la nouvelle administration, adoptant des vues pacifiques, accepta les propositions du monarque. Ainsi l'Angleterre se détacha de la ligue, et alors Villars fit reculer à son tour le prince Eugène, abandonné par le successeur de Marlborough. D'un autre côté, Charles d'Autriche venait d'être appelé au trône impérial (par la mort de son frère aîné), et dès lors la conquête de l'Espagne, par ce prince, eût dérangé l'équilibre européen. Les négociations furent donc reprises, et le congrès d'Utrecht rétablit enfin pour assez longtemps la paix générale (1713). L'empereur seul refusa d'abord d'accéder aux conditions qui avaient été réglées dans cette assemblée; mais il ne tarda pas à les adopter lui-même par le traité de Rastadt (1714).

Les conventions de la paix d'Utrecht avaient pour base le partage de la monarchie espagnole. Philippe V (le duc d'Anjou) gardait l'Espagne et ses colonies : Charles VI (l'empereur) recevait le royaume de Naples, le duché de Milan et la Belgique. C'était un arrangement qui ne manquait ni de sagesse ni d'avantages; mais en ce qui concernait nos provinces, les conventions offraient un caractère spécial d'iniquité. Les Pays-Bas espagnols n'étaient donnés à la maison d'Autriche qu'à des conditions odieuses. On ne leur restituait des conquêtes de Louis XIV que Tournai, Menin, Furnes, Dixmude et Ypres : on leur enlevait au nord Venloo et une partie de la Gueldre qu'ils avaient possédée jusqu'alors; on renouvelait la stipulation du traité de Munster relative à la fermeture de l'Escaut. On leur imposait une rente annuelle de 1,250,000 florins au profit des Provinces-Unies, à titre de subsides, et sous peine d'exécution militaire. Mais ce qui surpassait encore tout le reste, c'était l'obligation de remettre entre les mains des Hollandais les forteresses les plus importantes du pays, afin qu'elles leur servissent de barrière. L'Angleterre et la Hollande devaient rester en possession de nos provinces jusqu'à ce que l'empereur eût réglé ce dernier point à leur satisfaction. Elles exigèrent l'occupation de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Warneton et Ypres. La garnison de Dendermonde devait aussi être composée pour moitié de troupes à la solde des Provinces-Unies (1715).

Tel fut ce fameux traité de la Barrière, œuvre de tyrannie et de spoliation jusqu'alors sans exemple. La Belgique entière s'indigna en apprenant à quel vasselage elle était destinée; mais cette indignation était impuissante. L'arrêt fatal avait été prononcé par l'Europe, et l'on ne pouvait accuser ni l'Espagne qui était dépouillée, ni l'empereur qui n'avait obtenu nos provinces qu'à ces dures conditions, ni les puissances qui avaient sacrifié, à leurs propres intérêts, ceux d'une nation étrangère. Des représentations furent adressées à Charles VI : il en reconnut la justice, et déclara qu'il avait prévu lui-même « les inconvénients » du traité; mais que « les conjonctures très-délicates et la situation des affaires » l'avaient contraint d'y souscrire. Le ton de sa réponse était affectueux, et ses intentions véritablement paternelles; mais ses efforts pour obtenir des Hollandais quelques concessions n'eurent qu'un succès mé-

diocre, et le traité de la Barrière ne fut modifié que sur ses points les moins importants.

A l'intérieur, le malaise et la souffrance étaient extrêmes. Il existait à la vérité quelque négoce entre la Belgique et l'Espagne, et cette puissance, dont les colonies étaient si vastes, tirait encore de nos ateliers les étoffes et les armes qu'elle portait aux riches habitants du Nouveau-Monde. La fabrication des toiles, à laquelle nos campagnes offraient à la fois la matière première et les ouvriers, avait conservé toute son extension, et les dentelles, que nos grandes villes fournissaient à toute l'Europe, faisaient aussi subsister une classe nombreuse d'habitants. Mais là se bornait l'activité industrielle. Après la paix de Ryswick, le gouverneur général (Maximilien de Bavière), effrayé de la ruine complète des autres branches de commerce, avait cru devoir consulter les États de toutes les provinces sur les moyens d'y porter remède (1699). On n'en trouva que deux : la prohibition des marchandises étrangères, et le rétablissement de la navigation maritime « au moyen d'un canal qui pût porter des bâtiments d'un fort tonnage, » mettre Ostende en communication avec Bruxelles, Malines et Anvers, et remplacer pour ainsi dire l'Escaut perdu pour le commerce belge. Maximilien défendit l'introduction des draps et des laines filées, ainsi que des étoffes de coton et de soie, et il fit étudier sérieusement le projet de grande canalisation. Mais la guerre qui éclata bientôt après, et l'entrée des alliés dans nos provinces, firent suspendre ces mesures tardives. Les Anglais et les Hollandais, qui dominèrent dans presque toute la contrée pendant près de dix ans, usèrent de leur pouvoir dans l'intérêt de leur négoce et de leurs manufactures, et au détriment des nôtres. Nos villes furent inondées par eux de marchandises étrangères, tandis que la difficulté des circonstances achevait d'anéantir nos ateliers. Ce dernier coup fut si vivement ressenti, que malgré les vieilles antipathies nationales, il se forma dans le pays un parti nombreux en faveur de la France. Ni le mal que Louis XIV avait causé à la Belgique, ni le mépris que les ministres de son petit-fils avaient montré pour les droits des provinces pendant leur courte administration, en levant des impôts arbitraires et en bannissant qui bon leur semblait, ni la perte inévitable de toute indépendance politique, n'empêchaient beaucoup d'habi-

tants de songer que la domination française mettrait du moins un terme aux invasions des armées étrangères, rouvrirait peut-être les voies commerciales, et protégerait contre d'odieuses rivalités.

Dans la plupart des grandes villes, le peuple se montrait disposé au tumulte et à l'émeute. C'était le résultat de l'appauvrissement et de l'humiliation. Plus les traditions du passé offraient de grandeur, plus semblait amer l'abaissement actuel. L'absence d'un gouvernement régulier, pendant l'occupation du pays par les troupes des puissances maritimes, avait aussi relâché tous les liens de l'état : car le conseil réuni à Bruxelles n'avait eu qu'une ombre de pouvoir tout à fait passagère, et en général chaque localité s'était pour ainsi dire régie elle-même. En rapprochant de toutes ces causes de désordre et de dissolution sociale, tant de fléaux que la guerre avait amenés à sa suite, peut-être devrait-on s'étonner que le caractère national ait pu traverser cette triste époque sans se corrompre et sans se flétrir. Mais plus heureux encore que d'autres nations qui se dégradèrent dans la mauvaise fortune, les Belges conservèrent du moins, dans ces temps d'adversité, ces qualités morales dont la perte est la seule irréparable pour les peuples. Au milieu de cette tourmente comme pendant l'âge de leur prospérité, l'Europe reconnut toujours en eux une race droite et probe, sincère dans sa piété, pure dans ses mœurs, simple, laborieuse, étrangère au crime et surtout à l'artifice. Puissance, richesse, splendeur antique, tout lui avait été enlevé, hormis ce vieux renom de vertu, qui ne souffrit aucune atteinte.

CHAPITRE II.

Règne de Charles VI et de Marie-Thérèse (1715 à 1780).

L'empereur avait choisi, pour gouverner la Belgique, le prince Eugène de Savoie, dont la sagesse égalait le génie militaire. Malheureusement ce grand capitaine ne put venir lui-même dans les Pays-Bas, et il fut remplacé par un ministre plénipotentiaire. C'était le marquis de Prié, gentilhomme piémontais, qui faisait partie du conseil d'état impérial, et qui joignait à l'habitude des affaires le genre d'adresse et de talent des politiques de l'école italienne. Intelligent, habile, plein de pénétration et d'activité, il lui manquait une âme confiante, un caractère généreux, et la connaissance des coutumes et des idées belges.

Quelques troubles signalèrent en Brabant son administration. A Malines et à Anvers, il ne s'agissait que de refus de subsides, et l'ordre fut aisément rétabli; mais à Bruxelles, la résistance eut un caractère plus sérieux. La bourgeoisie de cette capitale était jalouse de ses droits, et l'on avait vu en 1684 les *Gildes* chasser à coups de fusil un détachement espagnol qui avait osé paraître en armes sur la place de l'hôtel-de-ville, au mépris des vieilles franchises de la cité. Le bombardement de 1695, ayant mis en danger l'édifice où se trouvaient les chartes des métiers, l'on fit à cette occasion un examen minutieux de leurs anciens priviléges, et les souvenirs que cet examen réveilla furent si vifs que les doyens firent copier et imprimer en secret toutes ces pièces. Depuis lors le peuple prétendit ressaisir son ancienne influence, et il resta fidèle à cette idée à travers les révolutions politiques qui s'accomplissaient autour de lui.

Les métiers de Bruxelles étaient divisés, depuis 1422, en neuf corps appelés Nations. Ces corps avaient part au gouvernement de la ville et au vote des subsides; mais ils se plaignirent

que l'on eût altéré leurs vieux règlements (1717), et quoique le conseil de Brabant eût condamné leurs prétentions, une émeute qui éclata dans la ville força le gouverneur à céder sur tous les points (25 mai 1718). Mais le marquis n'avait plié qu'en frémissant. « Ce pays perdra ses priviléges, disait-il, ou ses priviléges le perdront. »

L'hésitation qu'il mit à remplir les promesses qui lui avaient été arrachées, irrita de nouveau la multitude. Des attroupements se formaient sur les places publiques (juillet), et malgré de nouvelles concessions, la foule se porta bientôt à des excès déplorables. La chancellerie et les maisons de plusieurs magistrats furent pillées. Alors le gouverneur fit venir des troupes allemandes (1719), et quand elles furent entrées dans la ville, sans aucune résistance, on arrêta plusieurs des pillards et cinq des doyens. Quatre de ceux-ci furent condamnés à l'exil, le cinquième à la mort. C'était un vieillard de soixante-dix ans, faiseur de chaises, et syndic de la « Nation » de Saint-Nicolas (qui se composait de cinq métiers). Il s'appelait François Agneessens, sortait de la classe ouvrière, et n'était guère au-dessus de la pauvreté, car tout son avoir fut évalué à six mille florins; mais on lui attribuait de l'influence sur le peuple.

On peut douter que les prétentions des doyens et même leur conduite eussent toujours mérité l'approbation. Mais quelques erreurs que pût avoir commises Agneessens, il avait la conviction intime de son bon droit, et l'humble artisan devint une noble victime. Il protesta hautement de son innocence, répondit à sa condamnation en rappelant aux juges qu'il y a un tribunal supérieur à ceux des hommes, et marcha ensuite à l'échafaud avec une tranquillité d'âme qui ne se démentit pas un seul instant (19 septembre 1720). Le peuple le regarda comme un martyr de la liberté, et dans toutes les églises de la ville le service funèbre fut solennellement célébré pour lui.

Si le marquis de Prié avait encouru dans cette occasion de justes reproches, on ne peut nier que sous d'autres rapports il eût droit à quelques éloges. On lui dut surtout une entreprise qui pouvait rendre la vie au commerce, et qui eut dans le principe un succès remarquable : ce fut la création d'une « Compagnie belge des Indes. »

Depuis les premières entraves, mises par les Hollandais à la

navigation de l'Escaut (1609), nos provinces avaient toujours nourri la pensée de s'ouvrir une autre voie commerciale. Ostende, alors récemment conquise par l'archiduc Albert, avait été désignée comme le port qui pourrait succéder à Anvers, et afin de lui donner les mêmes avantages, on avait travaillé à le mettre en communication avec les villes de l'intérieur. C'était dans ce but que l'on avait creusé, de Gand à Bruges et de Bruges à la mer, le canal qui subsiste encore aujourd'hui, et qui, commencé en 1613, ne fut complétement achevé qu'en 1666. Divers projets de canalisation intérieure, agités en Brabant vers 1699, avaient le même but. Les Belges voulaient se créer en quelque sorte un fleuve libre, puisque la politique européenne leur dérobait celui que leur avait donné la nature.

Le marquis de Prié, dès le commencement de son administration, adopta l'idée d'étendre le commerce maritime dont Ostende commençait à jouir. Les marchandises des Indes n'arrivaient jusque-là en Belgique que par l'intermédiaire des Hollandais. Il songea au moyen d'établir un trafic direct avec ces régions lointaines. Nos ports n'avaient ni armateurs ni capitaines auxquels ces parages fussent connus; mais les marins d'Ostende étaient habiles et hardis. Redoutés autrefois des Hollandais, comme les plus intrépides corsaires, ils avaient montré la même audace pendant les guerres contre la France. Il suffisait donc de leur offrir l'occasion d'employer leur énergie à des expéditions d'une autre nature. Le gouverneur attira, par des promesses de faveur et de protection, des marchands et des officiers étrangers, accoutumés au commerce des Indes. Un négociant hollandais, le baron Cloots, équipa le premier vaisseau qui partit d'Ostende pour ces parages, sous la conduite d'un capitaine anglais (1717). Bientôt plusieurs autres bâtiments furent expédiés, et cette tentative produisit des résultats assez avantageux pour que l'on pût fonder une « Compagnie générale, » destinée à continuer ce genre d'armements avec des ressources plus puissantes (1723).

Ce fut à Anvers que se forma cette compagnie. Son capital était de six millions de florins qui furent souscrits en deux jours. La noblesse belge y prit part comme les marchands; car un sentiment de patriotisme avait dirigé l'entreprise. Quatre grands navires furent expédiés d'Ostende chaque année pour les côtes de l'Afrique, de l'Inde et de la Chine. Les bénéfices, d'abord

modérés, allèrent bientôt en croissant, et tout annonçait à la société un brillant avenir, lorsque l'Angleterre et la Hollande, alarmées de cette première concurrence commerciale, menacèrent de déclarer la guerre à Charles VI, à moins qu'il n'enlevât lui-même à ses sujets cette source de richesses. L'empereur résista d'abord; mais les menaces devenant sérieuses, il eut la faiblesse de céder, et supprima la compagnie cinq ans après sa création.

Le marquis de Prié avait été rappelé par l'empereur avant cette époque, et l'archiduchesse Marie-Élisabeth, sœur de Charles, était venue prendre le gouvernement (1725). C'était une princesse d'un caractère doux et bienveillant, qui réussit à se faire aimer des Belges, mais dont l'administration manqua entièrement de vigueur. Elle leva peu d'impôts; mais les finances restèrent en désordre, les villes obérées, le commerce languissant. Il n'y eut que l'agriculture qui put, grâce au retour de la paix, reprendre sa prospérité. Les traces des malheurs précédents furent si bien effacées dans les campagnes par le travail et l'intelligence des cultivateurs, que là du moins on vit renaître toute l'ancienne opulence de la Belgique.

Cependant Charles VI, qui n'avait point de fils, voyait sa succession mal assurée à sa fille Marie-Thérèse. En vain avait-il essayé de prévenir toute contestation à ce sujet par un règlement spécial qui fut nommé la *Pragmatique Sanction*. La plupart des puissances européennes consentirent bien à reconnaître les droits de la princesse sur tous les états de son père; mais quand celui-ci eut fermé les yeux, la lutte éclata, et la jeune impératrice se vit attaquée par le roi de Prusse (Fréderic II), qui lui enleva la Silésie, par l'électeur de Bavière, qui prétendait à l'empire, et par la France, qui soutenait l'électeur dans l'espoir d'affaiblir la maison d'Autriche. Toutefois cette guerre ne s'étendit pas encore jusqu'à nos provinces, dont la France respecta d'abord la neutralité pour ménager les puissances maritimes. Il semblait d'ailleurs qu'une seule campagne dût suffire pour accabler Marie-Thérèse, dépourvue de troupes, de généraux et d'argent. On attendait peu d'énergie d'une princesse de vingt-trois ans, et son époux, François de Lorraine, grand-duc de Toscane, avait plus de vertus privées que de talents politiques. Mais la fille de Charles VI

ne se laissa point abattre par les premiers revers, et mettant sa confiance dans la justice de sa cause et dans l'amour de ses sujets, elle sut armer pour elle les populations guerrières de la Hongrie. L'histoire a consacré les paroles qu'elle adressa à la diète de ce royaume, en se présentant devant cette assemblée avec son enfant dans ses bras : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressources que dans votre courage et votre fidélité; c'est de vous désormais que la fille et le petit-fils de vos souverains attendent leur salut. » Les Hongrois répondirent par un cri unanime : « Mourons pour notre roi, Marie-Thérèse! » En effet, la nation entière se leva, et les provinces envahies furent bientôt reconquises.

Cependant l'Angleterre et la Hollande s'étaient émues du danger que courait l'impératrice. Seize mille Anglais vinrent remplacer, dans les forteresses de la Belgique, les troupes hollandaises, et celles-ci furent dirigées vers l'Allemagne. Alors les Français cessèrent de ménager les Pays-Bas. Louis XV, à la tête d'une armée formidable, entra dans la West-Flandre et prit Menin et Ypres (1744); mais il fut obligé de courir au secours de l'Alsace, attaquée par les Autrichiens, et une armée anglo-hollandaise, renforcée par quelques troupes belges, envahit à son tour la frontière de France. Toutefois les campagnes suivantes furent à l'avantage des Français, dont les armées étaient commandées par le célèbre maréchal de Saxe. En 1745, ils prirent Tournai et vainquirent toutes les forces des alliés à Fontenoi (près d'Antoing). Une partie du Hainaut et toute la Flandre devinrent le prix de cette victoire. En 1746, le reste des Pays-Bas autrichiens tomba en leur pouvoir, excepté le Luxembourg.

L'évêché de Liége devint alors le théâtre principal de la guerre. Une armée impériale, qui était accourue au secours des Hollandais, fut battue à Raucoux (près de Liége), et, l'année d'après, une autre victoire, remportée à Lawfelt (près de Tongres), maintint les Français en possession de toutes leurs conquêtes. Berg-op-Zoom fut pris, et Maestricht eut le même sort en 1748. Abusant du droit que leur donnait la force des armes, le maréchal de Saxe et l'intendant de Séchelles écrasaient de contributions les provinces envahies. Ils allèrent jusqu'à demander en une seule fois au clergé le sixième de la valeur de tous ses

biens. Aussi vit-on éclater l'allégresse la plus vive lorsque le traité d'Aix-la-Chapelle restitua la Belgique à Marie-Thérèse (1748). Les Français se retirèrent l'année suivante, et le duc Charles de Lorraine, beau-frère de l'impératrice, vint prendre le gouvernement.

Ce prince, qui avait été nommé gouverneur général après la mort de Marie-Élisabeth (1741), mais que la guerre avait longtemps retenu en Allemagne, s'était signalé en combattant contre Fréderic II. Son caractère noble et loyal, son affabilité, sa franchise et sa bonté inépuisable, le rendirent cher aux Belges, au milieu desquels il résida depuis lors. Les affaires du pays étaient dans le plus grand désordre, les revenus de l'état insuffisants à ses besoins, les provinces endettées, le gouvernement paralysé. Mais l'habileté du comte de Cobenzel, nommé ministre plénipotentiaire et chargé de l'administration intérieure, créa peu à peu des ressources, tandis que l'affection du peuple aplanissait les obstacles contre lesquels se fût brisé le pouvoir du souverain. Si les efforts du ministre pour réorganiser le gouvernement et réformer les abus semblaient quelquefois dépasser les justes bornes de son autorité, et heurtaient les habitudes que le temps avait consacrées, la modération de l'impératrice, et l'esprit de conservation qui animait le duc Charles, imprimaient un caractère de mesure et de lenteur à l'exécution de ses plans. Ainsi le changement graduel qui s'accomplit dans l'administration à partir de cette époque fut exempt de secousse et de perturbation.

Ce fut aussi par degrés que la jeune souveraine apprit à connaître l'importance de cette partie de ses états.

Marie-Thérèse avait eu pendant un instant la pensée de céder les Pays-Bas à un prince de la maison d'Espagne (l'infant duc de Parme), et ce projet n'offrait rien d'extraordinaire, puisque jusqu'alors la possession de ces provinces n'avait été qu'un fardeau pour l'Autriche. Mais une nouvelle guerre ayant éclaté entre l'impératrice et le roi de Prusse (1757), les Belges fournirent, dès le premier moment, douze mille soldats et seize millions de florins, indépendamment des sommes immenses que les capitalistes d'Anvers prêtèrent au trésor impérial. Les sacrifices de tout genre se soutinrent jusqu'à la fin de la guerre (1763), et firent comprendre aux ministres allemands la haute valeur d'une possession qui avait été jusqu'alors médiocrement appréciée.

L'impératrice fut touchée des marques de dévouement que lui prodiguaient ainsi nos provinces, et à partir de cette époque, elle témoigna la plus vive sollicitude pour leur prospérité.

Il y avait beaucoup à faire pour relever la Belgique de l'état d'accablement et d'inertie où l'avaient précipitée les désastres précédents. La nation avait cessé d'être riche, et si elle était restée laborieuse, si elle suppléait par l'économie à la perte de l'opulence, il faut avouer que l'activité, qui accomplit les grandes choses, semblait éteinte avec le mouvement intellectuel qui les prépare. Les lettres et les arts avaient presque disparu.[1] L'affaissement avait amené une sorte de froideur et de mollesse, sous laquelle s'effaçaient en quelque sorte la noblesse et la vigueur du caractère national. Il y a pour les peuples des époques d'engourdissement qui succèdent, comme un moment de sommeil, à des fatigues excessives. Le réveil de notre patrie devait commencer sous Marie-Thérèse. Non contente de rétablir l'ordre dans l'administration, de doubler les revenus du pays, qui s'élevèrent bientôt à 16,000,000 de florins, d'encourager tous les efforts de l'agriculture et de l'industrie, elle voulut assurer les progrès de la civilisation en répandant les lumières de la science. Elle établit des colléges dans la plupart des villes, une école militaire à Anvers, une académie à Bruxelles. Elle honora les beaux-arts, et applaudit au zèle de Charles de Lorraine qui les protégeait. Sévère pour quelques abus qui auraient nui à l'Église et à la religion, elle donnait l'exemple du respect pour les choses sacrées, et exerçait autant d'influence sur ses sujets par ses vertus que par sa haute sagesse. Aussi devint-elle l'objet d'une vénération et d'un amour sans bornes, et les vingt dernières années de son règne ont été regardées, avec raison, comme l'époque la plus heureuse dont nos pères eussent conservé le souvenir.

Quoique séparé du reste de la Belgique, l'évêché de Liége jouissait alors du même repos après avoir subi les mêmes secousses. Jean-Théodore de Bavière, qui avait gouverné cette

[1] L'université de Louvain était encore florissante ; mais son enseignement était peu littéraire. Il semble que deux causes concouraient à lui ôter peu à peu son ancien éclat : c'était le monopole dont elle jouissait, et l'usage de se recruter exclusivement dans son propre sein.

principauté de 1744 à 1763, était le frère du rival de Marie-Thérèse à l'empire, et les liens du sang l'avaient jeté dans son parti; mais il se montra dans son administration intérieure un prince sage et pacifique. Il en fut de même de ses successeurs, sous lesquels le commerce et l'industrie des Liégeois reprirent leur activité, tandis que la nation jouissait sans désordre d'une liberté désormais exempte de péril.

Ainsi les diverses provinces des Pays-Bas catholiques retrouvaient à la fois une partie de leur ancienne prospérité. Cet état de choses se prolongea pendant toute la durée du règne de l'impératrice, qui sut maintenir la paix européenne, et faire respecter des étrangers le sceptre qui protégeait ses sujets. Elle atteignit un âge avancé sans cesser de tenir d'une main ferme les rênes de son empire, et conserva jusqu'au dernier jour le même zèle pour le bien-être de ses peuples, la même autorité fondée sur l'union de la puissance et de la vertu.

Cette grande princesse et le duc Charles de Lorraine s'éteignirent enfin la même année (1780), pleurés tous deux des Belges, auxquels cette double perte semblait présager le terme de leur bonheur.

CHAPITRE III.

Règne de Joseph II. — Révolution Brabançonne. — Entrée des Français en Belgique (1780 à 1793).

L'enfant que Marie-Thérèse avait présenté jadis aux Hongrois était devenu un homme; il était associé à l'empire depuis l'an 1765, et il succéda à sa mère sous le titre de Joseph II. Un naturel heureux et une intelligence précoce l'avaient fait regarder de bonne heure comme destiné à régner avec gloire; mais il avait été élevé dans l'idée de la supériorité de son siècle sur les âges précédents, et de ses propres lumières sur l'expérience des ministres et des généraux qui avaient vieilli au service de l'état. Ce mépris du passé était le fruit funeste d'une erreur de l'impératrice dans l'éducation de son fils; elle avait laissé diriger son instruction par deux médecins en qui elle mettait toute sa confiance, mais dont la science présomptueuse et inexpérimentée avait jeté dans ce jeune esprit l'ambition excessive des réformes, la crédulité aux théories, et peut-être des tendances irréligieuses.

Joseph visita la Belgique en 1781. Mais il y demeura peu, et parut en avoir emporté une fausse idée du caractère national. Cependant il forma d'abord des projets favorables à l'indépendance de nos provinces. Le traité de la Barrière subsistait encore (quoiqu'il n'eût pas été confirmé par celui d'Aix-la-Chapelle); mais les Provinces-Unies, se trouvant engagées dans une guerre maritime contre l'Angleterre, n'étaient pas en état de soutenir une autre lutte. L'empereur ordonna la démolition de toutes les places fortes en Belgique, et l'on commença par celles qu'occupaient les garnisons étrangères, qui se retirèrent sans résister. Il réclama ensuite la liberté de l'Escaut, et par son ordre un brick, équipé à Anvers, fit voile vers la mer, bravant les forts et la croisière des Hollandais. Mais à peine le navire, sur lequel

flottait le pavillon impérial, fut-il arrivé devant Saftingen, que les batteries l'arrêtèrent, et qu'il tomba entre les mains de ceux qui gardaient le passage (1783). Joseph fit alors de grandes menaces, et l'Europe s'en alarma. Elle s'attendait à une guerre entre l'empire et la Hollande : car les Provinces-Unies auraient tout bravé plutôt que d'affranchir Anvers et de laisser renaître le commerce belge. On avait déjà vu les années précédentes (de 1781 à 1784) le port d'Ostende devenir tout à coup florissant par suite de la neutralité et de la franchise dont il jouissait pendant la guerre maritime. La liberté de l'Escaut pouvait ranimer Anvers, et les avantages naturels de cette ville excitaient la jalousie et l'inquiétude d'un peuple marchand. Mais Joseph II, aussi inconstant que précipité, cessa bientôt de soutenir ses justes prétentions, et il se contenta d'une somme de dix millions de florins que la Hollande sacrifia pour conserver son privilége.

Après avoir renoncé ainsi à compléter l'affranchissement de la Belgique, l'empereur voulut un moment échanger ce pays contre l'électorat de Bavière, qui confinait à ses états d'Allemagne. Ce projet ayant échoué, il dirigea l'activité impatiente de son esprit vers un plan de réorganisation générale des contrées soumises à son sceptre. Son but était double : il voulait rendre uniformes les institutions et les usages de la monarchie dont il était le chef, et il se flattait de pouvoir tout améliorer en renouvelant tout d'après ses propres idées. Les réformes graduelles, opérées par sa mère, lui paraissaient trop lentes : les opinions et les affections des peuples étaient de peu de valeur à ses yeux; et pour transformer une nation entière, il croyait n'avoir besoin que de commander.

Les provinces belges surtout auraient été complétement bouleversées par les projets de Joseph, qui devaient modifier, selon toute apparence, nos lois, notre administration et nos mœurs. Autant que l'on peut en juger par les actes qu'il eut le temps d'accomplir, son plan consistait à supprimer les anciens priviléges (rien n'indique comment il les aurait remplacés); à créer une nouvelle organisation judiciaire, assez analogue dans sa distribution à celle qui existe aujourd'hui; à régler d'une manière uniforme tous les usages locaux jusqu'alors empreints d'une grande diversité (il voulut même supprimer les fêtes des villages, pour les remettre toutes à un jour fixe); enfin, à détruire l'in-

dépendance du clergé, qu'il regardait comme trop nombreux, trop riche et trop peu éclairé.

Il était impossible que de pareils desseins n'éprouvassent point de résistance chez un peuple attaché à ses institutions. Les priviléges qu'avaient conservés nos provinces, ne pouvaient plus sans doute être considérés comme l'expression de tous les besoins, et leur diversité était un inconvénient presque aussi grave que leurs lacunes et leur manque d'actualité. Mais tels qu'ils étaient, les Belges les regardaient comme leur palladium, et pour y porter la main, il aurait fallu avoir d'abord gagné l'opinion publique. Les institutions judiciaires étaient imparfaites; mais elles offraient des garanties d'indépendance que rien encore ne pouvait remplacer. Les usages locaux, quoique mêlés parfois d'abus, étaient conformes soit aux idées, soit aux besoins de la population, et c'était la blesser que de vouloir lui ôter ses habitudes pour lui imposer des règlements : ainsi l'on n'aurait dû y toucher qu'avec un ménagement extrême. Enfin, si l'intérêt de l'état et de l'Église appelait quelque modification des prérogatives du clergé; si l'on croyait pouvoir lui demander quelques sacrifices, et si, comme les autres classes de la société en Belgique, il avait ressenti jusqu'à un certain point l'effet de cette stagnation des esprits qui avait caractérisé parmi nous l'époque précédente, c'était de commun accord avec lui-même et avec le pays, mais non d'une manière despotique, irritante, injurieuse, que le prince devait chercher à atteindre le but qu'il s'était proposé.

On aurait peine à croire avec quelle grossièreté brutale Joseph porta les premiers coups à ce clergé que la nation respectait. Il ordonna d'abord l'établissement d'un séminaire général pour l'éducation des jeunes gens destinés au sacerdoce, « afin de porter remède à la corruption progressive des mœurs, » comme s'il voulait accuser les prêtres belges non plus d'ignorance, mais de vice (1786). Aux cris de douleur et d'indignation des évêques qui se hâtèrent de réclamer, il répondit « que le clergé avait un besoin reconnu de réforme, tant du côté des mœurs et de la discipline, que du côté de l'instruction. » C'était déclarer publiquement au corps ecclésiastique qu'il avait cessé d'être digne de ses fonctions; et certes, tout ce qui se sentait attaché à l'Église belge par des liens quelconques de vénération, d'estime, de simple bienveillance, devait trouver inconcevable cet arrêt sanglant dont le monarque voulait la flétrir.

Les esprits étaient à peine revenus du premier mouvement de surprise, que l'on vit paraître de nouveaux édits (janvier 1787). L'un abolissait les tribunaux existants, les justices seigneuriales, ecclésiastiques et universitaire, pour leur substituer une organisation judiciaire fondée sur le principe de l'unité; l'autre réunissait en un seul les divers conseils attachés au gouvernement, et soumettait à l'approbation impériale le choix des députations permanentes (les colléges des États-députés). Deux mois après, un dernier décret divise le pays en neuf cercles, dont l'administration est confiée à des intendants, qui doivent remplacer toutes les anciennes autorités provinciales. C'était un bouleversement complet, et dont il serait difficile de trouver un second exemple, si ce n'est dans les plus violentes crises des révolutions.

Les États se plaignirent : le peuple fit plus; il s'arma. Si les édits avaient été exécutés, la lutte eût commencé sur-le-champ.

Marie-Christine d'Autriche, sœur de Joseph II, et le duc Albert de Saxe-Teschen, qu'elle avait épousé, résidaient à Bruxelles en qualité de gouverneurs généraux (depuis 1781). L'exaltation des esprits les effraya, et ils suspendirent provisoirement l'exécution des décrets. L'empereur blâma d'abord cette condescendance; mais quand une députation des États se fut présentée devant lui, suivant son ordre, et qu'il eut vu combien les Belges montraient de fermeté, il céda lui-même sur la plupart des points, et maintint seulement l'édit relatif au clergé (août 1787). Le peuple se réjouit de cette demi-victoire, et les préparatifs de résistance disparurent : cependant l'installation du séminaire général à Louvain ne laissait pas que d'inspirer encore quelque mécontentement.

Ce dernier germe d'irritation ne fit que s'accroître quand on vit les séminaires diocésains fermés malgré les évêques, et l'université de Louvain suspendue à cause de son opposition au nouvel établissement dont elle condamnait les doctrines. En 1788, les États de Hainaut refusèrent tout subside; l'empereur les cassa, déclara leurs priviléges supprimés, et fit arrêter quelques-uns des membres. En Brabant, le tiers-état seul avait fait le même refus; le monarque demanda la suppression provisoire de cet ordre, la concession d'un subside perpétuel, et l'établissement de la nouvelle organisation judiciaire. Sur la réponse négative

de l'assemblée, un diplôme impérial casse et annule la joyeuse-entrée, c'est-à-dire le pacte fondamental qui lie le peuple au souverain (juin 1789). Joseph déclarait qu'il règnerait par la force et comme sur un pays conquis; plus tard il écrivit au général, qui dirigeait les mesures militaires, que « le plus ou moins de sang répandu pour en finir, ne devait pas être mis en ligne de compte, et que ses soldats seraient récompensés de même que s'ils avaient combattu *contre les Turcs.* » Étrange aveuglement d'un prince, qui ne se faisait pas scrupule de violer les plus saintes notions de justice et d'humanité, non par fureur et par barbarie, mais parce qu'il se croyait plus éclairé que ses sujets!

La résistance ne se fit pas attendre. Il s'était formé, à Bréda, un comité de Belges émigrés, que tolérait le gouvernement hollandais, encore plein de ressentiment contre Joseph II. Bientôt ce comité put réunir deux ou trois mille volontaires, dont le commandement fut confié au colonel Van der Meersch (de Menin), vieil officier d'une valeur éprouvée. Il entra en Brabant avec sa faible troupe, rencontra la division autrichienne chargée de garder la frontière, sut l'attirer dans la petite ville de Turnhout où il s'était posté avantageusement, et secondé par les efforts de la bourgeoisie, il remporta une victoire complète (26 octobre 1789).

Ce fut le signal du soulèvement de toute la Belgique. Une colonne de volontaires entre à Gand, et soutenue par le peuple, attaque la garnison de la ville et devient bientôt maîtresse de la citadelle. Toute la Flandre chasse les Autrichiens. Le peuple de Bruxelles les attaque dans les rues et les force à la retraite. Mons tombe également au pouvoir des bourgeois. Le 11 janvier 1790, les députés de toutes les provinces situées au nord de la Meuse étaient réunis à Bruxelles et y proclamaient l'indépendance des *États-Belgiques-Unis*. Joseph II, déjà malade, survécut peu à cette nouvelle (20 février). « C'est votre pays qui m'a tué, disait-il au prince de Ligne; quelle humiliation pour moi! » Le malheureux souverain oubliait combien lui-même avait blessé le peuple dont il espérait renverser d'un mot toutes les institutions.

Vers le même temps avait éclaté à Liége une révolution locale qui fut comme la contre-partie de celle du Brabant.

L'évêque régnant, César de Hoensbroeck, avait eu la faiblesse d'autoriser l'établissement de maisons de jeu à Spa, et l'imprudence de vouloir ensuite limiter ce privilége. L'irritation qu'il excita contre son gouvernement fit éclater des troubles à la suite desquels il s'enfuit de la ville. Les griefs des mécontents avaient peu de gravité; mais il y avait dans les idées de l'époque un mouvement qui agitait les esprits et qui menaçait déjà le repos du monde.

Cependant la révolution brabançonne (c'est le nom que lui a donné l'histoire) ne devait pas jouir d'une longue durée. C'était l'élan d'une nation fidèle à ses vieilles lois et à l'esprit de ses ancêtres; mais en suivant cet élan, on retournait vers un passé devenu impossible. La marche des siècles change la face des sociétés, et aujourd'hui, soixante ans après la mort de Joseph, les Belges n'ont plus aucune de ces institutions antiques pour lesquelles ont combattu leurs pères. Nous en respectons le souvenir; mais leur âge est passé. Toutefois la Belgique n'a point à rougir de s'être si fièrement levée pour les défendre; l'esprit de conservation et de fidélité est le plus noble sentiment qui puisse animer un peuple libre, le gage le plus sûr de sa valeur morale et de son avenir.

Le mouvement ne pouvait se continuer dans le sens où il avait été conçu. L'homme dont les opinions représentaient le mieux celles du pays, Henri Van der Noot, jusqu'alors avocat à Bruxelles, et qui s'était mis à la tête du comité de Bréda, avait été tout-puissant pour renverser l'empereur : devenu le chef du gouvernement, son action fut nulle. Un parti déjà puissant tournait ses regards vers l'avenir et voulait des innovations pour la plupart opérées aujourd'hui. Mais l'avocat Vonck, qui en était le chef, et le brave Van der Meersch, qui l'appuyait, ne purent vaincre l'antipathie profonde qu'inspiraient à la nation les principes et l'exemple de la révolution française qui s'accomplissait alors et qui avait déjà ébranlé le vieil ordre social jusque dans ses fondements. La maison d'Autriche avait aussi des partisans, à qui le souvenir des vertus de Marie-Thérèse inspirait un attachement sincère pour ses fils. Ceux-là ne réussirent point à se faire écouter du peuple, même quand le drapeau qu'ils regrettaient fut relevé.

Les Autrichiens s'étaient retirés sur la rive droite de la Meuse.

Van der Meersch alla prendre poste vis-à-vis d'eux à Namur et dans les cantons voisins. Mais ses troupes, quoique devenues nombreuses, n'avaient qu'un commencement imparfait d'organisation. Au lieu de s'occuper exclusivement à les instruire et à les discipliner, il voulut faire de son armée l'appui du parti de Vonck, et ses officiers se montrèrent bientôt disposés à dicter la loi aux États. Ceux-ci donnèrent alors le commandement des forces à un officier prussien, le général Schœnfeld, tandis que le vainqueur de Turnhout était arrêté et conduit à la citadelle d'Anvers. Mais Schœnfeld, qui semble avoir été l'agent d'une puissance étrangère, ne fit aucun usage des forces mises sous ses ordres et dont il glaça l'enthousiasme par sa froideur. La Meuse continuait à séparer les troupes des deux nations. L'on n'essaya même pas, du côté des Belges, de s'unir aux Liégeois, alors en pleine révolte.

Le congrès s'était flatté d'obtenir l'appui de la Prusse, de l'Angleterre, et surtout de la Hollande. C'était un espoir trompeur; mais Van der Noot et la majorité des États ne pouvaient chercher ailleurs le salut de leur cause : car ils répugnaient à livrer le sort de la patrie aux mains des gens de guerre, et d'un autre côté, ils avaient commis la faute de rejeter les propositions de paix de l'empereur Léopold II, frère de Joseph. Les cours, dont ils sollicitaient l'alliance, les laissèrent dans leur illusion jusqu'au moment où une armée impériale se fut mise en marche. Alors le congrès reçut le conseil de se soumettre, et au printemps de l'année suivante (1791), les Autrichiens, conduits par le maréchal de Bender, rentrèrent dans les provinces d'où ils avaient été chassés. Schœnfeld abandonna ses soldats, qui opérèrent leur retraite vers la Flandre avec moins de désordre qu'on n'eût dû le prévoir; les membres du congrès se dispersèrent, quelques-uns quittant le pays, les autres rentrant dans leurs foyers. Les impériaux avaient rétabli en passant l'évêque de Liége dans sa principauté. De tout ce grand mouvement qui avait agité la Belgique, il ne restait que la désaffection pour la maison impériale, et l'indifférence aux dangers qui la menaçaient. Mais le moment était venu où les conséquences de cette désaffection devaient être aussi funestes au prince qu'au pays.

En effet, tandis que les comtes de Mercy, Argenteau et de

Metternich, nommés l'un après l'autre ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas, s'efforçaient de ramener nos provinces à leur ancien esprit d'obéissance et de dévouement, la révolution française, arrivée à sa plus grande effervescence, préparait à l'Europe une commotion plus sanglante que celles qui l'avaient précédée. Léopold, quoiqu'il eût prévu la guerre, n'en devint pas témoin, la mort l'ayant enlevé à l'âge de quarante-cinq ans (1792); mais François II, qui lui succéda, était à peine monté sur le trône que les hostilités commencèrent. Spectateurs de cette lutte, qui devait décider de leur sort, les Belges y prirent à peine quelque part; et peut-être cette neutralité, d'un peuple naguère si dévoué à l'Autriche, fut-elle alors d'un grand poids dans la balance : car la Belgique devint l'arène où les puissances ennemies combattirent longtemps avec des chances assez égales pour que l'appui et le concours d'une population fidèle eût pu changer l'événement de la guerre.

Les premières actions furent de peu d'importance, et les impériaux y obtinrent l'avantage. Deux divisions ennemies, sortant à la fois de Lille et de Valenciennes, s'avancèrent contre Tournai et Mons (avril 1792). Le plan des Français était de prévenir la réunion des troupes autrichiennes, et de les accabler à l'improviste; mais une terreur panique s'empara de leurs soldats à l'aspect des avant-postes allemands, et les deux colonnes se dispersèrent sans avoir combattu. Une tentative du général Luckner sur Courtrai fut repoussée de même avec facilité. Au mois d'octobre, le duc Albert de Saxe-Teschen, qui avait repris le gouvernement de la Belgique, marcha sur Lille avec quinze mille hommes, et bombarda cette ville pendant six jours. Mais peu après cette vaine démonstration, les Français attaquèrent, de leur côté, les troupes qui couvraient le Hainaut. Deux braves généraux belges, Clairfayt et Beaulieu, commandaient ce corps, fort de vingt mille soldats. Quarante mille ennemis, conduits par Dumouriez, les attaquèrent à Jemmapes, près de Mons (6 novembre), et les forcèrent à la retraite après un combat opiniâtre. Alors l'armée française pénétra au cœur de la Belgique, tandis que les Autrichiens se retiraient derrière la Meuse. Dumouriez entra à Bruxelles le 14, et à Liége le 28 du même mois. Il fut reçu dans la première de ces villes sans opposition, dans la seconde aux acclamations du peuple.

Cependant l'armée autrichienne, retirée sur la rive droite de la Meuse, y reçut bientôt de grands renforts, et commandée par le prince de Cobourg (oncle du roi actuel des Belges), elle reprit l'offensive dès la campagne suivante, chassa les Français du Limbourg et du pays de Liége, battit Dumouriez à Neerwinde (près de Landen), reconquit toute la Belgique et prit Valenciennes (de mars à juillet 1793). Rien n'arrêtait plus la marche victorieuse des troupes alliées (car les Anglais et les Hollandais venaient de se joindre aux impériaux), lorsque le duc d'Yorck fut détaché avec des forces considérables pour assiéger la ville de Dunkerque, dont l'Angleterre ambitionnait la possession. Cette faute, en séparant les deux ailes de l'armée, rendit la supériorité à l'ennemi, qui put les faire plier l'une après l'autre. Elles couraient risque d'être coupées par une attaque hardie des Français sur Menin, si le brave Beaulieu n'eût pas remporté devant cette ville un avantage décisif (15 septembre). Toutefois le duc d'Yorck fut forcé de lever le siége de Dunkerque, et le prince de Cobourg celui de Maubeuge. Ainsi l'élan des vainqueurs était arrêté. La neutralité des Prussiens permit ensuite à la France de jeter de nouvelles forces sur les bords de la Sambre. Charleroi fut pris (26 juin 1794), et le prince de Cobourg, qui marchait au secours de cette place, eut le désavantage dans une bataille générale livrée le lendemain, dans la plaine célèbre de Fleurus. Alors les alliés abandonnèrent de nouveau nos provinces, qui furent occupées par les Français comme pays conquis.

Cette invasion étrangère, qui devait se prolonger pendant près de vingt ans, rompit les derniers liens qui attachaient encore le pays à la dynastie autrichienne, et brisa aussi la couronne de prince sur le front des évêques de Liége. C'était l'ouverture violente d'une ère nouvelle.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Charles-Quint,
roi d'Espagne et empereur,
abdique en 1555.
† 1558.

Philippe II,
roi d'Espagne.
† 1598.

Isabelle,
souveraine des Pays-Bas,
avec *Albert d'Autriche.*
† 1633.

Philippe III,
roi d'Espagne.
† 1621.

Philippe IV.
† 1665.
Charles II.
† 1700.
†

Marie d'Autriche,
épouse de l'empereur
Ferdinand III.

Marguerite de Parme,
gouvernante des Pays-Bas.
Alexandre Farnèse,
duc de Parme.
gouverneur des Pays-Bas.
† 1592.

NB. *Les princes dont le nom est imprimé en caractères italiques, n'ont pas régné dans les Pays-Bas.*

MAXIMILIEN D'AUTRICHE.
† 1519.

MARIE DE BOURGOGNE.
† 1481.

PHILIPPE LE BEAU,
époux de
Jeanne d'Espagne.
† 1506.

Marguerite,
gouvernante des Pays-Bas.
† 1530.

Ferdinand Ier,
roi de Hongrie et de Bohême,
empereur après Charles-Quint.
† 1564.

Don Juan d'Autriche,
gouverneur des Pays-Bas.
† 1578.

Maximilien II,
empereur.
† 1576.

Rodolphe II.
† 1612.

Mathias.
† 1619.

Charles,
duc de Styrie.
† 1590.
Ferdinand II,
empereur après
Mathias.
† 1637.
Ferdinand III,
époux de
Marie d'Autriche.
† 1657.

Léopold Ier,
empereur.
† 1705.

Joseph Ier,
empereur.
† 1711.

CHARLES VI,
empereur,
et souverain des Pays-Bas
catholiques.
† 1740.
MARIE-THÉRÈSE,
mariée à
François de Lorraine.
† 1780.

JOSEPH II.
† 1790.

LÉOPOLD II.
† 1792.
FRANÇOIS II,
dernier empereur régnant
sur les Belges.

LISTE DES ÉVÊQUES

Qui ont successivement occupé le siége épiscopal de Liége, et époque de leur avénement.

Saint Lambert, 29me évêque de Tongres, fondateur de Liége, l'an	656	Albert de Louvain	1191
Saint Hubert	697	Albert de Cuyck	1195
Saint Floribert	727	Hugues de Pierrepont	1200
Fulcaire	746	Jean d'Aps	1230
Agilfride	769	Guillaume de Savoie	1239
Gerbalde	785	Robert de Langres	1240
Walcand	809	Henri de Gueldre	1247
Pirard	832	Jean d'Enghien	1274
Hircaire	840	Jean de Flandre	1282
Francon	855	Hugues de Châlons	1296
Étienne	903	Adolphe de Waldeck	1301
Ricaire	920	Thibaut de Bar	1303
Hugues	945	Adolphe de la Marck	1313
Farabert	947	Engelbert de la Marck	1345
Rathère	953	Jean d'Arckel	1364
Baldric	956	Arnoul de Hornes	1378
Éraclius	959	Jean de Bavière	1390
Notger	971	Jean de Walenrode	1418
Baldric II	1008	Jean de Heinsberg	1420
Walbodon	1018	Louis de Bourbon	1456
Durant	1021	Jean de Hornes	1483
Réginard	1025	Érard de la Marck	1506
Nithard	1038	Corneille de Bergh	1538
Wason	1042	Georges d'Autriche	1543
Théoduin	1048	Robert de Bergh	1557
Henri de Verdun	1075	Gérard de Groisbeck	1565
Obert	1092	Ernest de Bavière	1581
Fréderic	1119	Ferdinand de Bavière	1612
Albéron I	1125	Maximilien-Henri de Bavière	1650
Alexandre I	1128	Jean-Louis d'Elderen	1688
Albéron II	1136	Joseph-Clément de Bavière	1695
Henri de Leyen	1145	Georges-Louis de Bergh	1724
Alexandre II	1165	Jean-Théodore de Bavière	1744
Radulfe	1168	Charles-Nicolas d'Outremont	1763
		François de Welbruck	1772
		César de Hoensbroeck	1784

COUP D'OEIL

SUR LES ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS.

En tombant sous le pouvoir de la France, la Belgique perdit brusquement toutes ses institutions nationales, toutes ses garanties de liberté, en un mot tout ce qui lui restait de sa vie politique. Attachée comme elle l'était aux lois et aux mœurs de ses pères, à la religion alors persécutée, aux principes d'ordre et aux droits de propriété méconnus par le gouvernement républicain, la nation se sentait blessée jusqu'au cœur par ce joug terrible qui pesait sur elle. Ceux même qui avaient soulevé le peuple contre l'Autriche et combattu ensuite sous le drapeau français, n'avaient pas eu la pensée d'abjurer l'indépendance du pays; et telle fut l'amertume de leur déception, que le fameux Henri Van der Noot, rentré alors dans une obscurité profonde, fut le premier à crier, vingt ans plus tard (1814) : « Retournons à la maison impériale! »

Mais cette dure épreuve fut-elle un mal? Quand on considère combien l'organisation de nos provinces eût exigé de changements pour être mise en harmonie avec les formes actuelles des sociétés, il est permis de croire qu'un renouvellement total devenait nécessaire. Mais sans doute ce renouvellement eût rencontré parmi nous mille obstacles; les Belges aimaient le vieil édifice qui avait protégé leurs ancêtres; ils se seraient opposés à sa destruction bien au delà du moment que leur intérêt véritable et la nature des choses avaient marqué pour sa chute; ils le soutiendraient peut-être encore aujourd'hui, si la tempête ne l'avait pas renversé.

Le niveau des républicains français et le sceptre puissant de Napoléon, passèrent sur notre patrie quand l'heure était

venue, et comme s'ils avaient été envoyés pour remplir leur tâche. La division des provinces, celle des ordres de l'état, les différences de localité, de priviléges, de mœurs, tout ce qui devait s'effacer dans la société nouvelle, disparut pendant les vingt années de notre soumission à la France.

« La Belgique apprit alors à connaître l'uniformité des lois, des administrations et des tribunaux, et cette concentration des pouvoirs sans laquelle il n'y a ni unité ni force dans le gouvernement. A cette époque appartient un nouveau progrès des arts et des sciences, du commerce et de l'industrie.[1] » L'activité de la nation française, les idées de gloire dont elle était alors animée, la grandeur de son empire et les vastes débouchés qu'elle ouvrit aux produits de notre agriculture et de nos fabriques, donnèrent une nouvelle impulsion aux esprits et aux choses, et l'avenir montrera sans doute que ce changement ne devait point altérer les nobles qualités du caractère national.

Napoléon, dont les mains victorieuses gouvernèrent la France après la chute du régime républicain, avait apprécié l'importance de nos provinces. Il voulait faire d'Anvers le centre de sa puissance maritime. Il y créa des chantiers, des arsenaux, une flotte de guerre, et il projetait d'y fonder une nouvelle ville. Mais le despotisme de l'administration française, et surtout la loi rigoureuse du recrutement, entretenaient parmi le peuple une sourde aversion contre le monarque, et l'irritation s'accrut encore quand on le vit persécuter le pape Pie VII et les évêques de Tournai et de Gand. Cependant le prestige de sa gloire et de sa grandeur lui attachait tous ceux qui avaient servi sous ses drapeaux. Les soldats belges retrouvaient pour lui ce dévouement généreux que leurs ancêtres avaient eu pour la patrie, et l'empereur, qui les estimait, les plaçait de préférence dans ses corps d'élite.

A la chute de Napoléon, les vainqueurs réunirent la Belgique à la Hollande. Les deux pays avaient suivi depuis leur séparation une carrière opposée, et les idées des deux peuples étaient différentes. Elles ne se rapprochèrent point assez pendant quinze

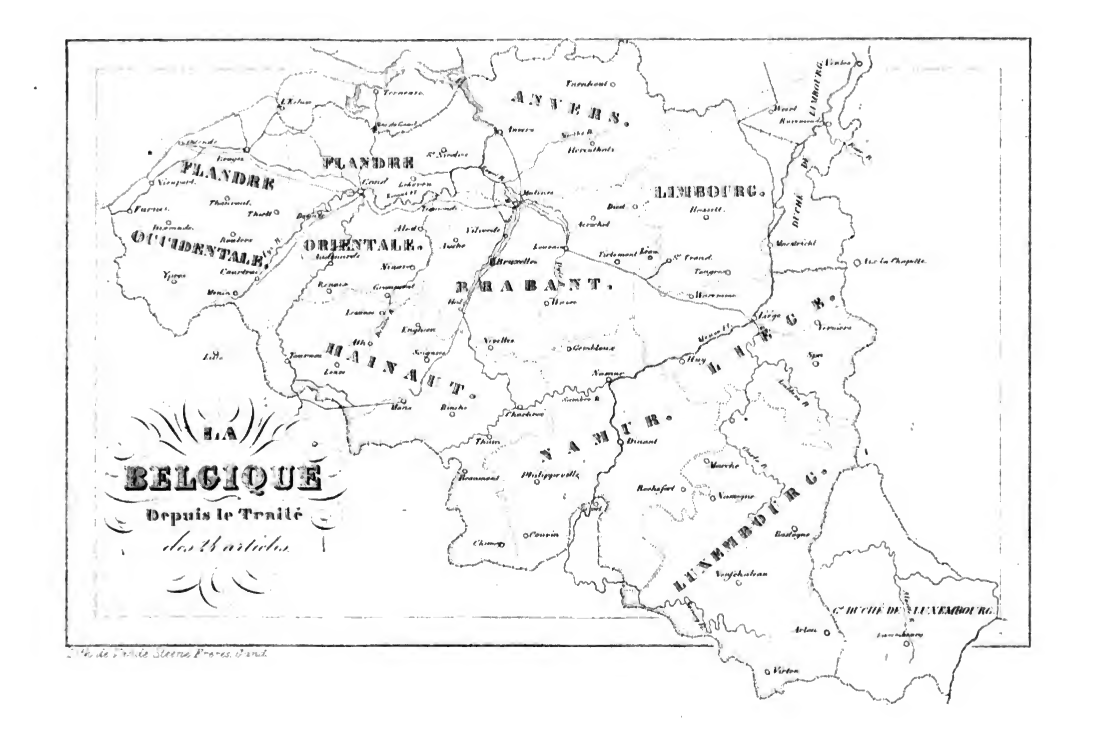
[1] Ce passage est emprunté à M. De Gerlache (*Histoire du Royaume des Pays-Bas*, tome Ier, page 249). J'ai cru devoir m'appuyer ici et un peu plus bas sur l'autorité d'un nom si respectable.

ans de réunion pour qu'il y eût une alliance réelle, et l'on vit presque constamment les députés belges et hollandais représenter deux ordres d'opinions et voter en sens contraire. « Cependant » nous devons beaucoup aussi à cette époque pendant laquelle » la Belgique rapprit l'administration de ses intérêts locaux, et » s'initia au mécanisme de la vie constitutionelle qui lui était » demeuré à peu près inconnu sous le régime français. Son in- » dustrie prit un nouveau développement sous ce gouvernement, » dont l'action centrale était moins despotique, moins arbitraire » et plus rapprochée de nous que celle du grand empire. » Le règne de la guerre était passé avec Napoléon; les arts de la paix firent dans toute l'Europe des progrès rapides, et nos cités y prirent une part glorieuse.

En 1830, la révolution qui avait renversé en France la branche aînée des Bourbons, ébranla un moment l'Europe politique, et ce fut alors que se brisa le royaume encore mal affermi des Pays-Bas. La Belgique, mêlant à ses griefs un sentiment confus de nationalité, prit les armes pour se séparer de la Hollande, et constituer un état indépendant. Après s'être donné une constitution favorable à toutes les libertés, elle traversa les années de lutte qui suivirent cette séparation sans voir périr sa richesse et son industrie. Une dynastie nouvelle, qui joint aux droits de l'élection le privilége de la confiance européenne, un traité de paix solennel qui consacre sa neutralité, l'importance que lui assurent déjà ses grands travaux, et la reconnaissance qu'elle a pu mériter par ses sacrifices, telles sont les premières garanties de son avenir. Elle en a trouvé d'autres dans son fidèle attachement à ses institutions au milieu des agitations de notre époque, et si des calamités fortuites, l'épuisement d'une partie des anciennes ressources, les souffrances des populations appauvries ont retardé le développement de sa prospérité, ces dures épreuves n'ont pas empêché son existence de se consolider à la face de l'Europe.[1]

[1] J'avais ajouté en 1840 : « Cependant il ne faut pas oublier que l'affranchissement réel d'un pays ne s'étend pas moins à sa vie intellectuelle qu'à son indépendance politique. La grande condition d'existence que la Belgique doit acquérir, c'est le droit d'avoir ses opinions, ses doctrines, son autorité morale, et ce droit dépend de la place qu'elle obtiendra dans le monde de

la civilisation et de la science. Placée entre les trois grandes nations progressives, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, ses relations avec elles l'appellent à participer à leurs efforts et à leurs conquêtes. Mais c'est un devoir pour elle de ne pas rester en arrière, condamnée à se laisser traîner à la remorque par toutes ou par une seule. » — Cette remarque n'a peut-être pas cessé d'être vraie; mais la réalisation du vœu qu'elle exprime ne paraît plus aujourd'hui ni douteuse ni éloignée.


LA BELGIQUE
Depuis le Traité
des 24 articles
FLANDRE OCCIDENTALE
FLANDRE ORIENTALE
ANVERS
LIMBOURG
BRABANT
HAINAUT
NAMUR
LIÈGE
LUXEMBOURG
Gd DUCHÉ DE LUXEMBOURG
DUCHÉ DE LIMBOURG
Bruxelles
Gand
Anvers
Liége
Namur
Dinant
Arlon
Rochefort
Bastogne
Marche
Tournay
Mons
Binche
Lille
Furnes
Nieuport
Ypres
Courtrai
Menin
Thielt
Louvain
Tirlemont
Huy
Spa
Verviers
Tongres
Hasselt
Maestricht
Venloo
Turnhout
Charleroi
Philippeville
Couvin
Chimay
Beaumont
Nivelles
Gembloux
Wavre
Enghien
Soignies
Ath
Leuze
Alost
Termonde
Malines
Vilvorde
Lokeren
Terneuze
Virton
Luxembourg

EXPLICATION DES CARTES

I.

La Belgique avant les Romains.

(Pag. 9.)

—

La Belgique semble se diviser naturellement en trois régions distinctes. Au nord, c'est une vaste plaine, parfaitement unie, qui s'élève peu au-dessus du niveau de la mer, et dont le sol est extrêmement fertile le long du rivage, mais qui devient sablonneuse et stérile du côté de l'est. Presque toute cette plaine paraissait autrefois inhabitable, étant sujette aux inondations, et coupée de grands marécages. Au centre du pays, le terrain est plus élevé et d'une fécondité partout égale. Cette deuxième région doit avoir offert dès les premiers temps des ressources abondantes et faciles aux populations qui l'occupaient. Elle s'étend depuis les sables jusqu'à la Sambre et à la Meuse. [1] Au midi, la contrée devient plus stérile, offrant par intervalles de grandes masses de roche, et se terminant par un immense plateau de schiste appelé l'Ardenne. Ce plateau, encore presque inculte aujourd'hui, contient pourtant çà et là quelques vallées fertiles où règne une riche végétation. Cette partie de la Belgique formait autrefois une vaste forêt, dont la lisière seule était habitée.

Des peuplades barbares paraissent avoir occupé les bords de

[1] M. le professeur Dumont, à l'obligeance duquel nous devons ces renseignements, a remarqué qu'à l'est de la Meuse la limite est indiquée par le cours de la Vesdre.

la Meuse dès une époque très-reculée : car on trouve encore à une grande profondeur des squelettes de guerriers, ayant à côté d'eux leurs haches de pierre. Un banc de silex, situé au nord de Dinant, était exploité dans ces anciens temps pour la fabrication de ces haches, et de pointes de lances et de flèches.

Les plus anciens habitants de la Belgique dont l'histoire ait conservé le nom, étaient appelés Celtes ou Gaëls. C'est la même race d'hommes qui dominait dans la Gaule (la France actuelle), et dans une partie de la Grande-Bretagne.

Ils furent chassés du pays situé entre le Rhin et la Seine par les Belges, peuple germanique, qui donna son nom à la contrée qu'il venait de conquérir. La Belgique ancienne dépassait donc de beaucoup vers le midi nos limites actuelles; mais nous ne nous occuperons ici que des nations qui s'établirent sur notre territoire ou dans le voisinage.

Au temps de César (58 ans avant J.-C.), ces nations se divisaient en deux groupes principaux : les Belges, ou anciens conquérants, qui occupaient toute la partie fertile de la contrée; et les Germains, ou peuplades nouvellement venues d'Allemagne, qui habitaient les cantons les plus stériles, et qui semblent avoir payé tribut aux premiers possesseurs.

Ces Germains étaient répandus sur les deux bords de la Meuse, et de là jusqu'au Rhin. Les plus méridionaux étaient : 1° les Condruses, qui ont laissé leur nom au pays de Condros situé sur la rive droite de la Meuse, de Dinant à Liége; 2° les Pémanes, établis au sud des précédents sur la lisière de l'Ardenne [1]; et 3° les Sègnes et les Cérèses, situés plus à l'est, mais dont l'emplacement est mal connu. Toutes ces tribus étaient vassales du grand peuple belge des Trévires, qui occupait la vallée de la Moselle.

Au nord des autres Germains, habitaient les Éburons qui s'étendaient depuis le rivage de la mer jusqu'au bord de la

[1] Leur nom paraît se retrouver dans celui de Famenne que porte cette contrée. L'incertitude qui règne encore à ce sujet nous a empêché de les placer sur notre carte.

Vesdre.[1] Vers l'est ils touchaient au Rhin, vers l'ouest à l'Escaut. Mais l'espace immense qu'ils occupaient n'offrait guère que des bruyères arides et des marais fangeux. Ils payaient tribut aux Aduatiques, dont nous parlerons plus bas.

Voyons maintenant quelles étaient les nations belges.

On trouve d'abord le long du littoral les Ménapiens, qui possédaient les terres fertiles situées au bord de la mer et quelquefois exposées à ses débordements. Ce peuple, qui par sa position même était forcé de savoir lutter contre les flots, s'étendait des environs de Cassel jusque sur les deux bords du Rhin près de son embouchure.[2]

Les Morins, situés à l'ouest de la Belgique actuelle, occupaient une contrée analogue à celle des Ménapiens, leurs alliés. Chez eux se trouvait un port célèbre, d'où les marchands passaient en Angleterre. C'était le port d'Ik (*Portus Iccius*), aujourd'hui Witsand.

La puissante nation des Nerviens dominait sur la rive droite de l'Escaut. On ne lui connaît point de villes avant l'époque suivante. Mais Tournai ou Dornack, qui florissait dès lors par son commerce, devait appartenir à une tribu vassale des Nerviens. Il en était peut-être de même de Courtrai, de Gand et de Louvain; du moins on pourrait vouloir reconnaître les noms de ces villes dans ceux des *Cordubes*, des *Centrones* (*Gentenaers?*) et des *Levaques* (*Leuwenaers?*), cités comme des peuples tributaires. Mais il n'y a rien de certain à cet égard.

A l'est des Nerviens habitaient les Aduatiques, issus des anciens Cimbres. On sait très-peu de chose sur l'étendue de

[1] César (lib. VI, c. 30) dit qu'à son approche, ils se réfugièrent les uns dans la forêt d'Ardenne, les autres dans les îles que formait l'Océan en inondant le rivage.

[2] On place ordinairement les Ménapiens orientaux du côté de Nimègue, et au midi du Wahal; mais c'est une erreur. Ils habitaient près de l'embouchure du Rhin (*non longè à mari quod Rhenus influit*. C. IV, 1 et 4). Dans toute autre hypothèse, on est réduit à les placer entre les Éburóns et l'Océan, ce qui est contraire au récit de César.

leur territoire. Ils avaient une grande ville bien fortifiée, mais dont l'emplacement est inconnu. Atuatuca, plus tard Tongres, devait avoir été bâtie par eux, puisqu'elle portait évidemment leur nom. Les Éburons paraissent avoir ensuite possédé cette ville.

Au midi des Nerviens, on remarque les Atrébates et les Véromandois, qui laissèrent leur nom à deux provinces souvent nommées dans notre histoire, l'Artois et le Vermandois.

Au sud de l'Ardenne dominaient les Trévires.

A l'est du Rhin habitaient déjà plusieurs peuples qui devaient passer plus tard sur la rive gauche. Tels étaient les Ubiens, dont Cologne devint ensuite la capitale, et les Sicambres, de qui sortirent les Francs Saliens.

L'île formée par le Rhin, le Wahal et la Meuse était possédée par les Bataves, peuple célèbre par sa valeur, mais qui, expulsé par les Francs dans le cours du quatrième siècle, se réfugia en Belgique et s'y dispersa sur différents points. Ils ne s'étendaient pas tout à fait jusqu'à la mer, sans doute à cause de la difficulté d'occuper les terres basses du rivage.

II.

La Belgique sous la domination romaine.

(Pag. 21.)

La Belgique, sous les Romains, était divisée en quatre grandes provinces : la première et la deuxième Germanie, la première et la deuxième Belgique. La première Germanie, située en dehors des limites de la Belgique actuelle (*Germania superior*), comprenait la contrée qui longe le Rhin, de Mayence jusqu'à Bâle, et qui était exclusivement occupée par des peuplades germaniques. La deuxième Germanie (*Germania inferior*) bordait également le Rhin depuis son embouchure jusqu'au delà de Bonn. Cette province est divisée naturellement en deux parties. Dans la région sablonneuse, les Romains avaient laissé camper diverses tribus, qui, tout en conservant leur nom particulier, s'appelaient collectivement *Toxandres* ou *Taxandres*. Dans la partie fertile de la Germanie supérieure étaient établis les Tongres, peuple nouveau, formé peut-être des débris des Aduatiques et des tribus voisines, que les Romains avaient réunis en un seul corps de nation. L'ancienne forteresse des Éburons, *Aduatuca*, devint la capitale de ce pays, et acquit beaucoup d'importance sous le nom d'*Aduatuca Tungrorum*.

De nouveaux peuples, les *Gugernes* [1], les *Ubiens* (dont la capitale, *Colonia Agripinensis Ubiorum*, fut le berceau de Cologne), enfin les *Bethases* et les *Suniques*, qui sont moins

[1] Je crois les Gugernes de la même famille que les Saliens, c'est-à-dire de la vieille nation germanique des Sicambres.

connus [1], occupaient dans la deuxième Germanie une longue lisière, formant la grande frontière romaine du côté du Rhin.

Toutes ces terres, enlevées par les Romains aux anciens possesseurs, avaient été cédées à ces nouvelles populations devenues tributaires de l'empire.

Une ligne de fortifications, tenues par les garnisons romaines, défendait les abords du Rhin.

Une partie de la forêt des Ardennes était encore enclavée dans la deuxième Germanie.

Quant à la première Belgique, habitée par les Trévires et par deux autres nations, elle ne contenait du royaume actuel que la partie belge du Luxembourg.

La deuxième Belgique, au cœur de notre pays, avait pour habitants divers peuples de race belge. Le long des côtes s'étendaient les Ménapiens, qui ne dépassaient plus la rive gauche de l'Escaut. Leur forteresse était *Castellum Menapiorum*, aujourd'hui Cassel.

Dans l'intérieur, nous retrouvons les Nerviens et leurs clients, qui n'avaient pas changé de place.

Bagacum (aujourd'hui Bavai), leur ville principale, fut le centre de toutes ces voies romaines qui devaient répandre la civilisation dans toutes les directions. Le grand nombre de médailles et de débris d'antiquités qu'on y a trouvés, atteste l'ancienne splendeur de *Bagacum*.

La forêt Charbonnière (*Silva Carbonaria*), qui semble un prolongement des Ardennes, ne commence guère à être connue qu'après le départ des Romains de notre pays. On croit que ce nom lui vient de ce qu'en plusieurs endroits, on y découvrait, et l'on y découvre encore aujourd'hui, de grands blocs de charbon à fleur de terre.

[1] Les Suniques sont peut-être les mêmes que les *Segni* de César dont ils avaient pris la place au sud de la Meuse.

III.

Austrasie et Lotharingie.

(Pag. 51.)

—

Lorsque les Francs se furent emparés de la Gaule, ils donnèrent au pays compris entre l'Escaut, la Meuse [1] et le Rhin, le nom d'Austrasie, et ils appelèrent Neustrie les contrées situées plus à l'ouest.

On croit que le mot d'Austrasie veut dire terre orientale, et le mot Neustrie terre d'occident : cependant le premier peut signifier aussi ancienne France, et le second France nouvelle.

Les rois d'Austrasie résidèrent quelquefois à Metz. Mais les ancêtres de Charlemagne, qui furent longtemps les véritables chefs des Francs Austrasiens, habitaient Landen, Héristal et d'autres terres situées en Belgique.

Quand les fils de Louis le Débonnaire se partagèrent l'empire franc (843), presque toute l'ancienne Austrasie fut adjugée à l'aîné qui s'appelait Lothaire, et qui eut pour successeur son fils Lothaire II.

Ce dernier donna son nom à la contrée qui lui obéissait : elle fut appelée Lotharingie, et par contraction Lothier et Lorraine.

Saint Brunon, archevêque de Cologne et gouverneur de la Lotharingie, la divisa en deux duchés (vers l'an 960). Le premier, appelé duché de Haute-Lorraine, ou de Mosellane, comprenait la Lorraine proprement dite et l'Alsace; le second, appelé duché de Basse-Lorraine, répondait à peu près à la deuxième Germanie des Romains. La carte suivante offre ses principales subdivisions.

[1] L'Austrasie s'étendait sur les deux rives de la Meuse; mais c'est à la carte qu'il faut recourir pour connaître exactement ses limites.

IV.

La Belgique au dixième siècle.

(Pag. 59.)

—

En Neustrie comme en Austrasie, il s'était formé sous le règne des Francs un certain nombre de provinces que l'on appelait *pagi* (d'où vient le mot pays).

Chacun de ces *pagi*, quand il avait quelque étendue, se subdivisait en districts appelés petits pays ou *pagi minores*. Mais il règne beaucoup d'incertitude sur ces subdivisions.

Notre carte présente tous les *pagi* principaux que renfermait la Belgique. Nous n'avons pu y indiquer qu'incomplétement les villes et les bourgs, l'importance de quelques localités à cette époque étant douteuse.

Les noms écrits en grandes lettres sont ceux des pays les plus remarquables. Ce sont en Neustrie, ou plutôt dans le royaume de France, le Mempiscus ou pays Ménapien, et les Flandres qui en forment la lisière septentrionale. La ligne de démarcation entre ces deux *pagi* est celle qui nous a paru la plus probable; mais quelques auteurs étendent davantage les Flandres.

En Lotharingie, les cantons principaux sont pour l'étendue la Taxandrie (qui comprenait d'abord les pays de Ryen et de Stryen), le Masgau et l'Ardenne. Mais la *Hasbania* et après elle le *Bracbantum* offraient des populations plus nombreuses. Le premier de ces deux *pagi* était comme le berceau des Carlovingiens et des familles attachées à leur fortune.

Le pays de Lomme (Namur) avait presque l'étendue qu'il devait conserver plus tard : mais le *Hainous* ne représentait qu'une partie médiocre du Hainaut. Cette province embrassa dans la suite les pays de Fagne, de Famars, d'Ostrebant et quelques seigneuries brabançonnes.

V.

La Belgique au treizième siècle.

(Pag. 166.)

Aux *pagi* succédèrent les provinces, qui se formèrent en général par la réunion de plusieurs districts sous le gouvernement héréditaire d'une seule famille.

La principale province était celle de Flandre, qui contenait au douzième siècle tout l'espace situé entre l'embouchure orientale de l'Escaut et l'Aa, petite rivière qui a son embouchure à Gravelines. Dans cet espace était compris l'Artois, que Philippe-Auguste usurpa (en 1191), et les îles de Zélande, que les comtes hollandais tenaient en fief.

On divisait la Flandre en française et impériale. La première comprenait les cantons qui avaient appartenu à la France au dixième siecle et antérieurement; la seconde, ceux qui avaient appartenu à la Lotharingie (voir la carte IV). Ce riche comté n'avait point de capitale. Ses cinq grandes villes étaient Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai.

Le Brabant ne le cédait guère à la Flandre, quoiqu'il eût perdu une partie de l'ancien *pagus* dont il gardait le nom. Il comprenait le marquisat d'Anvers, presque toute l'ancienne Taxandrie et les cantons voisins jusqu'à la Meuse, et la moitié de la Hasbagne. Il comptait pour villes principales Louvain, Bruxelles et Anvers.

Le Hainaut s'était fort agrandi au sud et à l'ouest; quoique faisant partie de la Lorraine, il s'étendait sur le territoire français à l'ouest de l'Escaut. Cette lisière formait le comté d'Ostrevant. Valenciennes était d'abord la ville la plus importante de la province. Mons s'accrut avec plus de lenteur. Beaumont,

dans le pays de Fagne, tenait le troisième rang. Ces trois places étaient au douzième siècle les trois châtellenies de Hainaut.

Le comté de Namur, qui répondait encore à l'ancien pays de Lomme, se trouvait presque enclavé entre le Brabant et les domaines de l'évêque de Liége.

Cet évêché, formé principalement par des donations successives, se prolongeait sur les deux bords de la Meuse. On y distinguait surtout le comté de Horn, situé au nord, la Hesbaye au centre, et le Condros sur la rive droite du fleuve.

L'évêque de Liége partageait la souveraineté de Maestricht avec le duc de Brabant. Il possédait aussi Malines.

La ville épiscopale de Tournai, quelque temps indépendante, s'était donnée à la France vers la fin du douzième siècle.

Le duché de Limbourg, encore médiocrement étendu, était la moins importante des provinces belges.

Le Luxembourg, au contraire, était beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui ; mais il ne renfermait presque aucune ville considérable.

VI.

États héréditaires et acquisitions de Charles le Téméraire.

(Pag. 315.)

—

Toutes les provinces belges, à l'exception des évêchés, se trouvèrent réunies sous Philippe le Bon, troisième duc de la maison de Bourgogne.

Il laissa pour héritage à son fils la Flandre, le Brabant, le Hainaut, la Hollande, le comté de Namur, le Luxembourg, le Limbourg et les deux Bourgognes; en outre, le Ponthieu et les villes de la Somme devaient rester entre ses mains en vertu de la paix d'Amiens, et il avait des droits sur la Frise, quoique cette province gardât son indépendance. Charles le Téméraire, par la conquête de la Gueldre, par la soumission des Liégeois et par la dépendance dans laquelle il tenait les évêques de Cambrai et d'Utrecht, parvint à étendre encore sa domination dans les Pays-Bas. Mais il voulut aussi rattacher la Bourgogne à ses autres états. Dans ce but, il entreprit de conquérir la Lorraine, qui ne put résister à ses armes.

Déjà il avait acheté la possession de l'Alsace et des villes forestières, qui de ce côté étendaient sa domination jusqu'au Rhin. Il ne lui restait plus, pour régner sur toute la rive gauche de ce fleuve, qu'à réduire à l'état de vasselage les évêchés de Cologne, de Trèves et de Mayence, comme il y avait réduit ceux d'Utrecht, de Liége et de Cambrai.

L'exécution de ce projet l'eût rendu maître d'une monarchie plus puissante que n'avaient été autrefois l'Austrasie et la Lotharingie (voir carte IV); et il avait exprimé l'intention de choisir pour capitale cette même ville de Nancy sous les murs de laquelle il trouva son tombeau.

Après sa mort, Louis XI s'empara de l'Artois et du duché de Bourgogne.

VII.

La Belgique pendant les dix-septième et dix-huitième siècles.

(Pag. 439.)

Charles-Quint avait laissé les Pays-Bas réunis et florissants. Le Cambrésis y fut annexé vers la fin du règne de Philippe II, les Espagnols s'étant emparés de Cambrai en 1595.

Mais la guerre civile qui éclata sous ce monarque devint fatale aux provinces belges, que l'on voit ensuite spoliées et mutilées tant par la Hollande que par la France.

Du côté du nord, la trêve de 1609 et la paix de Munster nous enlèvent la Flandre zélandaise, le Brabant septentrional et Maestricht avec une partie du Limbourg.

Du côté du midi, Louis XIV s'empare de l'Artois, de la Flandre française, de l'Ostrevant et de la moitié du Hainaut, ainsi que de la lisière méridionale du Luxembourg.

C'est par suite de ces différentes pertes que la Belgique fut peu à peu réduite à son étendue actuelle.

VIII.

La Belgique actuelle.

(Pag. 489.)

—

Le royaume de Belgique compte neuf provinces, qui formaient autant de départements sous l'empire français, et qui, de 1815 à 1830, se trouvèrent comprises dans le royaume des Pays-Bas.

La délimitation des provinces est fondée sur les anciennes divisions territoriales.

La province du Brabant, nommée avant 1830 Brabant méridional, par opposition au Brabant hollandais, portait sous l'empire français le nom de département de la Dyle. Population : 605,000. Capitale : Bruxelles. Villes : Louvain, Tirlemont, Nivelles, Diest.

La province de la Flandre Orientale (ancien département de l'Escaut). Population : 770,000. Capitale : Gand. Villes : Saint-Nicolas, Lokeren, Alost, Renaix, Eecloo, Termonde, Grammont, Audenarde, Ninove, Deynze.

La Flandre Occidentale, (ancien département de la Lys). Population : 637,000. Capitale : Bruges. Villes : Courtrai, Ypres, Ostende, Thielt, Poperinghe, Roulers, Iseghem, Thourout, Menin, Warneton, Wervicq, Furnes, Dixmude, Nieuport.

Le Hainaut (ancien département de Jemmapes). Population : 644,000. Capitale : Mons. Villes : Tournai, Ath, Leuze, Charleroi, Binche, Lessines, Enghien, Chimai, Antoing, Beaumont.

La province de Namur (ancien département de Sambre-et-Meuse). Population : 233,000. Capitale : Namur. Villes : Dinant, Andennes, Philippeville.

La province d'Anvers (ancien département des Deux-Nèthes). Population : 365,000. Capitale : Anvers. Villes : Malines, Turnhout, Lierre.

La province de Liége, réunie définitivement aux provinces belges, depuis sa sécularisation sous la république française (ancien département de l'Ourthe). Population : 401,000. Capitale : Liége. Villes : Verviers, Huy, Stavelot, Spa, Herve, Visé.

La province du Limbourg, dont nous n'avons conservé qu'une partie (la province entière portait sous la républiqne française le nom de département de la Meuse-Inférieure, chef-lieu Maestricht). Population : 169,000. Capitale : Hasselt. Villes : Saint-Trond, Tongres, Maeseyck.

La partie belge du Luxembourg (la province entière s'appelait sous le gouvernement français département des Forêts, chef-lieu Luxembourg). Population : 171,000. Capitale : Arlon. Villes : Bouillon, Bastogne, Marche, St.-Hubert, Virton.

TABLE DES MATIÈRES.

QUATRIÈME PÉRIODE.

La Belgique partagée en plusieurs petits états.

CINQUIÈME PÉRIODE.

Guerres communales.

SIXIÈME PÉRIODE.

Règne de la Maison de Bourgogne.

SEPTIÈME PÉRIODE.

Règne de la Maison d'Autriche. — Souverains résidant en Belgique.

HUITIÈME PÉRIODE.

Règne de la Maison d'Autriche. — Souverains résidant en Espagne.

NEUVIÈME PÉRIODE.

Maison d'Autriche. — Souverains résidant en Allemagne.

